CBW (2)

22101557427

x43361

HISTOIRE

DES

FEMMES MÉDECINS

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

PAR

MÉLANIE LIPINSKA
Docteur en médecine

PARIS

LIBRAIRIE G. JACQUES & Cie
1, rue Casimir-Delavigne, 1

1900

à Monsieur le Docteur Noda
hommage distingué de l'auteur
D. Chalaur Lipinska
Luxeuil les Bains 23 juin

HISTOIRE

DES

FEMMES MÉDECINS

45960

HISTOIRE

DES

FEMMES MÉDECINS

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

PAR

MÉLANIE LIPINSKA
Docteur en médecine

PARIS
LIBRAIRIE G. JACQUES & Cie
1, rue Casimir-Delavigne, 1
1900

SW

WELLCOME
Mus.
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Le médecin primitif

Nécessité d'étudier l'état de la médecine chez les primitifs avant d'aborder son histoire. — Qu'entendait le primitif par les mots « maladie » et « médecine » ? — Les attributs du médecin primitif. — Ses méthodes de traitement, son éducation, son rôle social. — Essais d'hôpitaux.

Pour tous les manuels d'histoire de la médecine, les origines de cette science remontent aux premiers peuples historiques. Elle germa — enseignent-ils — dans les ténèbres égyptiennes, et plus tard, sous le ciel bleu de l'Hellade, elle se couvrit de feuilles et de fleurs.

Cette opinion put sembler juste, tant que l'ethnographie ne fut pas une véritable science, et que les historiens la côtoyèrent sans recourir à ses lumières pour expliquer les différentes époques de la vie des sociétés. Aujourd'hui, les recherches d'un grand nombre de savants ont démontré que ni les arts, ni les sciences ne commencèrent chez les Egyptiens, les Chaldéens ou les Phéniciens. L'esprit humain s'est mis au travail de meilleure heure. Les origines de

toutes les conquêtes du genre humain doivent donc être cherchées parmi les peuples plus anciens ou moins développés, c'est-à-dire parmi les tribus primitives.

Tout ouvrage traitant de l'histoire de la médecine dès ses débuts, doit, en conséquence, commencer par l'époque primitive. Cette époque fut moins étudiée que les autres, cependant plusieurs savants de mérite l'ont explorée.

Nous nommerons en Angleterre Herbert Spencer (1), en Amérique Engelmann (2), en France Bouchinet (3) et Rodet, en Allemagne Bartels (4), dont le travail le plus récent est en même temps le plus complet. A leur exemple, avant d'aborder l'antiquité, nous nous arrêterons aussi à l'époque primitive.

Y a-t-il eu des médecins chez ces peuples? Des femmes se trouvent-elles dans leurs rangs? Telles sont les deux questions que nous nous poserons et que nous essayerons de résoudre.

Mais auparavant il faut définir ce que les primitifs entendent par les mots de « maladie » et « médecine ».

Toutes les peuplades sauvages ont une conception commune et unique de la maladie et de la mort. Pour elles, on ne meurt naturellement que de blessures ou de faim. Les maladies dues aux autres causes viennent du monde surnaturel.

Pour bien comprendre cela, il faut savoir à quel degré le « sauvage » se croit circonvenu par les innombrables forces méchantes : « Le peuple hindou, dit le voyageur

1. Principes de sociologie (trad. polonaise, Varsovie, 1889). Institutions professionnelles (trad. polon., Varsovie, 1897).

2. Les accouchements chez les primitifs (trad. franç. de P. Rodet, Paris, 1886).

3. Les états primitifs de la médecine. Paris, 1889.

4. *Die Medizin der Naturvœlker*. Leipsig, 1893.

anglais J. Roberts (1), a affaire à tant de démons, de dieux et de demi-dieux, qu'il vit dans une crainte perpétuelle de leur pouvoir. Il n'est pas un hameau qui ne possède un arbre ou quelque endroit mystérieux regardé comme la demeure des mauvais esprits. La nuit, la terreur de l'hindou redouble, et ce n'est que sous l'aiguillon de la plus pressante nécessité qu'il peut se résoudre, après le coucher du soleil, à sortir de sa demeure. A-t-il été contraint de le faire, il ne s'avance qu'avec la plus extrême circonspection et l'oreille au guet. Il répète des incantations, il touche ses amulettes, il marmotte à tout instant des prières et porte à la main un tison enflammé pour écarter ses ennemis invisibles. »

« A-t-il entendu le moindre bruit, le froissement d'une feuille, le grognement de quelque animal, il se croit perdu ; il s'imagine qu'un démon le poursuit, et dans le but de surmonter son effroi, il se met à chanter, à parler à haute voix, il se hâte et ne respire librement qu'après avoir gagné quelque lieu de sûreté. »

Passons maintenant dans l'autre hémisphère, chez les Goajires (Colombie septentrionale) : « Avant de m'endormir — raconte le voyageur Candelier (2), je voulus connaître la raison de cette coutume qu'ont les Goajires, d'allumer de grands feux chaque soir devant leurs huttes. Mon ami Kuta me répondit que c'était pour éloigner leurs ennemis morts les « Jordu. » Ils croient que ceux-ci reviennent la nuit sur terre, armés d'un couteau et d'un fusil : ils ont peur d'être tués pendant leur sommeil. Avec ces feux, tout danger est écarté. »

Les Ougogos de l'Afrique orientale — lit-on dans le

1. *Oriental illustrations of scriptures*, p. 542.
2. Rio Hacha et les Indiens Goajires. Paris, 1893, p. 171.

« Souvenir d'une exploration médicale dans l'Afrique intertropicale » du Dr Dutrieux (1) — ont une peur étonnante des ténèbres ; quand le soleil descend sur l'horizon, rien n'est plus curieux que de les voir courir effarés, pour rentrer dans leurs cases avant l'obscurité.

Bornons-là nos exemples, ceux que nous venons de citer suffiront à faire comprendre comment l'homme primitif a pu attribuer ainsi à des forces mauvaises la maladie qui pénètre si clandestinement dans l'organisme humain, et dont la terminaison fréquente : la mort, lui est tellement incompréhensible. Celles-ci sont diverses, et les façons dont elles s'emparent de l'homme sont également très variées. Ainsi, d'après le voyageur allemand Lichtenstein (2), les Cafres attribuent les maladies à trois causes : au charme jeté par un ennemi, à la colère de certains êtres qui demeurent dans les rivières, et au pouvoir des mauvais esprits. A leur avis, le mal frapperait l'homme, soit à la suite de l'initiative volontaire des esprits inférieurs, soit à la suite de l'action exercée sur eux par des sortilèges humains. Une pareille distinction existe chez les Siamois (3). Pour les M'Pongués (au Gabon), toute maladie est le résultat d'un empoisonnement, d'un ensorcellement ou de la vengeance d'un esprit offensé (4). Les peuples historiques, eux aussi, ne concevaient pas, bien qu'arrivés à un certain degré de culture, la maladie d'une autre façon. Pour les Egyptiens, la preuve nous en est fournie par les nombreuses pages du Manuel de thérapeutique dit « Papyrus Ebers » (5) et par

1. Paris, 1885, p. 133. L'exploration fut entreprise en 1878-79.
2. 1780-1857 ; il fit son voyage entre 1802 et 1805.
3. Bartels, o. c.
4. Dr Griffon du Bellay : Le Gabon en 1861-64, Tour du Monde, 1865, II. p. 291.
5. Papyrus Ebers. Berlin, 1890, in-8, p. 36 et ss.

les autres monuments de la littérature médicale égyptienne.

Surtout à la période memphite, les maladies n'avaient pas toujours une origine naturelle. Elles étaient souvent produites par des esprits malfaisants qui entraient dans le corps de l'homme et trahissaient leur présence par des désordres plus ou moins graves. En traitant les effets extérieurs, on parvenait tout au plus à soulager le patient. Pour arriver à la guérison complète, il fallait supprimer la cause première de la maladie en éloignant par des prières l'esprit possesseur. Une bonne ordonnance de médecin se composait de deux parties : une formule magique et une médicale (1).

Pour les Perses, les souffrances physiques, de même que les souffrances morales, venaient de mauvais esprits, appelés Dévas. Les hymnes védiques renferment des chants qui ont le pouvoir de chasser les démons de la maladie (2). Des faits semblables se rencontrent chez les Grecs, chez les Romains et chez les autres peuples qui occupèrent par la suite les premiers rangs dans la civilisation.

Mais nulle part ils n'abondent plus que chez les Accadiens, les Assyriens et les Chaldéens (3).

Pour les deux premiers, les incantations qui proviennent de la bibliothèque d'Asourbanhabal, roi de Ninive, constituent un document des plus précieux. On y trouve les noms des démons qui s'emparent des différentes parties du corps :

Voici le texte :

« Contre la tête de l'homme dirige sa puissance le maudit Idpa.

1. Maspéro : Histoire ancienne des peuples d'Orient, p. 77.
2. Polak. Oznaczeniu sztuki lekarskicj.
3. Ces trois peuples se sont suivis dans la possession de la Mésopotamie.

Contre la vie, le cruel Namtar.
Contre le cou, l'ignoble Outouk.
Contre la poitrine, le destructeur Alal.
Contre l'intestin, le mauvais Gigim.
Contre les mains, le terrible Télal » (1).

Les Chaldéens s'imaginaient le monde rempli d'esprits invisibles, sans cesse occupés à nuire aux hommes. Ces esprits malfaisants qu'on appelait « les esprits des ténèbres » ou « les tendeurs de pièges », habitaient partout, dans l'air, au fond des eaux, dans les profondeurs de la terre. C'étaient eux qui causaient les maladies. D'ailleurs, nous constatons chez les Chaldéens comme chez les Assyriens, l'existence d'esprits ayant chacun le pouvoir d'engendrer une maladie particulière sur telle ou telle partie du corps. Par exemple, le Namtar et l'Idpa (2), la Peste et la Fièvre, étaient deux démons toujours distincts des autres, ayant les attributs personnels les plus nets (3).

Dès lors, si l'esprit malfaisant est, selon la croyance de l'homme primitif, le principal auteur de la maladie, il suffira de le chasser pour guérir le malade. C'est surtout ce principe qui sert de base à la médecine des peuples primitifs. Voici un exemple de traitement observé par Schweinfurth chez les Dinkas (Afrique centrale) (4).

1. Bartels, o. c., p. 12.
2. Lenormant : La magie chez les Chaldéens, p. 34.
3. Un degré plus élevé de philosophie est représenté par les essais d'explication rationnelle de l'origine des maladies. Nous devons considérer comme telles les croyances d'après lesquelles la cause de la maladie résiderait dans un changement de position ou dans la disparition d'une des parties du corps ; dans la pénétration d'une substance étrangère ou même d'un animal, dans l'économie. Ainsi, à l'île d'Eétar (archipel malais, au nord de Timor), l'épilepsie est produite par la présence d'un oiseau dans la tête du malade; aux îles voisines de Tanembar et de Timorlao, le même oiseau provoque les maladies mentales.
4. Schweinfurth : Im Herzen von Afrika. Leipzig, 1874, p. 360, 361.

« Pour guérir le malade, on appela le coïour (médecin primitif). Son incantation débuta de manière à ébranler le système nerveux le plus robuste. C'était du reste, cette puissance qui avait fait sa réputation de médecin. D'une voix perçante, rappelant assez exactement le cri d'une poule effrayée, mais avec une force mille fois plus grande, le magicien commença l'exorcisme qui se divisa en plusieurs parties. Le premier acte ne dura pas moins de deux heures. Ce prélude était nécessaire pour *intimider* l'esprit.

« La ventriloquie entra ensuite en scène et alors s'établit un dialogue entre le coïour et le démon qui possédait le malade. Ce dialogue fut un interrogatoire dans lequel le sorcier demanda au mauvais esprit comment il s'appelait, depuis combien de temps il avait pris possession de l'homme, d'où il venait, quelle était son espèce, son origine, sa parenté ? Après avoir ainsi questionné l'esprit pendant plus d'une heure et s'être fait donner tous les renseignements dont il avait besoin, le coïour se précipita vers la forêt, d'où il rapporta une herbe ou une racine qui en effet contribue souvent à la guérison. »

Une caractéristique parfaite de la médecine primitive, surtout chez les peuples assez développés à cet égard, nous est donnée par le voyageur italien Modigliani (1), dans sa monographie sur l'île de Nias, située près de l'île de Sumatra. Il traite seulement des Niassais, mais toutes les doctrines de la médecine primitive y sont contenues.

Cette population possède des connaissances médicales et chirurgicales assez étendues. Elle se sert de feuilles de papaï et de la plante sivaï contre les vers chez les enfants. Elle guérit la diarrhée à l'aide de décoctions efficaces, elle connaît l'emploi des ventouses, et traite les fractures des os

1. Un viaggio a Nias. Turin, 1894, p. 189-195.

d'une façon très louable. Il y a parmi les Niassais des spécialistes qui s'occupent exclusivement de cette partie de la chirurgie, ils remettent les os dans leur position normale à l'aide des procédés employés aussi chez nous ; ils enduisent ensuite d'huile le membre fracturé et l'immobilisent en l'enveloppant dans une écorce fine, mais très résistante. Ceci fait, ils l'engagent dans un tronc de bananier excavé, précaution fort importante, car la fraîcheur que donne ce tronc apaise la douleur. Ils ont soin de le changer plusieurs fois par jour, jusqu'à ce que les douleurs aiguës aient disparu. Au bout de quatre semaines, on enlève tout appareil.

Ainsi donc, en maintes circonstances, on procède à l'île de Nias d'une façon rationnelle ; néanmoins, les anciennes idées n'y ont pas perdu tout crédit. Contre les maux de dents, on applique des feuilles de banane cuites, ou bien on offre des sacrifices à l'esprit Siraha Dolimebo. Dans d'autres maladies, on emploie les procédés tout à fait semblables à ceux des Dinkas. L'éré, qui correspond au coïour dinka, cherche d'abord à persuader à l'esprit de la maladie de quitter le malade, puis il essaie de le chasser en appelant à son secours son protecteur, l'esprit Béla. Du reste, en général, les maladies sont attribuées à des esprits et si la guérison survient, c'est que le tapage qu'on a fait et la force d'un autre esprit auquel on s'est adressé les ont obligés à se sauver.

Modigliani énumère la plupart de ces esprits guérisseurs ; ainsi, le Tombai Zaniré guérit l'épilepsie, l'adou (1) Lailouva les maux des yeux, l'adou Tamahovou les maux de la gorge, l'adou Sikahiga Vomebali les maladies de l'esto-

1. Le mot adou désigne un esprit intermédiaire, moins puissant que Bela, mais s'occupant surtout des maladies.

mac, l'adou Mbali les vertiges, l'adou Fanegola mbékhou les maladies pyrétiques.

Effrayer l'esprit est une méthode généralement employée chez les peuples primitifs. Selon le docteur Mitchell, les Iroquois combattaient même les éclipses de lune en produisant un vacarme effrayant et en brandissant leurs armes. Les incantations, dont l'existence chez le peuple des campagnes de toute l'Europe est généralement connue, ne sont qu'une variante de cette méthode. Elles étaient pratiquées dès la plus haute antiquité, et Lenormant, de même que d'autres savants, en a publié une belle collection tirée des incunables assyriens. Les personnes qui étudient l'art pourront trouver au Louvre une manifestation de cette tendance d'agir sur un esprit malveillant par la force d'un autre (1).

Telle est la médecine primitive intimement liée à la philosophie de l'homme primitif. Mais gardons-nous de n'y voir que superstition. Le coïour rapporte de la forêt une plante qui doit faciliter la guérison, les érés Niassais en connaissent même beaucoup et se servent de méthodes fort raisonnables. Donc, à travers les usages superstitieux, l'esprit humain se fraie lentement sa voie. Le livre de Bartels prouve suffisamment que la médecine des primitifs s'est développée dans un sens rationnel et qu'elle a atteint parfois un degré assez haut.

1. Il y a plus de vingt ans, ce musée a acquis la statuette assyrienne suivante : c'est l'image d'un horrible démon, au corps de chien, aux pieds d'aigle, aux bras armés de griffes de lion, avec une queue de scorpion. Sa tête est celle d'un squelette demi-décharné gardant encore ses yeux et muni de cornes de chèvre ; quatre grandes ailes ouvertes complètent la divinité. Un anneau placé derrière la tête servait à la suspendre.

Dans le dos est tracée une inscription en langue accadienne qui apprend que ce personnage est un démon du vent sud-ouest et que l'image devait être placée à la porte ou à la fenêtre pour éloigner l'action funeste du simoun saharien.

Les médecins primitifs connaissent différentes plantes médicinales et, dans la chirurgie, ils se livrent à des opérations parfois très hardies, comme par exemple la laparatomie exécutée avec succès par le médecin primitif de l'Ouganda et décrite par Felkin.

Le Dr Dutrieux dit (1) : « Les mgangas (érés), dans la région de l'Afrique orientale que j'ai traversée, guérissent à l'aide d'incantations, mais la plupart me paraissent disposer d'excellents remèdes végétaux ; malheureusement, le voyageur européen leur inspire trop de défiance pour pouvoir pénétrer les secrets de leur thérapeutique. J'ai appris dans l'Oukimbou qu'un mganga y pratique, pour préserver de la petite vérole, l'inoculation d'un pus varioleux auquel il mélange une poudre végétale, sur laquelle je n'ai pu recueillir la moindre indication. Au dire des gens de la contrée, tous ceux qui avaient subi cette inoculation auraient été épargnés dans les dernières épidémies de variole. »

Décoctions et cataplasmes, frictions emplâtres, pommades, purgatifs et vomitifs, injections sous-cutanées, pilules, fumigations, sinapismes, hydrothérapie, massage, inoculation, se trouvent maintes fois dans le formulaire du médecin primitif.

Son éducation n'est pas négligée. Certes, dans les cas les plus primitifs, la condition capitale pour un homme qui veut devenir médecin est d'entrer en relations avec les forces surnaturelles (2). Mais bientôt l'aspirant est obligé d'ap-

1. O. c. p. 132.

2. Le Groenlandais, nous apprend Crank, qui veut devenir angekok, c'est-à-dire médecin, doit se retirer pour quelque temps en un lieu désert, afin de pouvoir, loin du monde, réfléchir sur les choses divines et demander au dieu Torngarsetka l'envoi de l'esprit Torngaka. Privé de toute société, exténué par les jeunes et par l'excitation physique, il obtient enfin cette faveur. Il a des visions. Des esprits lui apparaissent. A par-

prendre quelles sont les plantes médicinales, où on les trouve et comment on s'en sert (1). Plus tard, il se livre à de véritables études sous l'œil vigilant d'un maître. Chez les Betschouanas de l'Afrique du Sud (2), l'aspirant à la médecine donne au professeur, à titre d'honoraire, une vache ou bien 4 à 7 livres sterling. L'enseignement débute par l'herborisation. Le maître conduit son disciple aux champs et à la forêt ; il lui fait connaître les différentes espèces de plantes, utiles en médecine, lui parle de l'époque de l'année où elles doivent être cueillies et enfin lui enseigne leurs propriétés. Cependant, la partie fondamentale de l'enseignement consiste dans l'explication des formules à prononcer pendant la préparation des médicaments. Des indications sur la manière de jeter les « os magiques » forment la partie terminale de cet enseignement. Certains érés de l'Inde hollandaise, les gangs de Loango, les taiphaps des Annamites, les baksas des kirgises, les mides de l'Amérique du Nord, procèdent de la même façon. Les Indiens de l'Amérique du Nord, les habitants de la partie centrale de l'île de Sumatra (d'après van Hasselt), des îles Bali (Jacobs) et de Siam (Bastian) possèdent même des manuels médicaux.

Chez les Caffres, Kropf (3) signale un examen clinique complètement analogue au nôtre.

On accorde au candidat un temps plus ou moins long afin qu'il puisse repasser les notions médicales qu'il a acquises.

tir de ce moment, il peut exercer son emploi. Il en est de même avec les « paguès » des tribus brésiliennes.

1. Dans le Gabon, les médecins les plus célèbres sont ceux qui s'isolent, demeurent quelque temps au milieu des bois et errent la nuit dans les clairières pour chercher des plantes médicinales, des racines magiques et pour évoquer les esprits.

2. Holub : Sieben Iahre in Süd-Afrika. Vienne, 1881.

3. Die Xosakafern. Berlin 1883.

Après quoi, on attend l'apparition d'une maladie dans la tribu ; aussitôt qu'elle survient, l'élève est appelé et le malade est confié à ses soins. Le guérit-il, alors on l'admet au corps médical, dans le cas contraire, il échoue et est astreint de repasser son examen.

Parmi ces médecins la spécialisation n'est pas inconnue. Adolphe Bastian a remarqué, au cours de son voyage sur le bord du Loango, qu'il y avait dans chaque village mousso-rongo un médecin spécialiste ne traitant que les organes de la cavité abdominale (il s'appelle ganga lembou), d'autres ne soignent que des maladies des yeux (gangas antévas), d'autres enfin les phlegmons, les éruptions et la syphilis (1). Nous avons constaté la spécialisation chez les Niassais, on l'a signalée aussi chez les Caraïbes de l'Amérique du Nord, chez les Ipourins du Brésil, dans l'Annam occidental, à l'île de Bali (près de Sumatra). Dans les cas difficiles ces médecins se réunissent (2) et même, en quelques endroits du globe, on rencontre jusqu'à des essais d'hôpitaux. Le voyageur hollandais van Hasselt rapporte qu'à Mansimam (Nouvelle Guinée) demeure un médecin papou qui a fait construire autour de sa maison un grand nombre de huttes destinées à recevoir des malades.

A cette tentative que Bartels qualifie d'unique, nous pourrions en ajouter une autre, qui tient le milieu entre l'hôpital de Mansimam et les temples grecs d'Esculape :

Dans un voyage à la Nouvelle-Grenade (1869), le Dr Saf-

1. A. Bastian : *Die deutsche Expédition an der Loango Küste. Iena* 1877 I. p. 285.

2. Le taïphap des Annamites invite ses collègues, s'il se trouve en présence de complications trop sérieuses, et préside au conseil convoqué. Les médecins niassais ou loangos en font de même. Chez les Indiens Mosquito, les médecins se réunissent souvent pendant les épidémies, et se communiquent leurs observations et leurs songes, pour trouver plus facilement les moyens de combattre le mal.

fray (1) se procura d'un Indien, nommé Fachimachi, descendant authentique des Caciques de Turbaco, des renseignements sur un temple ancien situé aux environs de la ville, où régnaient les ancêtres du narrateur. Les voici :

Le nom indien du lieu était Yurmaco. Le temple, dit temple des Volcans, était consacré au Cémi ou Esprit des guérison. Douze prêtres portant comme insignes une large ceinture d'or et un diadème du même métal étaient attachés au service de cette divinité. Autour du Temple se trouvaient des éminences d'origine volcanique, chacune avec un cratère plein de boue chaude. De nombreux malades y venaient de loin en pèlerinage. Ils étaient conduits à ces amas de boue et enfouis jusqu'au cou tandis que le prêtre prononçait des paroles sacrées sur leur tête afin d'attirer la faveur de l'Esprit.

La cure durait parfois un temps considérable, et l'on donnait aux malades, pour leur séjour, des huttes construites tout près des volcans. Si les patients qui habitaient là étaient soumis, en outre, à un régime spécial — ce qui peut bien être présumé, — nous aurions la réalisation primitive de l'hôpital. En tout cas, c'est un établissement balnéaire primitif; et le traitement qu'on y appliquait rappelle les bains de boue contemporains qui jouent un rôle si considérable dans la thérapeutique (2).

Nous devons encore indiquer les phases par lesquelles passe l'état médical primitif. Bartel, et avant lui Spencer et Polak, en ont tracé l'évolution. Dans l'histoire de la civilisation, dit ce dernier, l'état médical s'élève par degrés du sorcier simple au sorcier médecin et enfin au médecin prêtre. C'est à ce degré où le médecin se confond avec le prêtre, qu'étaient arrivés les primitifs des îles de Marquises. « Les

1. Voyage à la Nouvelle-Grenade (Tour du monde 1872, II, p. 96.),
2. Cf. p. c. Mlle dr. Ballaban : Les limons d'Odessa, 1896.

indigènes des îles occupées par nous, dit Max Radiguet (1) dans son livre, donnaient à nos docteurs le titre de tahua (prêtre), prêtre et médecin étant synonymes pour eux. »

Ces prêtres-médecins jouissent d'une considération peu commune. A cause de leurs relations avec les divinités, le peuple s'adresse à eux dans tous les cas.

Chez les Niaissais (2) on les appelle à tout prospos : à la naissance d'un fils, à l'occasion d'un départ, d'une maladie grave, d'une guerre, d'un mariage, d'un enterrement ou bien pour éloigner le danger qui menace le village ; en un mot dans toutes les occasions publiques et privées, ainsi que dans tous les cas embarrassants ou inexplicables.

Il doit accomplir toutes les cérémonies et servir en outre par son expérience et son savoir. Ailleurs, chez les Canaques des îles Marquises, les désastres publics les maladies et la mort n'étant jamais qu'une manifestation de la colère céleste déterminée par la violation d'un tapu, on comprend la terreur superstitieuse qu'inspirent les personnages qui joignent à la faculté de les conjurer, celle d'attirer des châtiments sur leurs violateurs.

Les Indiens de Dakota manifestent pour les médecins une grande vénération et leur offrent au départ les meilleurs mets et les meilleurs vêtements. Chez les Indiens Ipourins (au cours supérieur de Rio Puru, affluent de l'Amazone et chez les Australiens aux environs de Victoria, ce sont les personnages les plus influents de la tribu. A Victoria ils président aux partages de la terre, à Gippsland (Australie du Sud) ils donnent les ordres pour les migrations et convoquent les réunions des tributs.

Ils ont également beaucoup d'influence chez les Nègres

1. Les derniers sauvages p. 260.
2. Modigliani o. c. p. 225.
3. Radiguet o. c. p. 160.

Ganguella à Caquingue (Afrique centrale) et chez beaucoup d'autres tribus.

CHAPITRE II

Les femmes-médecins primitives.

Rapports entre la situation de la femme et la fonction de prêtresse. — Les Touaregs. — Le gouvernement féminin aux îles Palaou. — Les prêtresses médecins dans ces îles. — Les prêtresses médecins aux îles Marquises, en Australasie. — Dans les îles Philippines et la presqu'île de Malacca. — Dans la Cochinchine orientale et aux îles Andamanes. — En Arabie. — Au Nord-est de l'Asie. — Dans l'Amérique du Nord, en Californie, au Mexique et chez les Goajires de l'Amérique du Sud. — En Afrique. — En Australie.

Tout ce que nous avons dit des médecins primitifs se rapporte aussi aux femmes-médecins. Nous les rencontrons dans toutes les parties du monde : en Asie, en Afrique, en Amérique et en Australie.

Cependant nous devons faire une remarque. L'estime et la vénération dont sont entourés les médecins entoure également les femmes-médecins. Or, pour que les femmes puissent devenir médecins dans une peuplade primitive il faut que la situation qui leur est faite le permette. Là où elles sont asservies ou méprisées, la voie à la dignité de prêtresse-médecienne — pour employer cet ancien mot français — leur est fermée. Ainsi, déjà à l'époque primitive, l'exercice de la médecine par la femme dépend de sa situation dans la société.

Il nous semble superflu d'ajouter que la situation de la femme est, chez les primitifs très variable. Ici, la femme est considérée comme un être inférieur, là elle est admise sur le pied d'égalité avec l'homme, ailleurs elle jouit d'un rôle très considérable.

Les exemples les plus curieux de l'égalité nous sont four-

nis par les Touaregs du Sahara et par les habitants des îles Palaou en Australasie. Quoique les premiers soient musulmans, une monogamie très sévère règne parmi eux. Aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes on trouverait difficilement un individu ne sachant ni lire ni écrire. La femme est vraiment la compagne de son mari, égale à lui au point de vue juridique, maîtresse des biens communs qu'elle administre, tandis que le mari se livre à la guerre et à la chasse.

Elle a le privilège de transmettre à ses enfants la noblesse. Les femmes des Touaregs sont belles, chastes et irréprochables. Comme de vraies amazones elles accompagnent leurs maris à la chasse, montent, comme eux, le cheval ou le chameau, prennent même part aux batailles (1).

Aux îles Palaou, l'explorateur polonais Jean Kubary a trouvé que les femmes ont leur gouvernement à elles, comme les hommes en possèdent un autre à eux. « L'adjbatoul » est le chef des hommes, il appartient à la famille adjdit ; la femme la plus âgée de la même famille est près de lui la reine des femmes. Lui et elle ont des sous-chefs de leur sexe.

Le « Raoupakaldite », le gouvernement féminin, veille sur l'ordre parmi les femmes, convoque les réunions et juge sans aucune intervention de la part des hommes. Les deux gouvernements masculin et féminin sont absolument indépendants l'un de l'autre. Les titres passent d'une sœur plus âgée à une autre, la femme du roi n'est jamais la reine des femmes.

La situation de femmes aux îles Palaou est en général très bonne et leur influence considérable. Quoiqu'elles s'occupent des travaux des champs, personne ne peut les battre ni les injurier. Si quelqu'un frappait une femme adjit,

(1) Ploss : Das Weib, 4e édit., II, p. 124.

il paierait la même somme que celle due pour l'assassinat (1).

Une conséquence très logique de cette situation favorable est le fait que la femme peut-être « kalite », c'est-à-dire intermédiaire entre l'homme et le monde surnaturel, et consultée dans les cas de maladies.

Il en est de même aux îles Marquises. Voici ce que nous trouvons sur la société et les femmes de ces îles dans le livre de Max Radiguet (2).

« La société des îles Marquises se divise en deux classes distinctes. La première celle des Akaïkis, peut être regardée comme l'aristocratie de naissance, de fortune et d'intelligence du pays, elle comprend les chefs civils et religieux. La seconde se compose du reste de la population, les kikinos.

On est akaïki par droit de naissance, on le devient en s'illustrant à la guerre, en s'alliant à une atapeï (femme chef), en se faisant adopter par un chef. Quand un akaïki a plusieurs enfants, c'est l'aîné, garçon ou fille, qui hérite du titre et des propriétés ; les autres enfants restent kikinos.

Souvent les akaïkis de première classe prennent le titre de grands prêtres ou de grandes prêtresses. Les grands-prêtres et les grandes prêtresses, destinées presque tous à devenir dieux après leur mort, ont de leur vivant le privilège héréditaire d'être inspirés par les divinités, dont ils transmettent les arrêts à la population. A cette faculté, ils joignent celle de guérir les maladies de l'âme et du corps, lesquelles sont toujours un effet de la colère divine. Ils remplissent donc le double emploi de médecins et de sorciers.

(1) J. kubary : Die Palau Inseln in der Sudsee (in : *Journal des Museums Godeffroy* 1873-74, I, p. 177-238).

(2) O. c., p. 158-159.

Le mystère dont ils s'entourent, le pouvoir qu'ils ont de disposer du tapu, d'exiger des victimes humaines, les rendent très redoutables. »

Partant, la condition sus-indiquée est remplie aussi aux îles Marquises. La différence sociale de situation entre l'homme et la femme n'y existe pas. La noblesse se transmet aussi bien aux descendants masculins qu'aux descendants féminins. Voyons maintenant la méthode de traitement usitée dans les îles (aux bords de la baie de Taiohaë) décrite également par Radiguet (1) :

« Nous allâmes — dit-il — visiter un chef malade appelé Tumé, qui n'avait pu venir à nous. Ce chef était cloué sur sa natte et geignait sous l'aiguillon d'un rhumatisme aigu. Deux ou trois jeunes femmes, les mains ruisselantes d'huile, lui frictionnaient une jambe, tandis que, placée à son chevet, une prêtresse, murmurait les formules du hiko, incantation destinée à faire sortir, nous dit-on, un mauvais dieu logé dans le membre malade. »

Radiguet nous parle encore une fois d'une femme médecin qui a soigné le chef Jotété à Vaitahu :

« Bientôt il se plaignit de souffrances cruelles. Un mal inconnu le dévorait. Il manda près de lui une sorte de prêtresse habile en l'art de guérir. Cette femme déclara que notre présence à Vaitahu causait seule la maladie du roi et qu'il importait à sa guérison de le soustraire d'abord à notre influence pernicieuse » (2).

En général, l'Australasie offre le plus de faits relatifs à notre question (3).

1. O. c., p. 114.
2. O. c., p. 120.
3. Il est hors de doute que les recherches ultérieures augmenteront le nombre de ces faits. Déjà nos citations présentent un progrès sur le livre de Bartels où l'article « femme médecins » n'occupe qu'une page.

Pour l'île de Bornéo, des matériaux très curieux furent recueillis par l'ethnographe hollandais G. Wilken, enlevé trop tôt à la science par une maladie cruelle. D'après son travail, les femmes s'occupent de la médecine, aussi bien que les hommes, chez les Daïaks, chez les Olo Ot Danoms, chez les Minahes et chez les Banties. Chez les Olo Ougadyous, le médecin s'appelle bazir, la femme médecin balian. Ce qui est très caractéristique, c'est que le bazir porte, non seulement pendant ses occupations de médecin, mais aussi pendant ses occupations journalières, le costume de... femme. Chez les Daïaks du littoral (zeedajaken), les médecins sont également habillés en femmes.

Dans la tribu Olo Maanyan, ce sont exclusivement les femmes qui s'occupent de la médecine et du schamanisme. Appelées chez un malade, après une danse rythmique, elles tombent en extase et dans cet état donnent des conseils qui se rapportent aux maladies et à leurs causes. Car, en ce moment, elles sont possédées par un bon esprit qui doit chasser le mauvais esprit entré dans le corps du patient.

Un autre auteur hollandais, van den Toorn (1), nous parle des femmes médecins, chez les Minangkabaouers de l'île de Sumatra. En même temps, il décrit une cérémonie médicale, dite « l'apport de l'âme », parce que la femme médecin qui l'exécute va, selon la croyance des indigènes, à la recherche de l'âme ravie par le mauvais esprit, auteur de la maladie.

Elle met sur un support élevé huit substances destinées à l'offrande et choisies d'après une prescription spéciale, et, en brûlant du benjoin dans une poêle, elle invite les

Deux ou trois autres mentions se trouvent disséminées en différents endroits de cette œuvre importante.

1. Toorn : Het animisme bij den Minangka bauers Bijdragen, etc.

esprits qui la protègent à la secourir. Ensuite, elle se couche, après s'être enveloppée dans les couvertures. Un quart d'heure plus tard, ses jambes commençent à trembler ; ce qui indique que son âme quitte le corps et se rend au village des esprits.

En y arrivant, l'âme communique à ses amis, hommes et femmes, le but de sa visite. Alors la doyenne des esprits, Mandé Roubiah, suivie d'autres esprits, va à la recherche de l'âme du malade.

Souvent, dans les maladies aiguës, le mauvais esprit qui les a produites demande un bracelet ou un autre objet précieux en échange de l'âme. On donne l'objet demandé à la doukoune (femme médecin). Si Mandé Roubiah ne peut pas obtenir l'âme, il n'y a plus de doute : le malade mourra. Mais, si le mauvais esprit la lui rend, pour empêcher les ravisseurs de s'approprier l'âme à nouveau, une escorte d'esprits la reconduit ; en ce cas, la guérison est certaine.

L'arrivée des djihines (esprits féminins) qui amènent l'âme est annoncée par un nouveau tremblement des jambes de la femme médecin. Les voix qu'on entend sous les couvertures sont attribuées aux djihines.

La doukoune les invite à accepter l'offrande et leur reine donne l'ordre à ses compagnes de rendre l'âme au malade. Les esprits obéissent et chantent :

La LaKoep (1) porte des fruits
Elle en a vingt-sept
Nous avons apporté l'âme
Elle a son siège dans le corps.

Après cette cérémonie, les assistants demandent à la reine des esprits s'il y a encore quelque chose à faire pour le malade. Elle prescrit un bain, une offrande ou bien

1. Un arbre tropical.

autre chose. Quant aux médicaments, elle répond que cela n'entre pas dans ses attributions et qu'il faut s'adresser à la médecienne. Ce qui est intéressant, c'est que la femme médecin s'adresse aux esprits féminins. La séparation entre la partie mystique et le traitement rationnel mérite aussi d'être notée.

A l'île de Nias, que nous connaissons déjà, et qui est située près de l'île de Sumatra, chaque village de moyenne grandeur possède un médecin et une femme médecin. Suivant Rosenberg, cette île possède aussi des femmes médecins, qui s'occupent spécialement des maladies des femmes.

A l'île de Bali, à l'ouest de Java, il y a aussi beaucoup de médecins, hommes et femmes, parmi lesquels on trouve des spécialistes, par exemple, pour les maladies internes.

A l'île de Célèbes, chez les Topantounouasous, il est défendu aux femmes médecins de se marier (1).

A la côte orientale de l'île de Saleier (au sud de la précédente), dès qu'une personne tombe malade, on fait venir une bissou, c'est-à-dire une prêtresse, dont les méthodes de traitement rappellent celles des Indiens de l'Amérique du nord-ouest. Ces femmes médecins font leurs incantations en habits d'hommes la tête couverte et ornée de plumes, et de têtes d'oiseaux ; elles tiennent dans leurs mains des grelots et des mouchoirs qu'elles agitent.

En s'en allant, elles emportent des corbeilles plus ou moins grandes remplies de fruits destinés aux mauvais esprits (2).

D'autres voyageurs et explorateurs nous communiquent

1. Riedel : De Topantunuasu, Bijdragen, etc.
2. Jacobsen : Reise in die Inselwelt des Banda Meleres, Leipzig, 1898, p. 23.

des faits semblables pour les autres îles de l'Australasie. Aux îles Aarou, Leti, Moa, Lacor, Louvang, Sermata, chez les Alfures de l'île de Bourou, on trouve des femmes médecins. On en signale chez les Olo Ngnadjis, les Bolaengues, les Mougoudores, les Alfures de Halmahera et chez les Buchinaises exerçant de concert avec des médecins schamans.

Les femmes médecins Buchinaises, d'après Matthis, ont une clientèle composée non seulement des indigènes, mais aussi des Chinois établis dans leur île (1).

Citons encore les indigènes des îles Philippines. Les tribus des Tinguianes, des Igorrotes, des Bisas et des Tagales ont recours aux schamanes (2). Elles font leur diagnostic et prédisent l'issue de la maladie en extase.

Si maintenant nous quittons ce monde insulaire et nous transportons sur le continent de l'Asie, nous verrons que dans la presqu'île de Malacca les médecins choisissent leurs aides parmi les femmes (3). Plus au Nord, dans la Cochinchine orientale, un missionnaire français, le Père Dourisboure, qui a habité longtemps ce pays, signale l'existence des médeciennes appelées là-bas « bo-jaon. »

Le Cochinchinois, nous apprend-il, a dans la pythonisse officielle du village une confiance sans bornes. Elle est censée savoir beaucoup de choses cachées, au reste, des mortels ; elle voit les esprits, elle est en relation avec eux ; elle connaît l'avenir. Quelqu'un est-il malade, la bo-jaon sait d'où vient la maladie et ce qu'il faut faire pour l'éloigner (4).

Aux îles Andamnes, chez les Mincopies, les femmes s'oc-

1. Wilken : o. c., p. 485.
2. Wilken : o. c., p. 460-463.
3. Wilken : o. c., 450.
4. Desplantes : Biographies et anecdotes féminines, p. 71-72.

cupent surtout de la pose des ventouses et font des scarifications.

Puisque nous avons pris la direction de l'Occident, traversons l'Hindoustan et la mer arabe et allons en Arabie.

Outre les hakimes (médecins), les Arabes ont également des « bobalis », c'est-à-dire des négresses libres, possédant une petite propriété près de la ville et exerçant la médecine. Les classes pauvres, nourrissant contre les véritables médecins une certaine appréhension, s'adressent de préférence à elles dans les cas de maladie (1).

Ces guérisseuses soutiennent que la maladie est provoquée par les mauvais esprits. Elles sont toujours très bizarrement vêtues. En arrivant auprès du lit du malade, elles jettent du musc sur le feu — signe qui indique que les esprits de la maladie vont bientôt apparaître, elles font plusieurs tours dans la chambre, au milieu du vacarme et de gestes effarants ; puis, tout à coup, se jettent par terre et frappent la tête contre le sol. Ceci annonce l'apparition de l'esprit de la maladie dans le logis du malade.

Tous les assistants s'approchent de la bobali, baisent ses habits, marquant ainsi leur estime pour l'esprit, et lui demandent la cause de la maladie. La bobali prétend que la malade a pris froid près d'un puits ou bien qu'elle a craché par la fenêtre sans avoir dit « Destah » (à l'aide de Dieu). Après ces formalités, elle met des charbons ardents dans un pot, en y ajoutant du sucre en poudre, en répand sur le sol et dit : « Je t'ai sucré les lèvres, rends-moi la santé. »

Cela fait, elle procède aux prescriptions médicales. Dans l'Asie du nord-est, d'où nous est venu le mot de schaman, aussi bien que les hommes, les femmes sont admises à la

1. Kutzner : Geographische Bilder, 1858, I, 152, p. 55.

dignité de prêtres médecins. Souvent la fille y hérite sa fonction de son père médecin (1).

Les aides sont également hommes et femmes.

Chez les Toungouses, les jeunes gens portent les ustensiles de la schamanne appelée chez un malade, tandis que les femmes constituent un chœur qui chante avec elle.

Chez les Kamtchadales, la femme est vénérée, son développement intellectuel est même supérieur à celui de l'homme. D'après un explorateur, exilé polonais le Dr Benoît Dybowski, maintenant professeur à l'Université de Léopol (Lemberg), la connaissance du règne végétal, des noms et des propriétés des plantes, des baies et des racines appartient, au Kamtchatka, exclusivement aux femmes. Ce sont elles qui sèchent les plantes médicinales, qui préparent les onguents et les infusions ; en somme, l'art médical et pharmaceutique est entre leurs mains (2).

Un autre Polonais, le général Kopéè, exilé au Kamtchatka pour avoir pris part à l'insurrection de Kosciuszko, en 1794, a laissé dans ses mémoires plusieurs belles pages sur les femmes médecins de cette presqu'île.

« Le commandant et le capitaine du vaisseau (3) m'annoncèrent ma liberté. La joie exubérante me fit perdre l'équilibre, je chancelai et tombai sans connaissance. A la suite de cela, j'ai éprouvé des douleurs très marquées à la ceinture et un abattement dans tout le corps.

« Les médecins au Kamtschatka étant très rares, on s'y adresse dans les cas de maladie aux femmes sibilles nommés schamanes qui, en dehors de leurs conjurations, trai-

1. Bartels, o. c., p. 60 et 75.
2. Dybowski : Okwestyi kobiecej (Sur la question féministe). Leopol, 1896.
3. Kopec. Dziennik podrozy po Syberyi, p. 120.

tent les malades aussi avec les plantes » (1). C'est ce qu'on fit pour rétablir ma santé ».

Chez les peuples primitifs de l'Amérique du Nord, la femme est respectée et honorée. Certes, les occupations agricoles et le ménage lui pèsent parfois lourdement, le mari ne s'occupant que de chasse ; mais cela résulte de la division du travail dans les sociétés primitives et nous ne devons pas en conclure que la situation de la femme soit inférieure.

Un observateur consciencieux, l'Allemand Krause, nous donne une idée de la situation de la femme chez les Indiens. On ne peut pas dire qu'elle soit défavorable (2).

La femme n'est pas l'esclave de l'homme, ses droits sont définis, son influence est considérable ; souvent même une transaction commerciale dépend de sa décision. Douglas et Vancouver assurent avoir rencontré des femmes tellement influentes qu'elles paraissaient précisément être les chefs auxquels les hommes obéissaient. A la côte occidentale du Vancouver (Amérique du Nord), chez les Koskimos et Quatsinos, la belle-fille du chef avait la dignité d'une femme-chef. C'était le personnage le plus important dans toute la partie nord-ouest du Vancouver. Elle a pris le voyageur Jacobsen (le même auquel nous devons les détails sur l'île de Saleier) sous sa haute protection et l'a aidé dans toutes ses entreprises.

1. Ailleurs, il donne une description du costume des schamanes. Comme elle est unique, nous la reproduisons : chacune d'elles portait une fourrure d'hermine. La robe fut parée de tendons d'animaux, de plantes de couleurs très diverses, de coquilles, d'insectes différents et de peaux des petits animaux du nord. La tête était coiffée d'un chaperon en peau, orné de dents en avant et d'une queue de loup en arrière. Sur le front pendaient des franges de poils de cerf. Le visage tatoué, selon la coutume du pays, était, on le devine, presque méconnaissable. Ainsi parée, chaque femme tenait majestueusement dans sa main une grosse épaule de cerf.

2. Krause. Die Tlinkitindianer. p. 161.

Chez les Indiens du Nord, dit Bartels, il y a quatre catégories de médecins ; les plus importantes sont : celle des muskekevines, qui correspondent à nos médecins (ils se servent de méthodes rationnelles) et celle des mides, les plus savants et les plus vénérés, traitant par des moyens surnaturels. Ces derniers constituent une société secrète, dont les membres se reconnaissent d'après certains signes convenus entre eux.

Les femmes peuvent devenir muskekevines ou mides, après avoir subi des examens exigés (1).

On trouve ces mides féminins chez les Dacotas, chez les Creeks, dans la Californie du Nord.

Parmi les tribus indiennes, Nez Percès, Cayouse Nalla et Wascow, les filles succèdent souvent à leurs pères mides. Le choix du père en décide ; il choisit parmi ses enfants le plus intelligent sans distinction de sexe (2) et lui transmet son savoir.

Mais si dans certaines tribus, comme chez les Koniagues de l'Amérique du Nord-ouest et chez les Pimes du Mexique, l'influence des femmes-médecins est moindre que celle des hommes-médecins, elles ont, par rapport aux autres femmes, beaucoup de privilèges, et forment une classe supérieure (3). Quant à l'Amérique du Sud, nous trouvons des renseignements curieux dans le livre de Candelier (4). La femme est très respectée chez les goajires, bien qu'elle soit « un être subalterne. »

Elle peut aller partout, en toute sécurité, même étant jeune fille. Personne n'abusera d'elle, craignant de s'exposer à la rigueur des lois. Dans le choix d'un mari, la jeune

1. Bartels, o. c., p. 64.
2. Bartels, o. c., p. 75, 76.
3. Bartels, o. c., p. 52, 53.
4. Candelier. Rio Hacha, p. 256.

fille s'incline devant la volonté de ses parents ; mais elle peut se soustraire à une alliance qui ne lui plaît pas.

Elle peut être piaché, c'est-à-dire médecin.

« Je restai environ quatre mois à Iosuru, dit Candelier (1), m'occupant de quelques échanges avec les Indiens, pour obtenir leurs arcs, flèches, etc., lorsque je me sentis un jour gravement malade. J'étais pris d'une fièvre intermittente, maladie longue et dangereuse dans ce pays, et dont on a tant de peine à se débarrasser. Je dus m'aliter. J'allais bien un jour sur trois, mais, dans mes accès, j'avais le délire, je déraisonnais, j'étais fou.

« Un matin, après une nuit très agité, mon ami Kuta me conseilla de me faire soigner par un piaché, homme ou femme. Je choisis un piaché femme par curiosité.

« Vers midi, en effet, Kuta vint, accompagné d'une Indienne petite, assez grosse et, autant que je pus voir, aux yeux perçants, d'une expression peu commune. C'était ma future piaché. Elle jouissait, paraît-il, d'une grande notoriété, et, pour la décider à venir chez moi, Kuta avait dû lui donner un collier de corail.

« Depuis quelques heures la fièvre m'avait quitté, et je pouvais suivre attentivement la petite cérémonie, sans en perdre un détail.

« A peine arrivée dans mon rancho (cabane), cette femme exigea que tout le monde en sortit ; je devais rester seul avec elle. Personne ne peut voir un piaché dans l'exercice de ses fonctions.

Aussitôt, elle tendit un grand drap entre elle et moi, et ferma aussi, avec un autre drap, l'ouverture qui sert d'entrée. Fort heureusement les draps étaient très minces, et je pouvais très bien distinguer à travers, les moindres mouvements de cette femme.

1. Candelier, o. c., p. 221-226.

« Elle commença tout d'abord par ôter sa robe et resta uniquement avec son premier vêtement ou suiché. Puis, retirant sa maraca (grelot) d'un petit sac en ficelle, elle s'assit sur un petit banc et mit dans sa bouche une chique de tabac.

Elle se mit à trembler de tout son corps, en faisant des invocations et en agitant sa maraca.

« Par moment, elle se levait de son siège, et tout son être, des pieds à la tête, s'agitait nerveusement, pendant que ses chants, comme son instrument, atteignaient le paroxisme de leur force.

« Parfois elle s'arrêtait un instant, pour expectorer et cracher du jus de tabac ; on eut dit qu'elle voulait cracher la maladie.

« Cet exercice dura une heure et demie au moins.

« Après quelques minutes de repos, après avoir remis sa robe, elle s'épongea la figure, à diverses reprises, cracha encore une fois et s'avança vers moi, me posant plusieurs questions. Voyant que je ne lui répondais pas, elle me parla par signes ; je crus comprendre alors qu'elle me demandait à me tâter le bras.

« Croyant que c'était pour juger de l'état de ma fièvre, je le lui avançai, en relevant la manche. A ma grande surprise, elle se mit à appliquer les lèvres et à me faire, en quelque sorte, l'office de sangsue, suçant et crachant à tour de rôle. Je devinais que cette pratique avait pour but de vouloir en extraire le mal.

« Ce second exercice dura au moins une demi-heure.

« A ce moment, comme l'intérêt chez les Coajires ne perd jamais ses droits, je dus promettre de faire cadeau à ma piaché d'une génisse bien grasse. C'était nécessaire, disait-elle, pour me rendre l'Esprit invoqué favorable et obtenir ma guérison.

Je la lui promis immédiatement. Si le malade guéri, tous les objets et animaux que le piaché a pu obtenir lui appartiennent. Dans le cas contraire tout revient à la famille. »

En Afrique, Bartels signale l'existence des médeciennes primitives chez les Loangos, les Achantis, les Louboucs et les Zoulous. Elles sont connues aussi chez les Australiens des environs de Victoria ; et, Thomas a donné une description, bien intéressante pour un médecin-ethnographe, d'une cérémonie médicale où elles figurent :

Trois jeunes gens, ayant passé la nuit à la belle étoile, contractèrent une maladie appelée dans leur tribu Turrun, et attribuée aux sorciers. Ces derniers, notamment (tout en restant invisibles), leur « avait mis dans les yeux de minces branches d'arbres ».

Ces malades étaient au désespoir et une grande tristesse se répandit dans toute la tribu. Mais bientôt apparurent neuf femmes médecins. Elles firent coucher les jeunes gens près d'un grand feu, alimenté exclusivement d'écorces d'arbres, préparé spécialement et assez éloigné du camp.

Chacune des neuf femmes tenait dans une main un morceau d'écorce brûlante, dans l'autre une botte de branches de Pallée.

Des extrémités de ces branches, elles touchèrent la tête des malades, puis elles se mirent à tourner autour du feu et à y chauffer les feuilles. Avec celles-ci elles frottèrent la poitrine, les hanches, les lombes et le ventre des patients. Leur mouvement devint bientôt rapide et avec les feuilles, de plus en plus réchauffées, elles frictionnèrent les sourcils, la tête, les mains, chantant des mélopées étranges et donnant à la fois les signes de la douleur et ceux de la fatigue.

Enfin la danse se ralentit et chacune d'elle jeta sa branche dans le feu.

Alors chaque femme fit au malade, avec de la poudre de charbon, un trait noir allant de l'ombilic jusqu'à la poitrine, et un autre des commissures buccales aux oreilles.

Après cette cérémonie, les malades épuisés furent transportés dans leurs huttes. Et leur confiance en ce traitement était telle que, quelques heures après, ils furent guéris et purent reprendre leurs occupations habituelles.

Le sens de cette cérémonie est, selon Bartels, de faire entrer la maladie dans les rameaux et dans les feuilles pour, ensuite la brûler.

En terminant cette esquisse nous avons à peine besoin de faire remarquer que, de même que, dans la pratique des hommes médecins primitifs *les méthodes rationnelles s'y dessinent* de même, au milieu des conjurations des femmes médecins, se prépare lentement le passage de la médecine au IIe stade, le stade scientifique.

CHAPITRE III

Les origines de l'obstétrique

L'obstétrique doit son origine aux femmes. — Tableau succinct de son évolution. — Accouchements sans aucun secours. — Avec le secours d'une parente plus âgée, puis d'une femme expérimentée. — L'institution des sages-femmes. — L'appréciation de l'obstétrique primitive par le docteur Engelmann. — Manœuvres externes. — Manœuvres internes. — Embryotomie. — Opération césarienne.

Cependant il est une branche de la médecine que les peuples primitifs pratiquent sans mystères et qui se trouve hors du domaine des médecins-hommes. Nous voulons parler de l'obstétrique.

La femme est-elle esclave ou égale à l'homme, celui-ci n'intervient jamais dans l'accouchement. Aussi, toutes les conquêtes de cette branche appartiennent-elles exclusivement au sexe féminin.

« L'origine de l'institution des sages-femmes, dit Siebold, est facile à expliquer. Il était naturel que la mère qui a souffert pour mettre au monde; allât porter ses conseils et son assistance à la jeune inexpérimentée. Ce secours plusieurs fois répété, il était encore naturel qu'elle acquit une certaine confiance dans la famille, confiance qui augmentait de plus en plus; et, c'est ainsi que la première sage-femme fut créée ou se créa.

« L'homme, tenu éloigné, se désintéressa complètement de cette affaire, qu'il abandonna tout à fait aux femmes, et, pendant plusieurs siècles, l'habitude fut prise de ne confier qu'aux femmes les accouchements et tout ce qui pouvait s'y rapporter. »

Complétons cet énoncé par quelques mots de Freund, empruntés à son discours prononcé en 1887 pour l'inauguration de la clinique des maladies des femmes à Strasbourg :

« L'expérience rendait ces femmes très adroites. Elles remplissaient avec plaisir ces fonctions dans leur famille et dans leur entourage. »

Cependant, chez certaines peuplades, la femme expérimentée n'assiste pas la parturiente. Ainsi, les femmes Maories, à la Nouvelle-Islande, accouchent seules au bord d'un ruisseau. Elles se cachent dans un taillis voisin, et, après l'accouchement, lavent l'enfant dans l'eau du ruisseau (1).

Les femmes Apaches (2) accouchent sans aucun secours dans un bois où elles se sont retirées (3).

Chez les Balantes, les femmes accouchent également seules dans la forêt (4).

On pourrait multiplier ces exemples. Mais dans la plupart des tribus, la femme âgée porte le secours à la parturiente plus jeune. Il en est ainsi chez les Niam-Niams de l'Afrique centrale, chez les Indiennes américaines des tribus des Sioux, Comanches, Tonkavas et Cheyennes, chez les Australiennes.

1. Tuke : *Medical notes on New-Zealand Edinb. med. journal.* Febr., 1864.

2. Au Rio Colorado.

3. Schmitz : *Arch. f. Anthrop.*, III (1869), p. 337.

4. Une des races nègres de la Sénégambie. — Trois voyages dans l'Afrique occidentale. Paris, 1879, p. 70.

Avec le temps, l'obstétrique se perfectionne. On permet à la femme d'accoucher chez elle ou bien on construit une cabane spécialement destinée aux parturientes.

On appelle auprès des accouchées des femmes expérimentées. Chez les Dayaks du Bornéo, la parturiente est assistée par les femmes les plus habiles et leur fait ensuite des cadeaux. Les Aleutiennes, dans l'Amérique du Nord, se servent aussi des femmes dites « sages (1). » Ces femmes portent le même nom chez les Kabyles, chez les Soudanais et les Bédouins de l'Arabie (2) ; elles l'ont conservé jusqu'à nos jours dans la langue française.

Telle est l'institution des sages-femmes.

Elles sont reconnues par la grande majorité des peuples primitifs. On les signale aux îles Serang, Tanembar, Timor-lao, chez les Bassoutos de l'Afrique du Sud ; en Abyssinie, chez les Toungouses et Bouriates de l'Asie septentrionale, chez les Aïnos du Japon, chez les Indiens Klamath, Mandan, Gros-Ventres, Nez-Percés, Ree, Clatsop, Pueblos, Navajos, Quapa Agency en Amérique du Nord et au Mexique. Les habitants des îles de Viti possèdent, depuis les temps les plus reculés, des sages-femmes indigènes dites *aleiva vakou* (sage-femme). Elles tiennent secrète leur science et s'entourent d'usages mystiques; seulement, avant d'abandonner leur profession, elles instruisent une autre femme dans leur art. Il arrive même qu'à défaut de médecins européens, les femmes Européennes les appellent auprès d'elles (3).

Le docteur Engelmann, qui a étudié de plus près l'obstétrique primitive, a pu aussi apprécier le mieux sa valeur. Son jugement est très flatteur.

1. Ritter : *Land und Leute im russ. Amerika*, p. 265.
2. Lecler : Une mission médicale en Kabylie. Paris, 1867.
3. Ploss : O. c., II, p. 78-83.

« En résumé, dit-il, on y rencontre souvent des coutumes où l'on retrouve des traces rudimentaires des plus grands perfectionnements dont s'enorgueillissent nos accoucheurs modernes; l'observation a été, pour ces enfants de la nature, ce grand maître, dont ils ont mis les leçons à profit avec leur sagacité naturelle (1). »

D'après ce savant, les primitifs, en laissant à la patiente dans l'accouchement normal, la plus grande liberté de position et en lui permettant de suivre son instinct, ont résolu la question si discutée de la posture à recommander à la parturiente (2). Dans la délivrance, ils ont une manière de faire qui est souvent correcte et presque toujours avantageuse (3). L'usage des manipulations externes dans l'accouchement, usage reconnu généralement aujourd'hui et dont l'importance fut signalée, en 1812, par Wigand, précisant ce que Hippocrate avait indiqué et ce que, malgré l'insistance de Jacob Rueffius et de Mercurius Scipio, on avait oublié, aux XVIIe et XVIIIe siècles, est une pratique qui jouit chez les sages-femmes primitives d'une considération méritée (4). Nous nous contenterons de citer quelques exemples :

D'après Brehm, presque toutes les femmes de Damara (Afrique) se faisant masser pendant la grossesse par les sages-femmes, celles-ci ont appris à palper et à reconnaître facilement les positions vicieuses du fœtus.

Metzger les a vu pratiquer la version céphalique par les manœuvres externes avec beaucoup de succès ; cette habi-

1. Engelmann : La pratique des accouchements chez les peuples primitifs, trad. de l'anglais par le Dr Rodet. Paris, 1886, p. 23-24.
2. Engelmann, o. c., p. 161-162.
3. *Ibid.*, p. 198.
4. *Ibid.*, p. 239.

leté fait que les femmes des blancs appellent auprès d'elles les sages-femmes Damaraes (1).

En Polynésie, à l'île de Vaté, les prêtresses-médecins dites Mitimauris, qui aident souvent les parturientes, savent aussi faire la version externe. Si l'accouchement tarde à se faire, une Mitimauri verse de l'eau dans un vase et y ajoute le lait de noix de coco. Puis, elle fait des cérémonies magiques dites mako. Elle donne une partie de cette potion à la malade et avec l'autre frotte le bas-ventre pour rendre la peau plus molle et plus souple. Enfin, elle change la position du fœtus par des manœuvres externes, de telle sorte que la tête soit en bas et le siège en haut. Après avoir réussi, elle souffle sur le reste du liquide, sur les mains et sur le bas-ventre de la malade (2).

Voilà donc les incantations, le souffle, mais en même temps la version ; opération si importante dans l'obstétrique.

Brehm rapporte que les sages-femmes aux environs de Massaouah connaissaient (longtemps avant l'occupation de cette ville par les Italiens) la version par manœuvres internes. Ploss cite des faits semblables pour l'Algérie et pour les Kalmouks. Schoolcraft communique un cas d'embryotomie exécutée par les sages-femmes chez les Dacotas, et Felkin décrit l'opération césarienne vue chez les peuplades habitant le cours supérieur du Nil.

Les femmes primitives avaient donc, bien avant les découvertes scientifiques, créé une pratique de l'obstétrique.

Entrons maintenant dans la période historique.

1. Ploss : O. c., t. II, p. 287.
2. Jamieson, *The Australian medical journal*, 1885, II, p. 51.

DEUXIÈME PARTIE

L'ANTIQUITÉ

CHAPITRE IV

L'Egypte et la Grèce indépendante

Prêtres médecins en Egypte et en Grèce. — Temples d'Esculape. — Analogie entre la femme-médecin primitive et la Pythie. — Condition sociale de la femme en Grèce. — Pythagore a des disciples femmes. — Hippocrate parle des sages-femmes et des guérisseuses.

Après ce que nous venons d'exposer, on ne sera pas étonné de trouver chez les deux nations auxquelles nous devons notre civilisation, les Egyptiens et les Grecs, la médecine d'abord monopolisée entre les mains de la caste sacerdotale.

Chez les Egyptiens, elle n'en est presque pas sortie. Voici ce que dit à ce sujet Maspéro : « Le service de santé de l'ancienne Egypte se divise en plusieurs catégories. Les uns penchent vers les sortilèges, mettant toute leur confiance dans les conjurations et les talismans. Les autres recommandent l'emploi des médicaments, étudient les propriétés

des plantes et des métaux et indiquent d'une façon précise les modes de préparation et d'emploi. Les meilleurs médecins évitent avec soin de s'attacher à une seule méthode. Leur procédé est un mélange de méthodes médicales et de conjurations spéciales pour chaque maladie; ordinairement, ils sont *prêtres.* »

En Grèce, les poèmes d'Homère ne nous parlent pas de prêtres exerçant la médecine.

L'*Iliade* nous présente un médecin en la personne de Machaon ; mais c'est un guerrier laïque qui combat les Troyens d'une main et panse les blessures de ses compagnons d'armes de l'autre. Sa vie est fort précieuse pour les Grecs ; quand il est blessé par Pâris, ils sont saisis d'effroi à la seule pensée qu'il peut en mourir. Idoménée excite Nestor à le transporter au plus tôt sur son char rapide.

Le même Idoménée fait venir des médecins laïques pour un de ses compagnons blessé au jarret ; et Patrocle, pour vaincre la colère d'Achille, lui rappelle qu'Ulysse, Agamemmon et Eurypyle sont entre les mains de médecins connaissant les remèdes.

Nous ne rencontrons non plus dans l'*Odyssée* de prêtres exerçant la médecine. Sans vouloir nous hasarder aux hypothèses, nous dirons cependant que ce défaut de mention ne démontre nullement l'absence, à cette époque, de prêtres médecins.

En outre, il ne faut pas oublier que l'*Iliade* ne nous parle que de blessures reçues par des combattants et nous avons vu, dans les chapitres précédents, que le médecin-prêtre primitif ne s'occupe presque pas des blessures ; elles sont soignées par des gens qui forment une classe à part. Ce qui est important pour nous, c'est que les poèmes d'Homère montrent la similitude qui existe entre les idées médicales grecques et celles des primitifs.

Ainsi, ce sont les flèches de Diane et d'Apollon qui provoquent les maladies internes (*Iliade*, chant I). Le 19e chant de l'*Odyssée* nous fournit un exemple d'incantation.

Quand Ulysse vient d'être blessé à la chasse par un sanglier, les fils d'Autolycus pansent sa plaie et arrêtent ensuite le sang par l'incantation (1). Si l'on concevait de telle façon l'origine de la maladie, si on avait recours aux incantations même pour guérir les blessures, à plus forte raison devait-on s'adresser, dans les cas de maladies, aux devins guérisseurs et plus tard aux prêtres guérisseurs.

Quoi qu'il en soit, nous rencontrons, dans la période historique de la Grèce, des prêtres médecins et pendant plusieurs siècles ils ont seuls le privilège d'exercer la médecine. A cette époque, notre science est exclusivement pratiquée dans les temples dont les plus renommés furent ceux d'Epidaure, d'Athènes, de Pergame et de Smyrne. Ils étaient établis sur des points élevés au milieu des bois et non loin de sources ou de rivières limpides. C'étaient, à la fois, des sanctuaires et, en quelque sorte, des hôpitaux. Des sanctuaires, puisque les prêtres seuls en avaient la garde et la direction, qu'on y venait invoquer le dieu de la médecine et lui offrir des dons et des sacrifices de toute nature ; des hôpitaux, puisque les malades y séjournaient plus ou moins longtemps, s'y reposaient et y étaient astreints à un régime particulier (2).

1. *Odyssée*, ch. XIX, v. 455 et .

2. Pour prescrire le traitement aux malades, on s'y prenait d'une façon particulière. Auparavant, les patients devaient se préparer par le jeûne, par des prières, par des purifications et des offrandes. Chose essentielle aussi, ils devaient passer au moins une nuit dans le temple étendus sur des peaux de béliers, devant les autels. Un prêtre vêtu d'habits pareils à ceux sous lesquels était ordinairement représenté Esculape, leur apparaissait brusquement au milieu de la nuit escorté de deux vierges figurant les deux filles du dieu Iaso et Panacée. Se faisant ainsi passer auprès d'eux pour un être surnaturel, il leur dic-

Ces prêtres, d'un savoir assurément peu ordinaire, avaient dû acquérir une certaine habileté médicale, d'une part grâce à la tradition séculaire orale, puis écrite, qui nécessairement avait fait ses preuves ; d'autre part, en soignant de nombreux malades, ce qui est encore le moyen le plus sûr d'acquérir l'expérience (1).

Or, les femmes pouvaient-elles être prêtresses et par conséquent exercer la médecine ? Oui, elles faisaient partie du service divin en Egypte et en Grèce.

S'il n'était pas avéré, qu'Isis fut desservie par des prêtresses, une stèle du musée du Louvre nous en fournirait une preuve évidente pour le pays du Nil. Cette stèle nous montre le roi Thoutmosis III accompagné de la princesse Mouthétis, sa sœur, qualifiée de prêtresse des déesses Moulekis et Hatkor.

D'après cela, sachant que la situation légale de la femme égyptienne était particulièrement avantageuse (2), nous pouvons conclure que les soins médicaux étaient donnés aussi bien par les femmes que par les hommes.

Les preuves pour la Grèce sont beaucoup plus nombreuses et plus explicites. Cette nation géniale faisait participer largement la femme aux dignités sacerdotales. Les prêtresses étaient nombreuses et respectées.

Voici par exemple celle de Junon à Argos qui semble avoir été le grand pontife de la ville. Les années de son sa-

tait les arrêts divins, c'est-à-dire prescrivait à chacun le traitement qui paraissait convenir à sa maladie, celle-ci ayant été préalablement diagnostiquée et étudiée par d'autres prêtres.

1. Vercoutre : La méd. sacerdotale dans l'antiq. grecque.

2. Au point de vue juridique le mari et la femme vivaient dans une complète égalité de droits. Hérodote nous dit : « les femmes vont sur les places publiques et s'occupent de l'industrie et du commerce. » Euripide dans sa tragédie de « Médée » s'étonne des libertés des femmes égyptiennes.

cerdoce devinrent des dates ; et Thucydide y rattache les faits historiques. Pendant sa vie elle avait la gloire de voir élever sa propre statue, sur laquelle, après sa mort, devait être gravé, avec son nom, la durée de sa mission religieuse (1).

La grande prêtresse de Minerve Poliade à l'Eréchtheion d'Athènes, jouissait de prérogatives analogues. Le temps de son sacerdoce marquait une époque et sa statue s'élevait dans la citadelle de Minerve (2). Citons encore : les prêtresses du temple d'Apollon à Amyclae, les hiérophantides d'Eleusis, les femmes consacrées au culte de Demeter dont le temple s'élevait sur le mont Elaïon en Arcadie, les deux prêtresses de Junon de l'Altis, la Basilissa Athénienne qui aux jours d'Anthestéries offrait des sacrifices pour le salut de l'état, les prêtresses de Cérès de l'Attique et, enfin, les prêtresses de Dodone et la Pythie de Delphes.

Parmi celles-ci les premières et surtout la dernière étaient souvent consultées en cas de maladie. La manière dont la Pythie donnait ses conseils nous permet de rapprocher ce personnage des femmes médecins de l'Australie et de l'Asie.

Le consultant, qui, avant de pénétrer dans le sanctuaire, s'y était préparé par une purification et par des sacrifices, n'interrogeait pas directement la prêtresse. Il remettait au prêtre chargé d'écrire la réponse de la Pythie, une tablette sur laquelle était tracée sa demande, et le front couronné de laurier, un rameau d'olivier en main, il attendait les prophéties.

Alors la Pythie apparaissait à ses regards au milieu d'un nuage d'encens. Elle avait auparavant mâché des feuilles de laurier, et le trépied sur lequel elle était assise recouvrant une ouverture creusée vers le milieu du sanctuaire et livrant passage aux exhalaisons de la source Cassatis, la

1. Pausanias II. 17.
2. Pausanias I. 27.

vapeur qui s'échappait de cette caverne lui troublait peu à peu les sens. C'était « le souffle d'Apollon », et le principal agent du délire qui devait l'animer.

L'esprit troublé par la vapeur du gouffre et par les rites mystérieux qu'elle venait d'accomplir, le corps affaibli par le jeûne et par la maladie, la Pythie devenait la proie d'une violente surexcitation nerveuse. La rougeur et la pâleur qui se succédaient sur son visage, les mouvements convulsifs dont elle était secouée, les plaintes qu'elle exhalait trahissaient son délire. Enfin, la flamme dans le regard, l'écume sur les lèvres, les cheveux dressés d'horreur, elle laissait échapper quelques paroles relatives à la maladie. Le Dieu s'était fait entendre.

La femme médecin de l'île de Célèbes qui provoque le retour de l'âme et la piaché goajire, se plongent par des moyens analogues, dans un même état psychique. L'inspiration par une divinité puissante est le point commun de ces divers traitements.

Nous avons encore une autre preuve de la participation des femmes à l'exercice de la médecine sacredotale. La célèbre collection des épigrammes grecs, qui porte le titre d' « Anthologie » contient une vingtaine de poésies attribuées à la poétesse du IIIe siècle avant notre ère, Anyté. Tous les héroïsmes font tressaillir cette belle âme, depuis l'héroïsme du soldat qui succombe en défendant sa patrie jusqu'à celui de la jeune fille qui se tue pour garder son honneur. Or, les auteurs antiques nous apprennent qu'elle était prêtresse dans le célèbre temple d'Esculape à Epidaure et qu'elle y versifiait les oracles du dieu des médecins. Ce fut même par son ministère, nous dit une légende, que le Dieu rendit la vue à un habitant de Naupacte.

Mais, ces faits se trouvent peut-être en contradiction avec la condition sociale de la femme en Grèce ? Non, l'on s'est

fait sur ce point des opinions tellement fausses qu'on nous excusera de nous y arrêter un instant.

La condition de la femme en Grèce traverse successivement trois phases qui correspondent aux trois époques de l'histoire générale de ce pays. Ce sont : la période héroïque, la période de la Grèce indépendante et celle de la Grèce romaine.

La première est presque inaccessible aux recherches de l'historien. Pour s'en faire quelque idée il faut, avant tout, consulter Homère. Or, qui de nous n'a pas lu sans attendrissement l'histoire d'Hector et d'Andromaque ou celle d'Ulysse et de Pénélope ; qui n'a pas été touché de la manière simple, naturelle et, pour ainsi dire toute moderne, dont le grand poète grec nous peint l'union conjugale en ces temps reculés ? La femme est pleinement *l'égale de l'homme ;* où il est le *maître*, elle est la *maîtresse*. Elle n'est pas enfermée dans un Gynécée, et préside, avec son mari, aux réunions et aux festins. Si elle lui apporte quelques biens, elle les possède réellement en propre. Son mariage vient-il à être dissout, il lui est permis d'emporter sa dot, même si cette union lui a donné un fils. Quant à sa vertu, elle a pour unique sauvegarde son honneur.

A cette époque, c'était, pour ainsi dire, un devoir d'épouse de mère et de ménagère (comme cela se pratique encore maintenant chez les Kamtschadales) de connaître les plantes médicinales et d'en avoir une provision dans son grenier. Les notions se transmettaient de génération en génération et on y recourait souvent. C'est dans ce sens qu'il faut prendre les légendes et les traditions grecques parlant de femmes versées dans les sciences médicales.

Les déesses grecques s'occupaient de médecine. Puis parmi les personnages légendaires Médée passe pour avoir la première préconisé l'usage médical des bains, Angitia

ou Angerona, fille d'un roi de Colchique, pour avoir signalé les propriétés de certaines plantes vénéneuses employées depuis en médecine. Oenone, laquelle, selon Photius qui a conservé le sommaire de ses ouvrages (1), vivait « au temps de la guerre de Troie », pratiquait l'art de la vaticination et connaissait la valeur thérapeutique d'un grand nombre des végétaux. D'autres renseignements nous sont fournis par Homère. Dans l'Iliade la blonde Agamède ou Hécamède, fille d'Augéas l'Epéen et femme du vaillant Moulios, connaissait « autant de remèdes que la vaste terre en produisait » (2). L'Egyptienne Polydamna, épouse de Thon, est citée dans l'Odyssée comme ayant fourni à Hélène quelques unes de ces plantes qui « poussent en si grande abondance sur le sol fécond de l'Egypte, et donnent la santé ou la mort ».

La volage épouse de Thésée, de Ménélas et de Pâris, profite bientôt de ces connaisances pour dissiper les ennuis de Télémaque et de Pisistrate, fils de Nestor. Elle leur prépare et mêle à leur breuvage une substance merveilleuse « propre à calmer la douleur et la colère et faisant oublier tous les maux ».

A l'époque historique, la situation de la femme grecque a changé mais ces changements diffèrent beaucoup selon la tribu. Ainsi des deux tribus grecques les plus considérables, les Doriens entouraient la femme d'une vénération pareille à celle des anciens Romains et lui laissaient toute liberté. Les conditions homériques ne varièrent donc pas dans les pays doriques (peu importe s'ils étaient situés en Grèce ou en Italie) (3).

1. Codice, p. 186 (ed. Rothomango).

2. Ἴσα τόσα φάρμακα ἤδη ὅσα τρέφει εὐρεῖα χθών (Il., XI, 740).

3. Van Stegeren, Muller et Cramer rattachent le degré considérable de l'intelligence de la femme dorienne à ces conditions.

Chez les Ioniens et surtout à Athènes la situation des femmes devint moins bonne. La vie politique s'y étant développée d'une façon inattendue, elle absorba l'homme et fit tomber la charge du ménage presque exclusivement sur les bras de l'épouse. Il faut attribuer à cela, au moins en partie, l'origine de l'obligation, pour les femmes athéniennes, de restreindre leurs sorties et de passer la majeure partie de leur temps dans leur maison, autrement dit, au Gynécée.

Mais leur vie était encore bien loin de la « vie de réclusion » dont nous parlent certains auteurs qui l'assimilent même parfois à la vie du harem !

De telles assertions dénoncent une connaissance bien imparfaite du caractère grec. Chez ces Hellènes, généreux et tendres qui traitaient avec douceur jusqu'à leurs esclaves, la défiance ombrageuse du despotisme oriental était exclue absolument. Puis comme Van Stegeren l'a démontré dans son travail, la réserve athénienne n'obligeait que la femme mariée riche, l'épouse pauvre ne pouvait pas rester chez elle : les occupations journalières ne le lui permettaient pas.

Et même, ces femmes riches allaient aux représentations des tragédies, aux funérailles ; et on les voyait souvent dans les rues, accompagnées de servantes qui leur tenaient compagnie, s'il s'agissait de faire quelques visites ; seules, si quelque chose de grave se passait dans la ville (1).

D'ailleurs, si la femme athénienne avait été réduite au rôle d'esclave, Sophocle aurait-il pu trouver parmi ses concitoyennes des modèles pour son Antigone, Eschyle pour Electre et Euripide pour Alceste ? Et Van Stegeren fait justement remarquer le passage de Plutarque (2) où cet écrivain

1. Van Stegeren, o. c., p. 26, 49, 52, 55, et *passim*.
2. Thémistocle, c. 36.

parle de la réclusion des femmes persanes comme d'une chose absolument étrange.

La loi athénienne entourait la femme de la sollicitude la plus affectueuse. Fille elle avait en son père, non pas un maître tout puissant, mais un tuteur responsable. Mariée, son indépendance était assurée par deux institutions : la monogamie et la dot.

Si la loi punissait toujours l'adultère de la femme, elle punissait aussi dans les cas les plus graves, celui du mari. Si le mari pouvait à son gré demander le divorce, la femme pouvait aussi le faire prononcer par l'archonte en justifiant sa demande par une requête écrite. Quant au régime dotal, il avait été organisé avec une grande sagesse (1). L'idée essentielle de la dot, n'était pas que la femme apportât au mari les biens qu'elle possédait ; mais que le mari, au lieu de devenir maître absolu de ces biens, fût tenu de les conserver et de les *restituer* à la dissolution du mariage.

Devenue veuve, l'Athénienne ne restait pas liée comme en Asie, à la famille de son mari (2). Elle retournait chez ses parents et retrouvait la tutelle protectrice qui avait veillé sur elle avant le mariage. En même temps, elle était libre de ses actions et disposait à son gré de ses loisirs.

Enfin l'opinion publique, cet autre code puissant, était favorable aux femmes. Il suffit de consulter les deux philo-

1. Gide, o. c.

2. Nous ne parlons pas des hétaïres qu'on ne peut pas identifier avec les malheureuses du « prolétariat dans le prolétariat » de nos jours. Elles se distinguaient des Athéniennes par leur origine (elles étaient étrangères ou filles d'étrangers) et n'étaient point soumises par conséquent aux lois de la ville. Leur intelligence et leur esprit ont été suffisamment vantés pas les auteurs anciens. Leur désir de savoir est certifié par Athénée (XIII, 46). Il en dit : παιδείας ἀνεχόμεναι καὶ τοῖς μαθήμασι χρόνον ἀπομείζουσαι (Dévouées à l'instruction et consacrant leur temps aux études).

phes les plus grands de la Grèce, Aristote et Platon, pour s'en persuader.

Platon, qui comptait parmi ses disciples plusieurs femmes (1) et qui, dans le Banquet, prête à Diotisme ou l'Etrangère de Mantinée, des théories, faussement attribuées à Socrate — l'une sur les passions humaines, l'autre sur le renouvellement des êtres — n'hésite pas à reconnaître à la femme des aptitudes réelles pour la philosophie et la médecine. Aristote reconnaît que l'homme et la femme composent les deux parties de l'Etat, et déclare que les hommes d'Etat ne doivent pas négliger l'éducation des femmes. « Or, dit-il, la vertu des parties concourant à celle de l'ensemble, il faut que l'éducation des enfants et des femmes soit en harmonie avec l'organisation politique ; car il importe que les enfants et les femmes soient estimables, pour que l'Etat le soit comme eux. Et cela est d'autant plus nécessaire, que les femmes composent la moitié des personnes libres » (2). Il dit ailleurs : « Partout où la constitution n'a point parlé des femmes, il faut compter que la moitié de l'Etat est sans lois. » (3)

Rien d'étonnant donc à ce que, dans ces conditions la Grèce ait pu produire de grandes poétesses, des peintresses estimables, et des femmes célèbres dans la science.

Sapho, la dixième muse, égala les plus grands poètes. Autour d'elle se rangent les poétesses Erinne, la jeune fille

1. Les plus connues sont Lasthénie et Axiothée, toutes deux Arcadiennes (tribu dorienne). Quelques livres de la république de Platon étant tombés par hasard entre les mains de cette dernière, elle les lut avec avidité, et conçut une si haute idée de la sagesse de leur auteur, que pour l'entendre elle revêtit le costume masculin et se rendit à Athènes. Il semble même qu'elle ne fut pas la seule femme qui modifiât son costume pour assister aux leçons de Platon.

2. Politique, l. I, ch. V, trad. Barthélemy St-Hilaire.

3. *Id.*, l. VI, même traduction.

de Lesbos, morte à l'âge de 18 ans, sa compatriote Mélinne, la Locrienne Nossis, la Sicyonienne Praxille, la Béotienne Myrtis, son élève Corinne, qui remporta cinq fois le prix sur Pindare, deux autres Corinnes qui brillèrent aussi dans la poésie, Myro dont Athénée nous a conservé un fragment, Anyté, Cléobuline de Rhodes, Mégalostrate de Sparte, Cleitocrate et Myia de Smyrne, Irène, enfin Télésilla. Cette dernière était aussi une brave citoyenne. Lorsque les Spartiates, après avoir privé Argos, sa ville natale, de tous ses défenseurs, marchèrent vers la cité, Télésilla fit monter sur les murs les femmes, les vieillards, les enfants, les esclaves et repoussa les agresseurs.

En peinture, nous nommerons : Timarète, fille de Micon le jeune, Irène, Calypso, Alcisthène, Olympias. En philosophie, en dehors des femmes nommées, citons les nombreuses Pythagoriciennes et Arété, fille et disciple d'Aristippe de Cyrène.

La médecine pouvait-elle laisser indifférentes des femmes aussi avides de savoir ?

Vers la cinquième Olympiade quelques écoles philosophiques commencèrent à enlever aux prêtres d'Esculape la prérogative de la médecine ; et Pythagore joua dans cette évolution un rôle considérable.

Après s'être livré à de nombreuses hypothèses sur la nature de l'organisme humain, sur son fonctionnement et s'être occupé de diverses questions d'hygiène, il étudia l'action des plantes sur différentes maladies. Engagé dans cette voie, donnant lui-même ses soins aux malades auxquels il inspirait confiance, il en arriva bientôt à enseigner à de nombreux disciples une véritable doctrine médicale.

Lorsqu'il fut mort ceux-ci se séparèrent. Sous le nom de « périodeutes » ils parcoururent la plupart des villes de la Grèce, se rendant dans les gymnases, donnant des con-

seils aux personnes qui souffraient des affections diverses, instituant des traitements, faisant des opérations, en un mot, pratiquant la médecine et l'enseignant à leur tour à ceux qui, désirant être initiés dans la connaissance de cet art, en étaient jugés dignes.

Si nous nous rappelons, que Pythagore vivait dans l'Italie méridionale colonisée par les Doriens et que, la situation de la femme appartenant à cette tribu grecque était excellente, nous ne serons pas étonnés de trouver parmi les disciples de Pythagore des femmes.

Théano, l'épouse de Pythagore, et sa fille étaient du nombre ; puis Myia, Arignoté, Phintis et Périctyoné (1).

Après sa mort, Théano prit avec ses deux fils la direction de l'école. Diogène de Laërce rapporte qu'elle composa quelques ouvrages, parmi lesquels un livre sur la « Piété » et trois lettres d'un charme tout intime : Sur l'éducation des enfants, l'apaisement de la jalousie et la direction des servantes. Mais, comme son maître, elle possédait aussi des connaissances médicales ; et, peut-être, les maladies des femmes l'occupaient-elles spécialement. Censorinus nous a conservé le souvenir d'une polémique entre elle et un certain Euryphon sur ce point : un nouveau-né de sept mois est-il viable ? Théano et Empédocle soutenaient la vitalité, tandis qu'Euryphon la niait absolument (2).

Plus d'un siècle s'écoula entre la mort de Pythagore et la naissance du plus grand médecin grec : Hippocrate. Exista-t-il pendant ce temps-là des périodeutes féminins? Eurent-elles comme spécialité les maladies des femmes ? Ces questions probablement ne pourront jamais être résolues.

Hippocrate, lui, nous parle à plusieurs reprises des

1. Son traité sur la sagesse était très apprécié par Aristote.

2. Censorinus : De die natali (Ed. J. Cholodniak). Petropoli, 1889, cap. 7 (p. 11).

sages-femmes. « . . . Si la femme se délivre, il faut cesser aussitôt, si non, pratiquer la succusion par intervalles, et la balancer portée dans son lit, fomenter le siège et les parties génitales jusqu'aux aines, mettre dans un bain de siège surtout, quand les douleurs d'accouchement sont pressantes et n'avoir rien autre dans l'esprit. La sage-femme ouvrira doucement l'orifice utérin, ce qu'elle fera avec précaution et elle tirera le cordon ombilical en même temps que l'enfant »(1).

Ailleurs dans le livre des chairs : « Quiconque est peu au courant de ces choses s'étonnera que l'enfant vienne à sept mois, pour moi j'en ai été bien des fois témoin ; et, si l'on veut s'en convaincre, cela est facile, on peut s'en informer auprès des *guérisseuses* — πρός τὰς ἀ κέστριδας — qui assistent les femmes en couches. »(2).

Ces mentions nous intéresseraient peut-être moins si les dénominations que portent les sages-femmes chez lui ne nous donnaient à réfléchir. Car, tandis qu'une fois (3) il emploie les noms qui indiquent nettement l'occupation des sages-femmes (ὀμφαλοτόμος ou ταμοῦσα, coupeuse du nombril, ὑφαιρέτρια, celle qui emporte l'enfant, μαιεύτρια ou μαῖα, sage-femme du μαιεύειν délivrer), une autre fois il se sert des mots ἀκεστρίς, ἰατρίνα, ἰατρεύουσα, ἰατρομαῖα, qui sont des équivalents de l'expression « femme médecin ». Ces dénominations se rencontrant aussi chez d'autres auteurs grecs (4), leur sens différent finit par faire accepter par les savants modernes deux catégories de femmes grecques

1. Maladies des femmes in Œuvres (trad. Littré t. VIII, l. I ch. 68, (p. 143).

2. Œuvres t. VIII p. 614 (l. I c. 19).

3. Voyez Fasbender : Entwickelungslehre in den Hippocratischen Schriften. Stuttgart 1897, p. 137-139.

4. Haeser : Geschichte der Medicin. Nouv. édition 1887, p. 97.

s'occupant de la médecine : les sages-femmes ordinaires et les femmes qui s'occupaient des maladies du corps entier (1). Ces deux catégories se distinguent très nettement dans la période gréco-romaine.

A l'appui de cette opinion, citons la définition que donne le gynécologiste grec Soranus de la « μαῖα ». Elle doit être, d'après lui, versée *dans toutes les parties de la médecine*, pour donner des prescriptions médicales, chirurgicales et pharmaceutiques, pour juger bien les choses observées et savoir apprécier les rapports de tous les phénomènes relatifs.

Comme on n'admettait pas volontiers les médecins aux gynécées, ces femmes-médecins devaient être consultées surtout par les femmes. Faut-il voir là, comme le pense K. Hermann une évolution des sages-femmes? Après avoir démontré que les femmes possédaient des connaissances médicales qui ne concernaient en rien l'obstétrique nous pencherions vers l'avis contraire. Les iatromaïaï pourraient plutôt représenter le degré plus élevé des femmes médecins de l'époque homérique.

Disons encore quelques mots des sages-femmes de la Grèce indépendante. Elles jouissaient d'une grande estime et le passage souvent cité du dialogue de Platon « Théétète » le démontre suffisamment. Socrate y vante sa mère Phénarète « sage-femme habile et renommée » et communique des détails intéressants sur les attributions des μαῖαι. Entre autres il dit à Théétète :

« Elles peuvent même par des remèdes et des enchantements éveiller les douleurs de l'enfantement ou les adoucir, délivrer les femmes qui ont de la peine à accoucher ou bien

1. Lehrbuch der griechischen Antiquitäten 1882, t. IV, 3e partie.

faciliter l'avortement (1) de l'enfant, quand la mère est décidée à s'en défaire » (2).

Avant de passer à l'époque suivante nous nous permettrons de relever combien dénué de toute vraisemblance historique est le conte d'Agnodice que l'auteur lui-même a qualifié de fable (3). C'est un des mérites de Beaugrand de l'avoir refuté définitivement.

« Nous ne rechercherons point avec quelques historiens, dit-il, à quelle époque vivait Agnodice et quel était son maître. Après avoir parcouru ce que nous disent Hippocrate et Galien des femmes-médecins grecques nous concluons simplement que tout cela est de pure invention. »

Voici un résumé de cette fable :

« Les anciens grecs n'avaient pas de sages-femmes et une loi des Athéniens interdisait aux esclaves et aux femmes la pratique de la médecine. Aussi, beaucoup de malades que la pudeur empêchait de se confier à des hommes succombaient-elles faute de secours. Ce que voyant, une jeune fille, Agnodice, résolut de leur venir en aide. Elle coupa ses cheveux, prit des vêtements d'homme et suivit les leçons d'un certain Hiérophile. Son éducation terminée dès qu'elle apprenait qu'une femme était atteinte d'une maladie de son sexe, elle se rendait auprès d'elle et si la patiente la prenant pour un homme refusait ses secours, elle se faisait reconnaître. Les médecins se voyant ainsi évincés, jetè-

1. La science, à cette époque n'avait à sa disposition, dans les cas graves, que des moyens sacrifiant la vie de l'enfant, et mettant celle de la mère dans le plus grand danger ; de plus les idées qu'on se faisait de l'enfant, encore dans le sein de la mère, étaient radicalement autres ; cela explique pourquoi on avait si souvent recours à l'avortement que la nature elle-même semblait indiquer. Les anciens avaient observé souvent des accouchements prématurés terminés heureusement pour la mère, quoiqu'ils connussent parfaitement la différence entre un avortement provoqué et un avortement spontané.

2. Platon : Œuvres trad. Cousin II, p. 548.

3. Hyginus (a vécu au temps d'Auguste) : *Fabularum* liber n. 274.

rent feu et flamme contre Agnodice, et l'accusèrent devant l'Aréopage de séduire et de corrompre les Athéniennes. Les juges étaient sur le point de la condamner quand Agnodice leur avoua son sexe. Mais les médecins encore plus furieux s'écrièrent que la loi avait été violée !

Alors, les femmes intervinrent en faveur de celle qui était leur sauveur et les Athéniens, réformant l'ancienne loi décrétèrent que les femmes de condition libre pourraient étudier la médecine. »

Reléguons cette histoire dans le domaine des contes, mais exprimons en même temps le désir que ceux qui veulent écrire sur les femmes médecins de l'antiquité consultent l'article du dr. Beaugrand (écrit en 1875). Mlle Chauvin (1), Mme Gimeno de Flaquer (2), Renaud (3), Robinson (4), Ploss (5) et Hergott rapportent sérieusement ladite fable.

CHAPITRE V

En Grèce après la chute de l'indépendance.

Femmes s'occupant de la médecine mentionnées par Pline l'ancien. — Olympias, Salpé, Sotira, Laïs. — Femmes médecins de Galien : Eléphantis, Engérasie, Antiochis, Samithra, Xanita, Maïa. — Les ἰατρίναι chrétiennes. — Les femmes médecins écrivains : Cléopâtre, Origénie, Aspasie, manuscrit de Métrodora.

Si, dans l'étude précédente, nous avons consacré peut-être trop de place à la condition de la femme grecque, c'est

1. O. c.
2. La Mujer, 5e édition, Mexique, 1887.
3. Hist. nouvelle des arts et des sciences, p. 257.
4. Antiquités Grecques, p. 235.
5. Das Weib.

que les conséquences de cette situation se firent encore sentir après la chute de l'indépendance. La nation hellène subsistait malgré tout et ni la bataille de Chéronée, ni la prise de Corinthe ne terminèrent son histoire. Certes, la Grèce héroïque qui arrêta l'immense armée des Perses et produisit des Miltiades, des Thémistocles, des Léonidas, des Epaminondas, et des Philomèles avait cessé d'exister ; mais l'autre, celle qui porta si haut le flambeau de la science, celle qui enfanta tant de chefs-d'œuvre littéraires et qui par le pinceau et par le ciseau surprit la divine beauté de la forme, cette Grèce qui frayait pour l'humanité la route vers le beau et le bien existait encore.

C'est elle qui a civilisé Rome et qui jusqu'à l'origine du moyen âge, a exercé sur le monde, alors connu, une influence considérable. Son génie s'est développé d'une façon très régulière ; toutes ses grandioses productions étaient contenues en germes dans l'esprit des premières époques. Il en est de même pour le développement que prirent l'étude et l'exercice de la médecine par les femmes.

A l'époque gréco-romaine les femmes médecins devinrent très nombreuses, les faits que nous citerons l'établiront suffisamment. Si nous en cherchons les causes, nous voyons qu'il n'y a aucune analogie entre les raisons qui motivèrent alors ce mouvement et les raisons actuelles.

Aucune révolution économique ou sociale, pareille à celles du XIX siècle, n'appellait les femmes aux occupations de l'homme, et, le développement de l'institution des femmes médecins apparaît simplement comme un *fait normal*, comme la conséquence *naturelle* de la phase d'indépendance dont nous avons parlé.

Il est possible que la « Grande Grèce » (Italie méridionale) habitée par les Doriens ait joué un rôle considérable. C'est là que nous retrouverons plus tard l'école de Salerne

et c'est surtout là que devaient se préparer les médecins et les femmes médecins grecques qui se rendaient à Rome.

D'ailleurs, aussi bien dans la période alexandrine que dans la période gréco-romaine, la femme grecque, née n'importe où, en Asie Mineure, en Egypte, en Grèce ou en Italie, présente un haut degré de développement intellectuel. Ainsi, nous rencontrons parmi les femmes grecques de cette époque de grands peintres (par exemple Lalla de Cyzique), des philosophes, comme Asclépigénie, fille de Plutarque le jeune ou Arrie, la Platonicienne, des historiennes comme Pamphilé, des mathématiciennes, comme cette Hypatie, la plus célèbre des femmes de son siècle, professeur d'astronomie et d'algèbre à Alexandrie, victime de la haine aveugle des moines orthodoxes contre la science.

Les premiers renseignements que nous ayons sur les femmes médecins de cette époque se trouvent dans Pline. Il en mentionne plusieurs dans son histoire naturelle : *Olympias* la Thébaine, auteur de plusieurs prescriptions contre les maladies des femmes (les mauves mélangées avec la graisse d'oie doivent provoquer l'avortement (1) ; comment provoquer les règles ?) (2). *Salpé,* laquelle avait écrit sur les remèdes dans les maladies des femmes (3), et dont Pline donne : un emménagogue, un remède contre les affections des yeux, un liniment contre l'insolation (4) et un mélange épilatoire (5) ; *Sotira,* une iatromaïa grecque à laquelle il attribue un traité sur le traitement des fièvres (on la croit aussi l'auteur d'un manuscrit de la bibliothèque de Florence, intitulé « Gynaecia ») (6) ; enfin, *Laïs,* qui,

1. Pline, livre XX, ch. XXI (trad. Littré, t. II, p. 34).
2. Pline, l. XXVIII, ch. XIX (o. c.. II, 291).
3. Littré : Notice sur Pline, o. c., p. 94.
4. Pline, l. XXVIII, ch. XVIII (o. c., II, 261).
5. Pline, l. XXXII, ch. XLVIII.
6. Biographies des femmes célèbres, art. Sotira.

d'après les autres auteurs, aurait écrit sur l'avortement ou sur les maladies des femmes (1).

Certes, la plupart des médicaments qu'il nous communique ne se distinguent pas beaucoup de ceux dont surabonde son livre. Mais un auteur qui admettait de bonne foi les médicaments les plus extraordinaires (2), qui croyait naïvement, avec Démocrite, que les os de la tête d'un malfaiteur étaient bons contre certaines maladies, tandis qu'en d'autres cas ceux de la tête d'un ami ou d'un hôte (3) valaient mieux, devait avoir une prédilection pour les formules thérapeutiques quelque peu superstitieuses. Il se peut très bien que ces femmes valussent mieux comme médecins que Pline. Toutefois, on peut conclure de ces fragments que les femmes dont il parle étaient des sages-femmes doublées de guérisseuses, puisqu'elles s'occupaient des maladies de l'organisme entier.

Galien nous introduit dans un monde tout autre. Les deux livres : *De compositione medicamentorum secundum locos* et *De compositione medicamentorum secundum genera*, lesquels n'ont presque pas été étudiés à ce point de vue, ni par Beaugrand, ni par les autres historiens, nous révèlent toute une série de femmes qui méritent sérieusement la dénomination de « femmes-médecins » et nous donnent même quelques fragments de leurs œuvres. Le grand médecin grec distribue des louanges à plusieurs d'entre elles, et nous voyons que déjà elles fréquentaient les sommités de la science médicale grecque et romaine

1. Littré : Notice sur Pline, p. 89.

2. Voilà un exemple : « Il croît près des rivières, sur des pierres communes, une mousse sèche et blanche. On frotte la pierre qui porte cette mousse avec une autre pierre, on touche l'impétigo ; celui qui touche dit : Φέυγετε καυθαρίδες, λύκος ἄγριος ὑμμε διώκει (Fuyez cantharides ; le loup sauvage vous poursuit) et on est guéri » (o. c., l. XXVII, ch. II).

3. O. c., l. XXVIII, ch. I.

Dans le premier livre du traité « Selon les lieux », Galien mentionne, à propos du traitement de l'alopécie, recommandé par Soranus, une femme médecin, *Eléphantis*. « Il se trouve aussi beaucoup d'autres prescriptions, dit-il, chez Asclépiade, Héraclide de Tarent, *Elephantis* et Moschion, dans le livre sur l'ornementation du corps ; là j'ai copié les prescriptions que j'indique » (1).

Le neuvième livre contient, dans la partie qui traite des maladies de la rate, les prescriptions de deux femmes médecins d'Eugérasie, et d'Antiochis. Celle d'*Eugérasie* est contre le gonflement (hypertrophie) de la rate) :

Scille nettoyée et grillée,	2 mines (1 mine=436 gr. 30)
Racine de bryone Poivre blanc Persil Orobe moulu	ââ 7 mines.
Fruits de cèdre	6 sextaires de 8 onces.
Iris Racine de la grande centaurée Myrrhe	3 onces.
Vin	Q. S.

En faire des pastilles, les dessécher dans l'ombre et en donner une once dans 3 cyathes de vin coupé d'eau (2).

A *Antiochis*, Galien a emprunté deux prescriptions pour les cataplasmes émollients. La première partie porte l'inscription suivante :

Cataplasme émollient d'Antiochis contre les douleurs de la rate, contre l'hydropisie, la sciatique et les arthrites, préparé pour Faville (Μάλαγμα Ἀντιοχίδος σπληνικοῖς ὑδρωπικοῖς ἰσχιαδικοῖς ἀρθριτικοῖς ἐσκευάσθη Φαβίλλῃ).

1. *De comp. med. sec. locos*, édition Kühn, vol. XII, p. 416.
2. O. c., l. IX. ch. II (t. XIII, p. 244).

Suit « un autre, composé *pour Faville, excellent* contre les mêmes affections » (1).

Un heureux hasard a permis de compléter un peu les renseignements relatifs à cette femme :

« Une expédition scientifique autrichienne a découvert, en 1892, dans les ruines de l'antique ville lycienne Tlos (en Asie Mineure) le socle de la statue d'une dame grecque avec l'inscription suivante : « Antiochis, fille de Diodotos de Tlos ; le conseil et la commune de la ville de Tlos, en appréciant son habileté médicale, lui firent élever cette statue à leurs frais. »

Ce monument est probablement du deuxième siècle après J.-C.; Antiochis de Tlos était donc une contemporaine de Galien, et il n'est pas très osé de l'identifier avec l'auteur des deux prescriptions citées.

Au 6e chapitre du 9e livre (Des affections du siège), Galien donne « une autre prescription très utile de *Samithra* » (τῆς Σαμ ίρθας) (2) ; à la page suivante, au même chapitre, on lit : « Excellente composition grasse de *Xanite* (τῆς Ξανίτης) contre la gourme et la gale » (3). Nous ne répétons pas ces prescriptions, les curieux les trouveront à l'endroit cité. Le livre « De la composition des médicaments selon les genres » contient une prescription de Maïa : Τὸ τῆς Μαίας καλὸν πρὸς κονδυλώματα καὶ ῥαγάδας (Médicament de Maïa bon contre les condylomes et les rhagades) (4). Schacher voudrait lire μαίας (de la sage-femme) ; cependant, la tra-

1. O. c., l. IX, ch. II (t. XIII, p. 250). Nous soulignons le mot *pour* Fabilla, car c'est par erreur que Beaugrand (o. c.) a créé une Favilla, « femme de race latine sans doute, et qui a composé un malagma contre les maladies des viscères abdominaux ». Le texte dit nettement que ce n'est pas *par* Fabilla, mais *pour* Fabilla que fut composé ce malagma.

2. O. c., t. XVIII, p. 310.

3. O. c., t. XIII, p. 311.

4. *De c. m. s. genera.*

duction « de Maïa » Μαίας (de Kühn) ne nous paraît pas un contre-sens : il y avait une déesse Maïa, et ce nom était employé en Grèce comme nom propre.

Aux noms des praticiennes grecques de Galien, nous ajouterons encore deux noms de femmes médecins appartenant à la même nation, mais qui ont vécu en Cilicie (Asie Mineure) à une époque un peu postérieure, puisqu'elles sont déjà chrétiennes.

Baillie (1), Le Bas (2), Müller et après eux Boeckh (3), signalent, au cimetière chrétien de Corycos, l'inscription suivante :

Σωματοδήκη
Βασίλης τῆς ἰατρίνης
(Tombeau de Basilé, femme médecin)

Une inscription pareille se trouve au cimetière de Séleucie. Là repose la femme médecin Thècle. On lit sur la tombe funéraire :

Θήκη Θέκλης εἰατρίνης (5).

Outre celles des femmes qui exercèrent la médecine, Galien nous a conservé les noms de femmes qui se distinguèrent dans la littérature médicale.

Celles qui viennent d'être nommées ont-elles écrit? Peut-être oui, mais on ne peut pas l'affirmer. Elles se sont bornées peut-être à l'exercice médical seul. Mais celles que nous citerons maintenant ont contribué au progrès de la

1. Baillie : *Fasc. inscr, Græc.*, II, 94, n. 119.
2. Le Bas : Voyage archéologique, inscr., IV, p. 369. n. 1429.
3. Müller : *Schedæ Beaufortianæ.*
4. Boeckh : *Corpus inscriptionum græcarum*, IV, p. 447-448, n. 9164 (Berlin, 1877).
5. Boeckh, o. c., IV, 457, n. 9209.

médecine encore par leurs écrits. Galien nous a conservé des fragments dus à leur plume.

En première place, il faut mettre *Cléopâtre*. Près du passage où le grand Grec cite Eléphantis, se trouve une série de prescriptions empruntées à la femme qui porta le nom de la reine d'Egypte. Cette similitude de noms doit-elle nous faire songer à l'identité des deux personnes? Nullement. Le nom de Cléopâtre n'était pas rare, et certainement Galien, qui n'omet jamais d'ajouter auprès d'un médicament ayant servi à un personnage éminent le nom de ce personnage (p. e. « médicament préparé pour l'empereur » τῷ Κάισαρι), n'aurait pas manqué de le faire s'il y avait parmi ses remèdes quelques-uns préparés par un personnage d'aussi haute importance sociale que la reine d'Egypte (1).

Le livre auquel Galien fit ses emprunts était intitulé : « Τὸ Κοσμητικόν » (Le livre sur l'ornement du corps) et les prescriptions qu'il y prit concernent d'abord l'alopécie.

Il en donne huit. « Les unes, dit-il, sont énergiques, d'autres le sont moins, leur usage est donc indiqué selon les cas. La plus efficace est la cinquième ; la première m'a été aussi très utile, surtout après adjonction d'écume de nitre (2). »

Plus loin, on lit :

« Je cite littéralement le passage du livre de Cléopâtre sur l'ornement du corps. » Puis il donne quatre prescriptions qui favorisent la croissance des cheveux, et une qui prévient leur chute après les maladies (3). Enfin, au chapitre VII du même livre nous lisons :

1. Galien dit que déjà Criton, qui avait vécu quelque temps avant lui, avait compilé les œuvres cosmétiques de Héraclide de Tarent, de *Cléopâtre* et de tous ceux qui avaient vécu dans le temps qui s'écoula entre la mort de ces deux personnes. Ceci constitue un point de repère important pour la fixation approximative de l'époque où vivait Cléopâtre.

2. *De c. m. s. l.*, l. I, ch. II (o. c., XII, 403-405).

3. Id., ch. II (o. c., 432-434).

« De ce que Cléopâtre a écrit dans le livre sur l'ornement, contre la gale » (deux prescriptions). Plus loin, Galien cite « un autre remède de Cléopâtre contre la pithyriase » et « un autre contre la gale » (1).

Ces citations nombreuses, cette importance que Galien attache à la littéralité du texte, démontrent suffisamment que le livre de Cléopâtre jouissait d'une autorité considérable. Si son auteur avait été vraiment la reine d'Egypte, Galien nous l'aurait probablement dit.

Ni lui, ni Aétius qui vécut quatre siècles plus tard et qui cite aussi Cléopâtre, n'attribuent « Τό κοσμητικόν » à Cléopâtre d'Egypte. Ce n'est que plus tard, au moyen âge, que cette légende s'est formée. On aimait beaucoup en ce temps là à rattacher les moindres choses aux personnages célèbres (2).

C'est probablement aussi au moyen âge qu'ont été écrit plusieurs traités scientifiques attribués à Cléopâtre. Leur authenticité est fort contestée et nous nous contenterons de les énumérer.

En 1686, le Dr Gaspard Wolff de Trèves (Tigurinum) a publié à Bâle, dans son *Harmonia Gynaeciorum*, à côté d'œuvres de Moschion et de Théodore Priscianus, quelques pages d'une certaine Cléopâtre sur les maladies des femmes et sur les accouchements (3). D'après Beaugrand, ces fragments sont certainement de date plus ancienne, car

1. Id., ch. VII (o. c., XII, 492-493).

2. D'ailleurs déjà Tiraquelli (*De nobilitate*, c. 31) accepte deux Cléopâtres : l'un reine, l'autre auteur des écrits médicaux. Reinesius, Fabricius, Schacher, Haller partagent cet avis.

3. T. I, p. 1. *De partu et morbis mulierum*. D'après Harless, cet écrit date du VII ou VIIIe siècle. Il est à regretter que ni Wolf, ni Gessner, ni Spach ne disent rien du manuscrit auquel ils ont emprunté ce fragment. Montfaucon, au catalogue de la bibliothèque de Medicéens, mentionne un ouvrage s. t. *Cleopatræ Gynæciorum libri quattuor a Sorano collecti*, 73, n. 15.

ils ne sont cités par aucun auteur ancien, et doivent être rapportés à quelque faussaire médical. On trouve aussi dans quelques éditions de Galien, à la suite du traité de la composition des médicaments, une petite notice sous le titre de *Traité des Poids et Mesures*, signé du nom de Cléopâtre et qui aurait fait partie des *Cosmétiques*. Ce traité, attribué aussi à Galien, mais selon toute probabilité beaucoup plus récent, existe dans le manuscrit de saint Marc et dans beaucoup d'autres. D'ailleurs, il fut imprimé à plusieurs reprises, entre autres par Henri Estienne dans son *Thesaurus Græcæ linguæ*.

Enfin, l'écrivain arabe Ibn Wahs Chijjah parle d'un livre sur les poisons composé « par la reine Cléopâtre » (1). Ce livre devait être assez répandu, car le code 69 de la bibliothèque du couvent du Mont Cassin contient un *Antidotum Cleopatræ reginæ ad Theodoten* (2).

Le septième livre du groupe « *De Arteriacis* », de Galien, contient, à la suite des prescriptions d'Antoine Musa contre l'hémoptysie et de celles de Petinus contre les ulcérations et les suppurations profondes du poumon, une ordonnance d'une certaine *Origénie* (ἄλλη Ὀριγενείας) (3). Le nom de cette femme se rencontre encore plusieurs fois dans l'œuvre de Galien. Au quatrième chapitre du septième livre, Galien donne d'elle une ordonnance contre l'hémoptysie (4) ; au huitième livre, la formule de pilules contre la diarrhée « bonnes et très éprouvées. » Le passage qui suit cette prescription nous intéresse tout particulièrement. Nous y lisons : « La formule d'un médicament semblable a

1. Chwolson : *Uber die Uberreste der altbabylonischen Litteratur*, p. 129.
2. Renzi : *Storia della scuola salernitana*, p. 42.
3. *De c. m. s. l.*, l. VII, ch. II (o. c., vol. XIII, p. 58.
4. Id., l. VII, ch. IV (o. c., vol. XIII, p. 85.

été écrite (γέγραπται) (1) par elle. » Ceci démontre qu'il existait des écrits d'Origénie.

Quatre siècles plus tard, Aétius, médecin de l'empereur de Byzance, a mis dans son ouvrage *Tetrabiblion* une quantité de fragments d'une certaine *Aspasie* sur les maladies des femmes. Comme le remarque avec raison Beaugrand, Aspasie n'est pas la célèbre Milésienne, femme de Péricle, qui sut charmer Athènes par son esprit et ses talents ; mais il faut reconnaître que son ouvrage est assez ancien. Si l'on s'en tient à quelques idées appartenant à l'école méthodique, comme Haller l'a remarqué, on peut admettre que ce livre a été écrit dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Aspasie était une femme médecin pleine de bon sens, versée dans sa science, et on lit avec plaisir certains fragments de ses ouvrages qui mériteraient à eux seuls une étude détaillée.

C'est au quatrième livre du *Tetrabiblion* (2) qu'ils se trouvent ; et les chapitres qui les contiennent portent le nom d'Aspasie à côté du titre. Le premier fragment traite des soins qu'on doit aux femmes enceintes (Ch. XII, du IV livre de Tetrabiblion). Les autres portent les titres suivants : Des soins à donner à celles qui enfantent difficilement (Ch. XV). Comment il faut provoquer la mort du fœtus (*Foetum corrumpentia*) (Ch. XVIII). Les soins consécutifs à l'expulsion du fœtus (Ch. XXV). De la suppression des

1. *De c. m. s. locos*, livre VIII, ch. III (t. XIII, p. 143-4). Nous devons signaler ici une particularité du texte. Après γεγραπται se trouve le mot « αὐτῷ ». Kühn le traduit par *ab ibso*. Pourquoi αὐτῷ et non αὐτῇ, si cependant la terminaison du génitif ας indique nettement la femme ? Kühn, dont la négligence a été blâmée par Daremberg, n'a pas corrigé cette erreur. Pour nous, il nous paraît qu'αὐτῷ doit être attribué à l'ignorance du copiste qui n'admettait point la possibilité d'une femme médecin.

2. *Aetii medici : Tetrabiblos*, Lyon, 1549.

règles (Ch. LI). Puis : *De reclinatione aversione ac recursu uteri* (Ch. LXXVII). *Ad uteri nomas* (Ch. XCXVII). *De uteri hemorrhoidibus* (ch. C). *De hernia varicosa* (Ch. CII) et *De condylomatis* (Ch. CVI).

Pour donner quelque idée de ces fragments intéressants, nous citerons le premier et le quatrième.

« Les soins qu'on doit aux femmes enceintes, par Aspasie » (*Aspasiae*).

« Il faut préserver les femmes qui viennent de concevoir, de la peur, de la tristesse et de toute perturbation mentale violente. De même, il faut leur défendre le voyage dans les chars, les exercices violents, les fatigues psychiques (*spiritus detensiones*) et les traumatismes sur les fesses (*coxendicum ictus*). Il ne faut pas permettre non plus, qu'elles élèvent des fardeaux lourds, ni qu'elles sautent, ni qu'elles s'asseoient sur des chaises dures. Nous ne leur permettrons pas non plus, les mets pimentés (*acria*) ou flatulents, le manque ou l'excès de boissons et d'aliments. L'écoulement du sang, soit par les narines, soit provenant d'hémorrhoïdes, ou de de toute autre cause expose les femmes enceintes à un grand danger. C'est pourquoi, elles doivent prendre une quantité modérée d'aliments faciles à digérer, se servir de litières, marcher lentement, se faire faire de légères frictions ; et, parmi les occupations, choisir surtout l'apprêtage des laines (*lanificii exercitio*). Vers le huitième mois qui est le plus important, il faut mettre la femme à la diète (*alimentum contrahendum est*) et proscrire les mouvements violents. Si la femme est constipée, à cause du rétrécissement du rectum par l'utérus, il faut lui faire prendre une nourriture qui puisse combattre la constipation, comme le suc d'orge, l'oseille cuite, la mauve, la laitue. D'ailleurs au neuvième mois, pour assouplir le corps, il faut ordonner souvent des bains et avoir soin de toute façon que la parturiente

future puisse supporter sans peine les douleurs de l'enfantement. »

« Pour les soins après l'expulsion du fœtus ».

« Aspasie conseille, si l'arrière-faix est sorti, soit immédiatement après le foetus, soit quelque temps après, de rapprocher les jambes pour que les parties génitales s'affrontent. Si seulement les parties semblent insuffisamment nettoyées, il faut les laver avec la décoction de mauve ou de fénugrec et arroser d'huile tiède. Avec la même huile on oindra les lombes, le pubis, et on recouvrira ensuite le bas ventre avec de la laine molle imbibée d'huile. Il convient d'offrir des aliments faciles à digérer tout en évitant de donner de l'eau. Si ces nettoyages sont insuffisants, on utilisera en bains de siège (*insessiones*), les décoctions de fénugrec, d'armoise (*artemisia*), de mauve, et de pouliot.

Les décoctions de pouliot et de fénugrec seront aussi prises en potions. Mais, si les nettoyages ont été trop abondant (*si purgationes nimium processerint*), on utilisera des lavages modérément astringeants et des *insessiones* pareilles, on attachera le ventre avec une longue bande et donnera des aliments astringents. En cas d'inflammation il faut la combattre et de même, lorsque l'effusion du sang a été abondante, il faut avoir recours aux moyens que nous indiquerons plus loin. Si rien de cela n'arrive, il faut oindre le col de l'utérus, le vagin et la vulve avec une graisse quelconque et ensuite l'entourer chaudement (*foveatur*).

L'importance des fragments d'Aspasie a été confirmée tout récemment par le professeur d'obstétrique à la faculté de Nancy, M. Herrgott. En 1882 il a publié dans le numéro d'avril des *Annales de gynécologie* une histoire très documentée de la version podalique et dont voici une des conclusions :

« Il résulte de cet exposé et de la confrontation des textes

que dans le fragment d'Aspasie conservé par Aétius, on trouve *pour la première fois* le précepte de faire la version sur les pieds dans une présentation céphalique, quand la partie engagée ne peut avancer, pratique tenue en honneur pendant longtemps et perfectionnée par l'Ecole française des XVIe et XVIIIe siècles, conservée jusqu'à l'invention du forceps, lequel rendant facile l'extraction du fœtus se présentant par la tête, a eu pour effet un retour vers la version céphalique. »

Enfin, en 1851, Charles Daremberg a signalé un manuscrit (connu d'ailleurs déjà depuis quatre-vingts ans) portant le titre : « Περὶ τῶν γυναικείων παθῶν » (Des maladies des femmes) et ayant pour auteur une femme du nom de Métrodora. « J'ai copié — écrit-il — à Florence le traité encore inédit de Métrodora, intitulé : Περὶ τῶν γυναικείων παθῶν. Il ne consiste guère qu'en recettes. Je me propose de le publier avec les écrits de Moschion et de la pseudo-Cléopâtre (*De passionibus mulierum*). » (1)

Malheureusement la mort prématurée de ce savant ne lui a pas permis de tenir sa promesse. De plus, sa copie s'est perdue ; le docteur grec Costomiris, qui a examiné soigneusement les papiers restés après lui et légués à l'Académie de médecine ne l'a pas retrouvée. (2)

Dans le catalogue de Baudinius (3) se trouvent quelques renseignements plus précis sur le manuscrit de Métrodora. Le manuscrit de Florence est le seul qui existe ; sa cote est : Plut. LXXV cod. graec. III f^es^ 4-33. Il consiste en 263 feuillets de parchemin et son titre exact est : Ἐκ τῶν

1. Daremberg : Plan de la collection des médecins grecs et latins. Œuvres d'Oribase, Paris, 1851, p. 25-26.

2. Georges Costomiris : Etudes sur les écrits des anciens médecins grecs, Paris, 1890.

3. A. M. Baudinius : *Catalogus codicum graecorum bibliothecæ Laurentianæ*. Florence, 1770. t. III, p. 145.

Μητροδώρας περὶ τῶν γυναικείων παθῶν τῆς μήτρας. Inc. Τῶν γυναικείων παθῶν πολλῶν τε. Des. οὗ ἐπίχρει τὸν στόμαχον.

Selon Baudinius il contient 108 chapitres avec des subdivisions de quelques-uns (par exemple de celui qui traite des emplâtres). Il y est question non seulement des maladies de l'utérus, mais aussi de celles de l'estomac et des seins.

Quant à l'époque à laquelle a vécu l'auteur, il est très difficile de la fixer, car jusqu'à présent on n'a pu trouver aucune indication à ce sujet.

CHAPITRE VI

Les femmes médecins à Rome

Histoire de la médecine à Rome avant l'arrivée des médecins grecs. — Avec ceux-ci viennent les femmes médecins. — Différence entre elles et les *obstetrices*. — Les femmes médecins romaines. — La *matrona honesta* de Scribonius Largus. — Victoria et Leoparda d'Octavius Horatianus. — Les *medicæ* de Martial et Apulée. — Celles du *Corpus inscriptionum* de l'Académie de Berlin. — Les femmes médecins chrétiennes.

Le naturaliste romain, Pline l'Ancien (mort en 79), félicite ses compatriotes de s'être passés de médecins pendant six cents ans. Pour lui, cet âge d'or, où l'engeance médicale, qu'il n'omet pas de malmener rudement, était inconnue aux Romains, a duré longtemps.

Il y a là de l'exagération. Aux premiers siècles il n'y eut pas, en effet, à Rome, un corps de médecins régulièrement constitué et l'exercice de la médecine n'y fut pas une pro-

fession spéciale. Pendant cinq cents et quelques années on chercherait vainement, en Italie, un praticien ayant titre distinct, fonctions spéciales et vivant des opérations qu'il pratiquait ou des remèdes qu'il ordonnait, préparait et administrait (1). Mais, il se trouvait des hommes que l'observation, l'expérience et leur dextérité rendaient capables de soigner à l'occasion et de guérir les malades ou les blessés. Ils se recrutaient probablement, surtout parmi les Etrusques, qui enseignaient aux nobles la science divinatoire et auxquels les Romains doivent le mot même *medicus* qui vient de l'osque *meddix*. Les prêtres étrusques, renommés par toute l'Italie, exerçaient, sans doute, la médecine comme nous voyons les primitifs l'exercer ; c'est-à-dire qu'ils faisaient de la médecine sacerdotale. Ils devaient être secondés par les prêtres d'origine romaine, s'il faut en croire cette légende antique, qui veut que Numa Pompilius ait fondé un collège particulier d'augures, lesquels adoraient Esculape et jouissaient d'une si grande considération, qu'on ne pouvait jamais les priver de leur charge, même pour cause de crime !

Le culte d'Esculape, la foi dans la science des prêtres de ce dieu, restèrent en honneur jusqu'à l'époque chrétienne. Même sous le règne des empereurs, écrit Sprengel, les maîtres avares, au lieu de faire soigner leurs esclaves malades par les médecins, les envoyait dans les temples d'Esculape ; et, c'est ce qui détermina Claude à édicter une loi portant que tout esclave qui recouvrerait la santé dans ces temples serait aussitôt mis en liberté.

A côté de cette médecine surtout sacerdotale s'établit à Rome, à un moment donné, la médecine laïque.

Celle-ci, importée de la Grèce, resta d'abord confiée à la

1. Albert : Les Médecins grecs à Rome, p. 5.

classe des affranchis ou même à celle des esclaves. C'était leur mérite personnel qui les élevait parfois au-dessus de la fortune que leur avait faite leur naissance ou la guerre. D'ailleurs, nous devons faire remarquer ici que pendant très longtemps, les Romains s'étaient refusés à recevoir parmi eux les médecins grecs ; tous les arts venant de la Grèce leur paraissant suspects. Sur ce point les efforts de Caton le Censeur sont bien caractéristiques. « Une fois pour toutes, écrivait-il à son fils Marcus, je vous interdis les médecins. »

Mais bientôt arrivèrent des hommes libres. Le premier médecin grec libre, établi à Rome fut Archagatos (vers 220 avant J.-C.). Asclépiades suivit son exemple. Leurs succès, le prestige de la grande ville, le goût naissant des Romains pour les médecins grecs, la facilité de pratiquer la médecine, attirèrent après eux une foule de médecins hellènes. Jusqu'à la dictature de César ils ne furent pas citoyens romains ce qui ne diminua pas du reste leur autorité auprès des clients. César considérant qu'il importait d'augmenter l'empressement des étrangers instruits à se fixer à Rome, accorda le droit de cité à tous ceux qui exerçaient la médecine ou enseignaient les arts libéraux (1). Depuis ce décret, les médecins grecs accoururent en foule et on les retrouve à Rome jusqu'au derniers moments de sa gloire.

Parmi eux se trouvèrent sûrement des femmes et leur exemple fut bientôt suivi par les Romaines. D'autant plus, qu'au temps de César et de ses successeurs, la rigueur de l'ancienne famille patriarcale, qui entravait beaucoup la liberté de la femme, fut brisée définitivement. En outre, l'esprit large et libéral de la loi grecque pénétra dans la loi romaine et fit éclater de toutes parts les moules trop étroits d'un formalisme suranné.

1. Albert : Les médecins grecs, p. 86.

Plusieurs auteurs nous parlent des femmes médecins à Rome. Le plus ancien est Scribonius Largus (43 après J.-C.).

Dans son livre d'ordonnances, il nous donne deux prescriptions — très efficaces à ce qu'il assure — qu'il a empruntées à deux femmes. L'une de ces prescriptions est contre l'épilepsie (1), l'autre, qu'il a payée cher à celle qui lui en livra le secret, guérit les coliques. Mais, il nous paraît que les deux femmes auxquelles il doit ces recettes et dont il ne nous communique pas les noms, étaient plutôt des guérisseuses. La première est désignée par lui : « *Quædam honesta matrona* », l'autre est qualifiée de « *muliercula ex Africa* ». Ce titre de « bonne femme d'Afrique » serait difficilement employé si elle avait été véritablement médecin, étant donné que les Romains possédaient le terme spécial *medica*.

Au contraire, il est hors de doute que les femmes, dont les noms sont rapportés par un autre médecin romain, étaient des *medicæ*.

Le troisième livre de l'œuvre d'Octavius Horatianus, appelé aussi Théodorus Priscianus, qui vécut au IVe siècle (2), est dédié à une Victoria, laquelle, d'après la préface, non seulement connaissait la médecine, mais aussi la pratiquait parmi les femmes. (Dans l'édition de Sigismond Galenius (Bâle, 1632, in 4°) le nom de Victoria est remplacé par celui de Salvina.) Nous citerons ces quelques lignes qui se rapportent à elle :

Octavii Horatiani liber tertius ad Victoriam de passionibus mulierum et curis earundem.

(Le 3e livre d'Octavius Horatianus dédié à Victoria. Des maladies des femmes et de leur traitement).

1. Scribonius Largus, compositio 16, fe. 2.
2. Octavii Horatiani rerum medicarum libri quattuor. Argentorati, 1532.

Préface

« Victoria ! je veux que tu connaisses de moi, aussi bien les doux services de mon art que l'efficacité qu'on en peut attendre. Pour cette raison, après avoir composé deux livres sur les différentes maladies des êtres humains, j'ai pris la résolution d'en écrire un troisième consacré spécialement aux maladies des femmes. Et, comme il demandait autant d'attention que les autres, je l'ai écrit comme les précédents, à l'écart de la vie publique. Puisse-t-il te servir ! Je serai content de pouvoir t'aider de ma science. Quant à toi, à qui la communauté de sexe facilite considérablement la pénétration des secrets de tes malades, répands tes soins avec assiduité, exerce la médecine avec dévouement et souviens-toi des conseils que contient mon petit traité (1). »

Plus loin, au chapitre V *De conceptione*, il dit :

« Tu sais très bien, tu le sais même mieux que moi, vu ta clientèle spéciale, combien il est important, dans notre profession, de posséder des connaissances sur ce point-là ; et, combien de gratitude et de renommée acquiert un médecin, si, en suivant ses conseils, une femme stérile conçoit (2). » Ces textes sont trop clairs pour qu'on n'y voie pas qu'il s'agit d'une femme médecin studieuse et intelligente traitée par un médecin de valeur sur le pied d'égalité.

Au quatrième livre, Octavius Horatianus mentionne une Léoparda et lui emprunte une prescription contre l'hydropisie : *Ad hydropem quod monstravit Leoparda* (3).

Chez plusieurs poètes nous retrouvons aussi le nom de « *medica* ». Dans une épigramme pleine de verve mais que nous ne pouvons reproduire (De Leda) Martial (4) dit : « *Pro-*

1. O. c. p. 72.
2. O. c. p. 75.
3. O. c. p. 88.
4. Collections des auteurs latins sous la direction de Nisard, Paris,

tinus accedunt medici, medicæque recedunt. » (Les médecins arrivent et les médiciennes partent.)

Apulée (Métamorphose V) met dans la bouche d'une des sœurs de Psyché appelée à soigner son mari, cette plainte : « *Nec uxoris officiosam faciem sed medicæ laboriosam personam sustinens.* »

Mais les recueils d'archéologie surtout sont une véritable mine de documents relatifs à l'existence des femmes médecins à Rome. Dans la capitale, en Italie, en France, dans la péninsule ibérique, les inscriptions funéraires des *medicæ* ont été signalées. Ces collections d'inscriptions lapidaires témoignent nettement que la médecine était exercée par des femmes, qu'il ne faut pas confondre avec les ornatrices ou avec les accoucheuses désignées sur plusieurs monuments par le nom d'*obstetrices*. Les *medicæ* existaient bien légalement sous l'empire romain. Les monuments épigraphiques sont d'une si minutieuse exactitude lorsqu'ils mentionnent les professions, qu'il est difficile d'admettre qu'on ait confondu la femme médecin avec l'accoucheuse. Mongez, l'abbé Greppo, M. de Boissieu acceptent pour *medica* le sens de « la femme pratiquant toute la médecine » et non seulement les accouchements (1).

Le grand *Corpus inscriptionum* de Gruter (2) donne quelques incriptions funéraires de *Rome*. A la page 312 de ce recueil, se trouve l'inscription suivante :

1842. Martial, l. 11. ep. 71 (p. 517). Beaugrand indique faussement le Ier livre au lieu du XI ; ajoutons aussi que Littré traduit « medicæ » par matrones, ce qui n'est pas exact.

1. Poucet : Documents pour l'histoire de la médecine à Lyon, p. 7-8. M. Albert (Médecins grecs à Rome) confond donc à tort les ornatrices qui s'occupaient des soins du corps, les obstetrices et les medicæ. Il parle encore des « clinicæ » : ce mot pouvait bien désigner les femmes médecins, très instruites pour le traitement de toutes les maladies ; mais il ne désigne aucune catégorie spéciale.

2. Gruter : *Corpus inscriptionum*. Amsterdam, 1706, t. II.

SECONDA
LIVILLAES
MEDICA

(Secunda esclave de Livilla, femme médecin) (1).

Nous ferons une moisson beaucoup plus riche dans les *Inscriptiones urbis Romæ Latinæ* de Hertzen et Rossi, Berlin, 1882, qui font partie de la publication berlinoise : *Corpus inscriptionum latinarum.*

Ainsi, dans la vigne d'Aquari, fut trouvée une table triangulaire portant ses mots.

MELITINE
MEDICA APPALEI (2)

Dans la vigne d'Amendola on découvrit, en 1820, une table en marbre qui se trouve maintenant au musée de Berlin.

DEAE SANCTAE MEAE
PRIMILLAE. *MEDICAE*
L. VIBI MELITONIS. F
VIXIT ANNIS XXXXIIII
EXEIS. CVM. L. COCCEIO
APTHORO. XXX. SINE
QVERELLA FECIT
APTHORVS. CONIVG
OPTIMAE. CASTAE
ET SIBI (3)

1. Plusieurs femmes médecins, ainsi que cela avait lieu pour les hommes, étaient des affranchies ou des esclaves, mais l'état de servitude n'était point un obstacle aux sentiments d'affection que leurs maîtresses conservaient pour elles et qui persistaient quelquefois après la mort.
2. Hertzen et Rossi : O. c. p. 1025, n. 6851.
3. Hertzen et Rossi : P. 1065, n. 7581.

A ma divine et sainte Primilla, médica. Elle a vécu 44 ans dont 30 ans sans aucun désaccord avec L. Coccéius Apthorus. Apthorus éleva ce monument à sa meilleure et chaste épouse et à lui-même.

Près de la tombe des Scipions on retira en 1874, dans la vigne Moroni, un fragment de marbre, maintenant au musée du Vatican.

IVLIA
PIE
MEDICA (1).

Julie, esclave de Pia medica.

D'une maison privée entre le Trivium et le Quirinal, provient l'inscription qui se trouvait au musée du cardinal Carpense et qui fut vendue frauduleusement après sa mort :

MINVCIA
D. L. ASSTE
MEDICA (2).

Enfin du jardin qui se trouve sous la porte Pancratiana, on exhuma une table qui portait les mots suivants :

TERENTIAE
NICENI TERENTIA
PRIMAES *MEDICAS*. LI
BERTAE. FECERVNT
MVSSIVS ANTIOCHUS
ET MVSSIA. DIONYSIA
FIL M. B. M. (3)

1. Hertzen et Rossi : P. 1259, n. 9614.
2. Hertzen et Rossi : P. 1859, n. 9615.
3. Hertzen et Rossi : P. 1259, n. 9616.

Il est possible qu'au début, les medicæ se soient appelées, à l'exemple des Grecs, « *iatromaiai* » ; le livre de Hertzen et Rossi contient deux inscriptions qui portent ce nom. On n'en peut pas fixer la date, mais le petit nombre qu'on en a trouvé, confirme notre présomption que le mot *medica* est d'origine postérieure.

Au Vatican se trouve une table en marbre portant l'inscription :

VALERIAE BERECVNDAE. *IATROMEAE*
REGIONIS SVAE PRIMAE. AV. AVN.
M. VIII. D. XXVII. VALERIA BITALIS
FILIA. MATRI. DVLCISSIMAE
ET P. GELLIVS. BITALIS
CONIVGI SANCTISSIMAE (1)

A Valeria Verecunda, iatromaia première dans son pays, la meilleure mère et l'épouse la plus sainte, ont élevé ce monument, son époux P. Gellius Vitalis et sa fille Valéria.

L'autre *iatromaia* était peut-être grecque comme on pourrait présumer d'après le mot καλλιστα (la meilleure, excellente) :

VALIAE CALLISTE
IATROMEÆ
ECILIVS LVSIMA
CHVS CONIVGI SVAE. FEC (2)

A son épouse Valia, la meilleure iatromaia, érigea ce monument Ecilius Lysimachus.
(Table en marbre de la villa Pamphilia.)

Quant aux obstétrices et aux ornatrices, la collection de

1. Hertzen et Rossi : O. c. p. 1245, n. 9477.
2. Hertzen et Rossi : P. 1245, n. 9478.

Hertzen et Rossi contient une quantité considérable de leurs inscriptions funéraires. (n. 9720 — 9736). Nous ne les citons pas, ayant déjà établi la différence entre elles et les femmes médecins.

On a trouvé à *Capoue* une table en marbre dont l'inscription complétée par Mazochi et Mommsen est très touchante : « A *Scantia Redempta*, femme incomparable dont la vie ne peut être assez louée. Car, ce fut une jeune femme digne de toutes les louanges, d'abord pour sa pudeur et sa piété, puis pour son amour de ses parents et sa chasteté sans tache. Elle fut maîtresse ès sciences médicales *(antistes disciplinæ in medicina fuit)*. Son mari a perdu en elle le bonheur familial et l'essence de sa vie. Elle a vécu 22 ans 10 mois. Flavius de Tarente et Scantia Redempta' ses parents ont érigé ce monument à leur fille très chérie (1). »

Indiquons rapidement les autres inscriptions italiennes :

Osimo (It. méridionale) :

DEIS. MANIB.
IVLIAE Q. L
SABINAE
MEDICAE
IVLIVS. ATIMETVS
CONIVGI
BENE MERENTI (2).

A l'ombre divine de sa digne épouse Sabine, medica, Julius Atimetus.

Florence (Villa Strozzi) :

1. Mommsen : *Insc. Lucaniæ Campaniæ Siciliæ Sardiniæ*. Berlin, 1883, p. 399, n. 3890 (C. I. L. vol. 10, p. 1).
2. Gruter : O. c. t. II, p. 636.

VENVLEIA
D. L. SOSIS (1)
MEDICA

Vérone :

C. CORNELIVS
MELIBOEVS. SIBI
ET. SANTIAE. ELIDI
MEDICAI
CONTVBERNALI (2)

A *Lyon*, le Dr Poucet décrit l'inscription suivante :

METILIA DONATA *MEDICA*
DE SVA. PECVNIA. DEDIT
L. D. D. D. (3)

Metilia Donata medica de sua pecunia dedit. Locus datus decreto Decurionum. « Metilia Donata, femme médecin, a donné ce monument qu'elle a payé de ses propres deniers. L'emplacement a été donné par un décret des décurions. »

Dimensions : hauteur 0,60 ; largeur, 2,50 ; épaisseur, 0,80. La hauteur des lettres est de 0,10.

M. Poucet s'exprime ainsi : « Cette partie du monument a été découverte à Saint-Irénée, en 1824 à Lyon. On l'avait placée à ce moment, dans les murs latéraux du grand escalier de cette église. En 1845, elle a été transportée au palais Saint-Pierre. On ignore quelle était la fondation faite par Metilia. A l'époque de la décadence de la civilisation

1. Gruter : P. 1259, n. 9717.
2. Gruter : O. c. II, p. 636, n. 3 ; aussi Mommsen. p. 353 n. 3.
3. Les mots sont séparés par des hederæ cordiformes. L'A de « medica » et une partie du T de « dedit » manquent.

romaine, la grandeur et la beauté de ce bloc de choix l'avait fait employer comme tombeau (1). »

Nous devons au même savant une autre description :

MINVCIA
DL. STELTE
MEDICA

Cette inscription a été extraite d'une maison de l'ancienne rue du Bessard, à Lyon. Elle a été décrite et publiée comme étant à Rome. On ignore comment elle est venue d'Italie à Lyon (2).

Gruter a signalé à *Nîmes* une table funéraire :

FLAVIAE
HEDONES
MEDICAE
EX. T (3)

L'*Espagne* possédait aussi des medicæ (d'ailleurs Martial était Espagnol) et c'est encore à Gruter que nous devons l'inscription de *Tarragone* :

IVLIAE. QVI
NTIANAE
CLINICE. FIL
KARISSIM
MATER
POSVIT ET
SIBI (4)

(A la fille bien-aimée Julie Quintiana, *clinicienne*, et elle-même posa ceci la mère.)

1. Poucet : Documents pour l'histoire de la médecine à Lyon.
2. Poucet, Documents pour l'histoire de la médecine à Lyon, p. 9.
3. Gruter : O. c., II, p. 635, n. 9.
4. Gruter : O. c., p. 635, n. 10.

Dans la même ville, Hübner signale, sur un monument funéraire, une inscription dont nous empruntons ces deux vers :

Ussere ardentes intus mea viscera morbi
Vincere quos medicæ non potuere manus.
(Les maladies brûlantes ont brûlé mes viscères
Et les mains de la *medica* n'ont pas pu les vaincre (1).

Enfin à *Merida* (Augusta-Emerita) en Portugal, on trouva en 1608, une table funéraire portant ces mots :

IVLIAE SATVRNINAE
ANN XXXXV
VXORI INCOMPARABILI
MEDICAE. OPTIMAE
MVLIERI SANCTISSIMAE
CASSIVS PHILIPPVS
MARITVS OBMERITIS (2)

(A Julie Saturnine, âgée de 45 ans, à l'épouse incomparable, à la meilleure medica, à la femme la plus sainte, Cassius Philippe mari, pour les mérites).

Parmi les femmes qui embrassèrent la religion chrétienne, il s'en trouvait quelques-unes qui s'occupaient de médecine. Mais, les renseignements que nous avons sur elles sont très insuffisants. D'après Carptzovius (3), *Theodosia*, la mère de saint Procope martyr, excellait si bien en médecine et en chirurgie qu'elle les exerçait l'une et l'autre à Rome, avec le plus grand succès. Vers 312, elle fût exécutée par le glaive lors de la persécution de Dioclétien et mourut courageuse-

1. Hübner : *Inscr. Hispaniæ latinæ*, Berlin, 1869, p. 580, n. 4134.
2. Hübner : O. c., p. 62, n. 497.
3. B. Carptzovius : *De medicis ab Ecclesia pro sanctis habitis*, 1709, p. 28.

ment. Son nom se trouve dans le catalogue des saintes (le 29 mai). Le jésuite polonais Abraham Bzowski (Bzovius) (1) parle d'une sainte *Nicérate* qui habitait à Constantinople au temps de l'empereur Arcadius. Elle brillait par ses vertus et était très versée dans les sciences médicales. Il est probable que c'est elle qui a guéri saint Jean-Chrysostome de la maladie d'estomac dont il souffrait. Ce saint parle d'elle dans la quatrième Lettre à Olympiade (Rom. martyr. Sozomen, livre 8, ch. 23. Niceph, livre 13, ch. 25).

Enfin, voici une femme qui a ce grand mérite aux yeux de la médecine, d'être la fondatrice du premier hôpital (2) en Italie ; c'est *Fabiola* ou Fabia, élevée par l'Eglise au rang de sainte. Née d'une illustre famille, elle vendit, après la mort de son époux, tout ce qu'elle possédait et en employa le prix au soulagement des pauvres. Elle partit pour un long voyage, mais une irruption des Huns l'ayant obligée de quitter les provinces d'Orient, elle revint à Rome et se retira peu après à Ossie où elle fonda, en 380, un hôpital. D'après saint Jérôme (3) elle y faisait soigner les malades qu'elle recueillait sur les places publique. Elle est morte vers 400.

1. A. Bzovius : *Nomenclatura sanctorum professione medicorum*, Rome, 1621, p. 40.
2. Vercoutre : La médecine publique dans l'antiquité grecque, p. 360.
3. *Epist. ad Oceanum de morte Fabiolæ* (lib. III, ép. 10).

TROISIÈME PARTIE

MOYEN-AGE

CHAPITRE VII

Salerne.

L'influence gréco-romaine persiste dans le sud de l'Italie, après les invasions germaniques. — Ecole de Salerne. — Les femmes médecins continuent les traditions antiques. — Trotula. — Ses écrits. — Abella. — Rebecca Guarna. — Françoise de Romana. — Constance Calenda.

C'est une opinion erronée de prétendre que les lumières de la civilisation gréco-romaine se soient éteintes en Italie dès que l'empire romain fut devenu la proie des barbares. Cette civilisation persista longtemps. Les Goths la laissèrent intacte, et, les Longobards, tout en changeant le système gouvernemental, ne touchèrent ni aux coutumes, ni aux institutions civilisatrices de l'Italie. Quant aux invasions germaniques, pour bien comprendre leur influence, il faut considérer quelles furent les destinées des divers Etats de ce pays.

Pendant la période qui s'étend du VIe au XIe siècle une partie de la Sicile, la Calabre, Naples, Amalfi et Gaëte faisaient partie de l'empire oriental et constituaient plutôt un Etat indépendant administré selon les lois et les usages romains. Rome, sous la domination des papes, avait une vie à elle. Venise était indépendante. Le reste de l'Italie, jusqu'au VIIIe siècle, appartenait aux Longobards, et après se partageait entre eux, les Francs et le Pape.

Il résulte de cela que des différences notables devaient exister dans la culture intellectuelle de chaque province. L'Italie du sud jouissait d'une tranquillité considérable et pouvait se développer, ou tout au moins, conserver une partie de l'ancienne civilisation. Dans les écoles laïques, on enseignait la grammaire, la langue latine, et l'on honorait non seulement l'ancienne science romaine, mais aussi les chefs-d'œuvres de la littérature latine : Virgile, Horace, Ovide, Cicéron. A Rome et à Pavie les écoles continuèrent à exister comme dans le sud.

Giesebrecht démontre d'ailleurs, qu'il n'est pas une seule production littéraire de l'Italie, du VIe au XIe siècle, où les écrivains gréco-latins : poètes, historiens, orateurs, naturalistes, ne soient cités.

Non seulement la science et la langue latine furent cultivées en Italie, mais aussi la langue grecque. La population d'une grande partie de l'Italie méridionale était encore grecque, et les fonctionnaires ainsi que le clergé se servaient de cette langue. (Au IXe siècle, il y avait à Naples six paroisses de rite grec) (1). On l'enseignait dans les monastères. Dans celui des Basiliens de Nardo, au IXe siècle, on en donnait des leçons publiques; et, au VIIe siècle, les chroni-

1. Aussi bien à Naples qu'en Calabre et en beaucoup de villes, on célébrait il y a quelques siècles encore la double messe grecque et latine (v. Renzi o-c. p. 4-26).

queurs de l'époque citent nombre de savants et de prêtres, très versés dans la connaissance de la langue Hellène, même parmi ceux qui n'habitaient pas l'Italie méridionale. En somme, on peut répéter avec Giesebrecht (*De litt. studiis apud Italos*, Berlin 1845) qu'en Italie, dans ces siècles, qu'on est enclin à considérer comme barbares, il y avait un trait d'union certain entre la civilisation antique et la civilisation du moyen-âge.

Nous attachons une grande importance à ces détails, car nous avons vu par ce qui a précédé, quels rapports existaient entre la civilisation gréco-romaine et l'exercice de la médecine par les femmes. Tant qu'elle florissait en Italie, les coutumes et l'opinion étaient favorables aux femmes médecins et nous n'avons pas besoin, comme Renzi, d'invoquer l'influence bienfaisante du christianisme pour expliquer l'existence des femmes médecins à Salerne.

Elle s'explique tout naturellement par la continuation de la culture antique, d'autant plus que Salerne en fut le foyer pendant cinq ou six siècles ; et, que jusqu'au XIIe siècle, cette ville brille au milieu des ténèbres de la science comme la luciole dans une nuit d'été.

Après elle seulement d'autres villes prirent leur essor et vinrent ternir son éclat.

Salerne est une belle ville, située au fond d'un large golfe de la mer Tyrrhénienne à 28 lieues de Naples, et 18 de l'antique Paestum. Bâtie sur le versant d'une colline elle domine la baie. A sa droite s'élèvent les monts abrupts, à gauche s'étend une plaine fertile, baignée par le Sele et traversée par des collines douces et des vallées délicieuses. La mer et les montagnes la protègent naturellement contre les attaques de l'ennemi et, quand elle était entourée de ses murs et de ses fortifications, elle assurait la plus parfaite sécurité à ses habitants.

L'époque de sa fondation se perd dans l'antiquité la plus reculée et déjà aux temps de la république romaine elle était célèbre pour la douceur de son ciel. Sous l'empire elle conserva cette renommée et il est certain qu'elle florissait bien avant l'arrivée des Goths. A l'époque longobarde elle apparait comme une des villes les plus importantes de l'Italie méridionale.

Salerne devint la propriété des princes de Benévent qui s'en emparèrent et régnèrent jusqu'à 839. Cette année-là Siconulphe en fit un duché indépendant. Un de ses successeurs, Gaimar IV, étendit sa domination sur Capoue, Sorrente, Amalfi et prit le titre de *Dux Italiae*. Son successeur, Gisulphe II, maintint cet état de choses et aimant la paix et la science il contribua beaucoup au développement intérieur de son duché, dont il fut privé par Robert Guiscard. La conquête normande (en 1075) ne changea rien à la prospérité de la ville. Robert Guiscard l'embellit avec un faste vraiment royal, y construisit le dôme, y développa le commerce et l'industrie et conserva à la ville l'honneur d'être la capitale de son vaste royaume. Encore aujourd'hui, huit siècles plus tard, on retrouve les traces de cette munificence et l'on peut dire que sous la domination de Robert la ville atteignit son apogée.

Les bénédictins contribuèrent aussi à son développement. Ils y fondèrent, vers la fin du VIIe siècle, un couvent, y bâtirent plus tard des hôpitaux et des hospices et si grande fut leur influence que, lorsque Gauferius (à la fin du IXe siècle) déposa le sceptre, il se retira comme moine en leur cloître.

Quand plus tard Roger prit le titre de roi et transporta sa résidence à Palerme, Salerne resta la seconde capitale et les monarques souabes l'entourèrent aussi de leur protection. Dans ces conditions la ville put devenir grande, floris-

sante et l'on s'explique le développement et l'importance que prit l'école médicale qui s'y était formée.

A quelle époque faut-il rapporter la fondation de cette école ? C'est un point qu'on n'a pas encore élucidé. Ce qui est certain, c'est qu'elle n'est point due aux Arabes, Renzi l'a démontré d'une façon trop évidente. Selon toute probabilité le « collège de médecine de Salerne » existait déjà à l'époque des Romains, toutes les villes considérables possédant alors des écoles de médecine. L'admission des femmes aux études de l'école de Salerne, conformément à ce qui se pratiquait dans les écoles romaines, semble à notre avis, confirmer cette hypothèse.

Les bénédictins, les plus éclairés parmi les membres du clergé, lorsqu'ils se fixèrent à Salerne, contribuèrent peut-être aussi quelque peu à l'éclat de cette école. Mais la supposition que ce serait eux qui l'auraient fondée est inadmissible, elle a du reste été victorieusement refutée dans les derniers temps. En effet, il a été démontré que si les moines et en particulier les bénédictins étudiaient la médecine, si leurs bibliothèques contenaient des manuscrits médicaux, c'était surtout pour leur permettre d'exercer l'art de guérir dans les hôpitaux qui se trouvaient près des couvents.

D'ailleurs on ne voit pas quelle circonstance aurait pu les obliger à fonder une école médicale laïque ; car, les médecins salernitains étaient mariés et, parmi les femmes médecins salernitaines, aucune n'était religieuse.

Ce qui est certain c'est que, dès le commencement du VIIIe siècle, il est fait mention de médecins salernitains, que, du Xe au XIIIe siècle l'école de Salerne acquit une renommée immense et compta une foule de célébrités médicales consultées par les malades de tous les pays ; et que

sous leur direction un grand nombre d'élèves étudièrent la médecine.

Il convient de citer, dès le XIIe siècle : Cophon l'ancien, Pétronius, Jean Platéarius, le moine bénédictin Constantin, Archimataeus, Cophon le jeune, Bernard le provincial. Au XIIe siècle, l'évêque de Salerne, Romuald, qui devint médecin du pape, et Jean le Milanais, auquel on attribue — d'ailleurs sans preuves — le fameux poème didactique, intitulé : *Regimen sanitatis scholae salernitanae* (Préceptes sanitaires de l'école de Salerne) qui est parvenu jusqu'à nous et a été traduit bien des fois. Enfin, nommons Jean de Procida, l'instigateur du complot fameux des Vêpres siciliennes, né vers 1215.

Une des particularités de l'école de Salerne, un moment si fameuse qu'on a voulu la comparer à l'Ecole d'Alexandrie, est la reconnaissance des femmes comme médecins.

Un moine d'Utica, Ordéric Vital (1141), auteur d'une histoire ecclésiastique publiée par Duchesne, écrit dans le troisième livre de son ouvrage :

« En 1059, Rodolphe Malacorona vint à Utica et y demeura longtemps avec l'abbé Robert, son neveu. Ce Rodolphe étudiait depuis son enfance, avec beaucoup de zèle, les lettres et se rendit célèbre en visitant les écoles de France et d'Italie pour y approfondir les choses occultes. De sorte qu'il était très instruit, non seulement en la grammaire et la dialectique, mais aussi en astronomie et en musique. Il possédait, en outre, des connaissances si étendues sur les sciences naturelles que dans la ville de Salerne, où depuis les temps anciens étaient les meilleures écoles de médecins, il ne trouva personne pour l'égaler, à l'exception d'une matrone savante (1). »

1. Orderici Vitalis Uticensis Monachi *Ecclesiastic. Histor. libri tres, ex histor. Normannor. Scriptor.* Ed. Duchesne, p. 477.

Quelle était cette docte matrone, cette doctoresse fameuse qui égalait un homme d'une telle renommée ? Probablement la célèbre Trotula dont la vie a été mise en lumière par le docteur napolitain Renzi (1). Cette femme célèbre vivait à Salerne sous le dernier prince lombard et, par conséquent, avant l'arrivée de Constantin l'Africain, comme le prouvent des documents irrécusables. Nous possédons d'elle un livre sur les maladies des femmes, écrit par un médecin venu plus tard et qui manifestement vivait au commencement du VIIIe siècle. Il avoue, dès le début, avoir extrait son ouvrage de celui de Trotula. D'autre part, en un manuscrit *De ægritudinum curatione* (Du traitement des maladies) découvert à Breslau et renfermant des extraits pris dans les leçons des professeurs qui enseignaient à Salerne, vers la seconde moitié du XIe siècle, on trouve plusieurs fragments appartenant aux œuvres de Trotula.

Ce sont surtout ces deux ouvrages qui ont permis à Renzi de reconstituer sa biographie. Les indications du livre sur les maladies des femmes ne laissent aucun doute sur la personne de son auteur. Le compilateur fait loyalement connaître l'écrivain auquel il a emprunté le fond de son livre. Il dit qu'il a voulu résumer en préceptes la doctrine de Trotula, qui avait dû étudier avec le plus grand soin les maladies de son sexe. Il nous raconte même un incident de sa vie. Dans le chapitre qui traite de la « ventosité de l'utérus », il parle d'une malade qui en souffrait beaucoup. Vu la gravité de sa maladie, elle apppela Trotula « *quasi magistra operis* » comme praticienne consommée. Trotula émerveillée par la rareté du cas (caractérisé par une hernie) fit transporter la femme chez elle et l'ayant mieux examinée reconnut la cause de la maladie. Après quoi elle la guérit

1. *Storia della scuola di Salerno*, Naples.

par des bains et d'autres remèdes. Le manuscrit de Breslau complète à merveille ces renseignements ; presque tous les articles étant signés par leurs auteurs, en même temps professeurs à l'école de Salerne, ceux de Trotula portent sa signature. Cette découverte permet de déterminer exactement la position sociale de cette illustre dame.

Maintenant il nous faut préciser l'époque à laquelle elle vécut. C'était au XIe siècle, puisque ses collègues dont les extraits font partie du *De ægritudinum curatione* vivaient en ce temps-là. La mention de Vital est une confirmation de plus, car il est à peine possible d'admettre que la matrone dont il parle ne soit pas Trotula. Certaines particularités de ses livres contribuent également à définir l'époque. Par exemple, elle ne cite aucun auteur arabe, pas même Constantin ; c'est évidemment qu'elle lui est antérieure. Passons sur d'autres détails moins convaincants. Ainsi Tiraquello (1) est persuadé que Trotula non seulement exerçait la médecine à Salerne, mais aussi qu'elle y était née. Baccio (*De scriptoribus Regni Neapol. in Grevii et Buem : Thesaurus. Scrip. Ital.*, t. X, pars. 1), nous donne même son nom de famille en l'appelant « Trotula ou Trottola de Ruggiero, matrone salernitaine d'une grande science, qui a écrit des livres sur les maladies des femmes et leur traitement, plus un autre livre sur la composition des médicaments ». La tradition d'après laquelle Trotula aurait appartenu à la noble famille de Ruggiero, qui s'est tant distinguée à Salerne, devait être très répandue et très ancienne. Ainsi Fabricio (*Biblioth. med. et inf. latinitatis*) la nomme *Trotula de Ruggiero Salernitana*. Et Antoine Mazza (*Histor. rei Salernit.* Naples, 1681), non seulement lui attribue le même nom, mais encore ajoute qu'elle a composé deux au-

1. *De nobilitate.*

tres œuvres, à savoir : *De feris* (Des animaux sauvages) et *De mulierum passionibus ante et post partum* (Des maladies des femmes avant et après l'accouchement). Ces dernières indications seraient très précieuses, si Mazza avait indiqué les sources où il les avait puisées. L'évêque Della Chiesa (1) qui parle d'elle avec beaucoup d'estime, dit qu'elle a publié « deux beaux volumes » : *De morbis mulierum et eorum cura* (Des maladies des femmes et de leur soin) et *De compositione medicamentorum* (De la composition des médicaments). Renzi pose aussi une hypothèse d'après laquelle Trotula aurait été la femme de Jean Platéarius, l'ancien protoplaste de toute une souche de médecins célèbres. Nous ne reproduisons pas ses arguments, d'autant plus que cette question n'a pas grande importance.

La renommée dont jouissait Trotula est confirmée par une jolie scène que nous a laissée Rutebeuf, un des plus grands poètes de l'ancienne France.

En ce temps (XIIIe siècle), la foule était souvent attirée par des *herbiers*, marchands de simples, qui campés dans les carrefours et sur les places publiques débitaient devant une table couverte d'un tapis bariolé, à grand renfort de hâbleries, des « médicaments admirables ». Dans « *le diz de l'Erberie* » l'herboriste en plein vent débute ainsi :

« *Seigneurs qui ci-este venu,*
Petit et grant, jonc et chenu,
Il vos est trop bien avenu,
Sachiez de voir... ».

Puis la prose succédait à la poésie :

1, *Teatro delle donne letterate*. Mondovi, 1620, p. 289 cité, in Malacarne : *Delle opere dei medici che nacquero prima del secolo XII negli stati della casa di Savoia*. Turin, 1786, p. 6.

« *Bele gent, je ne suis pas de ces povres prescheurs, ne de ces povres herbiers qui portent boîtes et sachez, et si estendent un tapis ; ainz suis à une dame qui a nom Madame Trotte de Salerne qui fait cuevre chief de ses oreilles, et li sorciz li pendent à chaainnes d'argent par-dessuz les espaules.*

Et sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz quatre parties du monde. »

Mais revenons à ses œuvres. Le livre « *De passionibus mulierum* a été imprimé plusieurs fois (1). Ses meilleures éditions portent deux titres : « *Trotulae curandarum aegritudinum muliebrium ante in et post partum liber unicus* ». Vient ensuite un prologue sur la nature de l'homme et de la femme et une explication : comment l'auteur pris de commisération, pour les pauvres femmes s'est consacrée à l'étude de leurs maladies. Suit le deuxième titre : *Trotulae de mulierum passionibus ante, in et post partum, cum reliquis partui item intervenientibus liber experimentalis mirificus.* (Livre merveilleux et basé sur l'expérience de Trotula dans les maladies avant, pendant et après l'accouchement avec les autres choses qui concernent les couches). Les chapitres qui suivent se présentent sous le même aspect que ceux des livres salernitains de cette époque. On y voit cités : Galien, Hippocrate, Paule, Cophon l'ancien, un certain médecin « *in regione Franciæ* » et des « femmes salernitaines ». Jusqu'au soixante et unième il n'y a pas trace d'influence arabe, et Constantin n'est pas mentionné ; les deux derniers chapitres, très différents, en parlent au contraire et sont dus, sans doute, au compilateur. L'un a pour titre : « Eau d'une action merveilleuse pour préserver le corps humain de beaucoup d'infirmités ». Il y est question de la distillation

1. Argentorati, 1544 in-fol. ; Venise, 1554 ; Bâle 1566, in-4 (dans le Gynécée de Wolff) ; Leipsick, 1778.

de l'eau-de-vie et on donne des méthodes et des formules qui pourraient paraître arabes. Mais nous le répèterons avec Malgaigne : il faut se méfier beaucoup de certaines ressemblances que l'on croit saisir entre les écrivains arabes et les arabistes, à moins qu'elles ne portent sur des questions neuves et bien déterminées. Galien était la source source commune qui arrivait aux Latins, comme aux Arabes, bien que par des canaux plus détournés ; et il est impossible que des traces toutes semblables ne s'en rencontrent pas dans les uns et dans les autres. Pour ce qui est de l'alcool (*acqua vitae*) et de la distillation, Zosime de Panopolis décrit déjà les alambics, et la distillation de l'alcool était commune parmi les Arabes, à partir du xe siècle (1).

L'autre chapitre traite : « *de la poudre ophtalmique qui a permis au maître Gérard de se passer des lunettes dont il se servait auparavant* ». Quel Gérard est-ce ? Renzi pense que c'est maître Gérard, médecin de l'empereur Henri VI, qui fut traité à Naples, en 1191. Le dernier chapitre de la «Trotula » daterait donc du début du xiiie siècle. Quant aux lunettes dont parle l'auteur, elles ne peuvent pas affaiblir ces suppositions, car, si on reporte l'origine des lunettes à la fin du xiiie siècle, c'est qu'il n'en avait pas été fait mention plus tôt, ce qui ne prouve pas qu'elles fussent inconnues. Celles de Trotula seraient tout simplement plus anciennes et démontreraient l'ancienneté plus grande des lunettes que Seneca même semble déjà avoir mentionnées. L'addition tardive de ces deux chapitres est admise par Malgaigne. D'ailleurs, ni le manuscrit de Breslau, ni l'édition de Venise de 1554 ne les contiennent.

Le style du livre correspond exactement à celui d'autres écrivains salernitains du xie siècle et ne manque pas d'une

1. Renzi, *o. c.*

certaine élégance. L'auteur, à part certains préjugés bien pardonnables en ce temps, montre une connaissance très suffisante de son sujet et donne un bon nombre d'excellents préceptes.

L'article sur les polypes utérins mérite surtout d'être lu. Les règles que Trotula donne au chapitre XIX sur le choix de la nourrice, sur son hygiène et sur le régime qu'il faut lui administrer, ne sont point sans valeur. Un passage semblait traiter de l'extraction de la pierre. Il s'agissait d'un sujet atteint de la pierre qui aurait été guéri par une opération analogue à la « taille de Celse » ou même à la « taille de Franco ». Malgaigne a démontré que cette prétendue extraction reposait sur une faute de copiste. L'auteur, qui est loin dans le reste du livre de se montrer partisan d'une chirurgie hardie, conseillait contre la pierre (comme cela se lit sur le M. S. 7.056 de Paris) certaines onctions ; un copiste a transformé le mot « *ungendo* » en « *sugendo* » (en suçant) et quelques autres ayant voulu compléter le sens ont corrompu le texte et indiqué la plus absurde et la plus dégoutante des opérations (1).

Pourtant une autre opération y est indiquée pour la première fois ; c'est la périnéorraphie. M. Herrgott, auquel nous devons l'étude sur Aspasia, a revendiqué, en 1862, dans une lettre adressée à M. Verneuil (2), la priorité de cette opération pour Trotula. Voici le passage en question :

« Il arrive que pendant l'accouchement les parties du corps qui séparent l'anus et la vulve se déchirent de sorte que l'un et l'autre font un ; ce qui occasionne la proci-

1. Malgaigne : Introduction aux œuvres d'Ambroise Paré, 1840, p. XVIII-XXIX.

2. *Gazette hebdomadaire,* 1862, p. 417. V. aussi ses remarques à l'article de « Trotula » dans la traduction de l' « Histoire d'obstétricie » de Siebold (Paris, 1884, t. I, p. 299).

dence de l'utérus et son induration. Dans ce cas nous mettons doucement ce dernier en place et ensuite nous réunissons les chairs rompues par trois ou quatre sutures avec le fil de soie. Cela fait nous recouvrons la plaie d'un pansement. »

Voilà un procédé de suture immédiate. Un autre passage pris dans le même chapitre : « De ce qui arrive souvent aux femmes après l'accouchement » (*De his quæ mulieribus post partum accidunt* n° XX) montre comment il faut soutenir le périnée pour éviter la rupture. Le meilleur accoucheur de nos jours n'aurait rien à changer à ces conseils :

Ad prædictum periculum evitandum eis in partu diligentissime sic providendum est : Præparetur pannus in modum pilæ oblonguæ, et ponatur in ano ad hoc ut in quolibet conatu ejiciendi puerum illud firmiter ano imprimatur, ne fiat ullius-modi continuitatis solutio. (Pour éviter ce danger, il faut procéder ainsi au moment de l'accouchement : on préparera un drap, puis on le pliera et on l'appliquera au niveau de l'anus. Toutes les fois que la parturiente fera un effort, on imprimera fortement le drap sur l'anus pour qu'aucune solution de continuité ne se fasse.)

Le livre de Trotula a son histoire et beaucoup de choses étranges ont été dites sur cette œuvre. Ainsi un érudit, découvrit que ce nom de Trotula n'était qu'une pure altération de *Eros Juliæ*, en conséquence il attribua le livre à Eros, médecin et affranchi de Julie, fille d'Auguste. En 1772, Gruner dans sa thèse : *Neque Eros neque Trotula sed medicus Salernitanus auctor est libri qui de morbis transcribitur* (Iéna 1772) démontra que le compilateur de ce livre était un médecin salernitain. L'étude de Choulant, relative au même sujet, contient beaucoup d'erreurs, et Renzi seul a établi la relation certaine qui existe entre l'auteur et le compilateur (lequel vécut, suivant toute probabilité, au

commencement du XIIIe siècle) et donné une bonne explication du texte.

A Breslau, dans la bibliothèque de Redinger, se trouve un codex du XIIIe siècle, contenant l'œuvre en question. Elle est divisée en deux parties notamment : *liber de passionibus mulierum secundum Trota* et autre *Trotula minor*. D'après cela, Henschel pensa qu'il y avait deux femmes : Trota et Trotula. Mais Renzi est, avec raison, de l'avis qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à ce détail. Ajoutons que Trotula semble être employée ici comme un diminutif de Trota, ce qui est justifié par sa position près de l'adjectif *minor*.

Ce codex contient non seulement beaucoup de chapitres tout à fait nouveaux et inédits, mais il présente un nouvel arrangement. Tout ce qui n'appartient pas strictement à la gynécologie en est exclu, les chapitres se suivent d'une façon logique, les articles qui traitent de l'ornement de la femme sont réunis comme en une seconde partie et mis à la fin de l'œuvre. Presque tous les chapitres sont le double de ceux qui ont été imprimés ; et, parmi les chapitres ajoutés, il en est de fort intéressants comme : « Du mode de la génération de l'embryon ». « De la stérilité de l'homme ». « Pour que la femme conçoive », « De la provocation des menstrues ». « De la mort du fœtus », « Pour se débarasser des verrues », « Sur les fistules des seins », etc. (*Catalogus codicum medii ævi medicorum ac physicorum qui manuss. in Bibl. Vratisl. asservantur. Auct. A. G. E. Th. Henschel. Vratislaviæ*, 1847).

Le livre de Trotula jouissait d'une grande réputation. Pierre l'Espagnol dans son *Thesaurus pauperum* (Trésor des pauvres) écrit vers 1300, dans le seul chapitre sur l'hystérie cite cinq fois Trotula (1). Les éditions impri-

1. Choulant : *Historisch. litter. Jahrbuch*, p. 3.

mées se multiplièrent vite, et quant aux manuscrits il furent sûrement très nombreux. L'édition de Venise, en 1554, a été faite sur un manuscrit perdu, différent de celui d'Argentoratum ; car, elle contient quarante-deux chapitres au lieu de soixante-trois et ne parle ni de Gérard, ni de ses lunettes. Plusieurs manuscrits se trouvent à la bibliothèque nationale de Paris. L'un a été écrit dans les premières années du XIVe siècle (n° 696), et l'autre (n° 705) remonte au XIIIe siècle (1). Le troisième se présente sous forme d'un petit extrait *Summula secundum Trotulam* (n° 705 pièce 5) et a été attribué faussement à Roger le chirurgien. Ils varient sensiblement entre eux, mais diffèrent encore plus avec les éditions imprimées. L'auteur n'est nommé qu'au troisième. Son nom cependant se rencontre dans les deux premiers et dans leur titre : *Summa quæ dicitur Trotula.* Malgré ce titre commun ce sont plutôt deux livres : la grande et la petite Trotula : *Trotula major* et *minor*. La petite ne contient guère que des recettes de toilette et d'hygiène, mais la grande est un beau recueil concernant les maladies des femmes, la grossesse, l'enfantement et même quelques affections de l'anus et de l'appareil génito-urinaire de l'homme. Dans la bibliothèque Laurentienne de Florence, Haeser (2) signale un manuscrit qui porte le titre : *Trotula in utilitatem mulierum et pro decoratione earum, scilicet de facie et de vulva earum*, enfin la bibliothèque de l'Université de Leipsick possède le manuscrit *Trotula bona matrona de passionibus mulierum* (3).

Les deux fragments qui nous restent des œuvres de Trotula faisaient-ils, — comme pensent Renzi et Beaugrand,

1. Renzi o. c. I 259.
2. *Geschichte der Medicin*, 3e éd. I. 663.
3. Choulant : *Hist-litt, Jahrbuch*, p. 3.

— partie d'un grand ouvrage traitant magistralement des différentes branches de la médecine pratique ? Il est permis de le penser quoique toute preuve fasse défaut. Le fragment des écrits de Trotula trouvé à Breslau est très mutilé, mais pur d'additions et d'interpolations. Il est formé, comme nous l'avons dit, d'extraits pris dans le livre *De aegritutinum curatione* du *Compendium* de Salerne. Ces extraits se réduisent à quatorze, mais la diversité des sujets dont ils traitent montre qu'ils sont tirés d'un ouvrage fort étendu, comprenant toute la pathologie et une longue exposition du traitement approprié.

Les sujets (1) sont :

1. *De epilepsia.*
2. *Contra ictum oculorum.*
3. *De rubedine oculorum.*
4. *De oculis.*
5. *De oculis lacrymosis.*
6. *De dolore aurium.*
7. *De gingivis.*
8. *De dolore dentium.*
9. *De pleuresi.*
10. *Ad excitandum vomitum.*
11. *De dolore intestinorum.*
12. *De torsione ventris.*
13. *De ventris solutione.*
14. *De lapide in renibus.*

« Rien, dans les recettes, qui dénonce la superstition ou la futilité, partout se dénote le praticien expérimenté ; c'est bien l'œuvre de la *Sapiens matrona*, dont parle Ordéric Vital » (2).

1. Publiés dans la collectio Salernitana, II, 81-87. Naples 1853.
2. Renzi I, p. 159-160.

Il est certain qu'en même temps que Trotula, nombre d'autres femmes exerçaient la médecine dans le duché de Salerne. Les *mulieres Salernitanæ* sont citées à maintes reprises dans les œuvres contemporaines.

On trouve dans la compilation sus-indiquée de Trotula l'onguent contre l'érythème provoqué par le soleil, contre les rhagades, les pustules ou les macules et aussi contre les excoriations du visage « dont se servent les femmes salernitaines ». Plus loin on lit : « les femmes salernitaines mettent de la racine de bryone dans le miel et avec ce miel oignent la face. Après quoi la peau rougit merveilleusement ».

« *Circa instans* », livre médical du XIIe siècle, dû à la plume de Platéarius le premier, mentionne deux fois la mère de Jean Platéarius qui exerçait la médecine. En outre il contient toute une série de prescriptions de « femmes salernitaines ». Dans l'article *Bernix* il indique un cosmétique qu'elles emploient. Dans l'article *Ciclamen* se trouve une prescription contre le papillome des parties génitales, et contre les hémorrhoïdes (« une femme salernitaine démontre que le suc de cette plante est bon contre tous les ficus »), puis une autre contre les physconies (gonflement de l'abdomen) spléniques. Dans l'article « *Papaver* » (Pavot) elles recommandent un calmant, dans le *calamentum* un astringent utérin ; à l'article « Pariétaire » un calmant des douleurs abdominales ; au *Spica*, Platéarius parle de leurs formules pour suppositoires ; à l'article *Terra sigillata* nous trouvons un remède contre la sécheresse et l'âpreté des cheveux ; au *Tetrahit* (espèce d'herbe, galéope piquant), un autre contre la strangurie et la dysurie ; enfin dans l'article « onguent citronné » se lisent encore de leurs prescriptions.

En un autre livre intitulé *Practica brevis*, on cite les

femmes salernitaines en parlant de l'expulsion des moles hydatiques.

Le commentaire de Bernard de Provincial sur les Tables de maîtres salernitains, commentaire écrit probablement au milieu du XIIe siècle, contient de nouveaux renseignements sur la pratique des femmes salernitaines, tout en confirmant plusieurs de ceux que nous fournissent le *Circa instans* et la *Practica*.

Dans Bernard nous trouvons leur « pain des anges » et « hosties de la louange » dont le suc de tithymale faisait la base, et qui étaient destinés à combattre les maladies engendrés par le phlegme ; leur préparation de poudre d'euphorbe et d'œufs contre les engelures ; leur prescription du galbanum contre la suffocation ; l'emploi, comme le conseille aussi Trotula, de la spatule (asa fétida) ou de la vigne vierge macérées dans le miel « pour réparer des ans l'irréparable outrage » ; des onguents contre la paralysie, des fumigations avec des vapeurs d'antimoine pour la toux, ou celles de feuilles d'olivier pour les enfants paralytiques ; des onctions d'aloès macéré dans l'eau de rose contre les tuméfactions de la face, surtout contre celles qui ont une origine venteuse ; et bien d'autres recettes !

Bernard nous apprend également que les femmes de Salerne savaient mettre à profit leurs connaissances botaniques pour se livrer à de petites malices : par exemple, après avoir saupoudré des roses avec de l'euphorbe, elles les faisaient sentir aux jeunes gens, qui ne manquaient pas d'éternuer d'une façon déplorable, aux grands applaudissements de ces charmantes espiègles (1).

Les historiens Mazza (2). Castelamala (3) et Toppi men-

1. Ecole de Salerne, trad. de Meaux Saint-Marc, introduction du Dr Daremberg, p, 20-21.

2. Mazza : *Rerum Salern. Hist. ex Graev. thes.* t. IV., p. IV.

3. Castelamala : L'*amor della patria*.

tionnent sans indiquer l'époque où elles vivaient, les Salernitaines : Abella, qui se fit une grande réputation avec des ouvrages : *De Atrabile* et *De natura seminis humani* ; Mercuriade qui s'occupait de chirurgie, autant que de médecine et à laquelle Mazza attribue quatre ouvrages intitulés : *De crisibus*, *De febri pestilenti*, *De curatione vulnerum*, *De unguentis* ; enfin, Rebecca Guarna considérée à tort par Landau (1) comme une juive, car elle était de la célèbre famille salernitaine de Guarna, famille ayant donné à la ville un prélat éminent, Romuald (1154), à la fois prêtre, médecin et historien. Suivant Mazza elle aurait composé des traités : *De febribus*, *De urinis*, et *De embryone*. Tous ces traités étaient écrits, selon la mode de ce temps, en vers.

Dans le registre angevin des *Archives Royales napolitaines* (Reg. 1321-1322, lettre A, n. 240, feuille 255) se lit un curieux document relatif à une femme salernitaine qui exerçait la chirurgie. Le 10 septembre 1321 Charles, duc de Calabre, accorda la permission doctorale de la chirurgie à Françoise, femme de Mathieu de Romana de Salerne, après avoir reçu un certificat public de l'Université de Salerne, constatant qu'elle possédait des connaissances solides en chirurgie et qu'elle avait passé un examen devant une commission des médecins et chirurgiens. Le passage suivant en est assez intéressant : « Comme pourtant *la loi permet aux femmes d'exercer l'emploi des médecins* et qu'en outre, vu les égards de l'honnêteté des mœurs, les femmes se prêtent mieux au traitement des femmes malades ; après avoir reçu le serment de la fidélité nous lui permettons... etc. (2) ».

Au xve siècle Constance Calenda, fille de Salvator Calenda,

1. Landau : Geschichte der jüdischen Arzte, p. 30.
2. Renzi, Collectio Salernitana, III, p. 338.

doyen de la faculté de médecine de Salerne, vers 1415, puis doyen de la faculté de Naples, instruite soigneusement par son père, obtint les honneurs du doctorat médical. Les archives de Naples contiennent la permission que lui donna le roi d'épouser le seigneur Baltasare Sante Mango (1). Henri Baccius assure qu'elle a écrit sur les maladies des femmes. C'est la dernière femme médecin salernitaine que nous connaissions. D'ailleurs, bientôt après, Salerne elle-même perdit son éclat, et, si aujourd'hui elle porte encore un grand nom, elle n'est plus qu'une petite ville

---

CHAPITRE VIII

Occupations médicales des femmes germaines à l'époque de l'invasion et pendant la période chevaleresque.

Apparition de nouvelles peuplades. — Situation de la femme germanique. — Les prêtresses. — Rôle médical des femmes dans les hordes des agresseurs germains. — Les femmes scandinaves des Eddas et des Sagas s'occupant de la médecine et de la chirurgie. — La féodalité et la femme. — « Médeciennes » et chirurgiennes de la France féodale. — Il en est fait mention dans le roman de Perceval, dans l'Erec de Chrestien de Troyes, dans le Fiérabras, chez Gérard de Nevers, dans l'Aucassin et Nicolette, dans le lai de Guigemar, par Marie de France et dans d'autres vieux poèmes français.— La femme-médecin dans les vieux poèmes allemands : le « Waltharius » d'Ekkehard, le « Tristan » de Godefroi de Strasbourg, l'« Erec » et l'« Iwein » d'Hartmann von Aue.

Quittons pour quelque temps les régions du soleil et de la lumière et allons vers le Nord. Là-bas, aux « pays des

1. *Reg. Archiv.*, 1423, fol. 20, cité par Renzi, III, p. 343. Origlia (Istoria dello studio di Napoli, Naples 1663) écrit Santo Manco.

brumes », en Allemagne, en France, sur les bords du Danube et de la Vistule, de nouveaux peuples ont surgi. Les Germains et les Slaves ont apparu, leurs clans sont descendus jusqu'au sud de l'Italie et, même à Salerne, nous les avons vus. Mais, en Italie, ils subirent bien vite l'influence de la civilisation antique, et pour les trouver purs et libres d'influences extérieures, il nous faut traverser les Alpes.

Peu nous importent les théories, d'ailleurs trop controversées, sur le rajeunissement de l'ancien monde par les peuplades germaniques. Ce qui nous intéresse surtout est de savoir si leur caractère, leur organisation sociale et les conditions créées par leurs conquêtes ont exercé chez eux quelque influence sur la situation des femmes. Nous pouvons dire sans aucune hésitation : oui.

L'organisation de la famille germanique primitive ressemble beaucoup à celle de la famille grecque au temps d'Homère. La femme était l'égale de l'homme ; mariée, ses enfants la vénéraient, jeune fille ou veuve, elle jouissait d'une liberté considérable. Elle était consultée dans les affaires importantes, et ne le cédait pas à l'homme en vaillance. Si elle s'occupait de la maison, quand le mari chassait, elle savait fort bien, s'il était besoin prendre les armes comme lui et s'en servir.

Donc le mépris, ce poison qui paralyse l'activité de tout être humain, n'était point infligé à la femme germaine, et si, enrichie par l'expérience, elle voulait donner des conseils ou des soins médicaux à ses proches, on ne lui opposait aucun dédain.

D'autre part, l'égalité sociale étant réelle, elle pouvait être prêtresse. Or, les Germains, pareils en ceci aux autres peuples à un certain degré de culture, considéraient les maladies comme l'effet de l'action de méchants êtres sur-

naturels ou de divinités irritées. C'était donc le devoir des prêtres d'intervenir auprès des immortels en faveur des malades et de traiter ensuite ces derniers d'une façon plus ou moins rationnelle.

Cette branche de la médecine sacerdotale n'était pas interdite aux femmes, et les recherches historiques le confirment. L'historien allemand Weinhold dit dans son livre sur les femmes allemandes au moyen âge (1) :

« Il y avait chez les Germains aussi des prêtresses. Elles disaient les prières comme les prêtres, prononçaient des bénédictions, griffonnaient des signes magiques, dits runes, et se servaient des médicaments et des moyens réputés comme efficaces. Elles s'adressaient aussi, pour guérir les plaies, au dieu de la guerre, et pour les maladies des femmes à Frigg, en Scandinavie, à Freya et à Menglod.

La mythologie et la légende, dont l'évocation est le plus souvent l'image embellie du monde réel, admettent chez les Germains les femmes-médecins. La médecine s'y trouve sous la protection de la déesse Eir, et les légendes héroïques allemandes parlent de femmes sauvages, de dames des forêts et des eaux, comme de génies connaissant l'art de guérir.

C'est d'une « wilde wip » que le vieux Waté du « Chant de Gudrun » a appris la science médicale :

« Hetel envoya des messagers ; ils devaient chercher Waté, dont ils avaient entendu dire auparavant qu'il était médecin et avait été instruit par une femme sauvage. Waté guérit maint brave blessé » (2).

1. *Die deutschen Frauen im Mittelalter*. Vienne, 1882.
2. Kudrun, v. 529 (éd. Pfeiffer : *Deutsche Classiker des Mittelalters*, II, p. 112. Leipsick, 1865.

D'après le fragment d'un vieux poème allemand, une dame de l'onde guérit le héros Abor (1).

Blessé dans une lutte, il alla près d'une fontaine située dans un bois et bientôt une dame de l'onde y arriva aussi. Ayant aperçu le chevalier blessé, elle le prit en commisération, le porta en son château et lui donna tous les soins nécessaires.

« Elle le baigna avec soin,
Du linge blanc et fin
Lui appliqua sur le corps. »

Aussi guérit-il très vite.

Dans un autre poème, une demoiselle sauvage guérit les plaies de Dietrich de Berne (2).

Les connaissances médicales des femmes servirent beaucoup les Germains, quand ils quittèrent leurs pays pour descendre au sud et y engager des luttes sanglantes. Alors, les femmes qui accompagnaient les armées et les tribus pansaient et lavaient les membres des blessés (4), elles y mettaient les simples, les emplâtres et prononçaient des incantations (3).

Des détails plus explicites sur le rôle médical des femmes chez les envahisseurs manquent. Les historiens ne notent que des généralités et les chants héroïques de ces temps

1. Jacques Grimm : *Abor und das Meerweib* in *Zeitschrift für deutches Alterthum*, V, 1845, p. 7-8.

2. *Eckenliet*, p. 172. Selon Alwin Schulz, beaucoup de chevaliers médiévaux allemands emportaient avec eux, en partant en guerre, des emplâtres et des pommades médicinales. Les meilleures étaient celles qui avaient été préparées, disait-on, par des dames sauvages (Wilde wibe). *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesänger*, I, 201.

3. Weinhold : *Deusche Frauen im Mittelalter*, p. 371.

4. Les incantations faisaient la partie fondamentale de l'obstétrique; quand Oddrun, la sœur d'Etzel, apprend que Borgny va donner la vie à un enfant, elle se rend chez la parturiente, s'agenouille devant elle et se borne à chanter des chants dont l'action doit accélérer l'accouchement (Edda.).

sont perdus. Heureusement, une autre littérature nous a gardé les souvenirs d'une époque à peu près pareille, et on y voit bien quels services rendaient aux blessés les femmes médecins primitives. C'est la littérature scandinave et en particulier les chants des deux Eddas, ainsi que les nombreuses sagas. Ces œuvres poétiques célèbrent les faits d'armes des féroces Vikings, les incursions de ces hardis brigands danois-norvégiens et aussi normands, qui jetaient l'effroi dans toute l'Europe, en commençant par le littoral de la Baltique et en ne s'arrêtant qu'à Constantinople ! Germains comme leurs prédécesseurs, les Goths, les Lombgobards, les Gépides, les Vandales, ils fondaient, comme eux, des royaumes et étaient, comme eux, une race intelligente, quoique barbare.

Dans les Eddas, on trouve neuf femmes guérisseuses rassemblées autour de la sage Menglod sur une roche élevée vers laquelle toutes les femmes malades viennent en pèlerinage (1). On y voit des dames blanches qui parcourent le pays en qualité de voyantes et de médecins. Elles chantent les incantations et les bénédictions, elles écrivent les runes, elles interrogent le sort sur la destinée des malades, elles leur préparent des boissons médicinales et les moyens externes leur sont aussi connus (2). Mais ce sont des sagas qui nous communiquent les descriptions des batailles et nous renseignent sur la part des femmes dans le traitement des blessés.

Voici un épisode de la Hromundarsaga :

Un adversaire ouvre le ventre à Hromund Greipsson. Hromund refoule les intestins dans la cavité abdominale, réunit les parois du ventre, les maintient ainsi à l'aide d'une bande et court de nouveau à la lutte. Après la bataille, sa

1. Ch. Weinhold : *Altdeutsches Leben*. Berlin, 1856, p. 385.
2. Id., p. 385-386.

Svanhvit bien-aimée examine la blessure et la coud magistralement. Soigné par elle, par Hagal, homme plein d'expérience, et par l'intelligente femme de ce dernier, il est bientôt guéri totalement (1).

Après la bataille de Siklastad, nous raconte une autre saga, le scalde Thormod Kolbrunarskald grièvement frappé, arriva dans une cabane où étaient couchés nombre de blessés. Une femme était occupée à les panser, à laver leurs plaies avec l'eau chaude et sur le feu bouillaient dans un chaudron, des plantes odorantes qu'elle donnait en breuvage aux guerriers (2).

En leur pratique chirurgicale, les femmes des sagas se montraient très douces et très compatissantes. Si des êtres, qui leur étaient chers, se trouvaient au combat, elles se rendaient au champ de bataille et y pansaient tous ceux qui en avaient besoin (3). Dans les cas de duels elles se tenaient aussi prêtes à soigner les blessés. Quant Thorfinn Selthorisson et Gudlaug le riche se blessèrent l'un l'autre grièvement en duel, la belle-mère de Gudlaug, Thurid, les guérit et ensuite les réconcilia (4).

Ingigerd, la fille d'Ingvar, roi des Rousses, fonda même, selon la Sturlaugsaga, un petit hôpital où les malades furent confiés aux soins des femmes (5).

En présence de ces faits nous ne trouverons pas étrange que les parents missent leurs enfants en apprentissage chez ces femmes dites sages (weise Frauen) (6).

Les conquêtes germaines et leur conséquence : la féodalité, ont modifié la forme de la famille.

1. Hromundarsaga, ch. VII-VIII. Weinhold, Altn. Leben, 388.
2. Olafsaga, ch. 218, cf. Weinhold Alt. L. 289.
3. Vigaglumssaga, ch. 23.
4. Landnâmab. II, 6.
5. Sturlaugsaga strafsama, c. 26. Cf. Weinhold Altn. L. 389 390.
6. Weinhold : Altn. L. 398-9.

L'idylle familiale de Tacite subit des changements. L'homme devenu plus puissant au dehors dut chercher à obtenir la prépondérance chez lui ; et, c'est là un facteur psychique qu'il ne faut point oublier.

Cette prépondérance, une fois acquise, devint avec le temps de plus en plus oppressive et vers le commencement de la Renaissance, la situation de la femme germaine dans la famille ne ressemble plus du tout à celle d'antan.

Dans les premiers siècles du Moyen Age, la femme était encore entourée d'une considération, qui la protégeait dans une certaine mesure contre les abus d'un système, où la force physique jouait un rôle considérable. Elle jouissait de conditions relativement assez favorables.

La fille obéissait au père. Elle recevait de sa main le mari, mais si celui-ci n'était pas à son gré, l'amour filial se révoltait. La jeune personne opposait alors au père une vive résistance et dans cette lutte elle était soutenue presque toujours par sa mère (1).

Au point de vue social la femme n'avait pas trop à se plaindre. L'organisation féodale se basait sur la force physique. Tous les droits s'exerçaient les armes à la main (même témoigner, c'était combattre, réclamer un droit en justice, c'était accepter le duel judiciaire) ; la femme sachant prendre les armes dans le cas de nécessité et repoussant quelquefois l'ennemi aussi vaillamment que l'homme (2), on

1. Krabbes : *Die Frau im Karlsepos*, p. 15-16.

2. Au besoin la femme du moyen-âge met l'armure, paraît sur les remparts et incite à la lutte, elle défend en l'absence de son mari le château contre l'ennemi, quelquefois elle fait des sorties, elle tue les assiégeants (Blancheflorin, *Girbert de Metz*) et reçoit des blessures (id., Krabbes, o. c. p. 49). Au xie siècle on voit la princesse Gaeta, femme de Robert Guiscard, reconduire à la bataille la lance à la main, les fuyards du combat de Dyrrachium. Suivant son exemple, ses compagnes prirent part à la bataille en portant de l'eau aux chevaliers combattants et en les exhortant. — L'Empereur Conrad en revenant de Syrie avait

l'admit même en France, dès qu'un certain ordre pût s'établir, à posséder des fiefs. Ce qui indiquait presque l'égalité complète entre elle et l'homme. La femme, seigneur de fief, exerçait les fonctions publiques qui étaient essentiellement qualifiées par les Romains d'office viril. « S'eles tiennent fief, elles doivent cel meisme service que uns home devrait s'il le tenait. Elle doivent fere ce qu'à lor service appartient » dit Beaumanoir (1).

Le service de justice comme le service de guerre pouvait être rempli par la femme vassale ou suzeraine, elle avait le droit de venir en personne siéger à la cour féodale et de rendre la justice elle-même. En sa qualité de vassale, elle avait droit à toutes les dignités de la Cour. Mahaut, la comtesse d'Artois, assista comme pairesse au jugement du Parlement qui débouta son neveu Robert III de ses réclamations, en 1309. Elle fit, en 1316, office de pairesse au sacre de Philippe V, son gendre, soutenant comme les autres pairs du royaume la couronne sur la tête du roi.

Citons aussi, par curiosité, le débat élevé entre Jeanne, comtesse de Flandres, et Agnès de Beaujeu, comtesse de Champagne, au sacre de Saint Louis.

En l'absence de leurs maris (Fernand de Portugal, comte de Flandres, était prisonnier au Louvre, depuis la bataille de Bouvines ; et Thibaut de Champagne avait vu les portes de Reims se fermer devant lui) ces deux princesses eurent après le sacre, la prétention de porter devant le roi l'épée royale. Pour calmer le différend, il fallut donner cette dernière à Philippe Hurepel, comte de Boulogne, dernier fils

parmi sa suite un détachement de femmes habillées en chevaliers ; ce détachement s'appelait jambes d'or à cause de son ornement. (A. Frassatile donne elettrici, Rome 1889, p. 127).

1. Coutume de Beauvoisis. Ed. Beugnot. Des services *as sergans* XXIX 18, I. 408, 409.

de Philippe-Auguste, mais sans préjudice du droit des comtesses (1).

On découvre bien facilement ici le fond belliqueux germanique ; et, comme au temps jadis les femmes de cette époque avaient gardé leurs pratiques médicales. En effet à l'époque de la féodalité, il était d'usage de faire entrer dans l'éducation des jeunes filles de qualité, des notions de médecine, un peu de chirurgie et particulièrement cette partie de la chirurgie qui regarde le traitement des plaies. Cela leur était utile pour leurs pères et leurs maris, quand ils revenaient des combats ou des tournois mutilés et estropiés.

En ce temps-là, il n'était pas très facile d'aller chercher un médecin habitant quelquefois à la distance de quinze ou vingt lieues ; et souvent les mains délicates de la châteleine rendirent des services chirurgicaux aux chevaliers étrangers qui arrivaient blessés dans un château. C'est une des raisons pour lesquelles les guerriers rendaient des honneurs si grands au sexe faible, objet de leur amour et de leur reconnaissance (2).

Aussi les innombrables épopées chevaleresques de la France et de l'Allemagne abondent-elles en mentions sur ces chirurgiennes et « médeciennes » bienfaisantes. Jetons d'abord un coup d'œil sur l'œuvre poétique française.

Dans le roman de Perceval ces dames nous paraissent un peu comme des « étudiantes en médecine » contemporaines.

Lorsque l'illustre chevalier a cassé le bras du sénéchal

1. Le nain de Tillemont, t. I, p. 43. Philippe Moustier, t. II, p. 568. cité in : L'intermédiaire des chercheurs (1892 du 30 juillet).

2. En France, on peut ajouter aux coutumes germaines quelques traditions gauloises. On sait que les femmes jouissaient en Gaule d'une grande estime, qu'elles y étaient druidesses, et que, comme telles, elles traitaient les malades et les guerriers blessés (Ernault : Les idées et les connaissances médicales chez les Celtes, *passim*).

de la cour du roi Artus, celui-ci envoie chercher, pour le guérir, un médecin et trois jeunes filles, *ses élèves*.

Un mire moult sage
Et trois pucèles de l'escole
Qui le renoent la canole ;
Et puis li ont son bras lué
Et rasoldé l'os esnicié (broyé).

Chrestien de Troyes, dans son roman « d'Erec et d'Enide », nous fournit un autre exemple :

Le chevalier Erec, rapporté sanglant, est soigné par sa femme et les deux sœurs du comte Guivres. Ces habiles guérisseuses, « qui moult en savoient » enlèvent premièrement la chair meurtrie (« la morte car ») puis lavent soigneusement les plaies :

Et remetent emplastre sus
Cascun jor une fois ou plus;
Le faisoient mangier et boivre
Si le gardent d'aus et de poivre.

Dans le vieux roman de Fiérabras, la belle Sarrazine Floripe panse Olivier avec la mandragore, cette plante mystérieuse, aujourd'hui perdue ; après l'avoir délivré de la prison où l'émir Balan l'avait fait jeter, elle lui demande s'il n'a pas « le cors plaïé ni navré ».

— Oil, dist Olivier, ou (au) flanc et ou costé.
— Par foi ! ce dist la bèle, je vous donrai santé
(Elle) Vait à la mandeglore i peu en a osté
(a) Ollivier l'aporte ; tantost k'en ot usé
Si sanèrent ses plaies, si revint en santé.

Gérard de Nevers ayant été blessé fut mené dans un « chastel ». Alors « une pucelle de léans » le prit en cure, « s'y en pensa tellement que en peu d'espace commença fort à amender. Tant le fist assoulagier que assez compe-

tamment le fit mangier et boire, et avant que le moys fut passé, il fut remis sus et du tout guery ».

Dans le fabliau « Aucassin et Nicolette » se trouve le passage suivant : « Nicolette alarmée l'interrogea sur la cause de ses douleurs, elle lui tàta l'épaule pour s'assurer si elle était déboîtée et fit si bien qu'elle la lui remit en place. Sa main ensuite appliqua sur le mal certaines fleurs et plantes salutaires dont la vertu lui était connue. »

On pourrait multiplier à l'infini ces citations. Dans le dramatique « lai de Guigemar » de Marie de France, le chevalier de Guigemar, atteint à la cuisse par sa propre flèche, est soigné par une dame et sa nièce avec des soins touchants. Quand elles l'eurent couché sur le lit de la jeune fille :

En bacins d'or l'ève (l'eau) aportèrent
Sa plaie et sa quisse lavèrent ;
A un bel drap de cheisil blanc
Li ostèrent d'entur le sanc
Puis l'unt estreitement bandé...
De sa plaie nul mal ne sent.

On lit dans le poème de Gaufrey :

Et la dame (la femme de Gaufrey) gentil maintenant s'en ala
Et vint à premier escrin et si (le) deffrema
Et si en trait une herbe que si grande bonté a
Qui en ara usé, je mal ne sentira.
En premier mortier la trible et si la destrempa
Puis en vint à Robastre et si li en donna
Si tost comme le ber le col passé en a
Il fut sain comme pomme de chen ne doutés ja.

Citons un autre passage du poème intitulé : *L'Elie de Saint-Gille :*

Rosamonde, la bèle, ama mout le vasal
Teus neuf herbes li done qu'ele li desteupra

Puis qu'il en ot beu et le col trespassa
Tout fu sains et garis, a mangier demanda (1).

Maintenant, passons à la littérature allemande du moyen âge.

Dans le poème latin du Moyen Age : « *Waltharius* », écrit par Ekkehard, moine allemand, une lutte sanglante a lieu. Quand un des combattants tombe sérieusement blessé par terre, Alpharides appelle à voix haute une jeune fille qui craintive vient et panse les plaies (2).

Le héros du ravissant poème de *Godefroi de Strasbourg* « Tristan » avant de donner le coup de grâce à Morold, le raille :

Tes affaires me paraissent être bien mal,
Des bonnes racines te seraient nécessaires.
Ce que ta sœur dame Isot
De médicaments a recueilli
Il te faudrait pour te guérir (3).

Après son combat avec le dragon, Tristan tombe épuisé. Isolde, accompagnée de sa mère et de sa cousine, arrive à l'endroit où la lutte a eu lieu et le trouve inanimé.

Doucement toutes les trois lui ôtent l'armure
Et comme elles ne voyaient à son corps
Ni coups ni blessures
Elles s'en réjouirent fortement.
De la thériaque prit alors
La sage reine..... (4).

1. Ed. Gaston Raynaud : Soc. d'anc. textes, t. X. 1879, v. 1459 ss. Pour les autres citation cf. Krabbes, p. 12, 31, 71. A. Méray, p. 353, 6. Dupouy, p. 12, 13.

2. *Haec inter timidam revocat clamore puellam.*
Alpharides, veniens quae saucia quaeque ligavit.
Ekkehardi primi Waltharius, éd. Peiper, Berlin. 1873.

3. Godefroi de Strasbourg : Tristan, vers 7073-7078, éd. Pfeiffer, t. VII, p. 239-240.

4. Isolde.

Et lui versa dans la bouche
Tant qu'il commença à transpirer
Il guérira, dit-elle, cet homme (1).

Dans l'Erec, poème du grand poète allemand médiéval *Hartmann von Aue*, Erec, blessé dans plusieurs combats, se trouve par hasard près du camp du roi Artus.

Celui-ci l'invite chez lui. Au camp, Erec est reçu avec une grande bienveillance et la reine guérit ses plaies. Voilà la description du traitement :

Tout de suite vint la reine,
Pour le plaindre et le voir
Accompagnée de toutes ses dames.
Un emplâtre fut apporté en même temps
Dont je vous dirai
Combien bon il était pour les plaies :
Maint blessé en fut guéri.
A qui il fut mis
Sur les plaies,
A celui-ci il faisait cesser la douleur
Et ne guérissait jamais trop (*sic*)
Seulement à juste mesure,
Aucun mal ne resta plus
Et ce qu'il fit de bon, ceci resta.
Ceux qui en furent guéris
Se sentaient pleins de force
Et leurs corps furent comme si
Jamais ils n'auraient reçu de blessures.
De cet emplâtre pansa
La main de la reine
Les plaies du chevalier (2).

Le passage de *Tristan* est bien curieux : il nous montre que les femmes, en allant voir les champs de bataille, portaient toujours avec elles des médicaments. Un autre poème de Hartmann von Aue, contient un épisode non moins intéressant.

1. Godefroi de Strasbourg : Tristan, v. 9436-9444, o. c. p. 312-313.
2. Erec, vers 5128-5149, éd. Pfeiffer, vol. IV, p. 169-170, (L. 1867).

Nous y voyons que le maître du château, en hébergeant un blessé, ne lui porte pas secours lui-même, mais le remet aux bons soins de ses filles, plus versées dans l'art médical qu'un chevalier.

Iwein, après avoir défendu l'innocence de Lunette, refuse de rester auprès d'elle et part, quoique blessé et affaibli. Chemin faisant, il voit un château, il entre et, quoiqu'on ne le connaisse pas, on le reçoit à bras ouverts.

Là-dedans on lui ôta l'armure
Et le seigneur envoya
Chercher ses deux filles
Dont plus belles personne
Ne pouvait trouver au monde.
Il leur ordonna
D'oindre et de panser
Ses blessures.

Quinze jours après il fut guéri (1).

Ces exemples suffisent (2) pour démontrer que l'élément germanique, si important pour notre étude, était aussi favorable à la femme médecin que l'élément gréco-romain. Voyons maintenant ce qui s'ensuivit de leur fusion.

1. H. v. Aue : Iwein, v. 5609-16, éd. Pfeiffer, vol. VI, p. 195.
2. Ceux qui s'intéresseraient à ces détails en trouveront d'autres in Eilhart : Tristan, 951, Wilh. 99, 19, Krone, 6721, 6539, G. Frau, 2681, Wigam, 5266, Roseng, 1996 et s.

CHAPITRE IX

Les « médeciennes » en France, Allemagne, Angleterre, et Pologne au XIIIe et au XIVe siècle.

Les tribus germaines subissent l'influence de la civilisation. — Femmes s'occupant d'études. — Education médicale de ce temps. Sarah de Saint-Gilles. — La « médecienne » de Gauthier de Coinsi. — Lutte de la faculté de Paris contre les femmes médecins. — La « médecienne » Sarre Vivaut, les huit femmes médecins de Paris de 1292. — Celles du XIVe siècle : Clarisse de Rotomago, Jeanne Converse, Cambrière Clarisse, Laurence Gaillon. — Le procès de « domina Jacoba Felicie ». — Les « chirurgiennes ».

Allemagne : La médecienne de Tristan. — Les « medicae » de Mayence. — L'oculiste de Munich. — Les femmes médecins de Francfort-sur-le Mein et de Wurzbourg.

Angleterre : Permission d'exercer donnée aux femmes par le roi Edgar.

Pologne : Iohanna medica de Posnanie. — Catharina medica de Cracovie. — Elisabeth de Hongrie.

Les premières peuplades germaines qui subirent l'influence de la civilisation gréco-romaine furent naturellement celles qui s'établirent en Italie. Les Longobards et les Normands non seulement ne portèrent aucune atteinte à la culture antique, mais contribuèrent de leur mieux à son développement. Au nord, l'école de Pavie fut fondée par les Germains.

Au delà des Alpes, les jeunes peuples étaient plus réfractaires à la civilisation. Mais bientôt surgirent des hommes remarquables qui propagèrent la lumière parmi eux. Les Anglo-Saxons et les Visigoths d'abord firent briller les sciences, en Angleterre et en Espagne ; puis Charlemagne permit à l'instruction de refleurir en France. Ce courant de progrès ne s'arrêta pas malgré les luttes intestines qui écla-

tèrent en France et en Allemagne entre ses successeurs. Et bientôt deux nations slaves qui embrassèrent la religion catholique, les Tchèques et les Polonais, se joignirent au monde civilisé. Déjà, en 1190, le géographe arabe Edrisi avait écrit que dans les villes de Gniezno (Gnesen) et de Cracovie « fleurissaient les sciences et les études » (1).

Les femmes prirent naturellement une part active à ce mouvement.

On peut même dire que, pendant une grande partie du Moyen Age, elles furent beaucoup plus instruites et plus cultivées que les hommes. Les Germains estimaient que l'instruction efféminе les guerriers, et voici à ce sujet une anecdote assez caractéristique : Quand Amalasvinthe, fille du grand roi ostrogoth, Théodoric, femme très instruite, donna trois maîtres à son fils, le peuple goth s'indigna.

« Théodoric, disait-il, n'envoyait jamais d'enfants goths à l'école, l'instruction faisant de l'homme une femme, et le rendant timide. Le sabre et la lance doivent lui suffire ». Amalasvinthe céda (2).

En somme ceux qui n'étaient pas clercs attachaient assez peu d'importance à l'instruction (3).

Aussi, le Moyen Age compte-t-il nombre de femmes très intelligentes et très éclairées. Nous verrons plus tard quel splendide essaim formèrent les religieuses. Mais, disons tout de suite que parmi les laïques, il n'y eut pas que des princesses et des comtesses pour protéger les arts et les sciences et cultiver la poésie ; les femmes des classes moyennes

1. *Monumenta historiae Poloniae*. Cracovie, I, 404.
2. Procopius : *De bello gothico*, I, 2.
3. C'était surtout le cas de l'Allemagne. Au XIVe siècle encore un poète, et homme d'Etat allemand, se plaint du peu d'instruction de ses compatriotes et demande à l'empereur des mesures sévères pour combattre l'ignorance.

participèrent également aux bienfaits de l'instruction. Dès le XIIIe siècle, il existait à Paris des écoles, où les enfants de tous les habitants étaient admis moyennant une légère rétribution. Ces écoles étaient divisées en deux classes, celles des garçons et celles des filles, elles étaient même plus nombreuses qu'on est généralement porté à le supposer. Dès 1380, on en comptait déjà à Paris quarante pour les garçons et vingt pour les filles (1).

Ni l'esprit germanique, ni les traditions de la civilisation gréco-latine, ni les conditions sociales dans lesquelles se trouvaient les femmes médiévales ne s'opposèrent à leur instruction. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup d'entre elles, voyant quels services elles pouvaient rendre à l'humanité en traitant les malades et les blessés, aient étudié la médecine.

Les Universités étant assez rares en Europe au Moyen âge et ne comprenant pas toutes une école de médecine (2) on acquérait la science médicale surtout par la pratique. On entrait en apprentissage chez un médecin, on étudiait quelques livres médicaux, on tâchait surtout de s'exercer le plus possible et, après quelques années, on était admis au rang de maître-médecin ou de maître-chirurgien. Ambroise Paré étudia de cette façon.

Nous avons vu dans le chapitre précédent de semblables apprentissages médicaux. Le recueil de documents publié par le docteur Barthélemy nous en montre d'un autre genre. Il ne s'agit plus d'une femme qui étudie chez un maître-médecin, mais au contraire d'une médecienne qui prend en apprentissage un élève.

Ce document se trouve aux archives nationales de Marseille (collection Montreuil). Sarah de Saint-Gilles, femme

1. Carton : Les femmes écrivains de la France, p. 28.
2. Denifle : *Geschichte der Universitäten bis* 1400.

d'Abraham de Saint-Gilles prend le 28 août 1326 pour élève, son coréligionnaire Salvet. Elle se charge de le loger, de le nourrir et de lui apprendre « la médecine et la physique » en sept mois, à la condition que ce dernier lui abandonnera pendant tout le temps de ses études le bénéfice qu'il pourra faire en aidant ou en remplaçant sa maîtresse.

Il est probablement question, dans ce cas — remarque le docteur Barthélemy — d'un étudiant ayant déjà quelques notions médicales (1).

En France, ces femmes médecins portaient le nom de *miresses* ou de *médeciennes*. Gauthier de Coinsi parle d'une d'elles dans ses œuvres :

« Tout le monde fait esmerveillier
En Salerne, n'a Monspellier
N'a si bonne fisicienne
Tant soit bonne médecienne
Tous ceux sanes (guéris) cui tu atouches (2).

Mais dès que les universités se constituèrent définitivement, elles commencèrent une lutte acharnée contre les personnes qui n'avaient pas suivi leur enseignement. Tout le monde sait quelles taquineries la Faculté de médecine de Paris fit à Ambroise Paré. Elle le traita d'ignorant et proscrivit ses livres, parce qu'il avait étudié selon l'ancienne méthode.

Ces facultés, moins corps savants que corporations professionnelles, savaient très bien défendre leurs intérêts et pour atteindre à ce but tous les moyens leur étaient bons.

La Faculté de Paris, la plus ancienne, commença le combat la première et le livra avec le plus d'acharnement. Un

1. Barthélemy : Les médecins à Marseille avant et pendant le moyen âge, p. 31.
2. G. de Coinsi : Miracles de Notre-Dame.

de ses hauts faits les plus « éminents » est la lutte qu'elle soutint contre les chirurgiens pendant plusieurs siècles. Mais parmi ces retentissantes querelles, il ne faut point oublier celles qu'elle eut avec les femmes médecins. Vers 1220 (1) elle fit promulguer un édit par lequel il fut fait défense d'exercer la médecine à ceux qui n'appartenaient pas à la Faculté. Et d'après ses règlements et coutumes les hommes non mariés seuls pouvaient y être admis.

Pendant longtemps cet édit resta lettre morte. La Faculté n'avait pas de protecteurs assez puissants pour se faire respecter et les documents du XIII siècle parlent fréquemment des femmes médecins qui exerçaient en France sans être inquiétées. Ainsi, la Taille de 1292, mentionne la médecienne Sarre, fille d'un sieur Vivaut et mère d'une fille nommée Florian, exerçant aussi la médecine.

En 1292 il y avait à Paris, d'après Gérand, huit femmes médecins, dont voici les noms :

1° Isabieu, en la paroisse Sainte-Opportune ;

2° Haoys, à la « vile Saint-Sorentez ; »

3° Richeut, au « cymetière Saint-Jehan » ;

4° Isabel, rue de Frépillon ;

5° Dame Heloys, rue des Gardins (rue des Jardins Saint-Paul) ;

6° Philippe, rue Gervèse-Lohareuc (devenue rue Gervais-Laurent, puis supprimée, lors de la construction du tribunal de commerce) ;

7° Dame Marie, rue de Lourcinnes (la rue de Broca actuelle) ;

8° Sarre, à l'Atacherie (2).

Mais, à partir du XVIe siècle le chartulaire de l'Université de Paris, abonde en documents relatifs à la lutte contre la

1. Chartul. Paris. II, 256.
2. Franklin : La vie privée d'autrefois t. III, médecins.

femme médecin. En 1312, le prieur de Sainte-Geneviève excommunie Clarisse de Rotomago, pour l'exercice de la médecine (1). Entre 1322 et 1327, Jeanne Converse, Cambrière Clarisse, Laurence Gaillou, subissent la même peine. En 1331 une Clarisse est excommuniée de nouveau (2).

L'épisode le plus curieux est le procès de dame Jacobe Félicie. Toutes les pièces qui s'y rapportent ont été conservées dans les archives et, grâce aux soins de Denifle, tout le monde peut les lire dans le chartulaire (3).

Jacobe Félicie était noble, comme le certifie l'acte accusatoire, elle avait acquis ses connaissances médicales probablement chez un maître-médecin et en avait donné des preuves excellentes dans la pratique. Malheureusement « *falcem in messem mittere alienam* », mettre une faucille dans la moisson d'autrui, comme dit l'accusation était un crime. Aussi la faculté lui intenta-t-elle un procès. Le procès nous révèle avant tout la noblesse de caractère de dame Félicie qui jamais ne traitait les malades pour gagner de l'argent. Les sept témoins appelés déclarèrent unanimement qu'elle ne leur avait jamais parlé d'honoraires. Plus tard seulement, après guérison, ils lui avaient fait quelque cadeau. Dans presque tous les cas, les malades qui s'étaient adressés à elle étaient abandonnés par les médecins attitrés. « *Dominus* » *Odo de Cormessiaco*, « *frater domus Dei Parisiensis* », avait été traité sans succès par maître Jean de Tours, par maître Martin, par Herman et, « *plures alii* (plusieurs autres).» Jeanne Bilaut fut abandonnée par le même Herman, par Mainfroi, et autres. Jeanne de Monciac, s'adressa à dame Félicie, après avoir subi le traitement des

1. Chartul. II, 149-153.
2. Id. II, 285.
3. Id. II, 255-267.

médecins Herman, Mainfroi, Guilbert et Thomas. Et il en fut de même pour beaucoup d'autres.

Tous les témoins appelés avaient été guéris ; ce qui prouve suffisamment la science de cette femme médecin. Tous parlèrent avec reconnaissance de son dévouement, et malgré cela, malgré la brillante défense de dame Félicie, la faculté la condamna s'appuyant sur l'édit qui défendait aux femmes l'exercice de la médecine.

Il y avait également, en France, au Moyen Age, des femmes chirugiens, ce que démontre entre autres documents, un édit ou règlement de novembre 1311, portant défense aux femmes d'exercer la chirurgie à Paris, sans avoir été examinées par un jury compétent (1).

D'ailleurs, les statuts de l'Université de Paris. nous fournissent une preuve de cet exercice de la chirurgie par les femmes. Un de leurs articles daté de la fin du XIIIe siècle dit : Tout chirurgien ou chirurgienne, *Cyrurgicus aut Cyrurgica*, apothécaire ou apothécaresse, herbier ou herbière ne passeront pas les bornes de leur métier (2).

Après les femmes médecins et les chirurgiennes mentionnons aussi les « ventouseuses » (3). En général, au talent d'étancher une plaie, de l'entourer de bandelettes, de réduire une fracture, les femmes du Moyen Age en France, joignaient celui de saigner, de composer des élixirs et des potions, d'oindre les parties malades du suc de bonnes herbes et de les désenfiévrer. C'est à ce groupe secondaire

1. (*Edicto praesenti statuimus uti in villa nullus cirurgicus nullave cirurgica prius examinati fuerint âiligenter et approbati in ipsa arte ac a bipsis... etc*).

2. Isambert : Recueil des anciennes lois françaises. Edits de 1311. Cf. E. Boileau : Le livre des métiers, titre 96 art. 4. édits de 1352-1364.

3. Le fabliau de la Saineresse in Méray o. c. 353.

qu'appartenaient les *Bloetlatersen* de Bruxelles de 1360 qui faisaient les saignées (1).

Enfin le projet fort curieux d'un légiste, comtemporain et serviteur de Philippe le Bel, Pierre du Bois, semble démontrer qu'en France, à cette époque, les études médicales de la femme étaient assez répandues. Dans un « Mémoire sur le recouvrement de la Terre Sainte » adressé à Edouard Ier roi d'Angleterre et antérieur à 1307, date de la mort dudit roi, il propose tout un plan pour mener à bonne fin l'œuvre des croisades et du même coup réformer l'Eglise. Il met en première ligne, parmi les moyens à employer, la réforme de l'éducation. Les croisades, selon lui, devaient avoir pour but la conquête morale de l'Orient ; pour cela, il fallait y faire pénétrer les idées, les mœurs, la religion de la chrétienneté, et, quels meilleurs agents de propagande que les femmes ?

Donc, les filles admises dès l'âge de quatre ou cinq ans à l'école y apprendraient, outre la religion, assez de latin pour pouvoir le comprendre, assez de grec, d'hébreu, d'arabe pour pouvoir converser avec les populations orientales, et puis, assez de sciences naturelles, de *médecine* et de *chirurgie* pour pouvoir pratiquer l'art de guérir. Ainsi instruites, et envoyées en Orient, elles ne manqueraient pas de gagner, comme médecins, par leur science et leur habileté, la confiance des peuples, et par leurs vertus de ramener à la vraie foi, comme épouses et comme mères, les schismatiques et les infidèles (2).

Comme on le voit, il ne manquait pas de femmes con-

1. Willems : Stadsordonnantie van Brussel van het jaer 1360. (Belgisch Museum 1843).

2. *De recuperatione terræ sanctæ* (*Gesta Dei per Francos Hanovriæ*, 1611, in-fol., II, 333 ss.). Nouvelle édition. Paris, 1891, p. 51 et 71.

naissant la médecine et la pratiquant en France au Moyen Age.

En Allemagne, les femmes médecins furent encore bien plus nombreuses qu'en France. Les œuvres littéraires et les documents historiques en mentionnent fréquemment :

Quand Riwalin, un des héros de « Tristan », est blessé dans une bataille, Blanchefleur, amoureuse de lui depuis longtemps, vint le voir déguisée en « arzâtinne », femme-médecin (1).

Dans les « Urkuden zur heiligen Archäologie » de Bauer, il est mention pour la première fois, d'une *medica* allemande (2). On y parle d'une medica habitant Mayence en 1288, sans autres indications. Dans la même ville vivait, en 1407, une Demud medica (Seelbuch von Maria Greden, feuille 28). A voir la façon dont on les traitait à Mayence et à Francfort, dit Kriegk, on comprend qu'il ne s'agissait pas là de sages-femmes s'occupant aussi des maladies des femmes et des enfants, mais de vraies femmes-médecins. Sans compter que jamais les sages-femmes n'étaient médecins (3).

Le 10 août 1351, la ville de Freysing (Munich) afferme à une femme Ulrich, de Potschna, une maison en pierre avec écuries et jardin, que lui avait légués une oculiste de Munich pour assurer le salut de son âme (4). Mais, Francfort-sur-le-Mein est surtout la ville classique des femmes-médecins allemandes.

1. God. de Strasbourg, Tristan, vers 1237-1280 (Ed. Pfeiffer, o. c., p. 51-52). V. aussi Eracl., 2974.

2. P. 135, cité *in Mone : Armen und Krankenpflege vom XIII bis zum XVI Jahrhundert in der Schweiz, Baden, Elsass, Bayern, Hessen und Rheinpreussen* (*Zeitschrift f. d. G. d. Oberrheins*, vol. XII, p. 2, Karlsruhe, 1861).

3. Kriegk : *Deutsches Bürgerthum im Mittelalter*. Francfort, 1868, I, 528.

4. *Monumenta boica*, vol. XXXV, 2e partie, p. 94 (Munich, 1849).

Durant tout le XIV et le XVe siècle, on y rencontre des femmes-médecins. De 1389 à 1497, les archives en mentionnent quinze, dont trois oculistes. Plusieurs sont juives. Quelques-unes obtiennent des magistrats de Francfort certains honneurs, d'autres une diminution d'impôt. Pour celle-ci, on demande seulement qu'elle devienne citoyenne de Francfort, pour celle-là (juive), on exige l'impôt juif; une seule fois, on défend d'exercer à une *medica* (1).

Kriegk dresse ainsi la liste des femmes qui ont exercé la médecine à Francfort-sur-le-Mein (2) :

1394. La fille du feu médecin Hans der Wolff, chirurgien et médecin de la ville (de 1381 à 1393). Elle avait reçu deux fois des honoraires pour la guérison de soldiers blessés dans le service de la ville.

1397. Hebel, médecienne (*Livre des Saints* de 1397, feuille 30).

1423 et 1427. Une medica et une oculiste anonyme.

1428. La juive Serlin, oculiste.

1431. L'oculiste juive à laquelle on défend les prêts sur intérêts, ce qui fait supposer que l'exercice de la médecine lui était permis.

1433. Une medica juive anonyme.

1435. Id

1436. Une oculiste juive. Elle doit, d'après Beedbuch, 17, quitter la ville.

1439. Une medica juive.

1446. Une oculiste juive. Elle doit être dispensée de l'impôt Beheim.

1457. Une femme médecin juive. « Ne pas permettre à la medica juive de rester sans payer l'impôt de nuit (Nachtgelt). »

1. Kriegk, I, 7.
2. Id., I, 34-52.

1492-1494-1495-1496-1490. Une femme-médecin juive. Elle était étrangère, mais probablement assez aimée, puisque, pour qu'elle restât, on lui diminua son impôt de nuit (somme payée par chaque juif d'une autre ville pour chaque jour passé à Francfort). Au contraire, on rejeta la demande qu'elle présenta pour pouvoir vivre hors de la rue des juifs (Judengasse).

En 1494, on défend à une femme médecin juive anonyme de traiter les malades, et quand elle demande la permission de soigner « les femmes honnêtes », on le lui défend aussi. Dans les Beedbücher de 1495, 6 et 9, on cite « la médecienne de la rue des Juifs. »

1495. Une vieille médecienne. Il faut faire appeler la « vieille médecienne et lui demander, en présence des médecins, ce qu'elle a donné à la femme. »

Wiener (1) signale, au commencement du xve siècle, une femme médecin à Wurzbourg :

Le 2 mai 1419, l'évêque de Wurzbourg, Jean II, donna à la femme-médecin juive Sara la permission d'exercer dans l'évêché de Wurzbourg, à la condition de payer 10 florins d'impôt annuel. L'impôt que payaient les juifs allemands tous les Noëls (dit goldener Opferpfennig) fut réduit pour elle à deux florins. Vingt jours après, le nom de la même femme-médecin se rencontre de nouveau dans les actes. Le chanoine de Wurzbourg, dom Reinhart von Masspach, lui donne la permission d'entrer en possession des biens de Frédéric von Riedern, achetés par elle (2).

1. Wiener : *Regesten zur Geschichte der Juden in Deutschland während des Mittelalters*. Hannover, 1862, p. 189 (cité *in Landau : Gechichte der jüdischen Arzte*. Berlin, 1895, p. 103).

2. Nous venons de rencontrer parmi les femmes médecins des juives. Ceci est assez naturel : les juifs, au moyen âge, s'occupaient beaucoup de médecine. Quant à l'éducation des femmes israélites, il faut reconnaître avec Abrahams que, si les femmes juives ne pouvaient pas pré-

Les deux grands Etats qui avoisinaient la France et l'Allemagne, soit l'Angleterre à l'ouest et la Pologne à l'est, possédaient aussi des femmes-médecins. Pour l'Angleterre, nous en avons la preuve dans le recueil des lois ecclésiastiques d'Edgar, roi d'Angleterre. On y lit :

Possunt et vir et fœmina medici esse (L'homme et la femme peuvent être médecins) (1).

En Pologne, les documents contemporains signalent à Posnanie (Posen), en 1278, une medica Johanna (2). En 1371, on en rencontre une autre à Cracovie. « Si ce n'est pas une faute du copiste, dit le docteur Swiezawski dans son travail sur les médecins en Pologne au temps de Casimir-le-Grand, c'est-à-dire si le copiste ne s'est pas trompé en mettant *medicae* au lieu de *Medicae*, ce qui serait un nom propre, Cracovie eut, en 1371, une femme-médecin. Je lis, en effet, dans les actes de notre ville que cette année-là « l'échanson (pincerna) Catharinæ medicae (de Catherine la médecienne) fut chassé de la ville pour coups et blessures (3). Les faits cités font que nous ne pouvons y croire à une faute de copiste.

L'histoire de la Pologne a conservé encore le nom d'une femme qui s'est occupée de médecine sans l'exercer cependant ; c'est Elisabeth, sœur du roi Casimir-le-Grand et femme de Charles Ier, roi de Hongrie. On lui attribue l'in-

tendre, comme les femmes chrétiennes, à un degré d'instruction plus considérable que celui de leurs maris et de leurs frères, néanmoins, elles étaient parfois très instruites et versées dans les sciences (Abrahams : *Jewish life in the middle ages*. London, 1896, p. 342).

1. Chiappelli, o. c. Cette loi fut abolie sous Henri V.

2. *Kodeks dyplom. wielkopolski*, n. 484. Cf. Karbowiak : Histoire de l'éducation et des écoles dans la Pologne du moyen âge (en polonais). Petersbourg, 1898.

3. *Doktorzy i doktorka z czasow Kazimierza Wielkiego* in Mémoires de la Société médicale de Varsovie (*Pam. tow. lek. Warsz.*), vol. 75, p. 3.

vention d'un médicament réputé contre le rhumatisme, dit « eau de la reine de Hongrie. » Un jour, raconte la tradition, comme elle souffrait cruellement d'un accès de rhumatisme aigu que personne ne pouvait guérir, elle fit infuser du romarin dans de l'esprit de vin rectifié et s'en frotta les membres plusieurs fois. A la suite de quoi elle guérit radicalement, et, quoique déjà septuagénaire, vécut encore dix ans (1).

Peut-être des recherches plus minutieuses augmenteront-elles le nombre de faits que nous venons de rapporter. Toutefois, elles ne peuvent que confirmer notre opinion, à savoir qu'au Moyen Age l'institution des femmes médecins était très répandue dans toute l'Europe centrale.

CHAPITRE X

Les religieuses et la médecine

SAINTE HILDEGARDE

Le christianisme et les femmes. — Son attitude hostile envers elles. — L'Eglise est obligée de céder à l'élan des couvents féminins vers la science. — Un coup d'œil sur l'état intellectuel de ces couvents. — L'exercice de la médecine dans les hôpitaux auprès de monastères.

Sainte Hildegarde. — Sa vie, ses œuvres littéraires. — Ses trois livres médicaux : *Liber simplicis medicinae*, *Liber compositae medicinae*, *Liber operum simplicis hominis*.

Notre étude sur les femmes médecins du Moyen Age

1. Les médecins les plus célèbres, comme Zapota (*Secret. medico-chirurg.*, c. II, p. 56), recommandent cette eau comme un remède universel. Voici la recette de ce médicament :

« *R. Aquæ vitæ quater distillatæ partes tres, summitatum et florum rosmarini partes duo, ponantur simul in vase bene closo, stent in*

serait incomplète, si nous ne parlions pas des religieuses. Dans le voisinage de beaucoup de couvents, à cette époque, se trouvaient des hôpitaux ou des hospices dirigés par des congréganistes. Connaissant la pénurie des médecins qu'il y avait alors et le degré d'éducation élevé de la femme, on comprendra que ces nonnes ne devaient pas se borner à soigner les malades, mais qu'elles les traitaient réellement comme médecins.

Cette admission des religieuses à l'exercice d'une profession scientifique était de la part du christianisme assez inattendue ; car, il est bon de rappeler qu'il fut, pendant longtemps, hostile à la femme. Certainement la doctrine, l'œuvre même du Christ était en faveur de la femme. Il avait fait appel aux faibles, il était l'ami des petits et des opprimés, il devait donc également prendre la femme sous sa protection. Jésus avait proclamé l'égalité de tous les êtres humains, hommes ou femmes, et saint Paul, dans une épître aux Galiléens, avait dit : « Il n'y a plus ni Juifs ni Grecs, ni esclaves ni hommes libres, ni mâles ni femelles, car tous sont en Jésus-Christ. » Mais, cette bienveillance avait bientôt disparu. Si, aux premiers siècles de notre ère, la femme avait participé aux dignités religieuses chrétiennes, c'était plutôt parce que le christianisme, en entrant dans la société gréco-romaine, s'était adapté aux mœurs préexistantes, les Grecs et les Romains admettant les femmes à la prêtrise.

En outre, les premiers chrétiens étaient réellement des « anciens » rattachés à l'antiquité par leur origine et

loco callido per horas 50, tum alembico destillentur, et mane in cibo vel potu sumatur drachma una singulis septimanis semel, et omni mane lavetur facies cum ea et membrum ægrum. Renovat vires, acuit ingenium, mundificat medulam et nervos, visum instaurat et conservat, vitamque auget. »

par leur culte des lettres et des sciences. Ils avaient vu dans l'histoire de leurs ancêtres trop de femmes éminentes pour qu'ils pussent traiter le sexe féminin de « vil » et d' « abject », comme on le fit plus tard. Ainsi, nous trouvons dans saint Jérôme cet éloge des femmes : « J'en viens aux femmes païennes, et je vois que les philosophes des Gentils eux-mêmes tiennent compte de la différence non des sexes, mais des intelligences. Platon met en scène Aspasie dans ses dialogues, Sapho est poète aussi bien qu'Alcée et que Pindare ; Thémiste professe la philosophie parmi les plus savants de la Grèce. Tout le monde admire Cornélie, la mère des Gracques, votre Cornélie. Que dirai-je de la fille de Caton, épouse de Brutus, dont la vertu brille même à côté de celle de son mari et de son père ?

L'histoire de la Grèce et de Rome est pleine des traits de vertu des femmes ; il faudrait des volumes et des volumes pour les raconter » (1).

Cependant, au fur et à mesure que les ténèbres descendirent sur l'empire romain, les éléments rétrogrades prirent le dessus dans le christianisme et l'aversion que manifestaient les saints livres juifs contre la femme se communiqua aux pères de l'Eglise. D'après le récit de la Génèse et son intepprétation par les juifs, la création de la femme est une création de second ordre ; la femme est un être pervers, c'est par la femme que le mal est entré dans le monde. C'est elle qui a mis le désordre au milieu de l'harmonie primitive. « Femme, s'écrie bientôt Tertullien dans son *De cultu feminarum*, tu es la partie du diable, c'est toi qui la première as touché à l'arbre et déserté la loi de Dieu. C'est à cause de toi que le fils de Dieu même a dû mourir. Tu devrais t'en aller pour toujours en deuil et en

1. *Divi Eusebii Hieronymi Stridonensis Opera omnia*, Paris, 1533, III, p. 1642.

guenilles, offrant aux regards tes yeux pleins de larmes de repentir, afin de faire oublier que tu as perdu le genre humain. » Une telle philosophie conduisit à des façons de procéder correspondantes. Aussi, dans l'histoire des Conciles, dans l'analyse de leurs canons, en chacune de leurs surprenantes décisions, retrouve-t-on le même mépris, la même haine de la femme.

Le Concile de Mâcon, en 581, va jusqu'à se demander si la femme doit être rangée parmi les êtres raisonnables ou parmi les brutes ; si la femme a une âme, et si elle fait réellement partie de l'humanité (1).

Ce « judaïsme » enleva à la femme l'exercice des fonctions sacerdotales. Depuis le Concile d'Epaone (2) en 527, et le second Concile d'Orléans, sauf quelques très rares exceptions (les chartreuses de Saleth et les abbesses de Saint-Pierre à Lyon), il n'y eut plus, en France, de diaconesses.

La règle désormais fut que la femme ne pouvait recevoir aucun ordre ecclésiastique, quelque sainte et instruite qu'elle fût, et qu'elle ne pouvait ni enseigner, ni baptiser, ni prêcher (Concile de Carthage, canon 99). On lui interdit même de parler dans l'église ; la loi pour elle est dans la soumission absolue. « *Non enim eis loqui permissum est, sed subjici, sicut dicit lex.* » (Concile de Triello en 692, canon 70.) Elle ne peut ni s'approcher des autels, ni toucher les vases sacrés, ni servir les ministres de l'Eglise, ni encenser (Concile de Nantes, 660, canon 3). Heureusement les Conciles eux-mêmes furent forcés de se soumettre à la marche de la civilisation. La société du Moyen-Age se montra plus aimable pour la femme, et l'Eglise céda quand dans ses couvents devenus les refuges de la science et de

1. « *An mulier sit homo* ». Franck : o. c., p. 14.
2. Franck : o. c., 15.

l'intelligence, les femmes manifestèrent le désir de prendre part à la vie intellectuelle.

Les historiens nous apprennent suffisamment quel rôle ont joué les couvents ! Jusqu'à la fin du XIIe siècle, leurs murs abritèrent des femmes éminentes, célèbres non seulement par leur sainteté, mais aussi par leur instruction et par leurs connaissances. On y rencontre sainte Gertrude, abbesse de Nivelle qui envoya des messagers à Rome et en Irlande pour acheter des livres et ramener des étrangers instruits, lesquels devaient enseigner la musique, la poésie et la langue grecque aux religieuses cloîtrées. Sainte Lioba, placée par saint Boniface à la tête de la première abbaye fondée en Allemagne (monastère de Foulda) et si zélée pour la science que « jamais elle ne quittait les livres hormis pendant le temps de l'office ». Deux siècles plus tard Hrosvitha illustre religieuse de Gandersheim, qui composa des drames dénotant chez leur auteur, outre une connaissance peu ordinaire des auteurs de l'antiquité païenne, Plaute, Térence Virgile, Horace, une science du cœur humain bien étonnante chez une femme complètement isolée du monde. Au commencement du XIIe siècle, Herrade de Landsberg qui dirigeait quarante-six religieuses nobles au Mont-Sainte-Odile, en Alsace. Elle cultivait les arts libéraux, était versée dans la théologie et connaissait le latin et probablement le grec. Elle écrivit en latin pour l'instruction de ses novices une sorte de cosmologie, intitulée « *Hortus deliciarum* » qu'on considère comme la première tentative d'encyclopédie scientifique. C'est également à une abbesse d'Eichstadt que l'Allemagne doit la conservation du « Heldenbuch », c'est-à-dire du trésor de ses épopées héroïques.

Ces femmes n'étaient point des exceptions. Les plus anciennes règles des ordres féminins recommandaient aux religieuses l'éducation de l'esprit. De plus, elles étaient

chargées de l'éducation des filles nobles qui comprenait l'étude du *trivium*, c'est-à dire, la grammaire, la logique, la rhéthorique, et du *quadrivium*, soit l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie et la musique. A partir du VIII siècle, elles transcrivirent les manuscrits. Elles mirent à ce travail une dextérité, une élégance et une attention que les moines eux-mêmes ne purent atteindre et nous leurs devons quelques-uns des plus beaux monuments de la merveilleuse calligraphie de cette époque.

Il n'est pas étonnant que dans ce milieu de culture intellectuelle relativement élevée put se former un aussi vaste esprit que celui d'Hildegarde. Cette femme l'une des plus remarquables de l'Allemagne comme intelligence, l'est encore au point de vue de la médecine féminine.

En dehors de la philosophie, de la théologie et de la poésie, elle s'occupa beaucoup de médecine ; ce qui prouve que dans les couvents notre art était enseigné et pratiqué. Cet enseignement, faisait sans nul doute partie de l'éducation que recevaient les femmes dans les couvents, en sorte qu'on peut dire avec Montalembert qu' « un grand nombre de religieuses joignaient aux connaissances générales, l'art de soigner les blessures, la science des différentes plantes et du parti qu'on en peut tirer pour la guérison des malades ».

Quant à l'exercice pratique dès le début du christiannisme il avait été imposé aux diaconnesses de visiter les chrétiennes malades. Ce devoir devint plus tard une obligation pour la plupart des religieuses. Les soins prirent avec le temps le caractère médical, surtout quand dans le voisinage des couvents se fondèrent des hôpitaux et des hospices ce qui n'était pas rare. Déjà au sixième siècle, la reine Radegonde, femme de Clotaire Ier, élevée au couvent et devenue quelques années plus tard religieuse, avait transformé, suivant probablement en cela l'exemple de quelque monastère, la mai-

son royale d'Aties en un hôpital pour les femmes indigentes. L'un des passe-temps de la reine était de s'y rendre, non pour faire de simples visites, mais pour y panser les malades.

Herrade de Landsberg fonda également un hôpital près de son monastère (1). Et l'on vit au XII siècle les sœurs du couvent du Paraclet, en Champagne, s'essayer, sur les conseils d'Abélard, aux pratiques chirurgicales. De même, l'association religieuse libre des béguines qui se forma en Flandre au XIIIe siècle, prit à tâche de traiter les malades et rendit de grands services ; le peuple aimait beaucoup les béguines pour leur désintéressement et leur activité. Le poète souabe, qui écrivit à l'époque du concile de Constance le poème : *Des Teufels Netz* (Les lacs du diable) se confond en louanges sur leur compte (2).

Sainte Hildegarde naquit à Beckelheim, près de Mayence en 1108. Ses parents, illustres par leur noblesse séculaire et encore plus par leur dévotion, se décidèrent à la consacrer au Seigneur. On l'éleva donc dans un couvent et dès qu'elle eût atteint un âge raisonnable, elle prononça les vœux. En 1136, elle fut élue supérieure du monastère de Disenberg, puis comme les nombreux pélérinages au tombeau de sa devancière, sainte Jutta, troublaient le repos de ses subalternes, elle transporta le siège du couvent à Ruprechtsberg près de Bingen. Elle y demeura jusqu'à sa mort (1182).

(1) Ch. Schmidt : Herrade de Landsberg.

(1) Un conte de Boner (écrivain allemand du moyen-âge), nous a conservé la description du traitement d'une abbesse atteinte de la fièvre. « On la couvre chaudement, on lui met une brique chaude sur le ventre, on lui frotte les pieds avec du vinaigre et du sel, on rafraîchit sa tête avec de l'eau de rose ; et dès qu'elle commence à transpirer on la recouvre d'une pelisse. Ensuite, elle prend une décoction de riz (*Reismuss*) à laquelle on a ajouté du lait d'amende puis du violet de sucre (*Zuckerviolet*) pour améliorer sa digestion et une pomme de grenade pour rafraîchir la bouche.

(2) Weinhold : *Deutsche Frauen* o. c.

Femme très intelligente et très instruite elle fut en grande vénération de son temps pour sa divination et on la considérait comme une Velléda chrétienne. Ses révélations ne concernaient pas seulement les choses célestes, mais les affaires de ce bas monde ; aussi, était-elle en relation avec les personnages les plus illustres de l'époque, correspondant avec deux rois, avec les empereurs Conrad III et Frédéric I, avec plusieurs papes et une infinité d'evêques, d'abbés et d'abbesses.

Toute occupée qu'elle était, elle put cependant laisser nombre d'écrits. Une partie en a été publiée dans le 197° volume de la Patrologie chrétienne de Mique avec l'introduction de A. Reuss. En 1882, le cardinal Pitra en a édité une nouvelle série dans un fort volume de 614 pages. Malgré cela il reste encore beaucoup d'œuvres qui attendent la publication, et parmi celles-ci justement un livre médical de haute importance.

Un de ses ouvrages les plus remarquables est le « Scivias », où elle traite magistralement de tous les mystères de la religion chrétienne. Viennent ensuite les traités sur la règle de saint Benoît et sur le symbole de saint Athanase, la vie de saint Rupert, celle de saint Disibode, les chants pieux : « Carmina », et le *Liber Divinorum Operum,* terminé en 1170.

Ses ouvrages médicaux sont au nombre de deux.

En 1533, parut chez l'éditeur strasbourgeois Schott, un livre intitulé : « *Physica S. Hildegardis, elementorum, fluminum aliquot germaniae, metallorum, leguminum, fructuum et herbarum, arborum et arbustorum, piscium denique, volatilium et animantium terrae naturas et operationes quattuor libris mirabili experientia posteritati tradens* ».

Ce titre était un titre de librairie et nous ne nous en servirons pas. Le livre « *Physica* » est appelé dans les « Acta

inquisitionis de miraculis » (1) « *Liber simplicis medicinae* ». (Le livre de la médecine simple) ; dans le texte du *Liber vitae meritorum* de Wiesbade la sainte le mentionne comme « *Subtilitates diversarum naturarum creaturarum* ». Daremberg et Reuss acceptent ce dernier titre et le mettent en tête de leur édition parisienne. Nous préférons le premier, d'abord parce qu'il se trouve non seulement dans le passage cité des Acta, mais aussi dans Matthée de Westmünster, lequel nous donne les meilleurs renseignements sur les livres médicaux de S. Hildegarde ; puis, parce qu'il indique très bien la substance du livre. Nous pensons même que la dénomination du *Liber vitae meritorum*, est une dénomination de hasard qui sert plutôt à définir le contenu au point de vue mystique.

« *Liber simplicis médicinae* » porte ce nom parce qu'il traite de ce qu'on appelait au Moyen Age « les simples ». Les neuf dixièmes de cet ouvrage ne sont consacrés qu'à la thérapeutique, et Matthée de Westmünster lui oppose bien judicieusement le *Liber compositae medicinae* où la sainte s'occupe surtout de la pathogénie et de la séméiologie.

Il existe de notables divergences entre l'édition de Schott, (reimprimée en 1544 dans l'Experimentarium G. Krautii) et celle de Daremberg, faite d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris. Les difficultés que présente la reconstruction définitive du texte primitif, sont devenues encore plus grandes par la découverte d'un troisième manuscrit, celui de la bibliothèque de Wolfenbuttel.

Le Dr C. Jessen auquel nous devons cette trouvaille (faite en 1858) et qui fit un travail critique sur les éditions et les manuscrits des œuvres médicales de Sainte Hildegarde (2),

1. Acta. Sanct. Sept V p. 699 § 9.

2. Dr C. Jessen : über Ausgaben und Handschriften der medic.-naturhistorischen Werke der heiligen Hildegard (Sitzungsber. d. math.-naturh. Cl. d. kais Akad. d. Wiss. t. XLV, I partie p. 97-116) Wien 1862.

expose les différences et les analogies entre ces trois textes de la façon suivante :

« Le manuscrit de Paris est plus correct que l'édition de Schott, mais celle-ci contient souvent des explications qui rendent intelligibles certains raisonnements et certains mots de sainte Hildegarde ; par conséquent une nouvelle édition du *Liber simplicis medicinæ* devra être faite avec plus d'attention pour l'édition de 1533 que l'on en prit pour celle de 1857. Enfin, on donnerait probablement la préférence au manuscrit de Wolfenbuttel, celui-ci possédant plus d'explications encore et présentant des noms allemands beaucoup mieux écrits. Ce manuscrit est très intéressant, pour la philologie allemande et il est vraiment dommage qu'il n'ait pas été publié jusqu'à nos jours » (1).

Nous devons remarquer ici que dans le livre de sainte Hildegarde, un grand nombre de substantifs ne sont indiqués qu'en allemand. Ainsi par exemple, le chapitre du bouleau n'est pas intitulé « *de betula* », mais *de birka*. Et ainsi de suite.

Nous avons trop peu de place pour entrer dans beaucoup de détails, nous tenons cependant à citer ici un passage de la préface latine de Reuss publiée dans l'édition parisienne :

« Parmi toutes les saintes religieuses — y lisons-nous — qui ont exercé la médecine au Moyen-Age ou qui ont écrit des traités, la première sans contredit est sainte Hildegarde ». D'après le moine Théodoric, qui en a été le témoin oculaire, la sainte possédait à un si haut degré le don de guérir qu'aucun malade n'avait recours à elle sans recouvrer la santé. Il y a, parmi les livres de la vierge prophétesse, un ouvrage dont la matière touche à la physique

1. o. c. p. 110.

et à la médecine. Son titre est « *De natura hominis elementorum diversarumque creaturam* » (De la nature de l'homme, des éléments et de différentes, créatures) et il renferme, comme le dit plus au long le même Théodoric, les secrets de la nature que lui a révélés l'esprit prophétique. Tous ceux qui voudront écrire l'histoire des sciences médicales et naturelles devront lire ce livre, dans lequel cette vierge, initiée à tout ce que connaissait son époque des secrets de la nature, examine et scrute, jusque dans leur essence la plus intime, tout ce qui était jusqu'alors plongé dans les ténèbres. Il est certain qu'Hildegarde connaissait beaucoup de choses ignorées par les docteurs du Moyen-Age ».

Le *Liber simplicis medecinæ* dans l'édition parisienne et dans le texte de Wolfenbüttel se divise en neuf livres (l'édition strasbourgeoise en compte 4). Le premier livre traite des plantes, il compte 230 chapitres. Le second est intitulé : « *De elementis* » (13 chapitres), le 3e *De arboribus* (36 chap.), le 4e est consacré aux pierres (26 ch.), le 5e aux poissons (36 chap.), le 6e aux oiseaux (68 ch.), le 7e aux animaux quadrupèdes (43 ch.), le 8e aux reptiles (18 ch.), le 9e aux métaux (8 ch.).

Tous ces chapitres contiennent d'abord une description de l'espèce en question, ensuite la définition de sa valeur pour l'homme et son importance thérapeutique. La partie descriptive abonde en traits d'observation dignes d'un grand esprit, et le nombre des chapitres indique une science peu ordinaire pour l'époque. Malheureusement, ce livre a partagé le sort d'autres œuvres du Moyen Age : il a été défiguré. Chacun y a ajouté, retranché, modifié à son gré ; il en est qui mirent des observations à la suite de celles de sainte Hildegarde et un copiste les a fait passer dans le texte. A l'heure présente, il est difficile de démêler la part

que l'on doit attribuer à l'auteur ; car, à côté de faits très bien observés, d'idées neuves, d'aperçus féconds, on rencontre des recettes ridicules, des raisonnements presque absurdes et de véritables puérilités. Au savant sagace et exercé à discerner à travers ces scories l'or pur qui s'y trouve.

Différents passages contiennent en germes des découvertes modernes, et sont d'un enseignement très utile. La sainte distingue ainsi un double mode d'action des différentes substances sur les organes du corps humain : action chimique dépendant de la composition chimique des substances elles-mêmes (le plomb et le mercure, par exemple, mis en communication avec les entrailles, y déterminent chimiquement les contractions que l'on appelle coliques saturniennes et mercurielles) ; l'autre action est appelée mystique ou plus exactement magnétique. La métallothérapie du docteur Burcq, est tout entière dans les œuvres de sainte Hildegarde.

Dans le chapitre qui traite du soleil (livre II), Hildegarde nous montre cet astre au milieu du firmament, retenant par sa force les étoiles qui gravitent autour de lui, les nuages qui flottent dans l'air, comme la terre soutient toutes les créatures qui l'habitent ; ces idées, pour le XIIe siècle, sont assez extraordinaires : la terre était, en effet, considérée alors comme le centre du firmament, et l'attraction universelle n'était point encore entrée parmi les théories scientifiques admises. Poursuivant son sujet, Hildegarde arrive à l'inégalité des saisons et nous dit que pendant l'hiver, s'il fait froid sur la partie de la terre que nous habitons, la partie qui est en dessous de nous est chaude, afin que la température terrestre soit ainsi équilibrée. Ce fait est incontestable, mais il est bien étonnant de le voir constaté dans les ouvrages d'une abbesse bénédictine du XIIe siècle.

Les étoiles (chapitre *De stellis*), dit-elle, n'ont ni le même éclat, ni la même grandeur et sont retenues dans leur cours par un astre supérieur (toujours le même principe de la gravitation universelle). Ces étoiles ne sont pas immobiles, mais elles traversent le firmament dans son entier, et, pour mieux faire comprendre cette vérité, la sainte se sert d'une comparaison : de même que le sang se meut dans les veines, qu'il les agite et les fait bondir, ainsi les étoiles se meuvent dans le firmament et *envoient* des étincelles comme des bonds de lumière (phénomène du *scintillement*).

Entendre parler à cette époque du sang qui court dans les veines et traverse ainsi tout le corps de l'homme, nous semble préjuger d'une manière assez claire la belle découverte d'Andrea Cesalpino sur la circulation du sang. Décrivant le phénomène physique des vagues, sainte Hildegarde a mis le doigt sur la cause, en l'attribuant au peu de profondeur de la mer vers le rivage, donnée complètement acceptée aujourd'hui par la science.

Sainte Hildegarde composa ses deux livres médicaux entre 1151 et 1159. Elle touchait donc à la soixantaine, et cette circonstance nous permet de comprendre que dans ses livres, elle ait osé aborder l'étude des maladies génitales de l'homme.

L'époque où le principe *naturalia non sunt turpia* était dominant, concourt aussi à nous l'expliquer. L'honorable matrone s'occupe de ladite branche brièvement, mais non pas incidemment.

Son esprit puisait à la source de la science théorique, et aussi à celle de l'expérience. A-t-elle étudié chez quelque médecin ? En tout cas, elle connaissait les ressources scien-

tifiques des praticiens d'alors, et en parle dans plusieurs passages de son livre (1).

Comme les médecins d'alors, elle savait qu'il existait des recettes compliquées pour les riches et d'autres simples pour les pauvres. Elle recommandait, en conséquence, les *composita* pour les premiers, les *simplicia parabilia* (simples et faciles à préparer) pour les seconds.

En somme, un esprit profond, réfléchissant sur tout ce qui se présentait à lui, souvent génial dans ses aperçus, plein d'expérience, embrassant toute la science de ces temps ; telle nous apparaît Hildegarde dans son premier livre médical. Reuss a pensé y trouver des traces de l'influence des auteurs anciens et il a donné une liste des parallèles entre Pline, Virgile, etc., et Hildegarde. Jessen réfute cette assertion et la question est encore pendante ; ce qui est sûr, c'est que le livre de sainte Hildegarde est le livre naturaliste le plus important du Moyen Age, avant Albert le Grand.

En 1859, le dr. C. Jessen trouva dans le catalogue des manuscrits de Copenhague un ouvrage qui portait le titre ; « *Hildegardis curae et causae* ». (Côte : Gamle Kongelig. Bibliothek folio n. 90 b.). Il se le fit envoyer et se convainquit que c'était bien le manuscrit de l'autre livre médical considéré comme perdu et dont Mathieu de Westmünster parle en ces termes : *Scripsit librum compositae medicinae de agritudinum causis, signis et curis* (elle écrivit le livre de la médecine composée, traitant des causes, des signes et du traitement des maladies).

Décrit par Jessen en 1864 dans la dissertation citée plus

1. P. E : « *Nam cum medici potiones quas dare solent, accelerare et veloces reddere volunt, scampinam illis addunt* » Car, lorsque des médecins veulent rendre leurs potions plus actives, ils leur ajoutent de la scamoine (IV, 14, *Metridatum*). Ou : « *Nisi ut medicinarum philosophi invenerunt* » (I, 51).

haut, ce livre resta inédit jusqu'à nos jours. En 1882, le cardinal Pitra en publiant un fort volume des œuvres inédites de Sainte Hildegarde, (Analecta Solesmiana), en communique la table des matières et plusieurs extraits. Il s'abstint de publier le livre entièrement pour deux raisons : la première, c'est que les sujets médicaux se trouvaient déplacés au milieu des discussions théologiques qui trouvèrent place dans les *Analecta*, la seconde c'est qu'un savant allemand lui avait annoncé qu'il en préparait une édition, laquelle d'ailleurs n'a pas paru.

Même sans la mention précise de Mathieu, on pourrait reconnaître que le manuscrit est bien l'œuvre de Hildegarde. Le style de la sainte — dit Jessen — est tellement caractéristique que personne ne peut le méconnaître ni espérer l'imiter avec chance de succès. L'énergie naïve de ses vues, la façon de s'exprimer brièvement et avec netteté, ne se retrouvent nulle part à ce degré dans la littérature médiévale. Le manuscrit lui-même fut montré par Jessen à plusieurs spécialistes allemands et tous reconnurent que l'écriture était celle de la deuxième moitié du XIIe siècle, c'est-à-dire de l'époque de tous les manuscrits d'Hildegarde.

Ce manuscrit se divise en 5 livres. Dans le premier elle traite, selon le cardinal Pitra, de l'ordre des créatures ; dans le deuxième, du corps humain et de ses maladies ; dans le troisième, l'auteur passe au traitement ou plutôt à l'exposé d'une longue série d'entités pathologiques et en embrasse aussi bien les causes que les symptômes et la thérapie.

Les titres des chapitres ne permettent pas trop de se faire une idée de ce livre important. Il y a eu peut-être des interpolations, en tout cas, on rencontre parfois au milieu de chapitres médicaux des aperçus théologiques ou natu-

ralistes. Ils sont bien à leur place, mais pour s'en assurer, il faudrait lire le texte entier.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que dans le deuxième livre la sainte commence par l'embryologie (*de spermate, de conceptu*) ; qu'elle définit aussi la position de l'homme dans la nature ; qu'elle traite : de la structure du corps, de la psychologie, (dans une série de chapitres : *de frenesi, de stultis, de insania, de desperatione, de timidis, de bonitate, de iracundis, de obsessis*, etc.), et enfin de la génération. En parlant des différents organes, elle passe en revue leurs maladies les plus fréquentes. Ainsi, certains chapitres traitent du cerveau, des yeux, des maux de dents, de la rougeur et de la pâleur de la face, des maux de cœur et de la rate, de l'estomac et de l'indigestion, de la tuméfaction splénique, de la douleur du poumon, de l'asthme, de la toux, de l'haleine fétide (une série des maladies pulmonaires), de l'indigestion hépatique, *de vasculo hepatis, de inflatione ostei*, de la dysurie, de la goutte.

D'autres chapitres sont, au contraire, physiologiques et pathologiques. Nous citerons particulièrement ceux qui traitent des maladies de la moelle, de l'impaludisme, de la dysenterie, des vers intestinaux, des affections nerveuses, de l'ulcère, de la gale, de l'ictère, des fièvres.

La sainte revient sur plusieurs de ces sujets dans les trois livres suivants, tout en y ajoutant des chapitres nouveaux. Dans le premier livre nous trouvons entre autres, des chapitres sur la douleur de la tête, la migraine, la démence, l'affaiblissement de la vue et de l'ouïe, les douleurs rénales, la sclérose hépatique, rénale et stomacale, la rupture du péritoine, les tumeurs osseuses, la strangurie, la stérilité de la femme. Dans le quatrième elle parle de la rétention des menstrues, du coryza, de l'incontinence nocturne, de l'hémoptysie, des hémorroïdes, de l'érysipèle, du mal

de langue, de la colique, et des calculs. Le cinquième livre est consacré en partie aux méthodes de diagnostic (il contient un chapitre sur les signes de la vie ; d'autres sur la signification de différents états de l'urine, sur l'inspection de l'urine, sur la rougeur du sang comme signe de la santé) et aux autres sujets comme les bains, la paralysie, les causes des fièvres, etc.

Les titres des chapitres nous révèlent qu'il se trouve en ce livre des choses importantes, au moins pour l'histoire de la médecine. Puisse sa publication être bientôt un fait accompli !

Parmi les extraits donnés par Pitra celui où il est question du sommeil est intéressant par le rôle que l'auteur y attribue à la moelle. Un autre traite de la chute des cheveux et se résume en ordonnances. Le troisième parlant de la démence dénote un esprit qui s'est élevé bien au-dessus de son époque où l'on considérait les fous comme possédés. La Sainte, écrit en effet :

« Et quand les maux de tête et la migraine et les vertiges s'abattent sur quelqu'un et sévissent simultanément dans sa tête, elles rendent cet homme fou et font sombrer sa raison comme l'orage fait sombrer un navire. Ce qui fait penser à beaucoup qu'il est possédé d'un démon, mais cela n'est pas vrai. »

La publication du livre de la médecine composée rendrait certainement plus facile la compréhension du système anatomique et physiologique de la sainte, contenu dans le « *Liber operum simplicis hominis* ». La théorie humorale et la théorie du microcosme obscurcissent trop ces nombreux chapitres.

Cependant il en appert clairement que la sainte, non seulement possédait à fond l'anatomie et la physiologie de ce temps, mais qu'elle surpassait à cet égard tous ses contemporains.

Sa connaissance d'angéiologie est étonnante. Comme nous l'avons remarqué on est parfois tenté de penser qu'elle connaissait la circulation du sang, en tout cas elle la pressentait. Le cerveau dont les fonctions étaient à cette époque si peu connues, est pour elle le régulateur de tous les symptômes vitaux, le centre de la vie. Elle relève avec soin l'influence des nerfs et de la moelle sur la marche de la vie. Elle sait que l'air est un aliment, que les dents ne sont pas de formation osseuse. Elle attribue la fatigue à l'hypertension des nerfs et des veines de tout le corps, autrement dit à l'épuisement de l'organisme. La théorie de l'autointoxication se retrouve dans son opinion que les humeurs peuvent se décomposer dans l'organisme et provoquer ainsi des maladies.

Tels sont les trois livres médicaux de S. Hildegarde. Puisse ce court et rapide aperçu pousser quelque chercheur à faire une étude plus détaillée et plus approfondie de la vie et des œuvres de cette sainte, qui maintint si glorieusement au Moyen Age la tradition de la femme médecin.

QUATRIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES

CHAPITRE XI

Les femmes médecins en Italie

Après le Moyen Age le nombre des femmes médecins diminue en Europe. — L'Italie fait exception à cette règle. — On y trouve une succession ininterrompue de femmes médecins, jusqu'à nos jours. — Femmes professeurs dans les Universités. — Femmes docteurs. — Grand éclat jeté par la médecine féminine en Italie.

Les temps modernes se présentent à l'historien de la femme médecin sous un aspect assez étrange. L'essor que prend la civilisation, le développement de la culture intellectuelle, les progrès de la science et ceux de la littérature lui font supposer qu'il va trouver une riche moisson de faits ; et c'est juste le contraire.

Ce Moyen Age, qu'on aime à se représenter comme une époque de ténèbres et de barbarie, où régnaient les plus tristes préjugés, fut en effet bien plus tolérant pour les femmes-médecins que ne le sont les temps modernes.

On le dit en opposition avec l'antiquité, et cependant il

partage avec elle l'estime et la vénération pour les prêtres de la science, quel que soit leur sexe. Par contre, les modernes qui approfondissent et continuent les travaux scientifiques et intellectuels des anciens, prennent vis-à-vis de la femme qui étudie, par conséquent vis-à-vis de la femme médecin, une attitude souvent hostile, et, pour le moins, la couvrent de ridicule.

Il serait fort difficile en l'état actuel de l'histoire morale des peuples d'établir très précisément les causes de ce changement. Ces causes sont différentes pour chaque pays. La lutte des Universités et la protection accordée par les gouvernements à la concurrence professionnelle des hommes furent sans doute les principales. Quoi qu'il en soit, un fait est évident, c'est qu'à partir du XVIe siècle le nombre des femmes qui exercèrent la médecine devint de plus en plus faible.

Un seul pays fit exception, celui qui marcha à la tête de la civilisation jusqu'au XIXe siècle, qui donna tant de génies à l'art, à la poésie et à la science, celui dont l'histoire et l'intellectualité se rattachent directement à l'antiquité : l'Italie.

Nous nous sommes occupées dans un chapitre précédent, de la ville de Salerne, pendant plusieurs siècles centre de la culture italienne. Nous avons quitté la péninsule au moment où l'éclat de cette ville commençait à pâlir. Mais en même temps, aux XIVe et XVe siècles, d'autres villes italiennes atteignirent un très haut degré de civilisation et l'on voyait fleurir : Pise, Florence, Gênes, Venise, et les villes de la Lombardie.

Dès le commencement du XIIIe siècle, le mouvement de l'émancipation italienne s'était précipité avec une extraordinaire rapidité. L'âge héroïque de l'Italie allait finir. Après une lutte formidable, les républiques venaient de forcer

l'empire germanique à les reconnaître (Paix de Constance, 1183). De toutes parts, dans le premier élan d'une indépendance vaillamment conquise, les villes, confédérées ou rivales travaillèrent à leurs entreprises et fondations laïques ou religieuses, commerciales ou savantes, avec une activité toute juvénile. La papauté, leur alliée, favorisait énergiquement cette exaltation politique, en la fortifiant d'une puissante exaltation religieuse. Et la langue, déjà à moitié formée à la cour de Frédéric II, devint sous la plume du grand florentin Dante Alighieri la première langue moderne achevée. Les arts s'éveillèrent de leur long sommeil. Nous voyons Pise édifier la galerie du Camposanto ; Florence bâtir, à la fin du XIIIe siècle, ses plus belles églises ; et, à côté de l'architecture, la peinture s'affranchir avec Cimabue, Giotto et Masaccio de ses premières entraves. Naturellement la nation nouvelle fut avide de science, et des Universités se fondèrent à Bologne, à Naples, à Padoue, à Rome. Elles regorgèrent d'élèves, et l'Italie compta bientôt un nombre respectable de savants illustres.

Le développement de civilisation procédant directement de l'antiquité gréco-romaine nous montre que le rôle de la femme italienne ne dut pas être effacé. Ce qui n'avait étonné ni les Romains, ni les Salernitains, ne pouvait surprendre leurs descendants.

En son important ouvrage sur la civilisation de la Renaissance italienne, Burckhardt dit en effet :

« L'éducation de la femme de classe supérieure était absolument la même que celle de l'homme. L'Italien de la Renaissance n'hésitait pas le moins du monde à faire participer son fils et sa fille au même enseignement littéraire et même philologique. Il considérait la connaissance des œuvres de l'antiquité comme le plus grand bien de la vie, et ne pouvait par conséquent la refuser à la femme. On sait d'ail-

leurs à quel haut degré de perfection atteignirent les filles des princes familiarisées de bonne heure avec la langue et l'écriture latine (1).

Sachant dans quelles conditions favorables se trouvait la femme, il n'est donc plus surprenant de voir de nombreuses femmes médecin en Italie au XIIIe et au XIVe siècle.

En Piémont, une Ghilietta, *medica*, est nommée vers 1220 dans le statut de Pinerolo (2). A Venise, assure Cecchetti, les femmes pouvaient exercer la médecine et la chirurgie. On cite une Béatrice, veuve de Gherardo di Candia, célèbre au début du XIVe siècle pour ses conseils et pour ses services rendus dans la médecine (3).

Au XIVe siècle une Leonetta, femme de Jean de Gorzano, est signalée à Saluces et à Turin portant le titre de *medica* (4). Dans les documents de ce siècle conservés aux archives de Naples, Renzi a trouvé plusieurs diplômes qui permettaient à des femmes l'exercice de la chirurgie. Parmi ces chirurgiennes, nous trouvons une Thomasia de Matteo, de Castro Isiae ; puis une Maria Incarnata de Naples, à laquelle on donna le *privilegium chirurgiae medicandis vulneribus et apostematibus in quibus inventa est expers et sufficiens* (5) (privilège d'exercer la chirurgie dans laquelle elle est reconnue suffisamment experte).

L'historien et naturaliste italien G. Targioni-Tozzetti nous fournit des renseignements en ce qui concerne Florence :

« Dans les documents relatifs à l'histoire de Florence au Moyen Age, dit-il, se rencontrent souvent les noms des fem-

1. Burckhardt : *Die Cultur der Renaissance in Italien* 1869, I, p. 363.
2. Malacarne : *Memorie dei medeci piemontesi*, p. 21, (*in* A. Chiappelli : *La medicina in Italia negli ultimi tre secoli*, p. 13).
3. *La vita dei Veneziani nel* 1300 (Archiv. Ven., fasc. 50, p. 370).
4. Malacarne, p. 120 (*in* Chiapelli o. c.)
5. Renzi : *Storia della medicina in Italia* II 438.

mes médecins qui ont exercé la médecine et la chirurgie dans cette ville avec la permission des magistrats. Au registre des matricules de l'art médical, période de 1386 à 1408, on lit : *Maestra Antonia del maestro Daniello ebrea medicha* (Maîtresse Antoinette femme du maître Daniel, hébreu, medicienne). A la bibliothèque Magliobecchi se trouve un recueil de recettes *(Ricettario)* manuscrit (*Codice* X et XI, classe XXV) copié en 1515, pour la pharmacie de l'hôpital de Sta-Maria-Nuova et l'on y voit notées plusieurs ordonnances de *madonna Caterina medica di casa* (de l'hôpital). Dans un autre codex du xve siècle, à la même bibliothèque, (n. 113, classe 25) on lit vers la fin : « *A malori per far maturave assai uso la medica madonna Iacopa che medicava d'impiastri nel tempo della mortalità del 74* » (1). (De ceci s'est servie souvent la medica, madame Jacope, qui exerçait dans l'année de la peste de 74).

Le statut de la ville de Florence confirme ces renseignements et nous donne à entendre qu'il existait bien d'autres femmes médecins (2).

Enfin, pour Rome, un édit du pape Sixte IV (1471-1484) est d'un intérêt capital. Il confirme une loi faite par le collège des médecins de Rome, ordonnant que « *Nemo masculus, aut foemina, seu christianus vel Judaeus nisi magister vel licentiatus in Medicina foret, auderet humano corpori mederi in Physica vel in chyrurgia* », (aucun homme, aucune femme, chrétien ou juif, s'il n'est pas maître ou licencié en médecine, n'osera traiter le corps humain soit en médecine, soit en chirurgie) (3) ce qui revient à dire qu'une femme pouvait y exercer, si elle était reçue médecin.

1. G. Targioni-Tozzetti : *Notizie sulla storia delle scienze fisiche in Toscana*, Florence 1852, p. 155.
2. *Statuto civit. Florentiae* Rub. 25.
1. Marini : *Archiatri pontifici*, I p. 199.

Nous avons omis intentionnellement « Jacobina, *filia quondam Bartolomei medica* », (Jacobine medica, fille du feu Bartholommée) que mentionne un document Bolonais de 1304 (1). Nous voulions nous arrêter un instant, sur cette Université de Bologne qui compta toute une série de professeurs femmes.

Elle fut fondée, selon les uns, vers la fin du XIe siècle, selon les autres en 1158, d'autres, enfin, reportent son origine à Théodose II (425). Tous ces savants dit M. Bersohn (2) ont en partie raison. En effet, l'université de Bologne s'est formée par le développement successif de l'école de 425, par l'arrivée de plus en plus nombreuse de nouveaux savants et par l'ouverture consécutive de nouvelles sections théologiques, juridiques, mathématiques, astronomiques et médicales. A la fin du XIe siècle, elle s'organisa définitivement.

Irnerius, l'auteur de la première renaissance juridique, lui donna des lois et une organisation, il créa les grades de bachelier et de docteur, avec les insignes devenus traditionnels, la toge et la robe, et « admit sur la même pied les deux sexes à l'étude de la science ».

Si les femmes voulaient devenir juriconsultes, le grand organisateur ne voyait pas au nom de quoi on les en aurait empêchées. Pourvu qu'elles ne manquassent ni de la patience, ni de l'intelligence nécessaires pour suivre le cycle des études, lequel était alors plus long qu'aujourd'hui (6 ans pour le droit canon, 8 ans pour le droit civil). En l'état rudimentaire où se trouvaient les sciences physiques, et en présence de la prépondérance donnée au droit sur toutes les autres branches des connaissances humaines, la vogue de

1. Sarti : De claris archigymnasei Boloniensis professoribus Nouv. éd. Bologne 1888-1896, I partie p. 522.

2. M. Bersohn : Studenci Polacy na uniwersytecie Bolonskim (Les étudiants polonais à l'université de Bologne) Cracovie 1890 p. 7.

l'université allait à cet enseignement et de nombreuses femmes eurent la patience et l'intelligence de le suivre.

La section du droit à Bologne, nous offre, en effet, une liste de femmes éminentes. Au XIIe siècle, Dotta, fille d'Accurse, successeur d'Irnérius, fut lectrice de droit ; au XIVe siècle les deux filles de Jean d'Andréa, Bettina et Novella d'Andréa, furent également lectrices de droit canon à l'université des légistes de Bologne. Novella fut une des femmes les plus célèbres de son temps. Elle possédait des connaissances profondes non seulement en jurisprudence, mais aussi en philosophie (1). Deux autres femmes, Jeanne Blanchetti et Madeleine Buonsignori se distinguèrent à cette époque dans la science juridique. Buonsignori était lectrice de droit à Bologne, et on lui doit un petit traité assez réputé : *De legibus connubialibus* (2).

Nous reparlerons de l'université de Bologne quand nous en serons au XVIIIe siècle, et nous y trouverons des femmes médecins célèbres; à la Renaissance nous n'y rencontrons que Dorothée Bocchi, fille de Jean, professeur de philosophie morale et de médecine pratique depuis 1390 jusqu'à 1436. « Dès son bas âge — dit le P. Hilarion de Coste — ayant été nourrie aux études des bonnes lettres, elle en fit tel profit qu'elle mérita et s'acquit les marques et enseignes du doctorat, qui lui furent données en l'école publique de l'université de la même ville ; et peu après, dans l'an qui fut l'an de grâce 1436, elle eut une chaire en la même université, où elle enseigna plusieurs années avec beaucoup d'honneur et de réputation. On accourait de tous côtés, de la ville de Bologne, et des pays étrangers, pour ouïr et admirer tout ensemble une femme faisant leçon à quantité d'hommes et leur enseignant la philosophie (3) ».

1. Biographies des femmes célèbres T. IV p. 16.
2. Frank Femme-avocat p. 41.
3. Biogr. des femmes célèbres, I p. 48.

S. Mazzetti (1) ajoute, d'après le catalogue de Cavazza, p. 16, que Dorothée a remplacé son père. Faut-il croire que dans ce cas elle lisait non seulement un cours de philosophie, mais aussi de médecine pratique? C'est bien probable et le professeur berlinois Leyden (2) est de cet avis.

Les femmes brillèrent encore à Padoue, autre ville universitaire. Au xve siècle, Laure Cereta Serina y professa pendant sept ans la philosophie (3). Déjà un siècle avant, selon Rhodius, un savant Danois qui passa sa vie à Padoue, Adelmote, femme de Jacques Carrara, premier prince de ladite ville, se distingua en médecine (1318-1324). Elle était fille du comte de Castelnuovo. Rhodius (4) en dit : « *consultandi prudentia medendique arte Patavii variore exemplo éminuit* ». (Elle excella en la science de traiter et de guérir les maladies, comme peu de personnes à Padoue) (5).

A la Renaissance, les esprits se portèrent surtout vers la

1. S. Mazzetti : *Repertorio dei professori di Bologna*. Bologne, 1848, p. 59.

2. Leyden : Uber weibliche Krankenplege und Heilkunde. Deutsche Rundschau, 1879.

3. Pietrucci : *Delle donne illustri di Padova*.

4. *Scribonii Largi compositiones medicae. Recensuit Rhodius*. Padoue, 1655, p. 194 (note 122).

5. L'existence des femmes médecins en Italie a trouvé son écho dans les œuvres des écrivains italiens les plus illustres. Telle est la 9e nouvelle de la 3e journée du Décaméron de Boccace : « La femme courageuse ». L'héroïne de cette nouvelle, Gilette, fille du médecin Gérard de Narbonne, apprend l'art médical de son père et guérit après sa mort le roi de France d'une fistule. Boccace l'appelle nettement « *donna medica* ». Arioste nous représente aussi (Orlando Furioso, ch. XIX, strophes 20-30), une femme traitant un malade. Lorsque Médor est blessé et qu'Angélique le trouve inanimé sur le sol, elle « se rappelle ses notions de chirurgie qu'on lui avait apprise dans le temps », va chercher une plante dont le suc nettoie et tonifie la plaie, panse le malade, le soigne pendant quelques jours et lui rend ainsi la santé.

Toutefois, dans ce récit d'Arioste, il y a aussi une réminiscence du roman chevaleresque de la France et de l'Allemagne médiévales.

littérature et vers les études classiques. C'est une raison pour que pendant cette période splendide nous ne trouvions pas, même en Italie, beaucoup de femmes médecins. Mais le dépouillement complet des archives et des documents nous apporterait peut-être sur ce point quelques surprises. Quoi qu'il en soit, Tiraquellus (1) nous donne le nom de Marguerite, qui se fit à Naples une grande réputation par son habileté en médecine, qu'elle avait étudiée à Salerne. Elle obtint une autorisation du roi Ladislas (mort en 1414), pour exercer cet art et même elle soigna ledit roi. Matthée de Afflictis affirme qu'il a vu l'autorisation dans les *Constitutiones Siciliae.*

En Piémont, Marguerite Saluzzo, femme du marquis Ugonino Saluzzo, issue de la noble famille de Varambon, possédait, vers 1460, une grande connaissance des plantes. Si l'on en croit Chiesa (*Teatro delle donne letterate*, Mondovi, 1620, p. 121), Ranza (*Poesie di donne letterate neglitati del re di Sardegna.* Vercelli 1769, p. 74), et Alberti (*Storia delle donne scienziate.* Naples, 1740, p. 28) elle en préparait diverses infusions médicinales et obtenait des résultats merveilleux. Tant et si bien que, lorsqu'elle traversait le pays, le peuple des villages voisins accourait en foule chez elle pour lui demander ses préparations. « A ces études médicales — ajoute Ranza — elle joignait une connaissance approfondie du français, de l'italien, du latin, et écrivait dans ces langues avec une grande élégance (2).

Plus tard, quand les sciences naturelles et avec elles la médecine prirent un nouvel essor, nous voyons les femmes italiennes revenir plus nombreuses à l'étude de cette dernière. C'est au XVIIIe siècle, à Bologne, que nous les retrouvons.

1. *De nobilitate.* Lyon, 1559. p. 408.
2. Malacarne ; o. c., p. 118.

La plus célèbre d'entre elles fut Anne Manzolini, née Morandi. Elle vit le jour, en 1716, à Bologne, de son père Charles et de sa mère Rose, née Giovanni. En 1740, elle se maria à Jean Manzolini, né en 1700. Manzolini était peintre, et pour perfectionner ses connaissances, il prenait des leçons de géométrie et d'anatomie (ostéologie et myologie) de Hercule Lelli. Les deux hommes devinrent amis et, lorsque le pape Benoît XIV demanda à Lelli une série de préparations anatomiques en cire pour sa « *camera d'anatomia* », Lelli associa à cette besogne Manzolini. Pendant trois ans ils travaillèrent ensemble, mais des dissensions étant survenues, ils furent forcés de se séparer ; et alors, Manzolini eut l'idée d'apprendre son art à sa femme.

« Ce qui est à peine croyable — dit son contemporain Zanotti — il initia sa femme Anne à son art et il trouva en elle une collaboratrice excellente. La belle et intelligente dame a étudié avec le plus grand zèle l'anatomie, disséqué les cadavres, en un mot, n'a pas craint de pousser aussi loin que possible la recherche de la vérité. Elle a orné sa maison de différentes parties du corps humain qu'elle a préparées à merveille et disposées de la façon la plus seyante. A tous ceux qui viennent aujourd'hui chez elle, car nombre de personnes vont voir ses préparations, elle donne des explications très éloquentes et il faut avouer qu'elle excelle dans l'exposition claire des sujets. D'une façon très simple, sans qu'il y ait rien de recherché, elle donne les preuves d'une connaissance anatomique telle qu'à peine la trouveverait-on chez les plus grands anatomiciens » (1).

Le 7 avril 1755, elle perdit son mari. Un an après, elle fut nommée agrégée à l'université de Bologne. En 1758, on la nomma membre de l'académie Clémentine, en 1760, de la

1. Zanotti : *De Bononiensi scientiarum et artium instituto* 1755, III, 88.

société littéraire de Foligno, en 1761, de l'académie du dessin de Florence. La fortune sourit également à son fils, Joseph, qu'elle avait placé à l'orphelinat du conservatoire de Saint-Bartholommée di Reno. Il devint, le 21 février 1758, riche et noble, le sort lui ayant donné droit à l'héritage Solimei. Bientôt après, le Sénat conféra à la mère une chaire d'anatomie en lui permettant, sans l'y obliger, à faire des leçons chez elle ou dans le bâtiment universitaire.

Sa gloire se répandit dans toute l'Europe et Milan, Londres, Pétersbourg l'invitèrent tour à tour à se fixer dans leurs universités ou académies. Anne déclina ses invitations brillantes, elle préférait travailler pour la patrie qui savait apprécier ses talents. Mais tout en envoyant des réponses négatives elle joignait, comme pour excuser le refus, des caisses contenant ses préparations anatomiques et des explications.

Quelque temps après la mort de son mari, Anne céda toutes les préparations qui remplissaient sa maison, de même que tous ses livres et tous ses instruments médicaux au comte et sénateur Hiéronyme Ranuzzi, tout en en conservant l'usage sa vie durant. Cette combinaison lui permit de s'établir au palais Ranuzzi où furent transportés les objets cédés et c'est là qu'elle reçut les visites des hommes les plus éminents de l'Italie et de l'étranger, parmi lesquels il faut citer l'Empereur Joseph II.

Anne Manzolini mourut en 1774, et en 1776, le Sénat décréta l'achat de toutes ses préparations pour le musée anatomique de l'université. En 1874, on lui éleva un buste au Panthéon de Bologne.

L'anatomie lui doit, la découverte du point précis où se termine le muscle oblique de l'œil. Le père Toselli cité par Fantuzzi (1) dit : « Ceux qui ont écrit sur l'anatomie, ensei-

1. G. Fantuzzi : *Scrittori bolognesi*, Bologne 1788, t. VI, p. 113-116.

gnent que ce muscle s'attache d'une part au globe de l'œil, de l'autre part à l'apophyse nasale ; mais la studieuse femme trouva après de nombreuses dissections que le muscle va plus loin et qu'il se termine au sac lacrymal, où il s'insère ».

Nous ajouterons qu'au dix-huitième siècle, cinq autres femmes furent professeurs à l'université de Bologne La Florentine Bettina Calderini était professeur de droit civil, la Bolonaise Bettisia Gozzadini professeur de droit canon. Clotilde Tambroni professait la langue grecque ; Marie Agnesi les mathématiques et Laure Bassi la physique.

L'exemple de Anne Morandi-Manzolini incita d'autres femmes à l'étude de la médecine. A Florence Marie Petraccini obtint en 1780 le titre de docteur. Elle fit ensuite à Ferrare, en présence de plusieurs professeurs de médecine un cours d'anatomie. Sa fille Zaffire Perretti, après avoir étudié à Bologne la chirurgie, obtint en 1800 le grade du docteur (1). Elle alla ensuite à Ancone occuper le poste de directrice générale des sages-femmes de toute la contrée.

En 1799, Marie Mastellari fut promue docteur en médecine à Bologne (2).

Cette série des femmes médecins italiennes se termine dignement avec Marie Dalle Donne. Elle était née en 1777, à Roncastaldo Montagna, dans la Montagne bolonaise, d'une famille de pauvres paysans. Envoyée jeune à Bologne par sa famille frappée de sa vive intelligence, elle y étudia le latin, sous le docteur Rodati, la philosophie sous le célèbre Cantezzani, les mathémathiques, la physique, la chirurgie et la médecine sous le professeur Riviera. Après avoir sou-

C'est là qu'on trouve le plus de détails relatifs à la vie de Anne Morandi Manzolini. Voyez aussi *Il Pantheon di Bologne*.

1. Leyden : o. c., 144.
2. Leyden : o. c., 144.

tenu, avec les plus grands éloges, la discussion publique, elle obtint le 19 décembre 1799, le titre de *dottoressa*, ès-philosophie et médecine et fut autorisée à exercer cette dernière. Pour ses mérites scientifiques elle fut chargée le 11 février 1801 de diriger l'école des sages-femmes. En 1802 Napoléon en passant par Bologne, fut frappé du savoir de cette dame et sur la proposition du savant Caterzani, institua pour elle une chaire d'obstétrique. Elle acquit une très grande réputation et occupa jusqu'à sa mort cette chaire avec une science et une éloquence remarquables. Le 4 mai 1829 elle fut inscrite comme surnuméraire à la classe des académiciens bénédictins de Bologne à l'exemple de Clotilde Tambroni. Elle est morte au mois de janvier 1842 à Bologne (1).

Telle est cette admirable succession de femmes médecins, qui contribua si brillamment en Italie aux progrès de la science médicale, depuis le Moyen Age, jusqu'à nos jours.

CHAPITRE XII

L'Espagne

Son haut niveau intellectuel au xve et au xvie siècle. Beaucoup de femmes excellent dans les lettres et dans les sciences. — Le xviie et le xviiie siècle. — La comtesse Chinchon introduit la quinine dans la thérapeutique. — Madame Oliva Sabuco ; Son livre : *Nueva filosofia de la naturaleza del hombre* (Nouvelle philosophie de la nature de l'homme).

Après l'Italie, ce fut l'Espagne qui brilla du plus vif éclat au xve et au xvie siècle. Les guerres d'Italie lui avaient

1. Istria (Dora) : Des femmes, I, 260. Mazzetti : *Repertorio* etc., p. 108-109.

donné le goût des lettres anciennes, le culte de la forme s'y était introduit, et le développement de la puissance gouvernementale avait secondé ces tendances rénovatrices.

Depuis la Renaissance jusqu'au premier quart du XVIIe siècle, l'Espagne a produit un si grand nombre de talents en tous genres. et de si remarquables, qu'elle ne redoute la comparaison avec aucune des nations les plus éclairées.

Sans crainte d'exagération on peut dire que l'Espagne doit en bonne partie cette grandeur au tact et à l'intelligence d'une femme : Isabelle de Castille. Cette fondatrice de la puissance espagnole était aussi une des femmes les plus instruites de son pays. Elle apprit le latin, et appela auprès d'elle des savants de premier ordre pour faire l'instruction de son fils Jean, et de ses deux filles, Jeanne et Catherine. Les deux infantes étudièrent avec ardeur et Vivès rapporte avec admiration que Jeanne était capable d'improviser des harangues en latin ; tandis qu'Erasme dit des merveilles de la science de Catherine (1), femme d'Henri VIII d'Angleterre.

Avant Isabelle, les femmes consacraient déjà avec prédilection leur temps à l'étude.

La féodalité qui régnait alors en Espagne, avait développé l'instruction chez les femmes, et l'une d'elle : Dona Beatrix Galindo, professeur de latin et de philosophie à l'université de Salamanque (2), avait enseigné le latin à la reine. L'exemple royal contribua beaucoup à développer ce goût pour l'instruction ; et, jusqu'au XVIIIe siècle, nous voyons des femmes exceller dans les lettres, dans les sciences, et conquérir même les titres scientifiques des Universités.

1. Rousselot, *o. c.* II, 164, 165.

2. Ch. Graux : L'université de Salamanque in *Revue internationale de l'enseignement.* 1884, I, 516. *Cf.* Rashdall : The universities of Europe in the middle ages. Oxford, 1895, II, 79.

Telle fut Isabelle Losa de Cordoue (1546). Elle savait le latin, le grec, l'hébreu, et belle, riche, portant un nom illustre, prit cependant ses grades de docteur en théologie. Telle fut Françoise, fille d'Antoine de Lebrix, qui remplaça pendant quelque temps son père dans la chaire de l'Université d'Alcala, telle fut Aloysia Sigea de Tolède. Cette dernière, outre le latin et le grec, possédait l'hébreu, l'arabe et le syriaque, et fut l'auteur d'une lettre en ces 5 langues adressée au pape Paul IV. Par la suite, appelée à la Cour de Portugal, elle composa plusieurs ouvrages et mourut jeune. Julienne Morella obtint le titre de docteur à l'Université d'Avignon (1). Anne de Castra publia plusieurs ouvrages philosophiques ingénieux, un entre autres intitulé « *Etergidad del rey Felippe III* », imprimé à Madrid l'an 1629 (2). Les ordres religieux accaparant en ce temps-là beaucoup de femmes, en comptent également nombre de remarquables.

Pour rester dans le domaine de la médecine mentionnons la comtesse Chinchon à laquelle la thérapeutique doit la connaissance et l'emploi de la quinine.

Femme du vice-roi du Pérou, elle fut prise en 1638 d'une fièvre opiniâtre. A la nouvelle de cette maladie, le corregidor de Loxa, don François Lopez de Canizares (3), lui envoya l'écorce d'un arbre qui croissait dans les montagnes, et dont les indigènes des environs se servaient contre la fièvre paludéenne ; grâce à cette écorce la comtesse obtint une prompte et parfaite guérison. De retour en Europe, en 1640, elle fit connaître ce médicament, guérit, grâce à lui,

1. Octavio Cuartero dans la préface aux œuvres de Madame Sabuco. Madrid, 1888, p. XXV.

2. Biog. des femmes célèbres, II, p. 29.

3. C. Markham : *A memoir of the lady Anna de Osorio, countess of Chinchon*. Londres, 1874, p. 40-41.

un grand nombre de malades habitant les bords du Tage (1) et communiqua sa recette au cardinal Lugo, qui la porta à Rome, en 1649. Son efficacité fut bientôt reconnue, malgré les contradicteurs, et son usage se répandit rapidement dans toute l'Europe, sous les noms d'*écorce de la comtesse*, puis d'écorce du Pérou et enfin de quinquina. Les jésuites, actifs dans leurs spéculations, en firent passer une grande quantité en Europe, et lui donnèrent le nom de poudre des Jésuites. Depuis, Linné, pour perpétuer le souvenir du service important rendu par cette dame, l'appela Cinchona.

Si dans le rôle médical que joua Mme Chinchon, le hasard fut pour beaucoup, une autre femme doit sa place dans l'histoire de la médecine à son instruction sérieuse et spéciale. Nous voulons parler de Madame *Oliva de Sabuco*. Les Espagnols en font un être presque surnaturel, et les moins enthousiastes ont trouvé son œuvre si excellente, qu'il leur a paru qu'un homme seul était capable de l'avoir conçue.

En 1728, un sceptique, le docteur Martin Martinez, publia à Madrid, l'édition nouvelle d'un livre qui portait ce titre un peu long : *Nueva filosofia de la naturaleza del hombre, no conocida ni alcanzada de los grandes filosofos antiquos, laqual mejora la vida y salud humana.... escrita y sacada à luz par Dona Oliva Sabuco de Nantes Barrera, natural de la ciudad de Alcaraz* (Nouvelle philosophie de la nature de l'homme inconnue aux grands philosophes anciens, laquelle améliore la vie et la santé humaine, écrite et publiée par Madame Oliva Sabuco, née dans la ville d'Alcaraz).

Réédité, d'après une édition de Braga, 1622, ce livre était à ce temps tout à fait inconnu aux lecteurs espagnols.

1. Son nom est devenu légendaire et selon la communication de M. Hippolite Serrano on le bénit encore aujourd'hui aux environs du château de Chinchon. Markham, *o. c.* 44-45.

Et pourtant, avant d'être publié en Portugal, il avait été imprimé deux fois en Espagne en 1587 et 1588. La hardiesse de son contenu lui avait probablement attiré de terribles haines et ses ennemis, comme le pense avec raison Guardia, l'avaient peut-être voué à la destruction. Martin Martinez, entreprit le premier la réhabilitation d'une gloire nationale et d'autres écrivains après lui l'ont continuée avec beaucoup de zèle.

Bien des doutes sur le texte et sur la personne de l'auteur seraient éclaircis, si l'on connaissait la première édition de 1587, mais de cette première édition il ne reste aucune trace. Qu'est-elle devenue? On ne saurait dire. Si elle a été détruite, la destruction a été complète, car il n'en existe plus un seul exemplaire.

Quels étaient les ennemis de dame Oliva ? Comme ce livre renfermait beaucoup de nouveautés, elles parurent probablement dangereuses et les persécuteurs purent être, d'après Guardia, soit les gardiens de la foi, soit les partisans convaincus de la tradition et de la routine médicale. Ce qui rend cette conjecture probable, c'est que dans la troisième édition, l'éditeur Fructuoso Lourenço de Basto, parle dans sa dédicace à l'illustre seigneur, don Joâo Lobo Barâo d'Alpito, du mauvais accueil qui fut fait à la seconde édition. Il ajoute que l'auteur n'était plus de ce monde.

Les bibliographes, se conformant au frontispice des éditions connues, écrivent les prénoms et les noms de l'auteur dans cet ordre : Oliva Sabuco de Nantes Barrera, natural de la ciudad de Alcaraz. Avec l'indication ainsi donnée de la ville natale il était possible d'établir l'état civil d'une personne dont l'existence est si controversée. Des amis de M. Guardia de Madrid, firent des recherches et voici ce qu'ils trouvèrent sur les registres de naissance en l'église paroissiale d'Alcaraz, (diocèse de Tolède) « Le 2 décem-

bre de l'année 1562, fut baptisée Louise Oliva, fille du bachelier Miguel Sabuco, et de sa femme, Francisca de Cerar ».

Dans l'extrait de baptême figurent trois seulement des noms de la signature mise au-dessus de la dédicace au roi Oliva, Sabuco, Barrera. Pour de Nantes il est possible qu'il faille voir en ce groupe de mots le vieil adverbe « de nantes » qui équivaut exactement au mot français « ci-devant », d'un usage si fréquent sous la première République. Dans ce cas, la signature deviendrait : Oliva, Sabuco, de nantes Barrera.

Il n'y a peut-être que ce moyen d'expliquer raisonnablement une énigme, encore plus singulière qu'importante, puisqu'il n'y a point d'incertitude sur le prénom et le nom de l'auteur.

Voilà, à peu près, tout ce qu'il a été possible de recueillir sur la personne de l'auteur. D'après une tradition, qui s'est perpétuée dans sa ville natale d'Alcaraz, on croit qu'elle y exerça la médecine, et l'on montre encore deux ou trois édifices publics qui ont été bâtis par sa famille. Son père était probablement médecin.

La question d'identité établie, reste à faire l'analyse critique de la « Nouvelle philosophie de la nature ». Ce n'est qu'en 1707 que l'Inquisition s'avisa de supprimer quelques passages de la Philosophie nouvelle, comme il appert de l'approbation donnée pour la quatrième édition par le qualificateur du Saint-Office le 24 mai 1728.

La censure de la congrégation de l'index fut ponctuellement observée, si bien qu'il ne se rencontre peut-être pas en Espagne un seul exemplaire des deux éditions de 1588 et de 1622 qui ne soit couvert de ratures aux endroits marqués par la griffe inquisitoriale. L'auteur d'une étude littéraire sur Dona Oliva Sabuco, M. Julian Sanchez Ruano, a

eu beaucoup de peine à rétablir les passages biffés dans les deux exemplaires de la bibliothèque nationale de Madrid.

D'ailleurs, l'auteur de la Philosophie nouvelle ne s'inquiéta guère de théologie, et ne porta aucun ombrage aux théologiens, qui la laissèrent en repos, tandis qu'elle dut mécontenter très vivement les médecins, les légistes et les politiques. Sans compter beaucoup d'autres qui vivaient grassement des abus dont elle demandait la réforme avec un courage et une persévérance rares, soit en langue vulgaire, soit en latin ; car, elle écrivait pour tout le monde et avec le désir manifeste d'être lue et entendue de tous. « C'est par là surtout que se recommande ce Code de réformes qui touche à tant de choses, et dont la rédaction a été inspirée certainement par le désir du bien public » (1).

Le livre de madame Sabuco (2) est écrit avec beaucoup de naturel et d'aisance, et çà et là avec une simplicité pleine de grâce. Il est de ceux qu'on relit volontiers, sa langue est belle, saine et forte.

La première partie, la plus considérable, est en espagnol. On y trouve d'abord un dialogue sur la connaisance de soi-même, sur la nature humaine et sur les moyens de vivre heureux jusqu'à l'extrême vieillesse, ensuite un petit traité sur la composition du monde tel qu'il est ; puis un essai de réforme politique et sociale ; enfin des préceptes de santé qui résument les principes développés dans le dialogue final sur la vraie médecine et la vraie philosophie.

La partie latine résume très heureusement toute la doctrine.

Dans les deux parties, les têtes de chapitres sont d'une

1. Guardia : Oliva Sabuco in *Revue philosoph.*, 1886, v. p. 57.

2. Octavio Cuartero, a doué l'Espagne d'une nouvelle édition de cette œuvre remarquable. Elle a été publiée en 1888 à Madrid sous le titre : Obras de Dona Oliva Sabuco.

remarquable netteté. Les questions sont toujours bien posées, et si elles ne sont pas toujours résolues à la satisfaction du lecteur, c'est que la matière est ardue et inépuisable. La délicatesse féminine adoucit avec beaucoup de tact le ton de la discussion et la plus fine ironie donne à ces entretiens une grâce piquante.

Les trois bergers qui figurent dans le premier dialogue sont beaucoup plus instruits que le commun des gens de leur profession, et l'on pourrait croire, à les entendre raisonner savamment, qu'ils ont suivi les cours des facultés. Du reste, le ton doctoral, sous prétexte de gravité, ne déplaisait point alors aux meilleurs écrivains, voire aux poètes : les bergers des idylles de Garcilaso de la Vega, contemporains de Charles-Quint, sont infiniment plus savants que ceux des bucoliques de Virgile, si éloignés déjà de la simplicité de Théocrite.

L'étude de la nature ne suffit point pour argumenter contre les habitués d'universités. Dès le début de l'entretien, on voit poindre la vieille doctrine de l'humide radical, l'inscription du temple de Delphes apparaît, et le plus savant des interlocuteurs, Antonio, oppose à ses camarades, Rodonio et Veronio, l'autorité d'Hippocrate, de Galien, de Platon et de Pline.

A propos d'une perdrix poursuivie par un faucon, laquelle tombe morte à leurs pieds, les trois amis traitent des effets de la peur, et par suite de l'influence des émotions sur les animaux et sur l'homme. L'auteur se sépare nettement, sans le dire, de son illustre compatriote, le médecin Gomez Pereiro, prédécesseur de Descartes, et le premier des modernes qui remit en circulation et en honneur la doctrine oubliée de l'automatisme des animaux. Elle admet la conception des trois âmes : végétative, sensitive, raisonnable, reconnaissant la première dans les plantes, la première et

la seconde chez les animaux, et les trois ensemble chez l'homme.

Malgré d'évidentes réminiscences de Platon, cette conception assez nouvelle se rapproche beaucoup de l'opinion de Galien sur les rapports du physique et du moral. Opinion essentiellement physiologique, d'autres diraient profondément matérialiste développée *ex professo* par le médecines pagnol Huarte dont le livre fameux dès son apparition parut pour la première fois, en 1575 (Baeza, in-8°). Mais ce livre, dont le succès fut aussi prodigieux que rapide, est conforme à la doctrine galénique des tempéraments, aussi vieille que la médecine grecque, tandis que la crase et l'idiosyncrasie ne tiennent qu'une place insignifiante dans la Philosophie nouvelle. Preuve irrécusable que l'auteur ne marchait point sur les traces d'autrui.

On voit dès à présent que Mme Sabuco n'a de commun que la hardiesse des vues et l'indépendance de l'esprit avec les deux plus illustres médecins-philosophes espagnols du XVIe siècle ; mais elle se tient beaucoup plus près de Huarte que de Pereira, en tant qu'elle considère les animaux comme des êtres sensibles et passionnels. C'est avec ces idées, alors assez peu répandues qu'elle aborde la grosse question des passions. Le premier dialogue, et le plus important roule sur la nature humaine, il constitue un véritable traité d'autant plus remarquable qu'il n'a rien de dogmatique dans la forme.

Pourquoi les passions, considérées comme causes de maladie et de mort, sont-elles plus fréquentes et plus intenses chez l'homme que chez les animaux ? La solution proposée par l'auteur espagnol est en tout point conforme à la théorie animiste que Stahl, le plus profond des médecins-philosophes, appelle fièrement : « la vraie théorie médicale » pour rappeler le titre de l'ouvrage immortel qui renferme

toute sa doctrine. Stahl a-t-il puisé cette idée dans les livres de Mme Sabuco? Selon toute probabilité : non, car l'influence de cet ouvrage minime en Espagne même, était nulle à l'étranger. Nous nous trouvons en face de la conception identique de deux esprits éminents.

C'est à l'âme raisonnable et à ses facultés, dont le siège est dans la tête que l'homme doit selon Mme Sabuco le triste privilège de ressentir les funestes effets des passions. Il est le seul des êtres vivants qui souffre du présent, qui se chagrine du passé, qui s'inquiète de l'avenir. De là tant de maladies et de morts subites, car le chagrin tue et rien que l'imagination peut produire les plus pernicieux effets.

Des exemples pris dans l'antiquité ou dans l'histoire nationale sont cités comme preuves ; d'autres sont empruntés à la vie ordinaire et montrent que les suites du chagrin ou du désespoir sont les mêmes dans toutes les classes sociales. Le chagrin met la discorde entre l'âme et le corps ; il en résulte la maladie, la mort ou la folie ; ce désaccord suspend les fonctions de la partie végétative.

Cette étiologie de la fièvre consomptive, dite nerveuse, n'est point vulgaire, Les femmes, en général, et particulièrement dans l'état de grossesse, sont beaucoup plus sensibles que les hommes aux suites du chagrin et de la moindre contrariété.

Combien d'enfants à la mamelle meurent victimes des peines de leur mère ! Il n'est pire ennemi de l'humaine espèce que le chagrin et sa fille, la tristesse. Aussi les bonnes paroles produisent-elles d'excellents effets.

On voit que l'auteur ne partageait point le préjugé des médecins empiriques ennemis de la méthode thérapeutique inaugurée par l'orateur Antiphon, lequel eut la singulière idée d'ouvrir à Corinthe un bureau de consolation pour le traitement des maladies morales. Cet essai ne réussit point,

et l'inventeur fit à la tribune un emploi plus fructueux de son éloquence.

Leuret n'est donc pas le premier qui ait conçu et appliqué le dessein de traiter les malades d'esprit par la logique et la morale.

La colère est une passion qui doit être traitée en douceur, par des moyens analogues : en s'insinuant dans le cœur de la personne offensée, irritée et qui ne respire que vengeance.

La persuasion agit à peu près à la façon de Molière, arrêtant ses amis décidés à se suicider au moment où ils allaient se jeter dans la Seine. En pareil temps, il suffit de gagner du temps ; la nuit porte conseil, et il n'y a plus rien à craindre quand la réflexion a remplacé l'emportement. Sénèque ne dit pas mieux en son classique traité de la colère. Un bon ami, la promenade au grand air, l'eau froide, la vue des champs, le bruit des arbres agités par le vent, le murmure d'une eau courante, la musique enfin sont aussi des remèdes très efficaces. Isménias, médecin de Thèbes en Béotïe, appliquait la musique au traitement de toutes les maladies.

La crainte et la peur ne sont pas moins redoutables que le chagrin et la colère.

Nombre de condamnés à mort meurent avant l'exécution et la peur tue aussi bien les animaux que les hommes.

Beaucoup de femmes enceintes meurent ou avortent victimes d'une peur imaginaire. Le plaisir et la joie peuvent également tuer, quand ils sont excessifs et trop brusques. L'expérience prouve qu'il y a péril à donner une bonne nouvelle sans préparation ; les vieillards surtout veulent être ménagés. Du reste, c'est la joie qui entretient la vie et la santé, tandis que l'ennui et le chagrin produisent la maladie et la mort.

L'espérance et le désespoir ont des effets analogues. La haine est aussi l'ennemi de la vie. La honte paralyse les facultés. On voit souvent dans les épreuves publiques des universités des candidats réduits à l'impuissance par ce sentiment. L'angoisse et le souci n'ont pas de moins funestes effets, bien qu'ils soient moins graves que ceux causés par l'oisiveté, mauvaises digestions, fatigue du corps, vieillesse anticipée.

C'est un mauvais bagage qu'il faut déposer avec les vêtements, quand vient l'heure du sommeil. A chaque jour suffit sa peine ; il est imprudent de trop surcharger l'avenir. Ce chapitre est fondamental et d'une grande clarté, on comprend très bien cette division des passions en deux classes : celles qui sont favorables, et celles qui sont contraires à la santé et à la vie. Il serait difficile d'établir mieux l'étiologie morale des phénomènes vitaux. La joie fait vivre, le chagrin tue.

Les passions salutaires produisent un accord des deux éléments, corporel et spirituel, les autres produisent le désaccord et ouvrent la porte aux maladies et à la mort. Platon le savait, mais les médecins n'ont rien compris à cette étiologie. Sans doute, dit notre auteur, le cerveau prend sa part des aliments que l'estomac lui prépare, notamment pendant le sommeil ; mais les maladies produites par les excès de table ne sont rien en comparaison de celles qu'engendre le chagrin. Il trouble l'âme même dans le cerveau où elle réside ; ce qui signifie que les désordres de l'innervation sont bien plus graves que ceux de la nutrition.

Jusque-là, Mme Sabuco a cherché l'origine des maladies dans les passions, en ce qui suit, elle passe en revue les autres causes qui nuisent à la santé et à la vie par décroissance de l'humide radical, et dont les effets sont aussi

pernicieux. Elle commence par la peste contagieuse ou infectieuse, car l'air lui sert de véhicule.

La peste pénètre dans l'individu par la respiration, par l'odorat, et bientôt le cerveau s'en ressent dans ses fonctions. Le cerveau respire tout comme le cœur, et l'effort qu'il fait pour se débarasser de l'élément délétère entraîne une si grande perte de liquide, que l'estomac en perd sa chaleur. Il en résulte un trouble profond de l'harmonie organique qui peut amener la mort. C'est un empoisonnement qu'il faut combattre par les moyens les plus énergiques, par les antidotes et les contre-poisons.

Avec un peu de bonne volonté remarque M. Guardia, il serait facile de dire que c'est là une vue de génie. Il n'y a pas bien longtemps en effet que l'on sait que l'action des poisons sur le système nerveux est immédiate et direct. Evidemment l'auteur en savait infiniment plus que ses contemporains, les docteurs galénistes et arabistes, sur l'étiologie et la pathogénie des épidémies et des fièvres par intoxication et l'on voit qu'il n'admettait point l'essentialité que Broussais a eu tant de peine à détruire. Mme Sabuco a reconnu aussi que la plupart des épidémies, connues autrefois sous le nom générique de peste, suivirent comme on a coutume de dire la marche du soleil, allant de l'orient à l'occident.

Puis viennent des considérations très justes sur les causes nombreuses qui peuvent altérer la pureté de l'air, et sur le processus des épidémies : « Fuyez, dit-elle, du côté d'où elles viennent et non du côté où elles vont, comme si elle connaissait l'itinéraire habituel de ces sinistres voyageurs !

Après ces pages admirables de bon sens et de justesse, l'auteur paye tribut à son temps, en exposant très ingénument une théorie du mauvais œil et indique les remèdes

propres à combattre les mauvais effets de cette influence.

Les poisons et les venins n'ont d'action efficace qu'en atteignant le cerveau. Pour arrêter les suites d'une morsure venimeuse, le plus sûr est de couper la partie mordue ou de l'isoler par la ligature, pour empêcher le venin d'arriver au cerveau. Parmi les aliments vénéneux, l'auteur ne manque point de compter la cervelle des bêtes malades et la chair des animaux en rut. Après avoir ingéré des aliments suspects ou de mauvaise qualité, le mieux est de vomir. Le changement de climat rend l'homme malade parce que son organisation dépend du sol qu'il habite, de l'air qu'il respire, de l'eau qu'il boit, et que tout cela influe sur ses aliments animaux et végétaux. De là, viennent les différents caractères des peuples, et mille autres particularités qui tiennent aux circonstances extérieures. Notre organisme ressent aussi les effets des changements de temps et de lune.

A propos du travail et de la fatigue qui l'accompagne, l'auteur recommande la devise : « *Festina lente* », et remarque fort à propos que la sueur, les larmes et les excrétions en général sont comme des exutoires naturels qui maintiennent l'équilibre de l'économie ; c'est par là que le cerveau se décharge de ses impuretés.

Ayant parlé des effets du bruit sur le cerveau et des suites fâcheuses que peut produire un son excessif et subit, notamment chez les femmes enceintes, l'auteur est amené à traiter de la bienfaisante influence de la musique.

Il n'est point de remède plus efficace pour toutes les maladies du cerveau, c'est-à-dire pour toutes les affections de toute nature qui atteignent les centres nerveux. Enumérant tous les avantages de l'harmonie, l'auteur s'étonne qu'une médication aussi puissante soit tombée en désuétude.

Les odeurs, les couleurs, la saveur des aliments ont selon Mme Sabuco une grande importance, car le cerveau réagit contre les aliments de mauvais goût. Il faut donc choisir avec discernement les aliments salutaires et rejeter les autres. La faim et la soif non satisfaites, le manque de sommeil, l'étude après le repas troublent les fonctions cérébrales, mais la sobriété dans le boire et le manger, et la régularité dans le sommeil donnent d'excellents résultats.

A ce propos, l'auteur fait des réflexions très sages sur le régime. Ses préceptes sont conformes aux règles de l'expérience et de l'hygiène. La boisson doit être réglée avec beaucoup de soin, et le repas du soir doit être léger. Manger peu le soir, c'est se mettre dans les meilleures conditions pour conserver la santé, l'intelligence, les mœurs et la vie.

Le sommeil doit être réglé en raison de son importance, car il préside à la nutrition. Excessif, il a les mêmes inconvénients que l'oisiveté. Pendant le sommeil fonctionne la vie organique, pendant la veille la vie animale.

Les crudités et les mauvaises digestions viennent pour la plupart de ce que, contrairement aux lois de la nature, le cerveau est obligé de travailler lorsqu'il devrait se reposer. Le repos est de rigueur après le repas ; repos d'esprit et de corps. Beaucoup de maladies n'ont d'autre cause que la violation des lois du régime. La douleur locale, à la suite d'un coup, d'une blessure ou d'une tumeur, peut avoir les plus fâcheuses conséquences. Comme le cerveau est le centre des sensations, dès qu'une partie du corps souffre, il y envoie des émissaires : esprits et humeurs qui gonflent et endolorissent la partie malade, si bien que la mort peut s'ensuivre. C'est une excellente précaution

que de faire une ligature au-dessus du point douloureux, pour couper le chemin à l'humeur.

Voilà une théorie assez singulière de l'inflammation et de la fluxion sur lesquelles les médecins sont encore loin d'être d'accord.

Broussais aurait signé le très curieux et très intéressant chapitre qui traite du froid, appelé par lui ennemi de la vie. Mme Sabuco le traite encore plus énergiquement d'ennemi de la nature. Il tue soit immédiatement soit indirectement. Mais la chaleur escessive agit à peu près comme le froid rigoureux. L'air ambiant, qui est de l'eau raréfiée, est le principal aliment. Pour maintenir la bonne température et les qualités vitales de l'air, il le faut renouveler, comme on renouvelle de l'eau dormante, par un courant d'eau vive. Rien n'est plus pernicieux que l'air vicié de la chambre d'un malade. L'air renouvelé, tempéré par la fraîcheur de l'eau, imprégné de senteurs salutaires, nourrit, vivifie, rajeunit et alimente le cerveau.

Après avoir parlé des effets du soleil et du serein, et donné à ce sujet d'utiles préceptes d'hygiène, Mme Sabuco passe en revue d'autres causes moins importantes de santé et de maladies, toujours fondées sur les rapports de l'homme avec le monde extérieur, puis elle revient à l'étiologie morale.

Le dégoût produit l'ennui, qu'il faut absolument repousser en variant les occupations et les exercices, c'est la variété qui plaît. Le travail accompagné de dégoût ne produit que fatigue ; c'est une faute de s'obstiner à poursuivre une tâche ingrate. Il y a là d'excellents conseils pour les hommes d'études.

L'imagination est comme un moule vide qui donne la forme de tout ce qu'on y jette.

La peur imaginaire peut donner la mort. L'auteur en

cite des exemples, et remarque à ce propos que les effets de l'imagination ne sont pas moindres durant le sommeil que pendant la veille.

L'imagination agit chez les animaux, puisqu'ils rêvent, et chez l'homme elle tient souvent lieu de bonheur. Beaucoup de gens ne sont heureux qu'en imagination, et à défaut de la réalité, se contentent de l'image.

Dans le chapitre suivant, consacré à l'action du soleil comme agent de vie, l'auteur fait d'intéressantes remarques sur la migration des oiseaux. Mais il y a beaucoup trop de fantaisie dans le chapitre consacré à l'influence de la lune. Ce qui semble infiniment plus juste, c'est cette remarque venant ensuite, que la croissance des êtres vivants est accompagnée du contentement et de la joie, tandis que la décroissance produit la tristesse. Voilà une notion assez nette de la conscience organique ou vitale, trop négligée par les psychologues classiques bien que cet élément essentiel se retrouve toujours dans l'analyse des sensations internes et des principes de la connaissance.

A la fin de ce chapitre, l'un des interlocuteurs, Veronio, se plaignant de la complaisance avec laquelle Antonio (c'est le berger savant) répond à Rodonio, au sujet de la croissance et de la décroissance du cerveau, c'est-à-dire de la vie et de la mort, lui rappelle la promesse de traiter de la connaissance de soi-même. A cette demande, le protagoniste répond qu'il est parfaitement dans la question, la connaissance de soi-même consistant principalement dans la connaissance des passions et des causes de maladies.

Toutefois, pour complaire à son ami, il consent à traiter en moraliste de la reconnaissance, laquelle n'est pas étrangère aux animaux, puis de la grandeur d'âme, compagne du génie et sœur de la prudence et de la générosité. Après un très beau portrait de l'homme magnanime, et quelques

réflexions très fines sur la force morale et la haute intelligence, vient un éloquent éloge de la prévoyance, de la sagesse et de leurs bienfaits.

La comparaison du microcosme et du macrocosme sert ingénieusement à mettre en pleine lumière les rapports de l'homme avec le monde extérieur, conformément aux principes de la philosophie naturelle.

Ce chapitre renferme toute la psychologie de Mme Sabuco, sensualiste en somme, puisqu'elle rend les facultés tributaires des sens, puisque le sensorium ne peut rien par lui-même sans les sensations externes. Le sens commun siège dans la région frontale, avec l'entendement et la volonté, qu'elle ne sépare pas plus que Spinoza ; l'imagination et la conception occupent le département intermédiaire, et à l'arrière est le siège de la mémoire qui conserve les images du passé.

L'entendement prononce, la volonté ordonne, et les organes exécutent. Pour rendre ses explications plus claires, l'auteur expose brièvement le mécanisme de la vision ; et comme il touche à des matières délicates il a soin de déclarer qu'il se soumet d'avance aux décisions de l'Eglise.

Le principe de tous les actes, de tous les sentiments, de tous les mouvements, de tous les phénomènes vitaux, réside dans la tête. Les vapeurs de la terre et de la mer s'élèvent, se condensent en nuages et retombent en pluie, il en est de même des vapeurs de l'estomac, qui montent au cerveau et produisent le sommeil. C'est là que, transformées en chyle, elles retombent, dans les cas de maladie sous la forme de bile et de flegme ; les ventosités précédent cette sorte de pluie.

Sans les passions qui le tuent, l'homme serait sujet aux lois de la nature, comme tous les êtres vivants, il n'aurait qu'un petit nombre de maladies, comme les bêtes, et mour-

rait de mort naturelle. après avoir parcouru les deux périodes de croissance et de décroissance, sauf accidents imprévus.

La vie monte et descend par deux pentes opposées : la montée est agréable, la descente triste. Tout ce qui vit est en mouvement et se transforme. Le péril n'est pas tant dans le déclin que dans l'ascension. Combien d'hommes sains, forts et robustes sont terrassés soudainement par la mort, soit à l'âge florissant soit en pleine maturité. C'est que le flux du cerveau se précipite comme une pluie d'orage, tandis qu'ils se fait tout doucement pour les natures maladives, dont la vie précaire se prolonge indéfiniment.

Ce flux lent et continu rend les hommes plus sages et plus intelligents, en desséchant progressivement dans la vieillesse le cerveau, d'où vient le jugement tandis que l'humidité du cerveau diminue le jugement des jeunes hommes et l'interdit aux enfants.

Cette théorie est de tout point contraire à celle de Cervantès suivant lequel la folie de Don Quichotte fut le résultat des veilles prolongées qui desséchèrent à tel point le cerveau du bon chevalier, qu'il en perdit la raison. Ce rapprochement n'étonnera point ceux qui savent que les médecins espagnols considèrent Cervantés comme une autorité en pathologie mentale.

Mme Sabuco ne met point en doute l'excellence de sa doctrine, puisqu'elle va jusqu'à prétendre que les vieillards engendrent des enfants très intelligents.

L'antithèse du sec et de l'humide avec celle du chaud et du froid ont servi de base pendant vingt siècles à la médecine humorale ; les qualités premières répondaient aux quatre éléments.

Au lieu de s'aventurer en des explications subtiles Mme Sabuco remarque finement que les fruits produits par

des terres humides ont moins de saveur et de durée. Du reste elle raille agréablement les hypothèses des anciens sur les années climatériques et leurs combinaisons de chiffres cabalistiques.

A propos de la croissance et de la décroissance du cœur, imaginée par les Egyptiens, elle se sert d'une formule, qui revient souvent sous sa plume, notamment contre les médécins : *Cuncta errore plena.*

Ce qu'elle a fort bien vu, c'est qu'en tout, la période *d'état* est de beaucoup la plus courte, et que les changements insensibles qui se font dans les périodes ascendante et descendante de la vie transforment profondément le tempérament, le caractère, les mœurs, les passions et toutes les fonctions de l'organisme, bref le physique comme le moral.

Le tableau des changements insensibles est digne d'un médecin physiologiste, d'un moraliste observateur et d'un peintre de sentiments et d'idées. Mme Sabuco n'a rien emprunté aux peintures classiques des divers âges de la vie, et les siennes sont si vraies, si vivantes, qu'elles échappent à l'analyse ; il faudrait les reproduire avec sa vigueur de pinceau et cela n'est point donné aux traducteurs.

Ce que cette femme remarquable a supérieurement compris, c'est que les sentiments et les idées de l'homme sont en raison de ce sens intime de la vie qu'il faut appeler la conscience organique ou vitale, et qui est le fondement de toute la psychologie.

Plus d'un point de son œuvre prouve que Mme Sabuco connaissait l'anatomie du système nerveux, soit d'après Valverde, élève de Bealdo Colombo et correcteur de Vésale, soit d'après Charles Estienne, dont les beaux travaux sur la structure de la mœlle et le grand sympathique étaient connus depuis plus de quarante ans.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans son œuvre c'est l'importance accordée aux enveloppes du cerveau et de la mœlle.

Après avoir traité de la nutrition l'auteur parle de l'effet des aliments sur l'économie et, à ce sujet, il prescrit un régime spécial aux femmes grosses, et aux mères nourrices, régime essentiel, parce que, dans la première enfance, c'est surtout les système nerveux central qui croît et se développe.

L'alimentation est étudiée simultanément au triple point de vue de la santé, de la maladie et de la morale. La faim et la soif sont des sensations du système nerveux, lequel désire les aliments solides ou liquides, selon qu'il est à l'état d'humidité ou de sécheresse.

La vieillesse et la mort sont les conséquences naturelles de l'épuisement du liquide nourricier par la sécheresse des centres nerveux des nefs qui en émanent et des expansions nerveuses de la périphérie.

Résumant en termes généraux toute sa doctrine, Madame Sabuco ajoute : « Quand vous irez à la ville paisible, avertissez les médecins qu'il se trompent du tout au tout, et vous ferez œuvre méritoire ». Ces derniers mots prouvent clairement que la philosophie nouvelle avait pour but de préparer la rénovation de la médecine par la réforme radicale de la science de l'homme.

Pour détrôner la vieille théorie médicale, c'est-à-dire le galénisme et l'arabisme, fortifiés depuis la Renaissance par le culte d'Hippocrate, surnommé le Divin, encensé comme une idole par le troupeau servile des commentateurs ; il fallait renouveler la philosophie naturelle, il fallait fonder la connaissance de la nature humaine sur une base plus solide et plus large que l'hypothèse orientale des quatre

humeurs, des qualités premières correspondantes des trois âmes et des trois sortes d'esprits.

En d'autres termes, il fallait commencer par démolir de fond en comble l'imposant édifice de la médecine grecque commencé par Hippocrate, continué par les Alexandrins, achevé par Galien, conservé par les Arabes, restauré par les érudits, et fréquenté comme un temple par la quasi-totalité des médecins élevés dans le respect superstitieux de la tradition classique et de l'orthodoxie. Entreprise hardie, presque surhumaine, car le travail de démolition demandait plus de courage et d'énergie que l'œuvre même d'édification. L'histoire (1) nous apprend que l'on traite de fous, d'hallucinés, tout au moins de visionnaires, les grands révolutionnaires et les réformateurs, en médecine comme en politique il n'y a que le succès immédiat, incontesté, qui absolve et justifie les coups d'Etat.

L'échec de cette femme vaillante qui la première imagina de réduire la nature animale en général, et la nature humaine en particulier, à l'unité souveraine du système nerveux, fut complet.

Une pareille tentative ne pouvait d'ailleurs pas réussir dans un pays dont les universités perdaient leurs franchises et renonçaient forcément aux traditions libérales et à la tolérance, sous la pression d'un pouvoir ombrageux rendant l'orthodoxie obligatoire par la force et la persécution.

Les docteurs orgueilleux et infaillibles n'admettaient point qu'on enseignât hors des écoles et sans s'être assis sur les bancs.

Il ne fut tenu aucun compte, de cette haute manifestation féminine, renforcée d'un traité de physique générale et de cosmographie et d'un projet de réforme de la police civile

1. Guardia, o. c., p. 279.

et sanitaire, utile à consulter pour l'hygiène privée et publique.

L'exposé complet des vues, aperçus, réflexions et paradoxes de cette doctoresse sans diplôme, à la fois savante, spirituelle et éloquente, fournirait matière à une étude beaucoup plus développée que la nôtre. En terminant, rendons hommage à Martin Martinez, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus plus tard, et grâce à qui nous avons pu connaître l'œuvre remarquable de Mme Sabuco, cette gloire incontestable de la médecine féminine et de l'Espagne.

CHAPITRE XIII

Les études médicales des femmes françaises

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

Disparition des femmes médecins et des chirurgiennes en France. — Causes de cette disparition. — Sans pouvoir exercer, les femmes françaises étudient cependant la médecine. — La Renaissance. — Le XVIIIe siècle. — Mlle de Bihéron. — Mme d'Arconville. — Mme Necker.

La faculté de Paris, après de longues luttes, remporta définitivement la victoire sur les femmes médecins et les chassa du temple d'Esculape. Dès le XVIe siècle, au témoignage de Pasquier, on ne vit plus, en France, de femmes pratiquer la médecine.

Il y avait là encore des chirurgiennes. Elles appartenaient à la corporation des chirurgiens, indépendante de la faculté, et se trouvaient par conséquent hors de ses atteintes. Mais, d'autres circonstances vinrent faire échec à ces derniers. Leur corporation engagea une lutte des plus

acharnées contre la faculté, et fut battue. Les chirurgiens, jusque-là égaux aux médecins, furent dégradés au rang d'artisans, on limita leurs fonctions, et tout ce qui pouvait être donné aux médecins au détriment des chirurgiens, leur fut donné. La malheureuse corporation tomba dans la plus profonde misère ; et il n'est pas étonnant, qu'en un tel état beaucoup de chirurgiens aient vu leurs collègues féminins d'un mauvais œil. D'autre part, la corporation soumise à la faculté, dut fatalement subir son ascendant dans la question féministe. Ces deux facteurs furent pour beaucoup dans la publication par les rois d'édits et d'ordonnances défendant également aux femmes l'exercice de la chirurgie.

Un troisième facteur, non moins important, est celui de la centralisation.

La centralisation commença sous Charles VIII et atteignit son apogée sous le règne de Louis XIV. Les nombreuses principautés, les terres et les villes appartenant à des maîtres divers furent réunies entre les mains d'un seul. Les guerres intestines s'apaisèrent, les seigneurs féodaux au lieu de se combattre, offrirent leurs services à la royauté et leur énergie s'employa aux campagnes italiennes, espagnoles, allemandes, sans cependant s'épuiser. Malgré tout, beaucoup de cerveaux et beaucoup de bras, autrefois occupés aux querelles féodales restèrent oisifs, et il fallut trouver un autre emploi de leur activité.

Or, grâce à ce calme relatif la civilisation put se développer. Les villes s'agrandirent, les savants devinrent plus nombreux. L'énergie des hommes se tourna vers la culture intellectuelle abandonnée jusque là surtout aux femmes et aux clercs. Les femmes eurent donc contre elles la force physique d'abord et ensuite le gouvernement, qui composé d'hommes, protégeait les hommes. Elles perdirent leurs droits un à un. Leurs défaites commencèrent au XIVe et XVe

siècles et,ce qui paraîtra étrange, c'est surtout l'époque de la Renaissance qui marqua pour elles, en France, la déchéance.

Avec la disparition du vasselage, disparurent naturellement les anciens droits des vassales : la participation aux guerres et aux honneurs de la cour. Bientôt on leur enleva le droit de juger. Les ordonnances royales de 1560 et 1567, établissant dans toute la France des officiers délégués pour rendre justice sur les biens seigneuriaux, réglèrent définitivement cette question. Peu à peu, on exclut les femmes de toutes les fonctions publiques (1) qui n'étaient pas sous la dépendance immédiate de la propriété féodale, enfin on en vint à les priver du droit de se défendre devant les tribunaux. Bien que dans le livre de *Jostice et de Plet* (II XIX J) il soit encore dit : « femme ne puet defendre nului en plet, mes se ele est sanz seignor elle peut bien deffendre son pleige et soi-même », Boutillier en 1603 (Somme rurale Ed. Macé p. 45) rappelle aux juristes « Item sçachez que feme de quelque estat qu'elle soit mariée ou à marier, n'est à recevoir comme procuratrice, pour quelque personne que ce soit, car à elle fut défendu tout faict d'armes et de procuration ».

Il en fut de même au point de vue des autres professions. Si l'opinion de Mlle Chauvin (2) prétendant que « dès le XIIIe

1. C'est par exception seulement qu'on rencontre au XVIe et XVIIe siècle plusieurs pairies (celle de Mercœur créée en 1569, d'Halsoin créée en 1588, d'Aquillon créée en 1638 et deux ou trois autres) dont la dignité de pair était reversible de mâle en femelle. Les Pairesses siégeaient dans les cours de justice.

Un autre droit social qui resta aux femmes dans certaines provinces était l'éligibilité et l'électorat pour les Etats provinciaux. Aussi dans les assemblées communales des villages des veuves ou des filles imposées comme chefs de famille étaient quelquefois admises. (Cf. Mme Vincent : De la condition et vote politique de la femme en France in Internationaler Frauenkongress in Berlin 1896, p. 267).

2. Des professions accessibles aux femmes, Paris 1892.

siècle, on peut dire que tous les métiers sont exercés par les hommes, depuis celui d'épicier-apothicaire, jusqu'à celui de tailleur de robes et de chapelier en fleurs » est trop outrée pour être admise, il est impossible de nier que les hommes envahirent la plupart des nombreux métiers qu'exerçaient les femmes au Moyen Age (par exemple l'industrie de la soie et des objets de luxe, la corroierie, etc.) et qu'ils se substituèrent à elles. Il se pût qu'on acceptât encore les femmes dans quelques corporations, mais on les privait de dignités. Au Moyen Age, dans l'industrie de la soie, les « tisserandes de soie », les « feseresses de chapeaux d'or et d'œuvres à un pertuis », pouvaient avoir la maîtrise et l'office de chef de la corporation ; dans la fabrication des tissus de soie, les femmes partageaient avec les hommes la dignité de juré. Ce dernier privilège leur fut enlevé (1).

Il en fut de même pour la maîtrise. Toutefois, on permit encore aux filles de maîtres de communiquer la maîtrise à celui qu'elles épousaient : les veuves pouvaient continuer le commerce et l'exercice de la profession tant qu'elles restaient en état de veuvage. Il aurait été bien étonnant que les chirurgiennes fussent épargnées. Aussi, en 1484, les lettres patentes de Charles VIII retirèrent-elles aux femmes le droit d'exercer le métier du chirurgien. Cette défense ne fut probablement pas tout de suite rigoureusement observée, en tous cas, on fit pendant longtemps une exception pour les veuves de chirurgiens. Ce n'est que le 8 août 1694, qu'il fut défendu « même aux *veuves* des maîtres d'exercer, à moins qu'elles n'eussent d'enfants ou serviteurs approuvés ou trouvés capables de ce faire ».

1. Plusieurs corporations seulement composées exclusivement des femmes échappèrent à ce sort. Là se maintint aussi la belle institution des prud'femmes jugeant les différends entre les patronnes et les ouvrières.

Par la suite, on priva les femmes de la possibilité de s'occuper d'autres branches de la science touchant en partie à la médecine. Ainsi au XVIIIe siècle, le parlement par arrêt du 19 avril 1755, ordonna que : « à l'avenir les femmes et filles ne pourront être agrégées dans l'état d'herniaire, et dentiste, ni dans autre partie de la chirurgie sous quelque prétexte que ce soit, excepté à celle qui concerne les accouchements ».

A partir de ce moment, on ne trouve plus que par hasard des arrêts comme celui du parlement de Bretagne, 3 mai 1732, par lequel une femme qui avait le talent de remettre les membres disloqués fut maintenue dans l'exercice de ce talent dont elle faisait un usage gratuit. Ou encore, comme cet autre arrêt de la cour d'appel de Tournay, daté du 13 novembre 1698.

Ce jour-là, on y avait jugé un procès entre les maîtres chirurgiens de la ville de Lille appelants et Marie-Jeanne d'Assonville, femme autorisée de Marc Antoine Hanneton, cabaretier audit Lille, intimée. Ladite d'Assonville, à la faveur de plusieurs certificats contenant qu'elle avait le secret d'un *onguent* merveilleux pour guérir les hémoroïdes ; avait obtenu le 8 août 1697, permission du magistrat de Lille, de le pouvoir débiter jusqu'au rappel.

Les chirurgiens de Lille s'y étaient opposé, disant que suivant tous les statuts et règlements de leur art, il était défendu à tous autres qu'aux chirurgiens de débiter les onguents et de les appliquer. Un magistrat, malgré cette protestation fondée ayant déclaré, par sentence du 27 dudit mois d'août, que « l'ordonnance du huit retirait l'effet du règlement », les dits chirurgiens en avaient appelé.

La cour ; « vu les conclusions du procureur général du roi, ouï le rapport de M. Delaplace, a mis l'appellation au néant, a ordonné que les ordonnances dont était appel sortiraient

effet, a condamné les appelants en l'amende et aux dépens de la cause d'appel (1).

Mais, nous le répétons, ces arrêts sont exceptionnels. Et, en résumé, on peut dire qu'à cette époque les médeciennes et les chirurgiennes françaises cessèrent d'exister. Elles avaient vécu.

Cependant si les facultés et les édits royaux pouvaient défendre aux femmes d'exercer la médecine, ils ne pouvaient les empêcher de l'étudier.

Déjà, à l'époque de la Renaissance, la médecine attirait en France quelques esprits féminins. Le célèbre médecin bâlois Félix Plater qui avait étudié la médecine à Montpelier vers 1550 dit dans ses Mémoires : « A Montpellier, le theatrum servait souvent aux dissections, qui étaient alors présidées par un professeur ; un barbier maniait le scalpel. Outre les étudiants, l'assistance se composait de seigneurs et de bourgeois en grand nombre, de dames aussi, même quand on disséquait un homme (2). » Dans les bibliothèques des dames éclairées de ce temps, figuraient les livres médicaux. E. Quantin Bauchart nous décrit entre autres les bibliothèques de Diane de Poitiers (1449-1566). Sur trente-six livres divers (théologiques, géographiques et appartenant à l'histoire naturelle et aux belles-lettres) nous en trouvons cinq traitant de médecine. Ce sont les meilleurs livres médicaux de l'époque, à savoir (3) :

La dissection des parties du corps humain par Charles Etienne (Paris 1546).

La manière de traiter les playes et les accidents d'icelles,

1. Pinault : *Recueil d'arrêts notables du parlement de Tournay*, p. 232-4.

2. Plater : Mémoires, Genève 1866, p. 53-4.

3. E. Quantin-Bauchart : Les femmes bibliophiles, Paris 1886 1. 59 et suiv.

par Ambroise Paré, maistre barbier, chirurgien à Paris (Paris 1551).

La méthode curatoire de la maladie vénérienne par Thierry de Herry.

Livre de la génération de l'homme par I. Sylvius, mis en français par Guillaume Chrestien. — Livre de la nature et utilité des moys des femmes et de la curation des maladies qui en surviennent, par le même auteur et traducteur. (Paris 1559). La deuxième partie de ce livre est d'ailleurs précédée d'une épître à Diane, dans laquelle l'auteur s'étend longuement sur le sujet qu'il a traité. Marguerite de Valois (1552-1615) a dans sa bibliothèque les œuvres d'Hippocrate et l'*Examen omnium simplicium* (Examen de tous les simples) Antonii Musae Brasaroli Ferrariensis (Lyon 1556) ; Louise de Lorraine, (1553-1601) la chirurgie de Paré (1).

Au XVIIe siècle, qui représente la complète décadence de l'instruction féminine en France (2), l'intérêt pour la science diminua considérablement. Pourtant Junker cite comme s'occupant de la médecine la marquise Dauphin de Sartre épouse du marquis Rubias d'Estoublon. C'était une femme qui brillait par son esprit, son intelligence et son savoir. Elle connaissait bien les mathématiques, l'histoire naturelle et s'occupait beaucoup « de la théorie de la médecine et de l'action des médicaments ». (*Junker* : Centur. femin. érudit. p. 67 et ss.) Elle mourut à Arles, en Provence, en 1685.

Au XVIIIe siècle le goût pour la science reprit. Vers 1782, c'est une mode pour les dames d'avoir dans leur cabinet, un dictionnaire d'histoire naturelle, des traités de physique

1. Quantin-Bauchart o. c. I. v.

2. Quoi qu'il en soit, les femmes sous Louis XIV furent presque réduites à se cacher pour s'instruire et à rougir de leurs connaissances. Thomas : Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes, Paris 1772, p. 178.

et de chimie — dit Taine, dans son « Ancien régime ». Elles assistent aux expériences scientifiques, elles suivent des cours de science physiques et naturelles. En 1786, elles obtiennent la permission de fréquenter les cours du collège de France.

Il y a dans ces études beaucoup de dilettantisme — chose d'ailleurs assez naturelle vu l'état défectueux de l'éducation féminime en ce temps — mais, il y a aussi le désir sérieux d'apprendre. Peut-on appliquer le nom de dilettante à Mlle de Lézardière qui composa *La théorie des lois politiques de la monarchie française*, livre des plus remarquables dans la philosophie du droit ? Peut-on appeler dilettante Mme du Châtelet, auteur de livres d'astronomie et de mathématiques très appréciés ? Ce qualificatif ne convient non plus ni à Mlle Bihéron, ni à Mme d'Arconville ou de Necker.

Déjà, à la fin du XVIIe siècle, parurent quelques livres médicaux dus aux femmes. Dans la bibliothèque pratique de Haller, on trouve un recueil de secrets en médecine (Paris 1791 in-8°) dû à une demoiselle d'Auvergne. Beaucoup de personnes connaissent aussi un petit livre de Mme Fouquet publié en 1701, maintes fois réimprimé depuis, et traduit dans diverses langues sur les *Remèdes faciles et domestiques choisis et expérimentés*. Plus important nous paraît l'*Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants*, par Mme L... (1) A l'heure où la question de l'allaitement maternel passionne les meilleurs esprits du monde médical de France, ce petit livre nous semble mériter l'honneur d'être mentionné spécialement. D'ailleurs il fut accueilli par le public avec une grande bienveillance et on le réédita encore en 1791.

1. D'après Harless le nom de l'auteur de ce livre serait : Madame de Rebours.

« La modeste mère, y lit-on à une des premières pages, qui a fait ce petit ouvrage ne vient pas, d'un ton dogmatique, annoncer à ses semblables, qu'il faut qu'elles nourrissent, elle se contente de leur montrer comment il faut qu'elles s'y prennent, et que *rien n'est plus aisé et plus avantageux* (1). »

En plein XVIIIe siècle, nous voyons la marquise Voyer, assister à la dissection, et la comtesse de Coigny dissèque de ses propres mains. Mme de Staal Delaunay (1693-1750) pousse plus loin ses études ; elle atteint une telle perfection en anatomie que le naïf du Vernay vantant à la duchesse du Maine les mérites de Mlle Delaunay, la loue singulièrement d'être, « la fille de France, qui connaît le mieux le corps de l'homme » (2).

Mais trois femmes déjà citées : Mlle Biheron, et Mmes d'Arconville et Necker représentent les études médicales féminines du XVIIIe siècle d'une façon encore plus brillante.

Le 6 mars 1771 l'Académie royale des Sciences recevait un hôte des plus éminents. Le prince royal de Suède, depuis : Gustave III, assistait à la séance.

Son séjour dans la capitale, datant déjà de quelques semaines, n'avait été célébré, ni par des bals, ni par des opéras comiques. Au dire de Grimm, jamais le baromètre de Paris ne fut moins à la danse que cet hiver là ; mais, la nation s'empressa de reconnaître par des hommages plus flatteurs, l'honneur de la visite. Le prince avait manifesté

1. Histoire littéraire des femmes françaises, t. V. p. 384-5.

2. Brunetière : Etudes sur le XVIIIe siècle. *Revue des deux-Mondes*. 15 octobre 1892. Ici il faut que nous refutions une erreur que commet Harless et après lui Beaugrand et Velden. Ils parlent d'une Thècle Félicité du Fay, femme très studieuse qui aurait reçu à Montpellier en 1770 le titre de docteur en médecine après avoir défendu une thèse intitulée « De fluido nerveo ». Tout cela est très vrai excepté ceci : le studieux auteur de ladite thèse (que nous avons trouvé à la bibliothèque nationale) est un *étudiant* qui s'appelle *Jean*-Thècle Félicité du Fay.

des goûts très littéraires et très artistiques ; par conséquent on lui présentait la vie française sous ce jour. Cependant, la nouvelle imprévue de la mort subite du roi, son père, vint au bout de quelques semaines l'enlever à l'empressement du public et donner à son séjour un caractère politique. Malgré cela, il ne voulut pas quitter Paris sans honorer de sa présence l'Académie française et l'Académie royale des sciences, Il se rendit donc le 6 mars 1771 sans appareil et sans cortège, à la séance particulière de l'Académie royale des sciences. D'Alembert ouvrit la séance par un discours. Trois académiciens Macquer, Sage et Lavoisier, lurent chacun un Mémoire, le premier sur le flint glass, le second sur la blende, le troisième sur la nature de l'eau. La séance se termina par plusieurs démonstrations anatomiques de Mlle Bihéron.

« Et c'est sans dificulté, ce qu'il y a eu de plus digne de l'attention de Sa Majesté » dit Grimm. Puis il nous communique d'autres détails sur ladite dame.

« Cette fille âgée de plus de quarante ans, pauvre, subsistant d'une petite rente de douze à quinze cents livres, infiniment dévote d'ailleurs, a eu toute sa vie la passion de l'anatomie.

« Après avoir longtemps suivi la dissection des cadavres dans les différents amphithéâtres, elle imagina de faire des anatomies artificielles, c'est-à-dire de composer non seulement un corps entier avec toutes ses parties internes et externes, mais de faire aussi toutes les parties séparément dans leur plus grande perfection. Si vous me demandez de quoi sont composées ces parties artificielles, je ne pourrai rien répondre, ce que je sais c'est qu'elles ne sont pas de cire, puisque le feu n'a pas d'action sur elles ; ce que je sais encore, c'est qu'elles n'ont aucune odeur, qu'elles sont incorruptibles et d'une vérité surprenante. Que vous examiniez l'in-

térieur de la tête ou les poumons, ou le cœur, ou quelque autre partie noble, vous les trouverez imitées avec tant d'exactitude jusque dans les plus petits détails, jusque dans les nuances les plus délicates, que vous aurez de la peine à distinguer les limites de l'art et de la nature. Le célèbre chevalier Pringle eut la curiosité de voir ces ouvrages, lorsqu'il vint à Paris il y a quelques années ; il en fut si saisi d'étonnement qu'il s'écria en baragouinant et en vrai amateur passionné. — Mademoiselle, il n'y manque que la puanteur !

Je crois en effet que ce merveilleux ouvrage de Mlle Bihéron est une chose unique en Europe et que le gouvernement aurait dû depuis longtemps en faire l'acquisition pour le cabinet d'histoire naturelle ou jardin du roi, et surtout récompenser l'auteur d'une manière qui honore et encourage les talents (1) ».

« Mlle Bihéron continue-t-il, a dans ses idées beaucoup de netteté, et fait des démonstrations avec autant de clarté que de précision. Je sais bon gré à l'Académie des sciences d'avoir songé à procurer au roi de Suède un spectacle si intéressant, quoiqu'elle n'ait d'ailleurs aucun droit sur les cadavres de notre anatomiste féminin. »

Mlle Bihéron était fille d'un habitant de Paris, sans fortune. Elle naquit vers 1730 et mourut en 1785, âgée de cinquante-cinq ans. Dès ses plus jeunes ans, elle sentit un penchant irrésistible pour l'étude de l'anatomie ; mais la position peu aisée de ses parents ne lui permirent pas de suivre son goût. Elle eut beaucoup de peine à se procurer quelques livres, et l'occasion d'assister à des dissection ne s'offrit à elle que rarement. Mais, elle surmonta toutes ces difficultés.

Cette émule de Anne Morandi-Manzolini n'eut pas les

1. Grimm : *Correspondance littéraire*. Paris, t. IX, p. 275-7.

honneurs de la célèbre Italienne. N'ayant eu « ni protection ni manège » (1) elle est restée négligée et oubliée dans un coin de l'Estrapade, où elle occupait une maison habitée jadis par Denis Diderot le philosophe. Comme elle procurait à ceux qui voulaient s'instruire le moyen d'acquérir des notions anatomiques sans s'exposer au dégout souvent invincible de voir opérer sur des cadavres, et comme elle demandait pour la visite de son cabinet anatomique une rétribution minime (trois livres), les médecins et les chirurgiens la persécutèrent et réussirent à provoquer contre elle la défense de recevoir des élèves. Seuls Jussieu et Villoison à Paris, Hunter et Hewson à Londres, apprécièrent ses mérites et lui donnèrent des secours. Enfin, l'ambassadeur de Russie acheta son cabinet pour l'impératrice Catherine II.

Madame Geneviève-Charlotte d'Arconville (1720-1805) se passionna aussi pour l'anatomie. Mariée à M. Thiroux, conseiller au parlement, amie de Gresset et de Lavoisier, elle s'adonna de bonne heure aux lettres et aux sciences (2). Elle s'occupait d'histoire, de chimie, de physique, d'histoire naturelle et de *médecine*, elle suivait les cours du jardin du roi, (entre autre celui d'anatomie) et sa société était composée, outre les personnes déjà citées, de Sainte-Palaye, Turgot,

1. Grimm. o. c.

2. En dehors des œuvres médicales dont nous allons parler, elle publia sous l'anonymat divers ouvrages et quelques traductions, rassemblés en sept volumes in 12° de « Mélanges ». Il s'y trouve entre autres choses curieuses : la traduction de l'Avis d'un père à son fils, par le marquis d'Alifax (1756), Traité de l'Amitié, Traité des passions, Vie du cardinal d'Ossa, deux volumes in 8°, Vie de Marie de Médicis, reine de France et de Navarre, trois volumes in 12, Paris 1777 ; Histoire de François II, roi de France et d'Ecosse, 1784.

En 1759 elle publia la traduction des « Leçons de Chimie » de Shaid, Paris in 4°. C'est un ouvrage précieux. Madame d'Arcouville y a ajouté des découvertes nouvelles, et a tracé avec clarté et habileté les progrès de la chimie.

Malesherbes, Monthion, Mme de Kercado, Jussieu, Macquer, Valmont de Bomare, Chantal, Lacépède, Fourcroy, Sage, Ameilhou, Gosselin, et autres.

En 1759, elle fit les frais d'impression de la traduction d'un traité d'ostéologie du Dr Alexandre Monro (deux volumes in-folio avec de superbes planches) écrite par le Dr Sue. Quels soins elle consacra à cette édition ! et comme elle comprit l'importance des planches anatomiques! Voici ses propres paroles : « Plusieurs personnes prétendent et M. Monro lui-même, que les planches ne sont d'aucune utilité en anatomie ; que c'est sur la nature même qu'il faut étudier la Nature. Je crois que des planches d'anatomie bien faites, c'est-à-dire copiées fidèlement d'après le cadavre, peuvent être très utiles dans certains cas, en ajoutant néanmoins qu'il faudra toujours préférer — toutes les fois qu'on le pourra, — la Nature, à ce qui ne fait que la représenter ».

« Comme le principal mérite des planches d'anatomie consiste dans l'exactitude, j'ai pensé qu'on ne pouvait y apporter trop de soin. C'est dans cette vue que je ne me suis pas contentée qu'elles fussent passables, j'ai voulu qu'on ne put rien y critiquer, et pour y parvenir, je n'ai épargné ni mon temps, ni mes peines.

« Tous mes dessins ont été tracés sous mes yeux ; il y en a même que j'ai fait recommencer plusieurs fois, pour corriger des défauts très légers, qui eussent peut-être échappé aux yeux mêmes les plus habiles, mais que le point de perfection que je m'étais proposé, ne me permettait pas de laisser subsister. A l'égard de la finesse du burin, je me flatte qu'elle ne le cédera en rien à toutes les gravures de ce genre » (1). Elle ajouta au texte de M. Monro plusieurs

1. Œuvres, t. V. p. 209-215.

notes, sur des singularités qu'elle avait remarquées elle-même, ou qui lui avait été communiquées, et le fit précéder d'une bonne préface qui suffirait seule à prouver les connaissances médicales sérieuses de Mme d'Arconville et la profondeur de son esprit.

« Après la connaissance de l'Etre suprême, dit-elle, et de nos devoirs envers lui, l'objet le plus intéressant pour nous est d'étudier les différents ressorts qui nous font mouvoir. Cependant quoique l'Univers entier ne nous offre rien de plus admirable que le mécanisme du corps bumain, l'anatomie est en général la moins cultivée de toutes les sciences et celle qu'on abandonne ordinairement aux recherches des gens de l'art, qui souvent même négligent de l'approfondir. La curiosité qui nous est si naturelle, ne s'éteint-elle donc que lorsqu'il s'agit de ce qui nous touche de plus près ? n'est-il pas surprenant qu'on désire savoir quels sont les fleuves qui arrosent l'Inde, tandis qu'on ignore quelles sont les différentes liqueurs qui coulent dans nos vaisseaux, qu'on s'informe des forces d'un Empire, au lieu de remonter aux principes de celles qui nous font agir ; en un mot, qu'on veuille acquérir les lumières sur tout, excepté sur sa propre existence. »

« Où en serions-nous, si tous les hommes étaient restés dans cette indifférence léthargique ; que deviendrait un malheureux dont les jours seraient menacés par un accident imprévu ou par un dérangement dont nos organes ne sont que trop susceptibles si on laissait à la nature seule le soin de le guérir (1) ».

Plus loin, on trouve ce joli passage : « Malgré les progrès qu'on a faits dans l'anatomie, depuis tant de siècles, il en reste encore beaucoup à faire. La science anatomique

1. *Œuvres*, I, p. 186-187.

est comme un vaste champ défriché en grande partie, contemplé de loin, il satisfait en quelque façon la vue, mais en l'observant de près, on est surpris de la quantité d'épines et de ronces dont il est encore hérissé. »

C'est, à son avis, une raison de plus pour explorer ce champ. Mais il y faut de la méthode. « Afin que cette étude soit utile, il ne faut pas que le hasard ou le caprice en décide et qu'on s'applique indifféremment, tantôt à l'ostéologie et tantôt à l'angiologie, selon que les objets s'offriront à sa vue.

« La dissection même ne peut être d'aucun avantage à des commençants qui n'ont pas encore les connaissances préliminaires. Il faut se faire un plan qui dirige le travail. On ne sait jamais que superficiellement ce qu'on apprend sans méthode ; et j'ose dire que de toutes les sciences, l'anatomie est celle qui en exige le plus.

« Je ne crains pas de trop m'avancer en disant que non seulement l'ostéologie est la plus indispensable, mais qu'elle comprend même, elle seule, la plus grande partie de l'anatomie : c'est le fondement et la base de cette science (1). »

Les questions les plus diverses de l'anatomie, histologie, physiologie et pathologie l'intéressaient. Ses œuvres contiennent une série de traductions et d'articles relatifs à ces diverses branches de la science médicale. Voici leurs titres :

Exposition des mouvements de systole et de diastole du cœur.

Description du sac et du canal lacté du corps humain.

Observations de M. Richard Halle sur les glandes maxillaires externes et les autres glandes salivaires.

1. *Œuvres*, t. V, p. 202-204.

Extrait d'une lettre de M. Deverel, touchant la fracture de la rotule.

Observations sur deux faits extraordinaires en chirurgie.

(Sur un ulcère de la jambe et sur une fistule au niveau des fausses côtes).

Observations sur une portion de l'intestin colon, sortant d'une blessure pendant l'espace de quatorze ans.

Observations sur les os et le périoste.

Observations sur une tumeur, située dans les lombes d'un enfant.

Observations sur un fœtus qui a résidé quarante-six ans dans le corps de la mère.

Observations sur les membranes qui enveloppent les petits faisceaux de fibres dans lesquels un muscle est divisé.

Mémoire sur les ravages de la peste de Constantinople.

Affirmation touchant un jeune garçon qui a vécu un temps considérable sans nourriture.

Lettre touchant l'opération des médicaments.

Conjecture du docteur Michel sur la nature, la cause et les remèdes des maladies qui ont régné sur le bétail en 1722.

Lettre de Van Leeuwenhoeck sur les pores des feuilles du buis et sur le duvet des pêches et des coings.

Mais son travail le plus important est l' « *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* », publié à Paris en 1766.

Persuadée que la connaissance des substances propres à retarder ou à accélérer la putréfaction à laquelle paraissent tendre tous les corps organisés, était assez importante par elle-même, elle entreprit une série de recherches dans ce sens.

Ces recherches étaient d'autant plus précieuses que, jusque-là, M. Pringle, médecin général des armées du roi d'Angleterre, était presque le seul qui s'en fût occupé. L'*Essai sur la putréfaction* est un fort volume contenant d'abord l'exposé des expériences de Mme d'Arconville sur trente-deux classes de substances animales, végétales et minérales, attardant ou accélérant la décomposition. La savante étudia d'abord la putréfaction des substances animales abandonnées à elles-mêmes, puis celle des mêmes substances dans l'eau. Elle entreprit ensuite une série d'expériences de préservation à l'aide de produits qui conservaient la viande pendant un à deux jours, puis deux à trois, trois à quatre et ainsi de suite jusqu'à sept mois vingts jours. Sa trente-deuxième classe fut constituée par les substances qui rendaient les œufs, les poissons et la viande inaltérables. Chaque série d'expériences fut suivie d'observations consignées sur : « Le journal des expériences faites à Paris en 1761, sur les substances septiques et antiseptiques. » La deuxième partie du traité contient encore des expériences sur la bile humaine. (« Résultat des expériences sur les acides minéraux, soit simples, soit dulcifiés. Remarques sur les expériences précédentes faites avec la bile humaine, et remarques sur les expériences faites avec la bile du bœuf »).

L'ouvrage de Mme d'Arconville appartient incontestablement aux plus importantes productions de l'esprit féminin dans le domaine de la médecine.

Une femme dont le nom doit être inscrit en lettres d'or, non seulement dans le livre de science, mais aussi dans les cœurs humains : c'est la réformatrice des hôpitaux français, Mme *Necker*.

Cette femme, qui attachait un si grand prix aux occupations et aux jouissances de l'esprit, entreprit, en 1779, de

fonder à titre d'essai un petit hôpital pour y pouvoir appliquer les réformes du régime hospitalier, considérées par elle comme les plus raisonnables et les plus urgentes.

Elle décrit elle-même quel était l'état des hôpitaux en France avant la Révolution. Plusieurs malades étaient entassés dans un même lit, abandonnés à une malpropreé qui révoltait les sens les plus grossiers ; et contraints de respirer un air corrompu qui détruisait l'effet de tous les remèdes. Cependant l'administration gaspillait des sommes considérables sans aucun profit ni pour les malades ni pour la société. Pouvait-on remédier à un tel état de choses? Pouvait-on obtenir de meilleurs résultats à moins de frais ? L'esprit pratique de la vénérable femme entreprit de résoudre ce problème et comme « les plus beaux projets, disait-elle, sont souvent impraticables et les calculs les plus exacts en spéculation varient dans l'expérience », elle mit ses projets à exécution.

Dans son livre, *Hospice de Charité, institution, règles et usages de cette maison*, elle rend compte de son essai couronné du plein succès. On organisa un petit hôpital de cent vingt lits, dit hospice de charité. Les malades étaient seuls dans un lit, soignés avec la plus grande propreté, et avec toutes les attentions nécessaires à leur rétablissement, placés dans des salles bien aérées, sans odeur et sans bruit, servis par des sœurs de la charité et par un médecin et un chirurgien logés dans la maison et consacrés à cette seule occupation ; nourris avec les aliments les plus salutaires et traités avec les drogues les mieux choisies. On remplit toutes ces conditions d'une manière satisfaisante et après une épreuve de plus d'une année, « l'on s'est convaincu que la journée d'un malade coûte un peu moins de dix-sept sous ; ce résultat a été tiré en réunissant la dépense propre des malades, la nourriture et l'entretien

des sœurs, la nourriture et les gages des domestiques, les appointements du chapelain, les achats de linge neuf, et toutes les dépenses possibles, prévues et imprévues ». Et pour faire constater la vérité de ce fait et donner en même temps plus de facilités à ceux qui « voudraient former à l'avenir de pareilles institutions, ou de plus considérables », Mme Necker n'a pas craint d'exprimer et de réunir les détails les plus minutieux, en faisant connaître non seulement toutes les règlès observées pour parvenir à ce double but d'humanité et d'économie, mais encore en donnant le prix des denrées, en désignant le nom et la demeure des fournisseurs et en imprimant la copie exacte de tous les comptes, tels qu'ils ont été signés et acquittés mois par mois, et jour par jour. Tous ces chiffres se trouvent à la fin de l'ouvrage.

Ce qui est à remarquer, c'est que « les malades se sont succédé beaucoup plus rapidement à l'Hospice de Charité que dans d'autres établissements du même genre, ce qu'on peut attribuer, soit à la *pureté de l'air*, soit à des soins d'autant plus efficaces qu'ils sont toujours proportionnés à l'étendue des devoirs, soit enfin à l'observation de la règle, qui ne permet pas de garder personne au-delà du terme de son entière guérison ; et c'est sans doute aussi par ces raisons essentielles que cet hospice, qui n'a que cent vingt lits, a suffi jusqu'à présent au soulagement de tous les pauvres malades de Saint-Sulpice et du Gros-Caillou, quoiqu'on ait reçu, sans distinction, toutes les personnes qui apportaient un certificat de pauvreté et qu'on se soit bien aperçu que le bon ordre de cette maison y attirait souvent des malades d'un état supérieur à celui des indigents qui prennent l'Hôtel-Dieu pour refuge. »

Mme Necker termine ainsi son exposé : « Après avoir ainsi réuni dans l'Hospice de charité tous les secours qui

peuvent dépendre du zèle et des soins, et après en avoir rendu compte, c'est maintenant à des bouches plus éloquentes qu'il faut remettre la cause des pauvres et qu'il appartient de la plaider.

« Puissent-elles vaincre les préjugés et les obstacles qui s'opposent toujours aux projets d'une bienfaisance éclairée. Et si dans des vues aussi pures il est permis de faire un retour sur son propre bonheur, puissent les personnes qui ont conduit cette entreprise, échapper à la douleur de voir s'évanouir les espérances qui les ont animées. »

Ces espérances ne se sont pas évanouies. L'œuvre commencée par la noble femme a prospéré, et la graine qu'elle a semée a porté de beaux fruits. Voilà pourquoi tous ceux qui compatissent aux souffrances humaines, tous ceux qui rêvent au bonheur de l'humanité, doivent retenir le nom et les mérites de Mme Necker.

Elle a laissé encore un traité sur les « Inhumations précipitées » publié en 1790. Ce traité contient une série d'idées neuves qui ont trouvé plus tard, au XIXe siècle, leur application. Elle y recommande un examen plus consciencieux des signes de la mort, propose de consacrer dans chaque hôpital et dans chaque hospice une salle spéciale au dépôt des cadavres, et de construire dans toutes les villes ou tous les villages un bâtiment spécial ayant la même destination (1). Elle conseille enfin la création dans toute la France de chirurgiens-inspecteurs funéraires, payés soit par le gouvernement soit par la municipalité, et obligés de constater les décès. Pour faire pénétrer les idées sur la

1. A cet égard, elle n'a pas encore été exaucée en France. Nous rappelons les discussions qu'on vient d'élever dans la presse française à propos de la création des chambres mortuaires, qui est, à l'avis de tous les hygiénistes et gens de bien, de toute nécessité.

nécessité de toutes ces précautions dans le peuple, on devrait faire parvenir à chaque municipalité une instruction écrite simplement et à la portée des gens les moins éclairée.

Donc en médecine légale aussi, Mme Necker appartient aux précurseurs. Et voilà comment les femmes que l'Université éloignait de la médecine, surent pourtant servir la science et lui faire honneur.

CHAPITRE XIV

Les femmes médecins en Suisse, Allemagne et Angleterre.

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE.

Allemagne et Suisse. — Coup d'œil général. — La veuve du docteur Brunfels. — Les études médicales des dames allemandes. — Berne : Marie de Hilden. — La doctoresse Dorothée Erxleben.
Angleterre. — Catherine Tishem, Anne Halkett, Elisabeth de Kent, Catherine Bowler, Jeanne Stephens. — Lady Montague.

L'histoire des femmes médecins allemandes ressemble un peu à celle des femmes médecins françaises. Elles disparaissent aux temps modernes. Toutefois la lutte des universités contre elles y fut moins intense, et au XVIIIe siècle nous y voyons une femme médecin qui conquiert ses grades à l'université, protégée par le roi de Prusse lui-même : la doctoresse Erxleben.

Ce retour, des femmes à la médecine peut être attribué, sans doute, à l'essor que prit la médecine au « siècle de la raison ». D'ailleurs, les horribles guerres qui déchirèrent

le sein de la société allemande au XVIe et au XVIIe siècle et abaissèrent considérablement le niveau intellectuel de l'Allemagne, durent exercer aussi une influence funeste sur les tendances des femmes allemandes. Cependant vers la deuxième moitié du XVIe siècle des femmes allemandes exerçaient encore la médecine sans être importunées par les autorités. Ainsi, Félix Plater nous raconte qu'à Bâle, lors de sa rentrée (1557) parmi les nombreux médecins, se trouvait une femme : la veuve du docteur Othon Brunfels laquelle jouissait d'une grande vogue (1).

A côté de ces femmes, exerçant la profession médicale dans le véritable sens du mot, d'autres étudiaient la médecine pour leur plaisir personnel. C'étaient, comme en France, des dames de la haute société. Au XVIe siècle, la palatine de Neuburg et Anne Sophie, épouse de l'électeur de Saxe Auguste Ire s'occupaient de notre sience. Cette dernière, née princesse royale de Danemark possédait, selon Chrétien Weisse et Heinzmann de grandes connaissances aussi bien dans le domaine des langues que dans celui de l'histoire naturelle. Elle excellait surtout en botanique et en médecine et consacrait avec prédilection ses loisirs à cette dernière. Elle cultivait dans son jardin beaucoup d'herbes médicales et en préparait des médicaments qu'elle distribuait aux pauvres malades. Dans le même but elle établit aussi d'autres grands jardins et fonda à Dresde une excellente pharmacie qui existait encore en 1830 (2).

En même temps, Eléonore, princesse de Wurtemberg, inspirait la publication d'un manuel de thérapeutique et selon l'auteur de ce livre :

1. Félix Plater : *Mémoires, Genève 1866*, p. 89.
2. Harless ; *Verdienste der Frauen, Göttingen 1830*, p. 159-160.

De la plupart de ces remèdes la princesse
S'est servie dans sa pratique, elle-même, avec succès.
(Hat auch das Mehrteil dieser Stück.
Selbst practicirt mit grossem Glück) (1).

En Silésie, la duchesse Eléonore Marie Rosalie de Troppau et de Jägerndorf fit un recueil des médicaments contre presque toutes les maladies et le publia, en 1600, sous le titre : « Eleonorae Hertzogin von Troppau und Jägerndorf sechs Bücher auserlessener Artzeneyen und Kunststücke fast von alle des menschlichen Leibes Gebrechen und Kranckheiten. Torgau 1600 fol. » (Six livres de remèdes et moyens choisis contre presque toutes les souffrances et maladies du corps humain). Ce livre, qui traite aussi de la diète et de l'alimentation des malades, eut un grand succès et a été réimprimé à plusieurs reprises (Zerbst 1613 4°, Leipsick 1618 4°). Au XVIIIe siècle, il parut sous un titre assez original : Aufgesprungener Granatapfel des christlichen Samariters — Grenade ouverte du Samaritain charitable — Leipsick 1709, Norimbergue 1733).

Au milieu du XVIIe siècle mourut à Iéna, à un âge déjà avancé, *Jeannette* née comtesse de Sayn et Wittgenstein, mariée en premières noces avec le comte Jean de Hesse, en secondes noces avec le duc Jean Georges de Saxe-Eisenach. Selon Paullin elle « acquit dans les sciences médicales beaucoup de notions et quelque expérience ». Mais elle ne semble pas avoir laissé d'écrits.

Les historiens et les bibliographes allemands citent encore plusieurs femmes munies de connaissances médicales. Haller parle (mais sans autre explication) d'un petit manuel (Arzneybüchlein 1603 in-8) de Barbe Weintraubin. Harless (2), mentionne Elisabeth Marguerite Keil, née Putz,

1. M. Marshall : *Arzenei-Kästlein. Leipsick 1894*, p. 7-8.
2. E. Oelsner : *Die Leistungen deutscher Frau auf wissenschaftlichem Gebiete, Guhrau 1894*, p. 68-70.

qui s'occupait surtout de chimie, connaissait aussi très bien la médecine et laissa un manuel d'obstétrique. Puis Marguerite Sibylle von Lœser (née von Einsiedel) dame de haute instruction, poète, théologienne, et en même temps vouée avec ardeur à la médecine. Elle savait par cœur le volumineux manuel de médecine de Sennert et faisait des expériences thérapeutiques.

Au commencement du XVIIIe siècle, Hélène Aldegonde de Nolde, s'est livrée également à l'étude de la médecine, non pas empirique, mais rationnelle et pratique ; elle a écrit un ouvrage que note Haller sans en donner l'analyse : *Medulla medecinae*, oder *Kurzer Begriff, wie man die Medecin recht gebrauchen soll*, Wahrendorf, 1702, in-8.

Paullin parle encore d'une autre Allemande de ce temps : Christine Régine Hellwig née Kratreustein, Saxonne qui vivait à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle. « Cette intelligente femme, dit-il, bonne poétesse et pianiste s'intéressait aussi beaucoup à la médecine et à la thérapeutique et n'y était pas sans expérience » (1).

Les femmes médecins de profession disparurent. Cependant, dans une ville suisse peuplée par les Allemands, à Berne, nous trouvons au XVIIe siècle une femme qui connaissait très bien la chirurgie et la médecine et remplaçait souvent son mari absent dans la pratique médicale. C'est Marie de Hilden, née Colinet, épouse du célèbre maître Fabrice de Hilden.

Elle était originaire de Genève ; et c'est pendant son séjour au bord du lac de Léman, (1585-7) que le célèbre chirurgien fit sa connaissance et l'épousa. Avec le temps, il l'initia à l'art de la médecine.

Il lui apprit aussi l'art des accouchements et vante dans

1. Harless : o. c. 174.

nombre de passages de ses œuvres l'habileté de sa femme en cette branche.

Son excellent recueil d'observations contient plusieurs faits qui attestent la pratique médicale de Marie. En voici un qui touche à la chirurgie :

« Le 19 décembre 1622, un nommé Michel Dilberger tomba à la renverse sur la garde de son épée et se brisa la neuvième et la dixième côtes gauches près de la colonne vertébrale avec saillie des fragments. Fabrice était absent, il veillait à Solure près du lit d'un chevalier. Alors, sa femme fut appelée. Elle trouva le malade dans une grande anxiété. Des douleurs violentes et une gêne considérable dans la respiration révélaient un état inquiétant.

« Après avoir préparé tout ce qui était nécessaire à l'opération, ma femme replaça heureusement les os rompus dans leur position naturelle. Ensuite, elle oignit tout le flanc d'huile rosacée, appliqua un cataplasme de farine d'orge mélangée à la poudre de rose, aux fleurs du grenadier sauvage, noix de cyprès et racine de tormentille réduits en poudre et à un œuf entier, mit dessus des éclisses en bois et un coussinet pour soutenir les os fracturés en place, et entoura le tout d'un bandage modérément serré.

« Les douleurs cessèrent presque immédiatement. Ma femme prescrivit encore de l'eau de prunelle et de berle en parties égales (une gorgée deux fois par jour), une diète assez sévère, et changea le pansement tous les jours. Le dixième jour je revins chez moi et je trouvai le patient hors de tout danger ».

Quatre semaines après il était guéri (1).

Une autre preuve de la sagacité de Mme Hilden de même que de son savoir médical est l'histoire bien connue de la

1. *Guilh. Fabricii Hildani* : *Opera. Francfurt, 1646*, p. 474 (V centon, 85 observation).

paillette d'acier qu'elle eut l'heureuse idée d'extraire de l'œil d'un patient à l'aide d'une pierre d'aimant.

Dans une lettre écrite le 9 juin 1629 à son ami Jacques Hagenbach, médecin à Bâle, Fabrice vante l'habileté obstétricale de Marie. Il décrit le cas d'un accouchement fort difficile. Pendant le travail l'enfant meurt, la parturiente est extrêmement épuisée et l'accouchement s'éternise horriblement. Dans les cas pareils les accoucheurs de l'époque de Hilden avaient recours à l'opération cérasienne. Fabrice rejeta cette méthode et s'appliqua à épuiser d'abord tous les moyens naturels de hâter le travail.

Or, dans notre cas, il déclara qu'il aimerait mieux se servir de sa méthode. La malade et sa famille y consentirent. « Sur quoi ma femme, qui avait fait cette opération à Lausanne, à Paternac et ailleurs bien des fois, l'exécuta en ma présence. Elle oint les parties génitales de la malade, et y introduit un petit sac chaud. Ayant ainsi réveillé la tonicité du muscle utérin elle extrait petit à petit l'enfant, secondée par les efforts de la parturiente. En une demi-heure tout était bien fini (1) ».

Fabrice prodigue à sa femme des louanges encore dans la lettre à François Nonheim. « Tu me demandes, lui écrit-il, de publier la description de mon procédé obstétrical. Certes, je le veux, mais mes cas présentant une très grande variété, il faudra beaucoup de temps pour les arranger et les élucider.

« Je te dirai seulement que j'ai fait mon opération plus de quarante fois et ma femme l'a exécutée aussi bien fréquemment et même cet hiver, toujours avec plein succès (2) ».

Les faits cités démontrent suffisamment que Marie de Hilden a été bien souvent l'aide et le remplaçant de son

1. *Opera* : *o. c.* p. 577-8 (VI centon, 63e observation).
2. *Opera* ; *o. c.* p. 578 (VI, 64).

célèbre mari. Aussi le conseil de la ville de Berne sut-il apprécier ses mérites et lui conféra le droit de citoyenne bernoise (1).

Prèsque cent ans plus tard, Dorothée Chrétienne Erxleben voyait le jour.

Elle vint au monde à Quedlinbourg, le 13 novembre 1715, Faible et valétudinaire dans son jeune âge, elle éprouvait une vive satisfaction et un soulagement remarquable en assistant aux leçons que donnait à son frère le docteur Chrétien-Polycarpe Leporin, leur père. Dorothée fit des progrès rapides ; bientôt elle eut terminé le cours de ce qu'on appelle les humanités ; ensuite elle étudia la médecine sous le même maître et avec le même condisciple. Les ouvrages dans lesquels elle puisa les éléments de l'art de guérir méritent d'être signalés, parce qu'ils rappellent des noms justement célèbres : Stahl, Hoffmann, Bœrhaave, Werlhof, Alberti, Junker, Heister.

Dans l'autobiographie qui précède sa thèse médicale elle raconte ainsi son enfance :

« J'ai passé les premières années de ma vie dans une grande faiblesse et presque toujours souffrante. Une maladie ne m'avait pas encore quittée que déjà une autre s'abattait sur moi. Mais, cette circontance m'a rendue heureuse, car elle me permit d'étudier dès ma prime jeunesse tout ce que pouvait embrasser un esprit juvénile.

« Feu mon père remarqua entre autres que je supportais avec beaucoup plus de patience ma faiblesse persistante et que je ressentais à peine mes maux lorsque je pouvais assister aux leçons qu'il donnait à mon frère aîné. En conséquence, il me permit d'être son disciple et ceci d'autant plus volontiers que mon frère étudiait aussi avec plus de goût quand il me voyait à côté de lui.

1. *Oelsner* : *o. c.* 69.

« Avec le temps, ma santé s'améliora et je me vis obligée de me consacrer aux soins du ménage de mon père. Mais, malgré cela (d'ailleurs jamais je n'eus l'idée de m'en plaindre) je poursuivais mes études et je me suis persuadée qu'il est très possible pour une femme, malgré toutes les occupations domestiques, aussi bien de lire un livre avec profit que d'apprendre, et que même si on est très occupée, on peut trouver quelques moments pour soi, si on veut négliger un peu ses propres commodités. »

Mlle Leporin avait déjà acquis des connaissances médicales, théoriques et pratiques très étendues lorsque le roi Frédéric le Grand vint à Quedlinbourg. On la lui présenta et le 14 avril 1741 le roi lui permit très gracieusement de s'inscrire à l'université de Halle et d'y passer ses examens médicaux. A Halle se trouvait déjà son frère Frédéric.

« Après avoir fait les humanités, j'ai abordé la médecine. Mon frère l'étudiait aussi. Bientôt il nous quitta et s'inscrivit à l'Université de Halle. Quel bonheur était pour lui de pouvoir écouter de grands maîtres. Combien de fois je désirais être avec lui. Mais ce n'était pas possible, mon père étant seul et malade. » Elle resta auprès de lui, le remplaca maintes fois et continua ses études.

En 1742, elle épousa Jean Chrétien Erxleben, ministre du saint Evangile à Quedlinbourg. Peu de temps après elle perdit son père. Les devoirs d'épouse et de mère, qu'elle remplit constamment avec un soin scrupuleux, absorbèrent désormais la plus grande partie de son temps.

« Bien que je sache, continue-t-elle dans son autobiographie, que *le mariage n'empêche pas la femme d'étudier et qu'au contraire* elle peut travailler à côté d'un mari intelligent avec plus de facilité et de plaisir, cependant, je n'ai pas pu profiter pendant longtemps de la permission

du roi. Mon mari était veuf, il avait quatre enfants d'un premier mariage et les soins qu'il leur fallait consacrer et que je remplissais toujours avec le plus grand plaisir, m'ont pris beaucoup de temps. En outre, la destinée ne m'épargna pas les tristesses. Mon mari tomba bientôt malade et la mort s'ensuivit quelques années plus tard. Pendant notre mariage j'ai donné le jour à quatre enfants, et il fallait toujours vaquer au ménage. »

Néanmoins, tous les moments dont elle put disposer furent consacrés à la médecine et au commencement de l'année 1754 elle put enfin penser à l'obtention du grade de docteur. La permission royale d'il y avait treize ans ne lui fut pas retirée ; au contraire, le 6 mars 1754, le roi publia un édit dans lequel il autorisait la faculté médicale de Halle d' « admettre la supplicante à la promotion s'il n'y avait rien d'important à objecter. »

Le 6 mai 1754, Mme Erxleben passa l'examen oral en latin, qui durait deux heures, et y fit montre de « connaissances tellement fondamentales et d'une éloquence si modeste » que toutes les personnes présentes « en étaient tout à fait contentes. » Un nouvel édit royal du 18 mai 1754 conféra à la faculté le pouvoir d'investir Mme Erxleben dans le grade de *docteur à la guise d'un étudiant régulier*. Ceci se fit solennellement le 12 juin 1754 à la maison du professeur Junker, alors doyen de la faculté de médecine et en présence de nombreuse et considérable assistance.

Sa dissertation inaugurale ne paraît point, comme tant d'autres, destinée à remplir une simple formalité. La candidate discute avec beaucoup de sagacité une question très importante : *Quod nimis cito ac jucunde curare saepius fiat causa minus tutæ curationis* (Comme quoi un traitement trop hâtif et trop agréable amène souvent une guérison peu sûre). L'année suivante elle traduisit elle-même

cet ouvrage en allemand avec des additions (Halle 1755 8° chez Gebauer).

A l'occasion de sa réception doctorale, Mme Erxleben reçut de toutes parts les félicitations les plus honorables en prose et en vers. Elles sont insérées à la fin de sa thèse. L'une d'elles en style lapidaire, composée par le professeur Boehmer, annonce que cette auguste cérémonie autorisée par le roi de Prusse, n'avait jamais eu lieu en Allemagne.

Stupete nova litteraria
In Italia nonnunquam
In Germania nunquam
Visa vel audita
At quo rarius eo carius.

Admirez le nouveau cas,
En Italie parfois
Mais en Allemagne jamais
Ni vu ni ouï
Mais plus rare il est, plus il est cher.

Le professeur à l'université de Zurich, Rose, s'est prononcé en 1870 (à l'occasion de la deuxième promotion doctorale d'une femme à son université) de cette façon sur le travail de Mme Erxleben :

« Le voilà devant moi. Ecrit dans un style agréable, il mérite d'être lu au même titre que la plupart des autres ouvrages médicaux de son époque. A remarquer dans le livre de Mme Erxleben le passage où elle parle de la jalousie de ses collègues de Quedlinbourg. »

Mme Erxleben a publié l'année même de son mariage un ouvrage en allemand intitulé : « Examen des causes qui éloignent les femmes de l'étude » (Gründliche Untersuchung der Ursachen, die das weibliche geschlecht vom Studiren abhalten. Berlin 1742), dans lequel elle prouve qu'il leur est possible et utile de cultiver les sciences. La préface est du père de l'auteur.

Cette publication eut une nouvelle édition en 1749 (1).

Pendant huit ans la vénérable dame a joui d'une renommée méritée et d'une pratique étendue. Elle est morte le 13 juin 1762. Parmi ses quatre enfants, son fils aîné, Jean Chrétien Polyeucte a contribué à rehausser l'éclat du nom d'Erxleben ; malheureusement, célèbre déjà comme médecin et naturaliste, il mourut prématurément à l'âge de 33 ans, en 1777.

En Angleterre, la Renaissance, accueillie avec faveur par Henri VIII, qui créa la première chaire de grec, en 1540, pénétra assez profondément dans l'éducation des femmes des hautes classes, pour que Erasme pût vanter leurs connaissances linguistiques et littéraires, ainsi que leur érudition. Certaines lisaient les auteurs médicaux anciens. Pierre Bayle nous le dit à propos de Catherine Tishem, mère et institutrice de l'éminent philologue Gruter. Très savante en médecine, « elle lisait Galien en grec, et peu de médecins en auraient été capables » fait observer le célèbre auteur du dictionnaire historique (2).

Cependant, déjà sous Henri V, une loi avait été promulguée qui défendait aux femmes sous peine de prison l'exercice de la médecine (3). Mais de même qu'en Allemagne et en France on connaissait des exceptions.

Telle était une dame célèbre par ses souffrances et ses mésaventures, lady Anne Halkett (1622-1679). Fille cadette de Thomas Murray, noble Ecossais, elle reçut une éducation très soignée. Pour pouvoir soulager les pauvres, comme elle nous le dit dans son autobiographie, elle étudia dès sa jeunesse la médecine et la chirurgie, et bientôt elle

1. J. Dubuc : *Fünfzig Jahre Frauenfrage in Deutschland, Leipzig 1896*, p. 173.
2. *Dict. historique, mot Gruter.*
3. *Leyden :* o. c., 444.

y excella tellement que « des patients lui vinrent de toutes parts, de l'Angleterre, de l'Ecosse et même du continent » (1).

En 1650, elle rendit des services signalés à sa patrie. Cette année-là fut livrée la sanglante bataille de Dunbar, et le jour même elle alla à Kinross, où l'on déposait les blessés et leur donna des soins médicaux. Dès que le roi apprit cet acte de dévouement, il envoya à Mme Halkett des remerciements spéciaux pour son patriotisme et son habileté.

A peu près vers la même époque, Elisabeth, comtesse de Kent (Elisabeth Kantzi) publia en anglais sous ce titre : « *A choice manual or rare secrets in physick and chirurgery* (Londres 1670) in-12. (Manuel choisi ou secrets rares de la médecine et chirurgie) un livre qui a eu un grand succès et fut traduit en allemand par Jean Caspar Grimm. Schacher en cite trois éditions.

Au XVIIIe siècle nous rencontrons encore en Angleterre une femme versée dans la chirurgie. C'est Catharina *Bowler*, femme d'un chirurgien qui vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle, et fit montre de connaissances très étendues.

Elle pratiqua très certainement la chirurgie et se fit surtout une réputation dans le traitement des hernies. La réduction opérée, elle appliquait un caustique et après la chute de l'escarre, elle se servait du nitrate d'argent ou de l'huile de vitriol. Elle s'occupa aussi de la cure de l'hydrocèle par l'ouverture permanente de la poche. Ses idées sont contenues dans l'ouvrage qu'elle a publié contre Robert Houston : An Answer to a Book intitled : the History of Ruptures and Rupture cured by D. Rob. Houston. Londres 1726 in-8. (Haller Biblioth. chir. II 103).

1. *Autobiography* (publiée par la Camden Society, 1875).

En même temps une autre Anglaise, Mlle Jeanne Stephens, née au comté de Berkshire, inscrivait glorieusement son nom dans l'histoire de la thérapeutique. Elle imagina (vers 1735), un remède très efficace contre la pierre, et le parlement anglais lui en acheta en 1740 le secret au prix de 5.000 livres.

On sait tout ce qu'avait alors de terrible l'opération de la taille pratiquée dans les cas de calculs néphrétiques ; une pareille découverte était donc un bienfait pour l'humanité.

Comme toute innovation, ledit remède rencontra des détracteurs et même des adversaires. Mais, ce passage du compte-rendu d'un contemporain, M. Cantwel, sur les expériences qu'il avait entreprises d'après ce procédé, nous en montrera éloquemment les avantages :

« Le remède de Mlle Stephens, écrit-il, m'a été révélé en 1735 pour la première fois. L'année suivante, M. Shaw, médecin de Londres, — nommé depuis par le Parlement pour examiner ce remède, — m'écrivit qu'il en avait vu des effets étonnants. Je me le fis apporter de Londres la même année, mais je n'osai pas m'en servir, parce que je n'en savais pas la composition.

« En 1738 étant appellé à Londres pour traiter un malade important d'une maladie où on l'avait opéré jusqu'à trois fois, je visitai plusieurs personnes qui avaient pris le remède de Mlle Stephens, et malgré l'opposition que j'y trouvais parmi mes confrères, j'en conçus une idée favorable et pris la résolution de l'essayer aussitôt que l'occasion s'en présenterait. Quelque temps après mon retour à Paris, on m'envoya la recette de Mlle Stephens, qui venait de vendre son secret au Parlement d'Angleterre. Je l'avais déjà donné avec succès à un homme attaqué de la gravelle ; des occasions d'en faire de nouvelles épreuves se multipliaient tous les jours ».

Le remède étant assez désagréable et en outre cher, il ajoute :

« J'ai quelque espérance de rendre ce remède moins dégoûtant, et après tout ce que j'en ai vu, et ce que j'en vois tous les jours, je ne pourrai jamais m'empêcher de le croire très utile et préférable à la *taille*, par rapport aux personnes qui auront passé l'âge de quinze ans.

« Comme sa cherté a empêché jusqu'à présent que les pauvres ne puissent tirer aucun avantage de cette découverte, je donnerai ici la façon de faire la décoction savonneuse, dans laquelle consiste toute l'efficacité du remède, afin que chacun puisse se médicamenter à peu de frais (1). »

L'action du remède de Mlle Stephens consistait en un grand pouvoir dissolvant. Les expériences du docteur anglais Hales démontrèrent qu'il « avait efficacement dissous des pierres dans la vessie de ceux qui ont persévéré à en user assez longtemps » (2). Mais la quantité de savon qui y entrait le rendait si répugnant que bien des personnes ne pouvaient se résoudre à le prendre, du moins à le continuer. Hales se mit donc à examiner en quoi consistait la principale force du remède, pour servir de guide à ceux qui voudraient le rendre moins dégoûtant et plus efficace.

Hales s'assura par ses expériences, que le savon et la chaux vive qu'y ajoutait Mlle Stephens étaient les vrais dissolvants de la pierre, il chercha aussi quelle quantité il en fallait, pour communiquer cette vertu à l'urine. Après en avoir rendu compte il donne cet aperçu historique :

« Les anciens chirurgiens n'ignoraient pas, que la chaux

1. Clifton : *Etat de la médecine ancienne et moderne, Paris, 1742*, p. 289-292.

2 Hales : *Expériences sur le remède de Mlle Stephens* in *Clifton* o. c. p. 59-60.

vive était un puissant dissolvant de la pierre. Ils en faisaient beaucoup de préparations pour cet usage ; mais ne sachant point les conduire à la vessie en assez grande quantité, sans risquer la vie des malades, ils ne les ont point administrées. Mlle Stephens a été assez heureuse pour trouver ce qui leur manquait (1). »

En France, le médicament de la dame anglaise éveilla également un grand intérêt. La Faculté de Paris n'entendait pas que l'Angleterre s'en réservât le privilège. On se mit donc à rechercher en quoi pouvait consister cette panacée des calculeux. Guérin, chirurgien-major de la Charité, Rottier et surtout Morand examinèrent la question. Ce dernier fit sur l'emploi du remède en renom des observations nombreuses qu'il communiqua à ses confrères de l'Académie. On trouva qu'il ne s'agissait, en réalité, que d'un mélange de coquilles d'huitres et de savon d'Espagne (2). « Le mérite en est encore plus grand pour Mlle Stephens qui sut tirer de moyens aussi simples de si bons effets thérapeutiques.

La France profita plus qu'elle n'espérait de cette découverte. Car, les investigations des médecins entreprises à propos de ce médicament établirent la puissance dissolvante qu'a l'eau de chaux et de potasse mêlée à du savon pour certains calculs. On se rappela que Vichy était doté d'eaux minérales d'une composition analogue au remède de Mlle Stephens ; on proclama hautement ce fait et la petite ville en bénéficia d'une façon énorme. Elle commença à fournir aux malades une eau qui n'était pas aussi chère que le médicament acquis par le Parlement anglais et même avec le temps elle le remplaça totalement.

Cependant, à l'époque où Catherine Bowles et Mlle Stephens se créaient une si belle renommée, un autre nom

1. O. c. p. 284.
2. Maury : *L'ancienne académie des Sciences*, p. 140

féminin avait déjà brillé d'un vif éclat. Lady Montague avait importé de l'Orient l'inoculation de la variole et son procédé gagnait chaque jour des partisans. En Angleterre, les suites bienfaisantes se firent sentir, et les historiens de la médecine contemporaine daignent mentionner le nom de la grande Anglaise dans leurs ouvrages.

L'inoculation était depuis un temps immémorial usuelle et familière chez plusieurs peuples de l'Orient et l'on peut s'étonner que l'Europe ait ignoré pendant tant de siècles cette pratique d'un pays où elle avait des ministres, des voyageurs, des comptoirs et où des mariages se contractèrent entre Européens et indigènes.

Ce fut seulement vers 1715 que Timonio, médecin grec qui avait étudié à Oxford et à Padoue, publia un petit écrit intitulé : *Historia Variolarum quae per incisionem excitantur.*

En 1717, les éphémérides de l'Académie impériale Léopoldine Caroline des Amis de la nature, publièrent aussi des observations où Klaunig, médecin de Breslau, rendait compte de la pratique de l'inoculation, telle qu'il l'avait apprise de Skraggenstiern, premier médecin du roi de Suède. Un jeune homme appelé Boyer, fit de ces faibles données le sujet d'une thèse qu'il soutint la même année devant l'école de Montpellier. On donnait peu d'importance à la matière de ces dissertations d'apparat, c'était ordinairement un jeu d'esprit, ou un paradoxe propre à faire briller l'élève.

Mais en 1715 vint à Constantinople l'ambassadeur anglais Montague. Sa femme, jeune, active et éveillée apprit bien vite ces faits, et s'y intéressa beaucoup. Bientôt elle écrivit à une de ses amies, Mistress S. C.

1717, Andrinople 1er avril.

« ... A propos des maladies, je vais vous dire une chose qui vous fera désirer d'être à Constantinople : la petite vérole, ce mal cruel si commun parmi nous n'y est nullement dangereuse par l'invention de l'inoculation ; tel est le terme qui la désigne.

« C'est *le métier de quelques femmes âgées* qui se consacrent à faire ces sortes d'opérations dans l'automne vers le mois de septembre, lorsque les grandes chaleurs sont passées. On s'envoie demander les unes aux autres si quelqu'un de la famille veut se donner la petite vérole; on arrange cela comme une partie. Quand on est rassemblé, et pour l'ordinaire quinze ou seize ensemble, ces vieilles arrivent avec une écaille de noix pleine de la substance varioleuse de la meilleure qualité, et vous demandent où vous préférez qu'elles vous ouvrent la veine. Alors elles piquent l'endroit que vous leur indiquez, avec une grande aiguille ; cela ne fait pas plus de mal qu'une légère égratignure, elles introduisent dans le petit vaisseau toute la matière qu'elles peuvent fixer sur la pointe de l'aiguille; après cela elles bandent cette petite plaie, en observant de la couvrir d'un fragment de coquille creuse; elle répètent cette opération à quatre ou cinq endroits différents. Les femmes grecques ont le préjugé de se faire faire une insertion au milieu du front, une à chaque bras et l'autre à la poitrine, en l'honneur du signe de la croix, mais cela produit un fort mauvais effet, ces piqûres laissant une légère cicatrice ; toute femme exempte de préjugés préfère la jambe ou la partie du bras qui n'est pas ordinairement découverte. Les enfants, les jeunes personnes, après cette opération, ne jouent pas moins tout le reste du jour, et jusqu'au huitième on est en parfaite santé, alors on a un peu de fièvre, on se met au lit pendant deux jours, rarement pendant trois ; on n'a guère

plus de vingt ou trente boutons au visage ; jamais on n'est marqué, et au bout de la huitaine on se porte aussi bien qu'avant l'opération. La plaie qui s'est formée à l'endroit de l'insertion, a un écoulement pendant toute la maladie, je suis persuadée que c'est là ce qui diminue les accidents ; il y a tous les ans des milliers de personnes inoculées. L'ambassadeur de France disait fort plaisamment, qu'on prend ici la petite vérole pour faire diversion, comme ailleurs on prend les eaux. Il n'y a pas d'exemple qu'on en meure, et vous pouvez me croire bien convaincue de la sûreté de cette expérience, puisque mon intention est de la tenter sur mon cher petit enfant. Je serai même assez patriote pour employer tous mes soins à faire adopter cette méthode en l'Angleterre, et je n'aurais pas manqué d'écrire plusieurs particularités sur cet objet à quelques-uns de nos médecins si j'en connaissais parmi eux d'assez désintéressés pour travailler à détruire une branche aussi considérable de leurs revenus, en faveur de l'humanité ; mais cette maladie est d'un si grand produit, que ce serait exposer à tout leur ressentiment l'homme assez hardi pour tenter de la détruire. Si Dieu me prête vie jusqu'à mon retour, j'aurai peut-être le courage de guerroyer avec eux ; voilà pour vous une belle occasion d'admirer les sentiments héroïques de votre amie (1). »

Milady Montague fit inoculer la variole à son fils, âgé de trois ans, dans le village de Belgrade, situé à quatorze milles de Constantinople, le 18 mars 1718. Sa fille ne fut pas alors soumise à la même épreuve parce que la nourrice qui l'allaitait n'avait point eu la petite vérole. Les seuls détails que nous possédons sur cet essai mémorable, sont consignés dans un fragment de lettre que Milady Montague écri-

1. *Lettres de Milady Montague, Paris 1805*, t. I p. 230.

vit quatre jours après à son mari, qui était resté à Péra dans le palais de l'ambassade. Les Anglais ont fait calquer et graver ce fragment dans l'édition qu'ils ont donnée en 1803 des œuvres de Milady Montague en cinq volumes. Cet honneur était bien dû au seul monument qui nous reste d'un évènement aussi intéressant dans les annales de notre Europe, car *l'Annual register* a calculé que sur chaque million d'hommes 143.000 lui doivent la vie.

Revenue en Angleterre elle intéressa la plupart des mères et des femmes de la cour. Elle racontait à tous qu'il existait en Orient une pratique très répandue dans le peuple, grâce à laquelle ceux qui s'y soumettaient étaient à l'abri des terribles atteintes de la variole.

La maladie provoquée était toujours bénigne, et assurait en retour, à ceux qui l'avait eue une fois, une immunité à peu près absolue pour l'avenir. En même temps Maitland son chirurgien échauffait le zèle du collège des médecins. Le résultat de cette double campagne fut la permission que donna le gouvernement d'essayer l'inoculation sur cinq malfaiteurs condamnés à mort et internés à la prison de Newgate. Elle réussit parfaitement, les criminels furent graciés et on répéta l'opération avec un égal succès sur des enfants de l'hôpital des orphelins.

Lord Bathurst y soumit ses six enfants ; enfin la princesse de Galles fit inoculer les siens le 28 avril 1722.

Cet exemple auguste produisit une émulation générale en faveur de la nouvelle méthode. L'année même elle était importée en Amérique ; trois ans plus tard, elle pénétrait en Allemagne (1) et en Russie, enfin de la Coste essayait de l'introduire en France. On se moqua d'un théologien fanatique lequel prétendait que greffer ainsi une maladie c'était

1. Le comte de Starhemberg, ambassadeur d'Autriche en Angleterre, fut le premier Allemand qui en fit l'épreuve sur son fils.

vouloir tenter Dieu et imiter le diable, qui avait certainement inoculé la lèpre au patriache Job. Milady Montague se vit consultée et sollicitée avec un tel empressement qu'elle fut obligée de se réfugier à la campagne.

Il paraît cependant que quelques doctrines contrariaient par des prescriptions particulières les vues de Milady Montague. C'est, du moins, ce qu'on peut présumer d'un passage d'une de ces lettres.

Ces légers nuages n'arrêtaient point les progrès de la découverte et n'altéraient point la gloire qu'elle avait méritée, la plus pure sans doute à laquelle un mortel puisse aspirer. Le Dr Downman lui consacra des vers dans son poème didactique sur l'enfance. Les hommages de ses compatriotes l'entourèrent toute sa vie et la suivirent jusqu'à Venise, où elle s'était retirée dans sa vieillesse.

CHAPITRE XV

Une femme médecin polonaise au XVIIIe siècle

Mme HALPIR

Situation et caractère de la femme polonaise. — Les Polonaises et la médecine. — La docteresse Halpir. — Son autobiographie.

Au XVIIIe siècle nous rencontrons encore, dans un autre pays, une femme médecin : c'est en Pologne ; et, la vie de cette doctoresse mérite d'être contée.

Jetons d'abord un regard sur la situation de la femme polonaise.

Nous la voyons respectée de tous temps ; dans la sphère

de son activité, elle est égale à l'homme. Les guerres et les exigences continues de la vie publique imposées par l'organisation républicaine de l'Etat, éloignant souvent et pour longtemps les maris du foyer familial, l'administration des biens est presque exclusivement entre ses mains. Cette circonstance développe en Pologne le type de la femme vaillante et énergique, de la maîtresse de maison rangée, prévoyante, remplissant son rôle avec intelligence et esprit d'initiative, inventant de nouvelles branches d'industrie et de commerce, origines de grandes fortunes.

En vêtements grossiers, un trousseau de clefs à la ceinture, elle parcourt les champs, surveille les travailleurs, compte, achète, vend, signe des contrats, soutient des procès, expédie par les fleuves de sa patrie aux marchés européens des bateaux chargés de blé, de bois, de miel, de cire, de résine.

L'argent ainsi gagné lui sert à augmenter l'étendue des terres qu'elle défriche ; elle envoie ses fils faire leurs études à Cracovie, à Padoue, à Paris, contribuant de la sorte au développement matériel et moral du pays (1).

Les libertés politiques, dont jouit l'ancienne Pologne, enfantent le besoin de fréquentes réunions et délibérations. La femme y gagne de s'habituer à la vie de société et de prendre intérêt à la chose publique qu'elle connaît ainsi, et que, souvent, elle affectionne chaleureusement. Quoique elle ne prenne pas une part immédiate aux graves affaires qui incombent à l'activité masculine, ces affaires occupent à plus d'un égard sa pensée, son cœur, son imagination, elles l'obligent à sortir à tout instant des étroites limites de son ménage et de son subjectivisme. Ainsi a surgi toute une série d'ardentes et parfois héroïques amantes de la patrie.

1. Madame E. Orzeszko (I. Ojechko) : *La femme polonaise*. Revue des Revues 1897, 1er août.

Au XVIIIe siècle, le roi Jean Sobieski, le défenseur de Vienne, en écrivant sa généalogie pour le nonce du Pape, y parlait de sa mère en ces termes : « Ma mère avait le cœur non d'une femme, mais d'un homme.

« Les plus grands périls n'étaient rien à ses yeux. Dès notre plus tendre enfance, elle nous inculqua le plaisir de ne pas démériter de nos ancêtres en célébrant leur grand zèle et leur courage à défendre l'Eglise et la patrie, en nous faisant déchiffrer, en même temps que notre alphabet, l'épitaphe de notre aïeul :

« *O quam dulce et decorum pro patria mori !* »

« Déjà après la mort de notre père, elle disait que si l'un de ses fils s'enfuyait du champ de bataille, elle ne le considérerait plus comme son enfant ; et, souvent, en nous montrant notre blason, elle nous citait la mère Spartiate qui, en envoyant ses fils à la guerre, leur répétait montrant leur bouclier : *Vel cum hoc vel super hoc !* (Reviens vainqueur ou que l'on me rapporte un cadavre !) ».

C'est ce qui arriva. Marc Sobieski, l'aîné des deux frères, périt dans une bataille contre les Turcs ; Jean sauva de l'Islamisme la foi et la civilisation de l'Europe.

Elisabeth Druzbacka, femme auteur de la première moitié du XVIIIe siècle, a écrit beaucoup de poésies. Vous croyez sans doute que c'étaient d'amoureux soupirs, des rêveries subjectives, des romances au clair de la lune ? Pas du tout. Elle flagella dans ses satires les vices particuliers et généraux, se plaçant au point de vue de l'intérêt public et visant plutôt la société que les individus. La direction qu'elle donna à son beau talent lui fit tort, mais elle avait ce genre poétique dans le sang, son idéal se résumait en ces trois mots : *Pro publico bono* ! Douée d'un beau talent poétique, elle fut encore plus citoyenne et penseuse que poétesse.

Voici, enfin un troisième profil très original, celui d'une grande dame qui fut en même temps une maîtresse de maison hors ligne, celui d'une princesse de haute lignée qui n'en manifesta pas moins des tendances réformatrices et démocratiques. C'est la princesse Anne Jablonowska, née Sapieha. Au lieu de chercher dans la capitale ou à l'étranger une existence facile et agréable, elle passa sa vie dans ses grands domaines, dont elle augmenta de beaucoup la valeur en y portant la culture et l'administration à un haut degré de perfectionnement. Elle fut aussi une réformatrice : elle émancipa les serfs établis sur ses biens, leur ouvrit des hospices et des asiles, fonda des écoles, des bibliothèques, des caisses d'épargne, jusqu'à des imprimeries. Elle écrivit plusieurs volumes sur la situation des paysans polonais et sur les moyens de relever leur niveau économique et intellectuel. Il faut considérer cette aristocrate intelligente et magnanime comme la représentante d'un nombreux groupe de femmes polonaises moins riches et moins connues.

Déjà, de ces quelques exemples, il appert que les femmes polonaises savaient apprécier la science et qu'elles se l'appropriaient avec avidité. Il faut noter ici, que c'est à une femme que la Pologne doit la restauration de l'université de Cracovie, fondée en 1364 par le roi Casimir le Grand, mais tombée en déchéance après sa mort. Cette femme était la reine Hedvige (1383-1400).

Nous avons vu déjà au XIIIe et au XIVe siècle deux femmes médecins polonaises. Voici maintenant une étudiante à la jeune université de Cracovie.

Peu de temps après sa restauration (1400), un prêtre allemand Martin, depuis abbé du couvent des Ecossais à Vienne, note le fait suivant :

« A ce moment, parmi les étudiants, il y en avait un qui

se distinguait particulièrement par ses talents et son zèle. On découvrit que c'était une jeune fille. La faculté en fut scandalisée, car c'était un crime que d'échanger les vêtements féminins contre ceux d'un homme. La jeune fille fut mandée devant le tribunal ecclésiastique. Quand on lui demanda quel était le mobile de son crime, elle répondit : l'amour de la science. Ses collègues ne purent que témoigner en faveur de la jeune étudiante, qui, consacrée avec enthousiasme à ses études, donnait à tous le bon exemple.

Impressionnés par cet aveu, les juges se montrèrent cléments et la condamnèrent seulement à la réclusion dans dans un couvent, où elle vécut depuis comme institutrice des nonnes et dont elle devint plus tard supérieure (1).

Quand, au XVIe siècle, éclata la réforme, les femmes polonaises prirent une part très active à ce grand mouvement.

Les auteurs contemporains mentionnent certaines femmes qui, dans les temples et même dans les réunions de famille, prêchent et interprètent les Evangiles. Les Polonaises du XVIe siècle possédaient une intelligence assez éveillée et un courage assez soutenu pour prendre une grande part, non seulement au mouvement protestant importé d'Allemagne ; mais encore, aux agissements d'une secte très intéressante qui se créa sur le sol polonais et fut l'expression d'une certaine direction de la pensée polonaise pendant un siècle entier. On l'appela du nom de son fondateur, le socinianisme. Peu de personnes savent en Europe que c'est de cette production de la pensée religieuse en Pologne que tinrent leur origine les sectes, aujourd'hui universellement répandues en Angleterre et en Amérique, des unitariens, des anti-trinitariens et des anabaptistes.

1. Z milosci do nauki (Par amour de la science), in « Ster » 1897 nº 22. Le document en question se trouve aux archives de la bibliothèque impériale de Vienne, sous le titre « Dialogus historicus Martini abbatis Scotorum Viennae Austriae ».

Les sociniens poussaient très loin la critique des dogmes : ils niaient le symbole de la Trinité et la divinité du Christ et n'envisageaient le baptême que comme une cérémonie commémorative qui méritait d'être conservée. Mais leur éthique était strictement évangélique et leurs principes sociaux avaient un caractère tellement démocratique que les philosophes et les législateurs français n'en formulèrent de pareils qu'à la fin du XVIIIe siècle. Or, au milieu du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe siècle, nombre de Polonaises s'affilièrent à cette secte, diamétralement opposée aux croyances et aux règles alors le plus généralement répandues, et furent même martyres de leurs convictions.

Tout ce que nous avons dit nous servira pour expliquer plusieurs particularités dans la vie de la femme médecin polonaise dont nous voulons parler : Mme Halpir. Son caractère énergique et indépendant, son ardeur pour la science; enfin la reconnaissance que lui voua la république polonaise nous seront ainsi plus compréhensible. Personne ne lui contestait le droit d'exercer, elle ne songeait même pas à en demander la permission, tant l'opinion publique et la loi étaient loin de chicaner une femme médecin.

D'ailleurs, l'exercice de la médecine par les femmes était en Pologne chose ordinaire. Une des occupations principales de la femme polonaise était de soigner les malades.

Après les médicae de Posnanie et de Cracovie nous voyons au XVe siècle la reine Hedvige dont un des passe-temps était de visiter les malades, de les panser, de leur préparer des médicaments. Sa belle-fille, la duchesse Anne s'intéressait aussi à la médecine (1). Plus tard au XVIIIe siècle ce sont d'après l'historien polonais Kubala, surtout les femmes qui savent combattre avec succès la peste. Pendant la terrible

1. Vita ducissae Annae.

invasion de la Mort noire en 1652 elles luttèrent vaillamment contre ce fléau :

« Grâce aux femmes on observait dans les maisons de la noblesse et de la bourgeoisie aisée les prescriptions d'antisepsie de ce temps : on nettoyait l'air en brûlant du camphre, du vinaigre, des encens et des parfums ; on jonchait les huttes et les palais d'herbes odorantes et de feuilles de saule, on arrosait les parois de vinaigre.

« Pour se préserver de la maladie, on employait la thériaque de Venise, on faisait boire à tous des infusions d'épices. Enfin dès les premiers symptômes on procédait aux purgations énergiques ; en outre, les dames se servaient de pilules de Rufus, de la Colus armena, du benzoare, du scodrium, et de préparations de différentes plantes du pays) » (1).

Des femmes médecins attitrées se trouvaient-elles parmi ces dames dont chacune avait une pharmacie domestique ? Nous ne saurions y répondre affirmativement ; avant Mme la doctoresse Halpir nous n'en avons pas rencontré. Mais il se peut que les documents et les mémoires nous en révèlent encore, comme cela est arrivé tout récemment avec Mme Halpir.

C'est à l'historien polonais, M. Glatman, qu'on doit la découverte de l'autobiographie manuscrite de cette doctoresse. Dans la revue de Lemberg intitulée : Przewodnik naukowy (Guide scientifique), il en a donné une analyse assez étendue, tout en présentant l'auteur de l'autobiographie sous une lumière plutôt fâcheuse. Pourquoi ? parce qu'il ne veut pas que la femme étudie...

Ceci nous a imposé le devoir d'étudier le manuscrit (2)

1. Kubala : Czarna smierc (La Mort noire) in Szkice historyczne (Esquisses historiques) Lemberg, 1881, t. I, p. 159.

2. Il se trouve à la Bibliothèque des princes. Czartoryski (lisez-Tcha) à Cracovie.

même, et nous ne le regrettons pas ; car, grâce à cela Mme Halpir nous apparaît sous un jour bien différent.

La doctoresse polonaise ne s'étend pas beaucoup sur sa jeunesse. Nous apprenons seulement qu'elle vit le jour en 1718, en Lithuanie au palatinat de Nowogrodek et qu'à l'âge de treize ans son père Joachim Rusiecki la maria à un oculiste allemand Jacob Halpir. Aussitôt après les noces, les mariés partirent pour Constantinople où M. Halpir possédait une clientèle considérable.

Sa femme, douée d'une vive intelligence, devint bientôt son aide. En peu de temps elle arriva à seconder son mari dans les opérations ophtalmologiques et acquit des connaissances médicales assez étendues.

Son habileté s'ébruita et la clientèle commença à affluer chez elle. La jeune femme considérait toutefois son éducation médicale comme incomplète et demandait toujours dans les cas douteux des conseils à son mari. Mais, ses succès excitèrent déjà l'envie de plusieurs de ses confrères ; et ici se place un incident bien caractéristique.

Quelque temps après son retour à Constantinople, le docteur Halpir fut appelé auprès d'un haut fonctionnaire turc. C'était un « tchaouche » atteint depuis sept ans d'une cataracte et de parésie des membres. Il promit au docteur cinq cents lèves dans le cas de guérison.

Le sort fut propice au docteur étranger ; peu de temps après son intervention, le tchaouche pouvait lui-même « lire, écrire et marcher sans canne ».

Dès que le bruit de sa guérison se répandit, le sultan Mahomed, manda Halpir chez lui, le remercia d'avoir rendu la santé à son fidèle serviteur et lui fit des cadeaux magnifiques. Son nom devint célèbre.

Mais, quelque temps après, il advint que son malade,

lequel achevait le traitement et prenait encore des médicaments, mourut subitement. Le cas était d'autant plus terrible que la mort suivit l'ingestion d'une potion que Halpir lui avait prescrite. Une fureur sans nom s'empara de la famille du tchaouche. Les enfants du dignitaire, persuadés que Halpir avait empoisonné leur père menaçaient sa vie ; heureusement, il réussit à s'échapper. Un peu apaisés, ils présentèrent une supplique au grand vizir, Ismaïl pacha, et celui-ci condamma le docteur sans long procès à la peine de mort.

La conduite de Mme Halpir en cette circonstance montre qu'elle jouissait d'une grande présence d'esprit. Quoique atteinte elle-même en ce temps d'une grave maladie, elle se fit immédiatement transporter en palanquin chez le grand Vizir, lui remit une pétition de sa part et se rendit le lendemain chez les autres dignitaires pour les prier d'appuyer sa cause. En effet, grâce à ses démarches le Vizir commua la peine de mort en une somme à payer aux héritiers du mort, somme que ces derniers fixèrent à cinq mille lèves.

Mme Halpir ne s'arrêta pas à mi-chemin. Elle voulait élucider complètement l'histoire de la mort du tchaouche. A force de demander elle apprit que la potion avait été préparée chez tel pharmacien. Elle continua ses investigations et réussit à découvrir qu'au moment où on préparait la potion, un médecin israélite du nom de Jonseca se trouvait dans l'officine. Plein de haine envers Halpir, il avait profité d'un moment où le pharmacien avait quitté la chambre pour verser du poison dans la potion.

Voilà donc Mme Halpir qui s'adresse de nouveau au vizir. Ismaïl-Pacha était tombé en disgrâce et un autre, Ali-Pacha, lui avait succédé.

Elle lui exposa le sujet de sa plainte et Jonseca ne tarda pas à faire des aveux. Mais Ali-Pacha était moins sangui-

naire qu'Ismaïl et voyant le repentir de l'Israélite, il se contenta de lui ordonner de rendre à Mme Halpir la somme qu'elle avait payée aux héritiers et de lui imposer en outre une forte amende pécuniaire.

Il s'ensuivit une nouvelle vengeance de Jonseca.

Toujours haineux, il se rendit chez Hakim-pacha, chef des médecins de l'empire turc, et le pria de défendre à Mme Halpir de traiter les malades. Ce qui fut fait, on lui permit seulement de s'occuper de l'ophtalmologie. Et encore, les malades ne devaient-ils appartenir qu'au sexe féminin.

La doctoresse polonaise obéit, mais bientôt on s'adressa de nouveau à elle dans des cas relevant de la médecine interne. Le gendre d'un tchaouche atteint de lithiase rénale l'appela. Au moment où Mme Halpir vint le voir il souffrait d'une rétention d'urine depuis cinq jours. Une heureuse application du traitement copahivique sauva le patient ; après l'ingestion d'une dose de baume de copahu la pierre se fraya le chemin au dehors, une débâcle d'urine sanguinolente suivit et une amélioration immédiate se produisit. Les emplâtres et les bains achevèrent la guérison.

Ce cas eut de très heureuses conséquences pour Mme Halpir. Le patient la combla de dons, et en sa qualité d'employé à la cour du sultan, la recommanda au chef des janissaires. De nouveau, réception cordiale. « Le chef des janissaires. me reçut de la façon des plus polies, il fit brûler de l'encens dans la salle de réception, puis on apporta du café, du tabac, de l'eau rosée. Il me remercia aussi chaleureusement d'avoir guéri son employé et me fit cadeau d'un chibouk en argent d'une valeur de vingt-cinq lèves, d'une bassine en argent, de douze coupes en même métal et de douze tasses ».

Au surplus, il lui donna une lettre pour Hakim-pacha.

« Il m'y louait beaucoup et le priait de me donner le *testir*, c'est-à-dire une patente qui me permettrait de traiter à Constantinople tout le monde sans distinction de sexe. Dans ladite lettre son excellence l'aga des janissaires déclara en outre que j'étais son médecin particulier. Il me fit accompagner d'un de ses serviteurs les plus dévoués et lui recommanda de remettre la lettre au pacha et de corroborer oralement ce qui était écrit ».

Hâtons-nous d'ajouter que Hakim-pacha était un médecin français lequel, après s'être fixé à Constantinople, avait embrassé l'islamisme. Quand il eut lu la missive il changea d'humeur et dit à la jeune femme :

— Je vois que tu es une femme et encore toute jeune ; cependant les études médicales demandent même aux hommes beaucoup de temps. Comment donc as-tu appris cette discipline ?

— Dieu aidant et à force de travailler, je l'ai apprise dans le délai de plusieurs années chez mon mari. D'ailleurs, il me semble que j'ai fourni assez de preuves de mes connaissances. Il n'y a pas longtemps j'ai guéri un malade qui était atteint de la cécité depuis vingt ans.

— Bon, répondit le français, dans ma maison demeure une vieille femme qui a été nourrice de mon fils. Elle a perdu la vue il y a sept ans. Si tu la lui rétablis, je te donnerai le *testir*, et je te recommanderai moi-même aux plus grands seigneurs de la ville.

« Sur ces mots il me conduisit dans la chambre où était cette femme aveugle et je pris sur moi de la guérir. Dieu m'aida, je lui rendis la vue d'une façon des plus parfaites en quarante jours de traitement ».

Ce fut l'examen pratique de Mme Halpir. Grâce à lui, elle devint doctoresse attitrée. Hakim-pacha dut même lui reconnaître une intelligence au-dessus de la moyenne, puis-

que peu après il lui envoyait un malade qui occupait une haute position et dont la guérison pouvait avoir un retentissement considérable. C'était un imam (prêtre musulman) attaché à la cour impériale, doué de toutes les vertus et d'une grande beauté physique, en outre favori du sultan. Une éruption pustuleuse couvrait son corps et l'obligeait à rester cantonné dans son appartement. Tout en consultant sa propre expérience et en ayant recours au savoir de son mari, Mme Halpir guérit l'imam.

La voilà donc sur le chemin de la gloire. Dès lors le médecin français l'entoura de sa sollicitude : les Turcs n'aimant pas beaucoup appeler les médecins du sexe masculin auprès de leurs femmes, il lui procura une clientèle considérable parmi les grands de la cour. Et pour qu'elle fût plus près du palais du sultan, il lui acheta une des maisons qui avoisinaient le quartier impérial et lui fit don d'une pharmacie.

Au milieu de ses nombreux succès Mme Halpir tomba malade et ne se rétablit qu'au bout de quelques mois. Son mari, ennuyé par la longueur de la maladie et par les dépenses consécutives (peut-être aussi un peu jaloux de la renommée médicale de sa femme), la quitta, elle et sa fillette Constance âgée de deux ans. Il partit emportant avec lui l'argent du ménage et ne laissant aux siens qu'une petite somme déposée chez un de ses amis.

Abandonnée et privée de fortune, épuisée par la maladie et les chagrins, la jeune Polonaise ne s'abandonna pas au désespoir et se décida à retourner dans sa patrie.

Ce retour de Mme Halpir est aussi plein d'imprévu que son séjour à Constantinople.

Accompagnée d'un vieux Tartare, qui connaissait un peu le polonais, Mme Halpir prit la route d'Andrinople. Sa bourse était presque vide, sans le secours de quelques amis

turcs la pauvre femme n'aurait pas pu payer la voiture. Baignée de pleurs elle entra dans la nouvelle ville. Pas un liard dans la poche, comment continuer le voyage et trouver de quoi vivre ?

La science médicale la sauva. Le lendemain de son arrivée elle se rendit à l'établissement des bains de vapeur. En ce temps, comme d'ailleurs aujourd'hui, les bains constituaient par excellence le lieu de réunion des dames musulmanes.

« Dans ce pays — nous raconte Mme Halpir — il est d'usage que les femmes qui vont au bain se parent comme si elles allaient à leur noce. Car ici, les femmes restent enfermées et ce n'est qu'aux bains qu'elles peuvent se rendre seules, toutefois avec la permission de leurs maris, ou bien, si elles ne sont pas mariées, de leurs parents. Là, elles se rencontrent en pleine liberté, elles causent ensemble, mangent et boivent, peuvent même danser et chanter. »

Ce n'est pas pour chercher la clientèle que notre médecienne s'y rendit. Elle était encore malade et se traînait à peine. Les bains contribuèrent à son rétablissement définitif, et en même temps elle conquit l'amitié de la plupart des dames réunies.

« Ces dames richement vêtues s'approchèrent de moi, me firent beaucoup de compliments et se mirent à m'inviter chez elles, sur quoi je remerciai seigneur Jésus. Au milieu de cela une femme âgée, mère d'un cordonnier, me dit : Madame la doctoresse, venez voir mon fils, il souffre déjà depuis un an d'une dysenterie, et maintenant il est devenu poitrinaire. »

Salomée Halpir accepta l'invitation de bon cœur et se rendit chez le cordonnier.

« Je l'ai guéri — dit-elle en terminant le récit de cet épisode — quant aux détails du traitement ce n'est pas ici le

lieu de les communiquer d'autant plus que j'ai déjà composé mon « livre médical » et que je vais bientôt le faire imprimer. Ils sont décrits là. En somme, il fut rétabli en 40 jours et me récompensa de son mieux. En outre, il me fournit, à moi et à mon domestique, Joseph, des chaussures et des pantoufles à profusion et me fit une telle renommée que beaucoup de patients riches et influents vinrent me chercher. »

Parmi les récits de quelques-uns des cas qui se présentèrent à elle, il en est un bien joli et plein de mélancolie. Il porte le titre : Marchand israélite d'Andrinople.

Un riche israélite de Biligrad avait un fils très beau et très instruit nommé Lévi. Ce jeune homme ayant atteint l'âge de vingt ans, son père le maria avec une jeune fille juive. Plusieurs mois après il l'envoya à Vidine étudier les livres sacrés. Lévi y passa un an, mais pendant ce temps sa femme qui était restée à Biligrad ne pouvant supporter cette séparation en mourut. Lévi apprit cette mort et tomba aussitôt gravement malade. Ses parents le firent revenir de Vidine à Biligrad, mais ils ne purent ni jour, ni nuit, l'arracher de la tombe de son épouse. Les parents se dirent que le chagrin allait lui faire perdre la santé et la raison ; aussi l'emmenèrent-ils à Andrinople où ils le remarièrent. Mais il resta fidèle à la mémoire de sa première femme.

« A ce moment, je me trouvais à Andrinople. On s'adressa donc à moi, et Lévi même me raconta son histoire pour expliquer d'où lui venaient son angoisse précordiale, ses palpitations continues, le tremblement des mains et l'insomnie. Je cherchai à le tonifier et il dépensa plus de cent lèves pour les toniques et cordiaux qu'il se faisait préparer à Constantinople suivant mes ordonnances. »

Mais tout cela ne pouvait arrêter la marche de la maladie et Lévi voyait ses forces dépérir. Un jour, il appela

Mme Halpir et deux Turcs comme témoins, paya en leur présence à la doctoresse polanaise cinq cents lèves et y ajouta, en outre, des étoffes de sa boutique pour deux robes. « Puis il dit : je me vois faible de par la volonté de Dieu, et je te récompense moi-même car je crains qu'après ma mort mes parents ne veuillent pas te payer tes soins auprès de moi. » Le lendemain il mourut.

Quelques jours après, Mme Halpir quitta Andrinople et continua son voyage. Sur son passage dès qu'on apprenait qu'elle connaissait la médecine, on l'appelait.

Ainsi à Jambul Alimeghéry, fils du khan de la Crimée, la consulta pour sa femme et son enfant. Dès que ces deux patients furent guéris, la doctoresse partit. Le sultan plein de reconnaissance lui paya mille lèves, la combla de dons et l'envoya dans sa propre calèche à Tatar Pasardjik.

Ici de nouveau on la consulta. Elle guérit la femme d'un Ibrahim Effendi, grand propriétaire de plantations de riz. Puis elle se rendit à Philibé, et de là à Sophia.

De Philibé à Sophia la route traverse les Balkans. Les défilés et les escarpements y sont tels, qu'on ne peut la suivre qu'à cheval. Outre ces dangers, le pays était alors infesté par un brigand célèbre, Housseïnaga, dont la bande attaquait et pillait tous les voyageurs. La doctoresse s'y hasarda quand même déguisée en homme et entourée de trente gens d'escorte. Elle n'échappa cependant pas aux brigands.

« Un homme s'élança de derrière une roche et saisit mon cheval par la bride. Je te salue, dit-il, doctoresse ; où oses-tu aller avec ta fille et ta fortune ?

— Je ne suis pas doctoresse, répondis-je. Je suis un homme et c'est mon maître qui m'a envoyé...

— Je sais bien que tu es doctoresse et que dans ton convoi il n'y a pas un seul Turc.

« J'étais maintenant sûr que devant moi se tenait Sary

Housseïnaga en personne ; j'avais entendu dire à maintes reprises que c'était un homme qui se hasardait seul contre cent. Par conséquent je lui répliquai :

— Cher Monsieur, il m'est impossible de louer un convoi de cinq cents chevaux. Et cependant, ce serait peut-être le seul moyen de résister à un digne chevalier qui habite par ici et qui s'appelle Sary Housseïnaga. Donc nous sommes partis une petite poignée confiants dans sa magnanimité.

« Alors le Turc sourit et me dit :

— Oui, je suis ce brigand, Sary Housseïnaga. Je vous prie de venir avec moi dans ma maison, car j'ai une femme et des enfants, fils et filles et nous vivons à Karlova. »

Mme Halpir le pria de la laisser avec ses compagnons de voyage, mais il lui répondit qu'elle n'avait rien à craindre et la confia à son fils. Trois jours après la doctoresse était à Karlova.

Ce n'était pas sans cause que Housseïnaga l'avait arrêtée. Il souffrait lui-même d'une blépharite, et le père de son gendre était atteint de paralysie. Housseïnaga pria donc Mme Halpir de les prendre en traitement et, en effet, après deux mois, l'inflammation des paupières était guérie et le paralytique fut amélioré au point qu'il pouvait marcher à l'aide des béquilles. Choyée de toute la famille de Housseïnaga pendant son séjour à Karlova, rémunérée généreusement par le terrible héros, la Polonaise arriva enfin à Sophia.

Elle y trouva un bon accueil, Hiupra Uta pacha l'attacha comme docteur à sa cour et lui donna mille lèves par an sans compter le « taïne » c'est-à-dire du pain, de la viande, du vin, du riz, du sucre, du miel, des cierges, du foin et du fourrage tant que besoin lui serait.

Le sort de la pauvre femme semblait assuré, quand, à Sophia, elle fit la rencontre de son mari venu de Bosnie, où il s'était fixé pour chercher dans les eaux thermales des

environs, un remède à ses maux. Il était couvert de plaies et tous ses membres étaient contractés.

« Dès qu'il eut appris que sa femme était à Sophia, il se fit porter chez elle. Dans les maisons turques il n'y a ni chaises ni tabourets, on l'assit donc sur un tapis et à peine pus-je demander qui il était, que mon pauvre mari proféra d'une voix attendrie : « Dieu soit avec toi, ô femme ! » Alors je le reconnus à la voix, car il était tout à fait changé, pâle, maigre et souffrant. Mais, dès que je le vis, nous fondîmes tous deux en larmes. »

Elle lui pardonna vite, et M. Halpir la pria de le soigner. Comme son cas était le premier que rencontrât la doctoresse elle hésita longtemps avant d'acquiescer au désir du mari.

En vain, déclarait-elle, que jusque-là elle n'avait pas traité de maladies comme la sienne, qu'il était lui-même un médecin beaucoup plus instruit qu'elle, et enfin, qu'il avait avec lui son aide, un médecin maltais, fait prisonnier par les Turcs, qui l'aidait en Bosnie et était venu avec lui à Sophia. M. Halpir insista tant que sa femme le prit en traitement. Elle lui prescrivit les frictions mercurielles et guidée par les bons conseils du docteur italien elle le guérit.

Puis, ils passèrent ensemble quelques semaines et se décidèrent à reprendre la vie commune. Mais son mari, étant le médecin de la cour du pacha en Bosnie, dut y retourner pour régler ses affaires. Il n'en revint plus, une épidémie qui sévissait dans le pays l'emporta.

La nouvelle de sa mort atteignit douloureusement la veuve. Ne sachant plus que faire et tout attristée, Mme Halpir resta quelque encore temps à Sophia. Le docteur maltais y séjournait aussi. C'était un homme très éclairé et très intelligent à ce qu'elle nous raconte. Déjà, en attendant le retour de son mari, elle avait étudié avec lui les parties de la médecine qui lui étaient le moins familières. Elle cite les

livres de Conondancia, Mulenstal et Ninsycht, de même que l'Herbier laissé par M. Halpir et qu'elle étudia sérieusement à Sophia. Le docteur maltais augmenta principalement le trésor de ces connaissances thérapeutiques et lui apprit si bien le latin qu'elle pouvait écrire les ordonnances en cette langue.

Ce désir d'apprendre fut tant à l'honneur de la jeune Polonaise, que trente ans plus tard elle savait encore un gré infini au serviable Italien d'avoir été, pour ainsi dire, son second maître.

A cette époque, les Turcs étaient si acharnés contre les Maltais qu'ils s'opposaient même au rachat de ceux qui étaient tombés entre leurs mains, mais notre docteur réussit à s'échapper. Il partit d'abord de Sophia pour Constantinople, de là il passa à Smyrne, puis en Italie et revint enfin chez lui. Cependant, la guerre ayant éclaté avec les Autrichiens, la doctoresse polonaise dut assister à des scènes horribles et la cruauté des Turcs lui déchira le cœur. L'exécution sommaire, par son pacha, de dix mille chrétiens révoltés, la bouleversa tellement qu'elle ne voulut plus rester à Sophia, et malgré les difficultés du voyage en temps de guerre, quitta la ville pour continuer enfin son voyage vers la Pologne.

Elle n'était pas au bout de ses mésavantures! A Vidin elle guérit le prétendant au trône de Hongrie, le prince transsylvanien Joseph Rakoczi, d'une congestion pulmonaire. Le prince à peine rétabli devient amoureux d'elle, la doctoresse décline cet honneur.

— Je ne suis pas, dit-elle, l'égale de votre Majesté royale. Vous êtes un monarque et moi une pauvre femme médecin. Je sais que vous ne m'épouserez pas. Une fois votre amour éteint, vous m'abandonnerez ou peut-être, ce qui est pire, vous me donnerez à un de vos serviteurs. Or, je suis assez

riche pour avoir de quoi boire, manger, m'habiller et pour pouvoir aller où je veux. Ma profession me suffit, et quant au mariage, si je me conduis honnêtement, je trouverai encore à me marier. »

Mais le prince voit rouge, il veut recourir à la force et, pour éviter la contrainte, Mme Halpir est forcée de louer clandestinement un bateau et de se rendre à Rouchtchouk, ville située aussi sur le Danube, quelques lieues en aval.

Irrité par cette fuite, Rakoczi dénonce la doctoresse auprès des autorités turques comme espion. En temps de guerre, les procédés sont simples. On emprisonne donc notre Polonaise dès qu'elle met le pied en ville et on la condamne, séance tenante, à mort. Le lendemain doit avoir lieu l'exécution et voilà que ses connaissances médicales la sauvent encore une fois! Le fils d'un grand seigneur de Rouchtchouk, trésorier d'Etat, tombe gravement malade. Un œdème intense lui envahit en une nuit toute la face, la langue sort de la bouche, les yeux sont cachés par la tuméfaction et les trois médecins de la ville l'abandonnent.

Le malheureux père apprend alors l'arrivée de Mme Halpir, et obtient la permission de la faire sortir de prison pour guérir son fils.

Mme Halpir accepte et, tout en lui donnant ses soins, elle raconte sa lamentable odyssée.

« Jamais, dit-elle, je ne me suis occupée d'espionnage et je suis sûre que cette accusation ignominieuse qui doit me perdre émane du prince Rakoczi. »

Le trésorier ne doute pas de sa parole et réussit à obtenir pour elle la permission de séjourner dans sa propre maison tant que l'affaire ne sera pas élucidée.

Pendant ce temps le prince Rakoczi, pris de remords,

écrit aux autorités de Rouchtchouk qu'il s'est trompé et que Mme Halpir est au-dessus de toute suspicion. Le traitement de la doctoresse, traitement que nous ne possédons pas (selon l'autobiographie il devait être noté dans un livre médical), amène une amélioration considérable dans l'état de santé du jeune Turc, elle triomphe et les patients affluents chez elle. Mais elle quitte la ville et se rend directement en Pologne, par Mohylew situé sur le Bug à la ville de Bar, célèbre depuis la confédération polonaise de 1768.

Deux incidents troublèrent son séjour en Pologne.

Au moment où elle était à Sophie, l'armée allemande, commandée par le général Daunitz, subit une défaite, et beaucoup d'Allemands furent faits prisonniers. Un Turc conseilla à notre doctoresse de payer la rançon de quelques-uns, lui disant que « ce serait un mérite devant Dieu, un fait honorable devant les hommes et en outre un profit pour elle », car les officiers allemands étant pour la plupart riches, leurs familles ne demanderaient pas mieux que de restituer avec quelque bénéfice ce qu'elle dépenserait pour le rachat des guerriers. Elle suivit ce conseil et racheta cinq prisonniers.

Quatre lui rendirent bientôt l'argent, le cinquième, nommé Pilstein, tardait seul à s'acquitter de sa dette. Il s'en excusait de façon et d'autre, mais continuait à vivre aux frais de la doctoresse et l'avait accompagnée jusqu'à Bar. Là, il mit à exécution le plan qu'il avait combiné.

Pourquoi rembourser la généreuse dame, si on pouvait en l'épousant se débarrasser de la dette ? Lui seul n'aurait peut-être pas pu convaincre la veuve de l'excellence de cette solution ; mais, à Bar, il s'assura de merveilleux alliés : les pères Jésuites.

Les disciples de Loyola, qui avaient un couvent dans

cette ville vouèrent à l'exécution du plan de Pilstein tant de zèle qu'ils réussirent à vaincre les scrupules de Mme Halpir. Elle céda à leurs arguments et se maria avec l'officier autrichien.

Celui-ci, jusque-là peu pourvu des biens terrestres, devint subitement aisé, sinon riche. Mme Halpir, qui avait réussi à réunir pendant son voyage une petite fortune, la partagea avec lui de bon cœur. Mais elle eut la mauvaise chance de tomber sur un être très indigne.

De Bar elle partit avec son mari pour Dubno. Au même moment y arrivait le prince Radziwill, commandant en chef de l'armée de Lithuanie ; lequel enrôla le mari comme officier et offrit à Mme Halpir-Pilstein la place de doctoresse à sa résidence Nieswiez.

Cependant la doctoresse voulait, avant d'entrer en fonctions, remplir une promesse qu'elle avait faite à plusieurs familles turques amies de Rouchtchouk.

On sait qu'en 1734, l'Autriche ne combattait pas seule la Turquie; elle était alliée avec la Perse et la Russie. Or, les Russes avaient emmené prisonniers quelques Musulmans de Rouchtchouk, braves pères de famille, qui avaient obligé Mme Halpir. Voulant faire tout ce qui était en son pouvoir pour ses bienfaiteurs, elle avait promis à leurs proches d'aller à Pétersbourg demander à la tsarine la libération des prisonniers et elle y alla.

Passons les détails parfois très curieux sur son voyage et son séjour de quelques mois en Russie : ils ont trop peu de rapports avec l'histoire de Mme Halpir médecin. Disons toutefois que, chemin faisant, elle prodiguait ses conseils médicaux. Près de la ville lithuanienne de Nowogrodek elle guérit le staroste de Bobrujsk M. Lopot; dans la ville russe de Narva, elle soignait la femme du général Chatis. Enfin à Pétersbourg, dans la première maison où

elle entra, celle du général Karaoulof, elle assistait la femme pendant l'accouchement. Mme Karaoulof, en reconnaissance, la recommanda à la personne la plus puissante à la cour : la princesse Tcherkaskaïa et cette dernière la nomma son médecin.

Elle gagna la sympathie de la princesse en la guérissant de vertiges dont elle souffrait. L'ablation de la cataracte à un musicien de la cour de la tsarine, attira sur elle l'attention de la souveraine. L'impératrice lui confia sa blanchisseuse, aveugle depuis quinze ans, et notre doctoresse, après avoir diagnostiqué la cataracte, l'enleva avec succès. Très satisfaite, la tsarine retint Mme Halpir auprès d'elle, lui permit de traiter tous les malades qui viendraient la chercher, commanda au pharmacien de la cour de préparer les médicaments qu'elle ordonnait (ce qui était, paraît-il, fort désagréable aux médecins de la cour) et libéra ensuite les quatre Turcs de Rouchtchouk. Au comble du bonheur, la doctoresse fit ses adieux à la souveraine et partit pour la forteresse de Rewal, où se trouvaient les Rouchtchoukois, puis revint en Pologne près de son mari. Mais, de grands changements s'étaient opérés chez elle. Monsieur avait dissipé tous les biens de sa femme et se montrait, en outre, brutal et malhonnête envers elle. Tant et si bien que, enceinte, réduite à la misère par son digne conjoint, elle se décida à demander aide et secours aux parents de Pilstein, et entreprit un voyage en Carniole, où ils étaient fixés. Elle rencontra en eux des gens aimables, sincères, mais peu fortunés et en outre fort irrités contre leur fils, lequel s'était mal conduit dans sa jeunesse, avait dissipé sa fortune et n'était entré dans l'armée que par désir de courir les aventures.

Elle les quitta bien vite et, de passage à Vienne, où elle s'arrêta pour faire ses couches, elle rencontra l'ambassa-

deur Djaki Alibly Efendy et s'adressa à lui. L'ambassadeur, enchanté de trouver à l'étranger une personne connaissant l'art médical et sa langue, d'autant plus que nombre de ses gens étaient tombés malades et que le médecin allemand appelé auprès d'eux ne comprenait rien de leur langage, offrit à Mme Pilstein la place de docteur à l'ambassade turque de Vienne.

Chez l'ambassadeur venait souvent le traducteur de l'empereur d'Autriche et lorsqu'il apprit que Mme Pilstein était un médecin distingué, il la recommanda à un comte de l'empire qui souffrait des yeux. Ce comte fut guéri et la renommée de la doctoresse se répandit bientôt. Après plusieurs mois de sèjour, les conditions matérielles de la doctoresse, mère d'un beau garçon nommé Stanislas, s'étaient tout à fait améliorées. Mais l'impatience de revoir son mari et sa fille, qu'elle avait laissés en Pologne, fit que Mme Pilstein quitta sa nombreuse clientèle et revint.

Nouvelle désillusion. Son mari avait encore dissipé le peu qu'elle avait laissé en dépôt chez la femme du castellan de Smolensk. Il était en prison pour avoir désobéi à ses chefs et n'avait plus la moindre affection pour sa femme.

Mme Halpir resta cependant en Pologne une quinzaine d'années, exerçant la médecine dans les différentes villes de la Pologne (le plus longtemps à Dubno en Volhynie), maria sa fille, fit éduquer son fils Stanislas et partit vers 1759 pour Constantinople, où elle devint bientôt le médecin du harem du sultan Moustafa. Il faudrait dire plutôt médecin de la famille, car ce sultan n'était que bigame et, d'autre part, tous les membres féminins de la famille du souverain, avaient recours aux soins de la doctoresse polonaise.

Nous abrégeons le récit de cette deuxième partie de la vie de notre compatriote. Après une tentative d'empoison-

nement faite sur sa personne par son mari (délivré de la prison sur les instances de Mme Halpir), elle ne voulut plus vivre avec lui. Pourtant de temps en temps l'ex-officier autrichien faisait une apparition, extorquait ou obtenait moyennant prières une somme d'argent, puis disparaissait.

La doctoresse elle-même raconte plutôt brièvement cette période de sa vie. Toutefois elle communique certains cas remarquables de sa pratique médicale en Pologne.

Son autobiographie s'arrête à l'an 1760. Elle était âgée alors de quarante-deux ans. A-t-elle vécu encore longtemps? Sa vie s'écoula-t-elle désormais paisiblement ? Ne fut-elle pas prise de nouveau du désir de revoir sa patrie, où vivait sa fille mariée à Antoine Ostrowski, où habitait son fils Stanislas, garçon intelligent et énergique, mais qui n'avait point voulu rester à Constantinople, comme le désirait la mère? Qu'est devenu son recueil d'observations mèdicales, qui aurait été sûrement très intéressant ?

Voilà une série de questions auxquelles peut-être les recherches dans les archives de Constantinople permettront, au moins en partie, de répondre.

En tout cas, ce que nous savons de la vie de Mme Halpir suffit pour que les femmes médecins, aussi bien que les Polonaises, en soient fières. On ne peut en effet qu'admirer son ardeur pour la science et pour l'étude, son intelligence et son énergie infatigables. Aux prises avec les difficultés les plus imprévues et les plus déséspérantes, elle ne se décourage pas un seul instant, elle lutte et combat, sans pour cela oublier se dévouer.

Elle souffre comme femme, comme épouse, comme mère, elle souffre comme esprit indépendant ; pourtant, elle va droit devant elle et, toute sa vie est un modèle de courage féminin et d'honneur professionnel.

CHAPITRE XVI

Sages-femmes célèbres.

Louise Bourgeois. — Sa vie. — Son œuvre. — Justine Siegemund. — Marguerite du Tertre. — Catherine Schraders. — Madame Leboursier du Coudray.

Mme Halpir clôt notre série des femmes médecins dans les temps modernes. Après elle, commence la période bien différente, et surtout très compliquée de la Révolution et du XIX siècle.

Avant d'aborder l'étude de cette dernière époque, nous nous voyons obligé de citer encore les noms de quelques personnalités qui la précédèrent ; ce sont ceux de toute une série de sages-femmes célèbres. Nous n'écrivons pas l'histoire de l'obstétrique, nous choisirons donc seulement celles de ces femmes qui ont donné à certaines questions d'obstétrique un nouveau développement, et dont les travaux appartiennent, par conséquent, à la médecine générale.

La doyenne de ces célébrités est Louise Bourgeois.

D'après les recherches du Dr Chéreau (1) Louise Bourgeois naquit en 1563. Elle était issue d'une famille aisée appartenant à la bourgeoisie, son père avait fait bâtir vers 1585 sur le fossé de la porte Buci, qui s'élevait à la jonction des rues Contrescarpe et Saint-André-des-Arts, plusieurs maisons d'une valeur de quinze mille livres.

1. Dr Achille Chéreau. Esquisse historique sur Louise Bourgeois dite Boursier, sage-femme de la reine Marie de Médicis, Paris 1852.

A l'âge de 21 ans, elle épousa le sieur Martin Boursier, chirurgien barbier attaché à l'armée du roi, praticien qui avait étudié sous Ambroise Paré.

La nécessité où se trouvait son mari de suivre sa compagnie partout où l'appelait le service du roi, fit que Mme Boursier restait à Paris dans sa famille. Elle vivait donc avec sa mère et ses trois enfants dans une de ces maisons dont nous venons de parler, près de la porte Buci. Elle aimait ce quartier à cause « du bon air et de la liberté des belles promenades ». Ces quelques mots simples trahissent une âme de véritable médecin sachant apprécier l'importance de l'hygiène.

Les évènements de cette époque vinrent troubler le calme qui régnait dans cette famille. Henri de Navarre après ses nombreux exploits, vint le 31 octobre 1590 mettre le siège devant Paris. Il logea avec son armée dans les villages de Gentilly, de Montrouge, de Vaugirard et la nuit suivante, Sully, le duc d'Aumont et Chatillon, envahissaient le faubourg Saint-Germain. Les troupes firent un affreux pillage et les maisons de la famille Boursier furent saccagées « jusqu'à la paille ». Mme Boursier ne put sauver que sa vie et celle des siens.

Tombée d'une position aisée, dans la misère, dénuée de tout, elle ne perdit pourtant pas courage, et se mit à travailler, en attendant le retour de son mari. Mais, la broderie, le petit point, « petit mestier, broderie en jarretières », apportaient bien peu pour assurer l'existence de cinq personnes, dont trois enfants en bas âge. Ce triste état ne fut amélioré ni par le retour de son mari, ni par un voyage à Rouen où vivait son beau-père. Une sage-femme, qui l'avait assistée autrefois dans ses couches, pénétrée de douleur à la vue de ce dénument qui ne paraissait pas devoir se modifier de longtemps, la sauva. Elle l'engagea à se faire initier aux

mystères de l'art des accouchements et lui prédit un avenir brillant. Mme Boursier accueillit cette proposition avec assez peu d'enthousiasme. La profession de sage-femme n'était pas, à ce qu'il paraît, en grand honneur à cette époque, et pour quelques accoucheuses privilégiées que le sort avait mise en renom, une foule d'autres croupissaient dans l'oubli, la misère et la déconsidération.

Cependant la crainte de voir ses enfants manquer du nécessaire, fit taire toutes ses répugnances, et elle se mit aussitôt à l'étude. Ce fut dans les œuvres d'Ambroise Paré, le restaurateur, comme on l'a appelé, de l'art des accouchements, qu'elle puisa les éléments indispensables à l'exercice de l'art sur lequel elle fondait toutes ses espérances. Les leçons que lui donna son mari, les conseils que plusieurs sages-femmes de ses amies s'empressèrent de lui prodiguer, son aptitude à l'étude, et son intelligence firent le reste.

Voici comment elle trouva sa première cliente :

Un jour qu'elle allait voir « son crocheteur » dont elle avait besoin, elle apprit que la femme de ce dernier était enceinte. L'occasion était trop favorable pour la laisser passer, et Mme Boursier « la saisit aux cheveux ». Elle s'offrit donc à accoucher cette femme gratuitement, à la payer même si elle exigeait... La proposition fut acceptée, vint le moment décisif et il faut avouer que notre sage-femme fut très émotionnée à la première lance qu'elle rompit en faveur de la Lucine.

Le garçon auquel elle facilita l'entrée en ce monde, était « rouï par tout le corps, et avait avec lui un demy seau d'eau ». « J'avais leu et retenu, ajoute Louise Bourgeois, qu'il ne faut pas laisser dormir une femme qui vient d'accoucher, de peur qu'une faiblesse ne l'emporte à cause de l'évacuation. Je demeure seule, comme je remuais l'enfant,

je parlais quelquefois à elle. Une fois elle ne me répondit point, je mis l'enfant sur un oreiller à terre et courus à elle, que je trouvai évanouie. Je cherchai du vinaigre et de l'eau, et la fis revenir à bonne heure. »

L'accouchement de la femme du « crocheteur » en amena bientôt plusieurs autres. Mme Boursier habitait alors cette partie de Paris qu'on appelle aujourd'hui le quartier latin et qu'on nommait en ce temps : quartier des Cordeliers. Quelques grands hôtels épars ça et là, des collèges, des abbayes, et une agglomération de ménages pauvres le constituaient. Elle se trouvait donc dans une position favorable pour se créer rapidement une clientèle parmi les classes laborieuses de la société. En effet, elle y pratiqua environ cinq ans, et parvint enfin à passer « des petites gens à plus hupés ».

Vers 1599, forte des études qu'elle avait faites, assurée déjà par l'expérience qu'elle avait acquise, elle s'inscrivit pour obtenir le diplôme de « sage-femme jurée » à Paris, l'obtint sans trop de difficulté et, à partir de ce moment, sa réputation ne fit que grandir. En peu de temps elle se fraya le chemin vers les hautes régions de la noblesse.

Ce serait bien s'aventurer, dirons nous avec le Dr Chérau que de chercher à pénétrer le mystère de l'immense réputation que Louise Bourgeois parvint à acquérir et de l'honneur inouï qu'elle eut de voir s'ouvrir devant elle les portes du Louvre.

Son expérience acquise par un travail incessant, ses talents incontestables, l'affabilité de son caractère, son esprit fin, délicat et subtil, son tact exquis, furent sans doute les premières pierres, qui, jointes à des circonstances fortuites et heureuses, vinrent élever le piédestal sur lequel elle a trôné pendant plusieurs années. Dès 1600, époque de l'avènement de Henri IV au trône, Louise Bourgeois accoucha

Mme Arnault, l'intendante, Mlle Perrault, la conseillère, nièce de M. de Fresne, secrétaire de l'Etat ; la duchesse d'Elbeuf, etc., etc. Ce furent autant de lettres de recommandation qu'elle mit en avant pour parvenir au but de tous ses désirs, celui d'accoucher la reine Marie de Médicis, femme du bon Henri et enceinte alors de celui qui fut depuis Louis XIII.

Il faut lire le « *Récit véritable* » de la naissance des enfants de France, pour avoir une idée de toutes les intrigues qui se jouèrent en une circonstance aussi importante, et tout ce qu'il fallut à Louise Bourgeois de patience, de soins, d'habileté, de démarches et de visites pour s'élever à cette dignité.

Mais enfin, au mois d'août 1601 la reine l'appela auprès d'elle et dès ce moment, jusqu'en 1627, elle resta attachée à la cour. Elle assista Marie de Médicis dans tous ses accouchements. Plus tard, sous Anne d'Autriche, son poste fut plutôt honoraire, la reine étant stérile.

La fortune semblait déverser toutes ses faveurs sur Louise Bourgeois lorsqu'un terrible événement vint assombrir son existence jusqu'alors si brillante et empoisonner les dernières années de sa vie active.

Le 5 juin 1627 Marie de Bourbon Montpensier fut emportée en quelques heures par une affection ayant tous les caractères d'une péritonite puerpérale. La perte de cette princesse, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fut pour la cour et pour la France un sujet d'affliction immense. On ne sait, si l'on accusa faussement la sage-femme de ce malheur ou si véritablement elle commit dans cette délivrance quelques graves imprudences. Toujours est-il, que la reine mère, Marie de Médicis, ayant ordonné l'autopsie de sa belle-fille, Louise Bourgeois se laissa entraîner contre le rapport qu'en firent les médecins atta-

chés à la cour, à la publication d'un libelle qui dut lui attirer la réprobation générale.

Le rapport nécroscopique fut fait à Paris le 5 juin 1627. Dans ce rapport il n'y avait rien qui fût blessant pour Mme Boursier, les signataires ne l'accusaient en quoi que ce soit. Et pourtant deux jours après, le 8 juin 1627, elle fit paraître sous le titre de : *Apologie de Louise Bourgeois, dite Boursier, contre le rapport des médecins*, un pamphlet, dans lequel, défigurant complètement l'intention qui avait présidé à la rédaction du rapport des médecins, elle se livrait contre ces derniers à des insinuations non méritées.

Une réplique très violente des médecins ne se fit pas attendre. Somme toute cette chicane, si maladroitement provoquée ou du moins considérablement envenimée par Mme Boursier, lui fit un tort immense dans l'opinion des hauts personnages qui l'avaient jusqu'alors employée. Sa carrière fut, par suite à peu près terminée, et elle ne s'occupa plus que de faire paraître une nouvelle édition de ses œuvres, qu'elle augmenta de faits nouveaux et d'observations.

Elle mourut le 20 décembre 1636.

Son premier et principal ouvrage a pour titre : *Observations diverses sur la stérilité, perte de fruict, fécondité, accouchements et maladies des femmes, et des enfants nouveaux naiz ; amplement traittés et heureusement practiquées* par Loyse Bourgeois *dite Boursier, sage-femme de la reine. Œuvre util et nécessaire à toute personne.*

Dédié à la Royne.

A Paris chez A. Saugrain, rue Saint-Jacques, à la Nef d'argent, devant Saint-Benoit, 1609.

Ce livre a joui pendant longtemps d'une grande réputation, et est devenu le *vade mecum* des sages-femmes de l'époque. Traduit en plusieurs langues, en latin (Oppenheim

1619 in 4°), en allemand (Francfort 1621 in 4°), en hollandais (1658 et 1700), il a eu en français plusieurs éditions. La deuxième édition publiée en 1626 forme déjà trois volumes, la première était d'un seul. La troisième parut six ans après la mort de l'auteur, en 1644.

En 1626 Louise Bourgeois publia à la fin du deuxième volume des Observations quelques écrits autobiographiques. C'était d'abord le récit intitulé : « Comment j'ai appris l'art de sage-femme », puis un autre : comment j'ai eu l'honneur de parvenir au service de la Reine ». Vient ensuite l'histoire des six couches de Marie de Médicis sous titre : « *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les enfants de France*, avec les particularités qui y ont esté et pouvaient être remarquées ». Elle a été réimprimée en 1781 par De la Place (1) et il y a une vingtaine d'années par Witkowski.

Le « Récit véritable » est suivi d'une œuvre qui touche de nouveau à l'obstétrique tout en gardant un caractère un peu personnel. C'est l' « Instruction à ma troisième fille » dont le titre exact précise de plus près le contenu. Le voici :

« Instruction à ma troisième fille qui a choisi et élu l'art de sage-femme et qui peut servir à toute autre et où se peut voir plusieurs choses remarquables sur divers sujets, même pour les accidents qui arrivent par aucunes sages-femmes et par le choix indiscret des nourrices et par l'indiscrétion de plusieurs jeunes femmes grosses. L'erreur qui peut arriver sur le jugement de la grossesse d'une femme ».

En 1635, parut le « Recueil des secrets de Louise Bourgeois dite Boursier, sage femme de la Reyne, mère du roy, auquel sont contenues ses plus rares expériences pour diverses maladies, principalement des femmes avec leur

1. Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire nouvelle. Bruxelles, 1781.

embelissements » à Paris, chez Melchior, etc. Enfin il faut y joindre : « Apologie de Louise Bourgeois dite Boursier, sage-femme de la reine, mère du roy et de feue Madame contre le rapport des médecins ». Paris 1627.

De toutes ces œuvres deux surtout sont importantes pour nous : « L'instruction à ma fille » et les « Observations ». Nous commencerons par la première parce qu'elle nous montrera Louise Bourgeois comme praticienne.

Comment donc y apparaît-elle ? La plus pure morale règne dans sa vie médicale, morale accompagnée d'une finesse de sentiments et d'une délicatesse de pensées sublime.

« Il faut,y lisons-nous,ma fille, que regardiez que jamais personne ne vous a induite à cette vocation de sage-femme, au contraire que vous y voyant résolue, je vous ai représenté tous les peines que vous pourrez avoir. Ne vous hasardez en votre vie d'expérimenter aucun remède que l'on vous aie enseigné, sur pauvre ni riche, si vous n'êtes assurée de la qualité du remède et qu'il ne puisse faire mal...

« Ne cachez les bons remèdes que vous saurez, aux médecins et personnes sages autrement on les estimerait aussi peu, comme des charlatans qui se servent d'un remède comme selle à tous chevaux, et néanmoins disent avoir des merveilles, et se cachent en tout ce qu'ils font. Il faut librement parler de ce qu'on sait et en donner raison. Il vous sera aisé en vous peinant un petit ; tout ce que je sais vous est acquis sans peine. Ne le négligez pas ; faites profiter le talent que je vous laisse, et faites que l'on dise de vous que vous êtes plus capable que n'a jamais été votre mère. Je vous dirai donc que ce que vous avez entrepris est de merveilleuse importance, et qu'en cet art, il y a deux chemins aisés à tenir, l'un pour se sauver, l'autre pour se damner. Et celui qui mène en paradis est plus aisé à tenir que l'au-

tre, c'est que pour tous les biens qui sont sur la terre, il ne faut que vous adhériez à aucune méchanceté comme font ces damnées qui donnent les remèdes pour faire avorter...

« Lorsque vous serez demandée par gens, fussent-ils les plus pauvres du monde, servez les de la même affection que si vous en deviez recevoir grande récompense, et vous gardez bien si vous reconnaissez de la pauvreté d'en prendre un denier, car à une pauvre personne peu est beaucoup ; donnez-leur plutôt que de prendre. Dieu vous le rendra avec grand intérêt...

« Ne recevez en votre vie fille ou femme pour accoucher en votre maison. Je vous le recommande : c'est un maquerellage que l'on approprie à charité, ce qui n'est point...

« Je vous dirai, ma fille, qu'il ne faut point vous étonner de voir mépriser l'état de sage-femme ni que cela vous refroidisse d'en rechercher les perfections, lesquelles sont incompréhensibles à ceux qui les méprisent, ni vous étonner si vous voyez en cet état des personnes indignes du nom ; cela n'amoindrit ni le savoir, ni l'honneur de celles qui le méritent. »

Les « Observations » devaient former d'après la première intention de l'auteur un traité d'obstétrique. Tel est au moins le caractère du premier volume publié en 1609 et formant à lui seul un livre complet. Mme Boursier y passe en revue les symptômes les plus importants de la grossesse, l'accouchement normal et pathologique, les maladies des femmes consécutives aux couches et les maladies des nourrissons. Bien qu'on y trouve nombre d'observations personnelles, elles sont subordonnées au plan général.

Dans les volumes suivants l'auteur élargit le cadre.

Il y a là encore quelques chapitres théoriques traitant de plusieurs questions obstétricales, cependant ce sont les observations des cas curieux qui occupent le premier plan.

C'est à elles que se rattachent les explications et les raisonnements.

Bien que la science obstétricale de nos jours ait dépassé de beaucoup celle du XVIe siècle, ce livre pourrait être relu avec intérêt par les médecins d'aujourd'hui, toutefois à condition qu'un bon commentaire accompagnât le texte. Nombre de cas personnels ne manquent pas d'intérêt, les savants contemporains les plus éminents du reste, ont apprécié ce livre d'une façon très flatteuse.

Siebold en parlant de lui dit que son auteur était « la digne élève d'un maître tel qu'Ambroise Paré » que « les faits qui y sont décrits sont encore aujourd'hui des modèles d'observation rigoureuse. » D'après de Waldeyer ce livre est caractérisé « par un esprit d'observation pénétrant et par une lucidité merveilleuse. » Le docteur Chéreau s'exprime ainsi : « Tout est pratique et observation dans ce qu'a écrit cette femme distinguée, et les conseils qu'elle donne sont presque tous marqués au coin de la plus mûre expérience. Seulement, les faits qu'elle observe, elle cherche souvent à les expliquer, et alors elle tombe dans des théories entachées des erreurs humorales. »

Car, il faut savoir que quelque brillants que soient pour la médecine la fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle, elle n'avait point encore acquis cette maturité que devaient lui communiquer les Sydenham, les Baglivi et les Boerhave. En 1609, la circulation du sang n'était pas encore découverte et l'humorisme galéniste, depuis tant de siècles sur pieds, ne fut un peu ébranlé que pour donner le sceptre aux médecins chimistes. Leur théorie était en pleine vigueur, lorsque Louise Boursier écrivit son livre.

Fidèle au titre donné au livre, Louise Bourgeois commence par expliquer les causes de la stérilité et la tendance de certaines femmes aux fausses couches. La plupart de ces explications rentre dans le cadre humoriste.

Pourtant dès qu'il s'agit d'observations de faits, le bon sens de l'intelligente sage-femme prend le dessus. Ainsi déjà au premier chapitre Mme Boursier nous raconte que parfois le flux cataménial se porte ailleurs et que les règles peuvent même être remplacées par de fortes épistaxis. Ces cas ne sont pas fréquents, mais la littérature médicale de nos jours en connaît plusieurs.

Au même chapitre nous rencontrons un passage qui nous permettra désormais de considérer Mme Boursier non seulement comme sage-femme mais comme *femme médecin*. Dans plusieurs pages elle s'occupe de la chlorose (à laquelle elle attribue une influence funeste sur la grossesse) et après l'avoir décrite de main de maître, elle recommande de la guérir au moyen du fer. A cet égard elle peut-être considérée comme devancière de ces savants qui ont introduit avec tant de succès le fer dans le traitement de l'anémie.

Elle déclare avoir emprunté cette méthode à la médecine populaire.

Désolée de voir que « ces médecins » ne faisaient rien chez les pauvres filles chlorotiques, et que ces dernières étaient parfaitement guéries par des tablettes « qu'on vendait secrètement fort cher, en ville », elle eut l'idée d'examiner ces tablettes, et se convainquit que l'agent actif qu'elles renfermaient n'était autre que de l'acier. Aussi désirant être utile aux femmes indigentes atteintes de cette affection, elle leur donna le moyen de préparer à peu de frais des tablettes ou pilules.

« Il faut prendre de la limure d'acier, telle quantité que l'on voudra, et la mettre dans un creuset puis la placer entre les charbons de feu, et souffler tant que le creuset et l'acier soit rouge comme charbons ; il devient fort noir ; il le faut bien pulvériser dans un mortier, le plus substil que l'on pourra en prendre quatre dragmes avec deux dragmes

de canelle fine, fort pulvérisée et passée, mêler cela ensemble avec quatre onces de bon sucre de Madère, y mettre fort peu d'eau et comme le sucre est bien écumé, il faut mettre les poudres et mêler continuellement, à cause de l'acier qui demeurerait au fond. Il faut les cuire, puis les verser sur un papier où les faut paistrir des mains ou les battre d'une spatule, d'autant que qui les laisserait refroidir sans y toucher, elles se trouveraient toutes creuses. De la dose dont j'ai escrit, il s'en peut faire vingt-huit tablettes, lesquelles se donnent à prendre deux le jour, une en se levant et l'autre trois heures après dîner. »

Au troisième chapitre sont très bien exposés les signes de la grossesse. La même clarté et précision caractérise le chapitre V intitulé : « Qu'il y a un accident où il faut *promptement accoucher* une femme à quelque terme que ce soit pour conserver sa vie. » Cet accident ce sont les hémorragies répétées.

Les chapitres suivants traitent de l'accouchement à terme, des modes de présentation, des méthodes qu'il faut suivre, si la rupture de la poche des eaux a eu lieu avant le début du travail, du diagnostic du travail, de la « situation de la femme en travail », du « moyen d'ôter la colique à une femme qui est au travail, l'ayant discernée et faciliter l'accouchement. »

Ensuite, l'auteur s'occupe de « Ce qui se peut donner à prendre à une femme en travail » ; du moyen d'expulser l'arrière-faix aux femmes étant accouchées », de ce qu'il faut « pour faire qu'une femme accouchant du premier enfant n'ait jamais de tranchées. » Les chapitres seize à dix-huit portent les titres suivants : « Pour le desnoyement de l'amarre et des remèdes propres à celui. » « Pour remédier aux extrêmes pertes de sang qui arrivent souvent aux femmes incontinent après être accouchées. » « De ce qui se

doit à une femme sitôt qu'elle est accouchée, et du bandage. »

Le chapitre vingt et un traite du régime des accouchées.

Au deuxième volume se trouve un seul chapitre qui se rattache nettement par sa forme et par son contenu aux chapitres énumérés. Il est intitulé « La manière de gouverner un nombril à un enfant nouveau-né et pour réparer une faute qui y aurait été faite. »

Cet exposé théorique est d'une grande valeur relativement à son époque. De tous les accoucheurs anciens, sans en excepter J. Guillemeau, Louise Bourgeois est peut-être celle qui a établi avec le plus d'exactitude les *divers modes sous lesquels le fœtus peut se présenter* dans le travail de la parturition. Elle ne compte pas moins de *douze* présentations qu'elle range suivant leur degré de gravité, et en indiquant les moyens propres à opérer l'extraction du fœtus.

Pour ce qui est des procédés, donnons la parole à Siebold. Pour lui, le mérite principal de Mme Boursier est d'« avoir recommandé d'une manière pressante la version sur les pieds là où l'intervention était nécessaire, dans la présentation transversale et dans le cas d'hémorragies mettant en danger les jours de la femme ». Il n'est plus question dans son livre de version sur la tête et depuis Louise Bourgeois cette manœuvre disparaît en France.

Siebold continue :

« Intéressantes sont les règles pour le traitement des accouchement par la face, qu'elle recommande de ne pas confondre avec celles du siège, bien soutenir les contractions pour en conserver l'énergie, ménager la face et faire en sorte que l'expulsion s'opère rapidement. » Il était réservé aux temps modernes de faire rentrer ces accouchements dans la catégorie de ceux que la nature peut accom-

plir de ses propres forces (1). Dans la présentation du siège Mme Boursier recommande dans tous les cas l'extraction du fœtus. Les positions inclinées de la tête seront modifiées selon elle en faisant coucher la femme sur le côté (chap. VII. Ajoutons aussi que la version est décrite chez elle avec le plus grand soin.

Cela dit, nous n'avons pas épuisé le contenu du premier volume. Comme nous l'avons noté, il s'y trouve une partie médicale sur laquelle nous reviendrons. Pour rester dans le domaine des accouchements, nous signalerons encore les observations les plus importantes se rapportant à ce sujet. Quelques-unes proviennent du premier volume, mais la plupart se trouvent au deuxième. Ce sont : Observation d'une femme qui rendit bien un demi-seau d'eau avant d'accoucher.

D'une femme de qui l'on croyait l'enfant mort depuis sept mois jusqu'à neuf sans qui remuât aucunement.

D'une damoiselle que j'accouchai de deux enfants, l'un mort et demi pourri, l'autre vif et sain.

D'une damoiselle que j'accouchai à sept mois de deux enfants, la fille étant hydropique et le fils ne l'était pas.

D'une femme que j'accouchai de deux enfants laquelle devenait folle courant les rues, le cinquième jour de ses couches et comment elle tombant au pareil accident, en fut retirée.

D'une femme à qui l'on appuya trop fort sur le ventre pour la faire délivrer.

D'une damoiselle qui porta son enfant mort seize semaines et comment.

D'une femme grosse de laquelle l'enfant montra un bras qu'il retira peu après, deux mois avant que d'accoucher et la cause.

1. O. c. 130.

D'une femme où je fus appelée, laquelle on tenait en travail depuis neuf jours et comment elle accoucha heureusement.

D'une femme qui ne se voulant laisser gouverner a son travail en mourut.

D'une femme qui était tenue incapable de porter jamais enfant laquelle en a porté et la raison pourquoi.

Observation admirable d'un petit enfant de trois mois et demi ou à toute extrémité de quatre mois.

D'une femme que j'ai accouchée deux fois et de la diversité des deux enfants procédant de même cause.

On remarquera que l'auteur note ici tantôt des anomalies de la grossesse, tantôt des cas rares (folie puerpérale, description d'un enfant de quatre mois, ou d'un fœtus macéré). Dans l'observation intitulée « je certifie d'avoir vu l'enfant de Pierre de Sens dont feu Mr d'Alibourg a écrit », Mme Bourgeois donne la description d'un fœtus momifié.

Quelques chapitres et quelques observations sont destinés aux sages-femmes. Tel est le chapitre VI : « Comment il faut que la sage-femme se gouverne à un accouchement avant terme » et dont nous empruntons le passage suivant : « Je lui conseille qu'elle la touche peu avant que les eaux soient percées, d'autant que si par malheur elles se perçaient cependant qu'elle y a la main, l'on l'accuserait d'avoir fait accoucher la femme » (1).

Voilà un sens pratique digne d'être relevé.

Tel est aussi le chapitre douze : « Pour celles qui accouchent de deux enfants comment la sage-femme s'y doit gouverner ».

Aussi les observations : « D'une femme à qui l'on appuya trop fort sur le ventre pour la faire délivrer ». « D'une femme

1. Observations éd. de 1626, I. 75.

où je fus appelée laquelle on tenait en travail depuis neuf jours et comment elle accoucha heureusement ». « D'une femme qui ne se voulant laisser gouverner en son travail en mourut » rentrent dans ce cadre. La première est très instructive : le traumatisme du bas ventre produit par une sage-femme a eu pour résultat un abcès qui faillit tuer la malade. C'est alors que Louise Bourgeois fut appelée, grâce à son intervention le danger fut écarté.

Ici nous voyons de nouveau notre sage-femme aborder plutôt le domaine de la médecine.

La deuxième observation date de 1600. Mme Boursier fut appelée par un médecin de ses amis. Il avait déjà perdu tout espoir de sauver la parturiente, l'administration repétée de plusieurs lavements purgatifs ordonnée par Louise Bourgeois sauva la femme. Mme Bourgeois répète ici ce qu'elle a dit déjà plus haut : combien important est pour les femmes enceintes et parturientes d'éviter la constipation et combien la sage-femme doit porter son attention sur ce point (1).

Les accoucheurs de nos jours ne pourraient qu'applaudir à ce conseil.

Au même groupe enfin appartiennent les pages intitulée : « Sur l'opinion commune qu'il faut faire fort pourmener (se promener) une femme grosse sur le septième mois de sa grossesse et les accidents qui en peuvent arriver ». Si nous y ajoutons le chapitre XXXVI, où Louise Bourgeois démontre « la nécessité pour les sages-femmes de connaître l'anatomie de la matrice », si nous nous rappelons de l'Instruction à sa troisième fille nous pourrons déclarer sans hésitation que décidément la sage-femme

1. « C'est pourquoi une femme étant sur son 9e mois doit être secourue par clystère car par tel moyen le mal s'aide et l'on en sort ». t. II. p. 9-11.

de Marie de Médicis était une femme médecin de vocation.

La partie médicale du livre est consacrée aux diverses affections qui ont un rapport plus ou moins direct avec l'art obstétrical, et aux maladies des enfants.

Il y a d'abord au premier volume un chapitre intitulé « Des chutes ou relaxations de matrice », puis dans le chapitre suivant Mme Bourgeois consigne les moyens de les guérir. Au deuxième volume un nombre considérable de pages traite des maladies de la « matrice ». Les déviations de l'utérus que l'auteur attribue à « des humeurs froides qui tombent sur l'orifice de la matrice, et qui découlent du cerveau le long de l'épine », y sont très bien marquées et divisées en plusieurs genres qu'on s'aperçoit être pris sur nature. C'est là aussi que Mme Bourgeois signale l'influence fâcheuse, démontrée aujourd'hui, des troubles menstruels sur l'appareil visuel.

Les soins dus aux nourrissons et les maladies des enfants forment le sujet d'une dizaine de chapitres (XXV, XXVII-XXXIII, XXXVII). Leurs titres sont assez significatifs :

Ch. XXV. De ce qui se doit faire aux enfants sitôt qu'ils sont nés.

Ch. XXVII. Le moyen de choisir une bonne nourrice.

Ch. XXVIII. Ce qu'il faut faire aux extrêmes tranchées des enfants.

Ch. XXIX. Ce qu'il faut faire aux enfants qui ont beaucoup de phlegmes.

Ch. XXX. Ce qu'il faut faire aux enfants qui ont les bourses grosses de vents.

Ch. XXXI. Le moyen d'ôter le chancre de la bouche des petits enfants et de la cause dont il provient.

Ch. XXXII. Pour les enfants à qui le boyau tombe étant petits.

Ch. XXXIII. Pour faire unguent pour fortifier les jambes et cuisses d'un enfant si débiles puissent-elles être et le faire marcher.

Ch. XXXVII. Pour guérir les enfants de la chute du siège.

Riche comme elle l'était d'une vaste expérience, connaissant bien la littérature médicale de son temps, elle ne dut pas être consultée seulement pour les maladies qui touchaient de près à l'obstétrique. Plusieurs cas décrits dans son livre en témoignent. Une fois une femme se plaignant de douleurs violentes dans la région vésicale se présenta chez elle ; elle déclara avoir consulté déjà une douzaine des sages-femmes, mais aucune n'était parvenue à la guérir, ni même à poser le diagnostic. Louise Bourgeois se convainquit bientôt que la patiente souffrait d'un calcul vésical qui s'était engagé les derniers temps dans l'urèthre. D'une façon aussi simple que hardie elle le retira (1).

Une autre fois, une dame vint chez elle, lui disant que sa fille, âgée de dix-sept ans, était atteinte d'attaques du « grand mal ».

« Ainsi qu'elle m'eut conté le mal, je désire la voir, d'autant que voyant les personnes et les entendant parler l'on change quelquefois d'avis » (2).

Voilà des paroles d'un médecin accompli. On ne pose pas le diagnostic sur l'ouï dire (comme font ces messieurs qui traitent par lettre).

Après avoir écouté attentivement la malade et avoir appris qu'elle n'avait pas souffert avant d'arriver à Paris, Mme Bourgeois pensa que peut-être le changement d'air pourrait améliorer la santé de la jeune fille. Elle lui recom-

1. O. c., II, 191-193.
2. O. c., II, 35.

manda donc de rentrer dans son pays. En effet, ce retour suffit pour enrayer le mal.

Au chapitre consacré à l'anémie et à la chlorose, elle déclare que l'anémie est loin d'être l'apanage du sexe faible. Les hommes aussi y sont sujets, et à cette occasion, elle nous raconte comment elle guérit deux patients masculins.

« Je dirai que je donnai du fer à prendre à deux gentilhommes, l'un desquels, étant un jour à mon logis. tomba en faiblesse ; il fallut l'asseoir bas, lui donner du vin, lui frotter les tempes de vinaigre. Je le fus voir quand il fut revenu à soi, il dit que depuis un temps qu'il avait eu une grande fâcherie, cela lui avait été ordinaire, je m'informai où lui tenait le mal, il me conta tous les mêmes accidents qui arrivent aux filles et femmes. Je conjecturai que ces remèdes-là lui pourraient profiter. Je lui en donnai dont il guérit parfaitement. Il retourna en Gascogne, d'où il était, son mal venait d'une fille qu'on ne lui avait pas voulu donner. Il ne se put résoudre à ce coup, à quelque temps il retomba au même mal, il me pria de lui envoyer du remède, ce que je fis, il guérit de rechef, et connaissant la cause de son mal, se résolut de ne se plus fâcher. J'en donnai aussi à un gentilhomme de Normandie qui avait eu une grande fâcherie d'affaires qui était tombé au même accident, il fut guéri de même (1) ».

Pour en finir avec la médecine, nous attirons encore l'attention sur quelques « observations » qui concernent certaines anomalies curieuses, à savoir :

« D'une fille qui huit jours après sa naissance eut une perte de sang de dix ou douze jours comme menstrues. »

« Deux femmes âgées de quatre-vingt ans ou plus qui avaient tous les mois leurs menstrues. »

1. O. c., I, 23-4.

« D'une fille de cinq ans à laquelle j'ai vu quantité de fleurs blanches. »

Au vingt-troisième chapitre se trouve aussi une observation d'une fistule vésico-intestinale congénitale chez une fillette.

Nous voudrions dire encore quelques mots du style de Mme Bourgeois. Elle avait de véritables qualités d'écrivain.

Non seulement elle faisait des vers (elle en a mis plus d'une quinzaine en tête de son livre) (1), mais les images et les comparaisons dont abondent ses œuvres révèlent — dirons-nous — une âme de poète.

Nous rappellerons ici les jolis passages de l' « Instruction à ma fille » : cette image des « charlatans qui se servent d'un remède comme selle à tous chevaux » ou bien cette autre : « Quand les sages-femmes mouraient, leurs clientes en menaient grand deuil et priaient Dieu de ne leur plus envoyer d'enfants. Maintenant plusieurs s'en servent comme d'une femme de vendange où tous les ans on change de vendangeuse tant tenu, tant payé... »

Les lignes suivantes contiennent de nouveau une belle image :

« Du reste quand vous aurez fait votre charge devant Dieu, moquez-vous de tout ce qu'on pourra dire ; votre conscience est un fort rempart ».

Parfois ces images ont une tournure humoristique. Ainsi, au vingt et unième chapitre des observations (De quelle façon doivent vivre les accouchées), elle dit des femmes villageoises :

1. Il y a là un sonnet à la reine, puis des vers à Mme la princesse de Conty, à Mme du Montpencier, à Mme d'Elbert, à Mme la duchesse de Sully, à Mme la marquise de Guercheville, à Mme du Monglas, à Mme de Helly, à M. du Lourens, conseiller et premier médecin du roi, à M. Hervard, « conseiller de Monsieur le Dauphin », et sept autres.

« Car si l'on ne donne à ces estomacs forts, tôt après l'accouchement, un grand potage à l'oignon ou aux œufs ou une grande soupe au lait, leur estomac fait comme des moulins qui moudent à vide » (1).

Ailleurs elles sont inattendues. Pourrait-on supposer que la rupture de la poche des eaux puisse se prêter à une aussi jolie comparaison que celle-ci :

« Il faut rompre les membranes qui environnent l'enfant ainsi que l'on ferait d'une porte pour sauver une maison du feu (2) ».

Bien moins importants que les livres précités, sont les « Secrets de Louise Bourgeois ». Ils sont consignés dans le troisième volume des « Observations ». Ils contiennent une longue série d'ordonnances médicales contre les maladies les plus diverses. Un grand nombre porte l'empreinte de l'époque. De nos jours on les qualifierait de superstitieux. Mais s'il en est ainsi, on aurait tort de l'attribuer à un défaut de sens critique chez notre écrivain. Une autre explication nous paraît plausible. Mme Bourgeois était tellement préoccupée de guérir ou du moins de soulager ses malades, qu'elle recueillait tout ce qu'on avait vanté devant elle comme efficace. Or, qui ne sait combien de remèdes (surtout populaires) doivent leur bonne action à leur influence sur l'imagination (et ici l'étrangeté de composition est pour beaucoup) On peut donc excuser Mme Bourgeois si elle dit avoir observé l'efficacité d'un remède plus ou moins douteux.

D'ailleurs, si certains remèdes et certaines prescriptions sont bien de son temps, d'autres sont très judicieuses. Ainsi, la hargne (le ténia) est traitée déjà par elle par le rhizome de fougère mâle ; et, le traitement de la goutte par les bains

1. o. c. I, 130-131.
2. I, 65.

formiques qu'elle indique, a été employé par certains médecins il y a encore bien peu de temps.

Peu de sages-femmes sont venues après Louise Bourgeois qui l'ont égalée. Il faut attendre jusqu'à la fin du XVIIIe ou plutôt au commencement du XIXe siècle pour trouver des rivales dignes d'elle, une Mme Lachapelle, une Mme Boivin ! Cependant plusieurs femmes méritent d'être mentionnées brièvement.

C'est avant tout Justine *Siegemund*. Née en Silésie, elle publia, en 1786, un livre intitulé : « La sage-femme attachée à la cour brandenbourgeoise » (Die Chur Brandenburgische Hof-Wehe-Multer (1). Le style en est un peu simple, entremêlé de causeries féminines ; l'exposition manque d'ordre systématique, ce qui n'empêche pas qu'on y rencontre beaucoup de choses bonnes et vraies, qui à cette époque, devaient être d'autant plus utiles, que l'auteur ne parlait que d'après son expérience personnelle, et qu'elle avait pris la nature pour son maître suprême. Elle regardait donc, comme devant être abandonnées aux forces de la nature, les présentations de la tête, des pieds et du siège, elle ne craignait pas les présentations de la face, si elle était tournée vers le pubis ; l'enfant, disait-elle, peut naître ainsi sans danger. Elle traite avec soin l'exploration, aussi bien pour apprécier le col que pour déterminer le mode de présentation.

Très justes sont ses vues sur les avantages des présentations du siège sur celles des pieds, parce que dans les premières, les voies pour le passage de la tête sont mieux pré-

1. Voici le titre complet de cet ouvrage : Justine Siegemundin geb. Diettrichin, Die Chur Brandenburgische Hof-Wehe-Multer, das ist : Ein Höchst nöthiger Unterricht von schweren und unrecht-stehenden, Geburten in einem Gespräch vorgestellt Cölln a. d. Spree 1690, 4, 1692, Leipz. 1713, Berl. 1723, 1741, 1756, traduction hollandaise de Solingen, Amst. 1691.

parées. Elle fait aussi ressortir l'utilité de la poche amniotique,qu'elle conseille de conserver le plus longtemps possible. Comme de la Motte, Siegemund avait une grande prédilection pour la version podalique, et comme le grand accoucheur François, elle préférait être appelée pour une présentation vicieuse, que pour une présentation céphalique quand la tête était fixe ou enclavée, attendu que dans ce cas on ne peut avoir recours qu'au crochet.

Pour mettre un lacs sur les pieds de l'enfant dans la matrice, l'auteur propose un instrument spécial, une tige pour la version (Wendungsstäbchen) figuré dans les pl. 17, 18, 19 et 20 et dont l'application est expliquée p. 60), instrument conservé dans la pratique par certains accoucheurs ; avec quelques modifications dans sa forme. Les manœuvres pour pratiquer la version et l'extraction de l'enfant, sont indiquées avec soin et représentées, pour la plupart dans les figures de l'ouvrage. L'auteur enseigne aussi des manœuvres internes pour engager la tête, dans les présentations obliques, (p. 68).

Ce livre a eu plusieurs éditions, et il a été traduit en hollandais par Cornelis Solingen.

Dans la deuxième édition allemande, et dans les suivantes, on trouve quelques écrits de polémique entre la Siegemund et le Dr Andr. Petermann, prof. à Lepzig.

En même temps qu'elle vécut en France, Marguerite du Tertre « veuve du sieur de la *Marche*, maîtresse jurée, sage-femme de la ville de Paris et de l'Hôtel-Dieu en la dite ville.» On lui doit un livre intitulé : « Instruction familière et très facile, faite par questions et réponses touchant toutes les choses principales qu'une sage-femme doit savoir pour l'exercice de son art » (Paris 1677 in-4°).

Ce livre, disposé par demandes et réponses contient de précieuses indications sur la manière dont les sages-femmes

ont à se conduire dans les divers accouchements. La *version sur les pieds*, est recommandée partout, l'auteur a très bien agi, en conseillant de faire l'extraction par un seul pied (p. 103 et 109), on épargne ainsi beaucoup de temps et de douleurs à la parturiente. Mme de la Marche insiste sur cette manière de procéder, surtout dans les présentations pelviennes ; ce qu'elle expose, dénote un femme expérimentée.

« Ce petit ouvrage dit Siebold (1) est écrit avec *beaucoup d'ordre*, on y dit ni trop ni trop peu ; il en est résulté qu'il a été très utile dans son temps. Les progrès réalisés dans l'art des sages-femmes sont très appréciables, si on compare ce livre avec celui qu'écrivit dix-sept ans plus tôt pour les sages-femmes Charles de St Germain (docteur en médecine, Parisien). Ici se trouvent les doctrines les plus absurdes ; on recommande notamment partout encore la version sur la tête. On n'a qu'à voir ce que l'auteur dit, p. 238, sur l'accouchement par les pieds, où, non seulement il prescrit la version sur la tête, mais même la succussion hippocratique. »

Un peu plus tard que Justine Siegemund et Marguerite-Catherine-Gertrude du Tertre vécut Schraders, investigatrice du caractère anatomique de la placenta praevia. Elle exerça son art en Hollande.

Son biographe, le Dr Geijl Dordrecht, nous dit d'elle ce qui suit (2) :

« L'an 1693, C. G. Schraders, veuve d'Ernest Wilhelm Cramer, mit à exécution un plan, qu'elle avait formé le cœur bien gros, celui de se consacrer désormais à assister les femmes en couches. Elle était pieuse, modeste et consciencieuse et en outre appartenait à une des familles notables de

1. O. c. II p. 180.
2. Janus 1897, p. 537-542.

la ville de Dokkum. Elle a laissé un journal de sa vie qu'elle a tenu à jour avec une remarquable persévérance et une grande exactitude ; là elle parle de son mari défunt comme d'un savant estimé et aimé de ses concitoyens. Les fonctions qu'elle lui attribue sont celles, au premier abord assez mystérieuses de Cérusin ; mais, si l'on tient compte du caractère fantaisiste de son orthographe, on devine qu'elle a essayé de rendre ainsi graphiquement le mot de chirurgien tel qu'elle l'entendait prononcer à la hollandaise. Son premier mari appartenait donc à la bonne bourgeoisie; il en fut de même du second qu'elle épousa en 1713 ou 1714. C'était paraît-il, un négociant : il était membre du conseil communal, et compta dans sa parenté des bourgmestres, des recteurs de gymnase (lycées) et d'autres dignitaires. »

La veuve Cramer était excellente sage-femme. Elle savait se rendre très exactement compte de la nature des cas. La version lui était connue dans tous ses détails, et elle était parfaitement au courant du crochet qu'au besoin même elle maniait. Maintes fois elle sauva des accouchées que d'autres sages-femmes ou les médecins accoucheurs déclaraient perdues. Jamais, même dans les cas dits désespérés, quelles que fussent les affirmations de ceux de ses collègues qui avaient été appelés avant elle et qui déclaraient toute nouvelle tentative inconsidérée et téméraire, elle ne refusa d'essayer l'effort suprême que l'on appelait impossible, et souvent cela lui réussit. Si l'on tient compte des circonstances de l'époque on conviendra, que le courage moral ne lui faisait pas défaut. Mais aussi elle savait admirablement son métier. Lorsqu'en 1701 elle se vit pour la première fois en présence d'un placenta praevia, elle sut immédiatement par exploration interne se rendre compte de la situation anatomique et en même temps elle trouva la voie à suivre dans ce cas inattendu, si bien que la méthode est maintenant encore approuvée. On lit dans son journal :

« 1701 (la date du jour manque, mais il s'agit en tout cas du mois d'août). On est venu me chercher pour Hylles, femme du marchand Rinck Eckes, après que j'y eusse plusieurs fois été appelée parce qu'elle avait un flux terrible à quoi se joignait un corps aqueux et quand on m'appella pour la dernière fois, je la trouvai très faible et avec un grand flux intermittent, mais enfin elle fut prise des douleurs. Quand j'eus examiné le cas, je trouvai l'arrière-faix en avant de l'enfant, mais adhérent, ce dont je n'avais jamais entendu parler et ce qui ne m'était jamais arrivé, je fus obligée de l'écaler ; l'enfant se trouva alors en travers de l'orifice : je le tournai et parvins avec beaucoup de peine à l'extraire par les pieds; mais l'enfant était déjà mort et la mère mourut une demi-heure après. »

Cinq ans plus tard, elle eut encore à intervenir, dans un cas où le placenta placé en avant causait de fortes hémorragies, elle agit avec plus de décision.

Elle fut appelée le 1er août 1706 auprès d'Eifken, femme du maçon Pykes Jans. « Je trouvai, l'arrière-faix fortement adhérent, en avant de l'enfant, la femme était sans connaissance, affaiblie à mort ; j'ordonnai une délivrance immédiate, mais réclamai l'assistance d'un docteur. Elle n'était pas en travail. Le docteur dit qu'il fallait lui administrer quelque chose pour exciter le travail de l'enfant. Je dis que l'enfant était mort ; il me soutint qu'il était vivant ; je repoussai de côté l'arrière-faix après l'avoir détaché (elle le repoussa à gauche, comme il ressort d'un récit plus circonstancié qu'elle fit plus tard de cet accouchement), cherchai les pieds et amenai l'enfant, à la honte du docteur Eysma, qui avait assuré que l'enfant vivait, le fœtus était entré depuis plusieurs jours en putréfaction. »

Lors de sa première expérience, notre sage-femme frisonne avait encore cru devoir attendre les douleurs avant

d'oser explorer et agir ; mais dès le second cas qui se présenta à elle, la seule hémorragie suffit à la décider, non seulement à explorer, mais encore à procéder à l'accouchement. Elle ne se préoccupa ni de l'absence des douleurs ni de ce que l'ostium ne s'ouvrait pas. Elle avait pris pour maxime : agir dès que l'hémorragie menaçait d'être mortelle, et elle parvint, malgré l'avis contraire de l'homme de l'art qu'on avait appelé, à faire suivre ses prescriptions. Elle continua dès lors en toutes circonstances, à défendre énergiquement sa conviction.

Le 1er décembre 1724 Gerrit Creemers de Ternaart vient la consulter au sujet de sa femme qui, dit-il, a de continuelles pertes de sang depuis quinze jours au point de tomber dans des syncopes mortelles; sans hésiter elle déclare que la sage-femme doit procéder sans aucun retard à l'accouchement. La sage-femme lui fit demander si elle avait perdu la tête que de vouloir délivrer une femme qui n'avait pas le moindre symptôme de douleurs; mais elle ne se contenta pas de répondre qu'elle le voulait ; elle se rendit elle-même auprès de la patiente, quand elle sut que sa collègue refusait obstinément de suivre son conseil. Comme elle s'y attendait elle trouva le placenta adhérent à la partie inférieure de l'utérus, elle le détacha et accoucha ; aussitôt après la mère fut sauvée; l'enfant était déjà mort. Dans sa conviction la femme serait morte d'hémorragie, si l'opération avait encore été retardée si peu que ce fût. Ce cas lui démontra le bien fondé de l'opinion en vertu de laquelle elle jugeait que le placenta praevia doit être traité sans tenir compte de l'intensité des douleurs ou du degré d'ouverture de l'ostium et exclusivement en se réglant sur la violence et l'abondance de la perte de sang qui accompagne ce cas.

Son journal rapporte plus de quatre mille accouchements

faits par elle ou bien dans lesquels elle a été appelée en consultation. Dans ce nombre le Dr Geijl n'a pas pu relever plus de six ou sept cas (un est douteux) de placenta praevia, accompagnés de complications graves ; chaque fois elle a agi avec le plus grand tact. »

« Ainsi, termine l'écrivain hollandais, longtemps avant que la placenta praevia eut été démontrée sur la table de dissection, elle avait été cliniquement découverte et classée. Il y a quelques années déjà, dans un autre article j'ai relevé que Schröder a fait erreur en prétendant que Portal n'avait connu que superficiellement et inexactement le caractère anatomique de l'anomalie en question, tandis que plus tard seulement, Schallig aurait établi sur le cadavre la vérité des faits. La réalité est que plus de trente ans avant que Schallig vit les choses de ses yeux, Portal les avait constatées avec ses doigts tout aussi exactement et complètement. Il se distingue de plus de l'observateur allemand en ce qu'il a immédiatement discerné à fond les conséquences cliniques de ses observations. Il a exactement expliqué la cause de ces hémorragies qui se produisent presque toujours et il s'est prononcé pour que l'on procédât sans retard à retourner et à extraire l'enfant. Cette méthode déjà recommandée et suivie par Ambroise Paré dans les cas où l'enfantement est précédé ou accompagné de fortes pertes de sang, se trouve maintenant encore en grande estime chez les accoucheurs. La femme Schraders avait découvert la chose *pour son compte*. Elle donc et Portal ont tous deux non seulement indiqué l'anatomie du placenta, mais reconnu exactement le danger clinique qu'elle présente et compris le moyen d'y parer.

« En ce qui concerne ce cas on leur doit beaucoup plus qu'à Schallig et leurs noms, si l'on veut être équitable, doivent être placés au-dessus du sien. Je crois qu'il faut le dire

et le répéter partout et sans se lasser, car il ne faut pas laisser se propager davantage cette erreur qui s'étale dans certains manuels et qui prétend que la science médicale est essentiellement allemande, qu'elle se suffit parfaitement à elle-même et n'a aucun besoin du concours qui pourrait lui venir du dehors, qu'elle n'en a jamais eu besoin, n'y a jamais eu recours et a toujours reposé complètement sur elle-même. J'estime du devoir de tout Hollandais, qui tient à ne pas se laisser allemaniser, d'opposer à cette erreur partout où l'occasion s'en présente les preuves qui la réfutent; c'est aussi à mes yeux le devoir de quiconque aime la vérité et se refuse à proclamer l'Allemagne la patrie élue de la science ».

En terminant, citons Mme Leboursier du Coudray, ancienne maîtresse sage-femme de Paris, qui rendit des services réels à l'art des accouchements, en introduisant l'emploi du mannequin dans les cours faits aux sages-femmes. On prétend que cette idée lui vint pendant son séjour en Auvergne.

Après avoir exercé son art pendant seize ans dans une capitale elle se trouva par hasard dans cette province montagneuse. Sa réputation fit accourir auprès d'elle beaucoup de femmes infirmes, qui devaient leurs maladies à la maladresse des sages-femmes ou des chirurgiens de village, qui les avaient accouchées. Pour prévenir de semblables malheurs, elle offrit de donner des leçons gratuites. L'intendant applaudit à ce projet généreux ; et elle ouvrit son école. Mais comment se faire entendre ? « Pour cela, elle imagina de construire une machine, *une femme artificielle*, dans laquelle elle introduisait un fœtus, aussi artificiel. Par le secours de cette invention ingénieuse, que l'Académie a approuvée, elle parvint à montrer l'Art des accouchements (1)».

1. Histoire l. des f. françaises, t. V. p. 183.

Elle publia ses cours en 1759 sous le titre : « Abrégé de l'art des accouchements avec plusieurs observations sur des cas singuliers. » Paris 1759 in-12 (Nouvelle édition avec des gravures coloriées. Paris 1767 ; puis 1777 in-8°, sixième édition, Paris 1785 in-8°) et en 1767 par une ordonnance du roi, datée du dix-huit août elle fut chargée de « faire des cours d'accouchement dans toutes les provinces du royaume contre un traitement annuel de 8.000 livres. Et lorsque l'âge ou les infirmités ne lui permettront pas plus de tenir les dits cours, une pension de 3.000 livres, lui sera payée ».

Comme nous voyons ce sont surtout les femmes françaises qui brillent dans l'art des accouchements. C'est que nulle part en Europe l'instruction des sages-femmes n'a été aussi bien soignée qu'en France. La maternité de l'Hôtel-Dieu qu'elles avaient à leur disposition depuis le xve siècle et qui leur permettait de se pourvoir de toute la science nécessaire a été à cet égard une excellente pépinière.

CHAPITRE XVII

La Révolution française et les femmes

L'enthousiasme des femmes pour la Révolution. — Les « griefs et les requêtes » féministes. — Les clubs des femmes. — Les défenseurs des droits de la femme : Condorcet, Sieyès. — Leurs adversaires. — — Fermeture de clubs par la Convention. — Les questions médicales et les femmes : La révolution admet théoriquement tous sans distinction de sexe à l'exercice de la médecine. — Mme Tallien propose un an de service dans les hôpitaux obligatoire pour chaque femme. — Mme Roland s'occupe de la médecine.

« A qui le cœur n'a pas frémi, dit Gœthe dans « *Hermann et Dorothée* », lorsque à l'horizon parut l'aube de la liberté,

la messagère des temps nouveaux. Qui n'a pas salué la Révolution de 1789, ses débuts si sublimes et son envolée si hardie ? »

Des nations entières se dévouèrent aux idées que semblait personnifier le mouvement héroïque né sur les bords de la Seine. Les femmes françaises devaient-elles rester indifférentes ?

Non « A ce moment l'idée en marche entraîne tout. Plus de société, plus de classes, plus de séparation de sexes ; la vie publique pour tous, au pouvoir ou sur l'échafaud, selon qu'on est audacieux ou timide. Personne ne peut rester en dehors du mouvement. Il semble qu'il y ait une jouissance à se voir emporté, qu'il y en ait une à être broyé » (1).

De quel enthousiasme et de combien d'espérances la Révolution emplissait le cœur des femmes ! Un discours de Mlle d'Orbe, présidente de la « Société des amies de la constitution de Saint-Dominique », va nous le montrer Elle se chargea de prononcer à son club, à l'anniversaire de la mort d'Honoré Riquetti de Mirabeau, un éloge de ce grand homme d'Etat. Elle y considère principalement ce que son sexe a gagné à l'ère nouvelle de liberté, dont elle croit Mirabeau auteur ». En citoyenne libre, je suivrai, dit-elle, les sentiments de mon cœur pour vous retracer ses bienfaits envers les femmes, et la reconnaissance que nous lui devons. Avant la Révolution nous étions restées dans l'oubli, réduites aux occupations de notre ménage, et à l'éducation de nos enfants ; nous étions privées du bienfait des lois. Nous demeurions dans une avilissante obscurité, en supportant avec peine le sentiment de notre dégradation. Mirabeau fit connaître le bonheur de la liberté, et recouvra les droits de l'homme égarés. Au même instant, le bandeau

1. E. Daireaux dans la préface aux Mémoires de Mme Roland (Bibliothèque nationale, Paris 1888), t. I, p. 8.

qui nous cachait la vérité se leva. Nous sommes devenues, à la parole de ce grand homme, des citoyennes libres » (1).

Et pourtant Mirabeau n'était pas disposé à faire beaucoup en faveur des droits des femmes. « La femme, dit-il dans son grand travail sur l'éducation publique, doit régner dans l'intérieur de sa maison ; mais elle ne doit régner que là (2) ».

« En interdisant aux femmes, y lisons-nous encore, l'entrée des assemblées publiques, où leur présence occasionne des désordres de plus d'un genre, en les écartant des fonctions politiques qui ne leur conviennent sous aucun rapport on a bien fait ». La seule réforme qu'il demanderait pour les femmes, ce serait de les admettre au conseil de famille, dont elles lui paraissent « devoir être l'âme ».

Mais les événements de cette époque étaient tellement fascinants qu'à les regarder on perdait tout pouvoir critique.

D'ailleurs, en ce temps, la question féministe fut soumise à un examen sérieux par quelques esprits clairvoyants. Ce fut surtout par Condorcet qui s'en occupa dans ses œuvres (3).

Condorcet oppose à Rousseau et aux disciples de la Révolution, l'assertion que les femmes ayant au même degré que les hommes « la qualité d'êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales et de raisonner sur ces idées, elles doivent nécessairement avoir des droits égaux». Ayant

1. Lairtullier : *Les femmes de la Révolution*, p. 148.

2. Pages 39 et suivantes.

3. *Tableau du progrès de l'esprit humain* (Œuvres complètes, 1804, VIII, p. 320, *Essai sur les assemblées provinciales*, et *Mémoires sur l'instruction publique* (Œuvres complètes IX, 6, qui parurent d'abord dans la Bibliothèque de l'homme public, IIe année, t. I) enfin dans l'article « Sur l'admission des femmes au droit de Cité » publié en 1790 au *Journal de la Société* de 1789, n° 5 (réimprimé in Œuvres complètes, édition de 1867, X, 121-130).

admis ce principe équitable, il en affirme les conséquences : « Ou aucun individu de l'espèce humaine, dit-il, n'a de véritables droits, où tous ont les mêmes ». *Il y a une contradiction dans l'œuvre de la Révolution, si on oublie les femmes dans l'émancipation générale.* « Ce principe de l'égalité des droits qu'on vient de proclamer, ne l'a-t-on pas violé aussitôt, en privant la moitié du genre humain des bénéfices de cette égalité ? » Etant admise la qualité d'être humain chez la femme au même degré que chez l'homme, on ne peut invoquer pour l'exclure de la cité, que sa constitution ou son incapacité intellectuelle ; or, sa constitution physique l'assimile, au plus, aux hommes maladifs et faibles de tempéramment ; quant à sa moindre connaissance actuelle des affaires elle est la suite nécessaire de l'éducation ; et en admettant même une supériorité d'esprit chez quelques hommes, l'égalité resterait entière entre les femmes et le reste des hommes : « Cette classe d'hommes très éclairés mise à part, l'infériorité et la supériorité se partagent également entre les deux sexes. Or, puisqu'il serait complètement absurde de borner à cette classe supérieure le droit de cité et la capacité d'être chargée de fonctions publiques, pourquoi en exclurait-on les femmes plutôt que ceux des hommes qui sont inférieurs à un grand nombre de femmes. Déjà dans l'essai sur les assemblées provinciales (1788), Condorcet demandait que les femmes propriétaires fussent admises à élire des représentants et, ainsi, ne fussent pas privées du droit de Cité, privation qu'il qualifie de « contraire à la justice, quoique autorisée par une pratique presque (1)

1. Il disait « presque » car dans certains Etats provinciaux sous l'ancien régime les femmes étaient encore admises à siéger. Ainsi, Mme de Sévigné avait siégé aux Etats de Bretagne.

En outre, dans nombre d'assemblées communales des villages les veuves ou les filles, imposées comme chefs de famille, étaient admises au même titre que les hommes ; elles signaient comme eux, sur le regis-

générale ». Il est donc très probable que plus tard Condorcet essaya de faire valoir ces principes dans le projet de la constitution girondine signée par Gensonné, Barrière, Barbaroux, Thomas Taine, Pétion, Vergniaud, Sieyès. Condorcet en fut, en effet, l'auteur et le rapporteur, et ce projet figure dans ses œuvres complètes.

Cependant, aucun article n'y concerne les femmes. Comment expliquer ce fait ?

A cet égard l'explication de Mme Clotilde Dissard (1) nous paraît la plus plausible. Selon toute probabilité, les Girondins se refusèrent à reconnaître l'égalité civile et politique de la femme.

En tout cas, ces discussions avaient déjà une grande importance, et la Révolution permettait aux femmes deux choses : se plaindre et s'associer. On avait donc raison de supposer que, avec le temps, après ces premiers marques de bienveillance, la Révolution s'occuperait d'une façon plus énergique du sexe féminin.

Il faut remarquer que vers le milieu du règne de Louis XVI, les femmes françaises de la bourgeoisie et du peuple avaient déjà commencé à demander pour elles des réformes.

tre des délibérations rédigé ainsi que cela était la coutume par le tabellion.

Le dernier décret de convocation pour les élections des Etats-Généraux de France est du 24 janvier 1789, nous le reproduisons textuellement :

« Les femmes possédant divisément, les filles, veuves, ainsi que les mineurs jouissant de la noblesse, pourront se faire représenter par des procureurs, pris dans l'ordre de la noblesse » (Mme Vincent o. c. p. 270-271).

Il est curieux que c'est la Révolution qui fit disparaître cet usage. La Révolution aussi porta le coup mortel aux restes de l'égalité des droits des hommes et des femmes dans les corporations... (V. Mme Vincent : *Rapport à la Prud'hommie in Intern. Kongress in Berlin* 1896, p. 213-215).

1. *La Fronde* du 11 juillet 1898 (à propos du Féminisme de K. Schirmacher).

Ces réformes se rattachaient au mouvement intellectuel des femmes de la haute société dont nous avons parlé dans un des chapitres précédents. Aussi la situation économique de la femme du peuple était sous Louis XVI fort déplorable.

L'édit de février 1776, ouvrant à « toute personne » un libre accès au commerce et aux professions d'arts et de métiers, tâchait d'y porter quelque remède. Mais il n'y suffisait pas, car il fallait avant tout *relever les femmes de l'ignorance.*

Aussi les premières réclamations portèrent-elles sur l'éducation.

Une pétition adressée par les femmes du tiers état au Roi, retrace « la très négligée ou très vicieuse » éducation qu'elles reçoivent : « elle consiste à les envoyer à l'école chez un maître qui lui-même ne sait pas le premier mot de la langue qu'il enseigne ; elles continuent d'y aller jusqu'à ce qu'elles sachent lire l'office de la messe en français et les vêpres en latin ; les premiers devoirs de la religion remplis, ou leur apprend à travailler ; parvenues à l'âge de 15 ou 16 ans, elles peuvent gagner 5 à 6 sous par jour » (1).

Plus tard en 1789, lorsque retentirent les mots « Liberté, égalité, fraternité » les femmes françaises formulèrent de nouveau leurs vœux, et un « Cahier des doléances et réclamations des femmes » fut envoyé à l'Assemblée Nationale. On y demandait surtout d'assurer aux femmes une éducation moins dérisoire. Ceci préparait les réclamations plus complètes, présentées dans une « Requête des Dames à l'Assemblée nationale » laquelle se terminait par un projet de loi, portant l'égale admissibilité des femmes et des hommes, à toutes les

1. Le Faure, *Le socialisme pendant la Révolution*, p. 120.

fonctions sociales (l'article huit de cette requête disait : Les femmes pourront aussi être promues aux offices de magistrature).

Bientôt émergea une figure féminine des plus curieurses : celle d'Olympe de Gouges. Femme douée de très grand talent qui « plus d'une fois surprit les hommes les plus éloquents de l'époque par la richesse de son imagination et la fécondité de ses idées (1) ». Par la publication de ses « Réflexions humaines et patriotiques », dans lesquelles sont peintes avec énergie les misères du peuple, elle effraya les riches et la cour, et se lança courageusement dans la lutte pour le droit des femmes. La déclaration des droits de l'homme ne visant que les citoyens, elle présenta, en 1791 (septembre) à la reine Marie-Antoinette la « déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ». Elle consistait en dix-sept articles, un d'eux demandait le suffrage politique pour les femmes françaises. Car « la loi — y dit Olympe de Gouges — doit être l'expression de la volonté générale ». Une phrase analogue sert aujourd'hui de devise à l'association américaine nationale pour le suffrage des femmes (2).

Dans une autre de ses publications Olympe veut que les femmes obtiennent la décoration de l'ordre national, toutes les fois qu'elles auront bien mérité de la patrie (3).

Mais cette femme était trop hardie pour ne pas attirer sur elle la colère des gouvernants. La Terreur ne dut pas l'épargner. Déjà, au début de la Révolution, lorsqu'elle fit paraître une brochure dans laquelle elle eut l'audace de

1. Lairtullier o. c. p. 63.
Son vrai nom était Marie Gouze, née en 1748, elle se maria toute jeune avec M. Aubry. (Léopold Lacour : *Trois femmes de la Révolution*).
2. K. Schirmacher : *Le féminisme*, p. 26.
3. Lairtullier, o. c p. 83.

demander la suspension des états généraux pendant six mois, pour que « les têtes eussent le temps de se refroidir », elle eut la douleur de voir saisir cet écrit, sans toutefois être elle-même inquiétée. Plus tard, quand les têtes se surchauffèrent à outrance, elle devint suspecte, et emprisonnée par Robespierre. Cette « ennemie de la République et de la liberté » fut guillotinée le 3 novembre 1793.

Comme si elle pressentait ce jour fatal, elle prononça en 1791 ces mémorables paroles : « La femme a bien le droit de monter à la tribune, puisqu'elle a le droit de monter à l'échafaud ».

Grâce à elles et à quelques autres femmes, l'esprit « féministe » (avec une forte teinte révolutionnaire) pénétra même dans les régions éloignées de la province. Léonce Grasilier vient de publier un très curieux « cahier des doléances et des réclamations des Femmes du département de la Charente » (1) daté du vingt-neuf juin 1790 et signé par Marie veuve Vuignerias, « demeurant en sa maison de campagne de Vuignerias, paroisse de Charras, proche Angoulême ». Il n'a pas été possible à ce chercheur érudit d'obtenir des renseignements précis sur la signataire. A son avis « elle doit être parente, peut-être même la veuve, de Decescaud de Vignerias, député de Charras à l'Assemblée préliminaire du tiers-état au siège présidial d'Angoulême en 1789. »

Bien que le style de ce « cahier » soit prime-sautier et l'orthographe assez fantaisiste, on perçoit facilement que la femme qui l'écrivait était douée d'une vive intelligence et d'une forte dose de bon sens. Nous citerons quelques passages de ce document intéressant :

« Ce n'est point aux honneurs du gouvernement, ni aux avantages d'être initiées dans les secrets du ministère, lit-on

1. Le féminisme en 1790 » Paris 1899.

à la page 6, que nous aspirons, mais nous croyons qu'il est de toute équité de remettre aux femmes, aux filles possédant des terres ou autres propriétés de porter leurs doléances au pied du trône ; qu'il est également juste de relater leur suffrage, puisqu'elles sont obligées, comme les hommes, de payer des impositions royales et de remplir les engagements de commerce ».

Les femmes ne pourraient être selon l'avis de Mme Vuignerias représentées que par leur sexe (1).

Plus loin elle s'adresse aux membres de l'Assemblée nationale : « Vous qui allez devenir les arbitres du bien ou du mal, occupez-vous de changer les règles de notre éducation ; ne nous élevez plus comme si nous n'étions destinées qu'à faire les plaisirs du sérail. Que notre félicité ne soit pas uniquement de plaire, puisque nous devons partager, un jour, votre bonne ou mauvaise fortune. Ne nous privez pas des connaissances qui peuvent nous mettre à même de vous aider soit par nos conseils, soit par nos travaux.

« Ce n'est point avec les futilités dont on remplit nos têtes que nous pouvons vous remplacer, quand, par une mort naturelle ou prématurée, vous nous laissez chargées du soutient et de l'éducation de vos enfants.

« Les gens oisifs ou frivoles ne s'amuseront plus, à la vérité, dans le cercle des femmes, par la puérilité de leurs entretiens, mais aussi les personnes sensées verront avec satisfaction les mères de famille, raisonnables et gaies s'occuper avec fruit du soin de leurs affaires domestiques, discuter avec connaissance et discernement les intérêts publics ; leur esprit orné, dégagé d'intrigues, de jalousie et de colifichets, rendra leur commerce et leur conversation aussi agréables qu'utiles » (2).

1. O. c. p. 6.
2. O. c. p. 8-9.

Vers la fin de son cahier elle donne des conseils qui méritaient l'attention.

« Si toutes les resources étaient insuffisantes, pour libérer la Nation et satisfaire à ses besoins, j'établirais un impôt sur l'objet du luxe, simplement, me gardant bien de frapper sur le comestible ni sur ce qui pourrait gêner la prospérité du commerce et moins encore sur le peuple indigent et laborieux.

« Que vos observations se portent aussi sur les moyens de faire fleurir le commerce en France ; il est le nerf principal d'un Etat ; ne souffrez pas, surtout qu'il soit avili par des banqueroutes frauduleuses. Etablissez que les banqueroutiers qui n'éprouveront point clairement des pertes réelles, seront flétris d'un *B* imprimé sur la joue, afin d'annoncer à tout l'univers que les commerçants en France, sont déshonorés lorsqu'ils manquent de probité.

« Que les frais de justice soient modérés, qu'un créancier ne soit pas forcé de sacrifier une partie de sa fortune pour faire condamner un faillant.

« Qu'on proscrive les arrêts de surséance et les saufs-conduits qui sont un attentat à la propriété, et que, si on laisse subsister les arrêts de défense, ils n'occasionnent pas plus de frais aux créanciers qu'ils ne coûtent aux débiteurs.

« Par ces ordres, vous rétablirez la confiance, vos navires seront accueillis dans tous les ports, et les bons Français seront en recommandation chez l'étranger.

« Arrêtez aussi qu'on ne pourra condamner à mort que ceux qui seront coupables de meurtre ou de lèse-majesté ; que les autres criminels soient employés à des travaux publics si nécessaires en France, soit pour faire des canaux, couper des montagnes, sécher des marais, soit pour nettoyer les villes, adoucir les chemins et les entretenir » (1).

1. O. c. p. 12-14.

La fin respire une belle générosité. « Que la nation réunie ne fasse plus qu'une même famille, régie par la même coutume, n'ayant qu'un même poids et une même mesure.

« Point de marques de distinction, être tous frères et plus encore amis !

« Défendons courageusement notre patrie, aimons notre Roi et nos représentants; soutenons-les courageusement dans leur entreprise. Que la probité et la justice dirigent nos actions, et nous serons heureux. »

Mme Vuignerias n'écrivait pas exclusivement en son propre nom. Elle était chargée de la procuration de toutes « les dames » de son canton et elle priait instamment la haute assemblée de vouloir bien répondre aux réclamations de ce groupe.

Cette demande envoyée au nom d'une sorte de société nous permettra d'aborder la deuxième manifestation de l'esprit révolutionnaire chez les femmes à savoir : la formation des clubs.

De 1789 à 1793, de nombreuses réunions des femmes revendiquant l'égalité politique et civile des deux sexes avaient lieu à Paris. En même temps des sociétés féministes s'établirent. La première qui fut instituée reçut selon Lairtullier le nom de Société Fraternelle. C'était une succursale de la société mère des Jacobins, qui la prit sous sa tutelle immédiate et lui prêta son local pour la tenue de ses séances. Cette société remontant à 1790 (octobre) prit fin après le neuf thermidor.

A l'imitation de la société mère, ce club de femmes eut aussi des affiliations dans toute la France et même à Paris. Les plus considérables d'entre les Sociétés Fraternelles parisiennes, après celle dont nous venons de parler semblent avoir été la *Société des deux sexes de Sainte Geneviève*, la *Société fraternelle des Halles*, la *Société fraternelle des Mini-*

mes ; mais on peut croire que les 48 sections de Paris eurent chacune leur club mixte. — C'est à la Société des Minimes que Théroigne de Méricourt, prononça, en mars 1792, le seul de ses discours dont le texte ait survécu (1). Elle était venue adjurer les citoyennes du faubourg Saint-Antoine de s'organiser militairement.

Nous avons déjà vu plus haut la « Société des amies de la constitution » où Mlle d'Orbe prononça son discours. Le courrier du département de Gorsas du 13 septembre 1791 fait mention d'une société de femmes dites les : *Amies de la Constitution* établie dans la ville de Pau. Léopold Lacour a démontré, en outre, que dès le commencement de 1791 il existait des Sociétés féminines à : Creil, Pau, Bordeaux, Nantes, Cusset, Alais, Brest. Voici maintenant les *Amies de la liberté et de l'égalité* à Lyon, les *Amies de la République* à Dijon, et encore, à Besançon, les *Amies de la liberté et de l'égalité.*

Tout porte donc à croire que Mme Vuignerias fonda aussi une société féministe dans le département de la Charente.

La plus célèbre parmi ces organisations était la « Société des femmes républicaines et révolutionnaires », créée par Rose Lacombe au commencement de 1793. Elle tint ses séances dans le charnier de l'Eglise Saint-Eustache. Un des articles de son règlement était ainsi conçu.

« La société, considérant que l'on ne s'associe que pour s'honorer, se soutenir et pour s'encourager dans la vertu a arrêté qu'elle ne recevra dans son sein que des citoyennes de bonnes mœurs ; elle a fait de cette condition la plus essentielle pour l'admission et a voulu que le défaut de bonnes mœurs fût une des principales causes de l'expulsion (2). »

1. Lacour Léopold : Les trois femmes de la Révolution. Paris, 1900.
2. Lacour Léopold : Rose Lacombe in *Revue hebdomodaire* 1899.

Après la chute de la royauté, Rose Lacombe y provoqua un projet d'adresse à la commune, tendant à obtenir un arrêté qui accordât des marques distinctives aux femmes des cinq et six octobre. Cette adresse fut prise en considération : une commission fut nommée pour faire un rapport sur son contenu. Après quoi la commune de Paris, dans sa séance du six nivose an II, arrêta « que les citoyennes pâtriotes du cinq et six octobre auront une place marquée dans les cérémonies civiques, et qu'elles seront précédées d'une bannière portant cette incription : « Ainsi qu'une vile proie, elles ont chassé le tyran devant elles », et de l'autre côté de la bannière : « Aux femmes des 5 et 6 octobre ». Elles assisteront aux cérémonies avec leurs époux et leurs enfants — et elles tricoteront ! »

Rose Lacombe et sa société tenaient à honneur de marcher toujours à l'avant-garde de la Révolution ; elle parut en plusieurs occasions à la barre de la Convention escortée des femmes de sa société. Elle était très jolie et avait une grande éloquence ; mais, elle osa s'attaquer à Robespierre, et ce fut sa perte ; Chabot, Bazire, Renaudin et Taschereau la dénoncèrent, comme protégeant les aristocrates.

Devant cette accusation le seize novembre à la salle des Jacobins, Rose s'élance à la tribune pour se défendre ; des huées couvrirent sa voix. L'Assemblée alors décida qu'on inviterait le Comité de sûreté général à procéder à l'arrestation des femmes suspectes et la Convention ; puis, après une courte discussion et sur la proposition du député Amar, elle décréta la suppression des clubs et sociétés de femmes quelles que fussent leur dénomination. A cette occasion quelques discours contre les femmes furent prononcés.

A la commune parla Chaumette : « Quoi ! s'écria-t-il, des êtres dégradés qui veulent franchir et violer les lois de la nature, entreront dans les lieux commis à la garde des citoyens ! ! ! ».

A la Convention, Amar, prit la parole :

« Je vous dénonce, dit-il, un rassemblement de plus de six mille femmes soi-disant jacobines et d'une prétendue société révolutionnaire. Les femmes doivent-elles se réunir en associations politiques ? Les femmes peuvent-elles se dévouer à ces utiles et pénibles fonctions ? Non ! » (1).

Quelle différence entre ce qu'avaient dit tout récemment, sur la même question Condorcet et ses amis, Sieyès et l'abbé Fauchet (2).

A la suite de ces incidents toutes les sociétés féminines furent dissoutes. Tel est le bilan des mérites de la Révolution envers les femmes.

La question des femmes médecins y fut-elle agitée?

Directement, non. Tout au plus on pourrait supposer qu'on pensait à elles, le 19 ventôse de l'an XI, le jour où l'on promulgua la loi sur l'exercice de la médecine. Selon cette loi, tout individu muni de connaissances médicales et de diplômes nécessaires pouvait être médecin. On ne parle pas du sexe du médecin.

C'était assurément un progrès. D'après ce texte, les femmes pouvaient donc être aussi médecins, du moment qu'elles voulaient se soumettre aux conditions ordinaires de diplômes et d'études. C'est, du moins, dans ce sens que l'explique Dalloz (3).

Toutefois, cette admission est purement théorique. En

1. Lairtullier, o. c. 184-188.

2. Sous le Directoire, l' « Amarisme » devint encore plus prononcé. Au Conseil des Cinq Cents la citoyenne Quevanne vit repousser sa demande d'occuper une chaire de dessin à l'école centrale de Chartres, après une discussion où il fut dit que l'intérêt de la société et de la morale publique exclut les femmes de tout professorat (Louise Debor : Le féminisme et l'antiféminisme pendant la Révolution. La Fronde 1900, 16 mai).

3. Répertoire : Médecine, nº 37. Cf, aussi Rolland : Les médecins et la loi du 19 ventôse an XI. Paris, 1883.

dehors de la science médicale, deux femmes touchèrent aux questions qui regardent au moins partiellement l'exercice de la médecine par les femmes. Mme Etta Palm d'Aelders, dans son projet d'organisation de l'assistance publique (1), demanda de former des cercles de citoyennes, qui auraient été chargées de surveiller les établissements de nourrices. Le projet de Mme Tallien nous touche de plus près encore. Cette jeune aristocrate qui, loin de partager, comme son mari, les idées de l'aristocratie, s'était tournée vers le peuple, ne vit bientôt plus que vertus civiques, récompenses patriotiques, sociétés de bienfaisance, de bonnes mœurs, de secours fraternels et associations de femmes pour mettre en pratique toutes les vertus et pour prêcher l'oubli de soi-même ainsi que de tout intérêt personnel pour le bien général et le sentiment de liberté.

Elle adressa à la Convention, le 5 floréal an II, une lettre dans laquelle elle écrivait :

« Citoyens représentants, lorsque la morale est plus que jamais à l'ordre du jour de vos grandes délibérations, ce n'est pas à vous qu'on aura à reprocher un jour d'avoir méconnu la pudeur et sa vertueuse influence.

« Et qui peut enseigner la pudeur, si ce n'est la voix d'une femme ? qui peut la persuader, si ce n'est son exemple ?

« Mais ce que je viens aujourd'hui particulièrement réclamer en leur nom avec la plus forte confiance, c'est l'honorable avantage *d'être appelées toutes dans les asiles sacrés du malheur et des souffrances,* pour y prodiguer leurs soins et leurs plus douces consolations.

« Craindrais-je de m'abuser, citoyens représentants, lors-

1. Lettre sur les démarches des ennemis extérieurs et intérieurs de la France suivie d'une adresse à toutes les citoyennes patriotes et d'une notion à leur proposer pour l'assemblée nationale ; lue à l'association fédérale des Amies de la vérité, le 25 mars 1791.

que je pense que là doit être le véritable apprentissage de la vie d'une femme ; que c'est dans cette école que les filles, avant de devenir épouses, doivent aller développer, éclairer leurs premiers sentiments et s'instruire par la pratique de la bienfaisance, à tous les détails des devoirs qu'elles auront bientôt à remplir envers leurs enfants, leurs époux, leurs parents ?

« Les femmes, lorsqu'elles soignent un malade, semblent ne plus exister que pour lui ; tout en elles porte allégeance et soulagement ; elles trouvent bien qu'on se plaigne ; elles sont là pour vous consoler ; leur voix seule est consolatrice, leur regard est sensible, leurs mouvements sont doux, leurs mains semblent attentives aux plus légères douleurs, leurs promesses donnent de la confiance, leurs paroles font naître l'espoir ; enfin, lorsqu'elles s'éloignent du malheureux, tout lui persuade que c'est pour lui qu'elles s'en vont, que c'est pour lui qu'elles s'empresseront de reparaître.

« Ordonnez donc, citoyens représentants, nos cœurs vous en conjurent, ordonnez que toutes les jeunes filles, avant de prendre un époux, iront passer quelque temps (1) dans les asiles de la pauvreté et de la douleur pour y secourir les malheureux et s'y exercer, sous les lois d'un régime organisé par vous, à toutes les vertus que la société a le droit d'attendre d'elles » (2).

La Convention se montra très courtoise envers Mme Tallien. Elle écouta l'adresse avec attention, lui fit un accueil flatteur, en ordonna la mention honorable et la renvoya

1. Une proposition semblable fut faite, il y a quelques ans, par Mme Hélène Lange de Berlin. Elle demande que toute femme soit obligée de faire aux frais de l'Etat un an de service dans quelque institution bienfaisante (Ichenhäuser : Zur Frauenfrage).

2. Lairtullier : o. c., p. 279-281.

aux comités d'instruction et de salut public. Celui-ci la remit *ad acta*.

Pourtant pendant cette époque si turbulente, la médecine, ou plutôt l'art de guérir a pu adoucir l'amertume des temps à une femme des plus éminentes, à Mme Rolland.

Retirée avec son mari à Villefranche, dans la généralité de Lyon, Mme Rolland se livra avec passion, comme à tout ce qu'elle faisait, à l'étude des *simples;* elle administrait ses remèdes à tous les malades de la paroisse de Thésée ; c'était chez elle une petite officine de pharmacie ; elle se fit une réputation dans tout le pays pour ses cures merveilleuses ; et on venait de six lieues à la ronde pour se faire médicamenter par elle (1).

En outre, dans un morceau du plus haut intérêt, intitulé : *Avis à ma fille*, que nous a conservé M. Champagneux (2), on trouve des conseils précieux sur les soins à prendre des enfants, et des observations pleines de sagacité sur les besoins que leurs cris, leurs mouvements ou leurs petits gestes peuvent indiquer ; langage que seulement la psychologie de la deuxième moitié du XIXe siècle a étudié de plus près, et dont Mme Rolland est une interprète excellente.

1. Lairtullier : o. c., p. 297.
2. Les mémoires, édition Champagneux.

CINQUIÈME PARTIE

XIXe SIÈCLE

CHAPITRE XVIII

1815-1848. Commencement du mouvement féministe.

Les facteurs qui le provoquent. — Influence de la Révolution. — Nécessité économique. — Tendance à s'instruire. — Historique de cette tendance depuis le XVIIe siècle en France, Angleterre, Pologne et Allemagne.

Le réveil des femmes pendant la grande Révolution, tout passager qu'il fut, dut avoir des conséquences très importantes. Certes il n'apporta aucun avantage immédiat au sexe féminin, mais grâce à lui, grâce à ces « requêtes » et à ces « clubs », la question de l'admission des femmes aux droits et aux prérogatives reconnues au genre humain en général s'est dressée d'une façon imposante.

Les revendications de Condorcet et d'Olympe de Gouges n'ont pas donné de résultats. Mais leur argumentation resta. Elle était comme la graine qu'on a conservée au magasin,

et qu'on fait germer plus tard. C'est ce qui arriva, en effet, et cette semence a été productive. La Révolution donna l'impulsion au mouvement progressiste dans toute l'Europe. Les libertés qu'elle proclama, malgré tous ses excès et toutes ses fluctuations, en appelaient d'autres après elles. Ceux qui voulaient défendre l'œuvre de l'évolution commencée par le mouvement de 1789, étaient donc en même temps obligés de la continuer. Ainsi, ce qui ne fut pas entendu entre 1793 et 1815 l'a été depuis.

La Révolution eut d'abord des résultats immédiats. En 1792 au moment où la question féministe était vivement agitée en France, parut en Angleterre un livre dû à l'influence de Condorcet et portant le titre : Vindication of the rights of woman (Revendication des droits de la femme). Son auteur était une femme : Marie Wollstonecraft, plus tard épouse de l'écrivain anglais Godwin. C'est avec sa fille que se maria le célèbre poète anglais Shelley.

Née en 1759, Marie Wollstonecraft suivait avec enthousiasme les progrès de la Révolution en France. Lorsque Burke attaqua avec violence la Révolution, Marie réfuta son ouvrage et l'attention générale se fixa sur elle. Son livre de même que celui de Thomas Payne intitulé « *Droits de l'homme* » « étaient les meilleures réponses aux détracteurs des événements qui se passaient en France. Aussi, crut-elle « le moment venu pour soulever la question qu'elle avait le plus à cœur » (1) et publia le volume précité. Dédié l'évêque d'Autun Talleyrand-Périgord, « c'était un manifeste et il fit date ».

L'auteur y combat Rousseau et demande à la Société de porter ses soins à ce que l'homme et la femme soient rendus égaux au point de vue des vertus et des qualités. Que

1. A. de Neuville : Une aïeule du féminisme. « Revue des Revues ». 1897, 1er novembre.

l'éducation des femmes ne soit pas inférieure à celle des hommes, que le sexe faible soit admis aux mêmes droits politiques. Marie Wollstonecraft ne demande pas de privilèges, mais bien des droits.

La mise en lumière des faits, leur groupement prêtent une force réelle à son argumentation. Aussi le livre eut-il un grand succès. Il se répandit rapidement en Angleterre et en Amérique. Une nouvelle édition parut en 1794, et ensuite vinrent des traductions en allemand et en suédois.

Lorsque vers 1840 le mouvement féministe recommença en Angleterre, les « Revendications » furent publiées de nouveau. Cette troisième édition date de 1844. D'ailleurs jusqu'à nos jours l'influence de ce livre ne s'est pas épuisée. Tout récemment encore, en 1892, l'ouvrage de Mme Wollstonecraft parut chez Fisher Unwin (Londres) avec la préface de Mme Fawcett. L'année suivante une nouvelle édition fut publiée par Scott. Elle est accompagnée d'une préface due à Elisabeth R. Pennell.

Voilà donc un livre qui marque dans l'histoire du mouvement féministe en Angleterre.

Un autre parut en Allemagne. En 1792, Théodor Gottlieb Hippel, haut fonctionnaire prussien, ex-maire de Kœnigsberg publia un ouvrage intitulé « Uber die bürgerliche Verbesserung der Weiber » dans lequel il formule les mêmes demandes que Condorcet et que Marie Wollstonecraft. Il est même plus complet que la « Vindication ». « La nouvelle constitution française, commence-t-il, mérite mes objections ; car elle a oublié toute une moitié de la nation ». Ensuite, il passe en revue — dans le même sens éclairé — les mœurs, la législation et la question de l'instruction des femmes. Nous y relèverons un passage concernant les femmes médecins :

« Les femmes médecins pourraient gagner plus facilement

que les hommes la confiance des malades de leur sexe. La pudeur n'est-elle pas souvent la cause essentielle pour laquelle les jeunes filles cachent si longtemps leurs maladies, qu'enfin elles deviennent inguérissables ?

Ce livre a exercé aussi une certaine — quoique moindre — influence. Il fut réimprimé à plusieurs reprises (1).

L'importance de la Révolution se manifesta plus tard; et pendant longtemps le féminisme se rattache à ce mouvement de protestation et d'opposition qui transforme l'Europe de 1815-1848 en une chaîne de volcans. Tantôt ici, tantôt là un cratère jette feu et flammes jusqu'à ce que en 1848, l'ancien monde semble définitivement disparaître dans l'incendie social.

Napoléon prit vis-à-vis des femmes une attitude hostile. Lorsque en 1800, la commission nommée par lui pour faire le Code civil et présidée par Sieyès — ami de Condorcet — décidait d'appliquer les principes de liberté de la Révolution aux lois concernant les femmes, Napoléon, furieux, répondit : « Il y a une chose qui n'est pas française, c'est que la femme fasse ce qu'il lui plaît ».

La Restauration ne trouva rien à changer à la situation crée par le code Napoléon à la femme. M. de Bonald proclama que « l'homme et la femme ne sont pas égaux et ne peuvent jamais le devenir ». « Si le célèbre philosophe, par égaux, entendait pareils, nous sommes tout à fait de son avis. Toutefois, il peut très bien y avoir, et il y a selon nous, entre les sexes équivalence et en ce sens égalité dans la diversité » (2).

Mais vers 1830 viennent les théories saint-simoniennes. Immédiatement les adeptes de Saint-Simon reconnaissent l'égalité de l'homme et de la femme. Le 1er octobre

1. Leipzig 1794, Berlin 1842.
2. K. Schirmacher : Le féminisme. Paris 1898, p. 29-30.

1830 Bazard et Enfantin chefs de la religion saint-simonienne, publient une « Lettre à M. le président de la Chambre des députés » où ils réclament l'égalité des deux sexes. Déjà, quelques jours avant la Révolution de Juillet les saint-simoniens déclaraient que « Tout homme qui prétendra imposer une loi à la femme n'est pas saint-simonien ». Après la scission du saint-simonisme les chefs des deux partis Enfantin et Bazard, gardèrent leurs convictions relatives aux femmes. Enfantin dans la « religion saint-simonienne pose le principe de l'égalité de l'homme et de la femme ; et, dans son « Appel à la femme » (Entretien du 7 déc.) il annonce au nom de Saint-Simon, à l'homme et à la femme, leur égalité morale, sociale et religieuse. De même la doctrine du père Bazard dit expressément que l'homme et la femme doivent être placés sur le même rang, qu'ils doivent partager toutes les fonctions sociales et religieuses, associer leurs forces et leurs capacités dans le temple et la cité, comme dans la famille.

Aussi, l'un et l'autre furent-ils suivis par quelques femmes. Les plus avisées se joignirent à Olinde Rodrigues et à Bazard. Parmi ces dernières se trouvait Jeanne Deroin qui devait devenir plus tard la promotrice du mouvement féministe de 1848. Elle le prépara par une incessante propagande et par de nombreux articles, dans le journal fondé par Eugénie Niboyet « La Voix des femmes ».

En général, jusqu'en 1848, le mouvement féministe fait partie intégrale du mouvement révolutionnaire et libéral. Les hommes les plus éminents du camp libéral se rangent du côté des femmes. Lorsqu'en 1836 grâce à l'initiative de la fondatrice de la « Gazette des femmes », Mme Poutret de Mauchamps, les femmes françaises adressent à Louis-Philippe une pétition dans laquelle elles demandent le suffrage politique, Chateaubriand, Jules Janin, Laboulaye l'appuient.

Laboulaye publie bientôt sa « Condition civile et politique des femmes », qui éveille l'intérêt du grand public pour les revendications féministes. Dans le même sens est écrite la célèbre « Histoire morale des femmes » de Legouvé qui paraît en même temps.

Legouvé touche à la question des femmes médecins. La profession de médecins de femmes doit même, d'après M. Legouvé, être toujours exercée par des femmes « La pudeur exige qu'on appelle des femmes comme médecins auprès des femmes ; ... les maladies nerveuses, surtout, trouveraient dans le génie féminin le seul adversaire qui puisse les saisir et les combattre » (1).

Ces deux livres influèrent beaucoup sur l'envoi (en 1838) de la part des femmes, d'une demande d'admission aux universités.

Un champion révolutionnaire comme Michelet est un féministe passionné. Certes son féminisne est un peu original. Pour lui la femme est une créature faible, éternellement blessée. Dans le domaine de la douceur, du charme etdu dévouement une nature quasi-divine : « la femme n'est pas seulement notre égale, dit-il, mais en bien des points supérieure » (2).

En même temps les femmes qui s'occupent de préférence de la question féministe se consacrent à la propagande révolutionnaire. Telle est par exemple Flora Tristan, née à Paris le 7 avril 1803, fille d'un Péruvien et d'une Française. Vers 1838, elle se mit à écrire de nombreux ouvrages et

1. « Histoire morale des femmes, » livre I. chap. V.

2. La même idée a amené Auguste Comte aux opinions *sui generis*. A cause de cette supériorité il faut conserver à la femme toute la pureté et la supériorité nécessaires à l'accomplissement de sa haute mission; dans ce but on doit la préserver de tout travail et lui interdire toute fonction économique ou sociale, autrement il en serait fait de sa grandeur morale (A Comte « Politique positive »).

dévouée à la classe ouvrière, elle engageait les travailleurs à s'associer et parcourait la France, prêchant l'émancipation des femmes.

Elle tomba malade, et mourut à Bordeaux, le 14 novembre 1844. En 1848, les ouvriers bordelais lui élevèrent un monument, afin de perpétuer son souvenir. Une simple épitaphe retrace en peu de mots, ce que Flora Tristan a essayé de faire en faveur de la classe ouvrière.

En 1848 l'histoire de 1789-1792 se répète en partie.

Les femmes ont leurs associations, d'apparence parfois excentrique comme les Icariennes et les Vésuviennes, mais dont il ne faudrait pas écrire l'histoire uniquement avec le Charivari ou d'après Jérôme Paturot. Elles ont leurs clubs, dont les délibérations sont aussi raisonnables, au dire de l'ambassadeur d'Angleterre Normanby, que celles des clubs masculins. Elles ont aussi leur journaux : la *République des femmes*, le *Volcan* et principalement la *Voix des femmes* dirigée par Mme Eugénie Niboyet.

Une des rédactrices de la *Voix des femmes*, Gabrielle Soumet, signait ses articles G. S. ; et le gros public, qui n'est pas grand connaisseur, comprenait George Sand, ce qui était flatteur pour Gabrielle Soumet. Le club, exclusivement féminin de ce journal, se tenait boulevard Bonne-Nouvelle, sur l'emplacement actuel de la Ménagère. Le 6 avril, Niboyet y proposa solennellement deux candidatures, qui furent acclamées avec enthousiasme : celle de M. Ernest Legouvé, qui faisait alors au collège de France un cours très suivi sur la condition et l'éducation des femmes, et celle de George Sand « le type un et une, être mâle par la virilité, femme par l'intuition divine ».

Les femmes ne sont pas électeurs : qu'à cela ne tienne ! Qu'elles vote en masse pour M. Legouvé qui est éligible ! Que de leur côté les hommes qui sont électeurs, votent pour

G. Sand inéligible. Ainsi le droit des femmes à élire et à être élues sera nettement affirmé. Le club de Cabet, où les femmes étaient admises avec les hommes, accorda son appui à cette ingénieuse combinaison, à laquelle applaudit également le saint-simonien Olinde Rodrigues. Or, G. Sand qui n'était aucunement communiste déclina cette offre.

Le Condorcet de 1848, Pierre Leroux, déclare qu'il n'y a pas deux êtres différents, l'homme et la femme, mais « un seul être humain sous deux faces » (1).

« Elles sont les égales des hommes, parce qu'il n'y a plus ni esclaves, ni serfs; abolissez les castes qui subsistent encore, abolissez la caste, où vous tenez enfermée la moitié du genre humain ; ouvrez aux femmes l'accès à toutes les carrières, et nos arts, nos sciences, nos industries, feront un progrès plus grand ». Il finit par réclamer en 1851, le droit politique de la femme.

Un autre révolutionnaire, Victor Considérant, disciple de Fourier, avait demandé quelque temps avant lui la même chose.

En 1849, une « Association fraternelle des démocrates socialistes des deux sexes pour l'affranchissement politique et social des femmes » fut fondée à Paris. Enfin, après le coup d'Etat de 1851, le mouvement révolutionnaire et le mouvement féministe éprouvèrent le même sort. Jeanne Deroin dut se réfugier à Londres, une autre femme énergique, à l'esprit droit et élevé, au cœur noble et généreux, Pauline Rolland, fut déportée en Algérie (2). Quelques passages de ses lettres la caractérisent, ainsi qu'un grand nombre de femmes qui s'engagèrent en ce temps-là dans les luttes politiques.

1. Encyclopédie nouvelle, V. 4. Égalité.

2. Jeanine Flor Mauriceau : Pauline Rolland. *La Fronde* 1898, nos des 26, 27 et 28 août.

« Dites-moi, écrit-elle, si vous voyez quelque chose à faire d'important là-bas, pour y développer l'idée sociale, y réaliser une petite commune de l'avenir. Plus que jamais, je pense que ce sont de petits groupes convertis, çà et là, qui convertiront le monde ; plus que jamais, je crois que la rénovation sociale, ne peut s'accomplir que par la conversion des âmes.

» Si l'on me mène en Algérie, je ferai tout mon possible pour agir en conformité avec cette pensée ; si l'on m'exile, je prêcherai le nouvel Evangile par tous les moyens que Dieu me mettra en main, et tous il nous faut faire de même, dans la limite de nos forces ». Ce qui ne l'empêcha pas d'être une mère tendre et aimante. Combien touchantes sont ces exclamations :

« Mon fils aîné est malade et va être obligé de quitter son institution. Où va-t-il aller ? L'incertitude où l'on me tient m'empêche d'autre part de faire aux quelques personnes qui restent debout dans mes connaissances l'appel énergique que j'aurais droit de leur faire si j'eusse été frappée plus violemment ».

Ou bien celle-ci, datée d'Alger, (16. 7. 1852) :

« Donnez-moi des nouvelles de mes chers enfants ; que vont-ils devenir ? Cette idée me tue. Depuis mon départ de Paris, il y a cinq semaines, je n'ai rien reçu ».

Sans avoir écrit de recours en grâce, sans que ses amis aient fait aucune démarche, Pauline Rolland fut gràciée par Louis Napoléon. Elle ne devait pas jouir de la liberté qui lui était rendue. Elle revint en France malade, affaiblie, épuisée par les souffrances et les privations qu'elle avait endurées pendant son exil. La phtisie s'était développée très rapidement, et lorsqu'elle quitta l'Algérie, elle pouvait à peine se soutenir. Arrivée à Lyon, elle dut entrer à l'hôpital. Pauline Rolland ne cessait de demander son fils

aîné, sur lequel elle comptait pour élever son frère et sa sœur; elle n'eut pas la consolation de le voir; depuis quelques heures Pauline était morte quand son fils arriva; (décembre 1853) (1).

Cette période, de 1815 à 1848, a donc une importance capitale dans l'histoire du féminisme en Europe; il s'y établit sur des bases solides. En France, Maria Deraismes puise ses arguments et son enthousiasme justement dans le mouvement d'idées de cette époque. En Allemagne, la première association féministe, « l'Association générale des Femmes allemandes », constituée définitivement à Leipzig en 1850, est fondée en 1848. Elle compte aujourd'hui plus de 3.000 membres et possède de nombreuses ramifications en province.

Cette association admet — sans distinction de religion — toutes les femmes qui réclament pour leur sexe une instruction plus solide, des facilités de travail professionnel plus grandes, des salaires plus élevés, l'accès des Universités, l'exercice des professions libérales, enfin le vote politique.

C'est de cette association que dérivent toutes les autres sociétés féministes allemandes tendant vers l'amélioration du sort et de l'instruction de la femme. On a donc eu pleinement raison d'ouvrir une souscription nationale pour l'érection d'un monument à une de ses fondatrices, Mme Louise Otto-Peters.

Si nous nous rappelons quelle influence exerça en Angleterre le livre de Marie Wollstonecraft, inspiré par la Révolution, nous n'hésiterons pas à déclarer que le mouvement révolutionnaire de 1789 a contribué énormément

1. Il y a cinq ans, le Conseil municipal de la Ville de Paris a donné à un asile de femmes le nom de Pauline Rolland, perpétuant ainsi le souvenir de cette femme, qui consacra sa vie à la cause républicaine.

au développement général du mouvement féministe contemporain.

Mais d'autres facteurs ont également agi ; et, en première ligne, le facteur économique.

Le mouvement politique des femmes, tout intéressant qu'il fût, n'aurait jamais pu gagner tant d'intensité si en même temps la femme n'était pas entrée dans la grande lice du travail. A la suite des différentes révolutions économiques, et pour d'autres causes plus compliquées, le rôle de la femme dans la production des richesses est devenu très considérable.

On se tromperait en supposant que ce n'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît l'ouvrière. Certes Michelet s'écria dans une invective devenue célèbre :

« L'ouvrière, mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eût jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès ». Mais nous remarquons ici avec M. Anatole Leroy-Beaulieu qu' « assurément en écrivant ces lignes il suivait aveuglément l'impulsion irréfléchie de son cœur plutôt qu'il ne consultait ses souvenirs d'érudit. Car, en somme, l'histoire du travail des femmes dans les siècles plus rapprochés de nous serait l'histoire même de l'industrie. On verrait que plus la civilisation se développe et se raffine, plus le bien-être s'étend, plus les femmes participent à la production (1) ».

Mais jamais cette participation n'a été aussi intense que de nos jours. Il n'y a presque pas de métiers où la femme n'ait pénétré et aux métiers s'ajoutèrent bientôt les professions libérales. Pour cette extension de l'œuvre des femmes, nous renvoyons aux traités spéciaux. Cependant nous

1. A Leroy-Beaulieu : Le travail des femmes au XIXe siècle. Paris, 1873, p. 18.

donnerons ici un exemple de travail féminin qui pourra nous servir d'argument en ce qui concerne l'étude et l'exercice de la médecine.

Dans les usines de Black Country, en Angleterre, on emploie pour la fabrication des chaînes, des clous et des verrous des forgeronnes. Elles font usage du marteau emporte-pièce. Cet outil a été inventé pour remplacer le marteau ordinaire ; l'ouvrière le fait fonctionner au moyen de la pression exercée avec le pied, ce qui rend le travail moins fatiguant que le vieux système de frapper à coups redoublés à tour de bras. Le marteau emporte-pièce exige cependant, pour son emploi, une force musculaire supérieure à celle que possède la plupart des femmes ; aussi, ces malheureuses sont-elles obligées de sauter à pieds joints sur la pédale afin de la faire fonctionner. Pour que le coup porte, la femme saute et laisse tomber lourdement tout le poids du corps sur la pédale qui vibre sous le choc. L'ébranlement nerveux et les désordres internes qui sont les conséquences de cet exercice violent sont désastreux pour les femmes dont la santé est bientôt infailliblement et à jamais délabrée (1).

Ce fait est lamentable et, démontre que obligées par la nécessité économique, les femmes ont dû aborder les métiers même les plus durs. Faut-il donc en vouloir aux autres femmes qui, munies de plus d'instruction, ont réclamé d'être admises aux professions libérales? Le désir légitime de pouvoir gagner leur vie d'une façon honorable les y poussait.

Le facteur qui agit ensuite le plus efficacement en faveur du féminisme fut l'instruction.

Nous avons vu déjà combien était délaissée l'instruction des femmes au XVIIe siècle. Inférieure de beaucoup à celle

1. Mme Schmahl Jeanne: La question de la femme, Nouvelle Revue, 15 janvier 1894.

des hommes, elle ne tarda pas à choquer et à révolter les esprits supérieurs.

En Angleterre, au XVIIe siècle, le célèbre auteur du « Robinson Crusoé », Daniel Foë s'éleva contre ce triste état de choses. Dans son petit « Livre sur les projets », plein de plans de nouvelles réformes et entreprises, il propose la formation d'une académie de femmes et s'exprime ainsi :

« Souvent, j'ai considéré comme une coutume tout à fait barbare que, nous qui vivons dans un pays civilisé et chrétien nous refusions au sexe faible les avantages des études. Nous objectons aux femmes tous les jours leur ignorance et pourtant si elles avaient le moyen de recevoir une éducation pareille à celle des hommes, elles mériteraient sûrement moins cette objection que le sexe masculin ».

Après lui, une dame Marie Astell publia en 1694 une brochure intitulée : « Proposition sérieuse aux dames de s'occuper de leur vrai et plus grand intérêt, par une amie de leur sexe » (1). Celle-là use d'un langage plus violent. « Si les hommes — prétend-elle — étaient aussi négligés que les femmes au point de vue d'éducation, sûrement ils seraient loin de surpasser celles qu'ils dédaignent, et même ils tomberaient dans la plus grande stupidité et barbarie.

Elle propose de former un refuge laïque, pourvu d'un caractère religieux. Les jeunes filles aisées et riches y seraient élevées, les dames sérieuses sans famille y trouveraient une occupation correspondant à leurs penchants.

Peut-être est-ce sous l'influence du libelle de Marie Astell qu'en fut écrit un autre conçu dans le même esprit, quoique plus caustique encore. C'est « Un essai de défense du

1. A serious proposal to the ladies for the advancement of their true and greatest interest. By a lover of her sex. London.

sexe féminin, dans une lettre écrite par une dame à une autre » (1). L'année suivante elle eut une nouvelle édition.

Sur le continent une Française et une Hollandaise se mettent à traiter cette question en meilleurs termes et avec beaucoup plus de civilité. C'est d'abord la fille adoptive de Montaigne, Mlle de Gournay qui rompt une première lance. Dans « L'égalité des hommes et des femmes » (2) et dans le « Grief des dames », deux traités dont malgré les archaïsmes, le tour est resté agréable, elle défend le principe de l'égalité intellectuelle de l'homme et de la femme et s'élève contre l'habitude qu'on a de constituer à la femme « pour seule félicité, pour vertus souveraines et uniques : ignorer, faire le sot et servir ». Elle en appelle, sur les mérites et les aptitudes de son sexe, aux temoignages des philosophes de l'antiquité grecque et latine, au patronage des Pères de l'Eglise, à « l'autorité de Dieu même » et entend : « prendre la plume dans les gazettes et dire son mot dans les conférences, à l'encontre de ces bruyants vautours qui font piaffe de ne jamais s'amuser à lire un écrit ou à entendre un discours de femmes » (3).

Cette controverse prit un ton plus ferme avec une amie de Mlle de Gournay, une érudite hollandaise — presque aussi célèbre que la reine Christine de Suède, — une correspondante autorisée de Spanheim, Huyghens, Saumaise, Gassendi, Voet, Balzac, Mersenne, Courart : Anne Marie Schurman, dont les traités, écrits en hébreu, en grec, en latin, en français atteignirent de son temps trois éditions (Nobilissimæ virginis Annæ Mariæ Schurman Opuscula Hebrea grœca, Latina, Gallica. Les 2 premières éditions

1. An essay in defence of the female Sex... in a letter to a lady written by a lady. London 1696.

2. L'ombre de la damoiselle de Gournay. Paris 1626, page 445.

3. Ombre de la damoiselle de Gournay, page 556.

sont de 1648 et de 1650. Une quatrième a été publiée en 1757. On en fait encore des traductions au XVIIIe siècle.

Voici dans quels termes Naudé parle de Mlle Schurman dans le Mascarat (page 71-72) :

« Le mesme peut se dire aussi de ce miracle de nos jours, Mlle Anne-Marie de Schurman, qui n'excelle pas moins sur toutes les femmes savantes que les deux Scaliger ont fait sur tous les hommes doctes. Dans sa thèse, une vraie thèse, (2) rédigée en latin, suivant toutes les règles, avec arguments intrinsèques et extrinsèques, majeures, mineures et conclusions, objections et répliques, Anne-Marie Schurman se propose de démontrer que l'intelligence n'a pas de sexe, que la femme est capable des mêmes efforts que l'homme, qu'aucune loi divine ne lui interdit de développer ses facultés, qu'on ne peut conséquemment lui en disputer le complet exercice et l'application à toutes les formes de l'activité humaine. Elle n'y met que trois conditions : de l'esprit, un peu de bien et beaucoup de loisir ; et ces conditions qu'elle souhaite à toutes ses pareilles, elle les remplit elle-même ».

Restait à déterminer l'emploi de cette science acquise et l'usage de ces talents. C'est à l'agrément de la vie surtout que songeaient Mlles de Gournay et Anne-Marie Schurman. Il leur suffisait d'avoir des clartés de tout, pour en jouir.

1. Le titre de la thèse est celui-ci : *Problema practicum num feminae christianae conveniat studium litterarum.* Problème pratique s'il sied à une femme chrétienne d'étudier la science ? Mlle Schurman reprend la question avec quelques-uns de ses amis dans un certain nombre de lettres adressées à André Rivet, à Saumaise, à Spanheim et à Mlle de Gournay elle-même. La thèse avait paru pour la première fois sous ce titre expressif : *De ingenii muliebris ad doctrinam et meliores litteras aptitudine* (Du talent de l'esprit féminin pour la science). Leyde, 1641 ; opuscule traduit en 1646 par Guillaume Colletet.

Mais bientôt les femmes revendiquèrent l'instruction, non plus comme une concession, mais comme un droit.

Un homme se fit le champion de cette cause : *Poullain de la Barre*, théologien protestant que la révocation de l'édit de Nantes devait plus tard fixer à Genève, et dont les « Discours et entretiens » furent plusieurs fois réimprimés. Dans son traité célèbre « De l'égalité des sexes » qui parut le 26 juillet 1673 il détruisit le préjugé « qu'on a communément sur l'égalité des sexes » et soutint ensuite qu'à l'égalité de nature doit correspondre l'égalité d'éducation. Il admet que, pour l'homme, il n'y a pas de plus grande jouissance que de connaître ; et que cette jouissance, doit être la même pour les deux sexes. Suivant lui, les défauts imputés aux femmes : babil, artifice, médisance, coquetterie sont les résultats de l'éducation défectueuse des couvents. Il conçoit le plan d'un établissement destiné à former des gouvernantes et des institutrices ; il indique les moyens à prendre pour les recruter, les livres à faire pour les guider, les méthodes à suivre pour assurer les résultats de l'enseignement : on se croirait dans une de nos écoles normales. Il abonde sur cette question en indications intéressantes. C'est, au surplus, un véritable cartésien, n'admettant rien pour vrai qui ne soit appuyé sur des idées claires et distinctes.

Il conclut qu'il n'y a pas de science d'après lui, que la femme ne puisse connaître : métaphysique, physique, *médecine*, logique, mathématique, astronomie, grammaire, éloquence, morale, géographie, histoire profane, histoire ecclésiastique, théologie, droit civil, droit canon ; il va même plus loin, et demande, que, possédant la science au même degré que l'homme, elle puisse comme lui « remplir les dignités ecclésiastiques, être générale d'armée, exercer les charges de judiciature ».

Voilà donc toutes les requêtes féministes formulées nettement au XVIIe siècle.

Dans un des chapitres précédents nous avons montré que le niveau intellectuel des femmes surtout de celles provenant de la noblesse s'éleva d'un certain degré au XVIIIe siècle. Nous avons rattaché à ce fait la pétition des femmes du tiers-état et du peuple au roi Louis XVI, par laquelle une instruction plus soignée était demandée par les femmes. L'opinion publique de ce temps n'était pas entièrement favorable à ces demandes ; ainsi Rousseau et ses disciples défendaient le principe de l'infériorité des femmes, mais des esprits clairvoyants les soutenaient.

Les requêtes semblables furent formulées en Allemagne. Les journaux allemands du XVIIIe siècle parlent d'académies de demoiselles (Jungfer Akademien) (1), qu'il faudrait fonder.

En Pologne Kollontaj, un des hommes d'Etat polonais le plus éminent, écrit : « il faut abandonner cette vicieuse façon d'élever les jeunes filles, qu'on observe dans les couvents. On veut qu'elle ne sachent que nous plaire et on oublie que c'est aux femmes qu'incombe dans la République le soin de la pureté des mœurs et la formation des caractères, que ce sont les femmes qui constituent les bases les plus fermes du bonheur de la nation. Les mères futures de la république polonaise, les mères des guerriers et des citoyens doivent posséder une instruction des plus fondamentales, on devrait leur inculquer l'amour des libertés nationales dès leur jeunesse ; autrement leurs fils ne sauront pas être le rempart d'un gouvernement libéral » (2).

1. Cohn : o. c. 83.
2. Lukaszewicz Historya szkol w Polsce (Histoire des écoles en Pologne), Posnanie 1850 t. II. p. 137-138.

L'homme d'Etat polonais parle ici absolument dans le même sens que Mme Necker de Saussure dans son plan d'études idéal. « Instruire un enfant dit-elle, c'est le construire en dedans, le faire devenir un homme. Les filles, à cet égard ont les mêmes titres que les garçons. C'est là que se retrouve la véritable égalité de la femme avec l'homme, l'égalité morale, celle que l'antiquité païenne a reconnue en termes saisissants de justice et de grâce, par la bouche de Plutarque. »

Ce fut la Pologne qui réforma la première l'éducation des jeunes filles. La commission d'éducation, qui n'était rien d'autre que le premier ministère d'instruction publique, institué dans la république polonaise en 1773, les soumit à un contrôle sévère, améliora l'administration et le plan d'instruction, et devait procéder à la création dans chaque palatinat des « éphorats » féminins, c'est-à-dire des conseils d'inspection des écoles des jeunes filles, composés de dames les plus éclairées et les plus dignes d'estime dans chaque palatinat, lorsque survint le deuxième partage (1).

En France, la Révolution ne s'est pas intéressée beaucoup à l'éducation des filles. Elle l'a laissée en dehors de ses créations et de ses projets. La Convention qui fonda l'Ecole normale, les lycées, les écoles de médecine, ne fit rien pour l'éducation des femmes ; il en fut de même sous le Consulat. En 1802, Fourcroy déclarait, dans un rapport que « la loi ne s'occupe pas de l'éducation des filles ».

Un rapport de vendémiaire an IX nous apprend qu'à cette époque, il n'y avait à Paris que 27 écoles de filles, et encore sans élèves, sans livres, sans mobilier. Voilà pour l'instruction primaire. Quant à l'instruction secondaire elle était encore plus abandonnée. C'est à Mme Campan que revient

1. Lukaszewicz : o. c. II. 438-439.

l'honneur, après la Révolution et sous le premier empire, d'avoir donné l'élan à l'enseignement des femmes. Sous son impulsion et à l'imitation de ses efforts, de nombreux pensionats se fondèrent, et les couvents supprimés par la Révolution commencèrent à se rouvrir. Pourtant, l'éducation de ce temps, nous dit M. Gréard, avait pour principal caractère la frivolité : « les représentations scéniques, le jeu, la danse y tenaient une grande place, la plus grande peut-être ! » Mme de Genlis, chargée de l'inspection des écoles publiques, réussit à faire corriger un certain nombre d'abus. C'est vers cette époque que se place la création des maisons de la Légion d'honneur : Saint-Denis, Ecouen et autres; et ce fut Mme Campan qui en rédigea les statuts.

Quelques autres personnes s'appliquèrent à la même époque, à cette œuvre de restauration intellectuelle pour les femmes : Mme Maisonneuve, Mlle Sauvan, parmi les laïques; Mme Barat, fondatrice du Sacré-Cœur parmi les congréganistes. De 1815 à 1820 la législation commença à s'occuper de ces divers établissements et à les distinguer en différentes classes : écoles, pensions, institutions. Un brevet de capacité était institué pour les écoles primaires, il permettait l'enseignement dans les pensions et un diplôme supérieur était imposé aux institutrices.

On ne peut nier que les réclamations des femmes et des écrivains qui défendaient la cause féministe, contribuèrent beaucoup à amener ces réformes. En dehors des faits que nous avons énumérés au commencement de ce chapitre, nous en pourrions citer d'autres. Ainsi par exemple, le 19 janvier 1808 parut un journal intitulé l' « Athénée des dames ». Il était édité par un libraire de la rue Git-le-Cœur et luttait pour mettre les femmes, au point de vue intellectuel, sur la même ligne que les hommes. On ne se dissimulait pas que leur principal défaut était la médisance ; mais,

pour y remédier, il « suffisait de donner un aliment à leur esprit et de modifier leur éducation ».

Les articles étaient rédigés par des femmes qui étaient chargées également d'exécuter les dessins et gravures de chaque numéro. Rappelons aussi, que pour les saint-simoniens, l'éducation était le moyen : « d'inspirer à tous les hommes, sans différence de sexe, l'idée de développer, de cultiver en eux les sentiments, les connaissances, les habitudes qui doivent les rendre dignes d'être les membres d'une société aimante, ordonnée et forte; de préparer chacun d'eux selon sa vocation, à lui apporter son tribut d'amour, d'intelligence et de force ».

Cependant malgré les protestations périodiques en faveur d'une réforme de l'éducation des filles et qu'il serait trop long d'énumérer, la routine et les préjugés opposèrent en France une digue insurmontable à toute amélioration. C'est à ce point qu'en 1833 Guizot dont le plus bel acte comme homme d'État est sa loi sur l'instruction primaire dut sacrifier un titre entier consacré aux écoles primaires de filles parce qu'il put constater que s'il ne le retirait pas, la loi serait rejetée. M. E. Legouvé écrivait récemment que, il y a trente-deux ans, il avait été fort malmené et traité de socialiste et de destructeur de la famille, parce que, dans un cours sur les femmes, au collège de France, il avait demandé des lycées pour les filles comme pour les garçons et déplorait l'insuffisance de l'instruction données aux jeunes filles dans les pensionnats et dans les familles.

Mais déjà l'excellente ordonnance du 7 mars 1837, qui fut, au dire de M. Gréard, la première charte de l'enseignement secondaire des filles, améliora l'état de choses.

Sous l'impulsion de cette législation, l'éducation des

1. Voir rapport de M. Camille Lée sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, session de 1879.

filles fit de rapides progrès. En 1895, dit le rapport, on comptait, dans le département de la Seine, 253 pensionnats.

En 1846, il y en avait 266, plus 20 couvents. Les maisons laïques comptaient 13.484 élèves ; les maisons ecclésiastiques en comptaient 1.600, en tout 15.000 élèves. En même temps, un nouveau système d'enseignement pour les filles venait faire concurrence à celui des pensionnats et des institutions. C'est le système des cours, introduit jadis par l'abbé Gaultier, mais dont le principal restaurateur et réformateur a été Alvarès Lévi.

On sait quel succès ces cours ont obtenu dans la bourgeoisie parisienne. Un grand mouvement d'opinion favorisait et accélérait ce progrès, et une revue pour l'enseignement des femmes discutait toutes les questions que soulève la matière. On commençait à demander l'intervention de l'Etat et à propager l'idée des collèges de filles semblables en tout aux collèges de garçons pour l'établissement et la durée des études.

En 1842, Kilian, chef du bureau au Ministère de l'instruction publique, écrivait dans un mémoire intitulé : « De l'instruction des filles à ses divers degrés » :

Une éducation nationale n'est pas moins indispensable pour les filles que pour les jeunes gens ; et si l'Etat doit, à juste titre, exercer une influence immédiate sur les collèges qu'il entretient ou qu'il surveille, son devoir, son intérêt n'est-il pas le même à l'égard des pensions et institutions de demoiselles.

On attribue même à M. de Salvandy la pensée d'un projet de ce genre.

La loi du 15 mars 1850 arrêta court ce bel élan. L'atteinte

1. O. c., p. 23.

fut d'autant plus funeste qu'elle parut portée au nom de la liberté.

Le règlement du 7 mars 1847 constituait quatre degrès d'instruction pour les filles : les écoles primaires élémentaires, primaires supérieures, les pensions et les institutions.

Toute cette hiérarchie, si laborieusement construite, fut en un instant brisée. On confondit dans une même appellation et sous une législation commune, les écoles, les pensions et les institutions. On supprima les degrés auxquels elles répondaient et les brevets qui les représentaient. Avec le brevet de capacité, le brevet simple et même avec la lettre d'obédience, chacun eut le droit de tout enseigner. L'examen lui-même avait été abaissé ; sauf à Paris, la littérature avait été exclue du brevet complet de capacité. On avait retranché également l'exposition des principes d'éducation et des méthodes d'enseignement.

Cette loi, si mal conçue, contenait cependant un chapitre important. Elle obligeait les communes de huit cents âmes à avoir une école de filles à condition toutefois que « leurs propres ressources leur en fournissent les moyens ».

Deux lois qui vinrent après : celle de 1867 et du 28 mars 1882 résolurent très heureusement la question de l'instruction des femmes. Le 10 avril 1867, il fut décidé que « toute commune de cinq cents habitants et au-dessus, serait tenue d'avoir au moins une école publique des filles. Et comme en même temps M. Jules Simon démontra dans la discussion de la loi 1867 qu'il fallait aussi instruire sérieusement les jeunes filles des classes riches. M. Victor Duruy, à qui on doit tant d'importantes créations, suscita celle des cours universitaires, qui soulevèrent alors une foule de réclamations et de protestations. Parmi les cours institués à cette époque, pour répondre à l'appel du ministre, un

certain nombre subsistent encore aujourd'hui ; ceux de la Sorbonne particulièrement sont restés en faveur et jouissent d'une grande prospérité. Ils répondent plutôt à l'enseignement supérieur.

La loi du 28 mars 1882 vint assurer définitivement le succès de l'œuvre en rendant l'enseignement primaire obligatoire pour les filles comme pour les garçons. Un an plus tôt, grâce à l'initiative de Camille Sée, les lycées de jeunes filles avaient été votés par les Chambres françaises, et le premier lycée était ouvert à Montpellier.

La même loi décida que les femmes seraient exclusivement chargées des cours dans ces lycées, aussitôt qu'on en aurait assez pour remplir ces postes. La principale pépinière de ces futures professoresses, est non pas la Sorbonne, mais l'école normale de Sèvres, dirigée par Mme Jules Favre. Cet établissement prépare les jeunes filles au certificat d'aptitude et à l'agrégation.

Les élèves doivent signer au moment de leur admission un engagement d'enseigner pendant une période de dix ans après leur sortie. Celles qui réussissent aux examens sont pourvues de places dans les écoles publiques. L'école Sévigné remplit le même but.

La seule histoire de l'éducation des femmes françaises démontre combien long fut l'acheminement de l'instruction féminine vers la perfection. Naturellement, cette particularité n'a pu que contribuer à rendre les requêtes féminines plus intenses et par conséquent à renforcer le mouvement féministe.

Nous ne nous occuperons pas des autres pays à cet égard. Nous verrons du reste les batailles qui s'y livrèrent pour l'admission des femmes aux universités ; et cette lutte est surtout l'épisode qui nous intéresse dans la conquête de l'instruction par les femmes.

Résumons-nous : Au XIXe siècle, la question des femmes médecins entre dans le grand cadre des réclamations féminines au point de vue politique, social, économique et scientifique. Ce mouvement prend sa naissance à la Révolution française et continue à se développer dans la première moitié du XIXe siècle ; après 1848 il devient plus intense, plus fort, mais des facteurs nouveaux n'y entrent pas. C'est pourquoi, à partir de 1848 nous ne nous occuperons du mouvement féministe que dans les cas où nous y seront absolument obligée. Nous ajouterons même que, c'est pour éviter les redites et simplifier le plan de notre travail, que nous avons cru nécessaire de donner ici un aperçu général des origines du mouvement féministe et de ses principaux facteurs.

CHAPITRE XIX

Etudes médicales des femmes françaises, allemandes et polonaises pendant la première moitié du XIXe siècle.

France : Mme Lachapelle et Mme Boivin. — Leur vie et leur œuvre. — Allemagne : les deux dames Siebold, Mme Hüter. — Pologne : Marie Colomb.

Pendant les temps mouvementés de la Révolution et de la première moitié de ce siècle, la question des femmes médecins ne s'agita que rarement. Marie Wollstonecraft, Hippel et Legouvé dans leurs œuvres, quelques femmes dans leurs pétitions, y touchèrent. Pourtant en France, en Allemagne et en Pologne, à l'abri de la tourmente, quel-

ques femmes contribuaient selon leurs forces, au développement de la science médicale.

Ce fut avant toutes Mme Marie-Louise Lachapelle.

Née à Paris, le 1er janvier 1769, elle était de race médicale. Son père, Louis Dugès avait été officier de santé et sa mère, sage-femme jurée au Châtelet, personne d'un rare mérite, était placée à la tête du service d'accouchement de l'Hôtel-Dieu. C'est elle qui instruisit sa fille dans la pratique de son art.

Marie-Louise fit des progrès rapides. Nourrie d'excellents conseils et des exemples qu'elle avait sous les yeux, elle acquit si promptement des connaissances solides et approfondies dans l'art obstétrical que, à l'âge de quinze ans, elle eut le bonheur de sauver dans un accouchement difficile la mère et l'enfant.

En 1792, elle épousa M. Lachapelle, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, mais elle n'en continua pas moins à résider à l'Hôtel-Dieu, aidant et remplaçant souvent sa mère dans ses leçons et dans la pratique ; aussi en 1795, l'année même de la mort de son mari, fut-elle promue au grade de sage-femme adjointe.

Vers ce temps l'état affreux et maintes fois signalé dans lequel se trouvait le service des accouchements à l'Hôtel-Dieu, avait enfin attiré l'attention de l'autorité. On voulait fonder un établissement dans lequel les femmes en couches fussent isolées des autres malades, et qui pût servir en même temps à l'instruction des élèves sages-femmes pour lesquelles la durée des études devait être portée de trois mois à un an.

Après une tentative malheureuse pour organiser une école d'accouchements à la Salpêtrière (février 1791) le Comité de salut public, délibérant sur la pétition portée par le maire de Paris au nom de la Commune, avait arrêté le

15 pluviose an II que la maison nationale appelée le Val-de-Grâce serait provisoirement employée pour les femmes en couches et les enfants trouvés.

L'arrêté est signé de B. Barrère, Carnot, Couthon et Collot d'Herbois.

Mais cette installation fut de courte durée. Le 1er décembre 1796 un autre bâtiment, celui de l'abbaye de Port-Royal, supprimée comme les autres communautés religieuses, en août 1792, et transformée, en 1793, en une prison pour les suspects (elle portait par une amère ironie le nom de « Port libre ») fut mis par décret de la Convention à la disposition de l'administration générale des Hospices. C'est là qu'on établit une partie de l'hôpital de la Maternité.

Cet hôpital fut créé en grande partie d'après les conseils de Mme Lachapelle. Au moment du transfert on y distinguait deux sections : l' « allaitement » et l' « accouchement ».

L'allaitement appelé depuis l'hospice des Enfants-Assistés, fut placé dans les bâtiments de Port-Royal et l'accouchement dans les bâtiments de l'Oratoire, actuellement occupés par les Enfants-Assistés.

Notre sage-femme présidait, avec une remarquable intelligence, surtout aux travaux d'aménagements de l'ancien Oratoire. Dès que ces travaux furent finis, on chargea Baudelocque de l'enseignement théorique dans le nouvel établissement et Mme Lachapelle de la partie pratique. Là (1) elle exerçait et dirigeait les élèves, consacrée toute entière aux devoirs de sa vocation jusqu'au moment de sa mort. La

1. Par suite du développement de l'Ecole des sages-femmes, les bâtiments de l'Oratoire étant devenus insuffisants, le conseil général d'administration des hospices décida, par arrêté du 29 juin 1814, la mutation des deux maisons et leur séparation définitive. La Maternité et l'Ecole des sages-femmes furent installées définitivement dans les bâtiments de Port-Royal le 1er octobre 1814.

science la perdit trop tôt, car elle mourut à l'âge de cinquante-deux ans, le 4 octobre 1821.

Son décès provoqua des regrets universels. Les élèves précédées de cent jeunes filles vêtues de blanc, le conseil général des hospices, les premiers médecins de la capitale et les notables accompagnèrent sa dépouille mortelle qui fut déposée au cimetière du Père la Chaise. Trois discours furent prononcés sur sa tombe, le dernier par Mme Holleville, ancienne élève de l'école et membre de l'Athénée des arts.

Durant l'espace de plus de vingt ans Mme Lachapelle fournit un très grand nombre d'éléves sages-femmes dans toutes les villes de France et même, dans toute l'Europe. Elle présida à plus de 50,000 accouchements, non compris les nombreux accouchements qu'elle faisait dans la capitale chez les personnes, les plus distinguées. Sa longue expérience en cet art pouvait le disputer au plus célèbre professeur théoricien et elle se distinguait surtout par son habileté à éviter les opérations.

« J'ai acquis, disait-elle, la conviction que la nature est la plus grande science, par suite, ce n'est qu'à la dernière extrémité que je fais usage des instruments ou forceps ».

Ceci ne l'empêchait pas d'être un excellent opérateur, douée d'une habileté manuelle et d'une présence d'esprit des plus rares (1). Baudelocque, si bon juge en cette matière, admirait avec quelle facilité sa main souple, délicate, toujours dirigée par l'intelligence, savait surmonter les obstacles ; aussi, toutes les fois qu'il était appelé à l'hospice pour quelque accouchement laborieux, il confiait à Mme Lachapelle, le soin de les terminer elle-même. Il aimait beaucoup la voir opérer sous ses yeux, et ne manquait jamais d'applaudir à ses succès.

1. J. Bourdon : Illustres médecins et naturalistes. Paris 1844 p. 465.

Voulant que les fruits de sa longue expérience ne fussent point perdus, Mme Lachapelle les a résumés en des ouvrages très estimés. Elle publia (1819) dans l'Annuaire des médecins et chirurgiens des hôpitaux (p. 542-555) : des « *Observations sur divers cas d'accouchements* » *(rupture du vagin ; présentation de la face ; issue prématurée du cordon ; accouchement précédé de convulsions)* et, deux ans après, son ouvrage principal intitulé « *Pratique des accouchements ou mémoires et observations choisies sur les points les plus importants de l'art* ». Ses forces ne lui permettant plus de s'occuper de la rédaction définitive de cet ouvrage, elle y fut aidée par son cousin, le docteur A. Dugès. Mais, à peine le premier volume avait-il paru, que la mort l'arracha à la science.

Heureusement, le reste de la « Pratique des accouchements » était prêt et le Dr Dugès ne tarda-t-il pas à le publier. En 1825, parurent le deuxième et le troisième volume. L'ouvrage entier contient en tout onze mémoires. Ce sont, on peut le dire, onze pierres formant le monument impérissable de Mme Lachapelle.

Leur caractère est très bien défini par l'épigraphe du premier volume empruntée aux œuvres de Mauriceau. On y lit :

« Les exemples persuadent bien mieux que les simples raisonnements et l'expérience donne la perfection à tous les arts ».

Aussi, ce qui assure à l'ouvrage de Mme Lachapelle une valeur toute particulière, c'est le grand nombre d'observations dans lesquelles elle expose le résultat de son expérience si riche et qui viennent donner aux règles qu'elle formule un appui solide. Elle notait avec le plus grand soin, tous les incidents survenus dans son établissement, et, c'est seulement en se basant sur un nombre considérable de faits, qu'elle pose des conclusions.

Le premier mémoire comprend « l'énumération, le diagnostic, le pronostic, les indications etc, des positions du fœtus et l'exposition générale des principaux procédés opératoires ». Observant fidèlement la nature, Mme Lachapelle cherche d'abord a simplifier les variétés de présentations de son maître Baudelocque, et à les réduire au nombre de celles qu'elle avait pu observer elle-même. Des 49 positions de son maître, elle n'en conserve que 22, y compris celles du crâne, du siège, des pieds, des genoux, de la face et des épaules, avec leurs subdivisions. Le diagnostic de ces positions est clairement décrit et les circonstances qui peuvent amener une erreur sont méthodiquement indiquées. Dans toutes ses doctrines, Mme Lachapelle s'en tient essentiellement à l'expérience, au côté pratique de l'art et évite les théories. Son ouvrage montre ce que pouvait son habileté au lit de la parturiente. L'auteur a parfaitement exposé le manuel des opérations obstétricales. Elle parle longuement du forceps, de son application, de la version ; et traite avec précision de toutes les variétés opératoires.

Elle donne le conseil d'enlever les cuillers du forceps aussitôt que l'occiput a été amené au dehors, et d'abandonner à la nature le complément de l'expulsion de la tête. Elle préfère le forceps de Levret à tous les autres, et rejette complètement le levier.

Dans son second mémoire, Mme Lachapelle parle spécialement des présentations du vertex ou du sommet ; elle regarde les présentations de l'occiput et du pariétal comme de simples variétés de présentations du sommet (qu'elle désigne sous le nom collectif de présentations du crâne) ; toutefois, ses conclusions ne sont pas toujours justes, elle admet trop de variétés de positions dans ces diverses présentations.

Si le premier mémoire est purement théorique, le deu-

xième est composé de deux parties. L'une plus courte est théorique, l'autre qui la suit, contient un nombre considérable (quatre-vingt-cinq) d'observations les plus curieuses et les plus typiques. Ces observations particulières sont suivies chacune de réflexions théoriques et pratiques ; c'est en quelque sorte une leçon clinique.

Tous les mémoires suivants sont bâtis sur le même plan. Le troisième (positions de la face) contient aux pages 367-412 un aperçu théorique suivi (p. 413-498) de 37 observations particulières. Le quatrième, est consacré à la position des pieds, des fesses et des genoux (t. II, p. 16-91, théorie, p. 92-175 observations) ; le cinquième, aux positions de l'épaule (p. 177-222 théorie ; p. 223-314 observations) ; le sixième, aux hémorragies utérines et à l'avortement (315-403, théorie, p. 403-490 observations) ; le septième, à l'eclampsie puerpérale (t. III, p. 1-34, théorie, p. 35-83 observations) ; le huitième, à la rupture et au déchirures des organes génitaux (84-146 théorie, p. 147-211 observations) ; le neuvième, aux procidences (212-237 ; 238-81) ; le dixième, aux obstacles dépendant des parties molles (282-312, 313-400) ; le onzième, aux obstacles dus au bassin (401-462, 463-526).

Mme Lachapelle décrit très bien le mode, suivant lequel les bras se dégagent par les seules forces de la nature, et en déduit, pour l'extraction, des règles excellentes. Elle connaît les avantages du dégagement de l'enfant, quand il ne s'engage que par un seul pied, et recommande chaudement ce mode d'accouchement. Elle dit que les accouchements par le siège ne sont pas si dangereux qu'on l'avait cru jusqu'alors, et montre que la plupart se terminent par les seules forces de la nature.

Dans les présentations pelviennes (Mém. IV) elle rejette complètement l'emploi du forceps, que Levret avait recom-

mandé, elle craint qu'il en résulte des lésions des organes abdominaux. Ce qu'elle dit sur les présentations transversales porte l'empreinte d'une grande expérience et d'une étude sérieuse de cette anomalie de la parturition. « Jamais le fœtus n'est placé transversalement, il est toujours placé diagonalement, et c'est toujours, en fin de compte, l'épaule qui s'engage avec ou sans procédence du bras ». Elle a observé la version spontanée dans ce mode de présentation : la puissance de la matrice agit essentiellement sur le siège et le pousse vers l'orifice ; ce n'est que bien rarement que l'accoucheur peut espérer ce changement de présentation, car l'enfant succombe presque toujours. Mme Lachapelle pose aussi très nettement les indications de la version podalique (elle rejette complètement la version céphalique), et les conseils, pour pratiquer cette opération, prouvent qu'elle était passée maîtresse dans son exécution. Elle donne également d'excellents signes pour diagnostiquer une implantation du placenta sur l'orifice.

« Dans cet accident enseigne-t-elle, la grossesse arrive rarement à terme. Quand l'orifice n'est que peu dilaté, il faut rejetter l'accouchement forcé, bien qu'il soit tant prôné » ; elle attend tout du tamponnement ; l'accouchement par la version ou par le forceps ne devant être pratiqué que quand l'orifice est suffisamment dilaté. Et après la version, quand le siège aura été amené jusque dans les parties génitales il ne faut pas se hâter.

Dans les éclampsies la célèbre praticienne recommande beaucoup les saignées et l'application des compresses froides sur la tête de la parturiente (mém. 7). Elle expose très bien les obstacles à l'accouchement qui peuvent être occasionnés par le bassin (mém. 9). En cette occurence l'accouchement prématuré artificiel est rejeté et appelé par elle « avortement artificiel ». Elle n'est pas partisan de l'opéra-

tion césarienne qu'elle désigne comme une opération cruelle et funeste.

Ce livre a exercé une grande influence. Fr. C. Naegelle qui l'a analysé et apprécié dans le 5e volume des Heidelb. Jahrb. d. Litter, 1823, (tirage à part, Heidelb. 1823) en « déférait en toute circonstance à l'autorité de Mme Lachapelle ou l'invoquait » (1). Aussi, une traduction allemande du premier volume parut à Weimar, 1826, in-8°.

Siebold, dont la compétence ne saurait être ici discutée, juge cette femme de la façon suivante : « Nous ne croyons pas aller trop loin en proclamant que l'ouvrage de Mme Lachapelle est un des plus remarquables de la littérature obstétricale française. Dans sa spécialité, elle a fait réaliser de fort grands progrès, et ses mérites ont été à juste raison appréciés hautement ».

A côté de cette femme remarquable, il faut ranger Mme Boivin.

Marie Anne Victoire Boivin, née Gillain, vit le jour à Montreuil près de Versailles le 9 avril 1773. Elle fut placée chez les religieuses de la Visitation de Marie Leszczynska qui développèrent dans la jeune fille les heureuses facultés qu'elle avait reçues de la nature pour les sciences et les arts. Pendant la Révolution elle se réfugia auprès d'une parente, supérieure des hospitalières d'Etampes, et là elle profita de quelques leçons d'anatomie et d'accouchements qui lui furent données par le chirurgien de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Revenue auprès de ses parents en 1797, elle épousa Louis Boivin, sous-chef aux Bureaux des domaines nationaux, qui la laissa bientôt veuve avec une fille. Voulant utiliser les connaissances qu'elle avait acquises à Etampes, elle entra à la Maternité comme élève sage-

1. J. Bourdon, p. 27 : o. c., p. 465.

femme, et une singulière conformité dans la destinée l'unit bientôt d'amitié avec Mme Lachapelle qui lui fit prolonger son séjour dans l'établissement. Enfin, Mme Boivin avait reçu son diplôme en 1800, et s'était fixée à Versailles pour y exercer son art ; quand la mort de sa fille lui fit prendre ce séjour en horreur et elle se décida à retourner à la Maternité (1801) où elle remplit pendant onze années la place de surveillante en chef. Mais la réputation dont elle jouissait, le succès du Mémorial des accouchements, amenèrent plus que du refroidissement entre elle et Mme Lachapelle. La conséquence fut la suppression de la place de surveillante en chef et Mme Boivin fut congédiée sans qu'on lui accordât la retraite à laquelle les règlements lui donnaient droit. Elle dirigea ensuite pendant quelques années l'hôpital général de Poissy, mais cet établissement ayant été transformé en maison de détention, elle entra, en 1819, à la maison de santé comme surveillante en chef. Elle y pratiquait les accouchements aux misérables appointements de 350 fr. par an, gages d'une servante ! Et pourtant Mme Boivin refusa les offres brillantes de l'impératrice de Russie, ne voulant pas quitter la France, comme elle refusa la place de sage-femme en chef de la Maternité à la mort de Mme Lachapelle a qui elle avait juré qu'elle n'accepterait jamais sa place !... Enfin épuisée par l'âge et le mauvais état de sa santé, Mme Boivin obtint à grand'peine, après 35 ans de service une pension de 600 francs qui chaque année était remise en question. C'est à cette munificence de l'administration et à un supplément de 500 fr. chacun que lui firent les ministères de l'intérieur et de l'instruction publique, qu'elle dut de ne pas mourir de faim et de misère (1)...

Mme Boivin mourut le 16 mai 1841.

1. Beaugrand, p. 29 : Mme Boivin (dict. Dechambre).

Mais les vicissitudes du sort presque impitoyable pour Mme Boivin, n'ébranlèrent pas son âme. Douée de grandes qualités de cœur et d'un esprit élevé, elle supportait tout avec résignation et ne vivait que pour la science. Car, en effet, cette dame fut au nombre de celles en qui une intelligence puissante semble légitimer l'ambition, cette ambition de gloire que de grands succès peuvent absoudre, mais qu'ils ne satisfont peut-être jamais. Mme Boivin eut le mérite de se concilier cette renommée, mais au détriment de sa santé et en abrégeant sa vie, où la célébrité prit tristement la place du bonheur.

Malgré tout, quoique femme savante et femme très occupée, Mme Boivin n'avait pas entièrement renoncé aux agréments de son sexe. Elle savait causer, conter, plaisanter ; elle conversait avec bonhomie, quelquefois même avec esprit. Jamais elle ne manquait de naturel (1).

En 1812, Mme Boivin publia un traité d'accouchement intitulé : « *Mémorial de l'art des accouchements*, etc. », Paris, 1812, 8°. Il eut des éditions successives en 1824 et 1837, et fut traduit en italien (Milan, 1822), et en allemand (Cassel et Marbourg, 1829). En vertu d'une ordonnance du 12 septembre 1812, ce livre fut admis parmi ceux qui devaient être distribués aux sages-femmes et aux élèves de la maternité.

Le « Mémorial » dont le but principal était de satisfaire au besoin pressant d'un manuel pour les sages-femmes fut bientôt suivi d'autres œuvres.

En 1818, la société de médecine de Paris proposa aux auteurs médicaux français une question des plus importantes, à savoir : *Déterminer la nature, les causes et le traitement des hémorragies internes de l'utérus, qui sur-*

1. Bourdon : o. c.

viennent pendant la grossesse, dans le cours du travail et après l'accouchement.

Mme Boivin fut de ceux qui entreprirent de résoudre cette question. Elle s'en était déjà occupée, car la même année (1818) elle avait publié une traduction du « *Nouveau traité des hémorragies de l'utérus*, des deux médecins anglais Rigby et Duncan, et l'avait fait précéder d'une notice historique sur le traitement des hémorragies utérines ». Une lettre de M. Chaussier sur la structure de l'utérus complétait l'ouvrage.

Donc elle envoya à la Société de médecine un mémoire et eut le plaisir de le voir couronner. Le rapport de la commission sur ce mémoire contient un passage qui mérite d'être rapporté.

« En général — y lit-on — ce mémoire est rédigé avec soin, il brille surtout par un esprit d'ordre et une méthode qui méritent de grands éloges. Mais, l'auteur s'est un peu trop arrêté aux généralités. Aussi, notre commission a-t-elle jugé que ce médecin (l'auteur ne s'est fait connaître qu'après la publication du rapport), en ne traitant pas d'une manière spéciale des hémorragies utérines internes, n'a pas entièrement répondu aux vues de la Société. Elle vous propose néanmoins de lui accorder une médaille d'émulation en argent, son mémoire annonçant un homme instruit et très capable de mieux faire encore, si l'arène s'ouvrait pour une nouvelle lutte » (1).

Nous avons souligné ces quelques lignes qui se rapportent au *médecin* auteur du mémoire. En effet, ce fut une université allemande qui conféra plus tard à Mme Boivin le titre de docteur en médecine ; mais le jugement de la commission, qui ne connaissait d'ailleurs pas l'auteur, était comme un prélude à cette distinction.

1. Mémoire sur les hémorragies utérines, Paris, 1819, p. 7-8.

La remarque que les membres de la commission avaient faite eut sur Mme Boivin une heureuse influence. Désormais, elle évita de se renfermer exclusivement dans les généralités et consacra aux observations cliniques une place honorable dans ses œuvres. Ces récits si nombreux de faits cliniques font que les œuvres de Mme Boivin peuvent être lues et relues avec beaucoup d'intérêt encore de nos jours.

Le mémoire sur les hémorragies utérines parut en 1819, augmenté d'une traduction (de l'anglais) des aphorismes d'Andrew Blake sur les hémorragies utérines. En 1825, Mme Boivin traduisit encore une œuvre médicale anglaise, ce sont les « Recherches, observations et expériences sur le développement naturel et artificiel des maladies tuberculeuses », de Barron.

En 1827, elle publia « *Nouvelles recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la môle vésiculaire ou grossesse hydatique.* C'est un excellent traité où l'auteur détermine avec beaucoup de sagacité la véritable nature de cette anomalie. Si d'un côté les recherches personnelles de Mme Boivin dénotent un esprit mûr, d'autre part, l'érudition de l'auteur mérite d'être relevée. Les ouvrages latins, anglais, italiens lui sont aussi familiers que les ouvrages français, et elle connaît non seulement les écrivains contemporains, mais aussi ceux du XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle.

Vers ce temps, l'Université de Marbourg appréciant ses mérites scientifiques, lui octroya le titre de docteur en médecine « *Honoris causa* ».

Ce fut une grande joie pour elle. Une autre distinction à laquelle elle attacha beaucoup de prix était la flatteuse invitation de Dupuytren, qui l'avait choisie pour assister sa fille, la comtesse de Beaumont. Elle se montrait fière des suffrages d'un pareil homme, qui disait d'elle : qu'elle

avait « un œil au bout du doigt ! » et quoique déjà atteinte de la première attaque de paralysie, elle ne put refuser.

Emue par le témoignage d'estime des professeurs allemands, elle leur dédia un mémoire qui justifiait parfaitement sa nomination. Il porte le titre : « *Recherches sur une des causes les plus fréquentes et la moins connue de l'avortement, suivie* (p. 177-205) *d'un mémoire sur l'intro-pelvimètre ou mensurateur interne du bassin, couronné par la Société royale de médecine de Bordeaux* (Paris 1828).

Cette cause des avortements suivis souvent de mort, ce sont les maladies des annexes de l'utérus, « maladies se rencontrant plus souvent qu'on ne pense chez de jeunes sujets » (1). L'affection reste longtemps stationnaire, puis, au moment de la grossesse, elle prend un développement démesuré et des plus néfastes.

C'est un grand mérite pour Mme Boivin d'avoir attiré l'attention des praticiens sur ce rapport entre les avortements et les inflammations des annexes. Avant elle la science ne possédait que trois ou quatre observations de ce genre ; Mme Boivin les consigne avec soin (Nauche, Danville) et en augmente considérablement le nombre (2).

A son époque on n'était pas encore assez hardi et l'antisepsie étant inconnue il n'en pouvait pas être autrement pour procéder aux opérations sanglantes dans les annexes. Le traitement mercuriel donnait quelques résultats et c'est lui que recommande notre doctoresse. Mais, comme si elle voulait montrer des voies nouvelles à la chirurgie, elle termine son mémoire par une traduction de la « lettre du Dr américain Smith sur l'extirpation de l'ovaire suivie de succès » empruntée à la Médico-chirurg. Review de juin 1826.

1. p. 170.
2. Le nombre des observations à elle se monte à 13.

L'instrument dont la description vient ensuite a été construit sur ses indications en 1825. C'était en ce temps un des meilleurs speculums. On doit également à Mme Boivin l'invention de l'embout, petit instrument qui évite les douleurs provoquées par l'introduction du speculum vide.

En 1828, le savant hollandais de Leyde, Dr G. Salomon publia une « Observation sur un cas de rétention du placenta suivie de son absorption spontanée ». Elle excita la curiosité des accoucheurs français et l'amie de Mme Boivin Mme Ve Wyttenbach de Leyde, docteur en philosophie de Marbourg, en entreprit la traduction. Elle parut en 1829.

Mme Boivin qu'intéressait cette question accompagna la traduction d'un commentaire critique. Elle ne partage pas l'avis du Dr Salomon, et, après avoir passé en revue encore trois autres cas, décrits auparavant par Noegellé, elle conclut :

« Considérés attentivement, les faits que nous venons de retracer suffisent-ils pour faire admettre l'absence du placenta? Nous ne le pensons pas. Cependant, il faut avouer qu'il est des circonstances qui permettraient de croire à la réalité de ce phénomène ; c'est dans le cas de certains vices de conformation du placenta ; et ce cas n'a été ni prévu, ni indiqué par les Drs Noegellé et Salomon ». Elle le définit de plus près (1) :

« Quelquefois, mais rarement, les vaisseaux du cordon ombilical se subdivisent dans une masse de tissus rouge gélatiforme ; d'autres fois encore, les vaissaux ombilicaux, au lieu de terminer leurs divisions en houppes vasculaires, se prolongent dans toute l'étendue du sac fœtal, de sorte que le placenta dépourvu de son parenchyme est presque entièrement membraneux et parfois tellement mince que

1. O. c. p. 12.

quelques-uns, pour qui cette disposition était inconnue, crurent à la possibilité de l'absence du placenta (par exemple Conby cité par Salomon). Sur quoi, elle communique trois observations recueillies par elle, l'une au mois de juin 1820 en présence du baron Dubois, les deux autres en présence du professeur Duméril. Nous pourrions rapporter ajoute-t-elle, encore quelques exemples d'expulsion spontanée du placenta à l'insu de l'accoucheur et des personnes qui donnaient le soin à la parturiente.

Je sais bien que les surfaces séreuses ont la propriété d'absorber les corps étrangers d'un certain volume et d'une certaine densité (les parties musculaires du fœtus sont absorbées dans l'utérus membraneux des mammifères comme la vache) ; mais, les éléments de l'utérus humain ont-ils été les mêmes propriétés ?

« Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a beaucoup de danger à adopter avec trop de précipitation ces idées d'absorption du placenta, ce serait favoriser l'incurie et l'ignorance qui ne manqueraient pas de s'autoriser de ces exemples pour abandonner la délivrance à la nature, lorsqu'il faudrait l'aider par tous les moyens dont l'art peut disposer avec fruit dans ces cas importants.

Avec un peu de reflexion sur ces faits, le merveilleux disparaît et ces cas n'ont plus rien qui doive étonner ni ceux qui en ont donné l'histoire ni ceux qui l'auront lue (1). »

Huit ans avant sa mort Mme Boivin publia avec son parent Dugès, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, un ouvrage en deux volumes « Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes », 2 volumes in 8, *1833* avec atlas in 4, contenant quarante et une planches gravées et coloriées représentant cent seize figures avec explication,

1. O. c, p. 25-26.

Le nom d'auteur est suivi des titres que voici : Mme Boivin, docteur en médecine, décorée de la médaille d'or du mérite civil de Prusse.

La qualification que les auteurs donnent à ce travail n'est pas une expression vaine et destinée seulement à le présenter sous des auspices plus favorables ; il la mérite parce qu'il est « entièrement déduit de l'observation ». On n'y trouve point de longues discussions théoriques ni ces assertions « sans autre fondement que des probabilités ». Bref[s] et réservés pour tout ce qui est rare, incertain et conjectural, les auteurs donnent aux maladies les plus fréquentes, à celles dont le diagnostic est le plus important et le plus difficile, à celles dont le traitement et ses divers modes peuvent être discutés d'après les résultats de l'expérience, toute l'extension nécessaire pour les rendre plus profitables au lecteur. Pour la même raison, l'anatomie et la physiologie contenues dans cet ouvrage sont restreintes aux considérations directement applicables à la pathologie et à la thérapeutique.

Aussi bien, Mme Boivin qu'A. Dugès se basent sur des fait personnels.

En sa qualité de sage-femme surveillante en chef de la Maison royale de santé, depuis bien des années, Mme Boivin n'avait cessé de recueillir tous les faits de ce genre qui se sont succédé sous ses yeux ; tout son temps, toute son attention y ont été consacrés. Durant la vie des malades tous les moyens possibles d'exploration ont été appliqués, toutes les méthodes raisonnables de traitement essayées et leurs effets constatés et comparés avec exactitude et impartialité. Après la mort, le cadavre a toujours été examiné avec soin quand l'autopsie a pu être faite, la figure, la position, la coloration des parties ont été aussitôt reproduites par une peinture fidèle exécutée par Mme Boivin elle-même

pour plus de certitude. Aussi, est-ce à elle qu'appartient entièrement la production des figures de l'atlas et la presque totalité des observations particulières. Pour cette raison l'on s'est contenté d'indiquer dans cette portion de l'ouvrage par une marque spéciale (D) les contributions du Dr Dugès. Dans le texte théorétique les remarques spéciales à un des collaborateurs sont marquées B ou D.

D'où vient cette association ?

Mme Boivin ayant recueilli, de véritables richesses au point de vue gynécologiques et cependant craignant trop de se hasarder dans un domaine aussi vaste, le Dr Dugès l'avait exhorté à prendre du courage, il lui promit son appui s'il lui était quelquefois nécessaire et ainsi, c'est grâce à sa serviabilité, que l'excellent traité put voir le jour.

Le traité pratique des maladies de l'utérus débute par une introduction contenant les notions anatomiques et physiologiques nécessaires à l'intelligence du reste. On y a joint les préceptes généraux relatifs aux divers moyens d'exploration propres à éclairer le diagnostic des maladies de l'utérus et de ses annexes. Vient ensuite le corps de l'ouvrage, divisé en deux parties, l'une pour les affections de l'utérus l'autre pour celles de ses annexes. Dans cette dernière (1) les subdivisions sont tracées d'après l'ordre anatomique (ovaires, trompe, vagin, vulve). Il n'en est pas de même dans la première partie : « séparer les maladies du corps et du col de la matrice c'eût été tomber dans des incertitudes et des redites perpétuelles » ; donc l'essence même des affections morbides a servi de base aux distributions secondaires. De là le partage du sujet en plusieurs sections dont chacune renferme, du moins pour la plupart, plusieurs chapitres particuliers.

1. T. II, p. 505-670.

C'est ainsi que la deuxième section, consacrée aux modifications dans la position de l'utérus, contient six chapitres distincts :

1 Généralités, 2 Prolapsus, 3 Antéversion, 4 Retroversion, 5 Hernies, 6 Fixité anormale de l'utérus. La troisième section est consacrée aux altérations de forme et de volume de l'utérus, la quatrième à la « distension de l'utérus par des corps étrangers » (môles, calculs), la cinquième aux « excroissances et dégénérescences (cancers, stéatomes, tumeurs fibreuses pediculées et non pédiculées, cancer « tubereux », « ulcéreux », « fongueux » et « hématodes », la sixième (II volume) aux phlegmasies aiguës et chroniques de l'utérus, la septième aux troubles de la menstruation, et la huitième aux névroses utérines (hystérie, hystéralgie, nymphomanie).

Comme dans tous les travaux de Mme Boivin postérieurs à 1819, les observations constituent la partie de beaucoup la plus considérable du volume. Aussi le «Traité pratique» en est-il très riche. Mme Boivin avait fait choix pour cet ouvrage de 7178 cas observés par elle entre 1819 et 1831 !

Mme Boivin était la femme véritablement médecin des temps modernes. En Allemagne, elle avait des partisans exclusifs parmi les grands accoucheurs de cette contrée. Ainsi Busch, par exemple, suivait littéralement les préceptes de madame Boivin. Au dire d'un de ses contemporains, Isidore Bourdon, membre de l'académie de médecine de Paris, si elle « excellait, hors de toute rivalité, pour la théorie, Mme La Chapelle l'emportait sur elle, comme praticienne, par son habileté manuelle et sa présence d'esprit. Mais, si celle-ci était un meilleur opérateur, une accoucheuse plus adroite et plus habile, Mme Boivin, en revanche, était un meilleur médecin ; et, plus prévoyante quant aux suites, plus pénétrante quant aux conjectures, plus investi-

gatrice dans la recherche des causes, elle était douée de plus de profondeur et de plus de sagacité : son esprit avait évidemment une plus haute portée » (1).

Elle était membre de la société médicale d'émulation, de la société de médecine pratique et de l'Athénée des sciences et des arts, correspondante de la société de médecine de Bordeaux, de l'Académie de médecine et des sciences naturelles de Bruxelles et de Bruges, docteur de l'université de Marbourg. Elle avait également conçu l'espoir d'être un jour associée, par dérogation expresse aux règlements et aux coutumes, à l'Académie royale de médecine. Déjà même cette candidature paraissait en voie de succès ; quand les intrigues, moins encore que la prudence, la firent échouer (2). Mme Boivin vengea sa vanité blessée en disant sans trop de malices : « Les sages-femmes de l'Académie n'ont pas voulu de moi ! »

A côté de ces deux esprits le rôle de trois doctoresses en obstétrique allemandes paraîtra plutôt effacé. Nous leur consacrerons cependant quelques lignes.

La première est Régine Josèphe von Siebold, née Henning, originaire de Darmstadt mariée en secondes noces avec le Dr Damien von Siebold. Elle se voua en partie par vocation intérieure, en partie par désir d'aider son mari et d'augmenter les revenus de sa famille, à l'art des accouchements. Elle alla au printemps 1807 à Wurzbourg, y fréquenta les cours de physiologie et d'obstétrique, des maladies des femmes et d'enfants, jouit après son retour en automne de l'enseignement de son mari et se présenta ensuite à l'examen pratique de sage-femme. Le collège médical de Darmstadt la reconnut comme « parfaitement habile et instruite » et depuis ce temps Mme Siebold exerçait son art avec le

1. Bourdon, o. c. p. 465-6.
2. Bourdon, o. c.

plus grand succès. Le 6 septembre 1819 l'université de Giessen lui conféra le diplôme d'honneur de docteur en obstétrique (1).

Sa fille du premier lit, Charlotte Heiland, appelée cependant plus souvent Charlotte Marianne von Siebold (née en 1761), partagea avec sa mère la renommée et les talents. Elle se préparait à la carrière scientifique dès sa jeunesse : à l'âge de seize ans elle commença à apprendre la science des accouchements sous la direction de sa mère et de son beau père. En 1812, elle s'inscrivit à l'université de Göttingen et y étudia non seulement l'obstétrique sous Osiander, mais aussi l'anatomie, la physiologie, la pathologie. Après son retour, elle se présenta à Darmstadt à l'examen d'obstétrique. En 1817, elle alla à Giessen, y passa un nouvel examen devant la faculté, défendit nombre de thèses et fut proclamée, le 20 mars *1817* docteur en obstétrique. Pour satisfaire complètement aux prescriptions académiques, elle écrivit en allemand une dissertation sous le titre : « über Schwangerschaft ausserhalb des Uterus und über graviditas abdominalis insbesondere » (Sur la grossesse extrautérine et surtout sur sa variété abdominale) où elle montra une connaissance très parfaite du sujet. En 1823, elle publia encore un article de polémique contre un travail du Dr Wedekind publié dans le VIII volume des « Jahsbücher der Medicin und Chirurgie » (2).

Elle épousa le Dr Heidenreich et mourut en 1859.

Le 25 mai 1847, Mme Thérèse Frei, née Hüter, exerçant

1. Harless, p. 278-290.

2. Harless : o. c., p. 280-281. J. Dubuc se trompe donc en assurant qu'au commencement de ce siècle les filles de l'illustre C. von Siebold Régine et Charlotte, ont acquéri le grade de docteur en médecine et ont été admises à l'exercice régulier. Régine était en outre, comme nous l'avons vu, la femme de Siebold (J. Duboc : Fünfzig Jahre Frauenfrage, Leipzig, 1896, p. 118).

à Darmstadt, fut promue de même que les précédentes docteur en obstétrique (Dr. der Geburtshülfe).

Nous terminerons ce chapitre par un aperçu biographique de la Polonaise Marie de Colomb, grâce à laquelle l'hydrothérapie, cette méthode si longtemps méconnue par les savants et employée empiriquement par Priessnitz, entra dans la science.

Marie de Colomb naquit le 16 juillet 1808, à Varsovie. Elle provenait d'une famille huguenote qui fut exilée de France, par suite de la révocation de l'Edit de Nantes, et qui trouva l'hospitalité en Pologne. Dès l'âge le plus tendre, elle éprouva de grandes douleurs physiques. D'abord elle fit une chute qui courba son épine dorsale, circonstance qui l'obligea à passer dix années dans divers établissements orthopédiques. Peu après ce premier malheur, il lui arriva celui d'être échaudée sur tout le corps par de l'eau bouillante.

Ces accidents délabrèrent complètement une santé déjà bien débile. En vain, son père consulta les médecins les plus renommés de Posnanie (Posen) et de Berlin, en vain se soumit-elle au traitement des médecins de Breslau, où son père, après la révolution de Pologne, s'était retiré pour y mourir presque immédiatement du choléra. Son état empirait de jour en jour, et enfin, on lui déclara que son mal était incurable, qu'elle était attaquée d'un cancer et devait patiemment se résigner à la mort. Au lieu de se soumettre à cette décision, Marie, suivant les conseils de sa sœur Amélie, se rendit à Grafenberg, chez le célèbre Priessnitz pour essayer de l'hydrothérapie.

Priessnitz ne lui donna nulle espérance; il lui conseilla seulement d'essayer son traitement; mais, au bout d'une année de traitement, la maladie avait beaucoup empiré.

Néanmoins, après deux années, elle en était revenue à son point de départ et à la fin de la troisième année, elle se sentait considérablement mieux, et pour ainsi dire guérie. Dès le premier moment de sa convalescence, elle prit la résolution de seconder l'œuvre de Priessnitz. Le nombre des visiteurs venant à Grafenberg comme au Lazaret du monde, devenant de plus en plus considérable, Priessnitz employa Marie et sa sœur en qualité d'interprète auprès des malades français et polonais, c'est de cette manière qu'elle put satisfaire à son désir d'activité.

Après qu'elle eut ainsi passé six années entières à Grafenberg, d'abord comme interprète, ensuite comme aide de Priessnitz et qu'elle eut elle-même traité des malades à ses risques et périls, le fondateur de l'hydropathie l'envoya à Berlin, où le choléra faisait alors de terribles ravages, pour y prouver que sa méthode était efficace contre cette affreuse maladie.

C'était en 1848. Marie de Colomb prouva qu'aucun des malades traités par elle et par Priessnitz n'était mort, et pourtant les médecins de Berlin lui refusèrent l'entrée de l'hôpital des cholériques, malgré l'autorisation expresse de M. de Ladenberg, ministre des affaires médicales.

Elle fut presque découragée par cette opposition impitoyable des médecins, mais elle parvint à obtenir une seconde audience du ministre et lui demanda la permission de fonder un institut hydropathique pour confirmer la vertu de l'eau froide employée comme moyen curatif. Le ministre promit son appui à condition qu'elle prouvât son aptitude devant une commission scientifique.

Marie partit aussitôt pour Breslau, où elle devait passer l'examen. Bien que la commission fût complètement opposée au principe même de l'hydropathie, cependant elle ne put s'empêcher de reconnaître que Marie de Colomb possé-

dait toutes les connaissances nécessaires pour le traitement des malades. En vertu du certificat elle obtint l'autorisation qu'elle demandait, et, en 1850, elle fonda à Görbersdorf, près de Muldenburg, en Silésie, dans les montagnes des Sudètes, un institut hydropathique. Comme programme de son établissement, elle fit paraître un livre intitulé : « Sur Priessnitz et l'hydropathie à Grafenberg » (Vincenz Priessnitz und dessen Wasserheilmethode in Gräfenberg. Breslau 1850).

Les clients d'un institut où l'eau servait de moyen de guérison furent principalement les malades qui avaient été abandonnés par tous les médecins et même ceux qui, la première année venant à Gorbersdorf, avaient été refusés par Priessnitz comme incurables. Dans ces conditions-là, la tâche était bien difficile, mais les résultats n'en furent que plus magnifiques; des personnes malades depuis 10 ou 15 ans, furent rétablies complètement dans l'espace de 4 ou 5 mois, après avoir été abandonnées par tous les médecins et par Priessnitz lui-même.

Les cures étaient certainement merveilleuses, et Marie de Colomb guérissait non seulement les malades que Priessnitz n'osait pas traiter lui-même, mais encore elle n'employait que deux ou trois mois, alors que son maître avait employé un même nombre d'années ; cependant les visiteurs étaient peu nombreux. Une des raisons de ce peu d'empressement était sans aucun doute l'isolement de Görbersdorf, mais il faut dire aussi que l'entreprise de Marie rencontra une vive opposition. « Les médecins se doutaient avec raison du danger dont les menaçait l'hydropathie pratiquée d'une manière scientifique. D'un autre côté les hommes de tous les partis voyaient d'un mauvais œil la réussite d'une dame dans une œuvre aussi indépen-

dante (1) ». Que ce soit cette cause ou bien une autre qui ait prévalu, le résultat n'en resta pas moins le même ; Görbersdorf ne fut pas apprécié comme il le méritait.

Mlle de Colomb employa les loisirs qui lui furent laissés à répandre la connaissance scientifique de la doctrine de l'hydropathie. C'est de cette époque que date son second ouvrage, la *Justification de l'hydropathie au point de vue scientifique* (Die Berechtigung der Wasserheilmethode vom wissenschaftl. Standpunkte aus, Berlin 1852), brochure dans laquelle elle a, dans un tout harmonique, réuni ses nombreuses expériences aux recherches des grands médecins de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et où elle a prouvé que l'hydropathie avait un plein droit au titre de méthode curative. Cet écrit a été bien diversement accueilli. Des esprits médiocres l'ont voulu rabaisser à tout prix, et lui contester toute espèce de mérite (peut-être parce qu'ils en soupçonnaient la valeur), tandis que de grands savants exprimaient leur approbation, sinon leur admiration. C'est le cas de nommer ici les deux illustres savants, Nies V. Esembrock et Jean Müller. Müller, le plus grand physiologue de son siècle, dans une lettre adressée à Marie de Colomb, reconnaît que l'hydropathie a justifié ses prétentions et que l'auteur a réussi à la légitimer scientifiquement. Depuis la décision prononcée par ces deux grands penseurs la période empirique de l'hydrothérapie s'est terminée avec Priessnitz, et sa période scientifique a été ouverte par Marie de Colomb.

Malgré une opposition qui peut mériter le nom de machinations, Mlle de Colomb trouva un appui dans le public éclairé, si bien que beaucoup de médecins furent obligés de

1. Jeanne Deroin : Marie de Colomb in Almanach des femmes. Londres 1852.

der aux sollicitations de leurs malades et de les traiter ar l'hydrothérapie a leur manière bien entendu.

La brochure de Mlle de Colomb (publiée en allemand) fut appréciée, que six mois après son apparition, elle était aduite en polonais (1).

Huit ans plus tard elle publia encore une dissertation sur hydrothérapie et c'est le dernier travail que nous connais-ons de Marie Colomb. Il est écrit aussi en allemand et orte le titre suivant : Soixante-trois formules hydrothérapi-ues contre toutes les maladies des nerfs et des sucs vitaux. Wasserheilmittel in 63 Wasserheilformeln gegen alle Ner-en-und Säfte krankheiten 8°, 64 p. Berlin 1860).

Aujourd'hui oubliée, cette dame a cependant des mérites éels dans la thérapeutique.

A cette série de femmes nous ajouterons la Hongroise Iarie Comtesse von Zay, née Comtesse von Calisch, dont le ôle fut sûrement très mince, mais à laquelle Harless a ru cependant devoir consacrer, quelques mots (2). Née n 1779, elle s'enthousiasmait dès sa prime jeunesse pour 'histoire et pour la médecine. La médecine l'intéres-ait non seulement au point de vue thérapeutique, mais ussi au point de vue pratique, et la compassion pour es souffrances humaines la soutenait dans ses efforts. Sa nère préparait volontiers des médicaments aux malades nécessiteux et Marie l'y aidait. Aussi, venait-on de très oin consulter les deux femmes fixées au centre de la Hongrie. Cette prédilection pour l'art de guérir ne quitta pas Marie après son mariage, au contraire, au fur et à mesure qu'elle devenait plus âgée, elle enrichissait son savoir et put, grâce à lui, guérir ou soulager des centaines de malades. Vers 1820 elle se mit à étudier les problèmes

1. Jeanne Deroin o. c.
2. Harless 284-6.

du magnétisme. En 1830 elle vivait encore avec son mari à Ugrocz en Hongrie et s'occupait de jardinage et de la botanique médicale.

CHAPITRE XX

Les femmes sur les champs de batailles

(FRANCE, ALLEMAGNE, POLOGNE, ANGLETERRE. MISS NIGHTINGALE).

Les femmes dont nous venons de parler, représentent un groupe dont le caractère commun est de travailler à l'abri des ouragans guerriers qui exercèrent tant de ravages en Europe de 1789 à 1848. Mais, il en est d'autres qui furent justement attirées par le échos de ces terribles tempêtes. Les gémissements et les plaintes des blessés et des mourants les appelèrent sur les innombrables champs de batailles et leur rôle humble fut désintéressé et héroïque ! Voulant nous limiter aux femmes médeciennes et aux femmes qui ont contribué au progrès des sciences médicales nous nous sommes abstenu, quoiqu'à regret, de parler des femmes qui ont rendu des services avant 1789. Si aujourd'hui, nous rappelons les soins donnés aux malades par les femmes de la Révolution et du XIXe siècle, c'est que ces soins ont pu servir plus tard d'argument très éloquent à celles qui voulaient obtenir l'admission à la profession médicale.

En outre, l'une d'elles, Mlle Nightingale a même contribué beaucoup à l'amélioration des soins à donner aux blessés ou aux malades ; et, son nom est depuis longtemps inscrit parmi ceux des réformateurs médicaux.

Dans les dernières années du XVIIIe et, les premières du XIXe siècle beaucoup de religieuses se consacrèrent au trai-

tement des blessés. Il faut reconnaître qu'elles étaient à la hauteur de leur tâche. Une de celles qui s'y sont distinguées le plus fut la sœur Biget de l'ordre des Visitandines. Chassée de son couvent par la Révolution, elle s'établit à Besançon, où ses œuvres de charité la firent bientôt connaître. Elle soignait alors les prisonniers de guerre que l'on envoyait dans cette ville.

En 1814, à l'âge de 66 ans elle suivit les armées de Napoléon, parcourant les champs de bataille, secourant au milieu de la mitraille, tous les blessés, sans distinction d'amis et d'ennemis.

Son nom devint populaire. Elle fut nommée chevalier de la Légion d'honneur. Les rois de Prusse et d'Espagne, les empereurs de Russie et d'Autriche lui envoyèrent des médailles et des décorations. Des sommes considérables lui furent données, mais elle ne s'en servit que pour soulager les malheureux et mourut pauvre à 76 ans (1).

Nous citerons une autre religieuse pleine de dévouement et de savoir médical, sœur Jeanne-Claire Massin, dont la vie fut « une épopée à la fois religieuse et militaire qui dura un demi-siècle » (2). Ce fut en 1814, que le dévouement de sœur Jeanne-Claire se manifesta avec le plus d'instensité et fut mis en lumière, malgré la modestie de l'excellente femme. Pendant sept mois consécutifs, elle disputa aux lois impérieuses du sommeil et du repos le temps nécessaire pour soigner de nombreux blessés confiés à sa sollicitude dans l'Hôtel-Dieu de Compiègne.

Mme Jeanne-Claire Massin, née à Langres, avait 43 ans lorsque Napoléon Ier lui offrit la croix. Elle la refusa en insistant avec fermeté pour que cette même croix fut reportée sur la poitrine d'un vieux soldat qui la veille avait

1. Guy : Les femmes françaises, p. 165-166.
2. Alesson . Les femmes décorées, Paris 1891, p. 71-72.

subi une amputation pénible. L'empereur lui donna satisfaction.

C'est en appréciant les mérites des ordres religieux féminins que Napoléon Ier leur donna la liberté complète de se consacrer à leurs occupations ; en outre, le 30 septembre 1807, il assura un appui matériel à l'ordre des sœurs de la charité.

Mais en même temps, parmi les femmes laïques émergèrent aussi des âmes compatissantes et dévouées. Telle fut, par exemple Marguerite Favret, veuve Meyer. En 1830, l'Académie française lui décerna un prix de 3.000 francs pour sa belle conduite pendant les sièges qu'eut à soutenir la ville de Belfort en 1813 et en 1815. Pour connaître de plus près les motifs de cette récompense flatteuse nous n'avons qu'à copier le rapport qui fut fait au sein de la haute assemblée par M. Parseval Grandmaison.

.... Sans fortune et sans autre ressource que son ardent amour pour l'humanité, Marguerite Favret est devenue la providence des malheureux dans la ville de Belfort.

« Une épidémie infestait les hôpitaux, où affluait un grand nombre de militaires malades et blessés amenés d'Allemagne.

« La veuve Meyer se dévoue pour les secourir ; tous les lits de douleur sont visités par elle ; tous les secours sont prodigués ; rien ne la rebute, ni le dégoût des plaies, ni le danger du séjour. Elle apparaît comme ange à tous les êtres souffrants, les console, les encourage, les assiste, et contribue à les guérir. Elle ne borne pas là ses efforts secourables ; pendant les sièges que subit la ville de Belfort, elle suit courageusement les sorties de la garnison ; on la voit sur les champs de bataille, pourvue de linge et de charpie, de remèdes et de rafraîchissements ; elle accourt partout où des blessures réclament sa présence.

« Elle ne distingue pas les amis des ennemis ; tout ce qui est homme, tout ce qui souffre a part à ses bienfaits. On la voit sans cesse étancher le sang, panser les blessures et s'empresser de transporter hors du péril tous ceux que la mort peut atteindre.

L'état le plus désespéré ne rebute point son infatiguable pitié ; et quand elle réussit, sa joie éclate au milieu des bénédictions de toutes les victimes qui sont sauvées par elle.

Un sort bien étrange échut à une autre femme française, Henriette Faber (1) qui se consacra aux soins des blessés. Née à Lausanne elle épousa un officier français qui fut tué à Wagram. Déjà, de son vivant, elle s'occupait activement de chirurgie ; mais après la mort de l'officier elle prit les vêtements masculins, se fit passer pour un homme, et sous le nom de Henri Faber, subit l'examen de chirurgien militaire. Comme tel, elle resta dans la Grande Armée, jusqu'à la guerre d'Espagne où elle fut faite prisonnière. Elle séjourna en Espagne jusqu'à la paix puis partit en 1818 pour l'île de Cuba comme médecin espagnol officiel.

Une jour elle y entendit dire quelques pas derrière elle : « ce doit être une femme ». Troublée et craignant de perdre son gagne pain elle rentre chez elle et propose à sa servante de se marier avec elle contre une bonne récompense. La servante qui savait que c'était une femme y consent, mais trahit bientôt, son état civil. Les pièces d'Henriette étant inscrites sous le nom de Henry Faber, il y avait falsification ; on lui intenta un procès et, en 1823, Henriette fut condamnée pour « sacrilège » à 10 ans de réclusion, et au

1. L'histoire d'Henriette Faber fut publiée pour la première fois en termes très brefs par L. Grasilier in Intermédiaire des chercheurs 1900, (7 mars) p. 394-5. Les communications personnelles de ce savant nous ont permis de la compléter.

bannissement. En 1825, Henriette fut transportée en Floride, là elle reprit son métier de chirurgien, fit fortune et finalement mourut sœur de la charité à la Veracruz.

On peut voir par cet exemple combien il était injuste de s'opposer à l'exercice de la chirurgie par les femmes. Une femme put passer ses examens, put exercer sa profession avec succès, mais pour cela elle fut obligée de cacher son sexe et s'exposa ensuite aux dangers de la condamnation la plus révoltante !

En Allemagne se rencontrèrent aussi des femmes de cœur. Mentionnons ici la serrurière viennoise Françoise Klähr. Après la bataille d'Austerlitz elle consacra toutes ses forces, aux soins des blessés. Avec sa fille, âgée de six ans, et avec ses employés elle soignait près de deux cents personnes. Elle fournissait aux malheureux soldats du linge, des habits, des vivres et même des médicaments les plus nécessaires. Ainsi, elle sauva la vie à beaucoup de malades (1) et

1. Les mémoires du général Thiebault, montrent combien les Autrichiens s'occupaient peu de leurs blessés. En 1805 — y lit-on — à quelques lieues de Wels, nous traversions une forêt dans laquelle on s'était battu deux jours auparavant ; des morts, des armes et des débris de charrettes et de voitures d'artillerie, épars dans la neige, rappelaient la lutte sur une grande lieue. Vers le milieu de ce champ de carnage, j'aperçus au bord d'une futaie une masure ; suivant mon habitude de fouiller tous les endroits où des soldats pouvaient se cacher, j'arrivai à la porte dont le battant était brisé et je me trouvai devant un homme qui me parut de proportion énorme, tête nue, couvert de lambeaux, les cheveux épars en grande partie collés, et le visage tout noir de sang figé ; il se traînait sur ses genoux, faute peut-être d'avoir encore une jambe, l'œil et la bouche profondément coupés d'un même coup de sabre. Il tendait vers moi ses deux grands bras, me fixant de son seul œil hagard et accompagnant la plus effrayante grimace d'un gémissement, d'un mugissement, d'un hurlement dont il est impossible de caractériser le son. Il était suivi par je ne sais combien d'autres blessés, tous Autrichiens, plus ou moins mutilés, abandonnés, et qui, au milieu des frimas, croupissaient là depuis deux jours, sans vivres, sans feu, alors qu'aucun secours n'aurait dû leur manquer, puisqu'ils étaient dans leur patrie. A la vue de ces malheureux, au spectacle si terrifiant du premier,

parvint même à rendre la liberté à quelques uns d'entre eux. En 1806, l'empereur François II lui conféra une médaille d'or.

Belle aussi fut la conduite de la femme du philosophe allemand Fichte. Lorsque après la bataille de Rotzbach tous les hôpitaux de Berlin étaient remplis de blessés elle demanda la permission de les soigner. Animée d'un feu sacré elle distribuait aux malades les aliments, les médicaments, les habits ; et en même temps, soutenait leur courage. Ce secours psychique était à son avis de la plus haute importance. Elle compatissait surtout avec les adolescents qui, minés de nostalgie, demandaient à mourir le plus tôt possible et repoussaient les aliments et les médicaments. Elle relevait leur état moral, venait causer avec eux, écrivait à leurs parents et leur en apportait des nouvelles. Le soir, après avoir passé la journée entière auprès des blessés, elle faisait des quêtes dans la ville pour avoir de quoi subvenir aux besoins des malades.

A Koenigsberg se distingua de la même façon la reine Louise. A Colberg, la veuve Schäfer s'est conduite d'une façon très héroïque. Cette initiative privée fit naître dans certaines âmes l'idée de la nécessité de former des associations consacrées aux secours des blessés. Elles étaient d'autant plus indiquées que les pays protestants manquaient des ordres religieux féminins qui brillèrent tant en France.

je fus bouleversé par une émotion comme jamais peut-être je n'en ai ressentie de pareille. Je tins pied cependant, je fis appeler le major du 36e régiment et je le chargeai de faire ce qu'il y aurait de possible, d'attendre avec une garde que, du premier village je pusse envoyer des voitures pour porter à ces malheureux quelques vivres, des effets de premier pansement, et les faire évacuer sur la plus prochaine ville, et je partis avec la conviction d'avoir fait ce que j'avais pu. Et cependant il est un visage qui m'est toujours resté présent, un œil qui semble me regarder, un cri qui retentit à mon oreille, et je suis encore poursuivi par l'image de ce lugubre tableau.

En 1813, fut fondée en Prusse l'association au nom un peu voilé de « Frauenverein zum Wohle des Vaterlandes. » (Société féminine pour le bien de la patrie); en 1814, en Bavière, « Frauenverein für die im Felde Erkrankten » et d'autres encore.

Après 1815, presque toutes ces sociétés furent dissoutes. Mais lorsque, en 1830, éclata la guerre entre le Royaume de Pologne et la Russie les femmes — cette fois naturellement les Polonaises — revinrent à leurs postes. La célèbre éducatrice des femmes polonaises Clémentine Hoffman, née Tanska (1798-1849, elle repose au Père-Lachaise) fonda le 29 décembre 1830 la célèbre « Société de bienfaisance patriotique des dames polonaises », à Varsovie, société qui rendit des services incalculables à la cause publique. Ce fut Clémentine Hoffman qui régla ses statuts, fixa ses séances, stipula ses ressources, et détermina ses travaux. Proclamée à l'unanimité présidente de la société, elle eut pour aides douze tutrices, qui s'obligeaient chacune à verser mensuellement dans la caisse de la société une offrande regulière. Chaque tutrice avait le droit de s'adjoindre un nombre illimité de compagnes qui, à leur tour, contribuaient pour une somme plus modique aux besoins de la société, et remplissaient les services de bienfaisance conjointement avec les tutrices. Les dames faisant partie de la société devaient en outre marquer leur présence aux séances par un don quelconque, fruit de leur travail ou de leurs épargnes. Bientôt les dames et les demoiselles, les mères et les filles, accoururent aux bonnes œuvres de la société fondée par Clementine Hoffman. Avant le commencement des hostilités, les soins de l'association furent dirigés sur l'équipement et les besoins des héros s'enrôlant sous l'étendard de la liberté, aux jours du carnage le rôle des dames sociétaires changea : elles se vouèrent avec une admirable sollicitude à la surveillance des hôpitaux.

Chaque tutrice choisissait son hôpital et présidait jour et nuit, elle et ses compagnes, au service intérieur. « Ce fut un spectacle sublime de voir ces femmes de tout âge et de tout rang, après avoir déposé leur or et leurs bijoux sur l'autel de la patrie, veiller au chevet des blessés et des cholériques, porter dans les dortoirs des aliments préparés chez elles et par elles, bander les plaies, étancher les blessures, présenter elles-mêmes les potions ordonnées, et distribuer dans cette enceinte de deuil et de mort quelques-unes de ces paroles qui consolent. Clémentine Hoffman surveillait tout, recevait des rapports réguliers de ses compagnes, improvisait des ressources et en réglait l'application. Elle se prodiguait, se dévouait la première, et se montrait partout à la tête de ses compagnes.

Pendant la durée de la Révolution, la société disposa de 4.000 fr. environ en argent comptant, et de deux fois autant en linge, charpie, habillements, médicaments, etc. Les nombre de ses membres s'éleva jusqu'à 400 ; il n'y eut pas jusqu'aux naïves et adolescentes élèves des pensionnats qui ne voulussent participer à l'œuvre patriotique de leur surintendante adorée.

Après la prise de Varsovie, un grand nombre de dames, forcées de ménager la position difficile de leurs maris, ayant quitté à regret la société, Clementine Hoffman les remplaça avec succès par d'autres dont la position était plus indépendante. Forcée de s'éloigner elle-même, elle ne voulut le faire qu'après avoir remis la présidence entre les mains de la respectable Mme Sowinska, veuve du général de ce nom, qui périt d'une mort si glorieuse à l'assaut de Varsovie. Dans la réunion qui précéda ses adieux, ses compagnes, les larmes aux yeux, lui offrirent, en signe de leur amitié et de leur respect, une bague en or avec cette inscription : La Société de bienfaisance patriotique de Varsovie, à sa tutrice en chef,

Cette bague portait une ancre et le millésime mémorable de 1831.

Une de ses collaboratrices, Claudine Potocka est vénérée encore de nos jours en Pologne comme sainte. Elle était, nous raconte son biographe (1), dans le grand duché de Posen quand la révolution du 29 novembre éclata. Aussitôt elle offrit à la cause nationale une partie de sa fortune, puis elle se rendit sur les champs de bataille pour panser les blessés et les consoler; elle avait ce grand courage de l'âme, qui donne de la force pour tous les devoirs de patience et de charité. C'est elle qui recevait le dernier soupir des mourants, pansait les plaies des blessés, portait des paroles de consolation et d'espérance. Quand le choléra commença a sévir, elle quitta les champs de bataille et se rendit dans les hôpitaux; toute frêle et d'une santé délicate, elle lutta contre le fléau sans manifester la moindre crainte : « Les médicaments offerts par sa main guérissaient plus promptement ; elle était, aux yeux des malades, investie d'un pouvoir surnaturel ; il est souvent arrivé que le cholérique rassuré par sa présence, échappait à la mort. Le soldat blessé étendu sur sa couche dernière, demandait à la voir, avant de fermer les yeux. « Que je la voie encore, disait-il et je mourrai en paix ». Claudine venait près de lui, et sa main dans celle du mourant, elle recueillait l'âme qui quittait ce monde. « Qu'elle vienne près de moi, disait un pauvre volontaire, et vous panserez mieux mes blessures ». Au plus fort de la fièvre, il avait reconnu, parmi les personnes qui soignaient les blessés, la consolatrice des souffrants et des affligés » (2). Claudine passait les nuits et les jours aux chevets des malades. Parmi les traits les plus

1. L. Chodzko : Claudine Potocka in « La Pologne illustrée » Paris.
2. Chodzko : o. c.

touchants de sa charité si tendre et si devouée, signalons les soins qu'elle prit d'un militaire amputé des deux bras. Elle le sauva au péril de sa propre sûreté, le fit transporter porter dans sa propre voiture, et le conduisit ainsi jusqu'à Dresde le soignant comme une mère.

En 1854 de nouveau, le dévouement d'une femme attira l'attention du monde civilisé.

C'était celle de Mlle Florence Nightingale.

Florence Nightingale naquit à Florence en l'année 1828 et reçut son nom de baptême en souvenir du lieu de sa naissance. Son père, d'une très ancienne et riche famille du Yorkshire, consacra son activité au soin de sa famille et au succès de toutes les idées généreuses. La première jeunesse de Florence s'écoula au milieu des circonstances les plus favorables au développement de ses qualités morales et intellectuelles. Sous la direction de son père, elle atteignit un degré d'instruction assez élevé, acquit des connaissances générales dans les sciences, la littérature et les arts, et apprit les langues modernes, le français, l'italien, l'allemand. Le cours de ses études fut achevé par de grands voyages ; elle visita la plupart des villes remarquables du continent ; elle vit l'Italie, la Grèce et pénétra même fort avant en Egypte.

On se demandera, sans doute, comment Mlle Nightingale, comblée de tous les dons de la nature et de la fortune, de toutes les jouissances des affections de famille, a pu sacrifier tout le bonheur intime d'une telle vie, pour se transporter sur le théâtre des scènes tragiques, dont l'horreur pouvait faire défaillir les cœurs les plus forts. Un seul mot donne la solution de cette énigme : l'amour du prochain. Dès son enfance, elle avait montré une tendre affection et une profonde sympathie pour toutes les classes d'affligés. On l'avait accoutumée à pourvoir aux besoins des pauvres qui avoisi-

naient les terres de son père, plus tard dans sa jeunesse, elle devint leur amie, leur consolatrice leur institutrice. Lorsqu'elle fut arrivée à un âge qui lui permit plus d'indépendance dans ses actions, elle fréquenta et étudia les écoles, les hôpitaux, les refuges de Londres, d'Edimbourg et du continent, recueillant des connaissances partout, où elle en pouvait moissonner. A l'époque de la grande exposition, lorsque toute l'Europe semblait en vacances, elle se retira sur les bords du Rhin dans l'institution de Kaiserswerth où des diaconesses protestantes sont dressées à soigner les malades et à remplir les autres offices de la charité. Elle resta dans cet asile pendant trois mois, prenant part au service de jour et de nuit, accumulant les expériences les plus précieuses, et retourna ensuite en Angleterre pour y attendre patiemment une occasion de les mettre en pratique.

Son énergie bientôt s'affirma d'une façon très heureuse. Ayant appris que la maison de santé de Harley-Street pour les institutrices, languissait faute d'une direction systématique et de ressources suffisantes, elle se mit à la tête de cet établissement, en améliora l'administration, rectifia les comptes, paya les dettes et remit tout en ordre autour d'elle ; en même temps, elle eut tout loisir pour assister et consoler les malades. Il vint un moment où dans la maison tous les cas de maladie paraissaient désespérés, on n'aperçut cependant chez miss Nightingale aucun indice de découragement.

Après être restée dans Harley-Street aussi longtemps que sa présence parut nécessaire à la bonne administration de cet établissement, aux progrès duquel elle avait accordé un intérêt si profond et si actif, Miss Nightingale retourna à la campagne, afin d'y rétablir sa propre santé et de reprendre de nouvelles forces pour les nouveaux devoirs qui s'offriraient à elle,

L'occasion se présenta bientôt.

En 1854 l'Angleterre, la France, la Turquie et la Sardaigne déclarèrent la guerre à la Russie. Elle fut très meurtrière autant par les maladies que par le feu de l'ennemi. Ainsi, dans l'hiver de 1852 périrent, parmi les Anglais 2,75 pour 100 de l'effectif total et 22,33 pour 100 des malades, par suite de scorbut et de la dysenterie ; les Français en perdirent moins : 2,31 pour 100 sur l'effectif et 22,16 sur les malades.

L'Angleterre s'émut de cet état de choses et de cette disproportion. Or Miss Nightingale avait acquis une telle réputation par les soins efficaces qu'elle donnait dans les hôpitaux, que lorsqu'il s'agit d'apporter un remède aux souffrances du corps expéditionnaire, l'idée vint spontanément de l'envoyer sur le théâtre de la guerre. « Ce ne fut pas, dit M. Maxime Ducamp, un membre de la Chambre des Pairs, un commodore, qu'on envoya, ce fut une femme ».

Et quelle fut son influence? La mortalité descendit d'un hiver à l'autre d'un chiffre incroyable ; elle devint l'année suivante 0,20 pour 100 sur l'effectif total et pour les malades elle tomba de *22, 23 à 2, 21 pour 100 ;* pendant ce temps la mortalité des corps français s'élevait à *2,60* pour 100 de l'effectif et à 22 pour 100 du nombre des malades.

Dans le premier hiver, les maladies enlevèrent 10.283 Anglais et 10.934 Français ; dans le deuxième hiver il ne mourut que 551 Anglais contre 21.182 Français.

Ainsi, grâce à Miss Nightingale, la mortalité devint chez les Anglais bien inférieure à la mortalité de l'armée française, et les Anglais ne perdirent pas un seul médecin sur 450, tandis que les Français en perdent 82 sur 598.

Voilà quel fut l'effet des réformes apportées par Miss Nightingale. Les chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes.

Mais étudions les détails, ils le méritent.

Dès qu'elle eut appris quelles étaient les souffrances de ses compatriotes en Crimée, Mlle Nightingale eut l'idée d'y partir. Elle communiqua son intention à M. Sidney Herbert, secrétaire d'Etat au département de la guerre, mais quelques heures après que sa lettre était partie, elle en recevait une autre de Herbert. On ne pouvait pas trouver d'infirmières qui voulussent aller en Crimée, et il lui demandait si elle-même ne voulait pas s'y rendre. Mlle Nightingale consentit à accepter la direction de l'expédition et à se placer à sa tête. Elle avait fait d'avance le compte des frais et ne recula point devant le payement, tandis que ses parents, non moins dévoués qu'elle, étaient fiers de donner leur fille pour un service aussi noble.

Les arrangements préliminaires furent accomplis en un temps très court et le 5 novembre 1854, Mlle Nightingale et ses compagnes au nombre de trente-sept, dont la plupart appartenaient comme elle aux rangs les plus élevés de la société arrivèrent à Constantinople sur le *Vectis*.

Ces femmes devouées furent promptement établies dans leur nouveau quartier, aux baraques de l'hôpital de Scutari. Les travaux qui les y attendaient furent en peu d'heures accrus par l'arrivée de six cents blessés qui y étaient envoyés peu de temps après la bataille d'Inkermann. Dans une telle conjoncture leurs services furent reconnus par les médecins comme inappréciables. Un grand nombre de tributs dûs à la reconnaissance particulière ont prouvé depuis avec quelle fervente gratitude ce bienfait fut reçu par les blessés eux-mêmes. A très peu d'exceptions près, la bonne volonté et les forces des subordonnées n'ont jamais fait défaut, tandis que la puissance et l'énergie avec lesquelles Mlle Nightingale n'a cessé de lutter contre les difficultés de sa position ont surpassé, ainsi que le bien qu'elle a produit, les espérances

de ceux même qui connaissaient les facultés extraordinaires dont sa nature était douée. « Chaque jour, dit un témoin de ces scènes admirables et douloureuses, apportait quelque nouvelle complication de misères, toujours surmontée par le génie d'administration de la supérieure, chaque jour apportait son épreuve particulière à celle qui avait pris sur elle le fardeau d'une si immense responsabilité, dans un champ inexploré et avec un état-major de son propre sexe, à qui tout était également nouveau. On l'a vue souvent à l'arrivée des détachements de malades, rester sur pied pendant vingt-quatre heures de suite, appropriant les logements, distribuant des vivres, dirigeant les travaux des sœurs, assistant aux plus pénibles opérations, lorsque sa présence pouvait fortifier et consoler le patient, et passant des heures entières auprès du lit des soldats dans l'agonie du choléra ou du typhus ».

L'image de Florence Nightingale parcourant pendant toute la nuit, sa lampe à la main, des dortoirs de plusieurs milles d'étendue, prenant note de l'état de chaque malade, leur procurant les soulagements nécessaires, ne sera jamais effacée du cœur des hommes, objets ou témoins de sa charité, et la tradition de son dévouement sera à jamais conservée dans l'histoire. Sans doute il semblait à ceux qui ont vue, sa figure élégante et délicate penchée sur le chevet des mourants, s'efforçant par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, d'adoucir leurs dernières angoisses et les quittant rarement avant que la mort les eût délivrés de leurs maux, qu'elle accomplissait alors la partie la plus redoutable de sa tâche ; et cependant les efforts de son dévouement personnel étaient selon Mlle Nightingale les moins pénibles de ses devoirs. Les obstacles jetés sur son chemin, les restrictions systématiques, les préjugés des individus, les contestations jour-

nalières de l'autorité qui marchandait une maigre allocation nécessaire au service des malades, exigeaient d'elle infiniment plus de force et de courage, jusqu'au moment où la coopération de M. Macdonald, le distributeur des fonds du *Times*, la mit en état de faire des approvisionnements, et d'introduire partout, dans l'établissement qu'elle présidait, l'ordre et le confort.

Les moyens d'exécution avaient été accrus, au commencement du mois de janvier, par l'arrivée de cinquante nouvelles infirmières, dont beaucoup furent envoyées dans différentes parties du pays, où leur service était particulièrement nécessaire.

On doit rapporter à l'influence de Mlle Nightingale, sur tous ceux qui furent en contact avec elle, le perfectionnement qu'on put remarquer dès lors dans tous les hôpitaux, et l'état satisfaisant de toute cette administration.

Au commencement du printemps, beaucoup de compagnes de Mlle Nightingale tombèrent malades, surtout les sœurs de charité, dont une dizaine provenant de l'Irlande s'étaient jointes à elle et supportaient avec difficulté les fatigues. Une amie de Mlle Nightingale, Mlle Smith, mourut, et cette mort l'abattit profondément.

Malgré cela, lorsqu'il devint évident qu'elle avait achevé à Scutari la portion la plus importante de sa tâche, Mlle Nightingale se rendit à Balaklava, où elle arriva le 4 mai, dans le but d'en inspecter l'hôpital. Mais à peine les fonctions des infirmières et des sœurs étaient-elles fixées, les nouvelles baraques construites, les cuisines établies, une impulsion énergique imprimée à l'ensemble du service, que la constitution toujours délicate de Mlle Nightingale, épuisée par des efforts extraordinaires, continués si longtemps, fut enfin abattue par une attaque de fièvre de Crimée, et qu'elle dût être portée elle-même dans l'une des baraques de l'hôpital, établi sur les hauteurs.

Au bout d'une quinzaine de jours, la gravité du mal lui avait entièrement enlevé ses forces, et le retour en Angleterre lui fut impérativement ordonné. Aucune considération ne put toutefois la déterminer à retourner au delà de Scutari, et après y être restée en repos un temps suffisant pour le rétablissement de sa santé, elle reprit ses fonctions actives et son train de vie ordinaire.

Elle resta à Scutari jusqu'à la fin de la guerre (août 1856), après avoir montré — dit encore un de ses historiens — avec l'aide des médecins, ses coadjuteurs, ce que doivent être, ce que peuvent être des hôpitaux, et combien le chiffre de la mortalité peut être réduit dans une année, même en temps de guerre.

Mlle Nightingale ne se bornait pas aux soins des malades. Elle offrit une somme considérable pour qu'on fondât à Inkermann un café pour les reconvalescents, elle aidait les prédicateurs du camp à organiser les salles de lecture, les écoles, les cours pour les soldats. Elle écrivait pour les soldats les lettres à leurs familles, prenait soin qu'on envoyât aux parents des morts ce qui était resté après eux et fit élever un bâtiment dans lequel les convalescents devaient pouvoir respirer l'air frais à l'abri des rayons solaires trop intenses.

Mais l'autorité militaire fit raser ce bâtiment.... En général, bientôt une sourde inimitié éclata entre les officiers supérieurs et la courageuse femme. C'est qu'elle dévoilait des abus.

Cependant, ce n'était que des chicanes étroites et mesquines. A son retour en Angleterre, elle obtint de la reine un cadeau précieux, et en même temps un remerciement personnel pour ses grands mérites.

Son rapport à la commission sanitaire de l'armée eut

pour suite diverses réformes, adoptées par le ministère de la guerre.

Au mois de décembre 1855, un grand meeting eut lieu à Londres sous la présidence du duc de Cambridge, et l'on y exprima à l'héroïque femme, la reconnaissance nationale pour son œuvre.

En même temps on y décida d'ouvrir une souscription pour fonder un établissement destiné à élever, sous la direction de Mlle Nightingale, des gardes-malades, aptes à former une corporation qui pût lui succéder. Miss Nightingale refusa d'achever cette nouvelle tâche, trop disproportionnée au peu de force que lui laissaient les suites de la fièvre de Crimée. Les capitaux qu'elle n'acceptait pas furent placés par les dépositaires de ces fonds, et l'intérêt en fut capitalisé jusqu'au moment où elle voudrait en disposer.

En effet, lorsqu'au mois d'avril 1856 ces fonds atteignirent la somme de 50.000 livres sterling, elle remit cette somme à l'hôpital de Saint-Thomas, à la condition que l'administration élevât des bâtiments supplémentaires où les femmes désireuses de soigner les malades pussent s'instruire.

L'hôpital Saint-Thomas est devenu depuis une véritable pépinière de « nurses » : il en a fourni à toutes les institutions semblables qui se créèrent à cette époque.

Déjà, en 1862, l' « Ecole de Saint-Thomas » donne à la Ville de Liverpool plusieurs de ses élèves qui, sous la conduite d'une superintendante, fondent une nouvelle école d'infirmerie : et dès lors l'œuvre Nightingale essaime partout : à Manchester, à Winchester, à Highgate, à Edimbourg; elle exporte, si l'on peut s'exprimer ainsi, ses *nurses* au Canada, à Sidney, et l'étranger commence à lui en demander aussi. C'est ainsi que, en 1882, le prince et la princesse de Prusse voulant fonder une école d'infir-

mières à Berlin, font venir une directrice choisie parmi les nurses de Saint-Thomas ; et lorsque celle-ci devient surveillante générale des infirmières de l'hôpital municipal de Berlin, cinq autres élèves de Saint-Thomas vont la rejoindre.

Si, devant cette œuvre sortie du cœur d'une femme, tous s'inclinent avec admiration, c'est qu'aussi elle réalisa, au point de vue *métier*, la plus grande perfection qu'on ait jamais atteinte : miss Nightingale s'y étant révélée organisatrice incomparable. Et lorsque, après le laborieux achèvement d'un tel édifice, les forces physiques abandonnèrent la vaillante femme, elle continua d'aider ses collaboratrices et ses collaborateurs de ses conseils, de sa plume et de son argent. Depuis plus de trente ans, les plans de la plupart des hôpitaux anglais ont été soumis à son approbation, sans fausse honte, par les administrateurs de ces établissements. C'est à elle que sont dus les plans de l'hôpital des Enfants de Lisbonne et de plusieurs hôpitaux des Indes et de l'Australie.

L'organisation de l'hôpital Saint-Thomas n'a pas beaucoup changé depuis 1860. A la tête de l'hôpital anglais se trouve actuellement une *matron*, femme instruite, expérimentée, qui est tout à la fois le directeur de nos hôpitaux et la supérieure de nos religieuses. C'est toujours une ancienne infirmière, et elle est maîtresse absolue de son personnel, qu'elle choisit elle-même. Sous ses ordres se trouvent des directrices de salles ou *sisters* qui surveillent les *nurses* ou infirmières et les élèves-nurses.

La candidate-nurse, âgée de 22 ans au moins et de 33 ans au plus, présentée par deux personnes de sa famille répondant de son honorabilité, est interrogée par la matron et par un docteur, et peut être admise à l'essai pour un mois. Si on est satisfait, elle prend un engagement moral de

3 ans. Elle commence par faire toutes les besognes, aidant les nurses. Plus tard, elle suit des conférences de *nursing* sur les divers sujets qu'elle doit connaître : médecine, chirurgie, pansements, massage, etc. Après deux ans, elle obtient son diplôme lui permettant d'être « staff-nurse », attachée à une salle sous les ordres de la sister.

L'élève-nurse reçoit 300 fr. la 1re année, 500 fr. la 2e et 550 fr. la 3e année. Par augmentation annuelle, son traitement atteint 625 francs.

Les sisters commencent à 875 francs et vont jusqu'à 1.500 francs. Elles reçoivent de plus leur uniforme et une allocation pour le blanchissage.

Partout, la condition première est le célibat, ce qui limite la durée du service de beaucoup d'infirmières qui le quittent pour se marier.

Il n'est pas rare qu'elles épousent quelque jeune étudiant ou quelque jeune docteur. La considération dont on les entoure, le respect qu'on leur montre et dont elles sont dignes, facilitent et justifient ces unions. D'ailleurs, il y a presque partout, dans le personnel des nurses, des jeunes filles du monde, filles de grands personnages dont on cite les noms et dont parfois la fortune est considérable.

Elles n'hésitent pas, pourtant, à revêtir le traditionnel costume, robe unie noire ou de toile grise, rayée de bleu ou de rose, tablier blanc à bavette, montant jusqu'au cou, ceinture de cuir, et sur la tête le petit bonnet blanc.

Pour prouver combien soigner les malades devient un acte fashionable, le *British medical journal* de 1891, annonce que la princesse Hélène Cusa accorde ses soins à des malades de l'hôpital des enfants ; la comtesse Asta Blucher a soigné les invalides du capitaine Missmann, à

1. *Progrès médical*, 1891, p. 374.

Zanzibar ; Mlle Godalphin Osborne, nièce du duc de Leeds, est surveillante de l'hôpital d'incurables de M. Leamington; Mme Leveson Gower donne ses soins à l'hôpital central ; Mme Amberly et la baronne Ebba Bostron ont fait, il y a quelques années, un stage à l'hôpital de Sainte-Marie, à Paddington.

Mlle Nightingale est aussi l'auteur de plusieurs livres qui méritent toute attention. Voici les titres de quelques-uns :

Eastern hospitals and english nurses (1857), *Notes on nursing* (1858), *Hints on hospitals* (1859), *How people may live and not die in India* (1868), *Introductory notes on lying in institutions* (1871).

Nous voudrions dire quelques mots sur son *Notes on nursing* (Des soins à donner aux malades).

Il fut écrit, pendant la maladie de Mlle Nightingale, en 1855, et on le traduisit en presque toutes les langues européennes. La traduction française fut précédée d'une introduction par le Dr Daremberg ; elle eut trois éditions, dont la dernière est celle de 1881.

Bien que Mlle Nightingale s'occupe à peu près de tout ce qui concerne le malade (son livre est partagé en quatorze sections : ventilation et chaleur, salubrité des maisons, observance des petits détails, bruit qu'on fait autour des malades, variété comme moyen de guérison, nourriture, lit, lumière, propreté, bavardage, banalités qu'on débite au patient, nécessité de bien étudier le malade, qualités que doit avoir la garde-malade, direction de la convalescence, et soins particuliers pour les enfants) ce n'est pas un manuel, et à maints égards on pourrait le compléter. Les données exactes, les chiffres y manquent partout. Mais en précisant ainsi son caractère, nous sommes loin de vouloir abaisser sa valeur. Car, il faut même le dire franchement,

il est au-dessus de beaucoup de manuels. Chaque page y est basée sur l'expérience et dans chaque page se sent un grand esprit et un cœur compatissant. Parfois l'auteur s'emporte ; parfois ses conseils sont trop outrés (ainsi elle s'élève contre les visites qu'on fait aux malades). Mais cela arrive très rarement et même alors on sent que c'est un ami magnanime, mais un peu brusque des malades, qui parle. Cet ouvrage a joué un rôle important dans l'histoire de l'hygiène. Dès la première jusqu'à la dernière page, l'importance de celle-ci est soulignée et parfois ses expressions sont si simples et si belles qu'on dirait : voici un éloge du soleil et de l'air. Un livre comme celui-ci préparait à un certain degré la nouvelle époque de la médecine : celle de l'antisepsie et de l'aérothérapie.

Ici nous nous rappelons madame Necker et nous constatons avec une vraie joie que ce sont justement des femmes qui ont contribué pour une très grande part au triomphe de l'hygiène dans la thérapeutique.

Bien que d'une constitution délicate, Mlle Nightingale a atteint un grand âge. Aujourd'hui c'est une octogénaire vénérable entourée de l'estime de tout le pays et dont le nom évoque l'image des femmes dévouées aux idées les plus nobles.

CHAPITRE XXI

Première femme médecin aux Etats-Unis, Elisabeth Blackwell

Sa biographie, ses deux compagnes : l'américaine Emilie Blackwell et la polonaise Marie Zakrzewska.

La gloire de Mme Lachapelle, celle de madame Boivin, comme plus tard la renommée de Mlle Nightingale, furent

trop universelles, pour ne pas encourager les femmes intelligentes. La carrière médicale ne devait plus rester close pour les femmes et vers la fin de la première moitié du siècle, apparaissent leurs émules. La première est l'anglo-américaine Elisabeth Blackwell.

Les femmes américaines jouissaient, depuis la fondation des premières colonies anglaises, d'une situation favorable. Plusieurs sectes (et on sait que ce sont pour la plupart des sectaires anglais, qui, chassés de leur pays, à cause de leurs croyances, s'établirent dans l'Amérique du Nord), reconnaissaient l'égalité complète des deux sexes ; en outre, la lutte contre la nature et contre les indigènes, partagée vaillamment par l'homme et la femme dans chaque famille de colons, confirmait cet état de choses. Aussi, dans le Rhode-Island, le Connecticut, le New-Jersey, le Delaware, le Maryland, la Pennsylvanie, les deux Carolines et la Géorgie, le suffrage était-il accordé soit à tous les habitants libres (ce qui excluait seulement les nègres), soit à tous les propriétaires et chefs de famille. Seuls, les Etats de Virginie, de New-York, de Massachusetts et de New-Hampshire avaient déjà, en 1699, en 1777, en 1780 et en 1784, restreint le suffrage aux habitants mâles libres. Les neuf autres Etats introduisirent depuis la même restriction dans leur Constitution.

Grâce aux circonstances spéciales, le mouvement féministe aux Etats-Unis prit un caractère politique. La question de l'abolition de l'esclavage y joua un rôle important. Vers 1840, nombre de femmes américaines prirent fait et cause pour les nègres. Les premières, elles fondèrent des sociétés pour l'abolition de l'esclavage (Antislavery Societies). Tout le monde sait, d'ailleurs, que ce fut le livre d'une femme, la *Case de l'Oncle Tom*, de Harriel-Beecher-Stowe, qui, en 1852, par ses descriptions navrantes de la

vie des noirs, rendit sympathique au monde civilisé entier la cause des nègres aux Etats-Unis. Les Américaines, qui, avant même Harriett-Beecher-Stowe, luttaient pour l'abolition de l'esclavage, étaient la quakeresse Lucretia Mott, femme d'un esprit très net, d'une rare éloquence : Elisabeth Cady-Stanton, Elisabeth Pease, la femme du célèbre député et orateur Wendell Philipps, Susan B. Antony, etc.

Lorsqu'en 1840, un congrès international pour l'abolition de l'esclavage se réunit à Londres, les trois premières de ces femmes, accompagnées de leurs maris et des amis de leur cause, s'y rendirent comme déléguées de la National Women's antislavery Convention.

Or, une grande humiliation les attendait. Le clergé, qui dirigeait le mouvement contre l'esclavage en Angleterre, fit déclarer par le Congrès que les Américaines étant comme femmes, des mineures, devant la loi civile, ne seraient pas admises comme déléguées et ne siégeraient pas dans la salle des délibérations. On les accepta seulement comme de simples auditrices, dans les galeries.

En rentrant à l'hôtel, après une de ces séances, Elisabeth Cady-Stanton dit à Lucretia Mott, sa compagne : « Dès notre retour en Amérique, il faudra réunir une assemblée pour discuter l'esclavage de la femme » (*The slavery of woman*).

Toutes les deux exécutèrent leur projet sans tarder. Organisant d'abord des réunions privées, puis publiques, elles arrivèrent bientôt à attirer des auditoires nombreux, à s'assurer le concours d'une partie de la presse et à intéresser l'opinion en leur faveur.

Sur ces entrefaites arrivèrent aux anciennes militantes des recrues nouvelles. Une des physionomies les plus intéssantes est Lucy Stone. Née en 1818, fille d'un cultivateur, elle vécut de la vie rude des champs, s'endurcit à la fati-

gue et acquit une force physique qui devait la servir plus tard. Petite fille, elle étonna et déconcerta sa mère par des questions sur la subordination des femmes.

Plus tard, elle exprima le désir d'entrer dans un collège ; son père se récria. Lucy résolut alors de gagner seule l'argent dont elle avait besoin pour exécuter son projet. Elle donnait des leçons, vendait des fruits, et en 1843, à l'âge de vingt-cinq ans, elle possédait, grâce à cela, assez d'argent pour demander son admission à Oberlin Collège.

Ses moyens étant limités, elle s'y fit répétitrice en même temps qu'étudiante et s'y chargea en outre de certains travaux domestiques. Elle vivait en grande partie de pain et de pommes, ne dépensant pas plus de 2 fr. 50 par semaine.

Malgré cela, elle termina ses études en obtenant le diplôme de *bachelor of Arts* (bachelier ès lettres) d'Oberlin Collège. En quittant Oberlin en 1847, elle s'enrôla dans le parti antiesclavagiste, fut une des premières femmes qui osèrent aborder la tribune, et y plaida avec chaleur la cause des deux émancipations : celle du nègre et celle de la femme.

Ce fut avec elle que se maria Henry Blackwell, le frère d'Elisabeth ; ce fait nous indique que Mlle Blackwell était mêlée au mouvement d'émancipation féminine. Son autobiographie : *Pioneer work in opening the medical profession to women* (Londres, 1895) le confirme pleinement. « En 1838, raconte-t-elle, lorsque nous vivions à Cincinnati, la question de l'éducation fondamentale des femmes m'intéressait beaucoup ; et nous autres, trois sœurs, nous suivions avec beaucoup d'assiduité les conférences qu'avait consacrées à cette matière, à Cincinnati, l'orateur connu, Lawyer Johnston. » Ainsi, les antiesclavagistes la comptaient parmi leurs partisans, et Mme Beecher-Stowe était une amie intime d'Elisabeth. A côté de ces quelques facteurs qui purent

influer sur ses tendances, se placent les traditions de famille. Elisabeth avait en sa grand'mère, portant le même nom qu'elle, une devancière digne d'estime. Celle-ci, femme d'un médecin, était fille d'un marchand du voisinage d'Aberdeen. Pendant que son mari, inculpé dans un procès politique, était en prison à Londres, elle étudia les plantes sous la direction de plusieurs botanistes célèbres, puis dessina, grava et coloria elle-même un grand nombre de plantes botaniques, et ce recueil, intitulé : *A curious Herbal* (Londres, 1736, trois volumes in-folio) a joui longtemps d'une notoriété considérable.

Elisabeth Blackwell vit le jour à Bristol, en Angleterre, en 1821. Sa famille était nombreuse, mais, malgré cela, la jeune fille y menait une existence heureuse et tranquille. Les pages où elle raconte son enfance en sont encore toutes parfumées. En 1832, son père émigra avec toute la famille en Amérique. Il se fixa d'abord à New-York, puis, en 1838, à Cincinnati, et c'est là qu'il fut emporté par une maladie prompte et cruelle. Elisabeth avait dix-huit ans lorsqu'il mourut. Deux garçons, ses aînés, furent aussitôt placés dans des maisons de commerce, les quatre derniers enfants restèrent à la charge de la veuve et des deux filles aînées, Elisabeth et Emily. La dure école de la vie commença donc pour elles de bonne heure.

Mais, une éducation virile, de longues courses faites chaque jour à travers la campagne sous le soleil ou la pluie, la gelée ou le vent, avaient donné à Elisabeth une santé à toute épreuve. Aussi seconda-t-elle heureusement les efforts de sa mère tout en songeant déjà à la profession médicale. Nous avons exposé les causes pour ainsi dire « prédisposantes » qui l'avaient dirigée vers une éducation supérieure ; un hasard lança la petite-fille de la botaniste anglaise dans la voie de la médecine.

En 1845, Elisabeth fit la connaissance d'une dame atteinte d'un cancer. Elle la voyait souvent et une fois la pauvre malade lui dit : « Vous aimez les études, vous vous portez bien, pourquoi n'étudiez-vous pas la médecine ? Oh ! si je pouvais être traitée par une femme-médecin, combien de souffrances me seraient épargnées. Je lui répondis, ajoute Elisabeth, que c'était impossible et que j'avais une aversion profonde pour tout ce qui était médecine. »

Pourtant, cette pensée entra comme une véritable obsession dans l'esprit de la jeune fille. Elle la chassait et la combattait, elle se répétait qu'il serait mieux pour elle de s'enfermer dans l'étude des deux branches de la science qu'elle préférait : l'histoire et la métaphysique ; l'idée suggérée par la malade lui revenait. Et, après de longues semaines de réflexion et de luttes intérieures, Elisabeth se décida à suivre le conseil de son amie. Ajoutons qu'à cette époque elle n'avait aucune idée des études qu'il lui faudrait entreprendre. Elle écrivit donc à plusieurs médecins amis de sa famille et leur demanda conseil ; tous l'encouragèrent, tout en lui déclarant que pourtant le chemin qu'elle aurait à suivre ne serait pas facile. Mais, elle ne craignait pas les obstacles, il lui suffisait qu'on déclarât son idée réalisable, elle avait assez de force d'âme pour la mettre à exécution.

En 1844, lorsque les jeunes enfants furent en état de se tirer seuls d'affaire, Elisabeth songea sérieusement à passer de la théorie à la pratique. Pour subvenir à ses besoins personnels elle accepta la direction d'une école communale dans le Kentucky. Là, vivant avec la plus stricte économie, elle acheta des livres de médecine et d'anatomie et consacra ses veilles et ses loisirs aux études préliminaires de ces deux sciences. Comme beaucoup d'autres femmes des Etats-Unis, qui exercent la médecine dans les campagnes, sans

avoir fait d'études officielles préalables, Elisabeth, aurait pu pratiquer cet art sous sa responsabilité personnelle, mais elle ne le voulut pas. Le doctorat « marron » semblait présenter plus de danger que d'avantages pour les malades, et avant tout, elle voulait que la femme aussi bien que l'homme conquît par sa science, non seulement réelle mais officiellement constatée, le droit d'exercer la médecine.

Après une année de reflexions sérieuses, et d'études préparatoires, elle fit part de son projet à sa famille. Forcée de travailler pour subvenir aux dépenses qu'entraîne l'étude de la médecine, elle entra comme professeur dans un des meilleurs pensionnats de jeunes filles de Charlestown (Caroline du Sud) où ses leçons furent largement rétribuées.

Bien qu'il ne lui fût possible de travailler que dans les intervalles des leçons qu'elle donnait aux jeunes pensionnaires, elle fit de si rapides progrès que le plus éminent docteur de la cité, le Dr S. H. Dickson, frère du directeur de de l'établissement auquel elle était attachée, et qui, plus tard, devint professeur de médecine à l'Université de New-York, prit pour elle un vif intérêt. Il l'aida de ses conseils dans le choix et l'ordre des ouvrages qu'elle devait étudier, l'admit au nombre de ses élèves et lui procura toutes les facilités possibles pour commencer des études médicales.

En mai 1844, elle quitta Charlestown et vint habiter Philadelphie. Mais, vainement elle demanda qu'ont l'admît, comme étudiante, dans l'une ou l'autre des écoles de médecine. Force fut à Elisabeth de s'en tenir à des cours particuliers d'anatomie, de dissection et d'accouchement. Dans le but de conquérir son diplôme, elle se procura la liste des facultés médicales des Etats-Unis et elle adressa au directeur de chacune d'elles une demande d'admission. « Je lance des flèches dans toutes les directions, sans savoir laquelle touchera le but », écrivait-elle alors à sa famille.

La demande, accompagnée de certificats des maîtres sous la direction desquels elle avait étudié, constatant sa capacité, fut repoussée par douze Facultés. Quelques-uns de ces refus étaient basés sur l'argument que « la position dépendante était assignée à la femme, autant par la nature que par la société ». D'autres soulignaient combien inconvenant et immoral ce serait qu'une femme étudiât la nature et les lois de l'organisme humain.

Enfin, les barrières qu'on lui opposait de toutes parts s'abaissèrent et le chemin lui fut ouvert par la Faculté de médecine de Genève (Etat de New-York). Les membres de la Faculté, avant de rien décider définitivement, jugèrent prudent de soumettre la question aux étudiants eux-mêmes ; s'ils décidaient l'admission d'Elisabeth, c'était prendre l'engagement moral de respecter la femme dans le condisciple et toute difficulté se trouverait ainsi aplanie. Les étudiants examinèrent la proposition très sérieusement et se prononcèrent dans le sens des membres de l'Université. De plus, ils rédigèrent et mirent aux voix des conclusions exprimant, d'une part, le désir de voir miss Elisabeth Blackwell entrer à l'Ecole de médecine ; de l'autre, l'engagement collectif de ne jamais rien dire ni rien faire qui fût de nature à lui donner lieu de regretter la résolution qu'elle avait prise.

Une copie de ces conclusions, accompagnée d'une lettre portant la signature de tous les membres de la Faculté, fut adressée à miss Blackwell, qui se rendit immédiatement à Genève, et vit, au mois de novembre, son nom inscrit sur le registre de l'École, sous le n° 417. Dès ce moment, elle suivit tous les cours, se livra à toutes les études nécessaires à la profession qu'elle voulait embrasser, et travailla avec une ardeur en proportion avec les difficultés qu'elle avait eues pour conquérir sa place.

Malgré tout son courage et sa ferme volonté, elle souffrit beaucoup, au physique et au moral, durant les premiers mois de ses études. Sensible, impressionnable et réservée, elle eut à soutenir de rudes combats contre elle-même pour rester impassible devant les souffrances des patients. Elle avait si bien compris qu'il fallait être considérée par tous, non comme une femme, mais comme un étudiant s'initiant avec cinq cents camarades aux vérités de la science et à la magnificence des lois de la nature, qu'elle fit, dans ce but, des efforts surhumains ; s'étant persuadée que le jeûne serait un moyen de se préserver des rougeurs subites, qui pourraient trahir ses sensations elle se soumit durant de longs jours, avant d'entrer à l'École, à une diète des plus sévères. Doit-on attribuer à cette torture sa pâleur et l'impassibilité qu'elle était parvenue à donner à ses traits et à sa contenance ? Nous ne le pensons pas.

Nous constatons simplement le fait pour donner une idée de l'énergique volonté d'Elisabeth Blackwell.

Dès son admission à l'École et jusqu'à ses derniers examens, elle eut pour règle d'entrer et de sortir sans paraître voir personne autour d'elle. Allant droit à sa place, elle s'y asseyait et ne regardait jamais que le professeur et le casier où elle écrivait ses notes.

Combien elle eut grandement raison d'agir ainsi, le fait suivant le prouve. Peu de temps après son admission à l'École, la leçon à l'amphithéâtre traitait d'un sujet délicat. Au milieu de la démonstration du professeur, qu'Élisabeth écoutait attentive et impassible, un papier plié — évidemment un billet — lui fut lancé par un des élèves placés derrière elle, et vint tomber sur son bras. Elisabeth sentit instinctivement que ce billet devait contenir quelque grossière plaisanterie et que tous les yeux étaient fixés sur

elle. Pour qu'il lui fût possible de continuer de suivre les cours, il fallait que justice fût faite de l'insulte et qu'elle ne se renouvelât pas.

Elle ne fit pas un mouvement, elle ne leva pas les yeux et continua d'écrire comme si elle n'avait rien vu. Quand le professeur eut fini sa leçon, elle ferma son cahier ; puis, élevant lentement le bras sur lequel était resté le billet, de façon que tous les assistants vissent son mouvement et comprissent son intention, elle fit tomber à terre son billet, avec l'expression de la plus froide indifférence.

Cette façon d'agir était à la fois une protestation et un appel. Cet appel fut entendu. De tous les rangs des étudiants partirent des applaudissements énergiques à l'adresse de la jeune femme et des sifflets à celle de son agresseur. Durant cette scène, Élisabeth garda les yeux fixés sur son cahier et ne parut pas plus tenir compte de la démonstration bienveillante qu'elle n'avait tenu compte de l'injure.

A partir de ce moment, elle n'eut plus à subir d'ennuis de ce genre. Tout au contraire, ses compagnons d'études lui vouèrent une franche et respectueuse amitié qu'ils lui témoignèrent en lui rendant, durant le cours des études, tous les services en leur pouvoir. Ce ne fut cependant point un motif pour Élisabeth de se départir de sa réserve habituelle envers ses condisciples, dont plusieurs aujourd'hui comptent au nombre de ses meilleurs amis.

Le sentiment d'embarras pénible que miss Blackwell éprouva d'abord au milieu des étudiants, diminua sensiblement sous l'influence de leur tenue respectueuse et de l'intérêt sans cesse croissant que lui inspiraient ses études. Cependant, les ennuis d'Élisabeth Blackwell ne se bornèrent pas aux épreuves de l'amphithéâtre ; son titre de dame étudiante lui en suscita de toutes sortes dans la petite ville

de Genève. Malgré la position respectable qu'elle s'était faite à l'École, les propriétaires des Boarding houses (établissements à la fois hôtels et restaurants où l'on prend des pensionnaires pour la table et le logement) refusaient de l'admettre au nombre de leurs pensionnaires, sous prétexte qu'elle leur ferait du tort.

Lorsqu'elle passait dans les rues, les boutiquiers s'entr'appelaient pour voir passer la dame docteur. Sur les trottoirs, non seulement les gamins et les bonnes d'enfants, mais les beaux messieurs et les dames se groupaient pour la regarder passer, comme s'il se fût agi d'un être étrange tombé de quelque planète.

Ses amis, encore plus attristés qu'elle-même de ces ennuis, lui conseillaient de porter des habits d'homme pour suivre les cours de médecine.

« Non, répondit-elle à ceux qui lui en parlèrent, ce que j'entreprends est moins pour moi que pour les autres femmes ; je dois donc accomplir ma tâche comme femme ou y renoncer. »

Enfin, comme on se lasse de tout, on cessa, au bout d'un certain temps, de faire attention à la petite créature, invariablement vêtue de noir, qui passait et repassait chaque jour, d'un air si calme et si indifférent, qu'il ne semblait pas qu'elle s'aperçut qu'on la regardât.

Un jour vint où elle fut admise chez les femmes de ses professeurs; alors l'hostilité fit place à la bienveillance et les portes des meilleurs Boarding-houses lui furent ouvertes.

Durant les vacances qui suivirent, elle entra comme interne provisoire à l'hôpital de Blockley, près Philadelphie, où elle continua ses études théoriques et pratiques dans les salles des femmes.

A la rentrée des écoles, elle revint à Genève, où, dans

le courant de janvier 1849, elle passa ses derniers examens et reçut son diplôme de docteur. Le jour de la cérémonie du doctorat, une telle foule remplissait l'église où elle avait lieu qu'on croyait y étouffer. De tous les points de l'Etat, à vingt milles à la ronde, on était accouru pour voir conférer à une femme le titre de docteur médecin. Les femmes y étaient en majorité, avec plusieurs membres de la famille Blackwell.

Dans son discours final, le président fit allusion à la présence d'une femme étudiante aux cours de médecine de l'année qui venait de s'écouler, et constata qu'elle avait été « une véritable bonne fortune pour l'Ecole ; qu'on n'avait qu'à se louer de cette innovation ; que le rôle soutenu et l'application intelligente de miss Blackwell avaient exercé une influence salutaire sur ses condisciples ; que depuis qu'il était à la tête de l'institution, la conduite des étudiants n'avait jamais été aussi remarquablement bonne, enfin, que la moyenne des progrès dans la science médicale avait atteint, cette dernière année, un chiffre plus élevé qu'à l'ordinaire ».

Il termina en assurant la jeune doctoresse que les vœux les plus sincères de ses professeurs la suivraient dans la nouvelle carrière où elle entrait sous d'aussi heureux auspices. La thèse, écrite par Elisabeth, reçut les plus grands éloges de ses professeurs et fut imprimée aux frais de la Faculté.

Aussitôt après avoir obtenu son diplôme, Elisabeth partit pour l'Europe, dans le but d'y compléter ses études médicales. Après un court séjour en Angleterre, elle vint à Paris. Là, de nouvelles difficultés l'attendaient. Pendant quelque temps il lui fut impossible d'obtenir des professeurs de la capitale de suivre leurs cours dans les écoles et leur clinique dans les hôpitaux.

Et cependant elle était munie de lettres de recommandation de la plupart de ses professeurs des Etats-Unis. Enfin, elle fut admise comme élève interne dans les salles des femmes en couches de la Maternité et on l'autorisa à fréquenter quelques autres hôpitaux. Durant son séjour à Paris, elle suivit, en outre, les cours particuliers d'anatomie et de dissection des meilleurs praticiens.

En quittant Paris, elle alla visiter l'hôpital de Graefenberg, puis retourna à Londres, où elle fut admise dans l'hôpital de Saint-Bartholomée et dans celui des femmes (Read Lion Square) où elle étudia avec grand intérêt la gymnastique médicale de Lingg, introduite en Angleterre par M. Georgie.

A cette époque, le médecin en chef de l'hôpital de Berlin l'engagea, dans les termes les plus flatteurs, à venir continuer ses études dans les salles de son hôpital, qui, toutes, lui seraient ouvertes. Elle refusa ; son idée étant, dès lors, très arrêtée de retourner au plus tôt en Amérique, où elle pensait qu'elle avait plus de chance que partout ailleurs de donner un prompt développement à la pratique de la médecine pour les femmes, au profit des femmes et des enfants. Elle savait, du reste, que son exemple avait déjà déterminé plusieurs femmes des Etats-Unis à se livrer à l'étude sérieuse de la médecine et elle croyait de son devoir d'aller encourager celles qui marchaient si résolument sur ses traces.

Elle résista donc aux prières des membres de sa famille, fixés en Angleterre, et aux sollicitations de ses amis et, en 1851, elle retourna à New-York, emportant les témoignages les plus honorables du Dr baron Dubois, des docteurs Slene, Paget et de bien d'autres de ses professeurs à Paris et à Londres.

Elisabeth s'établit à New-York pour consacrer ses soins

spécialement aux femmes et aux enfants. Ses succès dans sa nouvelle carrière furent d'autant plus lents qu'elle n'adopta nul système particulier et qu'elle ne voulut avoir recours ni au charlatanisme ni au puffisme, qui sont trop souvent mis en usage dans la libre Amérique.

Elisabeth avait contre elle son titre de femme; dans bien des circonstances il lui fut une cause de contrariétés plus ou moins sérieuses.

D'abord les médecins refusèrent de se rencontrer avec elle en consultation. La plupart des propriétaires ne voulaient pas lui louer d'appartement ou lui en demandaient un prix exorbitant, sous prétexte que la présence d'une femme médecin porterait préjudice à leurs intérêts.

Certains renvoyaient les malades qui la demandaient; d'autres négligeaient de lui remettre les messages qui lui étaient adressés.

Loin de tous les siens, le Dr Elisabeth Blackwell passa dans un cruel isolement les premières années de son séjour à New-York.

Enfin sa persévérance et le calme de son esprit triomphèrent encore une fois. Deux des plus célèbres médecins de la cité, ayant apprécié son savoir et son caractère, déclarèrent qu'ils étaient tout disposés à se rencontrer en consultation avec elle, ce qu'ils firent en toute occasion.

Dès lors sa situation se modifia sensiblement; il lui devint possible de s'assurer à de meilleures conditions une demeure permanente et sa clientèle s'accrut rapidement. Sur ces entrefaites, plusieurs de ses parents vinrent se fixer à New-York et lui rendirent, par leur présence, les joies du foyer, les épanchements sympathiques de la famille, dont son cœur avait si grand besoin.

En 1852, elle fit pour les femmes une série de lectures publiques sur l'hygiène et la gymnastique, au point de vue

de la santé et du développement normal des facultés physiques.

« Je sens tellement, écrivait-elle à cette époque, la nécessité de développer le physique chez les enfants et les femmes, que je n'aurai ni paix ni trêve avant d'avoir vu établir ici un gymnase d'après le système de Ling ; ses exercices me semblent aussi indispensables à l'éducation que l'enseignement de la lecture et de l'écriture. »

Ses leçons, suivies par les dames de New-York avec un intérêt marqué, ont été publiées en 1853, sur leur demande pressante, en un petit volume intitulé : *Des lois de la Vie.*

Dans ses leçons, conçues d'ailleurs dans un esprit large et élevé, l'auteur ne se contente pas des instructions spéciales et pratiques sur les organes du corps, leurs fonctions et les moyens de leur assurer leur développement le plus harmonique ; elle démontre avec beaucoup de logique, à l'aide d'un style heureux et par des explications toujours claires et souvent d'un grand charme, l'immense importance de la santé physique. C'est, dit-elle, la base de la vie complète, sa première et indispensable condition.

Dans la même année, elle parvint, à l'aide de quelques souscriptions, à fonder, pour les femmes et les enfants, un dispensaire, objet de ses vœux les plus chers, où l'on donna d'abord des consultations et des médicaments gratuits aux malades. Plus tard, par suite de nouvelles souscriptions plus abondantes, il devint possible d'admettre, à demeure dans le dispensaire, un certain nombre de malades indigentes, qui y recevaient les conseils des médecins de leur sexe, les médicaments et les soins exigés par leur position. Ces soins étaient donnés par des femmes entendues et dévouées qui s'exerçaient aux fonctions de garde-malades. Un comité de dix-sept membres fut élu pour diriger ce premier dispensaire, dont Elisabeth Blackwell était le médecin en chef.

Cette institution eut un tel succès qu'en 1854, elle fut reconnue d'utilité publique par la législature de New-York.

Le succès du dispensaire et ses heureux résultats que nul ne pouvait nier, augmentèrent rapidement les ressources du Dr Elis. Blackwell. De nouveaux souscripteurs lui arrivèrent de tous côtés et bientôt il lui fut possible de songer à fonder un petit hôpital spécial aux femmes et aux enfants. Cet hôpital qui commença à fonctionner en mars 1857, sur une très petite échelle, a pris bien vite un remarquable accroissement. Cédé plus tard par sa fondatrice il devint la florissante institution appelée : « *New-York Infirmery and College for women* (l'infirmerie de New-York et le collège médical pour les femmes).

L'hôpital d'Elisabeth Blackwell eut pour médecins : elle, sa sœur Emily et la doctoresse Marie Zakrzewska ; deux femmes qui obtinrent leur doctorat immédiatement après Elisabeth Blackwell. Force nous est donc de leur consacrer quelques mots :

Dès 1847 la jeune Emily Blackwell tenta de suivre les traces de sa sœur. Sa facilité pour les langues était telle qu'après avoir appris, en partie seule, le français, l'allemand et le latin, elle étudia de même le grec et les mathématiques, et en acquit en peu de temps des notions assez étendues.

En 1848, elle suivit les cours particuliers du Dr Davis, professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine de Cincinnati jusqu'en 1851. Alors, espérant de la Faculté de Genève la bienveillance accordée antérieurement à sa sœur, elle fit des démarches pour être reçue au nombre des étudiants ; mais sa demande fut repoussée sous prétexte qu'en recevant Elisabeth, la Faculté de Genève n'avait pas entendu établir un précédent pour toutes les femmes à qui l'idée viendraient

d'étudier la médecine. Emily eut le même insuccès auprès de neuf autres facultés. Enfin, dans le courant de l'automne de 1852, celle de Chicago l'admit sur les bancs de son école Cette faveur ne fut pas de longue durée.

Lorsque Emily Blackwell revint de New-York, où elle était allée étudier la chimie durant les vacances, grand fut son désappointement ; la Faculté de Chicago, censurée par la société médicale de l'Etat pour avoir admis une femme parmi ses élèves, refusa de la recevoir à nouveau.

Après des démarches elle obtint enfin de la Faculté de Cleveland d'être admise parmi ses élèves. Cette Faculté lui délivra, après de brillants examens un diplômé de docteur, accompagné des plus flatteurs éloges. La doctoresse Emily Blackwell partit aussitôt pour l'Angleterre et la France, où elle suivit la clinique des plus illustres médecins et chirurgiens, à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital Beaujon, à Saint-Louis et à la Pitié ; enfin elle passa cinq mois comme interne à l'Hôpital de la Maternité. Partout les certificats qui témoignaient de l'étendue de ses connaissances médicales théoriques et pratiques lui furent délivrés par ses professeurs.

Elle eut un instant la pensée de se fixer à Londres dans le but d'y introniser la pratique de la médecine par les femmes, mais l'état des idées ne lui promettant, en Angleterre, qu'un demi-succès, elle se décida, à la fin de 1856, à retourner à New-York, pour s'adjoindre à sa sœur dans la direction de son hôpital et pour travailler avec elle, de toutes ses forces.

La troisième doctoresse Marie-Elisabeth Zakrzewska, était polonaise d'origine. Femme des plus distinguées par le caractère et l'éducation, elle fut initiée de bonne heure par son père, médecin habile, aux secrets de l'art de guérir, et devint sage-femme en chef de l'hôpital royal de la Charité à Berlin.

N'ayant pu obtenir d'être admise dans une école de médecine en Prusse pour prendre ses degrés et recevoir le titre de docteur, elle passa en 1853, aux Etats-Unis. Le secrétaire de légation des Etats-Unis, dans un certificat délivré par lui à miss Maria Zakrzewska, lors de son départ pour l'Amérique constatait que les pièces mises sous ses yeux, par cette jeune dame, « émanaient des plus hautes autorités médicales de Prusse et prouvaient sa capacité comme sage-femme, sa grande expérience pratique, l'habileté et le talent extraordinaires, non seulement comme praticien, mais encore comme professeur d'obstétrique qui avaient placé cette jeune personne à la tête d'un nombre considérable de femmes, ses compétiteurs dans la même carrière.» (Plus de 100 femmes dans la seule capitale de Berlin se livraient alors à l'étude de l'obstétrique).

Arrivée en Amérique Marie Zarzewska fit bientôt la connaissance de Mlle Elisbeth Blackwell et fut admise sans trop de difficultés à la faculté médicale de Cleveland. Elle y passa ses examens avec succès et obtint le titre de docteur.

En 1859 elle partit pour Boston où on la nomma superintendante d'un hôpital. En 1869 elle publia un livre intitulé : *A practical illustration of « womans right to labor »* Boston, 1869 in-8°,

Elle vit maintenant à Toledo aux Etats-Unis.

Quant à Elisabeth Blackwell elle resta en Amérique jusqu'à 1869. Cette année-là elle quitta le nouveau monde et se fixa définitivement en Angleterre. On lui offrit une chaire de gynécologie à l' « Ecole médicale pour les femmes » à Londres, qu'elle accepta. Depuis 1870, elle a publié plusieurs ouvrages de valeur, ce sont : *The religion of Health* (Religion de la santé) 1871, *The moral education of the Young* (Education morale de la jeunesse) 1879, *The influence of women in medicine* (Influence des femmes dans la médecine)

1889, *Christianity in medicine* (Christianisme dans la médecine) 1892, *why hygienic congresses fail. The human element! in sex*, 1894. Ajoutons, une série de conférences et enfin l'ouvrage le plus récent, son autobiographie intitulée : *Pioneer work in opening the medical profession to women* (Œuvre de pionnière dans l'accès de la profession médicale pour les femmes) qui nous a permis de retracer en grands traits sa belle vie.

Depuis une quinzaine d'années Mlle Blackwell demeure à Hastings près de Londres.

Telles sont les premières femmes médecins des Etats-Unis. Leur exemple devait être bientôt suivi par un essaim d'autres femmes.

CHAPITRE XXII

Les collèges médicaux de femmes aux Etats-Unis

LES FEMMES MÉDECINS AMÉRICAINES DEPUIS 1850 JUSQU'A 1890

Le premier collège médical de femmes de Philadelphie. — Histoire de ses luttes couronnées de succès. — Les huit autres collèges médicaux de femmes. — Les 114 collèges mixtes. — Aperçu général de l'instruction médicale des doctoresses américaines. — Leur nombre et leur situation matérielle.

Dès 1850, la tendance des femmes américaines vers la médecine s'accentua. Et comme les facultés américaines s'opposaient à l'admission des femmes, l'assemblée de Pennsylvanie autorisa, le 11 mars 1850, l'ouverture à Philadelphie du premier collège médical pour les femmes. Il porta le nom de *Female medical college of Pennsylvania*. Cette dénomination fut changée en 1867 en : *Woman's medical college of Pennsylvania*.

La première idée de ce collège vint au docteur Bartolommé Fussell, médecin renommé du comté de Chester. Il vivait avec sa sœur et c'est en pensant à elle (1) qu'il se dit : « Pourquoi les femmes ne pourraient-elles pas jouir dans la vie des mêmes avantages que les hommes » ? Un de ses amis William I. Mullen réalisa son idée en édifiant à ses propres frais à Philadelphie, Arch Street, n. 627, ledit collège.

Il fut inauguré le 12 décembre 1850 et les premières élèves furent au nombre de huit. Une d'elles Doctoresse Anne Preston, devint plus tard professeur de physiologie et d'hygiène, puis doyenne du collège. Elle mourut en 1872. Une autre doctoresse, Hannah Longshore, qui s'est retirée en 1879, s'est distinguée par une grande énergie et une longue persévérance.

Le premier corps enseignant du collège se composait de six membres ; quarante étudiantes s'inscrivirent durant l'année 1850. Le Dr C. N. Pierce raconte ainsi les premiers débuts de l'école :

« Le bâtiment collégial consistait en quelques chambres peu commodes auxquelles menait un passage étroit et sombre de l'Arch Street. On aurait dit que cette étroitesse du passage était nécessaire pour séparer le collège féminin du reste de la ville et surtout des étudiants en médecine généralement hostiles aux étudiantes.

« Dans les cas de fêtes collégiales, les pasteurs américains refusaient de venir bénir le collège. Seuls le révérend Albert Barnes et le révérend Dr E. L. Magoon firent exception. La caisse ne contenait que des dons annuels très maigres de quelques amis du collège, ils ne suffisaient pas à payer les professeurs ou à rendre les cours plus intéressants à l'aide de

1. Clara Marshall, The Woman's Medical College of Pennsylvania, Philadelphie, 1897.

démonstrations coûteuses. Aucun journal du pays ne voulait publier les annonces de notre collège, aucun hôpital ne voulait admettre nos étudiantes dans ses murs. Les professeurs eux-mêmes craignaient tellement les chicanes des étudiants, que nous avions beaucoup de peine à en trouver plusieurs qui voulussent bien professer chez nous ».

Sur ces entrefaites éclata la guerre civile. L'école était trop faible pour exister pendant cette bourrasque, elle fut fermée. Mais Anne Preston profita de ce temps pour gagner des amis à l'école et pour lui adjoindre un hôpital. En effet, en octobre 1862, les cours recommencèrent et cette fois-ci dans un bâtiment d'hôpital à North Collège Avenue.

En même temps une ancienne élève du collège, Emmeline Cleveland se rendit en France, entra le 27 août 1860 à la Maternité et quitta l'hôpital le 28 juin 1861 avec un diplôme de sage-femme et cinq prix, dont deux premiers. Elle revint à Philadelphie en automne et fut nommée au moment de la réouverture du collège professeur de gynécologie. Elle occupa cette chaire jusqu'au mois de décembre 1878.

En 1858, une autre ancienne élève, la doctoresse Elisabeth Shattuck, diplômée en 1854, demanda au directeur des missions, une place de médecin missionnaire en Asie ; on lui refusa l'admission « parce qu'elle était demoiselle ». Ce refus irrita le monde féminin et la conséquence en fut, la fondation de la *Woman's Union Missionary Society* (société missionnaire des femmes), d'où sortirent d'autres sociétés similaires. Cependant, ce n'est qu'en 1870 que nous rencontrons de nouveau une femme médecin, (Doctoresse Clara Swain diplômée en 1869) envoyée en Chine et au Japon.

Mlle Shattuck devint après la réouverture professeur de physiologie et d'hygiène. Elle mourut en 1865 d'une fièvre typhoïde contractée à l'hôpital féminin.

Le collège prospérait, mais l'hostilité du public médical de Philadelphie ne diminuait pas. Les étudiantes ne pouvaient visiter aucun hôpital en dehors de celui de leur école. Aussi, ce fut un grand événement lorsque le 6 novembre 1869 trente étudiantes furent admises pour la première fois à visiter l' « hôpital de Pennsylvanie ». Mais, les étudiants les accueillirent d'une façon hostile.

L'*Evening Bulletin* (Bulletin du soir) du 8 novembre 1869 raconte l'incident en ces termes :

« Les étudiants des collèges masculins sachant que les étudiantes viendraient à l'hôpital, sortirent du bâtiment au nombre de plusieurs centaines et se rangèrent dans la rue. Là au fur et à mesure que les femmes passaient, ils les abordaient avec des paroles insolentes et offensives, puis les poursuivaient dans les rues en continuant à les insulter. Cependant, ces femmes venaient avec la permission des autorités et ne violaient aucune des règles de l'hôpital ».

Quand elles entrèrent dans l'amphithéâtre on les salua de cris, de sifflements, d'applaudissements ironiques. On fit la même chose lorsque parut le professeur William Biddle qui chercha en vain à rétablir le calme. Pendant la leçon d'un des professeurs on lança sur les femmes des boules de papier, de l'étain, des débris de cigares, on crachait le jus de tabac sur les robes des étudiantes.

Ces actes d'hostilité ne se bornèrent pas à cela. Le 15 novembre on convoqua en meeting les médecins et les étudiants de Pennsylvanie et on se déclara contre l'enseignement mixte de la médecine. Les professeurs de l'Université de Pennsylvanie et du collège médical Jefferson signèrent la même déclaration. C'était « shocking » pour les femmes de voir le corps masculin ; et, cela pouvait « exciter » les étudiants assurait-on !

La faculté du collège féminin répondit par la bouche de Anne Breston. Dans cette réponse se trouve un passage très remarquable :

« Nous maintenons toujours que la *science est impersonnelle* et que le haut bût de soulager l'humanité souffrante sanctifie toutes les tentatives d'apprendre la médecine. Les apôtres de cette science devraient-ils donc craindre d'être gênés en quelque chose par la présence de femmes-médecins sérieuses » ?

A la suite de ces discussions, on décida d'admettre les femmes-médecins à l'hôpital, mais seules et une fois par semaine.

Malgré tout, certains professeurs refusèrent de voir chez eux des femmes-médecins, ainsi, par exemple, le professeur Hayes Agnew, un chirurgien de talent. Ce n'est qu'après bien des années qu'il consentit à aller en consultation sur l'invitation d'une femme-médecin.

Cependant, peu à peu, les hôpitaux leur ouvrirent leurs portes. En 1869, l'hôpital d'ophtalmologie de Wills (Wills Eye Hospital), en 1872, le nouvel hôpital orthopédique et l'infirmerie pour les maladies nerveuses ; en 1875, le Collège Philadelphien de pharmacie ; en 1877, la Section d'oculistique et des maladies d'oreilles du dispensaire de Philadelphie, admirent les femmes à leurs cours. En 1878, les femmes réapparurent aux cours généraux de l'hôpital de Philadelphie.

Reconnues médecins par la loi, les doctoresses de Philadelphie eurent cependant à soutenir une longue lutte par l'être aussi pour leurs collègues masculins.

Le 10 novembre 1858, à la réunion de la Société médicale du comté de Philadelphie, les médecins pennsylvaniens prirent la résolution suivante :

« La Société recommande aux membres de la profession

médicale de s'abstenir de toute coopération avec les professeurs ou les diplômées du Collège médical féminin et de ne prendre jamais part aux consultations médicales où se trouveraient les professeurs ou les élèves dudit Collège. »

Comme cette décision fut respectée aussi par la Société médicale d'état (State medical society), le corps des professeurs du Collège féminin envoya une protestation à ladite Société.

Un an après, cette protestation fut répétée. A la suite de quoi la Société du comté de Philadelphie publia une nouvelle déclaration rédigée dans le même sens. Selon elle, la femme ne devait pas exercer : 1° parce qu'elle était faible ; 2° parce que cela l'empêcherait d'élever les enfants ; 3° parce qu'il pourrait y avoir des conflits et des difficultés pratiques, si la même famille employait deux médecins homme et femme ; 4° les femmes ne pouvaient pas avoir autant d'adresse et de finesse que les hommes qui exercent depuis les siècles ; 5° nulle part les femmes n'exerçaient la médecine, sauf en Amérique.

Nous avons à peine besoin de relever la puérilité de cette argumentation. Nous rappelerons le cas des forgeronnes anglaises et le nombre imposant de femmes occupées dans l'industrie pour prouver combien était peu justifiée l'assertion que les femmes étaient incapables d'être médecins à cause de leur faiblesse. Ici trouverait place la réponse de Condorcet relative à la faiblesse des femmes et à leur incapacité politique.

Après avoir lu les chapitres qui précèdent, on ne peut que sourire en lisant les objections 2°, 4° et 5°. Car les femmes ont exercé depuis des siècles et dans les pays les plus différents. En outre, ni leurs études, ni leur profession ne les ont jamais empêchées d'être des épouses et des

mères exemplaires. Témoins : Mme Manzolini, Mme Erxleben, Mme Halpir.

Certes, l'histoire des femmes-médecins n'était, à cette époque, pas même ébauchée. Mais le raisonnement logique seul suffisait pour réfuter de tels arguments. Aussi, Mme Anne Preston répondit-elle bientôt très sensément à la « State medical society » dans le *Medical and chirurgical reporter*. Alors, le 21 décembre 1866, la Société du comté défendit à ses membres de faire des consultations avec les professeurs ou élèves du Collège. Comme pourtant plusieurs membres étaient eux-mêmes professeurs au Collège, on fut obligé d'adoucir cette mesure et on se contenta de décider, le 21 avril 1867, d'envoyer à tous les membres un exemplaire de la décision avec la prière de vouloir bien y adhérer.

Bientôt d'autres chicanes survinrent. Le 3 mai 1870 eut lieu à Washington le congrès de l'association médicale d'Amérique. Le collège féminin y envoya les docteurs Hartshoyne et Thomas, l'un comme représentant du collège, l'autre comme représentant de l'hôpital de Philadelphie. Le comité d'organisation du congrès refusa de les admettre, il envoya leur affaire au comité éthique (committee on ethics) et celui-ci ajourna indéfiniment leur admission.

Revenus à Philadelphie, les deux professeurs eurent encore maille à partir avec les étudiants. Le docteur Charles Thomas, après son retour, n'eut à sa première leçon qu'un étudiant, tandis qu'il en avait auparavant vingt et trente, et les professeurs, ses collègues, se plaignirent de son féminisme.

Alors, il écrivit une lettre au doyen de sa Faculté où il déclara qu'il préférait plutôt quitter l'Université que les cours féminins. On ne lui répondit rien et la question en resta là.

En 1871, on réunit de nouveau le congrès de l'association médicale américaine. De nouveau le docteur Thomas s'y présenta avec deux collègues. On procèda comme l'année précédente. Mais cette fois-ci un praticien, le docteur Washington L Atlee, posa au congrès la motion suivante : « L'association médicale américaine reconnaît à ses membres le droit de faire les consultations en commun avec les étudiants et professeurs du collège féminin, à cette condition que l'éthique de l'association sera observée » ; 54 voix répondirent par oui et 62 par non. C'était déjà un succès.

En 1872, même refus des délégués. Les doctoresses veulent s'incrire à la Société du comité, on les refuse. En 1876, au congrès de l'association, même histoire. Cependant, à ce congrès, siège la doctoresse Sarah Hackett Stevenson, représentant les femmes médecins de Chicago. La même année, la Société du comté de Montgomery admet au nombre de ses membres une femme docteur : Anne Lukens, pupille de Hiram Corson, et sortie du collège de Philadelphie en 1870.

Grâce à ces changements, les deux délégués de Philadelphie, le docteur C. Newlin Peiree et Mme la doctoresse Francis Emilie White, cette fois-ci la seule femme du congrès, furent reçus en 1877 sans hésitations et avec amitié !

Voilà les fruits de la persévérance !

Cependant, l'opposition « hoministe » ne lâcha pas pied. En 1881, au printemps, plusieurs membres de la Société médicale du comté de Philadelphie présentèrent cinq femmes médecins comme candidats. Elles furent refusées, car les statuts s'opposaient à l'admission des femmes. Mais, en octobre, les statuts furent changés et on décida que les femmes médecins seraient désormais éligibles avec les mêmes droits que les hommes.

Malgré cela, les censeurs de la Société interposèrent leur *veto*, et lorsqu'en avril les cinq femmes se représentèrent, elles essuyèrent un refus. La même chose se répéta le 4 juin 1884. Alors, en 1888, les femmes formèrent, sur le conseil du docteur Thomas, un comité dont les membres s'adressèrent chacun à plusieurs représentants de l'opposition de sa connaissance dans le but d'obtenir d'eux des concessions. Les efforts du comité furent couronnés d'un succès éclatant. Presque tous les opposants cédèrent, et toutes les candidates furent acceptées.

Ce qui plus est : en 1890, la Société du comté fut représentée au Congrès médical international de Berlin par une femme, professeur de physiologie au Collège médical de Philadelphie.

Auparavant, on avait déjà admis les femmes à la Société médicale du Nord (Northern medical society).

En 1884, deux autres sociétés : la société neurologique et la société de médecine légale et de jurisprudence, ouvrirent leurs portes aux femmes médecins. Cependant, la Société obstétricale de Philadelphie refusait, depuis 1877, l'entrée à la doctoresse Emeline Cleveland, et ce n'est que son successeur au Collège, Anne Broomall, qui y fut admise en 1892.

En même temps, le Collège se développait de mieux en mieux.

En 1871, on décida que les cours du Collège dureraient huit mois. En 1875, le Collège fut transféré dans un nouvel édifice construit avec une vraie magnificence. Nous allons plus loin en donner la description. En 1879, on construisit, sous la direction du professeur de physiologie de Cambridge, arrivé spécialement dans ce but, un laboratoire de physiologie. En 1880, grâce au don de M. Joseph James, membre du « board of corporators », une chaire de gyné-

logie fut fondée. En 1881, la décision du Sénat du Col-
ge rendait obligatoire trois ans d'étude (1). En 1883, fut
itie une salle clinique (Clinic Hall) pouvant contenir
o auditeurs. En 1888, une amie du collège, Mlle Su-
nne Brinton, de Lancaster en Pennsylvanie, fit don à
Association chrétienne des jeunes filles du collège (Young
Vomen's Christian Assoc.) d'une grande maison où les
èves trouvèrent à bon marché le logement et la vie. Cette
elle institution porte maintenant le nom de « Brinton
all. » Enfin, en 1895, un nouvel hôpital fut érigé, et on
i adjoignit, en 1896, un laboratoire de bactériologie.

La Faculté comptait au début seulement six professeurs,
aintenant le personnel enseignant, y compris les profes-
eurs, lecteurs, démonstrateurs cliniques et assistants au
ollège et à l'hôpital, est représenté par le nombre impo-
ant de 59, dont 45 femmes.

Le nombre total des élèves qui ont étudié au Collège de
hiladelphie, a été, jusqu'à 1897, de 842. Elles étaient ori-
inaires de 38 États du territoire de l'Union et des pays
trangers (Ile du prince Édouard, Nouvelle-Écosse, Nou-
eau Brunswick, Jamaïque, Brésil, Angleterre, Suède, Da-
emark, Suisse, Russie, Syrie, Inde, Chine, Japon, Birma-
ie, Australie, Congo, îles de Havaï. Elles exercent en
3 États et territoires de l'Union et au Canada, au Brésil,
n Écosse, Suisse, Égypte, Inde, Chine, Japon, Perse, Corée,
ustralie et au Congo.

C'est à Philadelphie qu'ont étudié les femmes les plus
ntelligentes de l'Orient : *Anandibai Joshee* et *Garubai Kar-
nankai* des Indes, *Kei O'Kami* du Japon, *Sabat M. Islem-
oaly* de Syrie, *Hu King Eng* de Chine.

En 1890, les anciennes élèves du collège ont fondé une

1. En 1887, des examens d'entrée furent introduits, six ans après
1893) on augmenta le temps d'études d'une année.

société médicale portant le nom de « Alumnæ medical society ». En 1897, elle comptait 47 membres. Elle publie un journal medical : *The alumnæ medical journal.* Dans cette association, dont le bureau est composé par des femmes-médecins aussi célèbres que Mme Putman-Jacobi (de New-York), il y a trois comités permanents : bibliothèque, éducation, nécrologie. Les membres du comité de nécrologie, dénomination qui a bien son cachet (n'oublions pas que nous sommes de l'autre côté de l'Atlantique), sont chargés de ne pas laisser péricliter la mémoire des décédées : ils s'en acquittent en conscience.

Ajoutons que quelques-unes des doctoresses du collège de Philadelphie ont fondée en 1895 dans la même ville un hôpital à part. Il s'appelle : « Hospital and dispensary of the Alumnae of the medical college of Pennsylvannia ». Les élèves du collège peuvent y continuer leurs études.

Enfin (last not least) le nombre d'articles médicaux publiés par les anciennes élèves du collège, dans les différents journaux médicaux d'Amérique et d'Angleterre dépasse 600. L'énumération de leurs titres occupe dans le livre de Mme Marshall, doyenne actuelle du collège, les pages 89 à 142.

Voici maintenant la description du collège avec quelques détails sur son organisation (1).

L'Ecole de médecine est dirigée par un conseil composé d'hommes et de six dames, dont la présidente est Mme Mary E. Munford.

Dans cette école, les études durent quatre années. Le programme de la première année comprend la chimie, l'anatomie, l'histologie, la physiologie, l'hygiène, la pharmacie et la matière médicale, avec travaux de laboratoire

1. Docteur M. Beaudouin : La médecine transatlantique, Paris 1895.

et un cours de petite chirurgie. En deuxième année, la pathologie, la chirurgie et la médecine pratiques, avec cours de clinique à Woman's Hospital, situé tout près du collège. En troisième année, la thérapeutique, la gynécologie, la médecine légale, la neurologie, l'otologie, la laryngologie, l'orthopédie, l'ophtalmologie, la dermatologie, etc. En quatrième année, mêmes études, avec obligation de suivre des leçons cliniques dans les autres hôpitaux de la ville (Hôpital allemand, hôpital de Philadelphie, de Pennsylvanie, Children's Hospital) pendant plusieurs trimestres.

Les frais d'études sont assez élevés ; tout compris, ils s'élèvent à 800 dollars, c'est-à-dire 4.000 francs environ.

Disons encore que tous les ans, cinq des doctoresses graduées sont nommées internes à Woman's Hospital et qu'elles peuvent de la sorte se perfectionner dans la pratique de la chirurgie. Il faut ajouter enfin que les femmes sont admises aux concours d'internat qui ont lieu chaque année dans les différents hôpitaux de Philadelphie.

M. Baudouin a visité le collège jusque dans les combles, où il a retrouvé, comme dans presque toutes les écoles américaines, la salle de dissection placée à l'étage le plus élevé du bâtiment. Celle-ci est éclairée à la lumière électrique et chaque table possède une lampe qu'on peut déplacer facilement et rapprocher plus ou moins de la pièce sur laquelle l'on travaille. Je me suis demandé, dit M. Baudouin, pourquoi l'on plaçait ainsi l'amphithéâtre d'anatomie : il est probable que de la sorte on peut aérer plus facilement et empêcher les odeurs nauséabondes de se répandre dans les autres salles de l'école.

Au rez-de-chaussée, se trouve un vestiaire très bien compris, naturellement réservé d'une façon exclusive aux dames ; plusieurs petits salons, servant de chambres pour les conseils, où l'on voit les portraits à l'huile de celles

qui ont contribué à doter l'établissement, et une salle de lecture.

Au premier et au second étage, il y a des petits laboratoires d'histologie et de physiologie ; une salle pour les bandages et les appareils ; de grandes salles de cours, éclairées à la lumière électrique et dans celle qui sert aux leçons d'anatomie, se trouve une table pour grandes pièces anatomiques, pouvant tourner sur un pivot. A citer encore le laboratoire de chimie et de matière médicale et le musée d'anatomie, où abondent surtout des pièces artificielles de fabrication française.

Tout cela n'est pas luxueux, il s'en faut de beaucoup ; tout est agencé à la mode américaine (on trouve dans l'escalier une fontaine d'eau glacée) ; mais ce doit être parfaitement suffisant pour les cours élémentaires qui y sont professés.

L'histoire de la conquête progressive par les élèves du collège de Philadelphie de différents emplois médicaux qu'on leur refusait est intéressante. Elle résume en quelque sorte l'histoire de toutes les femmes médecins américaines.

Ainsi, ce n'est qu'en 1878, qu'une femme médecin fut admise dans l'état de Pennsylvanie à un hôpital quelconque. C'était Emeline Cleveland, professeur au collège, elle obtint sa nomination à l'emploi de gynécologiste au service des aliénés de l'hôpital de Pennsylvanie.

Deux ans plus tard, A. Bennett devint médecin chef au département des femmes à l'hôpital des aliénés à Norristown. Trois mois plus tard Margueritte Cleaves fut nommée médecin assistant à l'hôpital des aliénés a Iowa, puis médecin en chef au département des femmes à l'hôpital des aliénées à Harrisbourg.

En 1893, grâce à la propagande vaillante du docteur

Hiram Corson (1) il n'y avait en Pennsylvanie qu'un seul hôpital pour les aliénés, celui de Danville où il n'y eût pas de femmes médecins aux départements des femmes.

D'autres services d'assistance publique ouvrirent peu à peu leurs portes aux femmes médecins. En 1882, la première femme devint médecin des pauvres du sixième arrondissement à Philadephie. En 1886, Clara Marshall, reçue docteur en 1875, fut attachée en qualité de femme médecin au département de femmes à la maison de refuge de Philadelphie. En 1893, Françoise Van Gasken fut nommée inspecteur de la santé. Au mois de novembre, Louise Hewellyn obtint sa nomination de médecin à l'école des enfants faibles d'esprit de Philadelphie.

En 1888 Sara Weintraub fut nommée médecin de la prison du comté de Philadelphie.

Les hôpitaux s'obstinèrent longtemps à refuser les femmes médecins. Pourtant, en 1883, on admit les femmes en qualité d'internes. Puis, en 1887, la Maternité et la « Philadelphia lying in Charity » prirent chacun une femme médecin, élève du collège. En 1890, les femmes médecins reçurent des places semblables à la Polyclinique de Philadelphie, à l'hôpital allemand, en 1892, à l'hôpital Methodiste, en 1893, à l'hôpital Presbytérien.

Le progrès fut lent mais visible. Et en effet en 1893 133 instituts, hôpitaux et dispensaires, en Amérique (Californie, New-York, Boston, Louisville, Minneapolis, Portland, Lovell, Baltimore et Washington, sans compter Philadelphie et voisinage) avaient parmi leurs médecins des femmes docteurs élèves de Philadelphie.

1. Il en retrace l'historique dans l'An account of the measure taken to procure a law to authorize trustor of hospitals for the insane to employ women physicians to have charge of the insane of their own sex By dr H. Corson, Philadelphie 1894.

Le collège de Philadelphie est le plus important de tous les collèges médicaux de femmes aux Etats-Unis. Comme l'Etat, vu l'énergie et la persévérance des femmes, leur ouvrit toutes ses écoles de médecine (celles d'origine privée seulement leur sont fermées), le nombre de collèges ouverts exclusivement aux femmes est restreint. Il en existe neuf, celui de Philadelphie y compris.

Le plus ancien parmi eux (1), quoique plus jeune que celui de Philadelphie, est le collège médical de Boston. Il doit son origine à une société formée à Boston en 1848, dans le but d'assurer aux femmes une instruction obstétricale suffisante. Une école fut ouverte par elle et on y créa des cours d'obstétrique et de médecine générale. En avril 1850, la société portait le nom de « The female medical education society », l'Etat ne lui reconnaissait aucun droit d'établir une faculté médicale ni de conférer des degrés médicaux et seulement le 27 mai 1856 le Sénat de Boston autorisait cette société à prendre le titre, avec tous les droits et devoirs y attachés, d'Ecole de médecine pour les femmes de la Nouvelle-Angleterre.

Durant l'année scolaire de 1860-1861, vingt élèves fréquentèrent l'école et, à la fin de 1861, douze d'entre elles, après avoir subi les examens exigés et fourni préalablement, en entrant, un certificat constatant la plus sévère moralité, furent reçues docteurs.

L'école de Boston fonctionna et délivra des diplômes jusqu'en 1874, époque à laquelle elle fusionna avec une école homéopathique, qui s'était organisée en 1873 ; et cette fusion a donné la « Boston University School of Medicine ». Vers 1895, cette école comptait 30 professeurs titulaires et adjoints et une centaine d'élèves. En 1868,

1. Mme White, In Medical News, 1895, II, 124.

s'est jointe à ces deux écoles celle de New-York, nous savons que c'est l'hôpital d'Elisabeth Blackwell qui en avait formé le noyau. Aujourd'hui elle est la plus fréquentée après l'école de Philadelphie. Elle porte le nom de « Womans's' Medical college of the New-York Infirmary ». En 1890, son corps enseignant se présentait de la façon suivante :

A. Professeurs titulaires

Médecine. — M. James Leaming, professeur émerite.

Hygiène. — Mme Elisabeth Blackwell, professeur émerite doyen.

Anatomie. — Mme Mary Watles-Faunce.

Histologie, anatomie pathologique. — A. Robinson.

Chirurgie. — MM. Silver et Meyer.

Obstétrique et gynécologie. — Mme Emilie Blackwell.

Hygiène. — M. Jones.

Pédiatrie. — M. Chapin.

Dermatologie. — M. A. Rpbinson.

Ophtalmologie et otologie. — M. Moore.

Matière médicale et thérapeutique. — Mme Mary Putnam-Jacobi.

Chimie. — Mme Joséphine Chevalier.

B. Professeurs adjoints

Principes et pratique de médecine. — L. Lockwood.

Physiologie. — M. W. G. Thompson.

Thérapeutique. — M. Amidon.

Maladies du système nerveux. — M. Jacoby.

Chirurgie orthopédique. — M. Stillmann.

Matière médicale. — Mme Joséphine Chevalier.

Obstétrique et gynécologie. — Mme Elisabeth Cushier.

Les six autres collèges siègent à Chicago (1870), Balti-

more (1882), Minnéapolis, Saint-Louis (1891), Cincinnati, où il y en a déjà deux l'un de 1887, l'autre de 1891, Atlanta (1889). Il faudrait y ajouter une école homéopatique (New-York medical college foromen) organisée en 1863 et où la plupart des professeurs sont femmes.

Ces écoles sont d'ordinaire aussi bien organisées que les écoles régulières (où les femmes sont admises aujourd'hui au même titre que les hommes). D'ailleurs, aucune de ces dernières ne néglige désormais dans ses prospectus d'indiquer qu'elle est ouverte aux deux sexes ; la leçon de 1850, à Philadelphie, a porté.

Certes, les écoles de femmes, comparées à nos facultés, ne sont pas très brillantes ; les programmes sont remplis surtout de promesses, et les bonnes leçons sont rares. Les élèves n'ayant qu'une instruction générale, rudimentaire, les examens d'entrée sont très faibles et les cours sont très élémentaires. Partout le grade de docteur est donné à une foule de jeunes filles qui n'ont pas de grandes capacités cliniques. « Mais pourquoi récriminer, dit M. Baudouin ? Les hommes ne sont-ils pas logés à la même enseigne ? Puis, les femmes suivent les cours avec la plus grande régularité, avec une attention soutenue. Elles font d'autant plus d'efforts qu'elles veulent tenir plus haut encore le drapeau de leur émancipation. Elles ont d'ailleurs une instruction première tout aussi solide, parfois même plus solide que celle des hommes (c'est la règle en Amérique), et ont montré en diverses circonstances qu'elles pouvaient affronter la lutte et en sortir avec tous les honneurs de la guerre. »

De l'avis de M. Baudouin, qui visita presque toutes ces écoles, l'école de Philadelphie est la plus sérieuse. A New-York, les études sont presque aussi bonnes. Dans les autres villes « elles sont peut-être un peu plus négligées ». Voici d'ailleurs un tableau qui indique le nombre des élèves des

écoles les plus vieilles pendant une période de dix ans, de 1880 à 1890.

Nombre des élèves de 1880 à 1890 dans les Écoles de femmes.

NOMS DES ÉCOLES	VILLES	Année de création	En 1880-1881	En 1881-1882	En 1882-1883	En 1883-1884	En 1884-1885	En 1885-1886	En 1886-1887	En 1887-1888	En 1888-1889	En 1889-1890	TOTAUX
College of..... Pensylvannia..... W's M. College.... Of the New.....	Philadelphic....	1850	170	111	125	133	126	142	154	161	174	180	1.476
York Infirmary..... W's M. College....	New-York.....	1868	60	49	40	40	33	34	42	52	68	80	498
Of Chicago..... W's M. College....	Chicago	1870	77	82	79	69	75	76	71	68	88	110	795
Of Baltimore..... W's M. College.....	Baltimore.....	1882	«	«	«	«	15	23	37	30	31	49	185
Of Cincinnati..... W's M. College.....	Cincinnati.....	1887	«	«	«	«	«	«	14	18	28	22	82
Of Georgia and..... Training school.... For Nurses.....	Atlanta.....	1889	«	«	«	«	«	«	«	«	«	10	10
TOTAUX.....	.....		307	242	244	242	249	275	318	329	389	451	30.40

Par ces chiffres on peut constater nettement que ces écoles étaient toutes, en 1890, en progression sérieuse, et que celle de Chicago se distinguait déjà, puisqu'elle avait, dès cette époque, dépassé son aînée de deux ans à New-York.

Le personnel enseignant n'est constitué nulle part exclusivement par des femmes. « Il semble donc au premier abord qu'on n'ait pu jusqu'à présent se procurer une élite suffisante parmi les femmes médecins pour occuper toutes les chaires. Mais il ne faudrait pas trop s'arrêter à cette hypothèse et s'attarder à cette idée. On a choisi souvent tel professeur homme à cause de sa valeur propre, à cause de la place qu'il occupe dans le corps médical de la ville. Son cours est pour ainsi dire un honneur pour l'école. En tous cas, il est des femmes, dont les cours sont très travaillés, dont la science, comme l'honorabilité, est très appréciée ».

Les études durent, aujourd'hui, tantôt trois, tantôt quatre ans ; mais il serait bien à souhaiter qu'on suive l'exemple des vieilles universités et qu'on adopte le chiffre de quatre années.

On ne saurait dire exactement combien les universités de femmes ont fourni de docteurs depuis leur origine, mais on peut affirmer qu'en dix ans, de 1860 à 1880, comme l'indique le tableau ci-joint (voir p. 395) elles ont délivré 633 diplômes.

Les chiffres de ce dernier tableau sont très démonstratifs. Si on considère que ce tableau n'embrasse qu'une période de dix années on ne pourra pas ne pas reconnaître quelle importance les femmes médecins ont déjà acquise au Nouveau-Monde. Leur nombre augmente constamment tous les ans, de 45 en 1880, il a passé en 1890 à 77. Et encore il faudrait ajouter à ce total celui des élèves diplômés dans les

écoles ordinaires. Aussi, n'a-t-on rien exagéré en disant que vers 1893, plus de deux mille femmes exerçaient la médecine aux Etats-Unis. Elles n'ont éprouvé aucune difficulté à se faire une carrière ; plusieurs ont des clientèles considérables et leurs honoraires varient de 500 à 5.000 francs par mois.

Nombre de femmes docteurs reçues de 1880 à 1890 dans les Ecoles de médecine de femmes.

ÉCOLES	1880-1881	1881-1882	1882-1883	1883-1884	1884-1885	1885-1886	1886-1887	1887-1888	1888-1889	1889-1890	TOTAUX
Philadelphie.....	20	19	35	26	23	33	30	27	36	40	289
New-York	8	10	5	9	11	8	8	4	10	20	93
Chicago.....	17	23	18	21	22	19	25	16	24	25	210
Baltimore.....	»	»	1	5	4	3	2	3	2	7	27
Cincinnati.....	»	»	»	»	»	»	»	1	6	6	13
Atlanta.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
TOTAUX	45	52	59	61	60	63	65	51	78	99	633

CHAPITRE XXIII

Admission des femmes à l'étude de la médecine en Suisse

Les premières étudiantes sont russes. — Pourquoi ? — Le mouvement féministe russe se ralentit. — Admission de Mme Kachevarova à l' « Académie médicale » de Pétersbourg. — Fermeture de cours supérieurs pour les femmes. —Les russes se rendent en Suisse (1864). — Les six premières femmes médecins (Russes, Anglaises, Américaines). — La crise de 1873. — Les étudiantes en médecine à Zurich, Berne, Genève et Lausanne, depuis 1874 jusqu'à 1890.

Quinze ans passèrent avant que l'exemple d'Elisabeth Blackwell fut suivi en Europe.

Bien que les deux Blackwell et Mme Zakrzewska fussent originaires du vieux monde et qu'elles y eussent étudié, aucune tentative semblable ne peut y être notée au milieu du XIXe siècle.

Ce n'est qu'après 1860, que nous rencontrons les premières femmes désireuses d'étudier la médecine et de continuer ainsi la longue série des femmes médecins européennes des temps antérieurs. Les Russes commencèrent.

Jusqu'au XIIIe siècle, les femmes moscovites étaient tenues dans une servilité complète. Située sur les confins de l'Asie, la Russie n'avait pu se soustraire à certaines influences orientales. La polygamie, il est vrai, n'y a jamais été admise, mais les femmes des classes moyennes et élevées menaient dans des gynecées (terems) une vie de réclusion complète.

Privées d'instruction, souvent même d'éducation, tenues, comme dit une chanson populaire russe, « sous vingt-six verrous », elles étaient, quant à leur personne, entièrement au pouvoir du père ou du mari.

Ce ne fut que Pierre le Grand qui décréta l'abolition des terems. Catherine II fit quelque chose pour les femmes en créant des « instituts de demoiselles » où l'enseignement laissait d'ailleurs beaucoup à désirer. On apprenait aux jeunes filles russes des connaissances élémentaires, beaucoup de français, très peu de sciences, la musique, le dessin, la danse, et surtout les belles manières.

Mais, en 1857, une réforme se fit dans l'enseignement secondaire des jeunes filles russes. L'impératrice, épouse d'Alexandre II, et sa tante, Hélène Pavlovna, toutes deux favorables à l'émancipation des femmes, profitèrent des dispositions de l'Empereur pour lui demander la fondation, à Saint-Pétersbourg, d'un lycée de jeunes filles.

Elle eut lieu en 1857. Ce lycée fut une innovation complète : c'était non un internat, comme les instituts de demoiselles, mais un externat. Et, au lieu d'admettre seulement les filles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, la nouvelle école ouvrait ses portes aux élèves venant de toutes les classes de la société. Le programme du nouveau lycée était en outre, presque identique à celui des lycées de garçons, et les études qu'on y faisait étaient sérieuses.

Au sortir du lycée, les bachelières prirent le chemin de l'Université. Elles furent admises par les professeurs de Saint-Pétersbourg qui, en 1861, malgré la désapprobation du gouvernement, ouvraient des cours libres d'enseignement supérieur à l'hôtel de ville de la capitale.

D'autres femmes, désireuses de faire leur médecine et de suppléer au manque de docteurs-médecins, si sensible dans les campagnes russes, s'adressèrent au Ministre de la guerre, au département duquel appartient l'Académie de médecine. Celles-là obtinrent l'accès des cours à l'Académie de médecine même.

Une de ces femmes, Mme B. K. Kachevarova Roudneva, fut admise en qualité de boursière des Kosaks-Bachkirs. Ce corps de troupe, professant l'islamisme, désirait assurer aux femmes mahométanes de la tribu les secours d'un docteur du sexe féminin.

Mme Roudneva eut la chance de pouvoir terminer ses études en Russie. En 1868, l'Académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg lui conféra le diplôme de docteur en médecine. Elle s'établit ensuite dans son pays, eut une belle clientèle et mourut au mois de mai 1899 à Stokaïa-Roussa, dans le gouvernement de Novgorod.

Celle qui entreprit des études médicales après elle, Mme Nadedja Souslova, se vit obligée d'interrompre, les autorités de l'état russe ne pouvant plus tolérer cette innovation.

En 1862, on décidait en effet la fermeture des cours libres d'enseignement supérieur pour femmes, à Saint-Pétersbourg, suivie d'autres mesures semblables.

Ce n'est pourtant pas Mme Souslova qui se rendit la première à l'étranger. Une autre jeune fille russe, qui voulait étudier la médecine, partit en 1864 au pays qu'on considère comme un « pays libre », la Suisse, et demanda en automne au Sénat de l'Université de Zurich la permission de suivre les cours d'histoire naturelle, d'anatomie et d'histologie.

Nous voici donc obligé de passer en Suisse pour y suivre de près l'histoire des femmes médecins.

En présence de ladite demoiselle, le Sénat zuricois en référa au ministre de l'instruction publique. Celui-ci déclara qu'il n'avait rien à dire contre cette demande et que ladite demoiselle pouvait étudier si les professeurs des objets en question ne s'y opposaient pas.

Les membres du corps enseignant acquiescèrent au désir de la postulante ; elle fut admise.

Ainsi donc l'Europe n'arrêtait plus les tendances des femmes à étudier la médecine. Seulement, le degré d'instruction de la première étudiante de Zurich ne lui permit pas de profiter comme il le fallait de la permission. Aussi, quitta-t-elle Zurich quelques années après, sans avoir concouru pour l'obtention du doctorat.

Mais cet oiseau de passage en entraîna tout de même d'autres après lui. En 1865, arriva en Suisse une autre dame moscovite, Mme Souslova. Elle était mieux préparée que sa devancière, car — comme nous le savons — après avoir terminé ses études au lycée, elle avait déjà suivi les cours de l'Académie médicale et chirurgicale de Pétersbourg. Elle envoya une demande analogue à celle de sa devancière, et on lui donna la même réponse : si les professeurs d'anatomie et de physiologie le veulent, le Sénat l'admet au nombre des étudiantes.

Ainsi, en 1865, Zurich eut deux femmes consacrées aux études médicales.

Cela préoccupa visiblement le Sénat, qui se posa les questions suivantes : peut-être ces femmes-là ne sont-elles pas une exception? Peut-être bientôt en viendra-t-il d'autres? Ne serait-il pas bon de mettre désormais à la disposition de celles qui viendront tous les moyens scientifiques de l'Université? Ne serait-il pas également indiqué de permettre aux femmes d'assister aux cours sans la permission des professeurs?

Il était aussi très important d'arrêter la marche à suivre dans le cas où l'étudiante qui aurait fini ses études voudrait obtenir un grade scientifique. Jusque-là les étudiants seuls y pouvaient prétendre.

Pour résoudre toutes ces questions on désigna une commission qui devait étudier le pour et le contre et dire son opinion sur deux points principaux à savoir : 1° Peut-on

admettre les femmes aux études universitaires en général, et aux études médicales en particulier ? 2° Si oui, faut-il reconnaître aux femmes tous les droits des étudiants et leur accorder l'accès, aussi bien à toutes les études qu'à tous les degrés universitaires ?

Au mois de mai 1865, le projet de la commission était déjà élaboré. On le soumit à l'examen très consciencieux du Sénat académique. Avant tout on souleva la question : la présence des femmes au milieu des jeunes gens ne pouvait-elle pas donner lieu à quelque objection au point de vue moral ? Mais immédiatement réponse fut faite que les étudiants se conduisaient toujours envers les femmes qui étudiaient, avec tact et avec civilité. Ensuite, on s'occupa de l'immatriculation des femmes, ce qui était à certains égards en contradiction avec les anciennes lois et idées universitaires. La question fut traitée, aussi au point de vue éthique et esthétique, puis au point de vue social.

Mais ces discussions très intéressantes revélèrent avant tout qu'au Sénat universitaire, le nombre de partisans de l'admission des femmes à l'université était sensiblement égal à celui des adversaires. Donc, on décida de ne pas s'adresser encore au ministère de l'Instruction publique, comme on le voulait au début, mais de laisser la question pendante. « Si les femmes demandent à être admises se dit-on, on les admettra » d'autant plus que le nombre restreint des étudiantes inscrites jusque-là ne justifiait en rien des préoccupations aussi générales.

En effet, pendant quelque temps ce fut Nadejde Souslova seule qui étudiait à Zurich. Elle y travailla avec tant de zèle et d'application, qu'elle conquit l'estime des étudiants comme des professeurs et qu'au mois de février 1866 elle demanda la permission de concourir pour le grade de docteur.

On lui répondit que les étudiants immatriculés seuls pouvaient y songer, qu'il fallait qu'elle prit d'abord son immatriculation ; et sur ce point, le recteur de l'université hésitait et ne voulait pas résoudre lui-même la question. Comme le cas n'était pas prévu dans les statuts universitaires, il consulta le directeur de l'instruction publique à Zurich et tous deux résolurent d'accepter la demande de Mlle Souslova.

Après l'immatriculation, elle se présenta à l'examen, le passa avec succès et partit pour St-Pétersbourg munie des diplômes de doctoresse en médecine. On pensait qu'après ce doctorat, le nombre d'étudiantes augmenterait rapidement ; il s'accrut en effet, mais l'accroissement fut lent. Pendant le semestre 1867/8 une Russe et deux Anglaises vinrent étudier à Zurich la médecine. En 1868, (cours d'été) il y en avait cinq (deux Russes, trois Anglaises) en 1868/9 (sem. d'hiver) : trois Russes, trois Anglaises, une Américaine et une Suissesse.

Toutes les huit terminèrent leurs études. En outre, une Anglaise et trois Russes prirent l'immatriculation mais quittèrent l'université sans passer leurs examens. Pendant le semestre d'hiver 1869/70, dix femmes prirent l'immatriculation mais trois quittèrent l'université sans examens. Pendant le semestre d'hiver 1870/1 le nombre d'étudiantes en médecine était de dix-huit, onze d'entre elles prirent l'immatriculation, cinq partirent sans examen. En été 1871, aucune femme médecin ne vint augmenter les rangs des étudiantes, deux partirent sans examens, une quitta l'université comme docteur en médecine.

Ainsi, se développait l'instruction médicale des femmes. Sur vingt-cinq femmes qui avaient suivi dès 1867 les cours de médecine trois terminèrent leurs études et partirent munies du diplôme de docteur, sept quittèrent l'université

sans examens, quinze restèrent. Mais déjà, l'année suivante, pendant le semestre d'hiver 1871/2 leur nombre s'élève à vingt-neuf et pendant le semestre d'été 1871/2 à cinquante et un. Sur ce chiffre quarante-quatre étaient Russes, deux Suissesses, trois Allemandes, deux Anglaises. Nous avons dit, qu'on avait pensé au début que les étudiants prendraient une attitude hostile envers leurs collègues féminins ou qu'au moins ils émigreraient de Zurich vers une autre ville universitaire. Ces craintes furent vaines. Les étudiants se conduisirent d'une façon exemplaire et leur nombre s'accrut de deux cent trente-deux en 1867, à trois cent cinquante-quatre en 68. La faculté médicale surtout participa à cet accroissement. En hiver 1864 elle comptait cent sept hommes, une femme ; en été deux cent sept hommes et cinquante et une femmes. Pourtant, en 1870, une université allemande, celle de Wurzbourg, crut devoir demander au Sénat de l'université de Zurich si les convenances sociales n'avaient pas souffert de l'admission des femmes en même temps que des hommes aux cours, où quelques expériences pouvaient blesser la pudeur féminine. La faculté de Zurich y répondit : « La faculté de Zurich trouve que la présence des femmes pendant les cours et les expériences médicales n'a amené aucun trouble. Aussi bien pendant les premiers que pendant les deuxièmes on ne fait attention à la présence des femmes. De même au cours des travaux d'anatomie et de clinique on enseigne comme si l'auditoire n'était composé que d'hommes. Malgré cela, les convenances n'ont jamais été lésées et la faculté munie d'une expérience de dix années peut déclarer que cette question a été résolue tout à fait favorablement. On pense que le travail sérieux; le désir d'apprendre, d'une part, le caractère tranquille, le développement intellectuel et l'éducation politique des étudiantes d'autre part ne lui feront pas changer d'avis ».

En effet deux ou trois ans après, le professeur de physiologie à l'Université de Zurich, le Docteur Hermann put écrire dans sa brochure : « Les études féminines et les intérêts de l'université » (*Das Frauenstudium und die Interessen ter Hochschule*) :

Parmi les objections du professeur Bischoff une surtout peut être repoussée victorieusement. C'est celle qui concerne la coéducation. Toutes les étudiantes de Zurich sans exception se conduisaient d'une façon exemplaire. Beaucoup d'entre elles ont conquis, grâce à leur assiduité et à leur énergie, l'estime de leurs collègues et de leurs professeurs, même de ceux qui ne sont pas partisans de l'instruction supérieure des femmes. Les étudiants ont évité avec un tact merveilleux tout ce qui pourrait jeter le moindre discrédit sur eux. Enfin, à cause de la présence des femmes aucun professeur n'est descendu de la hauteur scientifique. M. Bischoff déclare, sans avoir toutefois aucune expérience personnelle, ne pas comprendre comment on peut traiter sans une certaine gêne devant les hommes et les femmes, certains sujets d'anatomie et d'autres sciences touchant à l'homme. Nous, qui supposons que notre sentiment de décence est aussi développé que celui de M. Bischoff n'avons jamais éprouvé de gêne dans ces circonstances. L'élévation de la science et le sérieux des leçons n'admettent des sensations pareilles, ni chez le professeur, ni chez l'étudiant.

L'éducation politique de la nation suisse dont parle la faculté de Zurich dans sa déclaration se manifeste d'une façon prononcée en 1871.

A cette époque les autorités médicales de presque tous les cantons suisses se déclarèrent à la grande majorité des voix pour l'admission des femmes à l'examen d'Etat, qui est la condition principale de l'exercice de la médecine en Suisse. Grâce à cela, la première suissesse, Mme Heim Vög-

tlin subit bientôt, avec un succès brillant l'examen d'Etat.

Enfin, toutes les femmes n'étant pas suffisamment préparées pour suivre les cours de médecine, le sénat universitaire de Zurich introduisit un examen d'entrée. Il est presque inutile d'ajouter que cette mesure n'avait rien d'hostile et qu'au contraire, elle fut prise pour des raisons de bienveillance envers les femmes voulant étudier.

La période 1864-1872 eut une importance capitale pour la question de l'instruction médicale des femmes européennes. Six doctoresses de Zurich démontrèrent que dans le domaine des sciences médicales les femmes du XIXe siècle pouvaient travailler avec autant de succès que les hommes. Quatre d'entre elles passèrent leurs examens avec la mention « bien », deux avec « très bien », leurs dissertations doctorales dénotaient une instruction très réelle et très suffisante de leur part. Au moment de leur réception beaucoup de professeurs exprimèrent leur satisfaction des études faites par les étudiantes. Pendant l'examen définitif de la deuxième femme médecin de Zurich, Mlle Morgan, le professeur Rose rappela aux assistants le nom de Mme Erxleben et dit : « Il appert de là que la question de l'égalité de la femme devant la science a été résolue déjà il y a 100 ans ; déjà en ce temps, on s'était convaincu que les devoirs de la mère n'étaient en aucune contradiction avec l'étude supérieure de la femme ». Le professeur Biermer dit à une autre anglaise reçue docteur : « Madame. Vous avez aussi contribué à la solution du grand problème social, qui nous intéresse, en manifestant un vif désir de science ; en travaillant sérieusement, vous avez donné un excellent exemple pour les femmes qui étudient encore à notre Université et je ne doute pas que toute votre science acquise ici ne soit employée par vous au plus grand profit de vos compatriotes ».

Le 26 octobre 1871, une jeune Américaine de Boston sou-

tint sa thèse. Elle avait l'intention d'aller à Vienne avant de revenir à Boston où on lui avait promis une place à l'hôpital des enfants. Au moment de sa présentation le professeur d'anatomie à l'Université de Zurich, Hermann Meyer déclara publiquement de la part de ses collègues, combien ils admiraient la persévérance et l'énergie de cette étudiante. Et fit remarquer qu'elle démontrait par son exemple qu'une femme peut se consacrer à la médecine sans porter atteinte à sa nature.

A la fin, le professeur Meyer dit : « nous tous trouvons un grand plaisir à ce que l'Université de Zurich ait permis aux femmes de réaliser leurs tendances scientifiques. Mais cela nous a été possible seulement parce que les personnes dont cette autorisation dépendait ont abandonné l'ancienne tradition anti-féministe ; puis à ce que notre jeunesse, par sa civilité, a ouvert aux femmes le chemin de la science. Il va de soi que l'obtention du diplôme de docteur par quelques femmes ne résout pas définitivement la question : l'avenir nous montrera encore quel cercle d'action correspond le mieux à la femme médecin et en second lieu comment influeront les qualités du caractère et du tempérament féminin ».

Munies ainsi des meilleurs souhaits de leurs professeurs, au moment de commencer leur carrière médicale, les six femmes médecins de Zurich s'en montrèrent dignes.

Mme Souslova exerce à Saint-Pétersbourg et a une très bonne clientèle. La deuxième doctoresse, Mlle Elisabeth Morgan, obtint à Londres la place de médecin assistant à l'hôpital pour les femmes, fondé par Mme Garrett-Anderson. La troisième, Mme Bokova, prit une part active à l'expédition médicale zuricoise au champ de bataille de Belfort. Elle dirigeait le lazaret près d'Héricourt et acquit, par son dévouement auprès des malades, la sympathie générale. Nous avons déjà parlé de la quatrième, cette

vaillante miss américaine. La cinquième, Mlle Atkins, s'établit ensuite à Londres. La sixième enfin, Mme Heim-Vögtlin, fut nommée par le chef de la clinique médicale de Zurich, le docteur Biermer, son aide assistant dans le service des femmes à l'hôpital de Zurich, ce qui ne s'était jamais vu jusque-là. Cependant, de l'avis général, Mme Heim-Vögtlin remplit ses fonctions à merveille.

Nous avons déjà dit qu'en 1872 l'affluence des étudiantes devint très grande à Zurich. Les femmes qui arrivèrent à cette époque dans la ville étaient-elles aussi laborieuses que leurs devancières ? On ne pourrait pas y répondre, car en 1873, un fait indépendant d'elles obligea la grande majorité de quitter Zurich. Elles étaient, pour la plupart, moscovites. Quelques-unes apportèrent une grande exaltation politique et prirent part à des discussions publiques révolutionnaires. Ce que voyant, le gouvernement russe leur interdit la fréquentation de l'Université de Zurich.

Vers 1873, le tsar lança un ukase, par lequel il enjoignait aux jeunes filles d'avoir à quitter Zurich au plus tard le 1er janvier 1874 ; celles qui désobéiraient se verraient dans l'impossibilité d'occuper une situation quelconque en Russie.

Les Russes allèrent à *Giessen*, *Erlangen* et *Rostock*, mais partout elles rencontrèrent un refus inexorable. Alors, elles rentrèrent chez elles.

Pour cette raison, l'Université de Zurich perdit presque tout son contingent féminin. D'un autre côté, cette Université s'était mise à exiger des conditions plus sévères de la part des jeunes filles qui voulaient être admises à suivre régulièrement les cours. Elles devaient avoir fréquenté une école supérieure, c'est-à-dire : posséder des connaissances suffisantes dans les mathématiques et les sciences naturelles et connaître, outre la langue allemande, deux autres lan-

gues, soit le latin et le français, soit le français, l'italien et l'anglais.

Aussi, l'Université zuricoise ne comptait-elle pendant le semestre d'hiver 1873, que huit étudiantes en médecine. En 1874, il y en avait sept, pendant le semestre d'hiver 1874, cinq, et le semestre d'été 1875, six. Le tableau suivant donnera l'idée de la progression jusqu'à 1890.

An	semestre		An	semestre	
1875-6	hiver	8	1883	été	12
1876	été	7	1883-4	hiver	11
1876-7	hiver	7	1884	été	9
1877	été	3	1884-5	hiver	11
1877-8	hiver	3	1885	été	8
1878	été	1	1885-6	hiver	6
1878-9	hiver	1	1886	été	7
1879	été	0	1886-7	hiver	10
1879-80	hiver	1	1887	été	11
1880	été	1	1887 8	hiver	14
1880-81	hiver	1	1888	été	15
1881	été	2	1888-9	hiver	23
1881-82	hiver	4	1889	été	24
1882	été	3	1889-90	hiver	27
1882-3	hiver	7	1890	été	23

On voit que ce n'est que vers 1886 que le nombre des étudiantes commence à croître. Depuis ce temps il croît lentement, mais constamment, les chiffres postérieurs à 1890 montreront que cet accroissement continue.

Une autre remarque à faire :

Le nombre d'étudiantes, en été, est inférieur à celui d'hiver. Une coutume universitaire existant en Suisse nous l'explique. Les élèves passent souvent un semestre à une université, un autre à l'autre. L'été se prêtant mieux que l'hiver aux excursions, on comprend que c'est surtout en ce moment-là que les étudiantes vont dans d'autres villes universitaires.

Car, il est à peine nécessaire d'ajouter que les autres uni-

versités suisses ouvrirent après Zurich leurs portes aux femmes. A Berne, la première étudiante en médecine apparaît en 1872-3, c'est une Polonaise, Marie Valicka à Genève en 1881-2, à Lausanne en 1887, (Eugénie Bielokopytof et Olga Kavalevskaïa).

Jusqu'à 1881-2.

1872-3	— 1 Berne.		
1873	— 2	1880	= 28.
1873-4	— 23	1880-1	= 25.
1874	= 27	1881-2	= 18.
1874-5	= 27		
1875	= 23		
1875-6	= 24		
1876	24		
1876-7	16		
1877	17		
1877-8	18		
1878	19		
1878-9	20		
1879	17		
1879-80	31.		

Après 1881 :		Berne	Genève	Lausanne
1881	— 2	= 29	= 6	
1882		= 27	= 6	
1882	= 3	= 26	= 2	
1883		= 24	= 5	
1883	= 4	= 28	= 8	
1884		= 32	= 9	
1884	= 5	= 39	= 5	
1885		30	= 2	
1885	= 6	= 41	= 4	
1886		= 39	= 5	
1886	— 7	= 42	= 3	
1887		= 32	= 4	= 2
1887	= 8	= 40	= 5	= 2
1888		= 45	= 6	= 1
1888	= 9	= 46	= 13	= 2
1889		= 46	= 13	= 1
1889	= 10	= 55	= 14	
1890		= 49	= 2	

Voici maintenant la liste des étudiantes bernoises d'après les Etats de leur origine (V. tableau p. 410) (1) :

Quant au nombre de femmes qui ont terminé leurs études il est impossible de le donner, les universités suisses n'enregistrant pas les noms de ceux qui les terminent. D'après M. Trasenster, le nombre de diplômes de docteurs délivrés jusqu'à 1883 aux femmes, était pour la médecine :

41 à Berne,
25 à Zurich,
1 à Genève,

où la Faculté de médecine est de date récente (2).

Nous pouvons encore donner ici la liste des Anglaises reçues docteurs dans les universités suisses.

La voici (3) :

Mme Francis Elisabeth Hoggan, Med. Doctor. Zurich, 1870 ; Mme Louisa Atkins, M. D. Zurich, 1872 ; Miss Elisa L. Walker Dunbar, M. D. Zurich, 1872.

Sophia L. Jex-Blake, M. D. Berne, 1877 ; Mme Edith Pechey-Pipson, M. D. Berne, 1877.

Miss Annie Clark, M. D. Berne, 1877.

Mlle Alice Stewart Ker, M. D. Berne, 1879.

Mme Elisa Frikart (née Medonogh), M. D. Zurich, 1879.

Mme H. B. Adams Walther, M. D. Berne, 1881.

1. Nous devons tous les chiffres bernois à l'amabilité de M. le professeur Kocher qus nous remercions ici vivement.

Nous regrettons beaucoup que dans les Facultés on ne note pas la nationalité de l'étudiante, ce qui rend très difficiles les recherches d'identification. Ainsi, la catégorie Russie embrasse les Russes, les Polonaises, les Lithuaniennes, les Arméniennes, les Finlandaises et autres. Combien prête aussi à la confusion la catégorie Autriche !

2. Pour la philosophie : 4 à Berne et 7 à Zurich ; pour le droit, 1 à Berne. Les femmes dans les examens ont plusieurs fois atteint le maximum des points.

3. Fait selon la liste des femmes médecins anglaises in London school of medicine for women, Report 1886 et 1891.

PATRIE DE L'ÉTUDIANTE	E. 1874	H. 1874-75	E. 1875	H. 1875-76	E. 1876	H. 1876-77	E. 1877	H. 1877-78	E. 1878	H. 1878-79	E. 1879	H. 1879-80	E. 1880	H. 1880-81	E. 1881	H. 1881-82	E. 1882	H. 1882-83	E. 1883	H. 1883-84	E. 1884	H. 1884-85	E. 1885	H. 1885-86	E. 1886	H. 1886-87	E. 1887	H. 1887-88	E. 1888	H. 1888-89	E. 1889	H. 1889-90	E. 1890
Suisse		1	1				1	1													1	1		1	1	2	1	2	2	1	1	2	2
Belgique				1	1	1	1	1	1	1																							
Allemagne																		1	2	1		1	1	1		1		1	2	1	1	2	3
Grande-Bretagne						3	1					1	1									1		1	3	1		1	1				
France						1	1	1																									
Autriche		1	1				1	2	1			2	2	1	1	1	1				1	2	2	3	3	2	2						
Russie et Pologne	26	24	20	22	22	20	9	11	12	19	17	28	25	24	17	28	26	25	22	27	30	34	27	35	32	37	29	43	38	43	43	49	43
Suède																										1							
Serbie																												1	1				
Amérique du Nord	1	1	1	1	1	1	3	2	1																								1
Australie																												1	1	1	1	1	1

Miss Nécall, Berne, 1884.

Miss Beilby, M. D. Berne, 1885.

Miss Boddy, Berne, 1870.

Miss Graham, Berne, 1886.

Miss Julia Brinch, 1886, M. D. Berne ; Miss Helen Goldberg M. D. Berne.

Un registre pareil pour les autres nationalités serait très intéressant. Il nous montrerait quel rôle considérable a joué la Suisse dans l'histoire des femmes médecins en Europe. C'est une gloire pour l'Université de Zurich d'avoir ainsi devancé toutes les autres.

Son exemple eut une suite immédiate : l'admission des femmes à l'étude de la médecine à Paris.

CHAPITRE XXIV

L'admission des femmes à l'étude de la médecine en France.

La question de l'admission des femmes médecins à la Faculté de Paris — De rapport du docteur Dureau. — Les premières étudiantes en médecine. — L'opinion générale. — La lutte pour l'externat et pour l'internat. — Les premières femmes internes. — Les femmes médecins en France depuis 1868 jusqu'à 1890.

Dès l'admission des femmes à l'étude de la médecine à Zurich, la Faculté de Paris, se mit à étudier la question et son doyen, M. Wurtz, sachant que le Dr Dureau, aujourd'hui bibliothécaire de l'académie de médecine de Paris, était allé étudier à l'étranger l'organisation de la médecine et qu'il devait repartir pour continuer cette étude, le pria de recueillir dans une note tout ce qui concernait la question

de l'admissibilité des femmes, dans les Universités étrangères.

M. Dureau a eu la bonté de nous communiquer le résumé suivant de sa note.

« Avant 1869 l'on songeait déjà en France à la révision de la loi sur l'exercice de la médecine et plusieurs professeurs de la faculté, avec lesquels je me trouvais en relations d'amitié, savaient que j'avais été sur place, étudier l'organisation médicale des principales contrées de l'Europe. Aussi, le doyen Wurtz m'engagea-t-il lors de ma prochaine tournée, à me renseigner sur tout ce qui pouvait concerner, tant au point de vue du droit, qu'au point de vue du fait, l'admission des femmes dans les écoles de médecine étrangères. Les Universités étrangères étant libres pour la plupart, il leur est loisible d'admettre ou de refuser l'immatriculation sans distinction de sexe, et l'examen d'état, pour les établissements chez lesquels il est en vigueur, n'a pas prévu de sexe obligatoire.

« En France, aucun texte de loi ne pouvait s'opposer à cette admission ; cette opinion était d'ailleurs admise par la majorité des professeurs, mais la grande difficulté était d'exiger des étudiantes les formalités préalables, diplômes, certificats, etc, enfin toutes les études de scolarité qu'on exigeait des étudiants. La faculté avec raison ne voulait plus d'équivalentes.

« Je concluais donc que, en France, si rien ne s'opposait à l'admission des femmes dans une Faculté de médecine, aucune interdiction n'existait non plus pour leur admission aux facultés de droit, des sciences et des lettres, seulement en ce qui concerne le droit le diplôme ne donne pas le droit d'exercer ».

Par conséquent, le corps enseignant, à l'école de médecine de Paris, était déjà en grande partie au courant de la

question, lorsqu'entre 1866 et 1868 quelques femmes exprimèrent le désir de se consacrer aux études médicales. On sait que ce fut, en 1866, Mme Madeleine Brès qui fit la première démarche auprès du doyen Wurtz pour obtenir, l'autorisation de suivre les cours de la faculté de médecine. Jeune fille elle eut souvent l'occasion d'accompagner son père, qui artisan à Nîmes, devait lorsqu'il était appelé, se rendre à l'hôpital de cette ville, pour y exercer son métier. Elle se sentait irrésistiblement attirée vers les malades. Quelques années après, les circonstances matérielles lui firent prendre enfin une décision ferme. Elle se maria à quinze ans, mais elle devint veuve peu après, et dut, avec ses seules ressources songer à élever ses enfants. C'est alors, qu'animée d'un beau courage, elle résolut d'apprendre la médecine.

— Avez-vous les diplômes exigés par le règlement ? lui demanda le doyen. Lorsque vous les aurez acquis, venez me revoir, je serai heureux de vous accorder votre première inscription.

En 1868, elle se présenta pourvue des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences. Mais déjà elle avait été précédée de quelques mois par trois étrangères : une Américaine, miss Putnan, une Anglaise, miss Garrett, et une Russe Mlle Gontcharoff ; toutes les trois ayant les équivalences de leurs diplômes obtenus à l'étranger furent admises (1).

Un petit livre publié un peu auparavant nous donne

1. Cependant, lors de la prise par Mlle Garrett de sa première inscription, la majorité du conseil de la Faculté n'était pas favorable à l'innovation et il fallut une intervention de M. le ministre d'Instruction publique d'alors, M. Duruy, pour qu'elle soit accomplie. La même chose se répéta au moment où il fallait délivrer le premier diplôme de doctorat (à Mlle Garrett). Cette résistance s'explique facilement : on supposait, et on ne se trompait pas, que les premières femmes médecins ouvrent aux autres femmes le chemin, non seulement à l'étude de la médecine, mais en général à l'Université (droit, lettres et sciences).

un témoignage éloquent de ce que l'opinion publique pensait des femmes médecins. C'est l'ouvrage : La femme médecin » de Mme Gaël (Augustine Girault).

L'auteur combat les différents préjugés et scrupules-feints ou vrais — du public et surtout du public médical. Dans une lettre publiée par l'Economiste du 27 septembre 1867 un médecin M. Delasiauve semblait très préoccupé « du rôle de la femme médecin dans ses rapports avec celui du médecin ordinaire », et demandait sous quelle forme se traduirait entre eux la concurrence soit d'une façon générale, à titre de lucre, soit au sein des familles.

Dans l'intérieur des familles, — répond Mme Gaël — nous le savons tous d'ailleurs, très souvent le médecin du mari n'est pas celui de la femme ni des enfants, et je ne pense pas que cela soit matière « à conflits, à rivalités, à scandales ».

Madame Gaël passe ensuite à une autre objection du même auteur, à savoir, au « mode d'organisation des études médicales pour les jeunes filles aspirant aux diplômes, les dans facultés et les écoles où dominent les jeunes gens ». Au temps où la coéducation universitaire n'avait pas encore fait ses preuves, on pouvait encore répondre avec Mme Gaël : « C'est une dure nécessité, j'en conviens, mais jusqu'à ce que l'exercice de la médecine par les femmes ait pris un développement tel qu'il soit possible d'avoir des hôpitaux spéciaux aux femmes où toutes les branches de l'art médical nécessaire à cette spécialité soient professées par des femmes, il faudra que les jeunes filles subissent cette nécessité et suivent les mêmes cours que les jeunes gens. »

Aujourd'hui on s'est convaincu — et les Etats-Unis qui ont cependant fondé des collèges médicaux exclusivement pour les femmes peuvent servir de preuve — que ces

craintes de contre-manifestations du côté des hommes et d'autres faits pareils étaient exagérées et que, en particulier en France, ni la pudeur, ni la civilité n'ont été blessées par les étudiants. Aussi citons-nous cette réponse seulement à titre de document.

Un autre adversaire des études médicales des femmes, Jules Duval, relève dans l'Economiste français la question des rapports des devoirs professionnels d'une femme médecin avec ceux de son rôle de mère de famille. Cette question est toujours pendante, et cependant il faut que nous répétions encore avec Mme Gaël :

« La carrière médicale n'aura pas plus d'inconvénients et moins encore pour le ménage et les enfants de la femme qui l'exercera, que n'en ont les carrières qui appellent et retiennent au dehors les femmes de labeur, les caissières de magasins, les institutrices au cachet, les professeurs de musique ou de dessin et... tant de femmes de loisirs, pour qui le *monde* a des exigences auxquelles elles se soumettent, en dépit de leurs devoirs de famille. »

Mais, d'autre part, il y avait à cette époque aussi, des médecins qui rejetaient les préjugés. Le docteur A. Guépin écrivait : « Je croirais de mon devoir d'accepter toute participation, toute solidarité médicale, si j'avais affaire à une femme réellement instruite ; me fût-elle inconnue, si elle possédait un diplôme, je me croirais obligé à tout ce que la politesse exige, à tout ce que la confraternité prescrit (1). »

Il faut supposer que ces idées étaient assez répandues, car, dès 1868, en France comme aux Etats-Unis et en Suisse, non toutefois dans une proportion aussi grande, le nombre des élèves-femmes va toujours progressant.

1. Madame Gaël, o. c., p. 55.

Il y avait :

4	étudiantes	En 1868-69
4	»	1869-70
3	»	1870-71
5	»	1871-72
8	»	1872-73
18	»	1873-74
22	»	1874-75
28	»	1875-76
31	»	1876-77
28	»	1877-78
32	»	1878-79
36	»	1879-80
37	»	1880-81
40	»	1881-82
81	»	1882-83
78	»	1883-84
103	»	1884-85
108	»	1885-86
119	»	1886-87
114 (1)	»	1887-88

Il y eut donc dans ces vingt années cent-dix-sept élèves, dont trente-cinq obtinrent des diplômes de doctorat et deux celui de l'officiat de santé.

Voici les titres des quatre premières thèses avec les noms des auteurs :

1870, Mlle Garrett : « Sur la migraine » ; 1871, Mlle Putnam : « Sur la graisse et les acides gras » ; 1875, Mme Brès : « De la mamelle et de l'allaitement » : 1876, Mme Ribard :

1. Ce nombre se décomposait ainsi qu'il suit : 70 Russes, 20 Polonaises, 12 Françaises, 8 Anglaises, 1 Autrichienne, 1 Grecque, 1 Turque, 1 Américaine du Nord.

« Du drainage de l'œil dans les différentes affections et dans le décollement de la rétine ».

En 1888, Paris comptait, d'après l'annuaire médical, onze femmes docteurs dont quatre à clientèle mixte, une traitait les maladies de la bouche, quatre s'occupaient des maladies des femmes et des enfants, deux avaient la spécialité des femmes enceintes. Plusieurs femmes exerçaient en province, telle fut entre autres Mme Ribard. Après avoir conquis son grade de docteur, elle se fixa à Nantes, puis elle se rendit successivement au Caire et à Constantinople, revint de nouveau au Caire, puis de nouveau quitta l'Egypte pour le Tonkin. Elle y mourut prématurément en 1886 (1).

Combien fut belle la conduite des femmes médecins françaises, l'exemple de Mme Brès en témoigne.

En 1870, lorsque la guerre éclata, elle était au milieu de ses études. Son mari (elle s'était remariée) faisait partie de la garde nationale; elle-même était alors mère de trois enfants. Malgré cela, elle demanda à être admise dans un hôpital à titre d'interne provisoire. En effet, sur la proposition du professeur Broca, elle fut nommée à l'hôpital de la Pitié, et elle y habita pendant le siège de Paris. Elle fit son service avec exactitude, et quelques années plus tard, le professeur Broca put s'exprimer ainsi :

« Mme Brès est entrée dans mon service en qualité d'élève stagiaire en 1869. Au mois de septembre 1871, l'absence de plusieurs internes appelés dans les hôpitaux militaires, nécessitait la nomination d'internes provisoires. Mme Brès, sur ma proposition, fut désignée comme interne provisoire. En cette qualité, elle est restée pendant les deux sièges de Paris et après jusqu'au mois de juillet 1871.

1. Voyez Progrès médical, 1886, p. 566.

Son service a toujours été très bien fait et sa tenue irréprochable » (1).

Le directeur de l'hôpital ajoute : « Mme Brès s'est toujours fait remarquer par son zèle, son dévouement et son excellente tenue. Elle nous a particulièrement secondés pendant la dernière insurrection. »

Les professeurs Gavarret, MM. Sappey, Paul Lorain et le doyen Wurtz disent aussi ; « Par son ardeur au travail, par son zèle dans le service hospitalier, nous nous plaisons à reconnaître que Mme Brès a, par sa tenue parfaite, justifié l'ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s'est trouvée forcément en rapport. »

Deux différends sont à noter dans l'histoire postérieure des femmes médecins en France : celui causé par la demande de l'admission à l'externat et l'autre postérieur produit par la demande concernant l'internat.

Déjà Mme Brès avait voulu acquérir par concours le titre d'externe, puis d'interne : elle s'adressa, en 1871, à l'Assistance publique et voici ce qui lui fut répondu :

« *Service de santé.* — J'ai soumis au Conseil de surveillance de l'administration la demande que vous m'avez adressée, afin d'être admise comme élève aux concours de l'externat ou de l'internat dans les hôpitaux civils de Paris.

« Les témoignages honorables qui vous recommandent, et les services que vous aviez déjà rendus dans différentes circonstances, ont déterminé le Conseil à donner une attention particulière à votre demande et il n'a voulu se prononcer qu'après avoir entendu le rapport d'une commission composée de plusieurs membres.

1. Pièce communiquée par Mme Brès à Mme Schultze.

« S'il ne s'était agi que de vous personnellement, je crois pouvoir dire que l'autorisation demandée eût été probablement accordée. Mais le Conseil a compris qu'il ne pouvait ainsi restreindre la question et, l'examinant en thèse générale dans son application et ses conséquences d'avenir, le Conseil a eu le regret de ne pouvoir autoriser l'innovation que votre admission aurait consacrée. »

Le directeur de l'administration
de l'Assistance publique,
Signé : Blondel.

Paris, le 21 décembre 1871.

A la suite de ce refus, les étudiantes pétitionnèrent plusieurs fois pour obtenir les mêmes avantages, et enfin, en 1881, le Conseil de surveillance se réunit, le 17 décembre, pour résoudre définitivement la question.

Après de nombreuses discussions, et considérant que les élèves femmes étaient déjà admises à suivre les services des hôpitaux en qualité de bénévoles et de stagiaires, qu'en demandant à subir les épreuves du concours de l'externat, elles n'avaient d'autre but que d'obtenir un titre qui garantit la solidité de leurs études, et que les fonctions d'élèves externes que leur conférait ce titre étaient à peu près identiques à celles de bénévoles et de stagiaires, le Conseil décida que les étudiantes ayant demandé à être autorisées à subir les épreuves du concours de l'externat, pourraient être admises à ce concours, sous la réserve qu'elles rempliraient les conditions déterminées par le règlement sur le service de santé.

Dès l'année 1882, les étudiantes ont concouru, et voici leur nombre pour chaque année :

2 en 1882-83
3 1883-84

3	1884-85
2	1885-86
2	1886-87
2	1887-88

Toutes celles qui ont concouru ont été reçues et en général dans un rang très honorable. Elles se sont acquittées de leurs fonctions « à la satisfaction de leurs chefs (1). Aucune plainte n'a été formulée contre elles ni par les malades, ni par les directeurs des établissements hospitaliers (2).

Par conséquent, elles n'ont donné à l'administration aucun motif de regretter sa décision.

Obéissant aux règlements mêmes de l'administration de l'Assistance publique qui dit que les externes de deuxième et de troisième année sont obligés de concourir pour l'internat, elles demandèrent, deux ans plus tard, à profiter des avantages que leur conférait le titre d'externes et à concourir pour l'internat.

L'administration (3), n'exécutant pas le règlement, refusa l'inscription, s'appuyant sur ce que, lorsqu'on avait permis aux femmes de concourir pour l'externat, on avait fait la restriction « mentale » que c'était sous cette réserve que ces externes ne pourraient être internes. Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique eut beau voter l'application commune du règlement, la direction résista, et les femmes furent exclues, au moins pendant l'année 1884, du concours de l'internat, contrairement à leur droit.

Cette résistance (4) de l'administration fut motivée par

1. Progrès médical, 27 sept. 1884, p. 777.
2. *Idem*, 27 sept. 1884, p. 777.
3. *Idem.*, 777.
4. *Idem.*, 31 décembre 1884, p. 1092.

la pétition d'un certain nombre d'internes, portant 90 signatures, y compris celles d'un grand nombre d'internes provisoires qui prétendaient s'opposer à l'admission des étudiantes à l'internat.

La pétition (1) des internes n'a jamais été publiée, mais les journaux ont fait connaître les principaux arguments sur lesquels elle s'appuyait. Selon ce document, les femmes n'ont pas les aptitudes physiques nécessaires. Elles n'ont pas non plus les qualités morales, ni les qualités intellectuelles suffisantes. Sans compter la salle de garde et ses inconvénients !

En somme, la seule objection, c'était leur sexe. Cependant, il ne les avait pas empêchées de faire leur service d'externes, à la satisfaction de leurs chefs, et l'avenir a prouvé qu'il ne les a pas empêchées non plus d'être de bons internes.

Une autre objection fut basée sur le fait qu'un certain nombre de médecins et de chirurgiens des hôpitaux avaient appuyé la pétition des internes. On en concluait que, même admises en concours, les femmes ne trouveraient pas de places. Un certain nombre de médecins et de chirurgiens se chargèrent de répondre par une pétition on sens contraire, et, parmi eux, se trouvent (2) : MM. Verneuil, Charcot, Ball, Fournier, Damaschino, Jaccoud, Germain Sée, Duplay, professeurs à la Faculté de médecine, médecins et chirurgiens des hôpitaux ; MM. Grancher, Joffroy, Landouzy, Raymond, Pinard, Berger, Dujardin-Beaumetz, Benjamin Auger, Théophile Auger, Dejerine, Gouguenheim, Porak, Bar, Brissaud, Empis, Vidal, de Beurmann, de Saint-Germain, Maygrier, Prengruéber, Landrieux, Hutinel, Marchand, Ribemont, Constantin Paul, agrégés de la

1. Progrès médical, le 31 décemb. 1884.
2. *Idem*, 1884, p. 1092.

Faculté, chirurgiens, médecins ou accoucheurs des hôpitaux.

Ont signé également : MM. Paul Bert, A. Gautier, Baillon, Sappey, Blanchard, professeurs et agrégés.

Le 5 novembre 1884 (1), les chirurgiens des hôpitaux étaient convoqués en séance extraordinaire.

Le vendredi, la Société des médecins des hôpitaux délibérait à son tour, et malgré le nombre si considérable et les noms si importants des défenseurs des étudiantes, les deux réunions, à la presque unanimité, votaient contre l'internat des femmes.

A cette séance, M. Nicaise exposa d'abord comment les étudiantes, après plusieurs échecs, avaient obtenu d'abord l'externat sous la condition expresse qu'elles ne pourraient jamais s'en prévaloir pour réclamer le titre et les fonctions d'internes ; — comment elles avaient pu oublier cet engagement formel, aidées par le Conseil municipal, soutenues par le Conseil de surveillance, et malgré la répugnance de l'administration ; — comment de nouvelles démarches avaient disposé en leur faveur M. le Préfet de la Seine et presque assuré leur succès ; — comment enfin MM. Hardy, Nicaise et Moutard-Martin, soutenus de M. Trélat, avaient été reçus par M. le préfet et l'avaient prié d'attendre l'avis du corps médical.

M. Verneuil (2) prononça ensuite, en faveur des femmes, un discours élevé, dans lequel il rappelait que 42 médecins ou chirurgiens, parmi lesquels 11 professeurs de l'école, avaient signé une déclaration en faveurs des étudiantes.

M. Trélat combattit la proposition de M. Verneuil en se

1. Semaine médicale, 1884, p. 447.
2. Semaine médicale, 13 novembre 1884, p. 447.

fondant sur les inconvénients qui résulteraient de la promiscuité des sexes.

On procéda au vote et la réunion se prononça contre l'internat des femmes à une forte majorité. Il y eut seulement 4 voix en faveur de la proposition, à savoir celles de MM. Berger, Marchand, Prengrueber, Verneuil.

D'un autre côté, la Société des médecins des hôpitaux eut, le 7 novembre, une réunion extraordinaire pour discuter la même question.

Ici, M. Landouzy prit la défense des externes en des termes chaleureux et pleins de bon sens. L'internat étant une véritable école d'instruction médicale, il faut s'inspirer de l'idée qui a fait créer cette grande école professionnelle, il faut se souvenir que l'internat est une école plutôt qu'une fonction. Puisqu'il s'agissait d'une école ouverte au concours, M. Laudouzy demanda :

1° Si, en droit, on pouvait refuser à une externe femme ce qu'on accorderait à un externe homme, puisque, aux termes du règlement hospitalier, l'internat est le complément de l'externat ;

2° Si, en fait, on n'aboutirait pas à cette extrémité de maintenir de propos délibéré, les femmes médecins à un taux d'instruction inférieure, pour le diplôme de docteur.

« On leur impose, dit-il, le même stage, les mêmes charges, les mêmes épreuves et on leur refuserait les moyens de solide instruction qu'on accorde aux seuls hommes. Ouvrir par concours l'internat aux femmes, c'est leur ouvrir la véritable école du savoir et du dévouement professionnels celle à laquelle ont été instruits et formés tous ceux qui, dans le monde entier honorent la science et la pratique médicales ». Malgré cela il y eut seulement 4 à 5 voix appuyant M. Landouzy. La grande majorité était contre lui. En conséquence la Société des médecins des hôpi-

taux repoussa la demande formulée par les externes femmes. La question (1) de l'internat des femmes fut aussi, au Conseil municipal, l'objet d'une discussion (2 février) à laquelle prirent part MM. Piperaud, Chassaing, Robinet, Strauss, Levraud, Deschamps, le Dr Desprès et le directeur de l'Assistance publique M. Peyron, et le Conseil, par 57 voix contre 15, vota l'ordre du jour de M. Piperaud, ainsi conçu : « Le Conseil, considérant qu'il est juste de faciliter l'instruction médicale des femmes — considérant que les fonctions d'externes des hôpitaux donnent droit à l'admission au concours de l'internat sous peine de déchéance, — invite l'administration à ne plus s'opposer à l'admission des femmes audit concours de l'internat ».

Enfin, malgré l'opposition formelle de la majorité des médecins et chirurgiens des hôpitaux, malgré les démarches faites par M. le professeur Hardy, président de l'Association des hôpitaux de Paris, un arrêté préfectoral autorisa l'admission des femmes externes au concours de l'internat pour l'année suivante (1885). Cet arrêté (31 juillet 1885) (2) a donc décidé et résolu la question d'une façon favorable et définitive.

Il dit : « Article 1er. — Les élèves externes femmes qui rempliront les conditions imposées par le règlement sur le service de santé seront admises à prendre part au concours de l'internat. Les internes femmes seront soumises à toutes les règles d'ordre intérieur et de discipline qui concernent les internes hommes.

Article 2. — Ces dispositions seront mises en vigueur en attendant que le travail de révision auquel est soumis le règlement sur le service de santé permette de les y insérer ».

Signé : « E. Poubelle ».

1. Semaine médicale, 13 novembre 1884, p. 447.
2. Paris médical, du 29 août 1885, p. 419.

En conséquence Mlle Klumpke et Edwards concoururent en 1885; Mlles Klumpke fut nommée interne provisoire à la suite du concours, 1886-87, puis interne titulaire attachée au service de M. Balzer à l'hôpital de Lourcine. Mlle Edwards fut nommée interne provisoire de l'hospice des Enfants Assistés.

Les deux premières femmes internes se montrèrent à la hauteur de leur tâche scientifique. Mlle Klumpke travaillait avec zèle sous la direction du docteur Balzer et à la séance de la Société de Biologie du 7 juillet 1888 elle rendit compte avec le docteur Balzer, des recherches faites sur les injections sous-cutanées de préparations mercurielles insolubles (le calomel et l'oxyde jaune). Selon eux, ces injections s'accompagnent ordinairement de lésions névrosiques locales, leur conclusion pratique était que si ces névroses ne constituent pas un obstacle absolu à l'emploi de ces injections, elles doivent cependant en restreindre l'emploi et obliger à ne se servir que de doses peu élevées. Sept ans plus tard, docteur en médecine et mariée, elle publia avec son mari le docteur Déjerine, professeur agrégé à la Faculté de médecine et médecin à l'hospice de Bicêtre, un travail volumineux intitulé : « Anatomie des centres nerveux tome I ; méthodes générales d'étude. Embryogenie, Histogenèse et Histologie anatomie du cerveau. » (Un volume grand in-8° de 816 pages avec 401 figures dont quarante-cinq en couleurs. Rueff et Cie éditeurs Paris 1895. La « Revue générale des sciences pures et appliquées » (N° du 30 décembre 1895) en disait :

« L'étude du cerveau humain comporte déjà une riche bibliographie, et cependant c'est avec une vive satisfaction que l'ouvrage de M. et Mme Déjerine a été accueilli par tous ceux qui s'occupent de pathologie nerveuse ou de psychophysiologie.

« Et disons-le de suite, si le grand honneur en revient à l'auteur principal, à Déjerine qui a mis dans ce livre la quintescence d'un labeur infatigable et ininterrompu de quinze ans de recherches cliniques et anatomopathologiques on ne saurait oublier le rôle important joué par ses collaborateurs et, en premier lieu, celui de Mme Déjerine-Klumpke qui, associée depuis longtemps aux recherches de son mari, a apporté, dans ce travail fait en commun, une collaboration des plus actives (1) ».

Mlle Blanche Edwards a publié dans le progrès médical (16 février 1889) un article sur la « salpingite interstitielle » ; puis deux autres sur l'origine bovine de la scarlatine (Progrès médical du 15 septembre 1888), et sur la prophylaxie des maladies infectieuses chez les enfants. Le 23 janvier 1889 elle a soutenu sa thèse devant la Faculté de Paris, le sujet en était : « De l'hémiplégie dans quelques affections nerveuses » (2).

D'ailleurs, dès que les premières étudiantes furent reçues internes, les partisans des études féminines offrirent un banquet à leur honneur. Le « Progrès médical » de 1887 (p 122) écrivait : « Un comité d'étudiants et de docteurs en médecine vient de se former pour offrir un banquet aux premières étudiantes reçues internes des hôpitaux. Les per-

1. Mlle Klumpke est encore l'auteur, entre autres publications, d'un travail intitulé : « Contribution à l'étude des paralysies radiculaires du plexus brachial », travail couronné en 1886 par l'Académie de médecine, prix Godard, 1.000 francs.

2. Pendant cette thèse, M. Charcot revint sur son thème favori, la spécialisation dans laquelle il aurait voulu que la femme se tint. On y saisira quelques échos de l'ancien esprit antiféministe. Je voudrais, dit-il, que la femme ne se vouât qu'aux femmes et aux enfants. Il ajouta qu'il ne voyait pas très bien une femme faisant une opération à la hanche d'un homme oubliant qu'un médecin n'a pas de sexe, car s'il en était autrement, remarque la Revue scientifique des femmes (1889, page 28), il serait tout aussi inconvenant et même plus qu'un homme fasse une opération à la hanche d'une femme.

sonnes qui désireraient y prendre part sont priées de se faire inscrire à partir de sept heures du soir tous les jours, chez M. Madeuf, étudiant en médecine. »

Pourtant jusqu'à présent on n'a pas permis aux femmes d'aller au delà de l'internat. Elles sont encore exclues des autres concours supérieurs, notamment des concours de clinicat ; pour ceux-ci cependant tout docteur en médecine français et âgé de moins de trente-trois ans a le droit de se faire inscrire. Mais, le 15 mai 1886, M. Goblet érigea en principe la non valabilité à cet égard du diplôme de docteur en médecine conféré à une femme. Lorsque le 25 mai 1888 Mlle Mesnard de Bordeaux écrivit à M. le ministre de l'Instruction publique afin de le prier de vouloir bien dire si l'exclusion des femmes serait maintenue lors des prochains concours de clinicat, elle reçut le 4 juin la réponse suivante. « Le Ministre informe qu'il ne lui est pas possible de revenir sur la décision du 15 mars 1886 (1).»

En dehors de cela, la vie des femmes médecins françaises s'écoula paisiblement ; le caractère purement privé de la profession ne soulevait que peu de difficultés, et l'opinion publique accueillait favorablement l'innovation. Peu à peu l'on s'y accoutuma. Au mois de juin 1882, il n'y avait en France que sept femmes médecins, en 1888, Paris seul en comptait onze.

Avec le temps les femmes furent aussi admises à certaines fonctions officielles. Par arrêté ministériel du 20 janvier 1886 Mme Sarrante, née Gaches, a été nommée médecin suppléant du théâtre national de l'Opéra, une femme médecin était attachée à la mission de Paul Bert en Annam et au Tonkin.

Plus tard, Mme Bertillon, née Schultz, fut nommée médecin en titre d'un lycée de jeunes filles à Paris. Tel était

1. Revue scientifique des femmes, 1888, page 135.

l'état de choses vers 1890. Tout semblait présager que dans les années suivantes il en serait encore mieux. Un des chapitres suivants montrera que ces espérances n'ont pas été déçue.

CHAPITRE XXV

Angleterre.

Lutte des femmes pour l'étude de la médecine. — Les premières femmes médecins. — Formation de l'école de médecine pour les femmes, à Londres (1877). — Admission de ses élèves aux grades médicaux. — Son organisation. — New hospital for women. — Autres écoles de médecine se fondent. — Les femmes médecins anglaises entre 1874 et 1890. — Leur position sociale. — Les hôpitaux et les dispensaires dirigés par elles. — Association des femmes médecins enregistrées.

En Angleterre, l'admission des femmes à l'étude et à l'exercice de la médecine ne se passa pas d'une façon aussi simple qu'en Suisse et en France. Nous avons vu déjà qu'en 1853 Emilie Blackwell voulait d'abord se fixer en Angleterre pour y exercer. Mais, l'opinion publique était trop hostile aux femmes médecins pour qu'elle pût compter sur quelque succès.

Ce n'est que dix ans plus tard que Mlle Elisabeth Garrett (aujourd'hui Mme Garrett Anderson) osa se hasarder sur le domaine de la médecine.

Elle agissait cependant sous l'influence immédiate de Mlle Elisabeth Blackwell dont Mlle Garrett fit la connaissance lors de son séjour en Angleterre, en 1858. Dans une lettre datée du 10 juin 1856, Elisabeth Blackwell écrit à Mme Byron :

« Mon voyage m'a fait beaucoup de plaisir. Je me suis persuadée personnellement de ce que m'écrivait ma sœur

d'Edimbourg, à savoir qu'une révolution complète s'est opérée dans l'esprit des femmes, relativement à la question de l'étude de la médecine. Des mères viennent chez moi pour me demander des conseils. Les jeunes dames m'écoutent attentivement dès que je leur parle de mes tentatives de pionnière. Trois d'entre elles ont pris la décision de se mettre à l'étude de la médecine » (1).

L'une d'elles était Mlle Garrett qui s'attacha bientôt cordialement à sa devancière américaine.

L'autobiographie de Mlle Elisabeth Blackwell renferme plusieurs lettres de miss Garrett qui dénotent le zèle animant la nouvelle adepte, son amour de la science et son ardeur. Elle y raconte toutes ses tentatives, et ses défaites qui auraient pu décourager facilement un caractère moins bien trempé.

Car, il faut savoir, qu'aucune école de médecine ne voulait l'admettre. Elle s'appropria tout de même la connaissance de la médecine. Elle fit d'abord ses études d'infirmière, puis de sage-femme et prit des leçons particulières de médecine. Suffisamment préparée, elle réussit enfin à obtenir en 1865 de la Apothecaries Society de Londres, le diplôme de licenciée en médecine.

La dite société est une corporation non seulement pharmacologique mais aussi médicale. D'après la patente de Jacques Ier, 1617 de tout étudiant qui a subi avec succès l'examen devant le jury composé de membres de cette société est reconnu comme médecin pouvant traiter tous les malades et leur préparer des médicaments.

Jusqu'à nos jours un grand nombre de médecins sont « L. S. A. » c'est à dire « Licenciés de la Society Apothecaries. »

1. Elisabeth Blackwell, Pioneer work, p. 224.

Mlle Garett passa donc son examen devant le même jury et fut à la suite de cela enregistrée comme médecin anglais reconnu par l'Etat.

En 1868, Mlle Mary Putnam (aujourd'hui Mme Jacobi), de New-York, obtint la permission du gouvernement impérial français d'étudier à l'école de médecine de Paris et de passer tous les examens nécessaires pour l'obtention du grade de docteur. Dès que Mlle Garrett l'apprit, elle envoya aussi une demande à la faculté de Paris (1). Bien que déjà diplômée en Angleterre, elle voulait approfondir ses études. Nous savons déjà qu'elle fut admise. A cet égard M. Dureau nous écrit :

« Je trouve dans mes notes que Mlle Garrett, pourvue d'un diplôme médical anglais a été autorisée par décision ministérielle du 18 février 1879 : 1° A prendre cumulativement ses inscriptions de doctorat à la faculté de médcine de Paris. 2° A subir devant la dite faculté, les épreuves définitives du grade de docteur, sans être tenue de produire les diplômes de bachelier ès-lettres et de bachelier ès-science restreint, et de passer les examens de fin d'année. »

Mlle Garrett a passé lesdits examens dans l'ordre suivant le 1er le 15 mars 1869, le 2e le 28 mai, le 3e le décembre, le 4e le 24 décembre de la même année, le 5e le 4 janvier 1870 et sa thèse le 15 janvier 1870.

Lors de sa rentrée, elle trouva en Angleterre une autre femme médecin, pourvue du titre de docteur. C'était Françoise Morgan (Mme Hoggan) que nous connaissons de Zurich. Elle avait commencé ses études (aussi sous les auspices de la société de pharmacie) avec deux autres femmes en 1866. Mais, lorsqu'en 1867 toutes les trois passèrent leurs examens, les protecteurs eurent peur, et craignant l'afflux

1. Tous ces détails furent racontés par Mme Garrett-Anderson in « Fortnightly Review », du 1er mars 1893.

des femmes dans la profession médicale décidèrent de leur refuser la permission de continuer leurs études.

Françoise Morgan partit alors pour Zurich, ses deux camarades se marièrent sur ces entrefaites et ne suivirent pas son exemple. Mais, nous savons que bientôt plusieurs autres allèrent en Suisse.

Cependant les femmes anglaises ne pouvaient pas tolérer cet état de choses. Et pendant que Mlle Garrett et Mlle Morgan passaient leurs derniers examens, un certain nombre de leurs amies plus jeunes, frappa de nouveaux aux portes des Universités anglaises. Cette fois-ci, ce fut en Ecosse qu'on leur accorda l'hospitalité.

La plus connue d'entre elles est Mme Jex Blake.

En 1869, elle prit la résolution de commencer ses études médicales, dans le but de conquérir les grades et d'exercer. Elle voulait les faire en Angleterre et non à l'étranger, et s'adressa à l'Université de Londres. Mais, les statuts mêmes de celle-ci s'opposaient à l'admission d'un étudiant du sexe féminin. Elle se dirigea alors vers Edimbourg. Là elle trouva quelques amis parmi les professeurs qui l'engagèrent à suivre les cours et à laisser de côté, pour commencer, la question de l'immatriculation. C'est ce qu'elle allait faire quand l'Université mit des bâtons dans les roues et voulut délibérer sur la question. L'université déclara que pour un cas isolé, pour une seule candidate, elle ne pouvait prendre de décision, et sembla témoigner le désir de voir quelques personnes se joindre à Mme Jex Blake.

Quatre dames vinrent se grouper autour de cette dernière qui s'adressa alors au recteur pour lui demander, si les élèves femmes seraient admises aux cours, à condition qu'elles s'arrangeassent pour avoir des cours séparés ; si elles seraient, en conséquence, admises à l'immatriculation et aux examens nécessaires pour l'obtention des grades médi-

caux. La faculté de médecine se réunit et fut d'avis de permettre aux candidates de se faire inscrire, de suivre les cours à condition qu'il en fut fait de spéciaux pour elles, mais sans qu'aucun professeur pût être tenu de faire ces cours ; à condition, enfin, qu'elles se missent d'accord avec les professeurs disposés à donner des leçons sur le chiffre des honoraires. Le sénat académique appuya l'avis, qui fut adopté, et, en octobre 1869, Mme Jex Blake et quatre autres dames furent admises à passer l'examen préalable exigé pour les étudiants entrant à l'Université. Toutes réussirent et purent s'inscrire régulièrement, acquittant les droits réglementaires et portées sur le registre des étudiants en médecine ; cette dernière formalité étant obligatoire pour tous les étudiants en médecine et représentant la seule preuve légales de l'époque où ces études médicales ont été commencées.

Pendant six mois, tout alla bien. Les étudiantes suivaient les cours qui leur étaient spécialement destinés, identiques d'ailleurs à ceux que suivaient les étudiants ; elles subissaient les mêmes examens, et on les notait d'après le même système. Leur travail fut excellent, car aux examens elles furent dans les premières.

Tandis que dans la classe de physiologie 25 étudiants sur 127 étaient dans les *honours list*, et dans la classe de chimie 31 sur 266 ; sur les 5 femmes qui suivaient ces classes, quatre firent partie de cette liste, dans les deux classes. L'une d'elles fut même troisième sur la liste, en chimie. Ici se place un incident. Les statuts de l'université disent que les quatre étudiantes ayant obtenu les premières places ont droit aux *Hope Scholarships*, situations priviligiées créées par le professeur Hope, et qui donnent accès gratuit au laboratoire. Du moment où les femmes ne pouvaient travailler avec les étudiants, il était présumable que la jeune fille

classée 3e sur la liste, et par cela même, en droit d'avoir un de ces scholarships, pourrait et même devrait se voir refuser le privilège inhérent à cette situation ; mais il ne semblait pas que le titre de Hope Scholar pût lui être enlevé. Ce fut pourtant fait, sous le prétexte que la jeune fille n'était pas membre de la classe de chimie, puisqu'elle n'avait pas suivi le cours à la même heure que les étudiants. En même temps, on lui décernait la médaille à laquelle ont droit les cinq premiers de la classe, et d'autre part, on lui refusait le certificat ordinaire d'assiduité à la classe de chimie ; ce certificat étant indispensable, la jeune étudiante, miss Lecky en appela au sénat académique, qui autorisa pour elle la délivrance de certificats ordinaires attestant que les cours de la classe de chimie avaient été suivis, mais refusa de donner le Scholarships. En un mot, la candidate était successivement considérée comme faisant partie d'une classe, puis comme n'en faisant pas partie ; et c'était une injustice véritable que de lui refuser le titre qu'elle avait gagné.

Cependant les cours reprirent, et, pour la première fois, les étudiants des deux sexes furent réunis non dans les cours officiels, où la chose était défendue, mais dans des cours auxiliaires, celui d'A. Nicholspn, naturaliste bien connu, par exemple. Peu après d'autres professeurs suivirent cet exemple. Entre temps les étudiantes voulurent pouvoir étudier ailleurs que dans les livres, et elles demandaient à être admise dans les salles de la *Royal Infirmary*. Que se passa-t-il ? On ne le sait guère, et on le devine encore moins. Toujours est-il que, vers cette époque l'attitude des étudiants, jusque-là pacifique et courtoise, devint notoirement hostile et grossière et lorsque les étudiantes demandèrent à pénétrer dans les salles d'hôpital, ils adressèrent une pétition, demandant que ce leur fût refusé ; ce qui arriva.

Non contents de ce résultat, les étudiants devinrent plus grossiers encore de terme et de langage, et, un jour d'examen, ils réussirent presque à empêcher les étudiantes d'arriver devant leurs examinateurs. A en juger par les extraits de journaux, les semonces qu'ils méritaient, ne leur furent pas épargnées ; et ils ne trouvèrent rien à répliquer aux réflexions sévères que leur conduite provoqua, ni aux railleries du public. Ils furent parfaitement ridicules. Ils n'étaient pas seuls d'ailleurs ; plusieurs médecins et professeurs les encouragaient et l'un de ceux-ci ne craignit pas de dire qu'il avait trop de fils à caser pour jamais faciliter l'accès des femmes dans la profession médicale.

Au fond, c'était une question de concurrence, comme nous le verrons plus loin, qui motivait cette opposition.

Faire des études de médecine sans fréquenter l'hôpital, voilà qui est impossible. Aussi, les étudiantes furent-elles fort en peine quand la *Royal Infirmary* refusa de leur ouvrir ses portes. Heureusement, le conseil de direction de celle-ci devait être prochainement renouvelé, selon les statuts de cet hôpital. Les élections se préparèrent sur la question de l'admission ou de l'exclusion des étudiantes. Celles-ci avaient beaucoup de sympathie. Des pétitions signées par les femmes d'Edimbourg, circulèrent en faveur des étudiantes ; des hommes éminents comme Darwin, Galton, Marchison, Huxley, Tyndall, Lockyer parlèrent et écrivirent à l'appui de ces pétitions.

D'autre part, les étudiants se rendaient plus ridicules que jamais, et, dans une réunion publique, organisée pour la discussion de la question, une vieille dame trouva à leur adresser un compliment auquel ils ne purent rien répondre. Elle était venue à cette réunion, leur déclara-t-elle, pour voir un peu « à quelle espèce de gens » les femmes devraient désormais avoir affaire, comme médecins, au cas

où la carrière médicale serait fermée au sexe faible. Le spectacle n'était pas encourageant. A la même réunion, un professeur disait qu'il fallait exclure les femmes des salles d'hôpital, parce que « les sentiments de délicatesse des étudiants seraient blessés par la présence de celles-ci ». Sir James Cote lui répliqua que les infirmières ne semblaient cependant gêner la délicatesse d'aucun étudiant. Avant les élections, les étudiantes, prenant en considération la sensibilité exquise et la délicatesse maladive des étudiants, demandèrent à être admises dans une partie très restreinte de l'hôpital, de façon à ne pas gêner leurs camarades ; elles voulaient travailler sans gêner personne et sans imposer leur présence à ceux qu'elle gênerait.

Mais, un nouvel incident se produisit avant les élections, qui vint témoigner de la sympathie que le public portait aux étudiantes. Mme Jex-Blake avait, à propos de l'attitude particulièrement grossière d'un préparateur, déclaré de vive voix et par écrit, dans un journal que cette attitude ne pouvait s'expliquer que par l'hypothèse d'un état d'ivresse complète. De là procès du préparateur contre Mme Blake. Celle-ci perdit; le gagnant obtint pour dommages et intérêts la somme d'un liard. Mais, le jury croyait, paraît-il, pouvoir donner à celui-ci cette modeste satisfaction sans faire incomber les dépens à la partie perdante. Il n'en fut pas ainsi, et Mme Blake fut condamnée aux dépens, près de 23.000 francs. La justice coûte cher en Angleterre. Aussitôt les résultats connus, diverses personnes prirent l'initiative d'une souscription pour aider Mme Blake à acquitter sa dette. En un mois, la somme fut souscrite et au delà. Ceci mit les étudiants en colère ; ils insultaient les étudiantes dans la rue, leur adressaient des lettres anonymes obscènes; bref, ils se conduisirent en vrais goujats. Un proverbe anglais dit

que si le gentleman n'est pas né (inné) dans l'homme, on ne peut l'y faire développer. Evidemment les étudiants d'Edimbourg n'étaient pas nés gentlemen.

Peu après cet incident, les étudiantes passèrent un examen d'une façon très satisfaisante. Enfin les élections à la Royal Infimary se firent. Elles furent favorables en ce sens que la majorité était pour l'admission des femmes dans l'hôpital, et un professeur eut beaucoup de succès en déclarant qu'il lui paraîtrait monstrueux que dans un pays où les rênes du gouvernement étaient confiées aux mains d'une femme, l'on refusât à des femmes le pouvoir de donner une médecine ou de préparer un vésicatoire. Mais, sur des prétextes absolument mauvais, la majorité réussit à faire suspendre pendant près d'un an la validation des élections.

Elle faillit obtenir ce qu'elle voulait, c'est-à-dire : mettre le conseil, élu pour un an, hors d'état de délibérer et de voter l'admission des étudiantes, c'était une manière de gagner du temps et de préparer des élections plus favorables. Mais quinze jours avant l'époque où le renouvellement eût été nécessaire, les élections purent être validées et les élus purent voter. Les étudiantes étaient admises à l'hôpital, à condition qu'elles n'iraient que dans les services dont les chefs voudraient bien les recevoir, soit dans un sixième environ des salles et à des heures où il n'y aurait pas d'étudiants présents.

Ce point acquis, les étudiantes se mirent au travail, grâce à l'obligeance des chefs qui voulurent bien faire deux visites, l'une avec les étudiants, l'autre avec les étudiantes ; car, la séparation des sexes était exigée par la délibération autorisant l'admission de ces dernières. Cependant la sympathie publique entourait de plus en plus les étudiantes. Un inconnu M. Walter Thomson vint leur donner 25.000 francs pour les aider dans leurs études.

Malgré les points acquis, il restait des obstacles à surmonter. En réalité, on avait autorisé les étudiantes à commencer leurs études, mais non à conquérir leurs grades. Or autoriser des étudiantes à étudier la médecine, c'est les autoriser à aller jusqu'au bout, arguait Mme Jex Blake. Non, répliquait la Faculté. De là procès contre cette dernière. Les étudiantes perdirent. Encore plus de 20.000 fr. de frais de justice. Que faire alors ? Elles se retournèrent du côté de diverses universités, mais en vain, et décidèrent pour le moment, de continuer leurs études sans se préoccuper du diplôme. Celles-ci achevées, la question du diplôme se représenta. Il fallait en finir. Les étudiantes s'adressèrent au Parlement. Ce fut long. On dut rechercher des amis, des partisans pour appuyer la pétition. La pétition fut signée de 16.000 dames, 4.000 hommes et 52 professeurs. Le bill fut plusieurs fois ajourné pour différentes raisons ; il fallut provoquer un mouvement public en sa faveur. Mais tout échoua : le bill fut repoussé. Les étudiantes se retournèrent d'un autre côté.

On sait quel rôle joue dans les pays anglo-saxons l'initiative privée. Or, dès qu'on eût les preuves que les facultés médicales ne céderaient pas aux instances féminines (Mme Jex Blake et ses amies furent obligées d'aller en Suisse, à Berne et à Zurich, pour obtenir les diplômes), une association composée des dames les plus distinguées et des personnes les plus haut placées dans la politique et la science, se constitua le 22 août 1877 pour fonder à Londres une école médicale complète ouverte aux femmes. Il fallait pourvoir à un enseignement médical complet, disposer de la clinique d'un grand hôpital et obtenir l'autorisation pour les élèves de se présenter aux examens officiels.

L'école fut ouverte en octobre 1877, à Londres (Hendrietta Street, Brunswick Square) avec le concours de professeurs

distingués pris dans les autres institutions. Il y eut 23 étudiantes cette année-là.

Pendant trois ans les cours furent purement théoriques, aucun hôpital n'était à la disposition des élèves. Les hôpitaux masculins ne voulaient pas admettre les étudiantes ; et en dehors d'eux, il n'y avait qu'un seul hôpital dirigé par les femmes, celui de Mlle Garrett. Car cette dernière avait fondé déjà, en 1866, un dispensaire à Londres (Lisson Grove) et y donnait les soins médicaux aux femmes et aux enfants indigents.

Pendant quelque temps Mlle Garrett y travaillait seule. Plus tard, lorsque de nouvelles femmes docteurs anglaises vinrent de Suisse, elle leur offrit des places chez elle et transforma en même temps le dispensaire en petit hôpital. Comme l'hôpital d'Elisabeth Blackwell, il croissait progressivement et devint par la suite le grand hôpital « New hospital for Women » (Euston Road) d'aujourd'hui. Mais, vers 1877, il ne comptait encore que vingt six lits, et selon les exigences du « General medical council » (Conseil médical général), de la Grande-Bretagne, un hôpital de 150 lits seulement peut servir de clinique.

Ce n'est qu'en 1877, que l'école réussit à conclure avec le « Royal Free Hospital » (Hôpital royal libre) situé à la Gray's Inn Road et comptant 160 lits, une transaction d'après laquelle les étudiantes anglaises pouvaient jouir librement de l'enseignement clinique, les étudiants ne pouvant pas étudier à cet hôpital.

Mais, il fallait encore que l'un des jurys d'examen de Londres consentit à reconnaître l'école, c'est-à-dire à admettre à l'examen les élèves de celle-ci !

Donc dès la fondation de l'école son conseil d'administration s'adressa au parlement. Sa demande fut d'abord repoussée. Un orateur sut très bien montrer le véritable

état de la question, en déclarant que l'opposition du public médical reposait sur ceci seulement : « Les médecins anglais disait-il, ont vu qu'ils vont avoir à soutenir une concurrence plus grande ; ils voient que les femmes leur feront concurrence : de là leur opposition ». L'orateur, M. *Rucbuck*, en parlant ainsi, réduisait la question à sa plus simple expression et la présentait dans une clarté parfaite.

Enfin, en 1876, le comité d'organisation d'école réussit. Appuyé par les membres influents des deux Chambres, il demanda à la législature l'admission de ses élèves aux examens réguliers.

Le Conseil général de médecine, consulté par le gouvernement, répondit que l'étude et la pratique de la médecine et de la chirurgie pour les femmes présentaient certaines difficultés, mais qu'il ne trouvait pas qu'on dût les exclure de cette profession.

Les femmes — c'étaient les conclusions — eussent mieux fait de renoncer à l'idée de se faire docteurs en médecine, le succès dans la carrière médicale exigeant des aptitudes et des qualités étrangères à leur mission : la force, la persévérance et l'impassibilité devant les scènes de douleur et de sang ; si pourtant, malgré ces considérations, elles passent outre et persistent à vouloir embrasser la carrière médicale, elles ne doivent pas en être exclues. Si l'un des dix-neuf corps autorisés admet les femmes à ses examens, le conseil enregistrera les diplômes obtenus à la suite de ces épreuves. Si aucun de ces corps ne veut admettre les femmes à ses examens, il faudra bien établir des examens spéciaux pour les femmes.

Convaincu par cette argumentation, le Parlement vota alors la loi dite Enabling bill. Elle n'imposait pas, mais permettait à tous les jurys d'examens de conférer des diplômes aux femmes.

C'est à un jury irlandais, au collège irlandais de médecins que les étudiants s'adressèrent, pensant trouver là un accueil favorable. Elles ne se trompaient pas ce corps étant prêt à reconnaître l'Ecole de Londres et à en admettre les élèves aux examens requis pour obtenir le privilège d'exercer la médecine.

Peu après la victoire de Dublin, l'Université de Londres ouvrit ses portes aux femmes.

Pendant l'automne de 1876, une étudiante en médecine demanda à passer ses examens devant l'Université de Londres. L'Université s'opposa : mais on en appela au conseil académique et, le 15 janvier 1878, celui-ci décida, par 211 voix contre 132, que les femmes seraient admises aux examens pour les grades de l'Université.

Aussitôt miss Edith Pechey, aujourd'hui professeur, demanda à être admise aux examens de l'Université royale d'Irlande et dudit « Kings and Queens College of physicians » en Irlande.

La requête fut accueillie et sept autres dames se sont depuis présentées et ont aussi obtenu d'être inscrites comme médecins réguliers.

Le règlement de la Royal University of Ireland contient désormais un article admettant les étudiants des deux sexes à tous les degrés, honneurs, concours, prix et bourses de cette Université. Les examens pour les femmes se font séparément de ceux des hommes, mais aux mêmes jours.

Ainsi donc la question des femmes médecins en Angleterre était résolue.

Depuis ce temps, le nombre des doctoresses croît progressivement, les hôpitaux dirigés par elles se multiplient, le nombre des écoles où les femmes peuvent étudier augmente. S'il avait fallu aux femmes médecins vingt-cinq ans pour remporter la victoire, leur épanouissement demanda beaucoup moins de temps.

De 1874 à 1882, cent étudiantes étaient entrées à la nouvelle école médicale et sur ce nombre soixante-quinze étudiaient la médecine sérieusement, tandis que vingt-cinq suivaient les cours en amateurs.

En 1882-83 il y avait quarante étudiantes. Sur ce nombre dix se préparaient pour l'examen à Londres, vingt-six pour le collège irlandais, quatre étaient amateurs (1).

En 1883-4 elles étaient au nombre de 44, en 1885-6 43, en 1887-8 77, en 1887-9, 91 (2).

Quelques-unes, parmi ces étudiantes ont obtenu les prix scientifiques qui témoignent le mieux de leur application et de leurs talents. Ainsi, pendant l'année 1881, une élève de l'école médicale des femmes, miss Prideaux a obtenu, devant l'Université de Londres, la médaille d'or pour l'anatomie ; d'autres étudiantes ont obtenu des distinctions pour d'autres branches. En 1888, miss Fleury reçut une récompense de 20 livres sterling (500 francs) pour avoir été la première dans la deuxième division, pour le troisième examen de médecine. En 1887, lorsqu'elle passa son deuxième examen, elle fut première sur quatre-vingts candidates (3).

Le corps enseignant de l'école était composé d'hommes et de femmes. En 1882-3, Stanley Boyd enseignait l'anatomie ; M. Auguste Wallen, la physiologie ; M. Heaton, la chimie ; M. Stokoe, la botanique ; M. West, la matière médicale ; Mme Garrett-Anderson et M. Donkin la pathologie interne ; M. Anderson, l'obstétrique ; Mme Atkins la gynécologie ; MM. Dupré et Bond la médecine légale ; M. Norton, la chirurgie ; M. Sturge, la pathologie générale ; M. Murie, la zoologie ; Mme Jex-Blake, l'hygiène ; M. Sankey, les maladies mentales ; M Adams les maladies des

1. London school, Report for 1882-3, p. 9.
2. *Id.*, 1883-4, p. 9 ; 1885-6, p. 7 ; 1887-8, p. 7 ; 1888-9, p. 7.
3. Rev. scient. des femmes, 1888, p. 76.

yeux. Il y avait en outre deux prosecteurs d'anatomie, Mlle Prideaux et Mlle H. Welb.

Cette composition n'avait point changé beaucoup en 1880. Seulement le nombre des prosectrices fut augmenté d'une. En outre, à la chaire de médecine légale la place de M. Bond fut occupée par Mme Scharlieb, ancienne élève de l'Ecole, puis examinatrice à l'Université de Madras, aux Indes.

L'école ne se soutenait que par les rétributions des élèves et des souscriptions volontaires. Une dame de la Nouvelle-Galles du Sud lui a fait un don d'une valeur de 175.000 francs.

On voit dans le comité organisateur d'alors, les noms des ladies, des lords, des hommes politiques et des savants les plus considérés : La comtesse de Buchan, lady Stanley, les lords Aberdare, Mount-Temple, les comtes de Dufferin, de Shaftesbary, l'évêque d'Exter, les dames Blackwell, Thorne, etc., les membres du Parlement Shaw-Lefèbvre, Stansfeld, Fawcett, Cowan, Thomasson, les professeurs Huxley, Hales, Schafer, Seeley, et un grand nombre de docteurs en médecine.

Mais laissons parler les chiffres : du 1er octobre 1882 au 30 septembre 1883, les recettes de l'école étaient de 2.427 l. de sterling 9 shillins 8 pences ; dans ces chiffres les souscriptions figuraient pour 113 l. 13 sh. 6 p., les donations pour 1.020 l. 11 sh. 6 p., les cotisations des étudiants 831 l. 6 sh. Ces dernières représentaient par conséquent un chiffre de moitié moindre que le total des dons et souscriptions. Les dépenses étaient de 1.838 l. 3 sh. 7 p. Grâce à cela plus de 650 l. ont pu encore être déposées à la banque.

D'ailleurs, les chiffres varient tous les ans. Voici un tableau de quelques-uns et des souscriptions les plus importantes :

An	Recettes	Souscriptions	Dons
1883-4.	2.207 l. 7 sh. 2 p.	118 l. 19 sh. 0 p.	93 l. 11 sh. 0 p.
1884-5.	3.057 15 10	106 14 0	58 18 6
1886-7.	3.388 19 8	79 9 0	436 19 6
1887-8.	2.792 8 3	28 14 6	85 10 0

Cotisations d'étudiantes	Dépenses	Surplus déposé à la banque
1.041 l. 19 sh. 6 p.	1.710 l. 19 sh. 6 p.	496 l. 81 sh. 8 p.
1.153 15 0	1.153 15 0	1.094 0 7
2.356 19 6	2.356 19 6	58 10 0
1.947 3 0	1.947 3 0	126 2 9

Ces quelques chiffres nous révèlent un détail très important : c'est que très vite, l'école a pu subsister par elle-même. Les cotisations d'étudiantes qui ne donnent en 1883-4 que 47,7 o/o des recettes, en représentent déjà en 1886-7, 6,9 o/o et en 1887-8 95 o/o. L'école ayant démontré sa vitalité, la société anglaise cesse immédiatement de se cotiser pour elle ; chose très naturelle : on aide le faible tant qu'il en a besoin, mais dès qu'il a conquis sa place au soleil il n'a plus besoin de secours.

D'autre part on voit avec quelle circonspection sont menées les affaires de l'Ecole. Jamais les dépenses ne dépassent les recettes, même en 1886-7 lorsqu'on éleva des nouveaux bâtiments et qu'on a fait beaucoup de réparations, on n'a pas dépensé toutes les recettes de l'année et on a pu mettre de côté une soixantaine de livres sterlings. Grâce à cette précaution, des surplus annuels donnent des revenus qui deviennent à la longue fort appréciables.

En tout la principale institution médicale des femmes anglaises se montra à la hauteur de la tâche. Mais, depuis longtemps, elle n'est plus la seule qui assure aux femmes l'instruction médicale. En 1886, l'énergique Mlle Jex-Blake fonda à Edimbourg « l'école édimbourgeoise de médecine pour les femmes » (Edimbourgh School of Medicine for

women) ; les élèves de cette école avaient à leur disposition un grand hôpital à Leith. En 1887, elles étaient au nombre de 23. Trois ans après, en 1889, fut ouverte à Edimbourg une autre école de médecine pour les femmes ; l'hôpital où peuvent étudier les élèves est la Royal Infirmary d'Edimbourgh.

Le nombre des femmes médecins anglaises va toujours en croissant. En 1883 elles étaient trente-six (dont seize élèves de l'école de médecine de Londres) en 1884 44 (vingt-cinq élèves de l'école de Londres), en 1886 50, en 1888 60, en 1889 74. Elles étaient établies non seulement dans la Grande-Bretagne, mais aussi aux colonies.

Beaucoup d'entre elles dirigeaient des institutions médicales pour femmes et enfants. Déjà en 1883 il y avait dans la Grande-Bretagne sept hôpitaux ou dispensaires dirigés par des femmes. C'étaient : à Londres, le Nouvel hôpital pour les femmes (médecins : Mmes Anderson, Atkins, Marshall, de la Cherois), à Bristol, le dispensaire pour femmes et enfants dirigé par la doctoresse E. Dunbart, à Edimbourgh, Leeds, Manchester et Notting Hill quatre autres dispensaires. En 1889, le dispensaire de Leeds n'existait plus, mais quatre autres institutions médicales avaient été déjà ouvertes par les femmes médecins de Londres. C'étaient : la Maternité de la mission Clapham, l'école d'obstétrique et la maternité de Clapham, le dispensaire de la rue Fentiman et le dispensaire pour les travailleurs de la Jewin Street.

Ces progrès dans tant de directions nous font supposer que l'opinion publique devenait de plus en plus favorable aux femmes médecins ; sans quoi leurs succès eussent été bien moindres. Si après cela, on jette un coup d'œil sur la liste des places qu'occupent les doctoresses anglaises dans la Grande-Bretagne et dans les colo-

nies, on se convainc que cette supposition n'est pas erronée. En 1883, Mlle A. Clark fut nommée médecin de l'hôpital pour les femmes à Birmingham, Mlles E. Shove et Cradock obtinrent les places de médecins du personnel féminin de postes, l'une à Londres, l'autre à Liverpool, Mlle E. Pechey fut envoyée aux Indes comme médecin, à l'hôpital de Cama à Bombay. En 1885, cinq autres femmes obtiennent des places dans les hôpitaux pour les femmes et pour les enfants, en 1886, 4, en 1887, 5, en 1888, 6, en 1889, 9 (1). Dans ce nombre ne sont pas comprises les femmes médecins qui ont obtenu leurs places dans les hôpitaux ou écoles organisés par les femmes.

Seules, les sociétés médicales conservèrent pendant longtemps un esprit hostile. En 1877, la société médicale anglaise vota l'inéligibilité des femmes et, en 1881, le congrès international de Londres n'a pas voulu leur ouvrir ses portes. Ce singulier procédé a été commenté jusqu'au delà de l'Atlantique.

Pour obvier à de pareils désagréments, les femmes médecins anglaises fondèrent, en 1888, l' « Association des femmes médecins enregistrées ». Les premiers membres en étaient : Drs Elisabeth Blackwel, Garrett Anderson, Jex Blake, Atkins, Barker, Clark, Marshall, Chaplin, Ayrton, Mc Donongh et Dunbar.

Avec le temps ce nombre s'accrut tellement qu'en 1890 la société comptait plus de 70 membres. Par conséquent, vers 1890, l'état des femmes médecins anglaises était, à tous les égards, florissant.

Nulle part, en Europe, on ne fit plus obstinément obstacle à la femme, qui voulait étudier la médecine ; mais nulle part, la victoire de la femme-médecin n'a été aussi éclatante.

1. London school of medicine, Report for 1888-1889, London, 1890, pp. 29-31.

CHAPITRE XXVI

Russie.

Réouverture des cours supérieurs pour les femmes en 1870. — Cours de médecine pour les femmes. — Leur histoire de 1872 à 1888. — La conduite des étudiantes en médecine russes pendant la guerre entre la Russie et la Turquie. — La fermeture des cours. — Un coup d'œil sur la vie, les conditions et la position des femmes médecins russes.

Après la fermeture des cours, les femmes de St-Pétersbourg ne se découragèrent pas. Un comité d'initiative se forma et la présidente Mme Conradi, adressa, en 1864, une pétition au premier Congrès des médecins et des naturalistes de Russie.

La pétition demandait la réouverture des cours supérieurs pour femmes et la docte assemblée, fit un accueil tout à fait sympathique à la pétition féministe, l'approuva à l'unanimité, l'appuya de signatures et la transmit au Ministre de l'Instruction publique. Trois années se passèrent sans apporter de décision. Enfin, en 1870, le comité de Mme Conradi fut averti que le Ministre autorisait des conférences de littérature russe et de sciences naturelles pour les deux sexes. Il limitait la durée de ces cours à l'espace de deux ans, ce qui empêchait étudiants et étudiantes de recevoir un enseignement universitaire complet sur les sujets désignés plus haut. Le Ministre imposait en outre, une censure rigoureuse, gênante et vexatoire aux professeurs de l'Université de Saint-Pétersbourg, qui se chargeaient de ces conférences, leur refusait le droit de faire passer des examens, de conférer des titres et demandait au comité de femmes de faire seul les frais de cet enseignement. Bien que fort déçues, par ces demi-mesures, les femmes russes accep-

tèrent ce qu'on voulait bien leur accorder, et la salle de conférences que le Ministre de l'Instruction publique mit à la disposition du comité fut bondée d'auditeurs de deux sexes. Les professeurs, d'un commun accord, donnèrent l'enseignement à titre tout à fait gracieux pour dégrever, dans la mesure du possible, le budget de la jeune société.

Le succès de ces cours allait grandissant. En 1874, on les réserva exclusivement aux femmes et on les transféra dans un lycée de jeunes filles.

En 1885, la Société qui continuait à faire les frais de cet enseignement acheta une maison où elle installa les cours supérieurs. Mais, à la suite d'agitations politiques, ces cours furent fermés en 1886. Un nouvel exode d'étudiantes russes eut lieu. Elles se dirigèrent cette fois surtout vers la Suisse.

Ceci nous explique l'augmentation à cette époque du nombre des étudiantes en Suisse, fait que nous avons signalé dans un des chapitres précédents. Quoique les cours fermés ne fussent pas médicaux, beaucoup de celles qui auraient voulu les suivre, passèrent en Suisse à la faculté de médecine, d'autant plus que les premières années de médecine sont là comme partout, consacrées aux sciences naturelles.

La question des étudiantes en médecine fut discutée par la partie éclairée de la société russe. Le nombre des médecins moscovites trop faible pour une population extrêmement dense, appelait l'attention générale. Il y avait des vides à remplir dans cette carrière qui a pour mission de guérir, ou du moins de soulager. Et si les femmes voulaient s'y consacrer n'était-ce pas le mieux de seconder leurs tendances ? Pendant plusieurs années, par la presse, par les réunions, et par les pétitions la propagande fut faite, les réclamations furent réitérées. La population se montrait sympathique. Certains professeurs des facultés offraient de faire gratuitement les cours. Ils étaient au nombre de 24,

parmi eux se trouvaient 14 professeurs de l'Académie, 4 médecins des hôpitaux et 4 médecins consultants de l'hôpital militaire de St-Nicolas (Professeurs Souschinsky, 10 ans des cours de médecine pour les femmes 1883, p. 9).

Le Gouvernement obéissant pour ainsi dire à l'opinion publique mit à l'étude la question. Les membres du Conseil supérieur des médecins, MM. Zdékaouère, Kazlof et Krassowsky, présentèrent en conséquence un projet organisant, — vu l'insuffisance de l'instruction présente — des cours supérieurs pour les sages-femmes. Les six Universités consultées répondirent que ces cours satisfaisaient, il est vrai, à un besoin, mais qu'il serait en plus désirable de donner aux femmes une instruction médicale complète.

« Encouragées par cette réponse — raconte Mme B. Tkatcheff — y trouvant un puissant point d'appui, nous choisîmes parmi nous une délégation chargée de porter à M. Miliousine, Ministre de la guerre, une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation de suivre les cours de l'Ecole militaire de médecine, car à St-Pétersbourg il n'existe pas une faculté de médecine, mais bien une école militaire, dont le chef supérieur est le ministre de la guerre. M. Milioutine nous fit le meilleur accueil, nous promit son concours et porta lui-même notre demande à Alexandre II. Qu'en devait-il sortir ? Les cours pour les sages-femmes autorisés par décret impérial de 1872! C'était peu pour une lutte de 10 ans ; plusieurs d'entre nous partirent pour l'étranger, d'autres restèrent, moins favorisées de la fortune, ou peut-être plus riches d'espérances en l'avenir ».

Les cours devaient durer quatre années et seulement à titre d'essai. Pour être admises à les suivre, il fallait avoir plus de 20 ans, présenter un diplôme de baccalauréat restreint pour les lettres, complet pour les sciences, avoir l'autorisation de ses parents, un certificat, de bonne vie et mœurs

délivré par la police et subir l'examen d'admission. 109 aspirantes se présentèrent, 90 seulement furent reçues faute de place.

Les leçons devaient se faire à l'Ecole militaire, mais séparément de celles des étudiants, bien que d'après le même programme et par les mêmes professeurs. Chaque éleve reçut un livret de règlements ou manière de se conduire, dont l'infraction entraînait l'exclusion complète. On devait obéir d'une manière absolue aux supérieurs, leur faire part de toutes les circonstances particulières de la vie, ne pas s'absenter sans avoir obtenu un congé régulier, se tenir décemment pendant les cours, s'habiller en costume réglémentaire, ne pas porter les cheveux courts, ne pas parler aux étudiants dans l'enceinte de l'établissement, s'abstenir même de les saluer. Mélange de mesquines vexations et de naïveté ! Mais qu'importait cela ? N'avait-on pas pour soi des maîtres éminents, les plus savants, les plus aimés : MM Mendéleeff, Setchénof, Botkine, Sklifassowsky, Tarnowsky, Roudnef, Eikhvalt et autres.

Les études furent poursuivies avec ardeur, mais non sans crainte, car on le savait, les cours n'avaient pas une base bien solide, il fallait pour ainsi dire se cacher. Il ne faut pas oublier en effet que, bien que le programme fût large, les cours étaient déstinés à faire des sages-femmes, aussi il ne fallait pas commettre d'imprudence qui eût pu les faire fermer. Ainsi un jour, pendant une leçon de physiologie consacrée à l'étude des nerfs du cœur, lorsque entra dans l'amphithéâtre un haut fonctionnaire, le professeur changea brusquement de sujet et parla de la physiologie de la grossesse.

La même comédie se répéta à la leçon de botanique : ce professeur faisait l'étude systématique d'un groupe de plantes ; dès que la porte s'ouvrit et qu'il vit l'uniforme,

changeant brusquement de sujet, il parla des herbes employées pendant la grossesse.

Les choses les plus inoffensives soulevaient des complications inouïes : les étudiantes voulurent fonder une bibliothèque commune pour faciliter la jouissance des livres coûteux, elles en demandèrent l'autorisation ; mais les autorités la refusèrent, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs années et après les nombreuses pétitions appuyées par tous les professeurs qu'on leur permit de placer au secrétariat une armoire pour les livres, mais on leur défendit sévèrement d'appeler cela bibliothèque. La chose fit du bruit dans la capitale, on en riait, et les auteurs envoyaient leurs ouvrages avec la dédicace : « Pour l'armoire aux livres des étudiantes en médecine ».

Malgré cela les études marchaient sérieuses et sévères, les examens se passèrent brillamment en présence du Ministre de la guerre. M. Miloutine fut satisfait de son œuvre et félicita chaleureusement élèves et professeurs. Au commencement de l'année suivante, on admit 89 nouvelles élèves ; à la troisième année on permit aux étudiantes de suivre les cliniques.

Enfin, un jour on leur annonça la bonne nouvelle. Vu leur assiduité, le gouvernement leur accordait cinq années d'études complètes comme aux étudiants, et changeait le nom de cours supérieurs, pour les sages-femmes en celui de : Cours de médecine pour les femmes.

En effet, les étudiantes travaillèrent beaucoup, et avec un tel zèle que les professeurs n'avaient pour elles que des éloges, et les citèrent souvent comme exemple aux étudiants.

Les étudiants, de leur côté, aidaient les étudiantes dans toutes les circonstances, et la tâche des premières pionnières était bien rude. Elles avaient à soutenir une lutte conti-

nuelle contre les rigueurs du gouvernement, à se heurter sans cesse aux préjugés d'une partie de la société, souvent même à des obstacles de la part de leurs parents. Et avec tout cela en travaillant pour étudier ne fallait-il pas songer au lendemain et penser à travailler pour vivre? En Russie, en effet, souvent dès le collège, la jeunesse de deux sexes se voit obligée de gagner sa vie ; car, issue de petits bourgeois, de petites fonctionnaires, même de paysans, elle ne veut pas rester à la charge de ses parents.

Aux travaux de l'amphithéâtre, des tables de dissection, des hôpitaux, il fallait donc joindre une fonction plus ou moins lucrative. On donnait des répétitions, on faisait des traductions ou des copies, on travaillait dans les imprimeries comme compositeur ou comme prote, on trouvait à s'employer comme télégraphiste.

Toutes ces occupations demandaient des veilles prolongées. Il restait à peine quatre ou cinq heures pour se reposer. En outre, la vie à St-Pétersbourg est chère. Afin d'économiser on se mettait en petites communes. On louait un grand appartement quelque part dans un quartier excentrique. Une seule bonne faisait le service, auquel chaque étudiante contribuait à tour de rôle. De petites chambres formaient autant de propriétés privées et une grande salle commune réunissait aux repas tous les membres du phalanstère.

Là aussi on faisait de la musique, on chantait, on causait, on recevait des amis, on dansait même. Mais on avait beau se mettre en commun, quelquefois la disette était complète, et alors on vivait pendant plusieurs jours de thé et de pain noir, en fumant nombre cigarettes.

Si pauvres que l'on fût, il y avait toujours d'autres personnes encore plus nécessiteuses, auxquels il fallait venir en aide.

Eh bien ! on portait « au clou » la robe la moins rapée, le linge et même les bouquins. Mais c'est de la misère la plus noire ! dira peut-être le lecteur ?

La vraie misère existe-t-elle quand on a vingt ans, quand on est plein d'enthousiasme, quand on travaille avec succès, quand on a d'excellents amis. On a mangé sa part de vache enragée comme tant d'autres. Voilà tout !

C'est ainsi que raisonnaient ces étudiants et ces étudiantes. Mais il y avait bien aussi des moments qui rachetaient ces ennuis. C'étaient surtout les soirées, quand on se réunissait autour de la grande table sur laquelle le samovar chantait sa chanson triste et monotone, mais bien douce à ceux qui en ont pris l'habitude. On se communiquait les impressions du jour, on parlait de ses travaux, des espérances et des craintes ; puis peu à peu la conversation s'échauffait, et au milieu des nuages de fumée de tabac raisonnaient des voix pleines d'énergie et de confiance.

On renversait les mondes entiers, on faisait des découvertes inouies, on établissait les théories les plus étonnantes.

Quelquefois on se rendait au théâtre, de préférence à l'Opéra ou au concert. Au printemps le dimanche, toute la bande allait « s'hématoser » quelque part dans les environs de la ville ou sur les bords de la Néva.

Là on canotait, on pêchait, on improvisait un déjeuner champêtre, on se grisait en buvant l'air pur à pleins poumons. Le soir fatiguées, mais contentes, on rentrait apportant des brassées de fleurs des champs.

Ainsi s'écoulèrent les cinq premières années ; on approchait du moment décisif, de la période des examens de fin d'études, lorsque éclata la guerre contre la Turquie. En général, en temps de guerre, faute d'un personnel médical suffisant, on envoie à l'armée les étudiants de cinquième

année de l'Ecole militaire ; les étudiantes demandèrent donc au Ministre de la Guerre une place à leurs côtés.

Vingt-cinq d'entre elles furent désignées pour prendre dû service dans les ambulances, et au même titre que les chirurgiens d'armée.

Elles partirent sous la direction des professeurs à Jassy, Brailoff, Frasechty, Zimnitza, en Bulgarie, à Biela et à Bulgareni où plusieurs furent emportées par le typhus, qui faisait dans les rangs de l'armée plus de ravages que les feux de l'ennemi.

Les commissions médicales de Braïloff, de Jassy, ainsi que plusieurs chefs de services des hôpitaux militaires, constatèrent dans leurs rapports les mérites des étudiantes en médecine. Quelques-uns avouèrent qu'avant d'avoir vu les femmes à l'œuvre, ils étaient hostiles à la femme médecin ; mais que depuis la guerre leur opinion avait complètement changé.

On avait vu les étudiantes de cinquième année faire sous la direction des professeurs, les opérations les plus sérieuses, comme l'amputation de la cuisse, la désarticulation de l'épaule, etc.

A Bulgaréni, vers la fin d'août 1878, quatre étudiantes ayant été attachées au soixante-troisième hôpital militaire organisé pour 600 malades, avaient aidé leurs confrères à traiter et à opérer une accumulation de plus de neuf mille blessés ; elles travaillèrent souvent dix-huit heures sur vingt-quatre.

En qualité de chirurgiens civils des hôpitaux ou d'aide-médecins, elles travaillèrent durant toute la guerre sur le même pied que le personnel masculin prenant part comme directrices ou comme aides à toutes les opérations médicales ou chirurgicales. « Elles ont en somme pleinement justifié les espérances que leur admission aux cours médicaux

avait fait concevoir dans le sens de leur utilité nationale et privée ». Les correspondants étrangers parlèrent d'elles avec émotion dans leurs journaux. Alexandre II dans sa visite aux lazarets, les combla d'éloges et l'inspecteur général des hôpitaux militaires Pigoroff écrit dans un rapport : « Les étudiantes des cours médicaux féminins employées à l'armée, dès le début de la campagne avec un zèle infini et un parfait savoir, se sont montrées au-dessus de toutes louanges, les secours médicaux et chirurgicaux donnés par elles ont parfaitement justifié dans cette première expérience, les espérances des autorités médicales supérieures. Le travail plein d'abnégation des femmes chefs d'hôpitaux, au milieu de la contagion typhique dont plus d'une fut victime a attiré l'attention générale. Cette expérience mérite les plus grands éloges ».

Plein d'enthousiame, il demanda pour elle « des récompenses honorifiques et l'empereur décréta de leur donner *une médaille d'or* attachée au ruban de l'ordre de Saint-Georges un des plus nobles de la Russie, de ceux que l'on obtient qu'au feu de l'ennemi.

Après la rentrée des armées, les ambulancières et celles qui n'avaient pu faire la campagne se présentèrent aux examens ; toutes furent reçues avec succès en novembre 1878. L'empereur Alexandre II leur conféra le titre de médecin, le droit de porter les palmes médicales aux initiales de femme médecin et d'exercer librement leur profession. Le Conseil des professeurs déclara, d'avis unanime « qu'il était juste de donner aux femmes les mêmes titres scientifiques et les mêmes droits que ceux dont jouissaient les hommes qui ont terminé leurs études dans les universités ». Le pays ne tarda pas à profiter de ces recrues : les Zemstwa ou assemblées rurales, leur offrirent des places, et, en 1882, 42 femmes étaient attachées à des hôpitaux régionaux ;

44 étaient entrées au service d'autres établissements hospitaliers.

Des municipalités aussi demandèrent au gouvernement qu'il leur fut accordé des femmes médecins surtout dans les provinces musulmanes (l'empire russe compte 10 millions de musulmans) où le rôle médical de la femme en raison des idées religieuses paraissait plus naturellement indiqué.

En même temps 12 femmes furent officiellement attachées aux cours de médecine pour femmes, car beaucoup se montrèrent douées et M. le docteur Cyon, professeur de physiologie à l'Université de St-Pétersbourg et à la nouvelle faculté, a relevé que les observations au microscope, et même les dissections devenaient en peu de temps familières aux étudiantes et qu'elles y déployaient une délicatesse et une habileté de main particulière.

Donc l'utilité de la femme médecin en Russie était incontestable et évidente, l'expérience était faite et pourtant les cours de médecine pour les femmes furent fermés en 1882. On décida qu'on n'admettrait plus de nouvelles élèves mais qu'on permettrait aux actuelles de terminer leurs études et de passer leur doctorat en 1887. La Société s'émut, la presse quotidienne et les revues publièrent de chaleureux articles pour leur défense. Mais tout fut inutile.

Quelle était la cause de cet événement qui causa une telle émotion en Russie? Ce fut d'abord l'obstination du nouveau ministre de la guerre M. Wannowsky qui en 1881 trouva incompatible pour le ministère de la guerre d'avoir sous sa direction un cours de jeunes filles.

Il oubliait ce que devait l'armée aux ambulancières, ces petites sœurs comme les appelaient les soldats. Ce fut ensuite la nécessité de réduire les dépenses du budget qu'on invoqua en désespoir de cause. Or, sur un budget annuel de 800 millions de roubles (le change normal du rouble

argent est de 4 fr.) les cours n'avaient reçu pendant dix ans d'existence et à différentes époques que des dotations variables dont la somme ne s'élevait pas au-dessus de 10.000 roubles par an, et n'avaient pu se soutenir que par des souscriptions, des fêtes organisées à leur profit et les cotisations des élèves (50 à 70 roubles par an). Enfin, l'opinion publique prétendait qu'une femme haut placée avait juré, « de faire retourner la femme russe à son foyer et de rendre la mère à ses enfants ».

La municipalité de Saint-Pétersbourg voulait maintenir les cours. Elle donna son ancien palais seigneurial où les cours auraient pu être transférés et vota pour eux une somme annuelle de 15.000 roubles. Mais la proposition fut rejetée ; le gouvernement maintint la décision de la fermeture graduelle.

Pendant les dix ans qu'ont duré les cours médicaux, on a compté 1091 élèves, parmi lesquelles : 80 femmes mariées, 19 veuves, 922 demoiselles.

Quelques-unes étaient venues du Caucase de la Sibérie et d'autres parties les plus éloignées de l'empire. Le nombre le plus grand était de Pétersbourg.

Toutes les classes étaient représentées, mais inégalement : les filles des petits employés de l'Etat donnaient le plus fort contingent. Quant à l'âge la moyenne était de 21 ans, l'étudiante la plus agée comptait 44 ans.

Quant à leur nationalité elles étaient en très grande majorité Russes.

Sur 806 femmes qui entrèrent durant les huit premières années il y avait 572 orthodoxes, 169 israélites russes, 33 catholiques et 17 luthériennes. On peut identifier sans trop de méprise les catholiques avec les Polonaises et les luthériennes avec les Allemandes des provinces baltiques. Voici la liste des admissions ;

90	élèves en	1872	furent admises
89	»	1873	»
88	»	1874	»
93	»	1875	»
100	»	1876	»
121	»	1877	»
110	»	1878	»
83	»	1879	»
77	»	1880	»
78	»	1881	»
132	»	1882	»

Sur ces 1091 élèves 700 terminèrent leurs études et reçurent les diplômes de doctorat.

Ces femmes médecins étaient-elles nécessaires ?

Le docteur Guertzenchteïne a donné dans un journal de médecine, « Messager médical » (Méditzineskiï Viestnik) de 1882 (n° 18) une réponse suffisante. Elle fut traduite en français dans la « Gazette hebdomadaire de médecine » de 1882 :

« Il y a, dit-il, des gens qui veulent que la médecine soit interdite au sexe faible, pour ne point augmenter la concurrence !... Nous connaissons, un haut fonctionnaire.., qui ne veut nullement entendre parler de l'enseignement de la médecine pour les femmes sous prétexte que leur ingérence rendra plus mauvaise encore la situation des médecins actuels.

« Ceux-ci ne semblent guère se préocuper d'une pareille éventualité ; les femmes sont admises dans toutes leurs sociétés savantes ; elles ont rendu des services indiscutables dans la dernière guerre, dans les dernières épidémies. Quelques-unes se sont fait connaître par des travaux sérieux et justement appréciés (l'auteur cite Mme Eckert, Idelson, Chavanov, Rosine, Krasine, Bekach).

« Il y a d'ailleurs un argument bien autrement fort, la disette des médecins : la population de l'Empire est de 90 millions d'âmes et il n'y en a au total que 14.000 ; sur ce nombre 3.000 habitent Saint-Pétersbourg et Moscou qui comptent ensemble 1.600.000 habitants ; cela fait pour le reste du pays un médecin par 8.000 personnes ; c'est un coefficient assez faible. De plus, la répartition est inégale : le gouvernement d'Arkhangel compte 7 médecins en tout, un grand nombre de localités n'en ont jamais vu ; des malades sont soignés, comme il y a deux cents ans, par les sorciers de l'endroit. Dans la ville même et son district, il n'y en a qu'un seul, dont la circonscription a une étendue de 17.862 verstes carrées et compte 35.000 habitants. La mortalité atteint des proportions effroyables ; d'année en année, il y a dans ce malheureux pays une augmentation notable des cas de variole, de fièvre typhoïde et de syphilis... C'est le cas où jamais d'appliquer l'aphorisme politique : *salus populi suprema lex*. Les questions de convenance ou d'aptitude n'ont qu'un bien faible poids en présence de la nécessité : il faut, par tous les moyens possibles, augmenter le nombre des médecins et mettre l'administration en mesure de répondre à des exigences en face desquelles elle a conservé, jusqu'à ce jour, une indifférence que l'on comprend à peine.

« Si l'expérience démontre qu'on peut y arriver en distribuant largement et hardiment l'instruction médicale aux femmes, il n'y a qu'à marcher dans cette voie sans hésitation ; les arguments empruntés à l'intérêt des praticiens actuels n'ont même pas raison d'être. »

On se rappelle qu'en 1887, sortit la dernière série de femmes-médecins. Durant les dix années, elles s'étaient répandues dans le pays entier. Selon le « Progrès médical » il y avait en 1887 63 femmes exerçant la médecine à

St-Pétersbourg et 13 à Moscou. En 1888, d'après un relevé fait par les inspecteurs de la médecine, sur 342 femmes-médecins 31 exerçaient dans les provinces où ne fonctionne pas de zemstvo (provinces qui constituaient autrefois la république polonaise), 10 dans les provinces baltiques, 283 dans les provinces où le zemstvo fonctionne (y compris les Cosaques du Don), 14 au Caucase, 4 en Sibérie.

En 1889, un médecin russe, le docteur Grebienchtchikoff (1), recueillit des données sur 409 femmes-médecins. Ce n'était pas le nombre total des femmes ayant reçu à Pétersbourg le titre de docteur ; mais, il y a pas de relevé plus complet.

Sur ces 409 femmes-médecins, 210 exerçaient librement, 87 étaient au service des zemstvos, 13 au service des municipalités, 59 étaient médecins des hôpitaux, 17 médecins des écoles, 9 médecins d'usines, 3 médecins d'Etat ; 6 étaient attachées à de grandes personnalités, 1 à une société de bienfaisance, 8 avaient abandonné leur carrière.

Quant aux appointements ceux de 73 femmes-médecins étaient de : 201 à 500 roubles (530-1325 francs) ; ceux de 26, de : 501 à 1.000 roubles (1325-2650 francs) ; ceux de 79, de : 1.000-2.000 ; une avait plus de 2.000 roubles. Parmi les 210 femmes-médecins exerçant librement 137 indiquèrent leurs revenus ; 9 avaient moins de 150 roubles par an, 71-500 r., 37-1.000 r., 30-2.000 r., 12-3.000 r., 3-4.000-5.000 r., 1-8.000 r., 1-18.000 r. Si nous nous rappelons que parmi ces femmes-médecins il y en avait de toutes récentes (de 1887) nous nous expliquerons les revenus minimes des 9 premières.

Les doctoresses russes se sont montrées à plusieurs

1. V. Piervyï geneskiï kalènedar, S, Pétersbourg, 1899, p. 134-5.

reprises pleines de dévouement (ainsi pendant l'épidémie de diphtérie en 1877). En 1888, elles ont fêté le 10e anniversaire de leur existence professionnelle par un grand banquet. Un grand nombre de professeurs et de notoriétés médicales y assistaient. Le professeur Botkine a dit qu'une sorte de divination instinctive était propre au cerveau des femmes et que cette faculté pouvait être d'un grand secours pour le diagnostic.

Le professeur Rauchfuss a rappelé l'activité médicale pendant ces dix années. Le professeur Tarnowsky a exprimé le désir de voir s'ouvrir les cours de médecine pour les femmes, suspendus depuis quelque temps par le gouvernement russe.

Cette réouverture n'eut cependant lieu que bien plus tard, mais l'estime que les médecins russes manifestèrent ce jour-là pour leurs collègues féminins, s'affirma depuis à plusieurs reprises. Elles n'éprouvèrent jamais de difficultés si elles voulaient entrer dans les sociétés médicales. Ainsi, par exemple, lorsque, en 1885, plusieurs femmes médecins sollicitèrent l'admission à la caisse centrale de secours aux médecins, l'assemblée générale de la caisse décida qu'à titre d'expériences, les femmes médecins seraient admises pour une période de six ans, formant une section spéciale investie de tous les droits des autres membres. Au bout de ces six ans, les femmes médecins décideraient si elles préféraient former une caisse spéciale de secours ou bien rester membres de la caisse centrale. Si dans le courant de ces six ans, le capital de la nouvelle section se montrait insuffisant, on procéderait à la liquidation en restituant aux membres de la section tous les versements opérés. Cette décision a été approuvée par le Ministre de l'intérieur.

Sur ces entrefaites, les municipalités, les zemstvos et le grand public se mirent à envoyer pétition sur pétition pour

demander la réouverture des cours médicaux pour les femmes. Longtemps, toutes ces tentatives furent infructueuses, mais enfin elles aboutirent à un résultat favorable.

Cette période de l'histoire des femmes médecins russes appartient à celle des dix dernières années ; nous en parlerons dans un chapitre suivant.

CHAPITRE XXVII

Les femmes médecins dans quelques autres pays

Belgique, Hollande, Italie, Danemarck, Suède, Finlande, Pologne, Portugal, Espagne, Mexique, Indes.

La plupart des autres pays de l'Europe admirent sans trop de discussion les femmes à l'étude de la médecine.

En *Belgique*, la question de leur admission à l'enseignement universitaire a été officiellement posée pour la première fois en 1875, par une dépêche de M. le Ministre de l'Intérieur Delcour, adressée aux Universités de l'Etat.

On posa les questions suivantes à l'Université de Liège :

1° Est-il possible, est-il désirable que les femmes soient admises à pratiquer la médecine ou certaines de ses branches, notamment à traiter les maladies des femmes et des enfants ?

2° Dans l'affimative, quelles sont les connaissances qu'il y aurait lieu d'exiger des intéressées et quelles mesures conviendrait-il, le cas échéant, de prendre pour organiser l'enseignement à donner aux femmes qui se destinent à la carrière médicale ?

Le Conseil académique fut d'avis qu'aucun obstacle physique ni légal ne s'opposait à ce que les femmes se livrassent

à la pratique de la médecine et (par 14 voix contre 10 et 3 abstentions) qu'il était désirable qu'elles cherchassent à s'ouvrir cette carrière.

Mais il rejeta l'idée (par 14 voix contre 6 et 3 abstentions) de les admettre à des études incomplètes en vue de l'exercice de certaines branches spéciales. A cette occasion, le Conseil, sur la proposition de M. Trasenster, émit le vœu que l'enseignement moyen des femmes fût organisé de manière à leur permettre l'accès de l'enseignement médical universitaire.

L'écueil à redouter, ajoutait le conseil, pour l'admission des jeunes filles aux cours de l'enseignement supérieur, c'est l'insuffisance de l'enseignement secondaire qui leur est donné, même dans les écoles moyennes. Il faudrait, comme en Angleterre, aux Etats-Unis, en Suède, en Suisse, des cours pour les préparer aux études universitaires.

Le Conseil académique de l'Université de Gand, consulté également, émit l'avis « qu'avant de se prononcer sur la question de l'admissibilité des femmes à la pratique de la médecine en certaines de ses branches, il y a lieu d'attendre le résultat de l'expérience qui se fait en d'autres pays. »

A la suite de cette enquête, l'art. 43 du 20 mai 1876 sur les examens stipula que « le gouvernement était autorisé à fixer les conditions d'après lesquelles les femmes pouvaient être admises à l'exercice de certaines branches de l'art de guérir. » Le gouvernement n'en fit rien.

Alors, le Conseil académique de l'Université de Liège, délibérant sur les modifications à apporter à la loi de 1876. dans sa séance du 11 février 1881, proposa l'article suivant:

« Les femmes peuvent exercer toutes les professions pour lesquelles un grade est exigé par la loi, si elles ont obtenu ce grade et l'entérinement de leur diplôme conformément à la présente loi. »

Depuis lors, la question s'est présentée devant l'Université de Bruxelles. En 1878, une institutrice demanda à pouvoir suivre les cours de la candidature en sciences naturelles. Le conseil d'administration de l'Université ne crut pas pouvoir lui accorder cette autorisation. La postulante se présenta néanmoins en 1880 à la deuxième session du jury central, après que la commission d'entérinement eut décidé, comme l'Université de Liège, qu'on ne pouvait exclure personne des grades académiques en raison du sexe.

Après cette décision, l'Université de Bruxelles admit les femmes à ses cours. En 1881, trois demoiselles ont suivi les cours de sciences naturelles; en 1882, cinq ont été inscrites aux mêmes cours. L'une a fait son doctorat après avoir subi les examens antérieurs.

Les autres, sauf une, ont subi avec succès, soit la première épreuve, soit la seconde épreuve de la candidature. Toutes ces étudiantes étaient des institutrices qui voulaient compléter leurs connaissances pour enseigner comme régentes ou devenir directrices dans les écoles moyennes.

A Liège, pour la première fois, en 1881, une demoiselle, mue par le plus louable dévouement, a demandé à être admise aux Cours de l'Université pour obtenir le diplôme de pharmacien. Des circonstances touchantes l'avaient amenée à s'inscrire à ses cours. Son père était pharmacien à Visé. Le fils, qui devait lui succéder, s'était noyé lors des grandes inondations de la Meuse en 1880. Si le père venait à mourir, le gagne-pain de la famille était perdu. Alors, la fille aînée voulut conquérir le diplôme à l'Université, au lieu et place de son frère.

« Son droit n'était pas contestable pour nous, dit M. Trasenster et elle a été accueillie par les professeurs et par les étudiants avec les égards dus à son sexe et à sa courageuse initiative ».

En 1882 l'Université de Gand eut pour la première fois une étudiante en sciences naturelles ; celle de Bruxelles eut sept étudiantes régulières ; cinq en sciences naturelles, une en pharmacie et une en philosophie.

Cinq demoiselles s'étaient en outre fait inscrire pour subir des examens ; trois en sciences, une en pharmacie et une en médecine. C'est la première étudiante en médecine belge. Liège en comptait aussi une sur six femmes faisant toutes les études complètes, quatre suivaient la pharmacie, une les sciences naturelles et une la médecine.

En 1883, le nombre des étudiantes fut plus que doublé (1); une salle spéciale leur a été réservée pour leur permettre de se réunir et de travailler dans l'intervalle des leçons. M. Trasenster à qui nous devons cet historique de l'admission des femmes aux universités belges termine ainsi :

« Il me reste à constater un résultat important de l'enquête à laquelle je me suis livré. J'avais posé aux chefs des établissements universitaires ouverts aux jeunes filles la question suivante : Quels sont les résultats de l'admission des femmes sur les études, sur la discipline et sur la conduite des étudiants ? Il y a unanimité complète pour reconnaître que cette admission n'a présenté aucun inconvénient, et plusieurs déclarent qu'elle a eu une influence favorable, confirmant ainsi les faits observés en Angleterre et en Amérique.

« L'instruction supérieure des femmes s'impose donc avec l'autorité d'un fait appelé à devenir universel ; ce fait au jugement des esprits les moins chimériques se légitime comme un grand progrès et même comme une nécessité sociale. L'enseignement public doit être organisé de

1. Le nombre des demoiselles au 20 octobre 1883 était de 19. Elles faisaient des études de sciences soit pour la pharmacie, soit pour la médecine, soit pour le doctorat ès sciences naturelles.

manière à présenter un ensemble rationnel qui permette d'en parcourir tous les degrés sans être empêché soit par les lacunes, soit par les incohérences des programmes ».

Ce raisonnement parut très juste au corps législatif de Belgique et quelques années plus tard, dans une de ses séances du mois de février 1890, la Chambre des représentants a consacré le droit pour les femmes d'exercer la médecine et la pharmacie d'une façon générale et sans distinguer entre les diverses branches de l'art de guérir (1).

En *Hollande*, la faculté de médecine fut ouverte aux femmes dès le mois d'août 1870. La première femme médecin hollandaise, Mme Alette Henriette Jacobs parle en ces termes de ses études :

« J'ai commencé mes études à l'Université de Groningue en 1871, après avoir préalablement obtenu la permission du premier ministre Thorbecke ; on me l'a donnée à titre d'essai. En 1872, j'ai passé l'examen dit de propédeutique et contenant la physique, la chimie, la zoologie, la botanique et les mathématiques ; deux ans après j'ai subi l'examen de candidat (physiologie, anatomie, pathologie), en 1876, le doctorat (théorie médicale). Ensuite je me suis rendue à Amsterdam pour y prendre de l'expérience clinique. En 1878, vint l' « art-examen », donnant le droit d'exercer la médecine, la chirurgie et l'obstétrique. Il me restait à concourir à l'obtention du titre de docteur. Je revins à Groningue et après un travail de dix mois j'ai présenté ma thèse : « Sur la localisation des symptômes physiologiques et pathologiques dans le cerveau. » Puis je suis partie pour Londres, où j'ai visité les hôpitaux des femmes et des enfants.

« Au mois de septembre 1879, je me suis établie à Amster-

1. Semaine médicale, 1890, page 48.

dam comme spécialiste pour les maladies des femmes et des enfants.

« La conduite de mes collègues masculins envers moi a été irréprochable. On m'a admise à la Société médicale. L'Etat m'a reconnu les mêmes droits qu'à tous les médecins et l'opinion publique n'a jamais formé obstacle à ma carrière professionnelle » (1).

Cependant le nombre des étudiantes est restreint en Hollande.

Il en est de même en *Italie*. Le règlement du 11 octobre 1875 y autorise l'inscription des demoiselles à l'Université, mais à condition qu'elles aient obtenu la licence lycéale, exigée des hommes à la sortie des lycées.

Or, il existe fort peu d'établissements où les jeunes filles puissent se préparer à cet examen. Cela explique leur nombre restreint dans les Universités.

Malgré cela plus de dix femmes ont reçu de 1877 à 1890 en Italie, le titre de docteur en médecine. A Bologne, le premier diplôme médical a été conquis par Mlle Guiseppina Catani, en 1884. En 1889, Mlle Catani après avoir été pendant quelque temps, suppléante du professeur Tizzoni fut nommée privat-docent de pathologie générale à la Faculté de médecine de Bologne. Les étudiants depuis longtemps habitués à l'entendre professer lui ont fait une touchante ovation à la première leçon qu'elle fit en qualité d'agrégé privé. L'amphithéâtre était comble, la jeune doctoresse a fait preuve d'un véritable talent de parole et d'exposition.

A Florence la première femme qui ait été reçue docteur est Ernestine Paper diplômée en 1877. En 1878, fut reçue docteur Marie Velleda Tarne, à Turin. Viennent ensuite

1. Stanton, Kwestya kobicca w Europie, Varsovie, p. 78.

Anne Kulisciff, la première femme médecin reçue à l'Université de Naples (1885) et Edvige Benigni, la première doctoresse de la faculté médicale de Rome (1890).

En *Suède* l'initiative de l'admission des femmes aux études médicales fut prise spontanément sans aucune agitation préalable par la diète (M. C. J. Svenssen) et par le gouvernement. Une ordonnance royale du 3 juin 1870 a ouvert la carrière de la médecine aux femmes. Elles ont le droit de l'exercer après avoir subi les épreuves exigées des étudiants. Dans ce but l'institut Carolinien de Stockholm a ouvert un cours spécial d'anatomie pour les étudiantes ; la plupart des autres cours sont suivis à l'Université d'Upsal.

La première femme médecin est Mlle Caroline Widerstrom. En 1888, elle a été engagée par la Compagnie d'assurances sur la vie « La Thule », comme médecin pour l'examen des femmes qui demandent des assurances (1).

En *Danemark* les femmes furent admises à toutes les facultés, excepté à la faculté de théologie, en 1875. Cinq ont suivi les cours de médecine.

En *Finlande*, où l'empereur Alexandre II intima à l'Université d'Helsingfors par l'intermédiaire du Sénat de Finlande, l'ordre formel d'admettre les personnes du sexe féminin aux cours de médecine de cette Université, les femmes prirent les degrés en médecine pour la première fois en 1879. Après des essais isolés l'épanouissement vint vers 1885. Mais, dès 1882 les journaux finlandais annoncèrent que Mlle Rossing Pleike, docteur en médecine, était nommée médecin municipal de la ville de Helsingfors. Cette nomination a été faite sur la demande de 700 habitants qui avaient signé une pétition au Conseil municipal (2).

1. R. S. des fem., 1888, page 237.
2. Progrès médical, 1882, 1er juillet, page 518.

La *Pologne*, quoique privée de l'indépendance politique, constitue néanmoins une entité nationale qui vaut bien l'organisation en état. Certes, les conditions politiques y exercent une influence, mais, somme toute, l'état de sa civilisation y est assez développé pour que les manifestations de sa vie sociale dépendent surtout des forces intérieures de la nation.

La loi intérieure qui règne dans tous les Etats, à savoir l'opinion publique, n'y fut jamais opposée à l'instruction des femmes. Aussi avons-nous vu dans la première moitié du dix-neuvième siècle, qu'à côté deMmes Boivin et Lachapelle et des dames Siebold se trouvait la Polonaise Marie Colomb; qu'ensuite, les premières femmes médecins étaient Elisabeth et Emilie Blackwell et la Polonaise Zakrzewska. Plus tard, bien que les trois Etats qui s'approprièrent les terres polonaises n'admissent pas les femmes aux études médicales, les Polonaises allèrent en Suisse et en France pour y étudier. Afin d'acquérir l'instruction nécessaire pour suivre les cours, les jeunes étudiantes étaient obligées de prendre des leçons particulières. Il en résulta que l'instruction supérieure ne fut accessible que pour celles d'entre elles qui possédaient des revenus considérables, ou qui étaient décidées à acquérir la science au prix d'un travail excessif ou d'une vie de gêne et même de misère.

En 1879, la première femme docteur en médecine, est venue s'établir à Varsovie. Maintenant le nombre des femmes docteurs polonaises est assez grand, mais comme le gouvernement russe les a privées du droit de subir les examens officiels, une grande quantité ne sont pas autorisées à pratiquer. Celles qui obtiennent des diplômes étrangers sont obligées de s'expatrier pour exercer leur profession. Nous avons des femmes médecins polonaises à Paris, en Suisse, en Egypte même.

Le nom de la première femme médecin polonaise est Anne Tomaszewiez. Née en 1854 à Molawa (royaume de Pologne), elle termina en 1868 ses études à Varsovie, se prépara pendant deux ans à l'examen d'entrée, le passa à Zurich et s'inscrivit, en 1871, à la faculté de médecine de cette ville. Reçue docteur en 1877, elle passa de nouveau ses examens à Pétersbourg, puis se fixa en 1879 à Varsovie, où elle exerce avec beaucoup de succès. En 1881, elle épousa le docteur Dobrski : sa thèse porte le titre : Contribution à la physiologie du labyrinthe auditif (Beiträge zur Physiologie des Ohr-labyrinths Zurich 1877), en outre, elle a publié un travail sur le chloral (Die Wirkung des Chlorals und der Trichloressigsäure Pflügers Archiv IX, 1874, 35-44) et avec le professeur Hermann, un travail sur la propagation de l'excitation dans le muscle (Pflügers Archiv X).

La deuxième femme médecin polonaise est Thérèse Liszkiewicz. Elle étudia la médecine à Berne et reçut le titre de docteur en 1877. Sa thèse porte le titre : Uber die Gährüngen des schleimsauren Ammoniaks. Riga 1877. Elle exerce maintenant à Varsovie.

Passons aux pays ibériques où les femmes médecins font une apparition plus tardive. En *Portugal*, les femmes ont été admises à l'étude de la médecine vers 1886 (1).

L'*Espagne*, où le décret royal du 16 mars 1882, interdit aux femmes l'accès de l'enseignement supérieur, compte cependant une femme médecin : Mme Pilar Jauregui qui a reçu, en 1881, le diplôme de docteur en médecine à l'université de Barcelone. Elle épousa le docteur Mirelle et se consacra comme lui aux maladies des femmes et à l'obstérique (2).

Allons maintenant en Amérique latine. Le 24 et 25 août

1. Mlle Ey, in Intern. Congress in Berlin, 1896, p. 59.
2. Gimeno, page 185.

1887 fut reçue docteur à l'école demédecine du *Mexique* une dame méxicaine, Mlle Mathilde Montoya. Elle se présenta devant un tribunal formé par Bender, Galan, Altamirano, Gutierrez, Lobato et Ramirrez Arellano. Les questions des examinateurs portèrent sur les maladies cardiaques , la microbiologie, les fièvres contagieuses et l'hygiène. Mlle Montoya répondit très suffisamment et après cela passa l'examen pratique à l'hôpital de San-Andrés (1).

Nous terminerons ce chapitre par la biographie émouvante (2), de la première femme médecin hindoue, Anandibai Joshee.

On sait combien triste et lamentable est la vie de la femme hindoue. Bloquée au fond de son gynécée, dit zénana, elle y naît, souffre et meurt sans grand espoir de soulagement si la maladie la visite. Et ses conditions hygiéniques sont déplorables. « Voulez-vous savoir mon opinion sur la condition des femmes, dit un natif. Je suis honteux de l'avouer : elle est simplement effroyable ; à cause du système de réclusion (purdah system), elles ne prennent aucun exercice ; ainsi j'ai connu, dans les hautes classes, des familles où les femmes ne peuvent, après leur mariage, pas même sortir pour faire une visite à leur père ! A l'exception des classes laborieuses et rurales on peut dire sans exagération que 80 à 90 pour 100 de nos femmes vivent dans un état de maladie constante du commencement à la fin de l'année. Ne pouvant obtenir les soins de gardes éclairées aux heures critiques, elles languissent sans espoir de guérison ».

Le médecin indigène ou européen est sévèrement exclu et n'est mandé que dans les cas de la plus grande gravité ; la

1. Conception Gimeno de Flaquer, La mujer. Mexico, 1887 (5e édition, page 187).

2. Nous la devons à la plume de Mlle Menant, Revue encyclopédique, 1896 (2 juillet).

patiente, cachée alors derrière le purdah (rideau), n'est autorisée qu'à tendre une main au docteur appelé en consultation. Sinon elle est livrée à la merci de matrones ignorantes.

Certaines sociétés feministes anglaises et américaines tâchèrent d'y remédier, mais il fallait aussi que les femmes hindoues elles-mêmes pussent les seconder. C'est ce qu'entreprit Anandibai Joshee.

Elle naquit à Pounah, le 31 mars 1865 ; son père, Gunpatrao Amritaswar Joshee était un riche propriétaire foncier de Kalyan, au nord de Bombay. La fillette grandit dans la plus large aisance; grave et austère, elle réclamait déjà à cinq ans un précepteur et étudiait le sanscrit sous la direction d'un de ses jeunes parents Gopal Vinyah. Selon l'habitude hindoue elle épousa à l'âge de neuf ans un veuf de vingt ans plus âgé qu'elle. En 1878, elle eut un enfant, mais celui-ci, mourut peu de jours après sa naissance, et dès lors la jeune mère conçut le dessin de se consacrer à la médecine pour soulager ses compatriotes dont elle avait appris par expépérience personnelle, à connaître les besoins.

Mais paraître en public, suivre des cours, était absolument impossible à une femme de haute caste. Anandibai noua des relations amicales avec Mis Carpenter, de Roselle (New-Jersey), et fit tous ses efforts pour se rendre en Amérique. Pendant près de quatre ans elle poursuivit obstinément sont but. Soutenue par son mari, qui l'approuvait, elle tint tête aux luttes intérieures les plus pénibles.

Sa correspondance avec Mrs Carpenter n'en contient qu'un faible écho. Dans le Bengale, où la carrière de son mari l'avait exilée, loin des pays mahrattes où la brahmine jouit d'une liberté relative, elle rencontrait l'opposition la plus violente. L'hôtel des Postes, qu'elle habitait à Serampore, était souvent assiégé par une foule de Bengalis

excités par le parti orthodoxe ; si bien qu'un jour, dans une conférence publique, elle dut expliquer sa conduite, justifier ses agissements, événement unique dans l'histoire de l'émancipation de la femme aux Indes : une brahmine sur la plate-forme !

Anandibai partit enfin le 7 avril 1883 seule, à bord de la *City of Calcutta* et arriva à New-York le 4 juin 1883. Mrs. Carpenter s'empressa de la présenter à Rachel Bodley, la digne doyenne du « Woman's medical College of Pennsylvania » à Philadelphie, et la jeune Mahratte commença sur l'heure sa laborieuse carrière. Sans lassitude apparente, elle consacrait facilement seize heures à ses études médicales ; sans dégoût ni faiblesse, elle faisait face aux exigences des devoirs professionnels.

Cependant, le climat d'Amérique, si fatal aux Asiatiques, ne tarda pas à accomplir son œuvre destructive. Anandibai n'échappa que par miracle, et grâce au dévouement de Rachel Bodley, à plusieurs atteintes de diphtérie. Après chaque crise, dont elle sortait affaiblie, elle reprenait ses études. Son application, sa méthode témoignaient de sa discipline intellectuelle, car tout autre non préparée à ce labeur quotidien et réglé du « Womans medical College » eut infailliblement succombé. Quelque languissante qu'elle fût, elle arriva à passer ses examens à l'époque fixée ; sa thèse, sur l'*Obstétrique hindoue*, fut jugée du plus haut intérêt, et le 11 mars 1886, elle était reçue docteur médecin, la première femme hindoue de haute caste à laquelle ait été conféré ce grade en n'importe quel pays du monde. A la grande réception qui eut lieu dans le local de l'Académie de musique, plus de 3 000 personnes se trouvaient rassemblées pour entendre proclamer les noms des graduées et voir délivrer les diplômes.

Son mari, Gopal Vinyah, était venu rejoindre sa femme ;

les examens passés, le couple songea sérieusement au départ. Un appel pressant du Diwan, premier ministre de Kolhapur, rappelait dans l'Inde la première lady doctor indigène pour prendre la direction de l' « Albert Edward Hospital » récemment fondé (1er juin 1880). Anandibai se hâta d'accepter, mais la pauvre enfant était si faible, si épuisée, que ses amis ne conservèrent pas un instant l'espoir de la sauver. Un séjour dans les chaudes régions du Colorado aurait pu seul enrayer le mal dont elle était si profondément atteinte, et au lieu de ce bienfaisant repos elle allait s'aventurer sur l'Atlantique à l'époque froide et brumeuse des rafales et des ouragans.

Le 9 octobre elle quitta Roselle, accompagnée de M. Carpenter, de la Pundita Ramabai et de M. Sattay, un de ses amis de l'Inde, qui la remirent entre les mains de son mari à bord de l' « Etruria ».

Et alors commença la longue et douloureuse traversée de New-York à Bombay, avec une escale pénible en Angleterre et le voyage fatigant de Liverpool à Londres à bord du « Peshawur ». Elle éprouva des malaises, des suffocations accrues par la claustration de la cabine et le passage de la mer Rouge. Sa maladie de poitrine faisait des progrès effrayants, lorsqu'elle arrive à Bombay le 17 novembre, elle était dans un état de faiblesse et de maigreur qui présageait une fin prochaine. Les grands pundits, les juges sévères de la brahmine délinquante et déchue, furent touchés et la reçurent les larmes aux yeux ; installée à Pounah dans le palais où elle était née, près de sa mère et des membres de sa famille la mourante éprouva tout d'abord un mieux relatif. Pendant que son mari s'occupait activement de leur réintégration dans leur caste perdue par le voyage d'outre-mer, le peuple entier se pressait dans les temples pour obtenir sa guérison ; mais ni prières ni offrandes ne

pouvaient apaiser le dieu de la Mort. Le 26 février à minuit Anandibai s'éteignit doucement. « J'ai fait tout ce que j'ai pu, murmura-t-elle, avant de mourir ».

Bientôt selon la coutume, s'alluma le bûcher funéraire. A cause de l'anathème qui pesait encore sur elle on aurait pu craindre que les prêtres refusassent de prêter leur concours ; mais les esprits les plus libéraux furent surpris de voir que l'intolérance du parti orthodoxe fléchissait devant un si sublime dévouement. Les cendres pieusement recueillies par sa famille, au lieu d'être jetées dans quelque rivière sacrée, furent envoyées en Amérique pour y recevoir une sépulture.

SIXIÈME PARTIE

LES DIX DERNIÈRES ANNÉES DE L'HISTOIRE DES FEMMES MÉDECINS

CHAPITRE XXVIII

Autriche

La lutte pour l'admission à l'étude de la médecine en Autriche. — Importance de la Bosnie pour notre question. — L'Etat y crée des emplois de femmes médecins de district. — L'initiative privée des femmes polonaises, tchèques et allemandes en Autriche. — Fondation des lycées préparant pour l'Université. — Pétitions. — Les Autrichiennes reçues docteurs en médecine aux Universités étrangères. — L'Etat cède : admission des femmes aux Universités en Hongrie, puis en Autriche.

Trois faits dominent l'histoire des femmes médecins dans les dix dernières années : l'admission des femmes à l'étude de la médecine en Autriche-Hongrie, les progrès considérables qu'a fait cette question en Allemagne et la réouverture des cours médicaux en Russie.

L'Autriche-Hongrie restait jusqu'à 1890 complètement fermée aux femmes médecins. On ne les reconnaissait pas parce que les femmes autrichiennes n'étaient pas admises aux études universitaires, et qu'on ne leur permettait même pas de passer le baccalauréat. Ainsi toutes les carrières

scientifiques leur étaient fermées (1). Mais vers 1890, un changement commença à s'opérer. Ce qui y contribua beaucoup ce fut l'occupation de la Bosnie. On sait que la Bosnie était une contrée sauvage avant l'occupation autrichienne ; aujourd'hui grâce aux soins paternels du ministre Kallay, elle subit une transformation rapide et complète au point de vue économique et social. C'est du reste, un pays pittoresque, montagneux, demi-oriental, qui fournit un terrain digne d'être exploré par les hommes de science aussi bien que par les touristes.

La population indigène de la Bosnie est presque entièrement de race slave ; mais la religion l'a divisée en trois catégories distinctes même au point de vue social. Nous y trouvons des mahométans, des catholiques et des orthodoxes. Cette différence de religion a amené la différence du genre de vie, des mœurs, des habitudes et des règles d'hygiène. Les catholiques se distinguent par leur indolence et la résignation à leur sort. Les orthodoxes, qui forment surtout la bourgeoisie urbaine commerçante, présentent un type plus énergique et plus sévère, mais sec et méfiant. Les mahométans qui appartiennent soit à la classe bourgeoisie, soit à la classe rurale, sont principalement de grands propriétaires fonciers et représentent l'ancienne aristocratie du pays, qui vivait du produit du travail de leurs serfs. Actuellement riches ou pauvres, ils ont conservé leur dignité muette et mélancolique et tiennent fort à leurs traditions.

Ce sont justement les particularités de leurs mœurs qui ont attiré l'attention du gouvernement austro-hongrois. La religion mahométane veut que la femme ne se montre pas aux yeux des hommes, dans les familles conservatrices —

1. Un seule femme médecin admise, la doctoresse Kerschbaumer pouvait seulement aider son mari, un oculiste de Salzburg. Encore fallait-il pour cela une permission de l'Empereur d'Autriche.

et telle est la majorité des familles mahométanes — on ne fait pas d'exception même pour un médecin. Cet ostracisme entraîne naturellement des conséquences très funestes au point de vue de l'hygiène sociale. Les musulmanes en effet sont isolées du monde extérieur. Elles ne reçoivent point d'instruction, ne savent ni lire, ni écrire. Les règles et préceptes pour chaque circonstance de la vie, les obets, les idées et les remèdes passent en héritage de mère en fille. Les jeunes gens à marier — et on se marie à treize ans quelquefois — se connaissent à peine, se voient à la dérobée, à travers les planches d'une clôture. Après toute une série de cérémonies, la jeune mariée est livrée à son mari et elle commence la vie inerte d'un sujet faible, passif et nerveux, tout en possédant un développement physiologique précoce. Elle reste des heures entières à fumer des cigarettes, à boire du café noir ; une fois enceinte, elle bouge encore moins ; elle reste des heures et des journées entières dans une inactivité complète en attendant la délivrance. Pendant les deux dernières semaines avant l'accouchement les vieilles femmes de son entourage lui donnent à boire, même pendant les chaleurs de trente-sept degrés, de l'huile de foie de morue pour préparer l'accouchement. La parturiente accouche seule sans sage-femme. Si l'accouchement ne suit pas le mécanisme physiologique tant pis pour la femme : laissée sans secours médical elle meurt souvent avec l'enfant dans son sein, ou, si elle survit aux suites des couches, elle est souvent atteinte d'affections utérines chroniques.

La mère allaite son enfant pendant deux ou trois ans ; elle tient le nourrisson presque continuellement au sein. Si elle devient de nouveau enceinte, c'est la grand'mère qui se charge quelquefois des fonctions de nourrice et elle présente de temps en temps sa poitrine à son petit-fils ou

à sa petite-fille, âgée de trois ans. A la suite de cet allaitement prolongé, la vie physiologique de la mère et le développement de l'enfant souffrent. La mère devient anémique ou ostéomalacique; l'enfant, après avoir subi toute une série de déformations rachitiques du squelette, succombe souvent.

La vie sédentaire, la ventilation insuffisante des chambres, l'abus du café et du tabac amènent l'anémie et la nervosité des femmes mahométanes. En passant des heures entières à décrire aux autres leurs différentes indispositions, elles exagèrent et finissent par s'imaginer qu'elles ont toutes la même maladie.

Une fois tombée sérieusement malade, la femme dépérit lentement. Le mari, conservateur, laisse mourir sa femme plutôt que d'appeler un médecin. Il est vrai qu'après la mort de sa femme un mari même tendre, se console vite et se remarie quelquefois dix jours après.

Un homme comme M. Callay n'a pas pu laisser les choses en cet état. Aussi, dès que la Bosnie fut pacifiée, après la révolte de 1878-1882, et dès que les affaires les plus importantes furent réglées, il décida d'assurer aux femmes musulmanes le secours médical. En 1891, il fit annoncer dans les Universités étrangères que le gouvernement austro-hongrois était enclin à créer en Bosnie quelques places de femmes-médecins de district, obligées de donner leurs soins aux musulmanes bosniaques.

La première qui accepta cette place fut une Polonaise, Mme Krajewska née Kosmowska. Elle était originaire de Varsovie ; après y avoir terminé ses classes, elle se consacra à l'étude des mathématiques, passa ses examens et obtint la place de professeur de mathématiques au lycée des jeunes filles de Varsovie. En 1876, elle épousa un professeur au collège, M. Krajewski, mais

après la mort de ce dernier, en 1880, elle se rendit à Genève, y passa le baccalauréat ès-sciences physique, s'inscrivit à la faculté médicale, fut nommée en 1891 aide de physiologie et présenta en 1892 sa thèse intitulée : « Recherches physiologiques sur la réaction de la dégénérescence ».

Cette thèse obtint le prix (cinq cents francs) de la Faculté.

A peine docteur, Mme Krajewska apprit la décision de M. Kallay. Elle le raconte dans son intéressant mémoire présenté au congrès féministe de Berlin de 1896 :

« C'était à Genève il y a quatre ans, qu'en sortant de la maternité je remarquai une affiche. Je m'en approchai et je la parcourus. Elle annonçait la mise au concours par le ministère des places de femmes-médecins en Bosnie. L'esprit large et humanitaire de cette institution toute nouvelle m'a charmée de prime abord. Je me rendis à Vienne ; après un séjour de six mois dans cette capitale, je fus nommée médecin officiel de Dolnja-Tuzla au mois de mars 1893. Je suis employée de l'Etat et je possède tous les droits d'un fonctionnaire. Mon devoir est de soigner la population pauvre de Dolnja-Tuzla, les mahométans surtout ; je suis également chargée de faire des voyages dans les petites villes du district Dolnja-Tuzla et d'y visiter les familles mahométanes, où je trouve parfois des malades négligées et abandonnées, sans secours médical pendant des années. On me convoque également comme expert pour des rapport médicaux légaux, concernant les femmes mahométanes. J'ai occupé mon poste à Dolnja-Tuzla pendant trois années et demie, et c'est avec mes observations et les résultats généraux de mon activité pendant ce laps de temps que je me présente devant vous ».

Le compte rendu de Mme Krajewska mérite d'être résumé :

Une fois établie a Tuzla elle eut comme femme toute la facilité possible de pénétrer dans les harems, ces lieux fermés à toute influence du monde civilisé. Elle se dressa le programme suivant :

1° S'approcher des femmes mahométanes ;

2° Par le contact continuel, visites répétées et prolongées, exercer une influence sur la manière de vivre des femmes mahométanes, et sur l'éducation de leurs enfants ;

3° Combattre les préjugés et les usages nuisibles à la santé ;

4° Faire comprendre la possibilité de la contamination par le contact médiat ou immédiat ;

5° Donner des secours médicaux à la population mahométane ;

6° Faire pendant ses voyages dans les villes de province de la propagande pour engager les femmes à se soigner.

Avec un peu de persévérance elle obtint des résultats très satisfaisants sous plusieurs rapports. Les femmes mahométanes l'appellent, si elles sont malades ; une fois guéries elles lui demandent de continuer ses visites en qualité de bonne connaissance. Pendant la première année, en 1893, sur 553 personnes soignées par Mme Krajewska, il y avait 202 mahométans.

En 1894, sur 613 malades, 224 mahométans.

En 1895, sur 685 malades, 377 mahométans.

1er semestre 1896, sur 393 malades, 191 mahométans.

Au total, sur 2244 malades, 994 mahométans.

On voit la progression du nombre des musulmans : en 1894, il y avait 35,9 o/o ; en 1895, 36,5 o/o ; en 1887, 55 o/o du nombre total des patients.

En ce qui concerne l'âge et le sexe de ses clients mahométans, elle comptait :

En 1893 . . .	18 hommes	125 femmes	59 enfants
En 1894 . . .	17 »	151 »	56 »
En 1895 . . .	21 »	227 »	129 »
1er sem. 1896.	6 »	134 »	51 »
En somme . .	62 »	637 »	295 »

Les hommes lui montraient beaucoup de confiance. Dans la plupart des cas c'étaient les maris qui venaient la prier d'aller voir leurs femmes malades. Les femmes elles-mêmes ne venaient chez elle que rarement.

« Je suis appelée continue Mme Krajeaska pour toutes sortes de maladies ; les maladies internes, les cas chirurgicaux, gynécologicaux, obstétricaux, les maladies cutanées, nerveuses. Sous certains rapports je suis privilégiée vis-à-vis des autres médecins : en faisant des voyages dans les petites villes de province, il m'arrive souvent de pouvoir visiter pendant deux, quatre ou dix jours un grand nombre de malades, de trente à cent par exemple. En examinant à la fois une série de malades, je peux constater les analogies entre les maladies examinées, étudier le terrain, sur lequel elles se sont développées, et tirer les conclusions nécessaires sur leur étiologie. Il m'est arrivé de constater que la population mahométane féminine vivant dans les conditions hygiéniques semblables ou identiques présentent des entités morbides communes. Dans une ville sur soixante-quatre cas examinés j'ai constatés quatorze cas de maladies du système osseux (ostéomalacie, rachitisme, mal de Pott).

Dans une autre ville sur trente-six cas examinés, onze cas appartenaient aux maladies nerveuses, neurasthénie, hystérie, etc.

Dans une troisième ville c'était le rhumatisme qui était prédominant. En ce qui concerne les cas obstétricaux j'ai été appelée pendant trois années et demie en tout pour quatre-vingt-dix-neuf cas d'accouchement et de suites de

couches. Le tiers de ces cas se rapporte à la population mahométane.

Les femmes mahométanes en Bosnie se ressemblent énormément, pourtant elles subissent l'influence de leurs maris et acquièrent par ci par là quelques opinions, quelques débris de la pensée ; elles peuvent être divisées en progressistes et conservatrices.

Les conservatrices ayant accepté son secours, critiquent le traitement, cherchent en même temps les conseils d'un hodja (prêtre) et attribuent la guérison plutôt à celui-ci qu'au ministère de la doctoresse.

Les progressistes, et leur nombre augmente actuellement d'un jour à l'autre, se font soigner volontiers et suivent strictement les conseils médicaux et prophylactiques. Pendant l'épidémie de choléra une jeune fille de seize ans surveillait elle-même la cuisson de l'eau potable, elle ne touchait ni aux fruits, ni aux concombres, et demandait des explications sur le genre de contagion du choléra. Quelquefois les clientes mahométanes parties de Dolnja Tuzla font ailleurs de la propagande pour la doctoresse, elles préparent le terrain en décrivant aux autres l'effet d'un traitement rationnel et réussi. « J'ajouterai que quand je trouve un moment libre, je vais chez mes anciennes clientes mahométanes et je leur prêche la propreté du corps, la ventilation des chambres, le grand air, une nourriture fortifiante et saine. Je combats avec toute l'énergie possible l'allaitement prolongé, les mariages précoces, l'abus du café et du tabac et la paresse ».

Tout ce que je viens de dire sur les usages et les préjugés des mahométanes en Bosnie montre quelle mission civilisatrice remplit une femme médecin au milieu de cette population orientale.

Bientôt après Mme Krajewska une autre femme médecin,

Mlle B. Keck, obtint en 1898, une place semblable à Mostar. Mlle Keck est une allemande née à Prague. Après avoir terminé ses études à l'école supérieure des filles elles se prépara au baccalauréat, le passa avec succès à Prague et a été ainsi la première femme admise en Bohême à cet examen. Elle partit ensuite pour Zurich et y termina les études médicales. En 1897 elle eut en traitement cent soixante-quatre malades bosniaques. Comme Mme Krajewska, elle ne se borna pas à l'exercice de la médecine, elle prit comme devoir d'élever le niveau moral des femmes musulmanes en apprenant à quelques-unes à lire et à écrire. De 1893 à 1896 elle eut ainsi treize élèves improvisées.

Le zèle et l'exactitude de ces deux premières femmes médecins a contribué considérablement à gagner la cause des femmes médecins en Autriche. Leur nombre fut augmenté en Bosnie et la société y trouva des preuves vivantes de l'utilité des doctoresses. Aussi les partisans de l'admission des femmes aux universités autrichiennes n'ont-ils pas dû attendre longtemps pour voir leurs vœux réalisés. Mais il faut dire, que les femmes n'attendaient pas tant du gouvernement; au contraire, elles s'étaient mises à élaborer, à l'aide de leurs propres moyens, une organisation afin de bien diriger le courant qu'elles favorisaient. Quelques-unes prêchèrent d'exemple en allant à l'étranger pour y apprendre la science médicale. Telle était Mme R. Welt, de Vienne, qui reçut le diplôme de docteur à Berne, telles étaient les deux demoiselles croates, Militza Chvigline (1) et Marie Prita (2), puis

1. Après des études préparatoires privées, elle passa le baccalauréat à Agram, s'inscrivit à Berne à la Faculté de médecine, se rendit ensuite à Zurich, y reçut le diplôme de docteur et soutint enfin le baccalauréat et le Staats, examen suisse pour pouvoir exercer en Suisse. Mais le docteur Lehmann, de Dresde, l'ayant appelée en qualité d'aide-assistant dans sa maison de santé, elle s'y rendit. En 1895, elle épousa le médecin bulgare Tchavoff.

2. Mlle Prita ne pouvant recevoir en Croatie la permission de passer

l'allemande Beyer, née en Bohême. Cette dernière subit le baccalauréat à Prague, se rendit à Zurich et à Berne, y fut reçue docteur et obtint, après cela, une place en Bosnie. Elle ne fut donc pas obligée de s'exiler, comme les deux dames croates.

D'autre part, malgré tout, le gouvernement ne s'intéressant pas à l'instruction supérieure des jeunes filles et le manque d'étudiantes constituant en même temps un argument éloquent pour les adversaires de l'admission des femmes aux universités et par conséquent aux études médicales ; les femmes appartenant aux différentes nationalités autrichiennes formèrent des sociétés dans le but de fonder des lycées (gymnases) pour les jeunes filles, avec un programme égal à ceux des garçons. La première tentative de ce genre fut faite par les Tchèques. Elles formèrent la société « Minerva » et tranchèrent la question en 1891. Leur exemple fut suivi à Vienne, où la société viennoise, pour l'élargissement de l'éducation féminine (Wiener Vereim für erweiterte Frauenbildung), créa un lycée pareil.

Les Polonaises de la Galicie en firent autant. Il y a à Léopol (Lemberg) deux lycées pareils dont un dirigé par Mme Strzalkowska, et l'autre par Victoire Niedzialkowska; à Cracovie un lycée semblable est dû à l'initiative de M. Bujwid professeur de microbiologie à l'Université de Cracovie et de son épouse. Il faut reconnaître que les congrès et les réunions savantes prenaient aussi parti pour les femmes médecins. Tel fut par exemple le congrès des médecins et des naturalistes polonais de Cracovie de 1895 où, la plupart des participants sur l'initiative du Dr Jean Karlowicz (lisez vitch) de Varsovie, envoya au conseil

le baccalauréat, le subit à Zurich en 1887. En 1893, elle y fut reçu docteur en médecine. Elle revint ensuite en Autriche. se maria avec le docteur serbe Vucetich et partit pour la Serbie.

académique de Cracovie une pétition par laquelle elle demandait l'admission des femmes à l'Université et en particulier aux études médicales.

Les Conseils académiques des Universités autrichiennes se mirent à s'occuper de notre question. En 1895 le progrès médical pouvait écrire :

La « Nouvelle presse libre » de Vienne nous apprend qu'à la suite d'une décision des professeurs de la Faculté de Médecine, de l'Université de Vienne, le comité de cette Université se réunira prochainement pour émettre un vote de principe sur la question de l'admission des femmes aux études médicales (1).

A l'Université de Cracovie le corps enseignant de la faculté de philosophie et de médecine se réunit aussi en 1895 pour délibérer sur les demandes des dames polonaises. Il décida d'en référer au ministère de l'instruction, en outre, d'envoyer un questionnaire officiel aux universités étrangères où étudiaient les femmes.

Mais en même temps, parmi les professeurs de Vienne et de Cracovie, se trouvèrent des adversaires décidés de l'admission des femmes à l'étude de la médecine. Ce qui est caractéristique, ils étaient professeurs de chirurgie et ne pouvaient s'imaginer une femme maniant un scalpel de chirugien. Ils semblent avoir ignoré la conduite des étudiantes russes dans les lazarets et sur les champs de bataille de 1878-79 ; et, ignorer aussi, qu'en Amérique et en Angleterre il y avait des chirurgiennes très douées.

Les opposants étaient, à Vienne Albert, à Cracovie Rydygier. Ils publièrent des libelles contre les demandes des femmes, mais leurs arguments et leurs raisonnements trop faciles à combattre rencontrèrent des réponses très expli-

1. Progrès médical, 1895, t. II, 288.

cites et très justes (à Cracovie celle du professeur de physiologie Cybulski). Cette polémique contribua plutôt à hâter la solution favorable de la question.

De même que les partisans des femmes médecins, leurs adversaires eurent de leur côté certains corps médicaux. En 1896 l'Association des médecins de la Basse-Autriche (Vienne) arrêta les termes d'une pétition à la Chambre pour la dissuader d'autoriser la pratique médicale des femmes. Dans les conditions de vie, d'éducation et d'instruction actuelles, l'admission des femmes dans la carrière pratique de médecin était, d'après la pétition, nuisible à la fois et aux femmes et à la médecine. La pétition insistait particulièrement sur les fatigues et les dangers de la carrière médicale. Les professions de sage-femme et de pharmacien étaient plus naturellement accessibles aux femmes, et il était désirable qu'on leur accordât toutes facilités pour y entrer. En dehors de ces spécialités, les hautes études d'agriculture et de commerce étaient celles qui répondraient le mieux à leurs aptitudes. La pétition insistait encore sur la nécessité de restreindre, même en ce cas, les autorisations.

Cependant en cette même Autriche inférieure, le gouvernement autrichien ne suivait pas les conseils paternels de ladite association. Le cas de Melle von Roth en témoigne. Cette demoiselle, fille du feld-maréchal-lieutenant von Roth et de la comtesse Kinsky s'était consacrée à l'étude de la médecine, avait passé son baccalauréat en Suisse et fut reçue docteur à la faculté de Genève. Elle revint ensuite en Autriche pour y continuer ses études pratiques dans les hôpitaux. A ce moment le médecin de l'institution autrichienne des filles d'officiers à Hernals, mourut ; et le ministère de la guerre lui offrit la place, seulement la loi d'alors ne prévoyant pas l'admission de la

femme-médecin, on lui donna le titre de « Unter-Vorsteberin » (sous-directrice) et on lui imposa la condition de faire signer ses ordonnances par un autre médecin. Enfin, dès 1896, les conditions changèrent entièrement. D'abord (au mois de décembre 1895) le ministre de l'instruction hongrois, M. Vlassits reconnut les femmes-médecins en Hongrie et envoya aux facultés médicales de Pesth et de Klausenburg, une missive les autorisant à conférer aux femmes le droit d'inscription et les degrés avec le droit d'exercer leur profession; puis, le 31 mars 1896, le ministre de l'instruction autrichienne publia une décision non moins importante pour la partie cislei-thanienne de l'empire. D'après cette décision, l'état d'Autriche reconnaît les diplômes doctoraux s'ils sont « nostrifiés ».

C'est-à-dire que les femmes qui ont reçu le titre de docteur dans une Université étrangère seront reconnues comme médecins et admises à l'exercice médical si elles repassent en Autriche leur baccalauréat et leurs examens médicaux et si, dans le cas où elles ne seraient pas citoyennes autrichiennes, elles obtiennent l'indigénat autrichien.

Quelques mois après eut lieu à Vienne la première nostrification. C'est Mlle le Dr. Gabrielle Possanner qui s'y soumit. Elle avait passé son baccalauréat à Vienne (1887) et fut reçue docteur à Zurich (1893) ; sa thèse traitait de la durée de la vie après l'apparition de la rétinite albuminurique. En 1894, elle revint à Vienne pour y travailler dans les cliniques de Neusser, Schauta et Widerhofer. En 1895-96 elle professait l'anatomie à l'« Académie für Damen » (1).

A Cracovie, la première nostrification eut lieu le 18 mars 1900. La doctoresse en question, Mme Sophie Moraczewska, avait reçu le diplôme de docteur à Zurich.

1. Au mois de novembre 1898, le syndicat de médecins de Budapesth a décidé, par la majorité des voix, d'admettre les femmes dans son sein.

Mais les femmes n'étaient pas encore admises en Autriche à étudier dans les Universités.

En 1897, une nouvelle décision ministérielle abolit cet état de choses. On leur permit de s'inscrire et de suivre les cours à la faculté de médecine et de philosophie, toutefois à condition d'avoir fait le baccalauréat. Dans le cas contraire, elles ne pouvaient être qu'étudiantes libres.

Les femmes profitèrent immédiatement de cette permission. A Vienne seule s'inscrivirent, en 1897-98, vingt-neuf femmes, en 1897-98, cinquante-quatre femmes. Dans ce dernier nombre vingt-neuf étaient pourvues de baccalauréat. Elles ont montré tant de zèle et d'application que leurs professeurs ont cru nécessaire de le marquer en des circonstances solennelles. En 1899, le professeur de botanique M. Wiesner à la faculté de médecine de Vienne dit, au moment de l'inauguration solennelle de l'année scolaire 1899-1900 :

« Les étudiantes qui ont suivi mes cours se sont appliquées à leurs études avec tant d'assiduité que je ne doute pas que leur conduite ne contribue beaucoup à dissiper les animosités contre les femmes qui veulent étudier dans les Universités autrichiennes ». Le Docteur Töply, professeur d'histoire de la médecine à Vienne lors de l'ouverture de son cours de 1900 a parlé dans le même sens.

CHAPITRE XXIX

Allemagne.

Histoire du mouvement féministe en Allemagne. — Le caractère pratique de ses débuts. — La question de l'admission des femmes à l'Université. — Dès 1890, elle prime en Allemagne toutes les autres. — Pétitions et démarches des sociétés féministes. — Fondation des lycées préparant à l'Université. — Les premières femmes médecins allemandes. — Victoire des courants nouveaux. — Admission provisoire des femmes à la plupart des Universités allemandes. — Admission totale à l'Université de Heidelberg. — Première femme immatriculée.

En Allemagne — nous l'avons déjà montré plus haut — l'année 1848 marque une époque dans le mouvement féministe. Un écrit de Mme Louise Otto Peters, publié en 1844, dans les Vaterlandsblätter de Robert Blum, puis, la Frauenzeitung, fondée par elle, en 1847, et qui revendiquait l'indépendance des femmes, enfin les associations féministes qui se fondèrent à cette époque inaugurèrent les nouvelles tendances. Il se forma le groupe allemand des féministes avancées, qui a joué un rôle très important en ce qui touche à notre sujet. Il n'a pour ainsi dire presque pas d'attaches dans l'aristocratie, il se recrute entièrement dans la bourgeoisie moyenne, et groupe, en de nombreuses associations, environ 80.000 adhérentes. Ce sont là les militantes du parti, les féministes proprement dites. Elles ne prétendent pas, comme on a dit souvent, éloigner la femme du foyer ; elles ne sont point des adversaires du mariage, elles ne jugent point inférieurs et subalternes les soins du ménage. Tout au contraire, elles considèrent le rôle d'épouse et de mère comme un rôle de la plus haute importance sociale ; elles envisagent le travail domes-

tique de la femme comme un travail des plus utiles et des plus méritoires.

Ce qui les mécontente, c'est de voir que ce rôle si important, ce travail si utile ne sont pas aujourd'hui appréciés comme ils devraient l'être, et que la position des femmes dans la famille, dans l'Etat, n'est pas celle qui convient à un élément social de cette valeur sociale.

Mais les féministes du groupe avancé ne bornent pas leur sollicitude à la femme mariée ; elles s'intéressent tout aussi vivement au sort de la jeune fille, surtout de celle qui n'a pas de dot, et qui est obligée de gagner sa vie par un travail professionnel au dehors.

Depuis une vingtaine d'années, la question des femmes non mariées a beaucoup préoccupé l'Allemagne.

D'après le recensement de 1895, l'Empire compte, sur une population de 50 millions, 26 millions de femmes, d'où il ressort qu'un certain nombre de jeunes Allemandes ne peuvent pas trouver de mari.

La forte augmentation de la population — dix millions en vingt-cinq ans — a continué à rendre très âpre en Allemagne la lutte pour la vie, et à diminuer proportionnellement la facilité du mariage pour les jeunes filles sans dot.

Ajoutons que depuis 1850, l'ère de la grande industrie a commencé pour l'Allemagne. Du même coup, l'emploi des machines a rendu inutile nombre de travaux domestiques qui, autrefois, étaient l'occupation principale des femmes non mariées, filles, sœurs ou parentes, dans les ménages de la bourgeoisie.

En face de toutes ces difficultés, la jeune Allemande s'est dit qu'il n'y avait qu'un moyen pour sortir d'embarras, qu'il fallait choisir une carrière, apprendre un métier, exercer une profession.

De là un véritable *mouvement féministe* parmi les femmes

de la bourgeoisie moyenne de l'Allemagne, mouvement qui, depuis cinquante ans, s'est constamment élargi et a fini par devenir une force dans le pays.

Mais pendant quelque temps il se bornait aux essais pratiques.

Après 1850, Frédéric Fröbel exhorta les femmes à améliorer l'éducation des enfants. La police ayant empêché la formation de l'Association des dames berlinoises pour les jardins d'enfants (Berliner Frauenverein fürs Kindergärten), le Central verein für das Wohl des arbeitenden Classen (Association centrale pour le bien des classes travailleuses) aida les femmes à vaincre les difficultés. Bientôt cette même association prit en considération la question très importante des sources de gain pour les femmes. Son président, M. Lette, déposa en octobre 1865, à l'Administration, un mémoire sur ce sujet et, après avoir décrit l'état de choses en Allemagne, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, proposa aux gens de bien de s'occuper du sort des femmes allemandes non mariées et obligées de gagner leur vie.

Dans ce but il recommanda au Centralverein de prendre sur lui l'initiative de la formation d'une association composée d'hommes et de femmes, qui assumerait la tâche d'étudier comment et de quelle façon on pourrait assurer aux femmes un travail honnête.

Le 13 février 1865 eut lieu une réunion publique où fût décidée la formation de cette association et, le 27/2 1866, elle fut constituée. Le nombre des membres était d'abord de 332, en 1877 de plus de 1.000, de 1883 à 1890 de plus de 1100.

Cette société appelée du nom du fondateur, Letteverein, joue un grand rôle dans l'histoire du féminisme allemand. Elle fonda des bureaux de placement gratuit (en 1869,

furent placées par leurs soins 1073 femmes ; en 1890, 4030); puis elle organisa des expositions, la vente des travaux de femmes et de produits artistiques féminins ; elle fonda pour les femmes une école de commerce, puis une d'industrie, de cuisine, de télégraphie et de composition. De l'école industrielle se détacha une institution spéciale ayant pour but de donner une instruction préliminaire dans l'industrie artistique et de former des institutrices pour le dessin et la peinture industriels. Vers la fin de 1870, une école de modelage se joignit aux fondations du Letteverein. Bientôt après, vint l'école de travail manuel artistique. L'exposition industrielle de Berlin de 1879 attira l'attention publique sur cette institution. Au printemps de 1878, la dite association forma encore une école de ménagères (Fortbildungsschule) qui prit un tel développement qu'en 1882, elle se détacha de sa société fondatrice. De 1880 à 1890, le Letteverein créa encore une école de blanchissage et de repassage, une école de cuisinières et enfin une école de photographie.

Cette activité merveilleuse absorba en grande partie les Allemandes.

Préoccupées du mode dont les femmes pourraient s'emparer de certaines branches industrielles, elles ne songèrent que relativement tard aux professions libérales.

Lette, dans son rapport de 1865, déclarait déjà que les femmes devraient étudier aussi la médecine et la chirurgie, et le Letteverein traça, vers 1877, le plan de la fondation d'une école pour préparer au baccalauréat et aux études universitaires. Mais ce plan ne fut pas réalisé, et les pétitions envoyées au ministre de l'instruction publique Falk et à la municipalité de Berlin, dans lesquelles le Letteverein demandait que l'État lui-même élevât ces écoles, essuya un refus. Le Letteverein s'occupa alors d'autre chose.

L'association « Allgemeiner deutscher Frauenbildgsverein », dont un des buts principaux était de favoriser l'éducation postscolaire et d'élever de toutes les façons le niveau intellectuel des femmes allemandes, reprit la question.

A sa réunion générale (automne 1872) fut soulevée par un des assistants (la société se composait d'hommes et de femmes) la question des études universitaires à Leipsick. Cette Université avait à cette époque (1871 à 1880) permit à quelques dames de suivre les cours et deux ou trois avaient même passé des examens (depuis, le gouvernement saxon interdit l'admission des femmes aux cours universitaires). On émit l'opinion qu'il n'était pas suffisant d'admettre les femmes à l'Université seulement à titre d'étudiantes extraordinaires. Il fallait leur donner une éducation scientifique suivie, pour que l'Allemagne eut des femmes et des institutrices académiques pour les pensionnats.

La même société se mit à réunir des fonds qui permissent de distribuer des bourses aux étudiantes. Depuis 1884, elle entretenait déjà deux étudiantes en médecine à Zurich ; grâce à un don de 20.000 marks. deux autres purent préparer leur baccalauréat.

En 1886, elle reçut un don de 30.000 marks ; en 1888, un autre de 80.000 marks, destinées à la fondation d'un lycée de jeunes filles. En 1888, l'association envoya des demandes aux gouvernements de tous les États allemands pour obtenir l'admission des femmes à l'étude de la médecine et aux examens.

Mais la bataille décisive autour de cette question ne fut livrée que plus tard.

Le 30 mars 1888 se fonda à Weimar, pour transporter ensuite son siège à Hannover, une association destinée ex-

clusivement à faire avancer la question d'instruction féminine. Elle prit le nom de « Frauenbildungs, reform » (réforme de l'instruction féminine).

Cette nouvelle association raisonnait d'une façon très sensée. Aujourd'hui, se disait-telle, le commerce, l'industrie, l'industrie artistique et l'art sont ouverts aux femmes. Reste encore la science. Pour qu'elle soit aussi accessible aux femmes, il y a deux choses à faire : fonder des établissements d'instruction qui préparent le sexe féminin aux carrières scientifiques, obtenir l'admission des femmes préparées suffisamment à l'Université.

Pour atteindre le premier but, l'association décida d'éclairer l'opinion publique par écrit et par parole, de pétitionner sans relâche auprès des gouvernements et des diètes et de réunir les fonds pour créer un lycée préparant les jeunes filles aux études universitaires.

La Franenbildungsreform commença son action immédiatement en 1888, par une pétition envoyée aux ministres de l'instruction publique de Prusse, de la Bavière et du Wurtemberg, demandant l'admission des femmes à l'examen de maturité, aux collèges, aux lycées, aux universités et aux écoles polytechniques. En 1889, il adressa une autre série de pétitions aux ministres de l'instruction de tous les autres Etats. Enfin, au mois de janvier 1891, l'association envoya une nouvelle pétition, cette fois-ci aux diètes allemandes. Elle y demandait la fondation des lycées et l'admission des femmes au baccalauréat et à l'Université.

A côté de la « Frauenbildungsreform » l' « Allgemeiner deutscher Frauenverein » envoya aussi une pétition identique. La question de l'admission des femmes aux universités, surtout aux cours des Facultés de médecine fut portée devant le Reichstag le 11 mars 1891. Le rapport de la com-

mission nommée à cet effet conclut au vote de l'ordre du jour ; après une assez longue discussion, dans laquelle plusieurs orateurs soutinrent la demande des pétitionnaires, le parlement se rangea à l'avis de la commission. Mais cette question que la commission n'avait pas traitée à fond, devait revenir un jour ou l'autre devant le Reichstag, un certain nombre de députés étant partisans d'ouvrir aux femmes la carrière médicale.

Pendant cette discussion plusieurs remarques intéressantes furent faites. Ainsi, le commissaire gouvernemental M. Hopf, déclara que d'après la loi allemande sur les professions (Gewerbeordnung) les femmes aussi bien que les hommes pouvaient exercer la médecine. L'obstacle principal consistait dans l'organisation actuelle des écoles supérieures qui n'admettaient pas les femmes. La solution de cette question appartenait, selon lui, au gouvernement de chaque Etat.

Alors, les légistes libéraux répondirent que l'Etat en laissant une loi lettre morte commettait une faute contre l'esprit de la législation et que par conséquent il devait tâcher de l'éviter. Le Dr Harmening remarqua qu'en Thuringe il y avait très peu de médecins de campagne et que déjà, à cause de cela, les femmes médecins y seraient bienvenues.

Le député Schrader rappela que, si le Reichsrath peut à la rigueur rejeter la responsabilité de la non-admission dans tous les Etats sur le gouvernement respectif ; ce n'est pas possible pour l'Alsace-Lorraine qui se trouve sous l'administration immédiate du Reichsrath et qu'en conséquence il devait décider l'admission des femmes aux études médicales à Strasbourg.

Cette motion n'eut pas de suite. Aux diètes également on essuya un refus. A la diète de Weimar le vice-président Appelius parla si ardemment contre la pétition qu'on la

rejeta. L'un de ses arguments principaux était que : ce qui nous attire dans le caractère des femmes c'est la sensibilité, et la médecine l'effacerait !...

A la diète wurtembergeoise la commission de la pétition consentit à remettre la question à la décision du gouvernement et pensa qu'il serait bon, au moins, de faciliter aux femmes médecins des facultés étrangères l'exercice en Allemagne. Mais la diète passa à l'ordre du jour.

En 1892, la diète de Bade s'occupa à son tour de la pétition. La majorité accepta les conclusions de la commission, à savoir : 1° Les tendances des femmes vers l'agrandissement du domaine de leurs gains et surtout en tant qu'il s'agit de professions basées sur l'éducation scientifique, sont justifiées et en partie réalisables ;

2° Dans aucun cas il ne faut rendre aux femmes l'accès de ces professions plus facile qu'aux hommes. Par conséquent on exigera d'elles toujours le baccalauréat ;

3° Pour que les femmes puissent passer cet examen on leur désignera un des lycées existants. Au contraire, la fondation d'un lycée féminin ou d'un lycée avec classes parallèles pour jeunes filles et garçons est exclue ;

4° Les femmes qui auront passé le baccalauréat et qui répondront à toutes les exigences scientifiques, seront admises par les facultés à suivre les cours ;

5° Le gouvernement est invité à vouloir bien continuer à regarder favorablement la question féministe.

De brillants discours furent prononcés à cette occasion par les députés libéraux, Muser et Kiefer.

La diète de Bade était la plus favorable à la question des femmes médecins. Celle de Prusse, à laquelle l'association Frauenwohl avait envoyé une pétition couverte de milliers de signatures, délibéra le 30 mars 1892. Le rapporteur de la commission, M. Schneider, déclara que le gouvernement

reconnaissait que les femmes médecins étaient nécessaires en Allemagne, mais qu'il faudrait fonder pour elles une Université spéciale et que cela demandait de grandes dépenses. L'antisémite Stöcker reconnut, pendant les débats, la nécessité des doctoresses, mais dit que c'était contre l'esprit allemand (*sic*) de laisser les femmes étudier aux mêmes institutions scientifiques que les hommes.

Les sociétés féministes ne se laissèrent pas décourager. Les pétitions suivaient les pétitions et comme le manque de lycées pour les jeunes filles ayant programme identique à celui des garçons rendait difficile l'accès des femmes aux Universités (car où se prépareraient-elles pour passer le baccalauréat ?) la Frauenbildungsreform fonda, en 1893, à Karlsruhe (Bade), un gymnase où sont enseignés tous les objets qu'on apprend dans les gymnases de garçons. Les cours y durent six ans, les jeunes filles, après avoir terminé, passent le baccalauréat absolument comme les garçons et obtiennent ainsi le droit d'entrer à l'Université. Pour que les parents ne soient pas embarrassés trop tôt de la question de savoir si leur fille veut étudier ou non (ce qui arrive souvent avec les garçons), le lycée des jeunes filles de Karlsruhe n'admet les filles à la première classe dite « Untertertia » qu'à l'âge de douze ans quand elles ont déjà étudié six ans dans l'école pour les jeunes filles. Tandis que les garçons ont dans cette classe deux objets nouveaux, mathématiques et grec, les jeunes filles ont les mathématiques et le latin. Le grec vient un an après. Pendant la troisième année on lit Tite-Live, l'Odyssée et on commence l'algèbre et la physique, deux objets nouveaux.

En 1896, Mme Bistram, parlant de ce lycée écrivait (1) : « Nos vingt-deux écolières étudient avec le plus grand zèle

1. Ottitie v. Bistram : Le premier lycée de jeunes filles à Karlsruhe, Intern. K. 1896, pp. 151-5.

et le meilleur succès ; le professeur de mathématiques surtout les loue beaucoup. En latin, elles font aussi de très bons progrès. La gymnastique est chez nous obligatoire, on lui a consacré quatre heures par semaine, ce qui influe bien sur l'état physique, lequel est d'ailleurs très satisfaisant. On tâche surtout de développer l'intelligence bien plus que de farcir la tête de notions ».

Sur ces vingt-deux, douze étaient de Karlsruhe, une du Palatinat, une de Mecklembourg, quatre de Sforzheim, deux des provinces rhénanes, une d'Holstein, une de Suisse. Seize étaient protestantes, six catholiques, une israélite.

Le lycée de Karlsruhe jouit d'une sympathie réelle de la part du gouvernement badois et de la municipalité, qui lui cédèrent gratuitement le local et furent représentés brillamment à l'inauguration.

En outre, il s'est formée en 1893, sous la présidence du prince Schönaich-Carolath, une association pour fonder des cours lycéens (Vereinigung zur Veranstaltung von Gymnasialcursen für Frauen) à Berlin, à Leipzig, à Stuttgart, etc., Les élèves entrent dans ces cours à l'âge d'au moins seize ans et au delà, après avoir toutes passé par un lycée de jeunes filles.

Pour les jeunes filles qui étudient, l' « Allgemeiner deutscher Frauenverein » a fondé une bourse et deux dames donnèrent, dans le même but, l'une 7.000 marks, l'autre 20.000. Cette dernière somme est destinée aux élèves qui auront déjà terminé les cours et qui s'inscriront à l'Université. En effet, en 1896, six élèves de ladite institution de Berlin, MMlles Éthel Blume, Johanna Hutzelmann, Irma Klausner, Else von der Leyen, Margarethe von der Leyen et Katharina Ziegler ont passé avec succès après Pâques le baccalauréat devant la commission du gymnase royal Louise de Berlin.

Aujourd'hui, on trouve en Allemagne que les cours qu'on ne peut suivre qu'après avoir terminé une école, entraînent une perte considérable de temps, que par conséquent ils ne doivent être qu'une mesure de transition, et on pense qu'une réforme radicale de tout l'enseignement secondaire des jeunes filles s'impose. Cette réforme laisserait subsister, avec un programme et une organisation plus modernes, plus pratiques, bon nombre d'anciens lycées de jeunes filles. Elle ferait créer, en outre, par l'État ou les villes, un petit nombre de gymnases préparant les jeunes filles directement au baccalauréat. Le gymnase de Karlsruhe s'est donc montré plus utile.

Mais lorsqu'en Prusse, en 1899, la municipalité de Breslau (Silésie), désireuse de fonder un gymnase de jeunes filles, en demanda l'autorisation au ministre de l'instruction publique, M. von Bosse, celui-ci n'osant pas trancher la question de principe, chicana la municipalité sur le programme du gymnase et refusa l'autorisation en prétextant le surmenage fatal des jeunes écolières. Une discussion subséquente au Landtag de la Prusse établit néanmoins que le ministère avait craint de créer un précédent fâcheux en autorisant une grande municipalité à s'occuper sérieusement de l'avenir de ses filles.

Abandonnée à Breslau, la tentative est maintenant reprise à Cologne. Deux femmes influentes et dévouées, Mlle Mathilde von Mevissen et Mme E. Krukenberg, femme d'un professeur à l'Université de Bonn, sont l'âme de cette entreprise.

En Bavière aussi, une union s'est constituée pour la fondation d'un gymnase de filles à Munich. Elle a demandé dernièrement (mars 1900) à la Chambre de voter un crédit à cet effet.

Des socialistes, des libéraux et même des membres du centre ont appuyé cette requête à la tribune.

Mais le Dr von Landmann, ministre des cultes, et deux députés du centre, ont pris la parole pour demander le rejet qu'ils n'ont pas manqué d'obtenir, à une voix de majorité seulement, il est vrai ; ce qui permet de prévoir que le crédit demandé sera accordé sous peu.

Somme toute, vers 1896, l'Allemagne, sensiblement en retard sur l'Angleterre et sur la France, semblait cependant entrer à son tour dans la même voie, mais avec une extraordinaire lenteur. Ces retards étaient dus à l'obstruction systématique des hommes, qui voyaient leur gagne-pain menacé et qui défendaient leurs situations avec l'énergie du désespoir. Mais la lutte pour la vie a des exigences chaque jour plus terribles : et, pressées par la nécessité, les femmes allemandes n'avaient aucune intention de se dédire de leurs tendances.

Comme trait caractéristique, il y a, en outre, à relever que les femmes ne voulaient pas aborder toutes les professions scientifiques et que c'est surtout l'étude de la médecine et de la philosophie qui leur importait. L'étude de la philosophie leur semblait nécessaire pour assurer à l'Allemagne des institutrices vraiment instruites. Quant à la médecine, ceux qui se rappellent l'histoire des femmes médecins en Amérique et en Angleterre remarqueront ici que le corps médical joue un rôle assez secondaire dans l'opposition, et que ce sont surtout les gouvernements et les universités qui empêchent les femmes d'étudier.

Après avoir parlé des armes dont se servaient les femmes allemandes pour arriver au but (pétitions, fondations des gymnases), nous devons dire encore quelques mots de celles qui justifiaient les réclamations des sociétés féminines en montrant, par leur exemple, que les femmes étaient aptes à étudier et à exercer la médecine. Une des premières femmes médecins fut Mlle Françoise Tiburtius. Elle et Mlle Lehmus,

après avoir terminé leurs études à Zurich, se fixèrent, en 1877, à Berlin, fondèrent un dispensaire et une clinique pour les femmes et les dirigèrent avec succès. Depuis 1890, Mme Bluhm s'est jointe à elles.

De 1877 à 1897, 16.999 femmes y vinrent chercher le secours médical et à beaucoup les doctoresses ont prodigué des médicaments gratuitement.

A Berlin, il y a encore la doctoresse Agnès Hacker. A Francfort-sur-le-Mein, se trouve la doctoresse E. Winterhalter. Au moment où elle s'y établit, la ville de naissance de Gœthe comptait déjà une femme médecin, Mme Dr. Adam Lehmann, née en Angleterre. En 1855, à l'âge de dix-huit ans, elle s'était fixée en Allemagne, et comme après 1872 l'Université de Leipzig permettait aux femmes de suivre les cours, elle y étudia la médecine, mais ne put recevoir le titre de docteur qu'à Berne. Après sa thèse, elle partit pour Paris, Londres et Dublin, y visita les hôpitaux et s'établit ensuite comme médecin en 1887 à Francfort. En 1889, une grave maladie l'obligea à abandonner la carrière médicale pour quelque temps. Rétablie, elle resta au Schwarzwald Badois, prit part à la fondation du sanatorium pour les phtisiques à Nordrach et y exerçait, jusqu'à 1893, les fonctions de médecin qu'elle abandonna cependant de nouveau pour cause de santé. Elle vit aujourd'hui avec son mari et ses enfants à Munich.

A Leipzig, exerce, depuis 1899, Mlle Anne Kuhnow, née en 1859, reçue docteur à Zurich en 1889. Elle passa un an en Amérique, à New-York, où elle enseignait la microscopie au Women's medical college.

A Dresde, il y a la doctoresse Mme Anne Fischer Duckelmann, qui a écrit plusieurs livres d'hygiène culinaire ; et dans la maison de santé du docteur Lehmann, les fonctions d'aide-médecin sont exercées par une Arménienne, Mme Dr. Beglarian.

Toutes ces dames peuvent exercer, car la loi allemande permet l'exercice de la médecine à n'importe qui sans qu'il soit docteur (loi du 21 juin 1869, art. 147, n° 3). Mais elles doivent mentionner qu'elles sont docteurs d'une Faculté étrangère, en outre, elles ne peuvent signer ni les certificats de décès, ni les ordonnances. Ordinairement, elles s'arrangent de façon qu'elles les écrivent et qu'un médecin de leur connaissance les signe.

Dès 1897, les réclamations féministes relatives à la médecine commencèrent à être couronnées de succès.

Grâce aux nombreuses réclamations et aux discussions dans la presse, la question des femmes médecins gagna beaucoup de partisans. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir un livre très curieux, à savoir : « Die Akademische Frau » de Kirchhoff. Il ne consiste qu'en réponses des plus grandes sommités de la science allemande, réponses relatives à l'admission des femmes aux études universitaires en général.

Sur trente-neuf professeurs aux facultés médicales de Jena, Leipzig, Halle, Berlin, Kœnigsberg, Greifswald, Erlangen, Bonn, Munich, Göttingen, Wurzbourg, Breslau, Fribourg, Heidelberg, Kiel et Strasbourg, il n'y en a que deux (Bergmann et Mendel, de Berlin) qui se sont déclarés décidément contre les femmes médecins. La grande majorité reconnut unanimement qu'aucune donnée scientifique ne peut justifier la non-admission des femmes à la médecine. Toutefois cette profession ne devrait être embrassée que par l'élite. D'autres, et notamment les professeurs Fritsch, Mund, Leyden et Rosenbach de Berlin, et His de Leipzig n'ont même pas intercalé ces restrictions.

Tous ces jugements provenaient de considérations théoriques. Il en est un que nous citerons en entier, non parce qu'il est très favorable, mais parce qu'il est basé sur des essais pratiques qui lui donnent une importance spéciale.

C'est celui du professeur Winckel, directeur de la clinique gynécologique à l'Université de Munich.

Depuis le 1er janvier 1873 — dit-il (1) — jusqu'au mois de mai 1893, 11 ans à Dresde, 10 ans à Munich, je me suis servi, avec de courtes interruptions, des femmes médecins comme aides-assistants bénévoles dans mes cliniques gynécologiques. En tout, j'en ai eu plus de 40. Elles étaient originaires de l'Amérique, de la Russie, de l'Allemagne. Celles-ci avaient terminé leurs études à l'étranger. Quant aux facultés de l'esprit de ces dames je remarquerai avant tout que j'avais affaire ici à des femmes d'élite, car c'est Mme la doctoresse Heim-Vögtlin, femme du professeur Heim de Zurich, et médecin elle-même, en outre une de mes anciennes élèves, qui me choisissait parmi les femmes médecins, celles qu'elle savait devoir répondre à ses espérances. Elles y ont répondu à tout égard. Dévouées, assidues, consciencieuses, désireuses d'employer leur temps le mieux possible, elles m'ont paru dignes de tout estime. J'ai pu considérer les secours de la plupart de ces femmes médecins comme ayant une valeur égale à ceux de leurs collègues masculins.

Même, celles dont la santé était des plus délicates ont pu exécuter des opérations difficiles. Quant à leurs destinées ultérieures, beaucoup d'entre elles ont trouvé des places dans les hôpitaux de leur patrie ; d'autres se sont établies librement et ont une bonne clientèle ; d'autres se sont mariées sans toutefois abandonner leur carrière médicale. Une seule parmi ces quarante n'exerce pas.

Une grande partie des professeurs d'université était donc vers 1897, plus ou moins favorable aux études universitaires des femmes. Il en résulta que, dès 1898, la plupart des

1. O. c., pp. 123-124.

universités allemandes admirent les femmes à titre d'essai à suivre les cours.

Leur affluence en témoigne ; ainsi pour le semestre de l'hiver de 1899, cent soixante femmes se sont fait inscrire à l'Université de Berlin.

En 1899, le Secrétaire d'Etat, le comte Possadowsky, put déclarer au Parlement que la question des femmes médecins allait être bientôt résolue favorablement. Une partie seulement de cette promesse fut tenue en 1899 : le Reichstag permit la nostrification des diplômes étrangers.

Quant aux études dans les universités allemandes, voici quel est leur état à l'heure présente :

Après dix ans de lutte, de pétitions et de réclamations, de défaites et de victoires partielles, les femmes ont obtenu de pouvoir suivre les cours dans presque toutes les Universités allemandes. Elles ne sont pas à proprement parler des « étudiantes », bien qu'elles poursuivent leurs études avec un zèle qui leur fait honneur.

A l'heure présente, elles ne sont que des « auditrices », c'est-à-dire les hôtes tolérés de l'Alma Mater, non ses filles. Qu'elles soient professeurs d'enseignement secondaire, munis du brevet supérieur, qu'elles soient même bachelières, les gouvernements des divers Etats ne leur permettent pas de prendre, comme les jeunes gens, leur inscription à l'Université ; l'autorisation de suivre les cours ne leur est accordée que sur demande spéciale, elle est toujours révocable et ne préjuge rien pour l'avenir. De sorte qu'une « auditrice » n'est jamais sûre de pouvoir terminer les études qu'elle entreprend, ni d'être admise à passer l'agrégation ou le doctorat.

Grâce à ce système hybride de concessions toujours révocables, de demi-engagements qui n'engagent à rien, il se produit chaque jour, dans les Universités allemandes, des

contradictions tout à fait bizarres. Si certaines Universités allemandes, telles que Heidelberg, Halle, Gœttingue admettent telle auditrice à passer le doctorat, d'autres Universités s'y refusent obstinément.

Malgré tout, pendant le semestre 1899-1900, 406 femmes étudiaient en Allemagne : 8 à Marbourg, 15 à Halle, 20 à Bonn et à Kiel, à Gœttingue et à Greifswald, 14 à Kœnigsberg, 29 dans les deux Universités de Bade, 6 dans les trois Universités bavaroises, 15 à Breslau, enfin plus de 200 à Berlin (1).

En 1900, pour la première fois, les portes de l'Université de Strasbourg se sont ouvertes à des auditrices régulières. Il y a actuellement 15 auditrices libres inscrites, 11 aux cours de philosophie, 3 à ceux de médecine et 1 à ceux de zoologie.

Avec raison les Allemandes réclament davantage.

A la place de la concession que leur font quelques professeurs, en tolérant leur présence à certains cours, elles veulent avoir le droit de se rendre à tous ceux qui leur seront utiles et de les écouter à titre d'élèves inscrites et non comme auditrices tolérées ou acceptées.

Dans ce sens, une étudiante en médecine, Hermine Edenhinzen, a pris l'initiative de la pétition qui servit de base à la discussion du Conseil de la Confédération (2).

Cette pétition demandait l'accès régulier des femmes aux cours de l'université, et la capacité de pouvoir se présenter aux examens de l'enseignement supérieur, si elles ont obtenu des certificats garantissant leur instruction secondaire. Couverte de nombreuses signatures, la pétition avait été déposée, dans les premiers jours de mars 1900, à la Commission des pétitions du Reichstag allemand.

1. La Fronde, du 30 avril 1900.
2. *Ib.*

Encore une fois le Parlement... passa à l'ordre du jour sur cette question. Appuyée par les libéraux et les socialistes, la pétition trouva un adversaire dans le professeur Hertling, représentant du centre. Ses déclarations tendant à prouver que les professions universitaires appartiennent d'ores et déjà aux hommes, trouvèrent encore des approbateurs dans la majorité du Reichstag.

La situation inférieure des femmes en Saxe, dans l'université, a été traitée en 1900 aussi dans un discours du ministre des cultes, von Saydowitz, prononcé à l'assemblée des états du royaume.

M. de Saydowitz a déclaré qu'en Saxe, les femmes seraient admises comme auditrices dans les universités du pays, mais qu'elles ne pourraient s'y faire immatriculer.

Car, a-t-il ajouté, au milieu de l'approbation de ses auditeurs, les universités allemandes actuelles sont, en première ligne destinées à instruire la jeunesse masculine.

C'est pourquoi les privat-docenten doivent garder le droit d'exclure les femmes auditrices, dans les cas où ils estiment qu'elles sont susceptibles de gêner leurs cours.

Cependant, M. de Saydowitz a affirmé, en concluant, qu'il serait heureux de voir s'élever en face des universités existantes des universités exclusivement féministes.

C'est, en effet, la tendance : lorsque les femmes demandent l'accès de l'enseignement supérieur, au lieu de leur offrir de bénéficier de celui qui existe, on leur parle de créer un enseignement supérieur à leur usage. A notre avis il n'est pas nécessaire et il a seulement ceci de commode pour le gouvernement qu'on peut dire à son propos : Il coûterait beaucoup, il faut donc l'attendre et patienter.

L'université qui favorise le mieux les études médicales est celle d'Heidelberg. N'oublions pas qu'Heidelberg se trouve dans le duché de Bade, près de Karlsruhe, où fut

ouvert un lycée de jeunes filles. Le gouvernement badois est donc le plus favorable pour les femmes qui veulent s'instruire.

Au mois d'avril 1900, cette université a autorisé pour la première fois une femme, Mlle Lexauer, a être « immatriculée » (Faculté de philosophie). Pour la première fois, les étudiants ont vu au milieu d'eux, dans la grande salle, l'*Aula*, une robe claire, et pour la première fois, dans le courant de la grande cérémonie de l'immatriculation, le recteur a eu l'occasion d'échanger avec une jeune fille la poignée de main, signe de bienvenue aux nouveaux citoyens académiques (1).

L'admission officielle, régulière, sans exception, l'admission *de droit* des femmes aux cours des universités est désormais un fait, du moins dans le grand duché de Bade, où les conseils académiques de Heidelberg et de Fribourg se sont prononcés en faveur de l'enseignement supérieur des femmes.

Celles-ci évidemment doivent justifier du titre de bachelières, ce qui, maintenant, grâce à la création d'un certain nombre de gymnases pour jeunes filles, n'est plus une impossibilité.

De cette façon, l'enseignement supérieur des femmes, dans le grand duché de Bade du moins, entre dans la voie du développement régulier et normal. Plus de pétitions et de suppliques au ministre, plus de démarches auprès du Sénat académique, plus de permissions individuelles à demander aux professeurs, plus d'auditrices tolérées à l'Université, les femmes désormais deviennent de plein droit des « cives academici » au même titre que les étudiants.

1. La Fronde, 8 mai 1900.

Et, comme toujours, c'est le grand duché de Bade qui, le premier, donne l'exemple du libéralisme et de l'équité.

Pour conclure nous voyons que l'admission complète des femmes aux universités, et en particulier aux études médicales, n'est en Allemagne qu'une question de temps. Les tendances féministes ont soulevé des animosités (1) nombreuses, mais cela ne les empêchera pas de triompher.

CHAPITRE XXX

Russie

Pétitions visant la réouverture des cours. — Elles aboutissent en 1895 à un résultat favorable. -- Création en 1897 de l' « Institut médical pour les femmes » à Saint-Pétersbourg. — Les femmes médecins russes en 1890-1900.

En Russie la fermeture des cours de médecine pour les femmes provoqua une série de pétitions et de propositions qui restèrent pendant longtemps sans effet. En 1890, le conseil municipal de Saint-Pétersbourg, décida d'encourager par les moyens suivants les cours de médecine pour les femmes : 1° les dits cours recevraient de l'administration municipale une subvention annuelle de 15.000 roubles ; 2° la même administration mettrait à la disposition des cours une maison près de l'hôpital Aboukhow ; 3° les femmes qui suivraient les cours de médecine seraient

1. Parmi les symptômes de cette animosité nous citerons le manifeste des étudiants de Halle sur Saal qui invite tous les étudiants allemands à s'opposer à l'admission des femmes aux études médicales (mars 1899) et le refus de la Société médicale berlinoise d'admettre au sein de la société, des femmes médecins allemandes dont le diplôme n'est pas nostrifié (décembre 1899).

admises à se livrer sous la direction de médecins compétents à des études pratiques dans tous les hôpitaux de la ville à condition qu'elles prêtent leur concours aux médecins des hôpitaux dans le traitement des malades (1).

En 1891, des fonctionnaires supérieurs du ministère de l'instruction publique et plusieurs professeurs présentèrent audit ministère un projet de rétablissement des cours de médecine pour les femmes, aux conditions suivantes : Les cours seraient tranformés en un institut de médecine pour les femmes et passeraient du ressort du ministère de la guerre dans celui de la municipalité de Saint-Pétersbourg qui pourrait mettre au service du nouvel enseignement les hôpitaux de la ville, à l'un desquels l'institut serait attaché. Les frais d'entretien seraient couverts par les dons en argent faits depuis plusieurs années en faveur des cours de médecine pour les femmes, par les allocations annuelles du conseil municipal de Saint-Pétersbourg et par tout le matériel des anciens cours de médecine actuellement en dépôt à l'académie militaire de médecine. Les jeunes femmes admises à l'institut devraient être munies du certificat de maturité délivré par les gymnases classiques. L'enseignement serait de quatre ans, dont deux de pratique dans les hôpitaux (2).

En 1895 une généreuse donatrice écrivit au ministre de l'instruction publique pour l'informer que dans le cas où le projet de l'institut serait sanctionné en 1895, elle s'engageait à verser pendant dix ans la somme annuelle de 12.000 roubles, pour les frais d'entretien de l'établissement. Les sommes réunies jusqu'à cette époque dans le même but s'élèvent à 700.000 roubles (3).

1. Semaine médicale, 1890, page 228.
2. *Id.*, 1891, p. 296.
3. *Id.*, 1895, p. 28.

La donatrice en question avait bien choisi son moment ; car la même année on décida la création d'une école de médecine pour les femmes. La question portée devant le conseil d'Etat fut tranchée par cette assemblée dans le sens favorable.

« Pendant plusieurs années, y disait le rapporteur, aucune résolution n'avait été prise, faute d'argent. Mais à l'heure qu'il est, une quantité de dons et de legs privés assurent non-seulement l'organisation de cet enseignement, mais encore son entretien et son avenir. » Une fois la question de principes définitivement réglée, le conseil d'Etat examina un certain nombre de détails. Toute femme âgée d'au moins vingt et un an désirant suivre les cours de cette école, devrait présenter une permission écrite des parents ou d'un tuteur ; la femme mariée, une permission de son mari. Il serait de rigueur de posséder la langue latine dans la mesure du programme des gymnases de garçons. L'école serait fondée à Saint-Pétersbourg. Les études dureraient cinq ans et les matières enseignées seraient exactement les mêmes que dans les facultés de médecine.

Les femmes qui obtiendront le diplôme de fin d'études ne pourront être admises, ni à diriger des hôpitaux généraux, ni à participer aux examens des conseils.

Cependant l'Institut médical féminin de St-Pétersbourg, car tel est le titre officiel de l'Ecole, ne fut ouvert qu'en 1897.

Les conditions auxquelles les auditrices doivent satisfaire sont : Elles ne doivent pas être âgées de moins de vingt ans et de plus de trente-cinq. Elles doivent être chrétiennes, 5 o/o seulement du nombre général peuvent appartenir à d'autres religions. Le nombre des Israélites ne doit pas dépasser 3 o/o. En dehors des permissions sus-mentionnées on exige d'elles les certificats désignant la classe sociale à

laquelle elles appartiennent (p. ex. sont-elles d'origine noble, paysanne, bourgeoise ou filles d'employés?) les actes de naissance et de baptême, le certificat d'impeccabilité politique, le *curriculum vitae*, deux photographies avec la signature, le certificat du lycée des jeunes filles et celui de l'examen du latin.

Les demandes sont envoyées par poste du 27 juin jusqu'au 13 août. Les étudiantes qu'on a reçu doivent se trouver à l'Institut le 13 septembre. Dans la quinzaine elles doivent payer cinquante roubles comme taxe d'inscription semestrielle. Il existe, en outre, dans l'Institut un internat; celles qui y sont admises payent 300 roubles par an et sont nourries, logées et blanchies. La somme de 300 roubles doit être payée en deux parties pendant la première quinzaine du semestre.

L'Institut se trouve dans un bâtiment spécial construit selon toutes les prescriptions d'hygiène et muni de tous les laboratoires nécessaires. Dans la cour se trouve le pavillon des dissections. A côté de l'Institut s'élève l'internat aménagé pour cent-vingt personnes. En 1898, il comptait 80 internes. Le directeur de l'Institut est le docteur B. von Anerèpe.

Au mois d'avril 1900, le ministère de l'instruction publique a informé la délégation municipale, qu'à partir de la prochaine année scolaire, des cours cliniques seront ouverts à l'Institut de médecine pour les femmes, et qu'il serait dès lors désirable qu'une section clinique spéciale fût aménagée à l'hôpital de Saint-Pierre et Saint-Paul. La délégation municipale a autorisé l'Institut de médecine pour les femmes à aménager à ses frais des sections cliniques pour 130 lits à l'hôpital sus-mentionné.

En 1897, 264 candidates demandèrent l'admission à l'institut médical, 188 seulement furent reçues. Dans ce nom-

bre, 90 o/o est orthodoxe, 5 o/o catholique et protestant (Polonaises et Allemandes). Les conditions matérielles de beaucoup d'auditrices sont précaires ; pendant la première année des cours, la société des secours aux étudiantes en médecine a payé pour 65 étudiantes les inscriptions ; en outre, 45 parmi elles trouvèrent la vie et le logement à l'internat de cette société.

Comme nous venons de le voir, malgré l'exigence d'un diplôme spécial de latin, le nombre des femmes qui aspirent à cette école est si important, qu'il faut en restreindre l'admission et donner la préférence : à celles qui ont déjà fréquenté une école supérieure, qui ont obtenu une médaille d'or dans les écoles moyennes, aux originaires des *deux* capitales, et enfin aux plus âgées, les jeunes pouvant attendre.

Dans ces conditions, il était tout naturel qu'on se mit à rêver de fonder quelques autres écoles dans les grandes villes de la Russie. C'est bien rêver qu'il faut dire dans ce cas. A Moscou et à Tiflis (Caucase) on a depuis quelques années organisé des quêtes d'argent en vue de ces fondations et la société de la Croix-Rouge le fit aussi à Kiew. En outre au mois de septembre 1898 le général Kossitch a remis à la section de médecine scientifique du congrès des médecins russes, la proposition de créer à Kiew un institut médical pour les femmes. Le docteur Piassetsky a proposé d'ouvrir aux femmes les facultés de médecine et toutes les Universités russes. Ces propositions ont été accueillies par des acclamations sympathiques. Mais il paraît que l'existence de l'Institut médical féminin à St-Pétersbourg n'est pas encore entièrement assurée et le docteur von Anerèpe l'a fait savoir au public. A cet égard une des revues les plus importantes de la Russie, la *Rousskaïa Misl* (Pensée Russe) fait remarquer qu'assurer l'existence de l'institut médical

féminin est de première importance. En même temps elle se prononce pour la création d'autres écoles de médecine « puisque, dit-elle, la centralisation de la jeunesse de toute la Russie dans une seule ville est accompagnée de grands inconvénients et de grands sacrifices d'argent ». Avec cela il faut prendre en considération que le climat de Saint-Pétersbourg, humide et inconstant, est très mauvais pour la santé de ces jeunes filles, surtout de celles qui arrivent du Midi.

Il nous reste à dire quelques mots des femmes-médecins sorties de l'école de St-Pétersbourg entre 1877 et 1887 et de celles très peu nombreuses qui obtinrent la permission de « nostrifier » leur doctorat étranger. Naturellement nous ne nous occuperons que des dix dernières années, l'époque antérieure ayant déjà été traitée ailleurs.

Pour les femmes médecins établies à la campagne le professeur Erismann les a caractérisées très bien dans ces brèves paroles :

« La preuve *a fortiori* que les femmes médecins peuvent supporter leur lourd travail est faite par les dames qui s'établissent à la campagne et dont la journée se décompose ainsi : le matin, visite aux malades dans l'hospice, puis au dispensaire. Le soir visite aux malades à la campagne. Peu importent la grande distance, les mauvais chemins, le mauvais temps. C'est un travail d'Hercule, mais ces femmes le remplissent avec un grand dévouement et nous en connaissons qui vivent ainsi depuis 5, 8, 10 ans » (1).

A Saint-Pétersbourg les doctoresses exerçant les fonctions de médecins des hôpitaux étaient en 1897 au nombre de 55 (2). En 1896 une femme médecin, Mme Tcharnomars-

1. Rabinowitsch Internationaler Kongress von 1896, p. 183.
2. Dr. Kosakevitch in International congress of womens, 1899, t. III, p. 58.

kaïa a été nommée assistant (« ordinator ») de la clinique chirurgicale des enfants à l'Académie de médecine de Saint-Pétersbourg. C'était la première fois qu'on confiait un pareil poste à une femme en Russie (1).

Les femmes médecins du service municipal jouissent d'une grande popularité dans la capitale.

La ville est divisée en trente-six quartiers dont chacun possède un médecin. Dans quinze quartiers cette fonction est entre les mains d'une femme. Les comptes rendus officiels de la municipalité de 1896 donnent à cet égard des chiffres curieux : 14 femmes médecins occupées alors traitèrent 131.629 malades et firent 40.295 visites (entre autres 900 visites de nuit). Somme toute dans les dispensaires municipaux un médecin avait 5.400-8000 malades par an, une femme médecin 7.000-11.600.

Saint-Pétersbourg compte en outre beaucoup de femmes médecins spécialistes. Mme Ernroth est un oculiste connu. Mme Eltzine a une grande pratique dans le domaine des maladies syphilitiques et cutanées. Les doctoresses Poznansky et Philimonoff ont un hôpital privé, la doctoresse Zaliessoff un établissement de massage. Mme Dr. Maliareffsky dirige avec son mari qui est aussi médecin, une maison de santé pour les enfants faibles d'esprit (2).

Certaines doctoresses s'occupent activement de la vie sociale. Telle est Mme Volkoff qui vient d'organiser (avril 1900) la première exposition d'hygiène féminine en Russie, telle est Mme la docteresse Chabanoff, spécialiste dans les maladies des enfants et présidente de la « Société russe de bienfaisance réciproque ». Elle y a organisé entre autres

1. Progrès médical, 2e série, année 1890, p. 484.
2. Kosakevitch, o. c., 58.

une section très utile consacrée à la psychologie et hygiène enfantine (1).

Il y aura bientôt dix ans, les femmes médecins russes ont fondé une société des secours mutuels qui comptait en 1897 230 membres. Elle fait des avances et, en 1898, un fonds de pension y fut organisé. Au sein de la Société sont aussi discutées les questions professionnelles courantes.

Les doctoresses russes n'ont à se plaindre en rien de leurs collègues masculins. Lorsqu'en 1898 le gouvernement russe s'adressa à la Faculté médicale de Moscou avec la question : peut-on rendre égaux les droits des médecins et des femmes médecins ? la faculté répondit unanimement oui.

En 1898 et en 1899 la situation officielle des femmes médecins fut réglée par une mesure législative publiée dans le *Messager officiel*. Les droits qui leur sont reconnus sont les suivants :

1° Le droit de pratiquer librement leur art dans tout l'Empire et de porter les insignes spécialement instituées pour elles.

2° Le droit d'exercer les fonctions de médecin dans les instituts de demoiselles, gymnases, pensionnats et écoles de jeunes filles.

3° Les droits d'être médecins municipaux et médecins des hôpitaux.

4° Celles qui entrent dans le service d'Etat jouissent des mêmes prérogatives et du même appointement que les médecins. Le mariage ne change en rien cet état de choses et leurs orphelins ont droit à une pension.

On peut donc avancer que sous beaucoup de rapports les

1. Voyez la description de cette société in « Slowo » de Varsovie, 1899, n° du 30 décembre.

femmes médecins russes sont devenues les égales de leurs collègues masculins.

CHAPITRE XXXI

France

Dans les autres pays de l'Europe, de même qu'aux Etats-Unis, l'histoire des femmes médecins ne présente pas d'incidents nouveaux. Le nombre des étudiantes en médecine augmente et les femmes médecins conquièrent définitivement les droits à l'existence. La clientèle qui était d'abord peu nombreuse, augmente ; on admet les femmes aux différents emplois qui leur étaient auparavant fermés. Tel est l'aperçu général ; les chiffres et les faits que nous allons citer en témoigneront.

Commençons notre revue par la France.

Le plus grand nombre des étudiantes se trouve à Paris. Grâce à l'amabilité de M. le Dr Pupin, secrétaire de la Faculté de Paris, nous pouvons donner des chiffres exacts. Nous ajouterons seulement quelques remarques. Si après 1895 le nombre des étudiantes a diminué (1893-1894 et 1894-1895 : 195 ; 1895-1896 : 167 ; 1896-1897 : 163 ; 1897-1898 : 144 ; 1899-1900 : 129), la cause en vient de l'introduction du nouveau régime, rendant l'étude de la médecine plus difficile et plus longue. Sur la diminution du nombre des étrangères, a influé aussi l'obligation du baccalauréat français pour les étudiantes qui voudraient exercer en France. Enfin l'ouverture des cours de médecine à Saint-Pétersbourg a diminué l'afflux des étudiantes russes.

Quant aux Françaises, leur nombre (en progression

depuis 1891) subit également une diminution en 1895-1896, mais ensuite il a constamment augmenté.

Voici les données :

Nombre des étudiantes à Paris

1891-1892

ENTRÉES

Françaises	2
Etrangères	23
Total	25

Nombre des étudiantes inscrites

Françaises	17
Iles Britanniques	6
Empire allemand	1
Grèce	1
Serbie	1
Roumanie	3
Empire ottoman	2
Empire russe	112
Etats-Unis	1
Total	144

1892-1893

ENTRÉES

Françaises	3
Etrangères	28
Total	31

Nombre des étudiantes inscrites

Françaises	16
Iles Britanniques	4
Empire allemand	1
Grèce	1
A reporter	22

Report	22
Serbie	2
Roumanie	4
Empire ottoman	2
Empire russe	124
Etats-Unis	1
Total	155

1893-1894

ENTRÉES

Françaises	15
Etrangères	42
Total	57

Nombre des étudiantes inscrites

Françaises	26
Iles Britanniques	4
Empire allemand	1
Serbie	1
Roumanie	6
Empire ottoman	2
Empire russe	154
Etats-Unis	1
Total	195

1894-1895

ENTRÉES

Françaises	8
Etrangères	19
Total	27

Nombre des étudiantes inscrites

Françaises	28
Iles Britanniques	3
Suisse	1
A reporter	32

Report	22
Empire allemand	1
Serbie	1
Roumanie	7
Empire ottoman	2
Empire russe	151
Etats-Unis	1
Total	195

1895-1896

ENTRÉES

Françaises	5
Etrangères	7
Total	12

Nombre des étudiantes inscrites

Françaises	15
Iles Britanniques	3
Suisse	1
Empire allemand	1
Roumanie	6
Empire ottoman	1
Empire russe	139
Etats-Unis	1
Total	167

1896-1897

ENTRÉES

Françaises	4
Etrangères	3
Total	7

Nombre des étudiantes inscrites

Françaises	26
Iles Britanniques	2
Suisse	1
Empire allemand	2
Roumanie	4
Empire russe	127
Etats-Unis	1
Total	163

1897-1898

ENTRÉES

Françaises	6
Etrangères	6
Total	12

Nombre des étudiantes inscrites

Françaises	31
Iles Britanniques	1
Suisse	1
Empire allemand	2
Roumanie	3
Empire russe	106
Total	144

1898-1899

ENTRÉES

Françaises	7
Étrangères	9
Total	16

Reçues Docteurs

Françaises	2
Étrangères	17
Total	19

En 1899-1900, il y avait 29 Françaises et 100 étrangères. Parmi ces dernières, celles de l'empire russe et du royaume de Pologne étaient 91 ; il y avait, en outre, 5 Roumaines, 2 Allemandes, 1 Suissesse, 1 Anglaise.

Les autres facultés où les femmes étudient la médecine en France sont les suivantes : Nancy, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Lille, Toulouse.

La faculté de médecine de Nancy avait précédemment son siège à Strasbourg. C'est en 1892 qu'elle fut transférée à Nancy.

D'après les renseignements très précis qu'a bien voulu nous communiquer dans sa lettre du 13 janvier 1900 M. des Cilleuls, le très obligeant secrétaire de la Faculté de Médecine à l'Université de Nancy, c'est seulement à partir de 1894-1895, que la faculté a eu des étudiantes.

Voici, par trimestres, le nombre de celles-ci :

1894-1895 1er trimestre : une Russe, 2e trimestre : deux Russes, six Bulgares, deux Turques (Macédoniennes) ; total dix ; 3e trimestre : dix (mêmes nationalités) ; 4e trimestre : dix (mêmes nationalités).

1895-1896, 1er trimestre, 2e, 3e et 4e : neuf, dont deux Turques, six Bulgares, une Russe (une Russe est partie se marier ce qui explique une unité de moins ; elle est allée continuer ses études à Paris où était son mari).

1896-1897, seize à chaque trimestre, dont sept Bulgares, sept Russes, deux Turques.

1897-1898, seize, mêmes chiffres qu'en 1896-97.

1898-1899, 1er trimestre : treize (huit Bulgares, quatre Russes, une Turque); 2e trimestre : onze (sept Bulgares, trois Russes, une Turque); 3e trimestre : onze (sept Bulgares, trois Russes, une Turque) ; 4e trimestre : neuf (six Bulgares, deux Russes, une Turque.

1899-1900, 1er trimestre : onze (neuf Bulgares, une Russe,

une Turque) ; 2e trimestre : dix (huit Bulgares, une Russe, une Turque).

Plusieurs Russes de la Faculté de Nancy sont allées à la Faculté de Saint-Pétersbourg (celle des femmes).

Il n'y a jamais eu de Française étudiant la médecine à Nancy.

Femmes reçues docteurs :

30 mai 1899. — Mlle Daïreuva (Bulgare) thèse : « Recherches sur le champignon du muguet et son pouvoir pathogène ».

31 mai 1899. — Mlle Staniszewski (Polonaise) « Contribution à l'étude des abcès pulsatiles du thorax ».

25 novembre 1899. — Mlle Azmanova (Bulgare) « Traitement de la tuberculose pulmonaire par le cinamate de soude, étude critique et expérimentale ».

N. B. — Une Bulgare (en scolarité) a épousé un docteur français. Depuis son mariage elle a suspendu ses études.

Une Bulgare s'est mariée avec un licencié en droit français, mais de nationalité bulgare ; malgré cela elle continue ses études.

Une Bulgare reçue docteur est partie dans son pays pour se marier avec un de ses compatriotes reçu docteur à Nancy quelques jours après elle.

« Les études médicales, écrit M. des Cilleuls, n'empêchent pas les sentiments, puisque quatre étudiantes se sont mariées. Il y en a encore deux qui sont fiancées.

« J'ai cru devoir vous donner ces renseignements complémentaires — termine M. E. des Cilleuls — que vous ne trouverez pas dans les statistiques du ministère ou ailleurs, parce que j'ai pensé qu'il y aurait peut-être des conclusions à tirer ou du moins des observations à présenter. »

A Lyon, depuis la création de la Faculté de médecine

(1877), il y eu nombre d'étudiantes, mais une seule, Mme Ouzounova, d'origine bulgare, a été admise au grade de docteur, le 25 juillet 1898.

La thèse soutenue par Mlle Ouzonova a pour titre : « Contribution à l'étude de la latéro-flexion de l'utérus gravide ».

Cinq Françaises y ont été ou sont encore en cours de scolarité. Quant aux étrangères (presque toutes Russes), 20 environ sont actuellement inscrites ; un nombre à peu près égal n'y ont passé qu'une année ou deux et ont obtenu leur transfert dans d'autres établissements, le plus souvent à la Faculté de Paris. A Toulouse, la faculté ouverte depuis le 1er avril 1891 n'a eu que deux étudiantes en médecine, à savoir : une Française, Mlle Gironce, qui a été reçue officier de santé le 18 juillet 1893 et Mlle Kovatchef (Bulgare), étudiante, au cours normal de 3e année. Aucun diplôme de docteur n'a encore été conféré par cette faculté.

A Lille la fondation de la Faculté de médecine remonte à l'année 1876. La faculté n'a jamais refusé d'admettre des étudiants femmes à ses cours.

Voici les noms des étudiantes qui y ont fait des études ou subi des examens (1) :

Mme Moschkoff, née Troudnitzky, reçue docteur en médecine en janvier 1893 (Russe). Titre de la thèse : « Etude sur le liquide amniotique vert comme signe de souffrance chez l'enfant ».

Mlle Sénépart (Française). Etudes d'officiat de 1891 à juillet 1895. Reçue officier de santé en juillet 1895.

Mlle Celse (Française). Etudes d'officiat de 1894 à 1898. Reçue officier de santé en juillet 1898. Reçue docteur en

1. Communication personnelle de M. Trochet, secrétaire de la Faculté, datée du 18. 2. 1900.

médecine en mai 1899. Thése : « Contribution à l'étude du scorbut infantile ».

Mlle Bernson (Russe). Etudes de doctorat, de 1895 à 1899. Reçue docteur en médecine le 20 mai 1899. Thèse : « Nécessité d'une loi protectrice pour la femme ouvrière avant et après ses couches (étude d'hygiène sociale) ».

Mlle Cheyko (Russe). Etudes de doctorat de janvier 1895 à juillet 1896. A quitté la Faculté avant la fin de ses études.

Mlle Schmidt (Russe). Etudes de doctorat pendant l'année scolaire 1898-1899. A quitté la Faculté sans avoir terminé ses études.

Il a été délivré 4 diplômes de doctorat par la Faculté de Bordeaux, depuis l'année 1894 jusqu'à l'année 1898. Sur ces quatre femmes, trois avaient auparavant, reçu le titre d'officiers de santé, elles ont ensuite postulé pour le doctorat. La première, Mlle Belly (Marie-Thérèse Béatrice), officier de santé en 1889, docteur en médecine en 1897. Thèse : Contribution à l'étude de la laparatomie exploratrice. La seconde, Mme Lamige (née Antoinette-Thérèse-Léonie Pédespan) officier de santé en 1897, docteur en médecine en 1898. Thèse : Contribution à l'étude de la rupture intrapéritonéale des kystes de l'ovaire. La troisième, Mlle Dega (Georgette-Françoise), reçue en 1898. Thèse : Essai sur la cure préventive de l'hystérie féminine par l'éducation. Une autre doctoresse encore a été nommée le 1er décembre 1899, c'est Mlle Jeanne-Marie-Madeleine Chartrou, officier de santé en 1897. Thèse : Contribution à l'étude de la psychose post-clamptique.

Les deux officiers de santé ont été nommées : l'une en 1890, l'autre en 1898.

Ensemble un total de 6 femmes, toutes Françaises, dont une mariée et cinq célibataires, au moment de la réception. Actuellement on compte 6 Françaises et 2 Russes inscrites pour l'officiat.

L'une des Françaises a été nommée interne aux hôpitaux (au concours), en 1899. C'est la première fois qu'une femme étudiante est interne à Bordeaux (1).

L'école de médecine de la Faculté de Montpellier a été ouverte aux femmes, dès l'année 1868.

Les étrangères dominent, parmi les inscriptions d'étudiantes, à cette Faculté.

Voici quelques noms, pris parmi celles qui ont reçu leurs diplômes de docteurs :

Mlle Camille Borix, reçue en 1882.
Mlle Alexandrine Tkatcheff, reçue en 1888.
Mlle Chichkoff, reçue le 6 juillet 1893.
Mlle L. Lautaud, reçue en 1894.
Mlle Vera Gavissewitch, reçue en 1896.
Mme Sélitremy (née Reichtein), reçue en 1896.
Mlle E. Riabova, reçue en 1897.
Mlle Dimitrova (Nedela), reçue en 1897.
Mlle Sophie Ogus, reçue en 1898.
Mlle Olga Steinberg, reçue en 1898.
Mlle Vénéta Georgivea, reçue en 1899.
Mlle Victoria Léoventon, reçue en 1899.
Mlle Marie Oussof, reçue en 1899.
Mme Maria Rivoire (née Vignon), reçue en 1899.
Mlle Glafira Zegelmann, reçue en 1899.

Alger possède également une école de médecine, mais ce n'est qu'une école de plein exercice ; par conséquent, les étudiants ou étudiantes vont subir les 4e et 5e examens et la thèse de doctorat devant la Faculté de la métropole.

Depuis la fondation de cette école, une seule étudiante femme (Mme Chellier-Fumat), reçue d'abord officier de santé à Alger, s'est fait recevoir docteur en médecine devant la

1. Communication personnelle de M. Lemaire, secrétaire de la Faculté datée du 22 janvier 1900.

Faculté de médecine de Paris, il y a environ six ans (1).

A peine docteur, madame Chellier fut chargée en 1896 par M. Cambon, gouverneur général de cette colonie, d'une mission dans l'Aurès pour enseigner aux femmes arabes quelques principes médicaux élémentaires, surtout en matière d'accouchement et de soins à donner aux enfants du premier âge.

Grâce à sa connaissance des dialectes arabes, et surtout, grâce à sa qualité de femme, elle put pénétrer dans les intérieurs arabes, fermés aux médecins civils et militaires, et donner ses soins aux femmes indigènes. Ce qui l'a frappé surtout au cours de cette mission (où elle a étudié aussi les mœurs, les coutumes et les manœuvres médicales des « tebibes » (médecins) et des matrones arabes), c'est l'empressement des malades à venir solliciter les soins de la tebiba (femme médecin) française, leur confiance complète dans le traitement institué et l'influence rapide qu'elle a pu acquérir sur l'esprit des indigènes (2). Revenue à Alger, elle adressa un rapport à M. Cambon, et un autre à l'Académie de médecine. La question du secours médical aux femmes musulmanes, étant très importante, il serait à souhaiter que Mme Chellier publiât *in-extenso* les impressions de son voyage.

Pour l'année courante (1900) l'*Annuaire médical* donne les noms de 87 femmes médecins. Sur ce nombre 80 exercent chez elles, tantôt à Paris, tantôt en province. D'autres ont fondé des maisons de santé. Mme Landais par exemple a fondé en dehors de son cabinet de consultations, une maison de santé près la gare du Montparnasse, où on soigne

1. Communication personnelle de M. le secrétaire de la Faculté d'Alger (9 février 1900).

2. Progrès médical, 1896, p. 46.

les femmes et les enfants, avec salle d'opérations, chambres de malades, pouponnerie, jardin, etc.

Mlle Berthe Dylion, lauréat de la Faculté de médecine de Paris (thèse : *Insertion du placenta sur segment inférieur*), a fondé une clinique pour les maladies des femmes.

Mme Brès que la nature de ses premiers travaux attirait surtout vers les enfants, s'y est définitivement consacrée (1) par la fondation d'une crèche.

Quelques-unes d'entre elles sont médecins d'écoles de jeunes filles; telle est, par exemple, Mme Tourangin née Chopin qui a écrit une thèse sur l'acide salicylique, et sur son emploi pour le traitement des diverses maladies.

Après avoir suppléé pendant un certain temps, le Dr Dujardin-Beaumetz, comme médecin à l'école normale d'institutrices de la Seine et au Lycée Fénelon, elle le remplace aujourd'hui dans ce lycée pour les soins et les conseils à donner aux maîtresse et aux élèves.

Les titulaires des autres Lycées de filles de Paris, sont : Mme Fourré, médecin au Lycée Victor Hugo, rue de Sévigné.

Mme Bertillon, médecin du Lycée Racine, rue du Rocher. (Elle est aussi médecin des employées des postes, des télégraphes et téléphones).

Mlle Benoît, médecin du Lycée Molière, rue du Ranelagh à Passy.

Mme Blanche Edwards Pilliet, médecin au Lycée Lamartine, rue du faubourg Poissonnière, est aussi professeur à l'école des infirmiers et infirmières de Bicêtre depuis l'année 1891 ; en outre, lorsque son mari, le Dr Pilliet,

1. Entre temps, elle a fait de nombreux travaux sur l'hygiène de la première enfance, ainsi que des conférences aux directrices des écoles maternelles. Le ministère la chargea, en 1890, d'une mission en Suisse afin d'y étudier le fonctionnement des crèches et des asiles.

mourut, laissant vacante sa chaire de physiologie à Lariboisière, le docteur Bourneville, directeur de ces écoles, ne craignit pas de lui confier cette chaire en remplacement de son mari.

Elle fait aussi un cours de pansements à la Salpétrière. C'est la seule femme à laquelle l'Assistance publique ait confié un poste d'enseignement.

Le docteur Napias, directeur de l'Assistance publique, a nommé récemment une femme médecin des bureaux de bienfaisance ; c'est Mme Peltier, première titulaire en ce genre.

A cet égard, disons qu'en outre Mme Robineau fut nommée prosecteur à l'école de médecine de Rouen. Elle obtint cette fonction au concours, parmi tous les autres concurrents masculins.

C'est également la première fois qu'une femme a obtenu un emploi officiel aussi important. En outre, elle a été admise comme interne à l'hôpital de Rouen. Une autre femme a obtenu la même place à l'hôpital de Bordeaux en 1899. Ce sont les deux premières internes dans ces villes.

En revenant à la ville de Paris nous voyons encore que Mlle Juliette Desmolières y est médecin de la crèche du 18e arrondissement.

Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a nommé Mlle Bonsignorio aux fonctions de médecin oculiste des écoles normales supérieures de Sèvres et de Fontenay-aux-Roses.

Cette dernière, qui a étudié l'ophtalmologie sous la direction du docteur Panas à l'Hôtel-Dieu, et s'en est fait une spécialité, avait demandé la permission d'instituer un cours libre de cette science, à l'académie de médecine. Cela lui a été refusé, sous diverses raisons. On avait allégué, entre autres qu'on craignait de tenter une expérience avec une femme qui n'avait pas donné depuis assez longtemps de preuves suffisantes de savoir faire.

Mlle Bonsignorio en a appelé de cette décision devant le conseil d'Etat.

La question est pendante.

Mme Gaches-Sarrante qui par un nouveau mariage est devenue Mme Gaches-Barthélemy, est médecin de l'Opéra.

Mme Boyer a été nommée au mois de mars 1900 médecin des employées de l'Administration des postes, télégraphes et téléphones.

Il y a un nombre de femmes médecins en province. Quelques-unes sont médecins de village, d'autres exercent dans les stations balnéaires. Ainsi par exemple :

Marseille, la troisième ville de France, possède Mme Chellier.

A Lyon, se trouve Mlle Gorwiz.

A Bordeaux, Mlle Mesnard et Mlle Billy. Mlle Roussel exerce à Rouen ; Mme Marshall, née Anderson, se trouve à Cannes et Mme de Hérodinoff, à Nice.

Quatre autres villes, d'importance secondaire, ont aussi des femmes médecins, ainsi réparties :

A Lille, Mme de Puiffe de Magondeau.

A Reims, Mme Gelma-Hern.

A Grenoble, Mlle Bruyant.

A Angers, Mme Relers.

Enfin une femme docteur s'est installée au Tonkin ; c'est Mlle Gironce, à qui le conseil municipal d'Hanoï a donné, en 1896, une subvention de 300 piastres.

L'opinion publique en France est devenue dans ces dix dernières années de plus en plus favorable aux femmes médecins. Les faits précités en témoignent suffisamment. Nous y joindrons encore ceux-ci : Parmi les étudiantes en médecine se trouvent des boursières : Mlle Henriette Mazot, de Brives, a obtenu une bourse pour les écoles de médecine et de pharmacie de Paris, pendant 1898.

Autre fait : M. Charles-Jules Sautter a légué la nue-propriété de sa fortune à la Faculté de médecine de Paris, afin d'en consacrer le revenu, après son décès, à la fondation d'un prix annuel en faveur d'une femme médecin, auteur d'un ouvrage sur les maladies des enfants.

Malgré cela, de temps en temps paraissent dans la presse des articles comme celui du docteur Fliessinger dans la *Médecine Moderne*, du 7 février 1900 intitulé : « L'inaptitude médicale des femmes ». Ce titre est assez significatif. Mais, d'autre part la cause des femmes médecins a des défenseurs aussi ardents et éminents comme le docteur Morache, professeur de médecine légale à la faculté de Bordeaux.

Dans son traité de déontologie médicale, qui va paraître incessamment et dont les bonnes feuilles nous ont été communiquées avec une gracieuse amabilité par l'auteur, on trouve des pages qui respirent le meilleur esprit.

Nous nous permettons d'en reproduire plusieurs passages, heureuse de rencontrer un défenseur des femmes parmi les sommités de la science française.

« De toutes les positions honorables, dit le professeur Morache de Bordeaux, qui sont à la portée de la femme, la profession médicale paraît une des plus indiquées. Cette position, il faut la conquérir et ici s'ouvrent des difficultés, se formulent de sérieuses objections. Il y a lieu de les envisager avec toute l'attention qu'elles méritent.

« Pour notre part nous avons connu et connaissons des femmes médecins, de jeunes docteurs aussi distinguées par leurs qualités éminemment féminines que par leur intelligence, leur savoir sans pédanterie et leur cœur compatissant à toutes les souffrances. Toutes ces qualités et ces vertus se trouvent réunies chez elles et vivent dans la plus parfaite harmonie.

« La femme peut-elle et doit-elle, dans le cours de ses études, rechercher les positions de concours, les places d'externe et d'interne dans les hôpitaux, de préparateur, prosecteur, etc., etc? Au point de vue réglementaire rien ne s'y oppose, et dans beaucoup de centres, à Paris, à Bordeaux et ailleurs encore, de nombreux exemples prouvent qu'il n'y a pas d'inconvénients à admettre des femmes dans les concours hospitaliers. L'internat, exigeant la résidence, peut offrir quelques difficultés, très faciles à vaincre pour peu que les administrations montrent un peu de bonne volonté.

« Les emplois de l'enseignement, obtenus ou non au concours devraient être largement ouverts aux femmes. Il n'en est pas absolument ainsi. On a argué que, pour l'agrégation par exemple, les règlements exigent que le candidat soit Français, or, une femme ne saurait être que Française et ainsi elle ne remplit pas les conditions. Cette argumention constitue un échappatoire peu loyal et non un argument sérieux.

« La femme munie de ses titres universitaires, et qui veut se livrer à l'exercice professionnel, n'est peut-être pas apte ou du moins pas autant que l'homme à remplir certaines positions qui réclament une activité physique exceptionnelle, comme par exemple médecin de campagne dans les cantons étendus. C'est à elle de choisir avec discernement. Par contre, elle paraît toute indiquée pour la gynécologie, l'obstétrique, les maladies des enfants. Dans ces spécialités, elle se trouvera sur son véritable terrain. De même, elle pourra utilement pratiquer l'ophtalmologie, la laryngologie, en un mot tout ce qui n'exige pas une trop grande activité extérieure et dispense généralement des visites de nuit. Elle pourra ainsi ne pas trop s'éloigner de son intérieur, si elle est mariée, et surtout si elle est mère.

« Mais, avant toutes choses, il faut espérer que peu à peu, les mœurs plus puissantes que les lois qu'elles précèdent, se transformeront, que la femme qui veut étudier et peut-être pratiquer la médecine, sera regardée non comme une excentrique, mais comme elle l'est véritablement : une nature fière et digne, qui ne veut pas être obligée fatalement, pour vivre, de subir un joug, si elle ne rencontre pas un homme assez intelligent pour la comprendre. Ce sera peut-être une indépendante, mais une indépendante digne de tous les respects ».

CHAPITRE XXXII

Suisse, Angleterre et autres pays de l'Europe et de l'Amérique.

En Suisse, le nombre des femmes qui étudient la médecine va également en augmentant. Voici la liste des étudiantes en médecine dans les Universités de Bâle, Zurich, Genève et Lausanne (1890-1894). Elles sont divisées en deux catégories : Suissesses et étrangères :

	Bâle	Etrangères	Zurich	Etrangères	Genève	Etrangères	Lausanne	Etrangères
	Total		Total	Total	Total		Total	
1890/1	1	«	43	35	45	45	1	1
1891	1	«	44	38	43	43	1	1
1891/2	1	«	43	37	55	54	2	2
1892	1	«	44	38	49	48	1	1
1892/3	1	«	64	60	64	62	1	11
1893	3	«	68	64	52	50	6	6
1893/4	3	«	75	72	63	61	20	20
1894	3	«	80	75	52	50	16	16

En 1894-95, le nombre total des étudiantes en Suisse était de 221. La plupart (122) venait de Russie et de Pologne, 38 étaient Suissesses, 49 Allemandes.

Pour les années ultérieures nous pouvons fournir des chiffres très précis se rapportant à l'université de Berne. Nous les devons à l'amabilité de M. le professeur Kocher : en voici le tableau (voir p. 534) :

En 1899-1900, il y avait en Suisse 355 étudiantes en médecine. Genève en comptait 115. Ce sont, en effet, des chiffres considérables. Quant aux diplômes délivrés aux femmes voici la liste de Genève pour 1898 et 1899 (1) :

	1898	
1	Arménienne	6 diplômes
3	Russes	
2	Polonaises	
	1899	
3	Polonaises	6 diplômes
2	Russes	
1	Serbe	

En comparant le chiffre des diplômes à celui des inscriptions on est en droit de conclure qu'un certain nombre d'étudiantes ne font que commencer leurs études et qu'elles les abandonnent ensuite. C'est un fait que l'on observe aussi parmi les étudiants. Mais la principale cause, dans le cas qui nous occupe vient de l'insuffisance d'instruction préliminaire.

A cet égard quelques passages d'une lettre que M. Kocher, professeur à l'Université de Berne, a eu l'obligeance de nous écrire (avril 1900) à propos des étudiantes bernoises nous paraîtront convaincantes.

« Quant à un jugement sur les femmes étudiantes d'après

1. Communication personnelle du secrétariat de la Faculté de Genève.

	H 1890-1891	E 1891	H 1891-1892	E 1892	H 1892-1893	E 1893	H 1893-1894	E 1894	H 1894-1895	E 1895	H 1895-1896	E 1896	H 1896-1897	E 1897	H 1897-1898	E 1898	H 1898-1898	E 1899	H 1899-1900
Suisse	1	1	»	1	1	2	3	3	2	1	2	3	2	1	3	3	5	4	5
Bulgarie	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Danemark	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Allemagne	2	4	6	5	6	5	4	6	6	4	2	1	1	»	»	»	2	4	2
Grande-Bretagne	1	1	2	3	1	1	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
France	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	»
Pays-Bas	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autriche	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1	»	»	1	1	1
Russie et Pologne	59	61	50	49	51	37	35	35	38	34	36	23	38	40	42	36	57	72	105
Serbie	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Amérique du Nord	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Asie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	4	5	»
Afrique	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Australie	1	1	1	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

notre expérience, c'est trop difficile de faire cela dans peu de mots. En général on peut constater que les femmes ont beaucoup de zèle pour les études, il y en a qui ont fait d'excellentes thèses et ont passé de très bons examens. Mais de l'autre côté très souvent les études préliminaires laissent fortement à désirer et sont inférieures à celles des hommes, de sorte que l'instruction universitaire est plus difficile, même en ne parlant pas des cas où l'on a plutôt l'air de pouvoir s'amuser au lieu de faire des études utiles ou d'avoir plus de goût pour une politique émancipatoire que pour des occupations solides.

Au commencement de 1900, vingt six femmes médecins exerçaient en Suisse (1) : 9 à Zurich, 6 à Genève, 1 à Bâle, 1 à St-Gallen, 2 à Berne, 1 à Lausanne, 1 à Solure, 1 à Lauterbrunner, 1 à Brenne, 1 à Schinznach, 1 à Bade, 1 à Glarus.

Quelle est leur vie ? quelle est leur pratique ? demandera-t-on. Nous pensons donner la meilleure réponse en reproduisant ici les autobiographies de trois femmes médecins suisses : Mme Heim Vögtlin, Mlle Dr. Heer et Mlle Dr. de Thilo ; autobiographies qui nous ont été fournies personnellement par ces dames.

Le nom de Mme Heim Vögtlin est connu de nos lecteurs ; c'est la première femme médecin suisse. Voici l'histoire de sa vie :

« Je suis née en 1848. Fille d'un pasteur, au canton d'Argovie, j'ai reçu toute mon instruction chez moi, et l'Université a été pour moi la première école publique. Ma prédilection pour la médecine date de ma première jeunesse. Lorsque j'étais encore jeune fille, je soignais des malades dans un petit hôpital d'enfants ; en outre, je visitais sou-

1. Schweizerischer Adressbuch für 1900. Mlle Dr. Heer a bien voulu compléter les données de ce livre d'adresses.

vent les malades pauvres qui étaient seuls et dépourvus de tous soins chez eux.

Lorsque j'appris qu'à Zurich on permettait à deux dames russes d'étudier la médecine, je conçus le projet de me consacrer aussi, malgré toutes les difficultés, à la profession médicale. Tout en remplissant mes devoirs de ménagère, je préparai, en secret, l'examen de maturité. J'ai eu beaucoup de peine à obtenir la permission de mes parents, mais enfin je vainquis leur résistance et je me rendis, en 1868, à l'Université de Zurich. J'ai été pendant presque toute la durée de mes études la seule étudiante de la langue allemande. Je me figurais que j'aurais à subir les luttes les plus terribles, mais il n'en fut rien. Le travail à l'Université m'était facile et m'intéressait, les professeurs nous traitaient avec estime, bonté et justice, et nos collègues masculins se montrèrent, à peu près sans exception, de braves compagnons. En été 1870, j'ai subi l'examen de maturité et la première partie du Staatsexamen suisse. Ensuite, commencèrent pour moi les années de clinique pendant lesquelles j'eus fort à faire.

J'ai été pendant deux ans dans la policlinique de Zurich. En 1872, j'ai passé la seconde moitié de Staatsexamen ; quelques mois après, j'obtins le degré de docteur. Ma thèse traitait : Des organes génitaux pendant l'accouchement.

Ensuite, j'ai étudié pendant un semestre à Leipzig, puis le professeur Winckell m'a gardée un an comme médecin pour sa clinique obstétricale à Dresde. Cette année de Dresde a été pour moi d'une haute importance ; sous l'œil d'un maître sévère, mais très bon, j'ai tant appris que j'ai osé, en 1874, commencer mon exercice médical.

Ici je n'ai rencontré aucun désagrément. Les magistrats, mes anciens professeurs et la plupart de mes anciens camarades, se montrèrent bons et justes envers moi.

Certes, j'ai eu quelques adversaires, mais ils ne se mirent jamais en travers de mon chemin. Dès les premières semaines, ma salle d'attente n'était pas vide, et après quelques mois j'étais absolument indépendante au point de vue financier.

En 1875, j'ai épousé le professeur de géologie à l'Université de Zurich, M. Heim. Au milieu des conditions les plus avantageuses, jouissant toujours d'une excellente santé, j'ai exercé pendant sept ans, ma pratique s'étendant sur toute la Suisse, spécialement pour les maladies de femmes et les accouchements. Ensuite vint au monde notre premier enfant, que j'ai nourri moi-même.

Dès lors, je bornai un peu ma pratique médicale pour ne pas négliger mes devoirs de mère. En 1886, naquit mon deuxième enfant que j'ai nourri également pendant sept mois en 1889; le troisième qui est malheureusement mort. Vers cette époque, j'ai cédé la plus grande partie de ma clientèle à mon amie, Mlle Dr Anna Heer.

Aujourd'hui, je partage mon temps entre mes devoirs de mère et ceux de médecin. En outre, je m'occupe beaucoup de la réalisation d'un des rêves du monde féminin suisse, à savoir de la fondation d'une école d'infirmières, qui sera enfin ouverte en 1901, et à laquelle sera joint un hôpital féminin.

En été 1899, mes anciennes malades ont fêté le 25e anniversaire de ma pratique médicale; à cette occasion, elles ont réuni un fond qui a permis de créer une place libre à l'hôpital de Zurich.

Après vingt-cinq ans de travail qui, naturellement, fut pénible et fatiguant, je suis contente de ma vie et je regarde d'un œil serein mon passé. Maintenant, huit autres femmes médecins travaillent à Zurich, toutes ont de la clientèle et jouissent d'estime; il va sans dire que la question de savoir

si les femmes peuvent être médecins, a cessé d'exister en Suisse.

Quant aux publications scientifiques, je n'ai rien écrit de bien considérable ; toutefois, j'ai publié nombre d'articles médicaux et, en 1899, un petit livre sur les soins à donner aux enfants en bas âge. Ce livre s'est déjà beaucoup répandu.

Pour terminer, je dirai que, s'il y a d'un côté quelques difficultés de combiner ensemble les occupations de mère et celles de médecin, d'autre part, ces difficultés sont complètement compensées par l'inapréciable secours que vous prête l'expérience propre pour le traitement dans toutes les phases de la vie de la mère et de l'enfant ».

Nous pensons qu'à la lecture de cette courte autobiographie tous éprouveront le même plaisir que nous. Voilà des paroles simples, sincères, modestes ! Nous y trouvons une preuve de plus que les études médicales ne contribuent pas plus que beaucoup d'autres professions féminines à priver la femme de sa sensibilité innée, de son amour maternel et de son dévouement. Si on rencontre parmi les femmes qui étudient, des personnes excentriques, il ne faut pas mettre cela sur le compte de l'éducation, ni de la profession, mais l'attribuer à des particularités de caractère, comme on en trouve dans toutes les couches sociales.

L'amie de Mme Heim-Vögtlin, Mlle dr A. Heer nous a envoyé également son autobiographie ; Mlle Heer, étant beaucoup plus jeune, nous pouvons, grâce à cette circonstance, comparer les deux générations de femmes-médecins suisses. Et nous voyons que la seconde aussi se maintient dignement et vaillamment et qu'elle se consacre entièrement à la médecine et au travail social. Si on lit avec attention les lignes qui suivent on remarquera qu'on a à faire à une femme médecin de vocation.

Voici cette seconde autobiographie : Je suis née en 1863, à Olten (canton Solure), où mon père avait une petite usine et une grande famille. J'ai fréquenté l'école primaire à Olten, puis l'école cantonale à Aarau. A l'âge de 16 ans je vins à Zurich où j'ai étudié pendant quelque temps le dessin. Mais bientôt l'envie me prit de m'approprier une éducation scientifique et je me suis mise à me préparer à l'examen de maturité. Pour cela les études au séminaire des institutrices ont été parfaitement suffisantes. Après avoir passé l'examen de maturité, j'ai suivi pendant cinq ans les cours de médecine à Zurich et je fus reçue médecin, en 1888, pour toute la Suisse. En 1892, j'ai obtenu le titre de docteur, après avoir publié une dissertation sur les fractures de la base du crâne publiée aux Beiträge zur klinischen Chirurgie (IX fasc. I).

Entre 1888 et 1892 et après j'ai fait des voyages d'études à Londres, à Paris, Vienne et Berlin pour élargir le cadre de mes notions en gynécologie et en obstétrique. Depuis 1889 j'exerce à Zurich. En peu de temps mes occupations se sont tellement accrues que j'ai été obligée de me restreindre aux maladies des femmes et à l'obstétrique. Ma clientèle est dispersée dans toute la Suisse, parfois on m'appelle même à l'étranger. Depuis 5 ans je fais le cours d'hygiène scolaire au séminaire des institutrices à Zurich et un autre (englobant aussi les soins à donner aux malades) à l'école supérieure des jeunes filles.

Au congrès suisse pour les intérêts de la femme, qui a eu lieu au mois de septembre 1896, à Genève, j'ai fait une conférence sur l'éducation des infirmières. Cette conférence fut publiée dans les actes du congrès (Berne, chez Steiger). J'ai fait des conférences de propagande traitant de la même question à Zurich, Bâle, Saint-Galle, Schaffouse, Lucerne.

L'activité professionnelle et sociale a rempli totalement

ma vie. Je regrette seulement que le temps me manque d'utiliser au point de vue scientifique les matériaux cliniques que j'ai pu ramasser pendant dix ans.

Pendant mes études je n'ai pas eu à me plaindre de mes camarades masculins ni de mes professeurs. Certes, on ne pourrait pas dire qu'ils furent tous partisans de l'instruction médicale de la femme, mais à l'heure qu'il est, il serait hâtif de le désirer. Le gouvernement, de même que l'opinion publique, à Zurich, ne sont pas défavorables aux femmes médecins. Moi-même je jouis de preuves nombreuses d'une grande confiance même dans les cercles les plus influents. Ainsi, par exemple, j'ai été élue par la magistrature municipale scolaire à la commission officielle pour la médecine scolaire avec d'autres collègues masculins.

La troisième doctoresse suisse, Mlle M. de Thilo, nous raconte d'une façon bien vive l'histoire de ses luttes pour atteindre son but : devenir médecin.

Née en 1851 à Reval, en Russie, d'un père d'origine allemande et d'une mère russe qu'elle eut le malheur de perdre bientôt après sa naissance, élevée par deux vieilles tantes, femmes très instruites, mais infirmes, elle eut la triste jeunesse d'un enfant sans mère. Munie d'une instruction profonde, sachant sept ou huit langues, animée d'une ardeur d'apprendre, elle lut, au moment de la guerre de sécession, dans un journal illustré allemand, la biographie d'une femme médecin, accompagnée d'un portrait plus ou moins fantaisiste. « C'était à l'époque où on entendait parler chez nous de femmes docteurs et voilà que ma résolution était prise : A treize ans je déclarais à ma famille que je serai médecin et j'ai tenu mon serment. Malgré ces projets sérieux, la jeunesse réclamant ses droits, n'osant plus m'amuser le jour avec mes jouets, je me fabriquais en cachette des familles de poupées en papier avec lesquelles

je jouais le soir dans mon lit, la journée entière étant vouée aux études, à la musique et à la peinture, pour laquelle j'avais du talent.

Cependant les années s'écoulaient, j'avais fini mes études proprement dites à 16 ans et fondé une petite école ; mais je pensais toujours à la médecine ».

Mme Thilo prépara en cachette ses examens, prit ensuite pour quelque temps la place d'une institutrice, enfin, après avoir ramassé un petit fonds, elle partit pour la Suisse.

« Enfin l'heure tant attendue sonna, je pris mon essor et débarquai un beau matin à Zurich. Là commencèrent les plus belles années de ma vie, j'étais libre, étudiante et je pouvais étudier à ma soif. Je passai le baccalauréat ès sciences étant la seule femme sur onze concurrents avec le n° 1 au grand déplaisir de mes camarades, et me plongai du matin au soir dans l'anatomie et la physiologie travaillant la nuit à la dissection, seule dans l'immense amphithéâtre, entourée de cadavres. Plus d'une fois j'y ai entendu sonner minuit sans me douter que mon bec de gaz solitaire excitait la curiosité des personnes qui, passant sur une route élevée pouvaient plonger leurs regards dans l'amphitéâtre et se demandaient avec étonnement qui pouvait bien veiller parmi les morts à ces heures indues.

Malheureusement la mauvaise chance me poursuivait. Car la faillite d'une maison de commerce engloutit la petite fortune que j'avais héritée de ma bonne tante ; il fallut pour le moment renoncer aux études et quitter Zurich pour gagner ma vie ailleurs. J'allais en Angleterre, où après bien des démarches inutiles et des déboires je finis par trouver une place comme secrétaire et sous-éditeur chez le rédacteur de *British Medical Journal.* Le travail qu'on m'y imposait était énorme, les gages minimes. Le Ciel eut pitié de moi au bout de plusieurs mois ; une demoiselle anglaise

avec laquelle je m'étais liée d'amitié pendant un séjour dans un établissement d'électrothérapie en Suisse et que j'avais retrouvée à Londres, tomba malade d'une affection mentale, sa mère me proposa de venir demeurer chez elle pour lui donner les soins que réclamait son état ; j'acceptais et j'eus le bonheur de voir mes efforts couronnés de succès. Mon amie se rétablit et mue par la reconnaissance elle m'offrit comme prêt un subside annuel qui me permit de continuer mes études.

Je pus donc enfin réaliser mes désirs ; rentrée en Suisse, je me remis à mes chères études et passai mes examens à Genève. Malheureusement, mes luttes ne s'arrêtèrent point là ; le manque de capital se fit cruellement sentir au moment où j'en aurais eu le plus besoin pour m'établir ; j'ai connu tous les hauts et les bas du sort, et j'ai passé par des épreuves bien pénibles. Au bout de quelque temps de surmenage — pour nouer les deux bouts et payer les dettes que j'avais été forcée de contracter je travaillais nuit et jour, écrivant des brochures sur l'hygiène domestique et sur l'hygiène des femmes, des articles de journaux sur différents sujets, faisait des conférences, — accablée par les chagrins domestiques et autres, par les soucis, je tombais gravement malade d'une maladie nerveuse qui me força à renoncer à tout travail de tête pendant deux ans. Après mon rétablissement, je me suis remise à mon travail avec bonheur et j'exerce actuellement ma profession dans un joli village industriel (Schönenwerd) situé sur les bords de l'Aar, dans le canton de Solure (Suisse), entre Aarau et Olten. Je vis seule avec mon chat, mes fleurs et une jeune fille, une orpheline que je dégourdis pour la mettre en état de trouver plus tard une place comme gouvernante ou lingère.

Outre les brochures sur l'hygiène, j'ai publié, il y a deux

ans, un livre sur les *Maladies du corps humain*, qui est destiné aux personnes, lesquelles se trouvant éloignées de tout secours médical, sont parfois très-embarrassées de savoir comment il faut agir dans certains cas.

En *Angleterre*, il y avait en 1893 sept corps constitués qui s'étaient déclarés prêts à donner des diplômes aux femmes médecins. En 1900, il y en a douze. — Ce sont :

1. L'Université de Londres ;
2. L'Université Royale d'Irlande ;
3. Les Collèges réunis d'Écosse ;
4. Les Collèges réunis d'Irlande ;
5. La Société des Pharmaciens de Londres ;
6. Les quatre Universités écossaises (Edinbourg, Glasgow, St-Andrews, Aberdeen) ;
10. L'Université de Dublin ;
11. L'Université Victoria ;
12. Le Collège Médical Owen, de Manchester.

Pour obtenir le grade de médecin dans ces différentes écoles, les femmes doivent satisfaire à des conditions qui varient selon chacune. Avant tout, elles doivent passer un examen sur l'anglais, le latin, les mathématiques et sur l'une des six connaissances suivantes : grec, français, allemand, italien, autre langue moderne, logique. Ensuite, les étudiantes déclarent où elles veulent être reçues médecins. Celles qui choisissent les Universités de Londres ou de Dublin doivent y être inscrites (à Dublin cela coûte dix shillings ; à Londres deux livres sterlings). Après cela, elles peuvent étudier pendant au moins cinq ans à une Université ou école médicale anglaise quelconque. Celles qui ont choisi une université écossaise sont tenues d'y étudier pendant deux ans, puis de continuer leurs études pendant trois ans où elles veulent. Enfin les femmes qui veulent passer leurs examens aux collèges réunis d'Ecosse, à ceux d'Irlande,

et à la société des pharmaciens de Londres peuvent étudier n'importe où en Grande-Bretagne.

Pour les écoles où sont admises les femmes, il y en avait huit en 1893 ; en 1900 il y en a onze. Ce sont avant tout l' « Ecole de médecine pour femmes » de 1874. Elle a agrandi son local. Le nombre des étudiantes y était :

1891.	107
1892.	133
1893.	143
1894.	162
1895.	150
1896.	178
1897.	159
1898.	163
1899.	196

La deuxième école est celle de Newcastle on Tyne ; les femmes et les hommes y étudient ensemble. Cette école est une dépendance de l'Université de Durham. En Ecosse, il y a deux écoles de médecine destinées exclusivement aux femmes ; une à Edimbourg (celle qui date de 1888 ; l'école fondée par Mme Jex-Blake n'existe plus), et une à Glasgow ; en outre, les femmes étudient dans les Universités d'Aberdeen et de St-Andrews. Dans cette dernière Université, elles ne peuvent cependant passer que deux ans ; les trois autres années doivent être faites ailleurs.

En Irlande, les femmes étudient dans cinq écoles médicales : celles de Belfast, Cork et Galway, à l'Ecole médicale de l'Université catholique de Dublin, et à l'Ecole de chirurgie de la même ville.

Dans toutes les écoles irlandaises les femmes sont traitées avec la plus grande civilité ; à Dublin elles ont un pavillon de dissection pour elles ; dans les écoles provinciales on leur aménage au moins des tables communes. Les

frais d'études sont variés ; ils dépassent partout, pour le cours total de la médecine, 100 livres sterlings.

Le nombre des femmes médecins anglaises était en 1894 de 195,— en 1900 de 258. Dans ce dernier chiffre, Londres compte pour 92, Edimbourgh 27, Glasgow 17, Dublin 8, Liverpool 70. Dans le reste de la Grande-Bretagne il y en avait 89, en Écosse 14, en Irlande 11. — Elles ne s'occupent pas exclusivement des maladies des femmes et des enfants. La Doctoresse Scharlieb est une chirurgienne de premier ordre ; Mme Ellaby une oculiste renommée.

Nous ne comptons pas ici 18 femmes reçues médecins tout récemment, et qui ne s'étaient pas encore établies au commencement de 1900, ni les 156 femmes médecins anglaises établies aux Indes, en Chine, en Égypte et dans les autres pays orientaux.

Le nombre des hôpitaux où les femmes occupent des places est de 72 ; à Londres seul 22 hôpitaux comptent des femmes médecins. — Les hôpitaux fondés par des femmes se développent très bien. Les doctoresses occupent en outre des places de médecins dans certaines compagnies d'assurances de Londres, Aberdeen, Newcastle — médecins du personnel féminin des Postes (Londres, Liverpool, Manchester) ; — médecins examinateurs de l'Enfance Scolaire (Londres, Mme Dr Berry ; Nottingham, Mmes Grey et Henwood ; Edinbourg, Mme Urquhart).

L'Association des femmes médecins enregistrées comptait en 1899 105 membres (en 1870 il y en avait 10).

Pour la *Belgique*, Mme Popelin a pu déclarer au Congrès féministe de Londres de 1899 (1) : « L'expérience des femmes médecins a pleinement réussie. Il est devenu évident chez nous qu'elles sont utiles à la société et qu'elles peuvent lui

1. International Congress of London. Londres, 1900, t. III, p. 14.

rendre des services réels. Dans les dix dernières années, la femme médecin a pris une place importante dans la société ».

C'est en 1895 que la première doctoresse fut reçue dans les cadres réguliers du Corps médical des hôpitaux de Bruxelles ; son nom est Mlle M. Derscheid. Elle fut nommée par le Conseil des Hospices de Bruxelles médecin-adjoint des Enfants Assistés, dans le service de M. le Dr Max (1).

Pour l'Université de Bruxelles, M. le Professeur Spehl a eu l'obligeance de nous donner des renseignements très intéressants. Dans sa lettre du 13 février il nous écrit :

« Voici les renseignements que vous avez bien voulu me demander concernant les femmes médecins :

Les femmes ont toujours été admises à notre Faculté, au même titre et dans les mêmes conditions que les hommes. — Ce qui les a, pendant longtemps, tenues totalement éloignées des Etudes universitaires en général, c'était, je suppose, l'absence d'établissements spéciaux d'études moyennes à l'usage de jeunes filles. Depuis quelques années, cette lacune est comblée, et l'on a complété le programme d'études de certains établissements de jeunes filles, de manière à les assimiler au programme officiel de nos Athénées (Lycées français).

En 1893, trois jeunes filles ont été reçues Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements ;

En 1895, une jeune fille et une femme mariée ont obtenu les mêmes diplômes.

Ces cinq doctoresses pratiquent à Bruxelles.

Toutes sont Belges ».

En *Hollande*, le nombre des femmes médecins était, en 1890, de deux ; en 1900, il est de dix.

1. Progrès médical, 1895, p. 288.

Mlle Jeanne von Maarseven a bien voulu nous communiquer les noms de la plupart d'entre elles :

Ce sont :

1. Mme A. H. Jacobs, qui faisait ses études à Groningen et les finit en 1878.
2. Mlle A. P. C. von Fussenbrock, id., à Utrecht, en 1887.
3. Mlle C. A. Gelderblow, id., à Groningen, en 1893.
4. Mlle A. P. Luiscius, id., à Amsterdam, en 1895.
5. Mlle C. C. de Lauze, id., à Amsterdam, en 1897.
6. Mlle J.-B. von Maarseven, id., à Amsterdam, en 1898.
7. Mlle H. Schagew von Saclen, id., à Leiden, en 1898.
8. Mlle J. W. C. von Kesteren, id., à Amsterdam, en 1899.

Excepté Mlle Gelderbrow et Mlle Schagew qui exercent à La Haye, elles exercent toutes à Amsterdam.

Il se trouve, en outre, plusieurs étudiantes dans les quatre universités hollandaises. En Hollande, les femmes ont pleine liberté d'étudier à toutes les universités et on ne leur y fait pas le moindre obstacle. Les femmes médecins hollandaises jouissent de l'estime et de la confiance générales, et certaines d'entre elles ont une nombreuse clientèle. Quelques-unes exercent la médecine entière, d'autres se consacrent seulement à l'obstétrique et à la gynécologie, une est oculiste, une médecin des enfants. On les a admises dans toutes les sociétés médicales ; à la Société Gynécologique le secrétaire est une femme.

Le Conseil de la ville d'Amsterdam a pris dernièrement une décision fort importante ; il a créé l'emploi de Médecins du Personnel municipal, et parmi les trois médecins nommés à cet emploi, il y a une femme, Mlle von Maarseven. Dans cette décision, le détail intéressant est non seulement la nomination elle-même, mais encore ce fait que Mlle Maarseven jouit absolument des mêmes prérogatives que ses collègues masculins.

En *Danemark* il y avait, en 1890, cinq femmes médecins. En 1900, elles sont vingt. Voici d'ailleurs le tableau statistique qui nous fut communiqué par le Docteur Dureau :

COPENHAGUE

Femmes reçues docteurs.

Années	Nombre
1891.	0
1892.	1
1893.	1
1894.	0
1895.	4
1896. . , . . .	2
1897.	0
1898.	6
1899.	1
Total. .	15

Toutes sont Danoises.

En *Suède*, la deuxième femme médecin, Mlle H. Andersen, fût reçue en 1892 à l'Université de Sund.

Après elle vinrent : en 1896, Mlle Folke (Université de Stockholm) ; en 1897, A. Stecksen, E. Sandelin et T. Granström ; en 1899, quatre autres.

Ainsi la Suède avait au mois de juillet 1899 dix femmes médecins, tandis que vingt-huit femmes étudiaient la médecine.

Les doctoresses se sont établies dans les villes : 5 à Stockholm, 2 à Gothembourg, 1 à Malmo, 1 à Helsingborg, 1 à Wisby (île de Gothlande). Leur pratique est surtout gynécologique. Une d'elles, A. Stecksen, fût nommée, en 1897, Instructeur-Assistant à la section d'Anatomie pathologique du Collège médico-chirurgical royal de Stockholm, puis

en 1898 elle visita Munich, Tubingen et Paris, où elle étudia l'hygiène, la bactériologie et la pathologie.

Cependant, aucune femme ne peut être admise à un emploi public, car la loi du 3 juin 1872 le défend expressément.

Mais, d'autre part, les collègues masculins traitent les femmes médecins sur le pied d'égalité, et ne font aucun obstacle à leur admission dans les sociétés médicales. L'Association Suédoise de médecins et chirurgiens compte six femmes médecins ; elles prennent part aux discussions et aux Congrès médicaux.

Il existe en Suède plusieurs fondations pour les étudiantes en médecine. La première fut faite à l'Université d'Upsal, par Mme V. Kramer.

En 1873, 15.000 couronnes furent données par Mlles H. et A. Hierta à l'Institut Médical de Stockholm ; de ce fonds, 33 bourses sont distribuées tous les ans. En 1892, les Universités d'Upsal et de Lund reçurent chacune 6.000 couronnes dans le même but. En 1899, une donatrice anonyme donna à l'Association de Frédéricque Bremer, à Stockholm, 25.000 couronnes pour deux bourses.

Ces fondations sont suffisantes si on considère le petit nombre des étudiantes.

En *Pologne*, on comptait, en 1898, 75 femmes médecins, dont une partie à l'étranger.

A Varsovie, il y a deux dispensaires municipaux pour les femmes enceintes et celles qui accouchent. L'un est dirigé par la Doctoresse Dobrska. Dans ce dernier, furent reçues, de 1887 à 1897, 1.265 malades ; sur ce nombre deux seulement moururent et encore une fut apportée mourante de la ville. On y fit 205 opérations légères ou sérieuses ; dans ce nombre, trente-deux applications de forceps et sections césariennes.

Parmi les pays de l'Europe du Sud, nous nous occuperons d'abord de l'*Italie*. MM. les Secrétaires des Facultés de Médecine de Turin et de Florence ont bien voulu nous communiquer le nombre des étudiantes en médecine dans leurs universités.

Il y avait au commencement de 1900 :

TURIN

A la 1re	année	3	Italiennes
2e	»	»	»
3e	»	1	»
4e	»	1	»
5e	»	3	»
6e	»	1	»
Total		9	»

FLORENCE

1re	année	0
2e	»	1
3e	»	2
4e	»	1
Total		4

Toutes étaient Italiennes.

Parmi les doctoresses des dix dernières années, une, Mlle Maria Montessori, a été chargée par le ministre de l'instruction publique, M. Baccelli, d'un cours pour les maîtresses d'écoles primaires sur l'enseignement spécial à donner aux enfants faibles d'esprit. La deuxième, Mlle Masso, qui avait fait ses études à Pavie et à Zurich, a été nommée Médecin municipal à Montiglio (Vercelli).

Le *Portugal* compte plusieurs femmes médecins. A Porto il y en a quatre. — Plusieurs femmes étudient la médecine dans les Ecoles de médecine de Lisbonne et de Porto (1).

Dans la dernière période décennale nous voyons apparaître des femmes médecins dans les pays balkaniques.

En *Bulgarie,* elles sont au nombre de 14 ; la plus grande partie sont cependant des Russes venues aussitôt après la déclaration de l'indépendance de la Bulgarie. Quatre femmes médecins sont au service de l'État, deux au service de la Municipalité (2). Toutes sont de braves travailleuses.

Dans les derniers temps, cependant, elles ont eu de plus en plus à se plaindre de leurs collègues masculins. C'est qu'en général le nombre des médecins en Bulgarie s'est accru trop en comparaison du développement intellectuel du pays. A Sophia, pour 60.000 habitants, il y a 100 médecins. Et le peuple préfère les guérisseurs. Malgré cela, quantité de femmes bulgares étudient à l'étranger (surtout à Nancy).

En *Roumanie*, la première étudiante en médecine inscrite à la Faculté de Bucharest a été Mlle Cleopatra Tunasescu en 1822-83. Elle n'a pas fini ses études médicales.

Ce n'est qu'en 1893-94 qu'on voit 7 étudiantes à la Faculté de Bucarest.

Ensuite, elles y sont :

En 1894-95. . . .	8
1895-96. . .	15
1896-97. . . .	21
1897-98. . . .	19

1. Mlle Ey, o. c., p. 59.
2. Communication personnelle de Mlle Dr. Leventon.

En 1899-1900 :

8	étudiantes	de I	année
5	»	II	»
4	»	III	»
4	»	IV	»
4	»	V	»
3	aux derniers examens de Doctorat		
28			

A la Faculté de Jassy, de 1886 à 1896, il y a eu 14 étudiantes en médecine, dont deux seulement ont passé la Thèse de Doctorat.

Pour les femmes médecins voici la liste qu'on trouve dans l'*Annuaire des Médecins* de Roumanie en 1899.

1° Mlle Catherine Arbore-Ralli, médecin des enfants assistés à Bucarest. Elle a été interne des hôpitaux de Bucarest. Elle a passé sa thèse en 1896. Sujet de thèse : *Quelques considérations sur les grossesses extra-utérines*. Elle s'occupe des maladies d'enfants et a publié dernièrement un livre de vulgarisation d'hygiène de la mère et de l'enfant : *La mère et l'enfant*.

2° Mlle Elise Botez. Médecin « secondaire », (c'est-à-dire, attaché auprès du chef du service ; ces places s'obtiennent par concours), au bureau d'admission des malades à l'hôpital St. Spiridon de Jassy.

3° Mme Cornélie Chernbach-Tatusescu. Ancien interne des hôpitaux. A passé sa thèse en 1894 : *Convulsions chez les enfants*. Professeur d'hygiène et médecin de l'école centrale des jeunes filles de Bucarest.

4° Mlle Pulchérie Conta. Pratique à Paris, mais elle a le droit de pratiquer aussi en Roumanie. A fait ses études à Paris. Elle a passé sa thèse de doctorat en 1887. Sujet de thèse : *Du mal de Pott au-dessous de la moelle chez les*

enfants et ses conséquences au point de vue de l'accouchement.

5° Mlle Olga Conta (sœur de la précédente). A fait ces études médicales à Paris, a passé sa thèse de doctorat en 1897. Sujet de thèse : *Contribution à l'étude du sommeil hystérique.* Fixée à Jassy. Professeur d'hygiène et médecin de l'école centrale de Jassy.

6° Mme Marie Coutzarida-Cratunescu. A fait ses études préparatoires à Zurich. A commencé ses études médicales à Montpellier en 1879, les a complétées à Paris où elle a passé sa thèse en 1884. Sujet de thèse : *De l'hydrorrhée et de sa valeur séméiologique dans le cancer du corps de l'utérus.* C'est la première femme médecin roumaine, elle est aussi la première qui ait occupé une place officielle. Elle a pendant deux ans (de 1892 à 1894) dirigé comme chef de service, la section de gynécologie de l'hôpital Filantropia de Bucarest. Elle a une nombreuse clientèle ; en 1885, elle a fait à l'occasion du concours de médecin des hôpitaux, concours auquel elle n'a pas été admise, un mémoire sur : *Les hémorrhagies utérines dans les six premiers mois de la grossesse.*

7° Mlle Marie Dumitrescu. Médecin des consultations gratuites à l'hôpital communal de Braila. A fait ses études médicales à Paris. A passé sa thèse en 1896 : *Contribution à l'étude de l'absence congénitale du vagin, considérée au point de vue chirurgical.*

8° Mlle Lupu Goldenberg Rosa. Docteur de la faculté de Jassy.

9° Mlle Hélène Proca. Médecin secondaire de la 1re division chirurgicale de l'hôpital « Elisabeta Donna » de Galatzi. Docteur de la faculté de Bucarest 1897. Thèse : *Recherches anatomo-pathologiques sur le placenta.*

10° Mme Lucrèce Sion-Moschuna. Ancien interne de l'hô-

pital « Brancovanesa », ancien préparateur du laboratoire d'histologie, ancien chef du laboratoire de la IIe clinique médicale, ancien assistant de l'institut de géologie (qui n'existe plus depuis la mort du Dr Assaky). A passé sa thèse à Bucarest, en 1898 : *Contribution à l'étude de l'anatomie pathologique de la lèpre.* Exerce à Bucarest.

11° Mme Olga Sacora-Tulbure. Ancien interne des hôpitaux de Bucarest. Après de très brillantes études, elle a passé sa thèse de doctorat à Bucarest en 1893 : *Etude clinique sur la paralysie pseudo-hypertrophique.* Travail très intéressant et le plus complet sur la question jusqu'à cette époque-là.

12° Mme Erminia Walch Kaminski. Docteur de Bucarest. La première qui ait obtenu ce titre à Bucarest.

Depuis en 1899 :

Mlle Virginie Alexandrescu a passé le doctorat en médecine à la faculté de Bucarest. Sujet de thèse : *Infections gastro-intestinales chez les enfants.* Elle est médecin secondaire de l'hôpital Colentina de Bucarest.

Comme on peut le voir à la liste ci-jointe, les femmes médecins peuvent occuper des fonctions officielles et être médecins des hôpitaux. L'opinion publique ne leur est pas défavorable.

Aux facultés de médecine de Bucarest et Jassy, de mêmes qu'aux autres facultés, il faut, pour être inscrit avoir fait le lycée complet (de 7 classes) et avoir passé le baccalauréat. Mêmes examens et mêmes études que pour les garçons. On n'accorde pas d'équivalence.

Nous joignons à ces renseignements une courte notice sur la quatorzième doctoresse Mlle Marcelle Pompilian. Son nom ne figure pas parmi ceux des médecins roumains ayant le droit de pratiquer en Roumanie, parce qu'elle n'a pas passé l'examen de libre pratique, obligatoire pour tous

ceux qui ont fait les études médicales à l'étranger. D'ailleurs elle n'a jamais eu l'intention de pratiquer et s'est consacrée aux recherches scientifiques. Elle a passé son baccalauréat à Bucarest en 1890 (septembre), a fait d'abord deux années de médecine à Bucarest, puis est venue à Paris en 1892 (novembre) et y a passé la thèse en 1897 (juillet). Le titre en est : *La contraction musculaire et les transformations de l'énergie*. Cette thèse qui compte parmi les plus remarquables de la faculté de Paris a été suivie de plusieurs mémoires présentés à l'Académie des sciences et de communications scientifiques importantes faites à la société de biologie.

En *Grèce*, la première femme médecine est Mlle Kalopothakès. Elle a fait toutes ses études à Paris (8 ans). Auparavant, elle avait passé le baccalauréat ès lettres à l'université de Harvard (Cambridge des Etats-Unis d'Amérique, ayant étudié principalement chez elle avec des professeurs. En 1894, elle a été reçue docteur à la faculté de Paris (7 ans d'externat des hôpitaux). En 1895, après un examen de l'Etat elle a commencé à exercer la médecine en Grèce. En 1897, élue présidente de la section hospitalière et d'hygiène de l'Union des femmes grecques, elle a fait, avec le concours des demoiselles Vassiliadi, Katsigra et Antoniadi les cours aux dames qui devaient participer aux soins à donner pendant la guerre. Quelques mois plus tard, elle est partie en Thessalie (Volo) à la tête de l'hôpital de l'Union des femmes grecques reconnue d'utilité publique par la Croix-Rouge. Deux doctoresses plus jeunes, les demoiselles Katsigra et Antoniadi ont été avec elle et n'ont quitté la Thessalie que le jour de l'occupation de Volo par l'armée turque. Bientôt après, la guerre se poursuivant en Epire, Mlle Kalopothakès partit à Vouitzi faisant partie d'un nouvel hôpital sous la direction du professeur de clinique chi-

rurgicale, Mauginas. Les demoiselles Katsigra et Antoniadi, partirent avec Mme Marie Canavetti à Domoko, et se sont dévouées là aux blessés de cette mémorable bataille. La reine a tenu à témoigner sa satisfaction aux dames qui ont pris part à la guerre en soignant les malades, et leur a conféré une décoration commémorative.

Après la guerre, l'Union des femmes grecques a organisé une clinique ou plutôt un hôpital de gynécologie de douze lits et la doctoresse Kalopothakès en a pris la direction, opérant avec l'aide des demoiselles, étudiantes en médecine, tant que leurs études leur permettait de s'y consacrer. (Les opérations ont varié de la laparotomie aux opérations de médecine opératoire). En septembre 1899, l'Union des femmes grecques ne pouvant plus continuer la petite subvention qu'elle allouait à la clinique, elle en a pris toute la responsabilité sur elle, et continue à entretenir ce petit établissement qui est plutôt une charge qu'un bénéfice. Les malades qui s'y font opérer viennent principalement des provinces et de la Turquie. La consultation externe est recrutée parmi les femmes d'Athènes et du Pirée.

Elue membre de la société de médecine d'Athènes en 1897, Mlle Kalopotakès a publié en dehors de sa thèse de doctorat : (*Troubles et lésions gastriques de la dyspepsie gastro-intestinale chronique des nourrissons*, Paris 1894) (1), quelques travaux médicaux de valeur, à savoir :

1) *Contribution à l'étude de la structure normale de l'estomac chez le fœtus et le nouveau-né* (*Etude histologique*, Paris 1894).

2) *Sur un cas de guérison complète de crises épileptiformes datant de quatorze ans par l'hystéropexie abdominale* (*Bulletin de la société médicale d'Athènes*, 1898) ;

1. Mention honorable.

3) *Traité d'hygiène*, Athènes 1898.

Actuellement, elle a mis sur pied l'œuvre du soin des malades pauvres par des dames auxquelles elle a fait des cours et qui suivent sa clinique. « Nous espérons, nous écrit-elle, qu'avec le concours des autres médecins de la ville, nous arriverons à semer parmi les classes pauvres les principes de l'hygiène. De cette œuvre a surgi la question de la prophylaxie contre la tuberculose et nous sommes en voie de réunir les moyens pour isoler les tuberculeux pauvres dans de petits sanatoria aux environs d'Athènes, à une altitude suffisante et pas trop loin de toute communication.

En dehors de Mlle Kalopothakès il y a en Grèce cinq femmes médecins, Grecques qui ont passé leur doctorat à la faculté d'Athènes.

D'abord les deux sœurs Panaghiotatou qui après de brillantes études poursuivies malgré les plus grandes difficultés matérielles, sont parties : l'une pour Alexandrie où elle occupe un poste dans un hôpital, l'autre à Vienne pour y suivre une spécialité. Après ces deux demoiselles viennent Mlle Vassiliadi qui se trouve actuellement à Paris pour terminer ses études ou plutôt pour les compléter, car elle a passé de très bons examens et a été reçue docteur avec mention. Avec elle se trouve en ce moment une autre doctoresse de la faculté d'Athènes, Mlle Antoniadi, depuis mariée, qui est à Paris pour y poursuivre des études d'ophtalmologie. Enfin Mlle Katsigra qui est de Philippoli et compte y retourner. Ces trois femmes médecins se sont distinguées pendant la guerre aux hôpitaux et aux ambulances et ont reçue la médaille de la Croix-Rouge.

Il y a actuellement à Athènes, une élève de 1re année ; elle est de Bulgarie tout en appartenant à la nationalité grecque.

Si nous traversons l'Océan Atlantique, nous verrons qu'aux *Etats-Unis* s'observe la même progression du nombre des femmes médecins. Il est difficile d'en donner la statistique, mais on peut en estimer approximativement le nombre de 2.500.

En 1893 il y existait 2.000 diplômées régulières. Parmi celles-ci, 30 étaient homéopathes, 460 s'occupaient plus spécialement des femmes en couches, 150 se consacraient à la gynécologie, 70 étaient aliénistes, 65 orthopédistes, 40 spécialistes des maladies des yeux et de maladies d'oreilles; 30 doctoresses, enfin se livraient à l'électrothérapie. Ajoutons que 70 ont été reçues médecins des hôpitaux et chefs de clinique et 95 professeurs des écoles.

Dans la dernière période décennale elles ont fini par conquérir l'admission à tous les emplois et à toutes les dignités dont jouissent les médecins hommes. « Elles ont été incorporées officiellement dans le service médical permanent pendant toute la durée de l'exposition de Chicago avec les mêmes droits et obligations que leurs confrères masculins. Cette même année mistress Mary Putnam fut élue présidente de la section neurologique de l'Académie de médecine de New-York. C'est la 1re fois qu'une femme-docteur a été appelée, par un vote à présider une société savante (1).

En 1895, trois femmes-médecins ont été admises à la dignité d'inspecteurs médicaux de première classe par le Conseil de santé de New-York. (Mlle Mitebell, Mlle Deane et Mlle Weiss).

Les autres inspecteurs médecins n'ont fait aucune objection contre ces femmes docteurs, qui, selon l'opinion générale sont entièrement aptes à remplir leurs fonctions. Leur

1. (Progrès médical, 1893, I, page 175).

salaire était de 100 dollars par mois, au moment de leur nomination et le journal « *Sun* » (Soleil) ne doutait pas qu'elles le méritassent par un travail exact (1).

On confie aux femmes-médecins des missions importantes. Tel fut le cas de Mme Marie Mackee qu'on envoya au mois de septembre 1899 faire des vaccinations chez les Indiens de l'Etat d'Arizona, où régnait une épidémie de variole. Les Indiens de quelques villages se faisaient vacciner sans résistance, et supportaient même la désinfection de leurs vêtements et de leurs mobiliers. Mais les chefs de quelques autres hameaux s'y opposèrent. Mme Mackee ne se laissa pas décourager. Elle télégraphia à Washington, et sur sa requête le secrétaire de la guerre, M. Root envoya une compagnie de chasseurs du fort de Wingate qui aidèrent la doctoresse à venir à bout de l'hostilité de la population contre la vaccination.

Les femmes-médecins sont aussi employées au service de l'armée. C'est ainsi que Mlle Mac-Gee a été reçue chirurgienne dans l'armée. L'uniforme rappelle celui des cantinières françaises.

On peut donc dire que les femmes médecins aux Etats-Unis n'ont presque rien à désirer.

Nous remarquerons ici encore que dans les derniers temps un fort courant dans le sens de la coéducation s'est manifesté. On peut lire à ce propos l'article cité de Mme Dr. White (Medical News), ou bien le discours de Mme Hackett Stevenson dans le 3e volume des comptes-rendus du congrès de Londres.

La coéducation médicale des deux sexes a fait en Amérique ses preuves, et c'est un détail sur lequel nous attirons l'attention de nombreux adversaires de ce système en Europe.

1. Journal of amer. med. Assoc., 1895, II, p. 167.

Au *Canada* toutes les Universités admettent les femmes à l'étude de la médecine. Aussi le collège médical pour les femmes d'Ontario donne aux femmes une instruction excellente qu'on peut compléter encore à l'Université de Toronto. Plusieurs élèves de l'école d'Ontario se sont fixées au Canada, d'autres aux Etats-Unis. Une est aide-assistant de gynécologie à l'Université John Hopkins, une autre est médecin attaché à l'hôpital municipal à Cleveland. D'autres enfin comme la doctoresse Stowe Gullen sont devenues professeurs dudit collège.

Dans la province de Québec les femmes ne sont admises ni à l'Université ni aux hôpitaux ; mais elles peuvent exercer et gagnent chaque jour du terrain.

Enfin, en *Australie*, à Melbourne les femmes-médecins sont aussi nombreuses. Deux occupent dans cette ville les places de médecins des hôpitaux.

Ainsi nous avons terminé notre marche à travers le monde civilisé. Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots sur les femmes-médecins dans les pays d'Orient.

CHAPITRE XXXIV

Expansion des femmes médecins dans les pays orientaux

Les femmes européennes et américaines qui se sont mises à étudier la médecine songeaient, avant tout, à l'exercer dans leur pays natal. Mais bientôt quelques-unes se rappelèrent qu'il existait des contrées où la femme était, par suite des conditions sociales, entièrement dépourvue du secours médical, pays où l'on n'appelle presque jamais auprès d'elle un médecin parce qu'il est homme et où par conséquent un

médecin du sexe féminin pourrait non seulement compter sur une clientèle fidèle, mais aussi être d'une très grande utilité. C'étaient les pays orientaux et musulmans.

Nous ne voulons pas discuter si le Coran contribua à effacer le rôle social de la femme musulmane et à abaisser son niveau intellectuel ; mais il nous semble qu'il n'a joué, à cet égard, qu'un rôle secondaire et qu'il faudrait chercher ailleurs, notamment dans les conditions ethniques des pays, la cause réelle de ce phénomène. Car, si l'on considère le rôle de la femme chez les Touaregs (où elle jouit d'une égalité complète avec l'homme), chez les Turcs, les Persans ou les Hindous, on trouve malgré la communauté de religion des différences notables.

Toutefois une chose est certaine, c'est que nulle part la femme musulmane n'a essayé de réclamer ses droits. (Quelques cas sporadiques des derniers temps sont dus à l'influence européenne). Elle n'a donc contribué que très peu au progrès des arts et des sciences.

Et pourtant on aurait pu croire qu'au moins une branche de la science : la médecine, les attirerait et trouverait parmi elles des adeptes. Le système de réclusion mahométan privant presque entièrement les femmes du secours médical des hommes, il était logique qu'un législateur ou homme d'Etat musulman, s'occupât de la création de l'institution des femmes médecins. Ceci d'autant plus qu'il existait déjà dans certains pays musulmans des guérisseuses. Mais, aucun dignitaire de l'Empire turc, persan ou hindou ne daigna concevoir un projet semblable. Cependant l'exemple du prophète Mohamed aurait dû les mettre sur cette voie. Le fondateur de la religion musulmane était loin de dédaigner le concours des femmes dans le domaine médical. En effet, pendant ses expéditions, il emmenait les femmes des auxiliaires dévoués à la foi nouvelle ; elles portaient à boire

aux combattants, soignaient et pansaient les blessés et les malades.

Même la science de l'obstétrique ne s'est pas développée d'une façon considérable chez les musulmans. Dans les royaumes des Maures seulement, on trouve quelques sages-femmes qui possédaient une réelle éducation médicale. Ainsi la fille et la sœur d'Abou Bekr ben Zohr (XIIe siècle, Espagne) s'occupaient avec succès de l'obstétrique; elles accouchaient les femmes d'El Mansour et de sa famille (1).

D'après Ali Ben Abbas (994), médecin de la reine de Bruita et auteur d'un livre embrassant toute la médecine, les sages-femmes de son temps faisaient des opérations même des plus difficiles. Seulement dans les cas extrêmes on s'adressait aux chirurgiens, lesquels connaissaient d'ailleurs fort peu l'obstétrique. Quant aux autres connaissances médicales des femmes musulmanes de ce temps, nous n'en trouvons mentions que chez Avicenne. A propos des remèdes contre les maladies des yeux, il parle d'un collyre nommé Fa Kis, composé par une femme ; ce remède, par sa composition, semble annoncer une personne versée dans la matière médicale (Canon IV, sum. II, tract. 2).

Pour s'assurer, au moins à un certain degré, la clientèle féminine, les médecins maures se servaient du moyen suivant : quand une femme — dit Albucasis — est atteinte d'un calcul de la vessie, la question est fort embarrassante, car elle ne veut pas le découvrir à un homme ; dans ce cas, il faut recourir à une femme entendue en médecine ; mais on en trouve peu. Si vous n'en trouvez pas, cherchez un médecin de bonnes mœurs et habile dans son art, en même temps qu'une accoucheuse consommée dans tout ce qui concerne les femmes, ou bien encore une femme qui connaisse un

1. Dr Bertherand : Contribution des Arabes au progrès des sciences médicales. Paris, 1883, p. 10.

peu la matière (1). Il doit aller avec elle chez la malade ; sa compagne la questionnera, rapportera ses réponses et le médecin passera ensuite aux prescriptions.

Un des cliniciens les plus recherchés d'Amsterdam dans la première moitié du XVIIe siècle, le juif Portugais Abraham Sacchuth, connu aussi sous le nom latin Zacutus Lusitanus, transporta cet usage en Hollande. Toutes les fois qu'il allait chez une femme atteinte d'une maladie des organes génitaux, il se faisait accompagner d'une Hollandaise qui parlait aussi le portugais ; elle traduisait les questions portugaises de Sacchuth en hollandais et donnait au médecin des réponses portugaises. Ainsi, il put apprendre beaucoup de détails que la pudeur féminine de ce temps aurait caché à un homme.

Quelques siècles plus tard, vers 1580, nous rencontrons encore une mention relative aux femmes orientales munies de certaines notions médicales. Elle est due à Prosper Alpin qui voyagea longtemps en Egypte.

Ce savant médecin et naturaliste dit avoir été très lié au Caire avec une femme turque, d'un commerce agréable, qui avait acquis une grande fortune en traitant les affections utérines, et passait pour très savante en médecine. Elle disait elle-même avoir une grande supériorité sur les hommes, pour traiter les maladies des personnes de son sexe, à cause de la complète liberté qu'elle avait d'examiner les organes génitaux de ses malades. Cet examen étant complètement interdit aux hommes, ils devaient, le plus souvent, méconnaître les causes des affections utérines (*Med. Ægypt.*, t. IV, c. 5). Au total, on peut remarquer que, même chez les Arabes, les femmes entendues en médecine étaient très rares, ce qui peut s'expliquer par

1. Chir., trad. Lecler, Alger et Paris, 1861 p. 156.

l'état d'infériorité dans lequel les femmes sont tenues en Orient.

Lorsqu'au XIXe siècle certains pays musulmans vinrent sous la domination des peuples européens, l'opinion publique de ces peuples s'inquiéta du sort des femmes musulmanes dans les cas de maladie. Il faut reconnaître que de tous les États celui auquel fut joint le plus tard un pays musulman s'est occupé avec le plus de zèle de cette question. C'est l'Autriche. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit à propos de la Bosnie. Mais dans d'autres pays, cette question fut également agitée.

En France, on s'en occupa surtout avant 1870. En 1865, un discours très intéressant à ce propos fut prononcé par le Dr Potin, président de l'École de médecine d'Alger à la rentrée des écoles.

Après avoir fait ressortir tout le bien qui résulterait pour les Arabes de l'étude de la médecine par les jeunes indigènes, M. Potin ajouta : « On n'aura pas assez fait pour la civilisation des Arabes par les moyens médicaux, en se bornant à leur donner des médecins hommes de leur race et de leur religion. Ces médecins, comme les médecins européens, ne pénétreront qu'exceptionnellement dans la famille arabe ; les mœurs seront pour longtemps encore un obstacle bien difficile à vaincre. La femme arabe et les enfants, dans leurs premières années, pendant tout le temps que leur sont nécessaires les soins assidus de la mère, continueront donc à être privés des soins de la médecine. Ne nous décourageons pas cependant. Ce que le médecin homme ne saurait faire, la femme médecin le fera peut-être. »

En 1868, le *Journal de l'instruction publique* émit, dans un des numéros du mois d'août, les assertions suivantes : les soins médicaux donnés par les femmes (françaises) pourraient être d'un grand secours pour la population arabe ;

grâce à elles, les bienfaits de la science médicale pénétreraient sous la tente et dans le harem de l'Arabe où nul docteur ne sera jamais admis.

En juillet 1870, une petite commission, composée de quelques savants, sous la présidence de M. Duruy, ex-ministre de l'instruction publique, avait élaboré le plan d'un système complet d'instruction pour les femmes, et l'institution devait être mise sous le patronage de l'impératrice. Il s'agissait, suivant le rapport, de former des femmes médecins pour les pays soumis à l'islamisme où « les femmes vivant dans la contrainte des harems, ne peuvent être ni vues ni traitées par des hommes. »

Tout était organisé pour que, dans cette institution fondée par souscription, l'instruction fût aussi complète que possible ; les élèves devaient fréquenter certains hôpitaux, etc. Cette conception disparut avec l'Empire (1).

Après 1870, nous ne pouvons citer que la mission de Mme Chellier (1895), dont nous avons déjà parlé. Espérons pourtant que cette question des femmes médecins en Algérie deviendra un jour de nouveau l'objet des débats publics.

En Russie, où pourtant la première femme médecin a été boursière de mahométans, le gouvernement ne s'occupa pas de la population musulmane. Mais les doctoresses russes s'établirent de leur propre initiative dans l'Asie centrale et y rendirent de grands services à la population indigène. Mlle Garinowskaïa, qui avait fondé, en 1886, à Samarkande, un dispensaire pour femmes et enfants, exerce avec succès parmi les femmes bokhariennes, kirghises, persanes, arabes et afghanes. De 1721 malades traitées en 1886 au dispensaire de Samarkande, le nombre s'est élevé, en 1889 à 1850.

1. E. Beaugrand, page 607.

En 1888, M. Müller, dans une série de notes transmises par lui de l'Asie centrale à la société de géographie de Paris, put dire que dans le Turkestan, les femmes médecins sont très appréciées de la population musulmane féminine. Il cita une dame russe qui, après avoir achevé son cours de médecine à Saint-Pétersbourg, s'était consacrée à la pratique parmi les dames turcomanes ; elle s'était déjà fait une excellente réputation et comptait même des princesses dans sa clientèle.

De 1890 à 1900, le nombre des doctoresses établies dans les pays musulmans appartenant à la Russie (Crimée, les bords du Volga, nombre de peuplades sibériennes, Caucase et Asie centrale) s'accrut.

Dans quelques régions, les municipalités ont créé des dispensaires pour les femmes et les enfants et en ont confié la direction aux femmes-médecins.

En 1899, on comptait dans l'Asie centrale seule onze femmes-médecins (1).

Il y en avait trois à Samarcand, deux à Nemantchan, une à Andijan, Asabade, Boukhara, Merve, Kokand et Tachkent. Enfin, au mois d'avril 1900, la première femme médecin musulmane, Mme Razeïa-Koutlouïarova-Salaïmanosov (qui a fait ses études à Pétersbourg) s'installa à Tachkend.

Mais, c'est surtout dans les possessions anglaises, aux Indes, que les femmes-médecins sont répandues.

En parlant d'Anandibai Joshee nous avons décrit les coutumes hindoues relatives aux femmes malades. Il n'est pas permis aux femmes de voir un médecin, même dans le cas de plus urgente nécessité. Si le danger est grand, le praticien est introduit par le mari ou le père dans la chambre de la malade ; mais un rideau se trouve entre elle et le

1. Jenskij kalendar pour 1899, p. 135.

médecin. Ce dernier tâte le pouls et doit établir le diagnostic sans voir la malade. Quelques naturels qui, dans les cas ordinaires, admettraient le « male doctor » le refusent dans le cas de maladies particulières aux femmes.

Les femmes médecins américaines ont cherché les premières à obvier à cet état de choses.

Nous avons déjà raconté comment une des premières doctoresses de Philadelphie voulait partir pour l'Asie et y porter les secours médicaux aux femmes. Elle s'était adressée dans ce but à une des missions médicales qui se formèrent vers la moitié du XIXe siècle pour envoyer aux Indes des missionnaires munis de connaissances médicales ou, tout simplement, des médecins doublés de missionnaires. Le secours médical qu'ils fournissaient aux indigènes leur facilitait considérablement la propagande du christianisme.

La proposition de la doctoresse fut déclinée. Alors, les Américaines fondèrent (ainsi que nous l'avons vu au chapitre de l'Amérique) une Société des « missions médicales » et se mirent à envoyer en Orient les femmes-médecins qui voulaient se consacrer à l'œuvre difficile de guérir les malades et de prêcher le christianisme.

Nous laisserons de côté la deuxième partie de leur œuvre et ne nous occuperons que de la première.

Grâce à ces missionnaires américaines, des hôpitaux furent élevés aux Indes et les femmes hindoues commencèrent à fraterniser avec les étrangères.

Le premier hôpital pour les femmes hindoues fut élevé par le nabab de Rampore, sur la demande de la doctoresse Clara Swain, de Philadelphie. Il fut ouvert en 1874. Un peu avant, la doctoresse Sarah C. Seward établit une mission médicale avec dispensaire à Allahabad et y vécut 20 ans. Maintenant c'est Berthe Caldewell qui dirige ce dispensaire.

Les autres hôpitaux érigés à cette époque sont : l'hôpital et dispensaire pour femmes de Madras (Indes), fondé par Dresse S. Kugler, reçue docteur à Philadelphie en 1879, et l'hôpital de Lucknow (1).

Une femme s'occupait beaucoup de ces missions médicales, c'était la doyenne du collège médical féminin de Philadelphie, Mme Bodley, morte en octobre 1888. Elle aidait et encourageait magnanimement l'envoi des missionnaires médicaux féminins en Chine, Birmanie et Hindoustan. Elle parvint aussi à intéresser de grands cercles au problème des veuves et des enfants de l'Inde, et gagna à cette œuvre beaucoup d'admirateurs et d'amis. C'est en partie à son influence qu'il faut attribuer la fondation, en 1886, sous le patronage de la femme du vice-roi des Indes, Mme Dufferin, d'une société ayant pour but d'organiser des secours médicaux pour les femmes-médecins. Elle porte le nom de « *National Association for supplying Female Medical Aid for the Women of India* ».

A côté de l'association de Mme Dufferin, une société de missions médicales, la « Zenana (2) medical mission », poursuivait le même but. Ces deux sociétés ont parsemé l'Inde d'hôpitaux, de dispensaires et y ont envoyé, jusqu'en 1900, un nombre considérable de femmes médecins. Ainsi, entre 1886 et 1893, la « National Association » a dépensé plus de 120.000 livres sterlings en fondation d'hôpitaux pour les femmes hindoues. Le nombre de femmes traitées là, jusqu'en juillet 1893, était de 466.000. Neuf femmes médecins et trente-deux aides féminins travaillaient au service de l'association.

Dans les hôpitaux de la « Zenana Mission » il y avait en 1891 343 malades ; 382 femmes étaient traitées chez elles.

1. C. Marshal, o. c.
2. Zenana veut dire gynécée hindou.

Le nombre de consultations données dans les hôpitaux était de 8.179, dans les dispensaires 24.387.

A la fin de l'année 1899, la « National Association » possédait aux Indes 94 hôpitaux, dont un certain nombre élevé par les princes hindous. Dans ces hôpitaux, travaillaient trente-cinq femmes médecins au premier degré, c'est-à-dire pourvues d'un diplôme européen ou américain, (leurs appointements s'élevaient à la somme de 300 livres sterlings) ; 75 femmes médecins de deuxième degré, c'est-à-dire diplômées par une des écoles de médecine hindoues (les femmes peuvent étudier dans les écoles de médecine de Madras, Bombay, Calcutta, Lahore, Agra et dans le collège médical pour les femmes chrétiennes de Ludhiana) ; enfin, 117 femmes pourvues d'une certaine éducation médicale. La dite association donnait, en outre, des bourses à un certain nombre de femmes qui étudiaient la médecine soit en Europe, soit aux Indes.

D'autre part, le nombre des missions médicales féminines aux Indes était, en 1899, de 39. Chaque mission comptait une femme médecin de première classe. Leurs appointements étaient de 100 à 180 livres sterlings. A côté d'elles, se trouvaient les femmes médecins de classes inférieures dont une grande partie avait reçu son éducation médicale dans l'école de Londres appartenant à la Zenana et dite « Zenana medical college ». Toutes ces femmes peuvent compléter leur éducation dans les écoles de médecine anglaises dont nous avons parlé au chapitre traitant de la Grande Bretagne.

Le total des femmes médecins de première classe était, en 1899, de cent (1). Vingt-six travaillaient donc indépendamment de la « National Association » et des missions.

1. Englishwoman's Year Book for 1900, Londres, 1900, pp. 114-116.

D'après ce que nous venons de dire, on peut s'imaginer combien d'énergie ont développé les femmes anglaises et américaines pour arriver à des résultats aussi remarquables.

Passons maintenant aux Etats musulmans mêmes. Ils ne se sont pas très émus de l'exemple des peuples européens. Ni la Turquie, ni la Perse, ni l'Egypte, n'ont créé de collèges médicaux pour les femmes, ou d'emplois des femmes médecins, comme en Bosnie.

En Turquie, un iradé impérial, de 1893, autorise les doctoresses en médecine à exercer sur la présentation de leurs diplômes (1).

Plusieurs femmes médecins diplômées en Europe ont profité de cette permission (nommons parmi elles Mlle Napfliotou, docteur de la faculté de Paris). En outre, plusieurs doctoresses missionnaires se sont établies dans les différentes parties de l'Empire. Il y en a à la mission médicale du Libanon, à celle de Damas, de Tripoli et de Jaffa. En Egypte, plusieurs femmes médecins sont fixées soit à Alexandrie, soit au Caire. Nous nommerons parmi elles la Polonaise, Mlle Mendelsohn (reçue docteur à Paris) et deux Anglaises, Miss Hunter à Alexandrie et Mme Trevithich au Caire.

En Perse, nous ne pouvons citer que deux femmes médecins anglaises occupant les postes de médecins missionnaires à Julfa et à Yezd. Il en est de même au Maroc : à Tanger, la société des missions médicales a élevé un hôpital pour les femmes. Depuis 1892 il se trouve sous la direction de Mlle Breeze.

Dans l'Afghanistan, l'émir a nommé médecin de la famille Mlle L. Hamilton, née en Angleterre, au comté d'Ayr. Elle étudia la médecine à Bruxelles et y fut reçue

1. Progrès médical, 1893, II, p. 451.

docteur en 1892. Puis, elle se rendit aux Indes et exerçait à Calcutta, lorsque l'émir lui proposa la place (1).

Les missions médicales féminines sont répandues aussi en Birmanie, en Corée et en Chine. En Corée, la doctoresse Ellers, en 1887, traitait la reine. Tout récemment, le 17 mai 1900, pour la première fois, une femme d'origine coréenne, Ester Kim Pak, a obtenu en Amérique, à Baltimore, le diplôme de docteur en médecine.

La nouvelle doctoresse asiatique a suivi pendant quatre années les cours du collège médical de femmes. Elle était venue de Corée quelques années auparavant avec son mari. Tous deux avaient l'intention de faire ensemble leurs études médicales et de retourner ensuite en Corée afin de travailler à l'émancipation de leurs concitoyens.

M. Pak mourut avant d'avoir pu terminer les études qu'il avait entreprises. Actuellement la doctoresse Ester Kim Pak a l'intention de poursuivre seule l'œuvre qui devait être accomplie en commun.

En témoignage de sympathie pour leur compatriote, quelques-uns des membres de la légation coréenne à Washington étaient venus assister à la cérémonie du 14 mai et apporter à la nouvelle doctoresse les félicitations du ministre de Corée aux Etats-Unis.

En Chine, les missions médicales sont aussi assez nombreuses. Le « English Women's Yearbook » de 1900 en énumère une vingtaine pourvue de doctoresses anglaises, dont cinq en Mandchourie. Ce nombre sera au moins doublé si on y ajoute les missions où fonctionnent les femmes médecins américaines. Une des plus considérables parmi ces dernières est la mission de Shanghaï. Là le personnel médical du Margaret Williamson Hospital est entièrement

1. New-York medical record, 1895, t. 47, p. 364 (23 mars).

féminin. Il se compose des doctoresses Elizabeth Reifsnyder, Emma Garner, Edith Mac Gowan, Sarah Kerr, de Miss Martha Berninger et de 6 infirmières chinoises.

Fondé en 1884 et ouvert en 1885, l'hôpital est la propriété de la Société des missions feminines qui a son quartier général à New-York ; les enfants et les femmes seulement y sont soignés.

L'année dernière, l'hôpital a reçu à titre d'hospitalisés 333 malades; 33.395 malades ont été soignés au dispensaire ; 214 ont été soignés chez eux par le personnel médical et 47.759 ordonnances ont été faites.

Comment se passe la vie de ces femmes médecins ? Un extrait du journal d'une femme médecin à Canton nous le montrera. Il a été publié par le *Women Missionary journal.*

Mardi : amputation du sein, ablation d'une tumeur de l'angle de la mâchoire.

Mercredi : opérées 2 cataractes, vues 130 malades au dispensaire, une visite dehors.

Jeudi : autre amputation du sein, bec de lièvre et quelques petites opérations dans l'après-midi, ponction d'un énorme kyste de l'ovaire.

Vendredi : malades au dispensaire jusqu'à une heure. Après le dîner, appelée chez une malade dans la banlieue. Retour à 3 heures 20, à 4 heures visite à l'hôpital, une visite dans la ville. A peine rentrée, je fus appelée chez une malade habitant la banlieue de Canton. Retour vers minuit.

Samedi : 104 malades au dispensaire. Retour chez moi après 2 heures de l'après-midi.

Bien que ne faisant que du bien ces doctoresses courent aussi tous les dangers auxquels les Européens sont exposés dans ces pays. Voici une nouvelle qu'on trouve dans le Progrès médical de 1894 :

Miss Begler et Miss Halverstone, missionnaires médecins

attachées à la société américaine connue sous le nom de Band of Brethren, se promenaient à Honam (séparé de Canton par la rivière), quand elles ont été insultées et maltraitées par la populace de Canton. L'une d'elles, Miss Begler, a reçu un coup de poignard dans la cuisse (1).

Mais ni ces dangers, ni le climat malsain, ni l'éloignement de la patrie, ni toutes les fatigues ne peuvent empêcher les femmes médecins de se consacrer aux femmes hindoues, chinoises ou musulmanes. Pleines de courage et de dévouement, elles portent aux malades des pays lointains, la santé et la guérison, mues exclusivement par des principes humanitaires et civilisateurs.

1. Progrès médical, 1894, I, 104.

BIBLIOGRAPHIE

Abrahams. — Jewish life in the middle ages. Londres, 1896.
Aetius. — Tetrabiblos. Lyon, 1549.
Albert (Maurice). — Les médecins grecs à Rome, Paris 1894.
Alberti. — Storia delle donne scienziate. Naples 1740.
Alesson. — Les femmes décorées. Paris, 1891.
Arconville (Mme d'). — Essai sur la putréfaction. Paris, 1766.
Arconville (Mme d'). — Œuvres. Paris.
Ariosto (L.) Orlando furioso. Milan, 1886.
Aristote. — La Politique (trad Barthélémy Saint-Hilaire).
Bader (Clarisse). — La femme grecque. Paris, 1873.
Baillie. — Fasciculus inscriptionum graecarum.
Bartels. — Die Medizin der Naturvölker. Leipgiz, 1893.
Barthélemy. — Les médecins à Marseille avant et pendant le moyen âge. Marseille, 1883.
A. Bastian. — Die deutsche Expedition an der Loango Küste. Iéna, 1874.
Battandier (Albert Dr) — Ste Hildegarde (Revue des questions historiques 1883).
Baudinius. — Catalogus codicum graecorum bibliothecae Laurentianae. Florence, 1770.
Bayle (P.). — Dictionnaire historique. Paris.
Bayle. — Médecins d'Avignon au moyen âge. Avignon, 1882.
Beaugrand. — Femmes médecins (in Dictionnaire Dechambre).
Beaumanoir. — Coutume de Beauvoisis (éd. Beugnot).
Bebel. — La femme dans le passé, le présent et l'avenir. Paris, 1891.
Bentzon. — La femme en Amérique. Paris, 1896.
Bersohn. — Studenci polacy na uniwersytecie bolonskim. Cracovie, 1897.
Bertherand. — Contribution des Arabes au progrès des sciences médicales. Paris, 1883.
Bertherand. — Le secours d'urgence. Paris, 1876.
Berthelot. — Origines de l'alchimie. Paris, 1885.
Bianco. — Die Universität Köln. Cologne, 1856.
Bibliothèque germanique. Amsterdam, 1722.
Billington (M. F.) Woman in India. Londres, 1895.

Biographie des femmes célèbres. Paris, 1830.
Blackwell.— Pioneer work in opening the medical profession to women. Londres, 1895.
Boccaccio (G.). — Il Decamerone.
Boeckh. — Corpus inscriptionum graecarum.
Böhmert. — Universitätsbildung der Frauen. Leipzig, 1874.
Boivin (Mme). · Mémoire sur les hémorragies utérines. Paris, 1819.
Boivin (Mme). — Mémorial de l'art des accouchements. Paris, 1812.
Boivin (Mme). — Nouvelles recherches sur la môle vésiculaire. Paris, 1827.
Boivin (Mme).— Recherches sur une des causes de l'avortement. Paris, 1828.
Boivin (Mme) et **Dugès** (A). — Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes. Paris, 1833, 2 vol.
Bouchinet. — Des états primitifs de la médecine. Paris, 1891.
Bourdon (J.) — Illustres médecins et naturalistes. Paris, 1844.
Bourgeois (Louise). — Observations diverses sur la stérilité, etc. Paris, 1609 et 1626, 3 vol.
Bourgeois (Louise). — Secrets. Paris, 1626.
Boyer. — De l'utilité de l'histoire de la médecine. Montpellier, 1885.
Bouillet. — Histoire de la médecine. Paris, 1883.
Bridel (Louis). — La femme et le droit. Paris, 1884.
Brunetière. — Etudes sur le XVIIIe siècle (Revue des deux Mondes, 1892, 15 octobre).
Bücher (K.) — Die Frauenfrage im Mittelalter. Tübingen, 1882.
Buisson.— Enseignement supérieur des femmes en Angleterre, Ecosse, Irlande. (Revue internationale de l'Enseignement, 1882).
Burckhardt. — Die Cultur der Renaissance in Italien. Leipzig, 1869.
Bury de (Blaze). — Dames de la Renaissance. Paris, 1886.
Bzovius (A).—Nomenclatura sanctorum professione medicorum. Rome, 1621.
Candelier. — Rio-Hacha et les Indiens Goajires. Paris, 1893.
Carptzovius. — De medicis ab Ecclesia pro sanctis habitis, 1709.
Carton. — Les femmes écrivains de la France. Paris.
Cavazza. — Le scuole dell'antico studio bolognese. Milan, 1896.
Censorinus. — De die natali (ed. J. Cholodniak). Pétersbourg, 1889.
Chartulaire parisien. Paris.
Chauvet. — La philosophie des médecins grecs. Paris, 1886.
Chauvin. — Etude historique sur les professions accessibles aux femmes. Paris, 1892.
Chéreau (Achille). — Esquisse historique sur Louise Bourgeois dite Boursier, sage-femme de la reine Marie de Médicis. Paris, 1852.
Chiappelli. — Medicina negli ultimi tre secoli del medio evo. Milan 1885.
Chiesa. — Teatro delle donne letterate. Mondovi, 1620.
Chodzko. — La Pologne illustrée. Paris, s. d.

Choulant. — Historisch-litterarisches Jahrbuch.
Christlieb (T.) — Arztliche Missionen. Gütersloh, 1889.
Chwolson.— Uber die Uberreste der babylonischen Litteratur in arab Ubersetzungen. Saint-Pétersbourg, 1859.
Clifton. — Etat de la médecine... avec des expériences sur le remède de Mlle Stephens, faites par Hales et traduites par Cantwel. Paris, 1742.
Cohn (Gustave). — Die deutsche Frauenbewegung. Berlin, 1896.
Collectio Salernitana. — (ed. Henschel et Renzi). Naples, 1853, 7 vol.
Colignon. — Mythologie de la Grèce figurée. Paris, S. D.
Colomb (M.) — Berechtigung der Wasserheilmethode. Berlin, 1852.
Colomb (M.) — W. Priessnitz. Breslau, 1850.
Colomb. — Wasserheilmittel gegen Nervenkrankheiten. Berlin, 1860.
Comte (A.) — Politique positive.
Condorcet. — Œuvres complètes, éd. 1867.
Corlieu. — Les médecins grecs depuis la mort de Galien jusqu'à la chute de l'empire de l'Orient. Paris, 1885.
Costomiris (Georges). — Etude sur les écrits inédits des anciens médecins grecs. Paris, 1890.
Daremberg. — Histoire des sciences médicales. Paris, 1870.
Daremberg. — La médecine dans Homère. Paris, 1865.
Dareste. — Les papyrus gréco-égyptiens (Journal des savants). Paris, 1883.
Dabry et **Soubeiron.**— La médecine chez les Chinois. Paris, 1863.
Débor (L.). — Féminisme et antiféminisme pendant la Révolution. (La Fronde, 1900, mai).
De la Place. — Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire nouvelle. Bruxelles, 1781.
Denifle. — Geschichte der Universitäten bis 1400, Berlin 1855.
Der internationale Frauenkongress in Berlin 1896. Berlin 1897.
Deroin (Jeanne). — Marie Colomb, (Womens Almanach). Londres, 1853.
Desplantes. — Biographies et anecdotes féminines. Rouen, 1890.
Droits des femmes sous l'ancienne monarchie (L'intermédiaire des chercheurs), 30 juillet, 1892).
Dubois (P.) — De recuperatione terrae sanctae. Paris, 1891.
Dubuc. — Fünfzig Jahre Frauenfrage. Leipzig, 1896.
Dupanloup. — Femmes savantes et femmes studieuses. Paris, 1868.
Dupouy. — Le moyen âge médical. Paris, 1870.
Dureau (D.). — Bulletin bibliographique. Paris, 1872 et ss.
Duruy. — Histoire du moyen âge. Paris, 1890.
Dutrieux. — Souvenir d'une exploration médicale dans l'Afrique intertropicale. Paris, 1885.
Dybowski (B.).— O kwestyi kobiecej. Léopol, 1896.
Ebers. — Papyrus Ebers. Berlin, 1890.
Eclaireur des Alpes. — 19 juillet, 1888.

Ecole de Salerne (trad. Meaux Saint-Marc) avec introd. de Daremberg. Paris, 1880.
Ekkehardi Primi Waltharius. — Ed. Peiper. Berlin, 1873.
Engelmann. — Les accouchements chez les primitifs (trad. Rodet), Paris, 1886.
Ernault. — Les idées et connaissances médicales chez les Celtes. Rennes, 1883.
Erxleben. — Gründliche Untersuchung der Ursachen die das weibliche Geschlecht vom Studiren abhalten, Berlin, 1742.
Erxleben (D.).— Quod nimis cito ac jucunde curare saepius fiat causa minus tutae curationis. Halle, 1754.
Essai historique sur la médecine. — Paris, 1761.
Essai sur la condition des femmes en Europe et en Amérique. Paris, 1882.
Estafette. — 13 décembre, 1888.
Fantuzzi. — Scrittori bolognesi. Bologne, 1788.
Fasbender. — Entwickelungslehre in den Hippokratischen Schriften Stuttgart, 1897.
Fay (J. Th.).— Fluidum nerveum. Montpellier, 1750.
Flor-Moriceau (Jeanne). — Pauline Rolland (La Fronde, 1898, n° du 26-28 août).
Frank. — Femme-avocat. — Bruxelles, 1888.
Frank (Louis). — Essai sur la condition politique de la femme. Paris-1892.
Franklin. — La vie privée d'autrefois, t. III, médecins. Paris, 1892.
Gael (Mme A). — La femme médecin. Paris, 1868.
Galenus. — Opera (ed. Kühn).
Gazette des femmes. — 1882.
Gazette des hôpitaux. — Paris, 1868.
Gazeta Lekarska. — 1868.
Geilj. — Catharina Schraders. (Janus, 1897).
Gide. — De la condition de la femme. Paris.
Gimeno de Flaquer (Concepcion).— La mujer juzgada por una mujer, 5e éd. Mexico, 1887.
Glatman (L.) — Doktorka medycyny i okulistka polska w XVIII wieku w Stambule (Przewodnik naukowy i literacki, 1896).
Gmelin (J. F.) — Geschichte der Chimie. Göttingen, 1797.
Godfried von Strassburg. — Tristan (éd. Pfeiffer).
Gourdault (Jules). — La femme dans tous les pays. Paris, 1882.
Grasilier (L.).— Le féminisme en 1790. Paris, 1899. (Aussi : La nouvelle revue rétrospective, 1899).
Graux (Ch.) — L'université de Salamanque. Paris, 1884 (aussi in Revue intern. de l'enseignement, 1884).
Griffon du Bellay. — Le Gabon en 1861-4. (Tour du Monde, 1865, II).
Gréard. — L'enseignement secondaire des filles. Paris, 1882.
Grimm-Diderot. — Correspondance littéraire. Paris, 1879.

Grimm (J.) — Abor und das Meerweib (Zeitschrift für deutsches Alterthum V, 1845)
Gruter. — Corpus inscriptionum. Amsterdam, 1707.
Guardia. — La médecine à travers les siècles. Paris, 1865.
Guardia. — Oliva Sabuco (Revue philosophique 1886).
Guy. — Les femmes françaises. Paris.
Haeser. — Geschichte der Medizin. Nouv. éd. 1887.
Halkett (A.). — Autobiography (éd. Camden Society). Londres, 1875.
Hanstein (A.V.). — Die Frauen in der Geschichte des deutschen Geisteslebens. Leipzig, 1899.
Harless. — Verdienste der Frauen auf dem Gebiete der Naturwissenschaften. Göttingen, 1830.
Hartmann von Aue. — Erec (éd. Pfeiffer).
Hasselt (von). — Die Papuastämme an der Geelvinkbai, (Mitth. d. geogr. Gesellschaft für Thüringen. Iéna, 1891).
Henschel. — Catalogus codicum medii aevi medicorum in Vratislavia. Breslau, 1847.
Herrgott. — Lettre à M. Verneuil (Gazette hebdomadaire, 1862).
Herrmann. — Lehrbuch der griechischen Antiquitäten. 1882.
Hertzen et Rossi. — Inscriptiones urbis Romae Latinae. Berlin, 1882.
Hieronymi (Divi). — Opera omnia. Paris, 1533.
Hildani (G. F.). — Opera. Francfort, 1646.
Hildegardis (S.). — Opera (Migne, Patrologie chrétienne, t. 97). Paris, 1853.
Hildegardis (S.). — Opera nondum publicata (ed. Pitra in Analecta Solemniana). Paris, 1882.
Hippel. — Uber die bürgerliche Verbesserung der Frauen. Leipzig, 1794.
Hippocrate. — Œuvres, traduction Littré. Paris, 1853.
Histoire littéraire des femmes françaises. Paris, 1769.
Holub. — Sieben Jahre in Südafrika. Vienne, 1881.
Homeri. — Ilias.
Homeri. — Odyssea.
Horatiani (Octavii). — Rerum medicarum libri quattuor. Argentorati, 1532.
Hübner. — Inscriptiones Hispaniae latinae. Berlin, 1869.
Hyginus. — Fabularum liber.
Ichenhaüser (E.) — Zur Frauenfrage. Berlin, 1894.
Intermédiaire des chercheurs. Paris, 1891 et ss.
Isambert. — Recueil des anciennes lois françaises.
Istria (Dora d'). — Des femmes. Paris, 1869.
Antoni (Dr J.). — Opowiadania historyczne. Léopol, 1891.
Jacobsen. — Reise in die Inselwelt des Bandameeres. Leipzig, 1898.
Janet (Paul). — Education des femmes (Revue des Deux Mondes. 1883).
Jessen. — Uber Ausgaben und Handschriften der medic.-naturhisto-

rischen Werke der heiligen Hildegard (Sitzungsberichte der math-naturh. Cl. d. kais. Akad. d. Wiss. in Wien. t. XLV, partie I. Vienne, 1862.

Jex-Blake. — Medical women. Edimburgh, 1886.

Kaczkowski. — Kobieta w Polsce. Pétersbourg, 1895.

Karbowiak. — Wychowanie publiczne w Polsce w srednich wiekach. Pétersbourg, 1897.

Kilian. — De l'instruction des filles à ses divers degrés. Paris, 1842.

A. Kirchhoff. — Die Akademische Frau. Berlin, 1897.

Kodeks. — Dyplomatyczny wielkopolski. Posnanie.

Kopec. — Dziennik podrozy po Syberyi, Léopol. (Ed. Bibl. Mrówki).

Kosminski. — Slownik lekarzy polskich. Warszawa 1883.

Krabbes (Theodor). — Die Frau im altfranzösischen Karls-Epos. Marburg, 1884.

Krause. — Die Tlinkitindianer. Jena, 1888.

Kriegk. — Deutsches Bürgertum im Mittelalter. Francfort, 1868.

Kropf. — Das Volk der Xosakaffern. Berlin, 1889.

Kubala L. Dr. — Szkice historyczne. Léopol, 1881.

Kubary (J.). — Die Palau Inseln (Journal des Museums Godeffroy, 1873-4).

Kudrun. — (Ed. Pfeiffer). Leipzig, 1865.

Kutzner. — Geographische. Bilder, 1858, 2 vol.

Lachapelle (Mme). — Pratique des accouchements. Paris, 1821-1826. 3 vol.

Lacour (Léopold). — Trois femmes de la Révolution. Paris, 1900.

Lairtullier. — Les femmes de la Révolution. Paris.

Landau. — Geschichte der jüdischen Arzte. Berlin, 1895.

Larrivé. — L'assistance publique en France. Paris, 1900.

Le Bas. — Voyage archéologique.

Leclerc. — Une mission médicale en Kabylie. Paris, 1868.

Le Faure. — Le socialisme pendant la Révolution. Paris.

Legouvé (Ernest). — La femme en France au XIXe siècle. Paris, 1873.

Legouvé (E.). — Histoire morale des femmes.

Lémontey. — Histoire de la régence. Paris, 1832.

Lemoyne (Le père). — Galerie des femmes fortes. Paris, 1663.

Lenormant. — La magie chez les Chaldéens. Paris.

Leroy-Beaulieu. — Le travail des femmes au XIX siècle. Paris. 1873.

Lewicka. — Z milosci do nauki (« Ster » de Léopol, 1897).

Leyden. — Uber weibliche Krankenpflege und Heilkunde (Deutsche Rundschau, 1879).

Lourbet (Jacques). — La femme dans la science contemporaine. Paris, 1896.

Lubelski Wilhelm. — Kilka slow o medycynie greckiej. Varsovie, 1861.

Lukaszewicz. — Historya Szkol w Polsce. Posnanie, 1850. 2 vol.

Malacarne. — Delle opere dei medici che nacquero prima del secolo XII negli stati della casa di Savoia. Turin, 1786.
Marini. — Archiatri pontifici.
Markham (C.). — A memoir of the lady Anna de Osorio, countess of Chinchon. Londres, 1874.
Marshall. — Arzenei-Kästlein. Leipsick, 1897.
Martial. — Épigrammes (collection des auteurs latins sous la direction de M. Nisard), Paris, 1842.
Maspéro. — Histoire ancienne des peuples d'Orient.
Maulde. — Les femmes de la Renaissance. Paris, 1898.
Maury (Alfred). — L'ancienne académie des sciences. Paris, 1864.
Mazza. — Historia rei Salernitanae. Naples, 1861.
Mazzetti (S.). — Repertorio dei professori di Bologna. Bologne. 1848.
Menant (Mlle). — Anandibai Joshee (Revue encyclopédique, 1896).
Méray (A.). — La vie française au temps des cours d'amour. Paris, 1876.
Mesnard (E. M.). — Les femmes médecins. Bordeaux, 1889.
Mill Stuart. — L'assujettissement des femmes. Paris, 1876.
Modigliani (E.). — Un viaggio à Nias. Milan, 1890.
Mommsen. — Inscriptiones Lucaniae Campaniae Siciliae Sardiniae. Berlin, 1883.
Mommsen. — Inscriptiones latinae antiquisimae. Berlin, 1863.
Mone. — Armen-und Krankenflege vom XIII bis zum XVI Jahrhundert. (Z. f. d. G. d. Oberrheins XII, 1861).
Monumenta Boica, t. XXXV. Munich, 1849.
Monro (A.). — Traité d'ostéologie (trad. Mme d'Arconville). Paris, 1759.
Montague (Milady). — Lettres. Paris, 1805.
Montalembert. — Les moines d'occident. Paris, 1877.
Monumenta historiae Poloniae. — I. Cracovie.
Naville (Ernest). — La condition sociale des femmes. Lausanne, 1891.
Necker (Mme de). — Hospice de charité. Paris, 1780.
Necker (Mme de). — Inhumations précipitées. Paris, 1790.
Neuville. — Une aïeule du féminisme (Revue des Revues, 1897).
Nightingale. — Des soins à donner aux malades, 3e édit. Paris, 1881.
Olsner (E.). — Die Leistungen deutscher Frau auf wissenschaftlichem Gebiete. Guhrau, 1894.
Opinion nationale. — 15 octobre 1886.
Oribase. — Œuvres (trad. Daremberg). Paris, 1851.
Origlia. — Istoria dello studio di Napoli. Naples, 1663.
Orzeszko (Eliza). — La femme polonaise (Revue des Revues, 1896, 1er août).
Pagel. — Geschichte der Medizin. Berlin, 1896, 2 vol.
Panofka (F.). — Die Heilgötter der Griechen. Berlin, 1845.
Paré (A.). — Œuvres. Paris, 1860. (Introd. de Malgaigne).

Pataky (Sophie). — Lexicon deutscher Frauen der Feder. Berlin, 1898.
Paturet. — La condition juridique de la femme dans l'ancienne Egypte. Paris, 1886.
Pausanias. — Descriptio Atticae.
Penet (Joseph). — Etude sur la condition sociale et politique de la femme. Grenoble, 1882.
Petit méridional. — 3 août 1888.
Petit (L. H.).—La femme médecin au XIXe siècle (Union médicale), 1889.
Pfeiffer. — Deutsche Classiker des Mittelalters. Leipzig, 12 vol.
Piervyï gèneskiï kalendar. Pétersbourg (éd. Ariane), 1899.
Pietrucci (N.) — Delle donne illustri di Padova.
Pinault. — Recueil d'arrêts notables du Parlement de Tournay. Valenciennes, 1709.
Plater. — Mémoires. Genève, 1866.
Platon. — Œuvres (trad. Cousin).
Pline. — Histoire naturelle (trad. Littré) précédée d'une notice biographique de Littré.
Ploss. — Das Weid 4e éd. (faite par Dr M. Bartels). Leipzig, 1898.
Plutarchi, — Themistocles.
J. Polak. — O znaczeniu sztuki lekarskiej. Warszawa, 1883.
Poncet (Ernest Dr). — Documents pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon. Paris, 1885.
Pradzynski (Edward). — O prawach kobiety. Varsovie, 1875.
Procopii. — De bello gothico.
Progrès médical. — Paris, 1880-1900.
Prudhomme (père). — Biographie universelle et historique des femmes célèbres. Paris, 1830.
Quantin-Bauchart. — Les femmes bibliophiles. Paris, 1886. 2 vol.
Rabbinowicz. — Législation civile du Talmud. Paris, 1880.
Radiguet. — Les derniers sauvages. Paris, S. D.
Ranza. — Poesie delle donne letterate negli stati di re di Sardegna. Vercelli, 1769.
Rashdall. — The universities of Europe in the middle ages. Oxford, 1895, 2 vol.
Rebière. — Les femmes dans la science. 2e éd. Paris, 1897.
Renaud. — Histoire nouvelle des arts et des sciences.
Renzi. — Storia della medicina in Italia.
Renzi. — Storia della scuola medica di Salerno. Napoli, 1852.
Revue encyclopédique. — Paris, 1891 et ss.
Revue scientiflque des femmes. — Paris, 1888-1889.
Richard. — Mahaut, comtesse d'Artois. Paris 1887.
Richelot. — Femme médecin. (Union médicale, 1875).
Ritter. — Land und Leute im russ. Amerika.
Roberts. — Oriental illustrations of scriptures.
Robinson. — Antiquités grecques. Paris.
Roland (Mme). — Mémoires (éd. Bibliothèque nationale). Paris, 1888.

Rolland. — Les médecins et la loi du 19 ventôse an XI. Paris, 1883.
Rousselot. — Histoire de l'éducation des femmes en France. Paris, 1883.
Sabuco (Oliva de). — Obras (éd. O. Cuartero). Madrid, 1888.
Saffray. — Voyage à la Nouvelle Grenade (Tour du Monde, 1872, I).
Sainte-Beuve. — Portraits des femmes, Paris, 1870.
Saint-Léon (Etienne-Martin). — Histoire des corporations des métiers. Paris, 1897.
Salis (Mme). — Emancipation politique de la femme en Angleterre. Paris. 1883.
Salomon. — Observations sur un cas de rétention du placenta. Paris, 1829.
Sarti. — De claris archigymnasei Boloniensis professoribus. Nouv. éd. Bologne, 1888-1896.
Schacher. — De feminis ex arte medica claris. — Leipzig, 1738.
Schaible. — Die höhere Frauenbildung in Grossbritannien, Karlsruhe, 1894.
Schirmacher. — Le fèminisme. Paris, 1898.
Schmidt (Charles). — Herrade de Landsberg 2° édit. Strasbourg, S. D.
Schirmacher Kaethe Dr. — Le féminisme allemand (Fronde, 1897).
Schulz (Alwin).— Das höfische Leben zur Zeit der Minnesänger. Leipzig, 1885.
Schultze. — La femme médecin au XIXe siècle. Thèse de Paris, 1888.
Schweinfurth. — In Herzen von Afrika. Leipzig, 1874, 2 vol.
Scoutetten. — Histoire des femmes médecins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, 8°, 20 pages. Paris, 1868.
Scribonii Largi. — De compositionibus medicamentorum liber unus. Paris, 1528.
Scribonii Largi.—Compositiones medicae. Recensuit Rhodius. Padoue, 1655.
Semaine médicale. Paris, 1880-1900.
Siebold. — Histoire de l'obstétricie (trad. Herrgott). Paris, 1893, 2 vol.
Siegemund (Justine). — Die Chur Brandenburgische Hof-Wehe-Mutter. Leipzig, 1713.
Spencer. — Institutions professionnelles, (trad. polonaise). Varsovie, 1897.
Spencer. — Principes de sociologie (trad. polonaise). Varsovie, 1889.
Sprengel. — Histoire de la médecine. Paris, 1815.
Stanton. — Kwestya kobieca w Europie. Varsovie, 1885.
Straszewicz. — Les Polonais et Polonaises de 1830. Paris, 1832.
Sur l'admission des femmes à l'internat de médecine (Revue scientifique, 1884).
Swiezawski. — Doktorzy i doktorka z czasow Kazimierza Wielkiego (Pam. tow. lek. Warsz. t. LXXV) Varsovie.
Targioni-Tozzetti. — Notizie sulla storia delle scienze fisiche in Toscana. Florence, 1852.
The Englishwoman's yearbook for 1900. (éd. Janes). Londres, 1900.

The international congress of women. London, 1899. t. III et IV (Women in professions). Londres, 1900.
Thiébault (Gal). — Mémoires, Paris.
Thomas. — Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes. Paris, 1772.
Tiraquelli. — De nobilitate. Lyon, 1559.
Tkatcheff (Mme). — Les femmes médecins en Russie (Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Montpellier, 1887).
Trasenster. — L'instruction supérieure de la femme. Paris, Verviers, 1886.
Trotulae. — De passionibus mulierum. Argentorati. 1544.
Turke. — Medical notes on New Zealand (Edinb. med. j. 1864).
Un vieux bibliophile. — Manuel de biographie des femmes célèbres, Turin, Paris, 1892.
Union médicale. Paris, 1884.
Vaïssemberg. — La question de la femme dans le Talmud. Berdiczeff, 1890.
Van Stegeren. — De mulierum apud antiquos Graecos conditione. Leyden, 1823.
Varigny. — La femme aux Etats-Unis. Paris. 1893.
Vercoutre. — La médecine sacerdotale dans l'antiquité grecque. Paris, 1886.
Vercoutre (Dr). — Médecine publique dans l'antiquité grecque (Revue archéologique, 1880).
Vitalis (Orderici).—Ecclesiastic. Historiarum libri tres (édit.Duchesne).
Wegele. — Gesdichte der Universität Würzburg. Wurzbourg, 1882.
Weinhold. — Altnordisches Leben. Berlin, 1856.
Weinhold. — Deutsche Frauen im Mittelalter. Wien, 1882.
Wendelen (Mme). — Les femmes remarquables de la Belgique, Bruxelles, 1889.
Wernich. — Zur Geschichte der Medizin in Japon. (Deutsches Archiv für die Geschichte der Medizin).
Wiener. — Regesten zur Geschiche der Juden. Hannover, 1862.
Wilken (G. A.). — Het shamanisme bij de volken van den indischen Archipel (Bijdragen tot de taal, land en volkenkunde van Nederlandsch-Indië). La Haye, 1887.
Willems. — Staatsordonnantie van Brussel van 1360 (Belgisch Museum, 1834).
Winiarz (Alojzy Dr). — Polskie prawo dziedziczenia kobiet w srednich wiekach. Lwów, 1897.
Witkowski. — Sages-femmes et accoucheurs célèbres.
Wojcicki (K. W. T.). — Niewiasty polskie. Varsovie, 1845.
Wollstonecraft. — Vindication of the rights of woman. Londres, 1792.
Zanotti. — De Bononiensi scientiarum et artium instituto, 1755.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE 1

PREMIÈRE PARTIE

Les temps primitifs 1
CHAPITRE I. — Le médecin primitif 1
CHAPITRE II. — Les femmes médecins primitives 15
CHAPITRE III. — Les origines de l'obstétrique 31

DEUXIÈME PARTIE

L'antiquité 37
CHAPITRE IV. — L'Egypte et la Grèce indépendante 37
CHAPITRE V. — La Grèce après la chute de l'indépendance. . 53
CHAPITRE VI. — Les femmes médecins à Rome. 67

TROISIÈME PARTIE

Moyen-âge 81
CHAPITRE VII. — Salerne 81
CHAPITRE VIII. — Occupations médicales des femmes germaines à l'époque de l'invasion et pendant la période chevaleresque 100
CHAPITRE IX. — Les « médeciennes » en France, Allemagne, Angleterre et Pologne, du XIIIe au XVe siècle 114
CHAPITRE X. — Les religieuses et la médecine. Sainte Hildégarde 126

QUATRIÈME PARTIE

Les temps modernes 145
CHAPITRE XI. — Les femmes médecins en Italie. 145
CHAPITRE XII. — L'Espagne. Mme Oliva Sabuco 157
CHAPITRE XIII. — Les études médicales des femmes françaises du XVIe au XVIIIe siècle 179
CHAPITRE XIV. — Les femmes médecins en Suisse, Allemagne et Angleterre du XVIe au XVIIIe siècle 199

CHAPITRE XV. — Une femme médecin polonaise au XVIIIe siècle : Mme Halpir 218
CHAPITRE XVI. — Sages-femmes célèbres. 242
CHAPITRE XVII. — La Révolution française et les femmes . . 271

CINQUIÈME PARTIE

XIXe siècle 289
CHAPITRE XVIII. — 1815-1848. Commencement du mouvement féministe 289
CHAPITRE XIX. — Etudes médicales des femmes françaises, allemandes et polonaises pendant la première moitié du XIXe siècle 312
CHAPITRE XX. — Les femmes sur les champs de batailles. Miss Nightingale 338
CHAPITRE XXI. — Première femme médecin aux Etats-Unis : Elisabeth Blackwell 358
CHAPITRE XXII. — Les collèges médicaux des femmes aux Etats-Unis. Les femmes médecins américaines depuis 1850 jusqu'à 1890 376
CHAPITRE XXIII. — Admission des femmes à l'étude de la médecine en Suisse. 399
CHAPITRE XXIV. — Admission des femmes à l'étude de la médecine en France 411
CHAPITRE XXV. — Angleterre 428
CHAPITRE XXVI. — Russie 446
CHAPITRE XXVII. — Les femmes médecins dans les autres pays de l'Europe et de l'Amérique 461

SIXIÈME PARTIE

Les derniers dix ans (1890-1900) 475
CHAPITRE XXVIII. — Autriche. 475
CHAPITRE XXIX. — Allemagne. 489
CHAPITRE XXX. — Russie 508
CHAPITRE XXXI. — France 516
CHAPITRE XXXII. — Suisse et autres pays de l'Europe et de l'Amérique 582
CHAPITRE XXXIII. — Expansion des femmes médecins dans les pays orientaux 560
BIBLIOGRAPHIE 575

Laval. — Imprimerie parisienne L. BARNÉOUD & Cie.